

SOUS LA DIRECTION DE  
Fernand DUMONT [1927-1997]  
sociologue, Université Laval

(1986)

# UNE SOCIÉTÉ DES JEUNES ?

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES  
CHICOUTIMI, QUÉBEC  
<http://classiques.uqac.ca/>



<http://classiques.uqac.ca/>

*Les Classiques des sciences sociales* est une bibliothèque numérique en libre accès, fondée au Cégep de Chicoutimi en 1993 et développée en partenariat avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.

UQAC

<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25<sup>e</sup> anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

## **Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques**

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs.  
C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue  
Fondateur et Président-directeur général,  
**LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.**

Cette édition électronique a été réalisée avec le concours de Pierre Patenaude, bénévole, professeur de français à la retraite et écrivain, Lac-Saint-Jean, Québec.  
[http://classiques.uqac.ca/inter/benevoles\\_equipe/liste\\_patenaude\\_pierre.html](http://classiques.uqac.ca/inter/benevoles_equipe/liste_patenaude_pierre.html)  
Courriel : [pierre.patenaude@gmail.com](mailto:pierre.patenaude@gmail.com)

à partir du livre :

Sous la direction de Fernand Dumont,

### **Une société des jeunes.**

Québec : Institut québécois de la culture, 1986, 400 pp.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

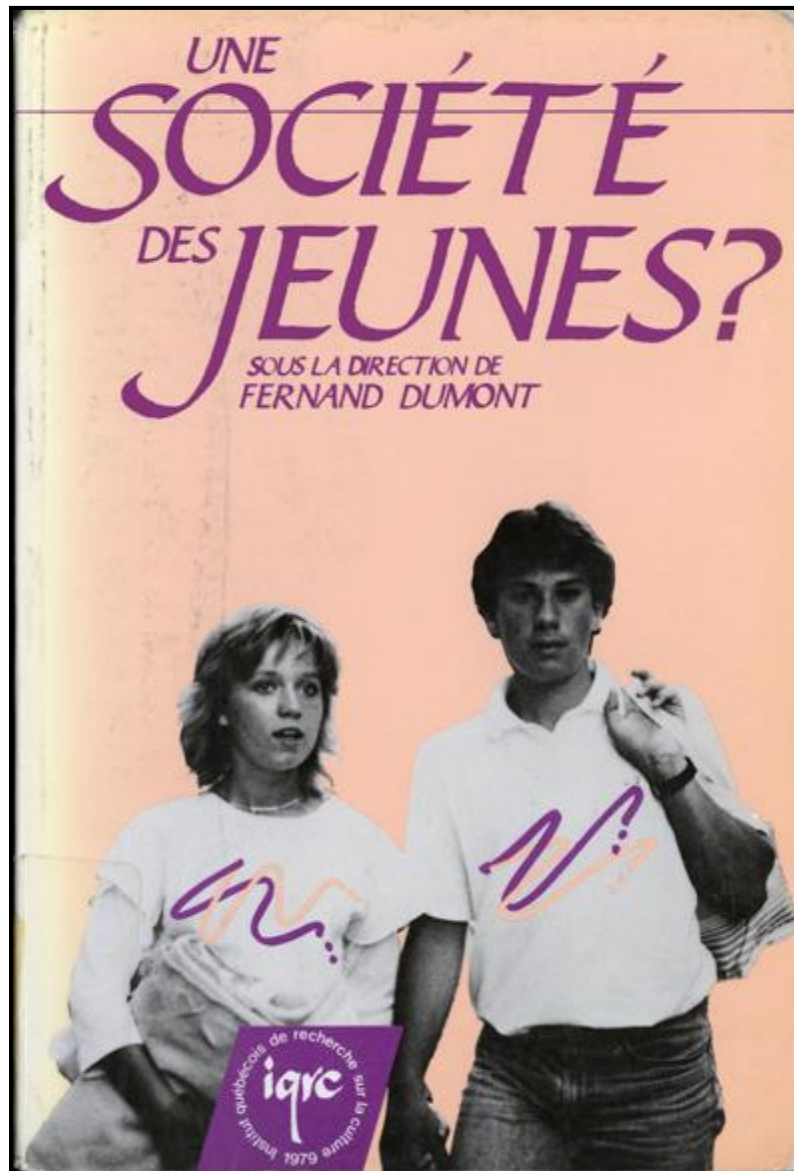
Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''

Édition numérique réalisée le 31 octobre 2021 à Chicoutimi, Québec.



SOUS LA DIRECTION DE  
**Fernand Dumont**  
sociologue, Université Laval

## UNE SOCIÉTÉ DES JEUNES ?



Québec : Institut québécois de la culture, 1986, 400 pp.

Une société des jeunes ?

## Quatrième de couverture

[Retour à la table des matières](#)

Réunir un **dossier** sur situation actuelle des jeunes dans la société : tel était l'objectif poursuivi par l'Institut dans l'organisation du colloque tenu en octobre 1985. Quelles sont les aspirations des jeunes ? Quelles conceptions les adultes se font-ils des jeunes ? Comment évoluent les milieux de vie des jeunes : famille, école, groupes d'appartenance ? D'où vient et où mène le chômage des jeunes ? Dans quelle mesure les jeunes peuvent-ils vraiment participer aux projets et aux décisions ?

Voilà quelques-unes des questions qui ont provoqué ce **sentiment d'urgence** auquel fait allusion monsieur Fernand Dumont dans l'avant-propos de l'ouvrage, et qui l'amènent à conclure : "Aussi, il faut recueillir les tentatives, les expériences qui se sont faites jour un peu partout, en constituer un défi envers la déliquescence des aspirations et la rigidité des organisations.

**Il faut remettre en branle l'imagination".**

**Note pour la version numérique :** La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l'édition papier numérisée.

[6]

L'organisation de ce colloque a été facilitée grâce à la collaboration et au soutien financier du Secrétariat à la jeunesse du Québec et du Secrétariat d'État du Canada. Nous les en remercions vivement.

Des tirés-à-part de chacune des communications sont disponibles à l'I.Q.R.C.

Photo : Brigitte Ostiguy

Conception graphique de la couverture : Gilles Caron

ISBN 2-89224-075-1

Dépôt légal, 3e trimestre 1986 — Bibliothèque nationale du Québec

® Tous droits réservés

Distribution :

Diffusion Prologue Inc.

2975, rue Sartelon,

Ville Saint-Laurent Québec

H4R 1E6 – (514) 332-5860

Institut québécois de recherche sur la culture

14, rue Haldimand, Québec G1R 4N4 — (418) 643-4695



[7]

Une société des jeunes ?  
**AVANT-PROPOS**

[Retour à la table des matières](#)

Ce livre réunit les travaux d'un colloque \* tenu en octobre 1985, à l'instigation de l'Institut québécois de recherche sur la culture. Monsieur Léo Jacques, secrétaire général de l'Institut, en a assuré l'organisation avec un dévouement et une efficacité dont je tiens, au nom de tous les participants, à rendre témoignage.

Tracé à l'avance, sans être rigide pour autant, le déroulement de cette rencontre comportait quatre phases. Dans la première, il s'agissait de procéder à une reconnaissance du problème : après une vue d'ensemble où le monde des jeunes était situé dans le contexte plus large des âges et des générations, on devait s'interroger sur les aspirations des jeunes, sur les conceptions qu'ils ont de leur condition, sur les conceptions que s'en font les adultes. Dans les deux séances suivantes, on se proposait d'étudier tour à tour leur milieu de vie et leur milieu de travail. Enfin, une quatrième séance était consacrée à la participation des jeunes aux projets et aux décisions : ce qui supposait qu'on examine les rigidités que présente notre société à cet égard et qu'on s'attarde particulièrement à la politique et aux associations de jeunesse.

L'ordre de cet ouvrage reproduit le même schéma. Dans chacune des parties, les communications sont précédées de l'exposé-synthèse qui a inauguré les échanges, les communications sont suivies, à chacune des

---

\* Le comité directeur était composé de Claude Benjamin, Denise Dagenais, Fernand Dumont, Madeleine Gauthier, Léo Jacques, Simon Langlois et Rosaire Morin.

étapes aussi, d'un résumé des interventions établi par les soins diligents de monsieur Fernand Toussaint.

En organisant pareille rencontre, l'Institut a obéi à un sentiment d'urgence.

[8]

Dans nos sociétés, la jeunesse constitue un monde à part, presque l'analogue d'une classe sociale. Depuis longtemps, divers facteurs ont contribué à en faire un univers spécifique : allongement de l'adolescence, du délai entre l'enfance et l'accès à un travail un peu stable et à des liens affectifs un peu continus. Ces dernières années, la ségrégation des jeunes s'est accentuée ; et à partir de facteurs qui mettent en cause les dimensions les plus diverses de la vie collective.

La crise économique a été un facteur décisif, il est vrai, à la condition d'y inclure les éléments sociologiques qui ont influé sur un remaniement radical du marché de l'emploi. La poussée rapide de la scolarisation est un de ces éléments : le décalage est évident entre la prolifération des diplômes et la rigidité de l'offre, et il engendre une crise des aspirations. La défection des supports traditionnels, en particulier de la famille, a été plus importante ; encore que nous connaissions mal les nouvelles formes de solidarité familiale, les appuis et les conflits qu'elles engendrent. La disqualification des idéologies, fournisseuses de visions du monde, doit évidemment être aussi prise en compte : les grands projets politiques, qui s'étaient supposément substitués aux Églises, ont perdu leur élan et leur attraction.

Conjugués avec l'émergence plus ancienne de l'âge adolescent, ces nouveaux phénomènes dessinent un paysage social qui suscite chez les jeunes eux-mêmes, et chez leurs aînés qui ne sont pas encore endormis dans leurs certitudes, de prodigieuses interrogations.

La crise de l'adolescence a toujours été féconde. Avant d'entrer résolument dans l'âge des responsabilités, il est sain de s'arrêter un temps à la porte, d'embrasser la société dans son ensemble et d'en mener le procès. La dynamique des sociétés en tire d'irremplaçables ressources. À la condition que les sociétés offrent occasion de critique et de projet. À la condition qu'elles aient à la fois souplesse et fermeté : souplesse, afin que de nouvelles valeurs s'y inscrivent ; fermeté, afin que ces valeurs puissent se traduire en des objectifs.

Or, à cet égard, la société québécoise actuelle (et il en est ainsi pour bien d'autres) présente une extraordinaire contradiction.

Elle est apparemment souple ; en principe, tous les genres de vie y sont permis. En réalité, cette société est molle. Des modes d'existence [9] aux idéologies, elle n'offre pas de point d'appui à la contestation vigoureuse. Comment, dans cette fluidité, donner corps à des valeurs personnelles, à un projet de vie qui rencontre résistance un peu tenace et qui fasse mordre la liberté de la jeunesse sur autre chose que sur la guimauve des aînés ?

Par ailleurs, et c'est là que se trouve la contradiction, cette société est extrêmement rigide. Les grandes réformes de la Révolution tranquille ont engendré, chez ceux qui en ont été les promoteurs ou les ouvriers, une saturation des emplois, un corporatisme, des mécanismes de défense qui empêchent tout changement important. Les jeunes, instruits ou non, forment une sorte de nouveau prolétariat ; « ils campent hors de la Cité », pour reprendre l'expression que Comte appliquait aux prolétaires de son époque. Ils se disputent avec les adultes à propos du montant de l'assistance sociale qu'on devrait leur accorder. Les plus instruits prolongent des études dont ils ne voient pas l'issue ; certains sont de perpétuels chargés de cours, des assistants d'enseignement ou de recherche, fournissant du *cheap labor* à des aînés bien protégés.

Il existe, dira-t-on, des solutions politiques ? Certes, et il ne faut pas en méconnaître la nécessité. Mais quelle est la marge de manœuvre des pouvoirs politiques dans une société où ils ne peuvent s'appuyer sur un certain consensus et où les contraintes des organisations sont devenues paralysantes ? Aussi, il faut recueillir les tentatives, les expériences qui se sont faites jour un peu partout, en constituer un défi envers la déliquescence des aspirations et la rigidité des organisations. Il faut remettre en branle l'imagination.

C'est ce que nous avons tenté de faire pour notre modeste part, et à la manière d'un Institut de recherche. Nous avons rassemblé des chercheurs, mais aussi des personnes qui travaillent avec des jeunes. Nous avons convié les uns et les autres à confronter leurs savoirs, leurs expériences, leurs incertitudes, leurs espoirs. À cette rencontre d'octobre 1985, les jeunes eux-mêmes étaient peu nombreux. C'était voulu. Nul paternalisme ne nous inspirait : plutôt la volonté d'une prise

de conscience et d'une prise de responsabilité d'aînés qui ont tous été, de quelque manière, les artisans et les complices de cette société où se jouent le sort de la jeunesse et notre avenir collectif.

Fernand DUMONT

[10]

[11]

Une société des jeunes ?

## Table des matières

### Quatrième de couverture

Fernand Dumont, AVANT-PROPOS [7]

### **1. UNE SOCIÉTÉ DES JEUNES ? [13]**

Fernand Dumont, “Âges, générations, société de la jeunesse.” [15]

Léon Bernier, “Tant qu'ils choisiront de vieillir... Point de vue sur les aspirations des jeunes.” [29]

Jacques Lazure, “Les modes de vie des jeunes.” [45]

Denise Lemieux, “Visions des jeunes, miroirs des adultes. Quelques points de vue des adultes sur la jeunesse.” [61]

Fernand Toussaint, “Commentaires et échanges.” [77]

### **2. LES MILIEUX DE VIE DES JEUNES. [85]**

Robert Sévigny, “Les milieux de vie des jeunes.” [87]

Renée B.-Dandurand, “Jeunes et milieu familial.” [103]

Claude Trottier, “Le système scolaire comme milieu de vie des jeunes.” [125]

Henri Tremblay, “Itinéraires et appartenances.” [143]

Fernand Toussaint, “Commentaires et échanges.” [177]

[12]

**3. L'INSERTION DANS LES MILIEUX DE TRAVAIL.** [189]

Pierre Fortin, “Conjoncture, démographie et politique : où va le chômage des jeunes au Québec ?” [191]

Pierre Dandurand, “Situation de la formation professionnelle au Québec.” [209]

Clément Lemelin, “Les jeunes et le marché du travail.” [237]

Danielle Riverin-Simard, “Une génération et une société sacrifiées ?” [257]

Fernand Toussaint, “Commentaires et échanges.” [279]

**4. LA PARTICIPATION AUX PROJETS ET AUX DÉCISIONS.** [289]

Jacques Dufresne, “La participation des jeunes aux projets et aux décisions.” [291]

Simon Langlois, “Les rigidités sociales et l'insertion des jeunes dans la société québécoise.” [301]

Vincent Lemieux, “L'État et les jeunes.” [325]

Madeleine Gauthier, “Les associations de jeunes.” [337]

Fernand Toussaint, “Commentaires et échanges.” [371]

**5. EN GUISE DE CONCLUSION.** [381]

Fernand Toussaint, “Synthèse de la séance finale.” [383]

Participants au colloque [399]

[13]

Une société des jeunes ?

# Première partie

## UNE SOCIÉTÉ DES JEUNES ?

[Retour à la table des matières](#)

[14]

[15]

Une société des jeunes ?  
Première partie : Une société des jeunes ?

## “Âges, générations, société de la jeunesse.”

**Fernand DUMONT**

[Retour à la table des matières](#)

Une *société de la jeunesse* ; un *continent*, proclament même certains sociologues. À première vue, ces expressions sont justes. Mais on doit leur apporter quelque tempérament. Il se pourrait qu'elles s'appliquent également, dans les collectivités contemporaines, aux autres âges de la vie et aux diverses générations.

Ne risquons-nous pas, en effet, de céder à une illusion d'optique ? Sous prétexte qu'il semble y avoir telle chose qu'une *société de la jeunesse*, on est légitimé d'en faire un objet d'étude isolé et de politiques appropriées. Procède-t-on autrement pour les personnes âgées ? Faudrait-il en arriver à admettre que les jeunes et les vieux constituent des espèces de sociétés satellites d'une *Société* avec majuscule, celle des *adultes* qui ne sont plus jeunes et qui ne sont pas encore vieux ? Une telle représentation d'ensemble de la vie sociale prédomine plus ou moins consciemment dans les idéologies ; elle gagne même les terrains de la recherche. Elle ne correspond pas à la réalité ; du moins elle n'en est qu'une première aperception. Il importe donc de la remettre en cause au seuil de cet ouvrage.

Pour y arriver, je procéderai à un rapide survol de la répartition des âges et des générations, pour tenter ensuite, tout aussi sommairement, de situer cette *société de la jeunesse* qui ne saurait être comprise que par rapport à un plus vaste ensemble.



Des précisions de vocabulaire seront utiles. Âges et générations sont des réalités voisines ; elles ne doivent pas être confondues. Les âges sont des étapes de la vie, ils composent un itinéraire que les sociétés indiquent à l'individu comme le sens de son vieillissement biologique.

[16]

Les générations représentent la coexistence, dans une même société, de personnes d'âges différents. On appartient à une génération quand on a vécu avec d'autres une même tranche d'histoire, quand on partage des repères analogues de mémoire <sup>1</sup>. Ainsi il y a une « génération de la crise », celle dont la jeunesse s'est déroulée dans les années 30 ; il y a de même une « génération de la guerre » ; et il y a peut-être une génération du collège classique et une génération des cégeps...

Certes, âges et générations ne peuvent être radicalement dissociés. Aussi, les deux lectures que je vais poursuivre se recouperont inévitablement.

Une dernière remarque. Le thème que l'on m'a demandé de traiter implique qu'il nous faut effectuer un tournant dans l'étude de nos sociétés aussi bien que dans les idéologies naguère à la mode. Au cours des dernières années, on a accordé beaucoup d'importance aux classes sociales. Cette insistance demeure essentielle. Il reste, et ce colloque en est un indice parmi d'autres, qu'un déplacement de l'attention est nécessaire. En fait, nous sommes invités à rendre plus complexes nos références dans un tableau à entrées multiples : âges, générations, sexes, classes, ethnies... On m'a chargé d'insister sur les deux premières variables ; je tiens à dire que je ne méconnaissais pas l'importance des autres, même si je prendrai surtout en compte les classes sociales.

---

<sup>1</sup> Voir la belle étude de Raoul Girardet, « Du concept de génération à la notion de contemporanéité », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, XXX, avril-juin 1983, 258-270.

## L'ÉCHELLE DES ÂGES

De tous les phénomènes qui ont contribué au changement social depuis quelques décennies, du moins en Occident, il en est un qui s'impose de prime abord, à la fois par son caractère objectif et par les répercussions de tous ordres qu'il comporte : l'allongement de la durée moyenne de la vie humaine. Les causes en sont multiples : l'amélioration de l'alimentation et de l'hygiène, les progrès de la médecine, peut-être de plus secrètes modifications dans la conception de l'existence. Ce sont les conséquences du phénomène qui doivent ici nous retenir. J'en dégagerai cinq principales.

1. Par comparaison avec les autres espèces animales, l'enfance de l'être humain a toujours été plus lente, permettant une socialisation plus complexe. Alors que l'enfance s'était d'abord dessinée comme une étape originale au cours des derniers siècles, l'adolescence est [17] devenue à son tour un âge spécifique, et dont la durée s'allonge jusqu'aux approches de la trentaine ; ce n'est pas d'aujourd'hui que les sociologues ont souligné cette persistance de l'adolescence, plus marquée dans les villes qu'à la campagne, davantage observable dans la bourgeoisie que dans les milieux populaires. La possibilité d'une socialisation aussi prolongée aurait été inimaginable dans des sociétés où l'espérance de vie était relativement courte, à moins qu'elle n'y ait été considérée comme un privilège, un facteur de prestige réservé à une classe sociale. L'allongement de la durée moyenne de vie a créé un autre horizon d'existence : l'avenir étant plus lointain, il devenait concevable que le temps de l'apprentissage, scolaire et affectif, se prolonge.

2. D'autres âges de la vie se sont aussi diversifiés. Hier encore, on répartissait conventionnellement quelques ensembles : l'enfance, la jeunesse, l'âge adulte, la vieillesse. Il nous faut maintenant multiplier les catégories et les tranches, et avec beaucoup de flottements : la petite enfance ; la seconde enfance, et encore il conviendrait de distinguer le séjour à la maternelle et l'entrée à l'école ; une première adolescence (12-15 ans), une deuxième (15-20 ans), une troisième (20-30 ans) ; un premier âge adulte, avec l'accès à un travail stable et une conjugalité

également affirmée ; un deuxième âge adulte avec la naissance de l'enfant ; un troisième âge adulte, quand les enfants quittent la maison familiale ; une première vieillesse, qui débute vers la soixantaine ; une seconde vieillesse qui confine souvent l'individu à des institutions d'assistance... À cette liste, quasi conventionnelle pour les démographes et les sociologues, il conviendrait d'ajouter d'autres nuances ; par exemple, pour certaines occupations, la retraite précoce inaugure une seconde carrière.

Dans ce paysage bigarré des âges de la vie, les spécialistes éprouvent difficulté à fixer des césures et des marges. S'ils ont tant de peine à y parvenir, c'est que dans cette multiplication des phases, il n'existe plus de statuts et de rôles précis où les individus eux-mêmes puissent se reconnaître dans leur course vers le vieillissement et la mort. La carte du voyage s'est brouillée.

3. Par un mouvement inverse, et par compensation, les sociétés ont institutionnalisé les âges de la vie ; par une cohésion formelle, elles ont organisé ce qui naguère était autrement et plus confusément vécu.

Ainsi, la scolarisation est devenue une sorte d'apprentissage officiel des âges successifs de la vie. Elle a été d'abord le propre de l'enfance [18] et de l'adolescence. Elle s'est immiscée en deçà, du côté de la maternelle. Elle est allée au-delà, par les recyclages périodiques, et même par les cours de « préparation à la retraite ». D'ailleurs, l'industrie de l'apprentissage s'est étendue à tous les aspects de l'existence ; il n'est plus possible de vivre quelque expérience que ce soit sans une session d'étude appropriée, sans que la valeur en soit sanctionnée par des normes et des experts consacrés. Après l'enfance, après l'adolescence, chaque âge de la vie sert à *apprendre* comment vivre le suivant...

Les politiques, celles de l'État, des mouvements sociaux, des associations, ne procèdent pas d'une idéologie différente. Elles tendent à fixer en des catégories ce qui est par ailleurs évanescant. Elles donnent cohésion à ce qui n'en a pas en toute évidence. Elles masquent ce qu'elles prétendent reconnaître. Il suffit de parcourir la masse infinie des programmes gouvernementaux et la liste incommensurable des associations pour se convaincre que, devant le défi de l'éparpillement des âges, les organisations s'essoufflent à mettre de l'ordre dans une

dispersion qui les déborde. Et surtout, elles contribuent à instaurer des ségrégations là où existaient naguère des suites et des enchaînements.

4. Qu'advient-il pour l'individu face à une durée qui hypothétiquement se profile au loin devant lui ? En sa jeunesse, et par après, n'en conçoit-il pas l'idée de ce que des démographes ont appelé un *temps géré*<sup>2</sup> ? Un avenir prolongé incite à le planifier. Il invite aussi à prendre son temps avant d'arrêter ce plan, à poursuivre des expériences et des tâtonnements: ce que vérifient la plupart des enquêtes que nous connaissons. Cela s'applique éminemment aux jeunes de la classe bourgeoise et, dans une certaine mesure, à ceux des classes moyennes. Dans les classes populaires, le destin est fixé plus tôt; les jeunes savent que la suite de leur existence se déroulera dans des limites assez étroitement circonscrites. Hogarth avait insisté là-dessus dans un ouvrage justement célèbre<sup>3</sup>. Des études plus récentes montrent que le schéma classique de l'entrée dans la vie adulte, tel qu'il a longuement persisté en milieu ouvrier, se transforme présentement mais que ces mutations conservent aux jeunes de ce milieu des traits originaux. En somme, la *gestion* de la temporalité dont parlent certains auteurs prend des formes variées selon les milieux; je serais même porté à croire qu'elle constituera désormais un bon discriminant pour une étude des classes sociales qui ne s'en tiendrait plus aux schémas convenus.

[19]

Au surplus, l'idée de *gestion* ou de *planification* déborde l'âge de la jeunesse. C'est là aussi, une conséquence fatale de l'allongement de la durée moyenne de vie. Celle-ci implique, tout au long de l'existence, la possibilité de recommencements, autant pour ce qui est du travail que de l'affectivité. La seconde carrière, et même la troisième, sont des réalités devenues courantes, du moins en milieux bourgeois. On planifie sa retraite ; et même ses funérailles, du moins la publicité nous y incite... À cet égard aussi, les différences de classes sont notables et

<sup>2</sup> Louis Roussel et Alain Girard, « Régimes démographiques et âges de la vie », *Les âges de la vie*, Actes du VII<sup>e</sup> colloque national de démographie, Paris, Presses universitaires de France, 1982, 15-24 ; particulièrement p. 19.

<sup>3</sup> Richard Hogarth, *La culture du pauvre*, Paris, Édition de Minuit, 1970. (Édition originale en anglais, 1957).

nous font constater qu'en privilégiant l'échelle des âges, on ne doit pas méconnaître pour autant son entrecroisement avec l'échelle des stratifications.

5. Les âges de la vie constituent évidemment une continuité : chacun les traverse tour à tour, en tout ou en partie. Mais ils ne s'enchaînent pas selon ce seul principe ; ils entretiennent entre eux ce qu'on pourrait appeler une *dialectique récurrente*.

Erikson avait remarqué que la socialisation prolongée de l'enfance et de l'adolescence produit une accumulation de conflits émotionnels qui seront investis dans la suite de l'existence<sup>4</sup>. Ces conflits non résolus réapparaissent à des étapes ultérieures, reproduisant des réactions qui font surgir la répétition sous la continuité. Il est des crises de l'âge adulte, et des réactions à ces crises, qui font songer à celles de l'adolescence. Autrefois, après une jeunesse plus courte, si ces récurrences n'étaient pas absentes, elles étaient contrecarrées ou masquées par un statut de vieillesse dicté par la durée moyenne de vie et entériné par la société.

Je rejoins des considérations de Parsons dans une étude un peu ancienne (elle date de 1942) : « Dans la mesure où l'idéalisation de la jeunesse par des adultes exprime leur insécurité devant leur rôle d'adultes, il y a lieu d'attendre que les modèles ainsi idéalisés soient empreints d'un irréalisme romantique. Ce n'est point la jeunesse telle qu'elle est qui se trouve idéalisée, mais bien plus leur propre jeunesse, telle que des gens plus âgés souhaitent qu'elle ait été. Cet élément de romantisme s'associe d'ailleurs, semble-t-il, à des éléments analogues qui procèdent de certaines tensions propres aux jeunes eux-mêmes<sup>5</sup>. »

Nous aboutissons finalement à un paradoxe, comme il arrive souvent dans l'analyse sociologique et psychologique. D'un côté,

---

<sup>4</sup> Erik H. Erikson, *Adolescence et crise. La quête de l'identité*, Paris, Flammarion, 1972.

<sup>5</sup> Talcott Parsons, « Age and Sex in the Social Structure of the United States », *Essays in Sociological Theory Pure and Applied*, Glencoe Ill, The Free Press, 1949, 218-233. Je cite d'après la traduction française de F. Bourricaud, *Éléments pour une sociologie de l'action*, Paris, Plon, 1955, 124.

l'allongement de la durée moyenne de la vie diversifie les étapes de l'existence, incite à en planifier le cours et à multiplier les préparations à l'âge suivant ; [20] d'un autre côté, l'allongement de la durée moyenne de la vie produit un mouvement inverse, de perpétuels recommencements qui sont aussi des retours en arrière. Deux *mythes* s'affrontent et se conjuguent : le mythe de l'apprentissage, le mythe de la jeunesse. Contradiction et réconciliation de la rationalité et de la nostalgie, dont nos sociétés offrent bien d'autres exemples...

## LES GÉNÉRATIONS

Je le répète : âges et générations n'engagent pas à une interrogation homogène. Une génération est composée de *contemporains* qui ont vécu de semblables événements historiques, qui ont des attitudes et des objectifs relativement semblables. Une génération forme un *groupement* social d'une espèce particulière.

Pendant longtemps, les représentations collectives ont réparti en gros les générations par intervalles d'une vingtaine d'années. Trois générations coexistaient, dont les frontières étaient assez bien marquées par la démographie et la culture. La vieillesse était un phénomène précoce, et relativement rare. Depuis toujours, on a admis que le renouvellement et l'affrontement des générations constituent l'un des principaux facteurs du changement social.

Recourons à quelques données empruntées à l'histoire de la société québécoise.

Sur le milieu paysan traditionnel, le célèbre roman de Ringuet, *Trente arpents*, a valeur d'une monographie. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Euchariste succède à son oncle en la possession de la ferme ; il procède à des innovations. Plus tard, l'un des fils devient le maître à son tour ; lui aussi s'engage en des modifications. Le père s'objecte ; il ne se souvient plus qu'il a lui-même transformé l'ordre des choses. À ce simple exemple, on constate que le changement se produit à l'avènement d'une génération adulte, mais que chaque génération qui a provoqué le changement a eu le temps de l'assimiler au point où il paraît se fondre dans une suite cohérente de la durée.

Reportons-nous au niveau plus officiel de la société globale, au monde des élites. À considérer les renouvellements périodiques des idéologies au Québec à partir du renouvellement des générations instruites, on peut retracer en gros une chronologie éclairante. 1791 : création d'un [21] Parlement par l'Acte constitutionnel, prise de parole par une génération, celle du père de Louis-Joseph Papineau, disons. Autour des années 1820, tournant radical, aspirations républicaines, volonté d'indépendance : génération de Louis-Joseph Papineau. 1840-1850 : une nouvelle génération s'affirme en contestant l'importance accordée par ses aînés à la politique. Fin du siècle dernier et début du siècle présent : essor du nationalisme, génération d'Olivar Asselin, de Jules Fournier, pour épinglez là encore quelques noms connus. 1930, la crise : les Jeunes-Canada, la *Relève*. 1945-1950 : une autre génération, particulièrement féconde en mouvements de jeunesse, et qui sera l'artisane de la Révolution tranquille...

Ce survol trop bref comporte quelque enseignement que l'on rapprochera de ce que j'ai dit de l'univers paysan. Du point de vue d'une histoire des idéologies québécoises, les ruptures se sont opérées selon des périodes relativement longues qui ont coïncidé à peu près avec la succession des générations des pères et des fils. Chaque génération s'affirmait contre la précédente et définissait un nouveau projet, mais grâce à une distance suffisante pour que l'opposition acquière cohérence et que ses titulaires se démarquent de leurs prédécesseurs.

Il semble qu'à partir des années 60, il n'en va plus ainsi. La distance entre les générations est plus courte ; la délimitation des frontières est plus malaisée. Ne reprenons pas trop vite les refrains sur « l'accélération de l'histoire ». Il vaut mieux en rester, du moins au premier regard, sur un terrain plus sûr : celui de la diversification des âges de la vie et de ses conséquences sur la cohésion des générations.

Certes, il y a toujours des générations. On a même l'impression qu'il y en a de plus en plus. Mais les marges sont floues. Les contemporanéités se sont brouillées. Le jeu des oppositions est moins net, sans compter qu'il se répète au cours d'existences devenues plus longues, et où la temporalité se fait récurrente. Faute de distance assurée entre les générations, les conflits, qui subsistent néanmoins, n'ont plus autant de prises que jadis. En conséquence, l'assimilation du changement est moins assurée. On assiste à un fractionnement des mémoires historiques. Alors qu'autrefois celles-ci étaient disposées en

strates un peu perceptibles, elles sont maintenant éparpillées. Il en est de même, et c'est une conséquence obligée, des projets de sociétés : ils n'ont plus la fermeté que leur conféraient les délais marqués par les générations d'autrefois ; des personnes d'âges très différents partagent une même vision du monde, d'identiques ambitions. Les [22] changements ne sont plus clairement la responsabilité de catégories d'âges déterminées.

Il en résulte que les projets collectifs s'usent plus rapidement. La génération porteuse se mêlant vite à celle qui la suit, cette confusion ne permet pas la persistance d'un même ensemble d'attitudes et d'idéologies confirmées par le souvenir partagé. L'histoire devient chaotique pour des consciences qui en perdent le fil à mesure. Chacun a une histoire, un passé plus tôt défunt ; pourtant, il continue d'être là, d'avoir un éventuel avenir.

On voit que se pose sous un visage neuf le problème du changement social. Les séquences s'en sont perdues dans la mesure où s'est dissipée la fermeté de la succession et de la coexistence des générations.

Y a-t-il encore vraiment conflits des générations ? Des chercheurs ont observé qu'entre jeunes et adultes, il s'agit plutôt d'une cohabitation pacifique ; les conceptions de la vie ne sont plus les mêmes, mais cela n'empêche pas l'estime réciproque. La constatation vaut pour les strates multiples que constituent les diverses générations. Cela est fatal depuis que les répartitions ne sont plus aussi arrêtées. De même que, fait de respect et d'indifférence, le pluralisme a gagné nos sociétés, il se diffuse aussi entre les générations ; à moins que ce ne soit dans la fluence des générations que ce pluralisme ait pris son origine...

Je suis tenté d'aller plus loin. Si des frontières subsistent, elles s'expliquent par l'histoire économique et politique récente, en particulier par la tendance à l'institutionnalisation dont j'ai fait état. Dans les années 60, une génération a accaparé un grand nombre d'emplois, contrôlé les organisations sociales mises alors en place ; elle s'est dotée d'un système de sécurité jusqu'alors inconnu. Phénomène qui, de soi, n'avait rien de tout à fait inédit. Chaque génération du passé avait tenté de procéder de la même façon ; mais aucune n'y avait aussi parfaitement réussi. Et aucune, étant donné la durée moyenne de la vie, n'était parvenue à se maintenir aussi longtemps dans ses conquêtes. Cette génération, qui est maintenant dans la quarantaine, est implantée



au milieu de toutes les autres dans une singularité extrêmement visible. De la dispersion des générations, celle-là a émergé, moins par la vertu de l'âge que par celle du corporatisme. À partir d'elle, de ses attitudes, de son mode de vie, de son pouvoir, aux anciens rythmes qui scandaient la succession des générations se substituent l'institutionnalisation des âges de la vie, l'idéologie de l'apprentissage, [23] du recyclage, du recommencement, de la récurrence. La réussite d'une génération se projette en un plan d'existence pour les autres.

Il s'agit d'une génération ; il s'agit aussi d'une classe sociale. Pour ceux qui sont en marge de ces privilèges, le flux des générations est autre. Dans les milieux populaires, les anciens clivages subsistent même s'ils sont devenus plus flous. Le destin étant fixé plus tôt et en de plus étroites limites, la scansion des générations est aussi plus marquée. À cet égard comme à d'autres, les traditions perdurent plus longtemps à l'écart. Provisoirement ? Et comme un résidu qui ferait d'une classe sociale moins une catégorie opprimée qu'un monde marginal ? En définitive, si les âges de la vie sont un plan d'existence, les générations sont par ailleurs un plan d'histoire. D'un côté comme de l'autre, la biologie, le vieillissement ont longtemps été déterminants. Bien sûr, ils ne cessent point d'être présents ; mais leur fait de plus en plus concurrence une planification d'une autre source, celle qui, dans la fluence des âges et des générations, relève du pouvoir et des catégories qu'il impose ou insinue. Là comme ailleurs, l'artifice pèse d'un poids de plus en plus lourd sur la vie.

## LA SOCIÉTÉ DES JEUNES

Dans le brouillage actuel des âges et des générations, comment peut-on parler d'une *société des jeunes* ? Est-ce purement effet de langage ? Certes, comme pour les classes sociales, les extrêmes des âges sont plus faciles à percevoir, quitte à ce que l'entre-deux demeure plus flou. Pour autant, ce ne sont pas de soi des groupes homogènes ; ils se structurent par l'effet de l'institutionnalisation.

On nous rappellera que l'identité du jeune, dans l'échelle des âges et dans celles des générations, tient de toute évidence à la biologie. Mais les jeunes ne sont pas tous du même âge ; le qualificatif s'applique à des

âges différents et de plus en plus nombreux. L'identité est donc, en définitive, sociale. Elle comporte deux dimensions : les sociétés proposent aux jeunes une figure de leur avenir ; elles leur fournissent une image de leur rassemblement. Dans les deux cas, elles *instituent* la jeunesse.

Et dans les deux cas, les sociétés contemporaines ont cru pourvoir à cette tâche avant tout par la voie de la scolarisation.

[24]

Une image de l'avenir ? De la maternelle à l'université, les jeunes sont censés être des apprentis, et dont les apprentissages sont programmés. Ils forment une *société scolaire*. On nous objectera encore que les jeunes ne parcourent pas le cycle scolaire tout entier, que beaucoup décrochent en cours de route. C'est certain. Mais observons les attitudes et les politiques officielles : pour elles, les jeunes devraient idéalement pousser au plus loin leur scolarisation ; les États décomptent leurs progrès à partir des taux de scolarisation et proclament que l'instruction est le meilleur palliatif du chômage. Les idéologies dites de gauche n'ont guère modifié les paramètres de la question : quand on y compare le nombre des enfants du peuple avec celui des enfants de la bourgeoisie qui font des études, on adopte le principe selon lequel les proportions devraient correspondre à celle des populations adultes concernées. Curieux socialisme qui, en rêvant d'une ponction équitable des scolarisés dans toutes les classes, assurerait à la bourgeoisie une prédominance des talents dûment certifiée par des diplômes ! Au lieu de contester la sélection bourgeoise par l'instrument de l'école, on en perfectionnerait le fonctionnement. Idéologie de professeur, probablement.

Au vrai, alors qu'on continue de proclamer cet objectif, on assiste à un essoufflement de l'idéologie qui la supporte. Après avoir à peine conquis sa prédominance de principe, cette idéologie est menacée : non pas par cette *réalité* adventice qu'on oppose d'une manière tout artificielle aux idéologies (comme si celles-ci ne faisaient point partie de la *réalité*), mais par les conséquences de la mise en marche de cette idéologie.

Dans un article sur « l'inflation des diplômes », Jean-Claude Passeron montre à quel point un virage a commencé à se produire au cours des années 70. Ce qu'il dit pour la France vaut pour le Québec, et

sans doute pour l'ensemble des pays occidentaux. « Conseillé pendant presque vingt ans par les économistes comme l'*investissement* le plus productif d'une stratégie de développement, justifié par les politiques comme l'instrument décisif de l'égalisation des chances sociales des individus, mis en pratique avec persévérance par toutes les couches sociales, mais surtout les plus soucieuses de la mobilité sociale de leurs enfants, l'accroissement du *stock d'éducation* voit aujourd'hui son intérêt remis en cause par rapport à tous ces objectifs, c'est-à-dire tant en ce qui concerne la production des qualifications productives que l'égalisation des disparités de revenu ou la maximisation de la mobilité sociale <sup>6</sup>. »

[25]

La scolarisation n'a pas davantage contribué à cette homogénéisation du monde des jeunes qui étaient son second objectif.

De la scolarisation, la bourgeoisie et les classes moyennes continuent d'entretenir l'obsession ; c'est une catastrophe quand l'un des enfants interrompt ses études. Les classes populaires s'en soucient moins ; nouveau facteur qui, étant donné l'idéologie officielle qui perdure, marginalise leurs descendants plus qu'il les opprime. D'autant plus que, pour ces milieux, l'instruction est préparation à une tâche, accès à une compétence, alors que, dans les classes plus aisées, elle a valeur de symbole, et donc de gratuité de la culture <sup>7</sup>.

---

<sup>6</sup> Jean-Claude Passeron, « L'inflation des diplômes », *Revue française de sociologie*, XXIII, 4, octobre-décembre 1982, p. 552.

<sup>7</sup> Ce n'est pas d'aujourd'hui ! Il semble que ce fut une constante : l'élite se donne une scolarisation qui doit comporter des éléments ouvertement non utilitaires. Les Romains avaient poussé à l'extrême cette exigence : « Les jeunes romains, de douze à dix-huit ou vingt ans, apprenaient à lire leurs classiques, puis étudiaient la rhétorique. Et qu'est-ce que la rhétorique ? Justement pas une chose utile, qui apporte quelque chose à la société... Les sujets de discours proposés aux petits Romains n'avaient rien à voir avec le monde réel ; au contraire, plus un sujet était abracadabrant, et plus il fournissait matière à l'imagination ; la rhétorique devenait un jeu de société. » (Paul Veyne, dans P. Ariès et G. Duby, dir., *Histoire de la vie privée*, Paris, Seuil, 1985, tome I, 36-37 ; voir aussi p. 109). Émile Durkheim avait déjà fait des observations semblables à propos de l'enseignement des collèges des jésuites au début des temps modernes (*L'évolution pédagogique en France*, Paris, Alcan, 1938, tome II, 128 et s.).

En première approximation, il n'y a donc pas une société de la jeunesse, mais au moins deux : celle qui adhère, plus ou moins consciemment, à l'idéologie officielle de la scolarisation ; celle qui se met à l'écart. Cette scission n'a pas d'abord à faire avec la chronologie des âges ; elle reporte à des genres de vie signés par des appartenances de classes. La notion courante de *décrocheurs* est éclairante. Le fils de bourgeois qui interrompt ses études est un décrocheur, vu du point de vue de l'école. Le fils de l'ouvrier qui poursuit ses études est un décrocheur, par rapport à son milieu d'origine. De part et d'autre, le phénomène suscite une dramatique aussi aiguë, mais elle n'est pas la même. L'idéologie officielle de la scolarisation en est l'une des sources, bien loin d'en constituer le remède.

Ce premier clivage nous engage à en explorer d'autres. Dans une étude remarquable, qui fait d'ailleurs état de divers travaux, Olivier Galland a proposé là-dessus des hypothèses d'un grand intérêt<sup>8</sup>. Selon lui, il faudrait plutôt parler d'un *passage à l'âge adulte* que de *jeunesse*. De sorte qu'on devrait d'abord étudier « les conditions sociales d'entrée dans la vie, les stratégies qui y répondent et les représentations qui l'accompagnent ». Dans cette perspective aussi, la considération des classes sociales est essentielle. L'auteur rappelle que, dans la bourgeoisie et depuis longtemps, existait un *entre-deux* qui était passage de l'enfance à l'âge adulte, accès de la famille d'origine à la société globale ; la scolarisation, la « vie de bohème » peuplaient cette marge. Dans les milieux ouvriers, la transition était tout autre : s'ils devenaient économiquement indépendants très tôt par l'entrée précoce dans le monde du travail, les jeunes demeuraient dépendants de leur famille d'origine qu'ils ne quittaient le plus souvent que pour se marier<sup>9</sup>. Or voici que ces stratégies se modifient pour les enfants de la classe ouvrière, même pour ceux des classes moyennes dont la [26] formation générale a été relativement courte et dévaluée en conséquence dans le contexte de l'extension de la scolarisation.

---

<sup>8</sup> Olivier Galland, « Précarité et entrée dans la vie », *Revue française et sociologie*, XXV, 1984, 49-66.

<sup>9</sup> Le modèle traditionnel est remarquablement schématisé par Antoine Prost, « Mariage, jeunesse et société à Orléans en 1911 », *Annales*, XXXVI, 4, 1981 ; voir particulièrement p. 682 et s.

Je retiens des conclusions susceptibles d'orienter la recherche à venir. « La phase d'indétermination propre à la *jeunesse* tend à s'élargir à des couches qui la connaissaient peu auparavant et à se déplacer de la période scolaire à la période de démarrage de la vie professionnelle... La période intermédiaire entre l'enfance et l'âge adulte prend une consistance sociale qu'elle n'avait pas auparavant et qui élargit la définition qu'on peut donner d'une sous-culture de la *frivolité* à un mode de vie de la *flexibilité*. L'adolescence n'est plus tant la manifestation ostentatoire d'une différence de *goûts* que l'expérience et l'aménagement sociaux et professionnels de l'inaffectation. »

## L'INSERTION SOCIALE

À partir de ces constatations sur la *société de la jeunesse*, comment résister à la tentation de revenir à nos réflexions d'ensemble sur les âges et les générations ? Plutôt que d'y chercher des découpages chronologiques assurés, on doit déceler là aussi, à l'exemple de ce qu'on vient de vérifier pour la jeunesse, des crises, des délais, des stratégies de réinsertion sociale ?

De toute manière, le cas des personnes âgées est aussi éclairant que celui de la jeunesse. La vieillesse n'est plus désormais un âge indifférencié ; la retraite intervient souvent à un moment où l'espérance de vie suggère encore un avenir actif. Par ailleurs, on abaisse progressivement l'âge de la retraite, et ce mouvement va s'accroître. Des stratégies en surgissent ici et là. Elles sont plus nettement perceptibles dans la bourgeoisie : tel fonctionnaire ou tel professeur, fort de son expérience et de sa bonne santé, s'engage dans des initiatives comme bénévole ou autrement, qui lui permettent de demeurer actif. L'entraînement se décèle dans les classes moyennes ; on peut penser, et espérer, qu'il gagnera les milieux populaires.

Pourquoi ne pas formuler là-dessus une hypothèse de plus, et qui est aussi une utopie ? Un jour prochain, il se pourrait que la retraite ne soit plus l'interruption du travail, mais la fin du travail *rémunéré*. Le bénévolat, qui se répand de plus en plus chez les personnes âgées, serait ainsi la sortie non pas du travail, mais du travail-marchandise : modes d'insertions des personnes âgées dans la vie sociale, et qui font songer

étrangement à ceux autour desquels tâtonnent les jeunes. Ils ouvrent des horizons neufs aux conceptions de la recherche et de la politique. Et ils montrent ce qu'ont d'illusoire les propositions visant [27] à retarder la mise à la retraite : celles-ci n'ont d'autre effet que de retarder l'entrée des jeunes dans des emplois rémunérés et de confirmer les plus vieux dans le sentiment que le travail non rémunéré n'est pas du travail, qu'ayant quitté le marché ils ont aussi abandonné toute forme de responsabilité sociale.

Jeunesse, vieillesse : si nous nous assurions des crises, des délais, des stratégies d'insertion sociale qui se dessinent avec plus d'évidence à ces extrêmes, nous pourrions mieux explorer l'espace plus confus qui les sépare. Là aussi, des crises, des délais, des stratégies sont à dégager.

En attendant que la recherche nous éclaire davantage, je note rapidement une impression. Dans beaucoup d'études sur la société de la jeunesse, on a essayé de schématiser les grandes alternatives qui s'offrent à ceux de cette génération. Par exemple, dans une communication publiée plus loin, rendant compte d'enquêtes empiriques sur des jeunes montréalais, Jacques Lazure classe leurs options de vie : intégration à la société adulte, engagements sociaux, marginalisation « autonomisante », délinquance, recherche du plaisir, victimisation sociale... À tout prendre, ces alternatives ne diffèrent guère de celles qu'épousent les personnes plus âgées, celles qui se situent entre les deux extrêmes de la jeunesse et de la vieillesse. Ne se pourrait-il pas qu'en plus de détenir souvent les pouvoirs de décision, une génération adulte suggère aussi ses propres attitudes et ses propres options aux autres générations ? Ce ne serait qu'une conséquence normale de la rupture effectuée par la jeunesse des années 60 et de ce phénomène de la *récurrence* qui nous a retenus plus avant. Des investigations sont à poursuivre, je crois, dans le fil de cette hypothèse.

\* \* \*

On se prend à rêver d'une science de l'homme qui, après avoir tellement insisté sur les structures sociales, s'engagerait résolument dans la voie complémentaire : celle d'une connaissance d'ensemble des sociétés en regard de la dramatique de l'existence individuelle et du

reflux des générations. Pour y arriver, il faudrait prendre prioritairement en compte la suite des crises, des délais, des stratégies qui jalonnent les âges et les générations. Nul besoin de renvoyer à quelque *vécu* évanescent, car on retrouverait ainsi, mais sous un autre angle, les classes sociales, les paramètres économiques et politiques dont s'occupent les sciences des structures sociales. Même le cours de la grande histoire, celle qui [28] paraît dominer de haut nos destins personnels, s'en trouverait autrement éclairé. Par ces crises, ces délais, ces stratégies, tout au long de leur vie et par la suite des générations, les sujets historiques interprètent l'histoire : comment les scientifiques que nous sommes n'en prendraient-ils pas le relais, se reconnaissant sujets historiques eux aussi ?

### **NOTES**

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[29]

**Une société des jeunes ?**  
Première partie : Une société des jeunes ?

“Tant qu’ils choisiront de vieillir...  
Point de vue sur les aspirations  
des jeunes.”

**Léon BERNIER**

« Il semble à peu près certain aujourd'hui que la société industrielle se caractérise par une contradiction objective qui pèse surtout sur les jeunes... » Franco Ferrarotti (Unesco).

[Retour à la table des matières](#)

En dehors de l'inquiétude viscérale qui à un moment ou l'autre gagne tout parent qui s'interroge sur l'avenir de ses enfants, il est une angoisse plus collective qui, dans une société comme la nôtre, nous force à nous interroger sur les aspirations des jeunes. Les démocraties d'Occident reposent en effet sur un double credo : 1) que le progrès technologique n'a pas de limite, et 2) que les nouvelles générations vont accepter le même credo, avec tout ce qu'il implique d'assentiment idéologique quant à la structure économique et quant à la dynamique de la vie sociale.

Alors que le développement technologique risque tôt ou tard de faire éclater la planète ou encore d'en asphyxier les habitants, l'arrivée au monde de chaque nouvelle génération crée un autre type de risque qui concerne cette fois l'équilibre idéologique des sociétés actuelles. Même si l'on se plaît à répéter que mai 68 n'a finalement été qu'un feu de paille, que les anciens leaders de la contre-culture américaine ont vite réintégré



le système, que les ténors de nos luttes étudiantes sont maintenant devenus des « parvenus de la révolution tranquille », il nous en est resté le sentiment que le système de croyances qui maintient nos sociétés en place est extrêmement fragile et que la précaire unanimité qui en cimente les morceaux peut à tout moment s'effriter.

[30]

Certes, la conjoncture actuelle ne semble guère propice à un soulèvement collectif des jeunes, encore qu'il soit difficile de prévoir à l'avance le moment où de tels phénomènes peuvent se produire. Certains ont fait remarquer que les penseurs sociaux en étaient encore à réfléchir sur l'apolitisme des jeunes et sur la fin des idéologies alors que grondait déjà, dans les années 60, la révolte étudiante. Mais il est d'autres façons pour les jeunes de manifester leur désapprobation et d'évacuer leurs frustrations qui, pour être moins visibles (et peut-être parce que moins visibles) n'en sont pas moins le signe d'un état de déséquilibre des rapports sociaux. Malgré tout ce que l'on a pu dire de la capacité qu'ont nos sociétés de régulariser les tensions par le biais des « appareils idéologiques » et d'étouffer les révoltes par la « violence symbolique », il reste qu'à la base de la vie sociale il y a un contrat tacite entre l'individu et sa société, contrat que l'une et l'autre parties doivent minimalement respecter.

Ce contrat, bien sûr, ne comporte pas les mêmes termes pour tous au départ. Ces termes, on le sait, varient grandement selon la classe sociale, le sexe, l'appartenance ethnique, etc. C'est-à-dire que tous n'ont pas les mêmes chances objectives face aux différentes destinées qui s'offrent aux individus dans un contexte socio-historique donné ; mais tous non plus ne s'y engagent pas avec les mêmes attentes, ce qui fait que le sentiment de frustration se distribue en général un peu au hasard sur l'échelle sociale. Il a fallu que les femmes désirent occuper les mêmes places que les hommes dans l'économie pour que la discrimination sexiste dans le travail apparaisse comme une injustice à leur endroit. Il faudra sans doute attendre que toutes les femmes travaillent contre salaire et surtout gagnent autant que les hommes pour

qu'elles ressentent leur droit d'imposer le partage égal des tâches ménagères <sup>10</sup>.

La conscience d'un droit et la volonté d'agir en conséquence naissent de la rencontre d'un désir ou d'une aspiration avec une situation qui en empêche la réalisation. Concernant les jeunes et la conscience de leur place dans les rapports sociaux, il se pourrait bien que nous soyons tantôt à une croisée de chemins. Notre société, depuis quelques décennies, a libéré beaucoup d'aspirations ; voilà maintenant qu'elle ne remplit plus ses promesses. Ceux et celles qui ont eu la chance d'arriver au bon moment vont s'en tirer, mais, comme dit Bourdieu, il y a une génération qui est abusée <sup>11</sup>.

[31]

## ENTRE LE RÊVE ET L'UTOPIE

On ne peut prendre la mesure des aspirations actuelles des jeunes sans se donner un peu de recul dans le temps et sans élargir le champ de vision au-delà de ce seul groupe d'âge <sup>12</sup>. Les aspirations des jeunes, s'il en est, ne leur sont pas nées spontanément et ne leur sont pas

<sup>10</sup> Selon une récente étude sur les aspirations des adolescentes faite pour le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme (Baker, 1985), il semble bien qu'actuellement les femmes n'en soient pas encore là.

<sup>11</sup> « Le décalage entre les aspirations que le système d'enseignement produit et les chances qu'il offre réellement est, dans une phase d'inflation des titres, un fait de structure qui affecte, à des degrés différents selon la rareté de leurs titres et selon leur origine sociale, l'ensemble des membres d'une génération scolaire. Les classes nouvellement venues à l'enseignement secondaire sont portées à en attendre, par le seul fait d'y avoir accès, ce qu'il procurait au temps où elles en étaient pratiquement exclues (...). La déqualification structurale qui affecte l'ensemble des membres de la génération, voués à obtenir de leurs titres moins que n'en auraient obtenu la génération précédente, est au principe d'une sorte de désillusion collective qui incline cette *génération abusée et désabusée* à étendre à toutes les institutions la révolte mêlée de ressentiment que lui inspire le système scolaire » (Bourdieu, 1979, 159-164).

<sup>12</sup> On aura remarqué que pour les fins de ce texte, nous nous référons à une définition plutôt large de la jeunesse, sans d'ailleurs préciser ce qui distingue les phénomènes reliés au stade où en est rendu l'individu dans son cycle de vie et ceux qui relèvent de l'appartenance à sa génération.

réservées en exclusivité. Plutôt que de parler des aspirations des jeunes, il serait sans doute plus juste de s'interroger sur la participation des jeunes à la structure actuelle des aspirations.

C'est un lieu commun de rappeler que le Québec a connu, sur ce plan comme sur bien d'autres, de rapides et profonds changements, que Tremblay et Fortin (1964), dans leur célèbre étude, avaient résumés en évoquant le passage de « l'univers des besoins », typique d'un Québec encore traditionnel et pauvre, à « l'univers des aspirations », caractéristique d'un Québec déjà lancé sur les voies de la modernité et de la prospérité. Ce passage y était présenté comme un processus socioculturel éminemment positif collectivement et individuellement puisqu'il signifiait, selon les auteurs, le franchissement d'un seuil qualitatif dans le rapport et le contrôle que les individus et les familles entretiennent avec leurs conditions d'existence : « l'aspiration, soutenaient-ils, est la propension vers un but défini comme souhaitable et réalisable. Elle se traduit par un projet précis. Pénétrer dans l'univers des aspirations, c'est donc acquérir la possibilité de bâtir des projets susceptibles de se concrétiser dans un avenir prévisible » (p. 152). Par ailleurs, les auteurs adoptaient la thèse selon laquelle cette capacité d'atteindre à l'univers des aspirations est directement reliée au revenu dont dispose l'individu ou la famille, ce qui laissait entrevoir, pour l'ensemble de la société québécoise, une possible émancipation culturelle devant résulter du développement économique et de l'enrichissement collectif.

Tremblay et Fortin avaient cependant perçu que le même processus devant libérer les aspirations peut aussi engendrer du rêve. Déjà, au moment où ils avaient réalisé leur étude, 45 % des familles québécoises « rêvaient » de voir leurs fils (beaucoup moins leurs filles) fréquenter l'université (p. 227). Quelques années plus tard, rêves et aspirations scolaires avaient gagné toutes les couches sociales, et sans plus de discrimination ou presque à l'endroit des filles. Comme l'indiquent les résultats de l'enquête ASOPE, en 1972 plus de 80 % des parents espéraient que leurs enfants se rendent au moins jusqu'au cégep. Plus étonnante encore était la presque parfaite unanimité des aspirations professionnelles, très peu voulant voir leur enfant rester ouvrier, presque tous désirant qu'il choisisse une profession (Voir Tableau 1).

[32]

**Tableau 1***Aspirations professionnelles des parents (ASOPE-1972)*

Si cela ne dépendait que de vous, quel genre d'emploi aimeriez-vous que votre fils (fille) ait dans 15 ou 20 ans ?		
	Francophones	Anglophones
Travail technique	8,1	4,7
Ouvrier spécialisé ou contremaître	5,4	4,3
Directeur ou administrateur	2,6	1,3
Gérant	0,9	1,3
Propriétaire	1,0	0,9
Ouvrier semi-spécialisé	0,3	0,2
Service	0,3	0,4
Protection	0,6	0,4
Travail de bureau	16,5	5,9
Représentant de commerce	0,2	0,6
Propriétaire ou gérant de ferme	0,1	0,0
Employé de ferme	0,0	0,0
Ouvrier ou manœuvre	0,0	0,2
Professions	32,3	44,4
Autre travail professionnel	31,9	35,3
<b>N</b>	<b>1 252</b>	<b>529</b>

Source : ASOPE 1974-11.

Ce n'est certes pas ce résultat qu'escomptait le ministère de l'Éducation du Québec en lançant son « Qui s'instruit s'enrichit ». L'objectif du MÉQ n'a jamais été l'éducation la plus longue pour tous. Pour s'en convaincre, il suffit de relire quelques passages du *Rapport Parent* dont celui-ci : « ... la proportion des élèves destinés à poursuivre des études jusqu'au niveau supérieur peut constituer de 12 à 30 pour cent de la population, selon les critères utilisés. De 70 à 88 pour cent des élèves se prépareront à la vie ailleurs que dans les établissements d'enseignement supérieur » (t. 2, p. 47). L'utopie de la réforme scolaire — parce qu'il y en avait effectivement une — était plutôt de revaloriser le travail manuel, ce que devait permettre, croyait-on, le regroupement en une même institution, l'école secondaire polyvalente, des filières

d'enseignement conduisant respectivement aux métiers manuels et aux études supérieures. Ainsi pouvait-on lire, toujours sous la plume des réformateurs du système d'enseignement, que « tous les élèves, quelle que soit leur orientation future, fréquenteront ensemble les ateliers techniques, les élèves de métier y étant sans doute supérieurs aux autres quant à l'habileté manuelle et aux qualités artisanales, ce qui préviendra chez les uns et chez les autres les complexes de supériorité ou d'infériorité intellectuelle ou sociale » (*Ibid.* p. 53).

[33]

Entre les rêves des parents et l'utopie de la réforme, les jeunes, eux, n'ont guère eu d'autre choix que de se donner une vision du monde tout empirique et pragmatique, et de prendre à charge d'adapter leurs aspirations aux structures sélectives de l'école et aux conditions réelles de travail dans une économie où l'on exige de plus en plus de diplômes, même si la majorité des emplois en début de carrière sont demeurés des emplois manuels ou non qualifiés. À ce sujet, on consultera, entre autres, les données compilées par Garon-Audy *et al.* (1979) sur l'évolution des types d'emplois des nouveaux mariés au cours de la période 1954-1974.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, on doit d'abord admettre que le fait d'aligner ses aspirations sur les destins sociaux dotés du plus haut niveau de prestige est bien davantage la marque d'une culture adulte que celle d'une culture jeune. Comme le font voir les études sur les aspirations scolaires et professionnelles des jeunes — dont le principal exemple au Québec demeure l'enquête ASOPE (Bélanger-Rocher) — ces aspirations se cristallisent très tôt dans le cycle de vie, soit au début de l'adolescence ; elles ne sont pas homogènes mais hétérogènes ; et cette hétérogénéité correspond elle-même à la diversité des milieux sociaux d'origine, de même qu'au partage des sexes (Tableaux 2 et 3).

Ces observations statistiques de l'enquête ASOPE sont confirmées par les résultats d'études européennes du même type, comme celle de Gokalp (1981) en France, ou plus qualitatives par leur approche comme celles de Willis (1977) en Angleterre ou de Grootaers (1984) en Belgique. À propos des projets d'avenir des jeunes, Grootaers dit ce qui suit : « À douze ou treize ans, les jeunes interrogés expriment clairement un projet scolaire et/ou professionnel marqué

culturellement. Dans la plupart des cas, ils se réfèrent soit implicitement soit explicitement à un membre de leur entourage immédiat qu'ils prennent comme modèle » (p. 181). Plus près de nous, l'étude citée de Baker arrive aux mêmes conclusions : « En définitive, nous revenons toujours à l'importance du milieu socio-économique de la famille dans le choix d'une profession. Les adolescents des deux sexes avaient tendance à choisir un emploi semblable à celui d'un(e) ami(e) de la famille ou de leurs parents. Par exemple, ceux et celles dont le père était médecin voulaient souvent devenir médecins. Ceux et celles dont le père était ouvrier optaient pour un métier spécialisé ou un travail de bureau, selon le sexe de l'adolescent... » (p. 113).

[34]

**Tableau 2**  
Aspirations professionnelles « idéales » (id.) et « réalistes » (ré.) à douze ans chez les *garçons*, selon l'occupation du père (ASOPE-1972)

Aspirations professionnelles (% vertical)	OCCUPATION DU PÈRE															
	Professionnel		Administrateur		Semi-professionnel		Col blanc		Ouvrier spécialisé		Ouvrier non spécialisé		Agriculteur		TOTAL	
	id.	ré.	id.	ré.	id.	ré.	id.	ré.	id.	ré.	id.	ré.	id.	ré.	id.	ré.
Professionnel	57	54	40	39	40	36	40	29	28	21	22	18	12	6	32	25
Administrateur	5	5	11	10	7	7	7	8	9	7	10	11	4	5	8	8
Semi-professionnel	21	18	27	18	29	14	17	12	21	18	22	17	11	13	20	16
Col blanc	0	1	3	5	5	10	10	17	5	5	6	7	4	5	6	8
Ouvrier (et trav. des services) spécialisé	8	7	12	16	7	12	19	22	30	31	31	24	38	34	24	24
Ouv. (et trav. des services) non spécialisé	1	2	4	5	0	2	2	3	4	5	6	11	5	8	4	6
Agriculteur	0	0	1	2	7	2	1	1	0	1	2	1	23	25	3	3
Autre ; ne sait pas	8	13	2	3	5	17	4	8	4	12	2	10	3	5	4	10

Source : L. Bernier (inédit).

N = 1 123

[35]

**Tableau 3**

Aspirations professionnelles « idéales » (id.) et « réalistes » (ré.) à douze ans chez les *filles*, selon l'occupation du père (ASOPE-1972)

Aspirations professionnelles (% vertical)	OCCUPATION DU PÈRE															
	Professionnel		Administrateur		Semi professionnel		Col blanc		Ouvrier spécialisé		Ouvrier non spécialisé		Agriculteur		TOTAL	
	id.	ré.	id.	ré.	id.	ré.	id.	ré.	id.	ré.	id.	ré.	id.	ré.	id.	ré.
Professionnelle	42	29	20	17	21	9	20	14	10	9	8	4	5	3	14	10
Administratrice	2	2	0	1	2	0	0	1	1	1	0	1	0	0	0	1
Semi-professionnelle	40	48	47	42	34	46	41	36	40	34	43	34	44	39	41	36
Col blanc	3	11	14	15	25	17	17	25	21	24	20	35	21	25	19	25
Ouvrier (et trav. des services) spécialisée	11	0	13	13	17	15	17	14	24	21	23	18	26	25	21	18
Ouv. (et trav. des services) non spécialisée	0	3	1	2	0	6	1	0	2	4	2	3	2	1	2	2
Agricultrice	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autre ; ne sait pas	0	6	4	10	2	6	3	9	3	8	3	5	1	6	3	7

**N = 1 569**



[36]

Qui plus est, non seulement les aspirations professionnelles sont-elles très tôt différenciées, et suivant une logique qui semble davantage celle de la fidélité aux origines que celle de la « distinction » (malgré tout le respect que nous avons pour Bourdieu), mais elles deviennent, sitôt formulées — à douze ans avons-nous dit mais peut-être même avant — des *opérateurs pratiques* dans la structuration subséquente des destins. À l'examen des Tableaux 2 et 3, on pouvait déjà remarquer le faible écart observable entre les aspirations « idéales » et « réalistes » que les jeunes expriment au sortir de l'enfance ; cela pouvait laisser entendre que, dès cet âge, ils vivent de façon très concrète et avec énormément de lucidité <sup>13</sup> les problèmes qui concernent l'engagement de leur avenir, à tout le moins de leur avenir professionnel. Avec le Tableau 4, il est permis de conclure que chez bien des adolescents les aspirations professionnelles ont le caractère de véritables projets en fonction desquels ils organisent leur itinéraire scolaire et, partant, délimitent fort précocement tout un pan de leurs conditions futures d'existence.

Que les aspirations professionnelles de la prime adolescence aient une telle portée est plutôt ahurissant, mais n'est rien moins que la réponse parfaitement adaptée des jeunes — chacun tenant compte des contraintes et des avantages propres à sa condition d'origine — aux impératifs de la division du travail et aux mécanismes qui aujourd'hui prévalent dans l'attribution des fonctions économiques et des statuts sociaux (Voir Tableau 4).

Cet embrigadement précoce des jeunes dans la préparation de leur avenir professionnel n'est certainement pas sans conséquences sur leur façon de vivre l'expérience scolaire et de définir leurs attentes vis-à-vis de l'école. Indépendamment de la passion de connaître qu'on ne peut pas postuler moindre aujourd'hui qu'hier, les jeunes, du fait qu'ils sont dès le secondaire appelés à s'inscrire dans une filière et à en assumer les conséquences à long terme, risquent d'être particulièrement exigeants par rapport à la valeur d'usage qu'il est possible de tirer d'un

---

<sup>13</sup> Cette lucidité est mise en évidence dans à peu près toutes les analyses qui procèdent de témoignages recueillis auprès des jeunes. Dumas, Rochais et Tremblay (1982) en ont fait le titre de leur synthèse sur le profil socioculturel des jeunes en parlant d'*une génération silencieusement lucide*.

apprentissage technique (Fournier, 1980), du pouvoir de négociier que peut éventuellement leur donner tel choix de cours, de la valeur d'échange que pourra leur apporter au bout du compte leur diplôme (Bourdieu et Boltanski, 1975) <sup>14</sup>. Si l'on fait vivre aux jeunes des problèmes d'adultes, il ne faut pas se surprendre d'en obtenir des réponses d'adultes.

---

<sup>14</sup> Combien de professeurs restent quotidiennement ébahis d'entendre leurs meilleurs étudiants, leurs étudiants les plus motivés, négociier serré, et dès le début du baccalauréat, la moindre fraction de note en vue d'accroître leur moyenne pour éventuellement entrer en maîtrise et y obtenir une bourse.

[37]

**Tableau 4**

Aspirations professionnelles « réalistes » à douze ans et cheminement scolaire subséquent, chez les garçons (G) et chez les filles (F) (ASOPE-cohorte 1)

Aspirations professionnelles		CHEMINEMENT SCOLAIRE ( % HORIZ.)		
		Se rend au cégep	Termine le secondaire	Ne termine pas le secondaire
Professionnel	G.	72	21	7
	F.	70	26	4
Administrateur	G.	42	37	20
	F. *	55	45	0
Semi-professionnel	G.	51	38	11
	F.	53	34	13
Col blanc	G.	45	39	16
	F.	30	53	13
Trav. des serv. spécialisé	G.	25	43	32
	F.	28	48	24
Ouvrier spécialisé	G.	25	44	31
	F. •	14	29	57
Ouv. (et t. des serv.) non spécialisé	G.	18	53	29
	F.	16	32	52
Agriculteur	G.	20	60	20
	F.	33	66	0
<b>Total</b>	<b>G.</b>	<b>44</b>	<b>37</b>	<b>19</b>
	<b>F.</b>	<b>42</b>	<b>41</b>	<b>17</b>

\* Les pourcentages sont calculés, pour ces trois catégories d'aspirations féminines, sur des fréquences très petites. N = 2 826

## MORATOIRE OU VIEILLISSEMENT PRÉCOCE ?

« Chaque société et chaque culture, soutient Erikson (1972), institutionnalise un certain moratoire pour la majorité de la population jeune » (p. 164). L'auteur définit comme suit ce qu'il entend par moratoire :

Un moratoire est une période de délai accordé à quelqu'un qui n'est pas encore prêt à faire face à une obligation ou imposé à celui qui aurait besoin de prendre son temps. Par moratoire psycho-social, nous entendons alors un délai pour des engagements d'adulte, et [38] cependant ce n'est pas seulement un délai. C'est une période caractérisée par une marge d'options diverses, accordée par la société, et par un comportement ludique provocateur de la part des jeunes, comportement qui conduit souvent cependant à un engagement profond encore que passager chez ces mêmes jeunes, et se termine du côté de la société, par une confirmation plus ou moins solennelle de cet engagement (p. 164).

Cette problématique du moratoire psycho-social a été et demeure une idée généreuse d'adulte de bonne volonté, mais ne doit pas servir à camoufler la situation réelle que vit la majorité des jeunes et pas plus celle qui caractérise aujourd'hui l'âge adulte. La jeunesse, il faut bien l'admettre, n'est pas synonyme d'insouciance et d'irresponsabilités ; par contre, l'entrée dans les rôles qui définissent le statut d'adulte (rôles qu'Alain Girard dans sa préface au livre de Gokalp (1981) résume par le choix d'un métier, le choix d'un logement et le choix d'un conjoint) n'a plus autant qu'avant le caractère d'un engagement définitif et exclusif. Sans forcément aller dans le sens d'Alzon (1977) selon qui la société de consommation entraîne nécessairement avec elle l'« immaturité » des individus qu'ils soient jeunes ou adultes, et sans non plus adopter le point de vue de Lasch (1979) lorsqu'il affirme sans nuances que la société bourgeoise nord-américaine a fait de nous des « personnalités narcissiques » ayant perdu « notre aptitude à nous intéresser à quoi que ce soit d'autre que notre moi » (p. 126), on perçoit effectivement des indices selon lesquels l'état adulte ne se définit plus seulement par l'aménagement d'un équilibre entre deux ordres de responsabilités : les servitudes et implications publiques (travail ;

participations sociales) d'une part, les devoirs et attachements privés (famille ; vie de couple) d'autre part, mais qu'il comporte aussi sa zone propre d'irresponsabilité qu'il vaudrait mieux qualifier de responsabilité à l'égard du moi <sup>15</sup>.

Ce que l'on avait cru être le propre de l'adolescence, puis de la « post-adolescence » (Le Bras 1983 ; Chamboredon 1985), c'est-à-dire cette liberté consentie par la société de pouvoir s'occuper de soi-même et de prendre le temps d'écouter ses angoisses semble maintenant faire partie de l'ordinaire de la vie adulte. Paradoxalement, toutefois, il est peut-être devenu plus difficile aux jeunes de profiter réellement et en toute quiétude des années de grâces qui leur sont en principe allouées. Nous avons vu plus haut à quel point les jeunes étaient dès l'âge de douze ans inscrits dans un processus de définition d'eux-mêmes axé sur le monde du travail. Les quelques études concernant le budget-temps des jeunes indiquent pour leur part, comme le font remarquer [39] Dumas, Rochais et Tremblay (1982), que « le temps des études n'est pas la partie de plaisir qu'on imagine facilement » (p. 63). Ces auteurs estiment à près de 40 par semaine la moyenne d'heures d'étude d'un cégépien. Ils ajoutent également que selon les chiffres disponibles, près de la moitié des étudiants de cégep « cumulaient un emploi régulier ou occasionnel avec leurs études » (p. 62). La rareté des emplois, surtout pour ceux qui n'ont pas terminé le secondaire (Corbeil 1980), mais même pour ceux qui détiennent une formation professionnelle de niveau cégep ou encore un diplôme universitaire relié aux secteurs mous de l'économie (André Noël, *La Presse*, 13 et 15 juillet 1985), oblige également bien des jeunes à accepter à peu près n'importe quel travail ne serait-ce que pour accumuler cette « expérience » du marché du travail que les employeurs s'acharnent de façon tout à fait irrationnelle (ou machiavélique) à exiger d'eux alors qu'ils ont 25 ans, 20 ans, 18 ans ! Ce consentement des jeunes à remplir des emplois souvent pénibles et sous-payés est d'autant plus remarquable qu'il provient d'une génération qui, peut-on lire (Girard, Gauthier et Vinet 1978 ; Sartin 1977) n'a pas intégré la mystique du labeur et s'est

---

<sup>15</sup> Que l'on pense ici aux années sabbatiques, aux congés sans solde, mais aussi aux commissions de santé et sécurité au travail, toutes traces institutionnelles de ce souci (perçu de plus en plus comme légitime) à l'endroit de sa propre personne. Peut-être est-ce là, d'ailleurs, un acquis de civilisation que l'on doit en particulier au féminisme.

psychologiquement préparée à un travail qui sache rejoindre les intérêts de l'individu, qui soit rétribué à la mesure de l'effort fourni et qui puisse respecter les droits de la personne.

Ces « compromis » au travail laborieux, mais plus globalement la contribution massive que les jeunes apportent à l'effort collectif, que ce soit par les études (qui de plus en plus ont le statut d'étape préparatoire au travail) ou par le travail « productif » proprement dit, trouvent évidemment leur explication dans le fait que ces activités répondent soit au désir immédiat de jouir d'une relative indépendance économique, soit à l'espoir de pouvoir un jour réaliser la carrière pour laquelle on s'est préparé, soit à la nécessité de se donner le maximum de chance pour affronter la vie et notamment pour fonder une famille, ce qui semble être encore la priorité numéro un des jeunes (ASOPE 1974-1 ; Baker 1985, etc.). Dans tous les cas, cela témoigne du sérieux de leur projet d'existence ; cela indique que peu hésitent à gruger sur le « temps à soi » ; cela veut dire que la majorité des jeunes se comportent très tôt en adultes.

Quant à ceux qui choisissent de vivre le stéréotype de l'adolescence insouciant, ils courent le risque de la payer cher, surtout s'ils sont de classe populaire, mais même s'ils sont de famille aisée. D'abord, malgré tout ce que l'on dit du « laisser-faire » qui est censé prévaloir dans le système d'enseignement, l'étau scolaire se resserre tôt ou tard [40] sur les dilettantes en restreignant leurs possibilités de choix, en les mettant sur des voies d'évitement, et en sapant éventuellement même leurs chances d'effectuer plus tard un retour aux études. Le couperet des parents ne tarde pas lui non plus à tomber. Si, aujourd'hui, les jeunes cohabitent plus longtemps avec leurs parents (Le Bras) et peuvent compter la plupart du temps sur leur appui financier et moral pour tout ce qui concerne la préparation de leur « entrée dans la vie », peu de parents par contre acceptent d'entretenir leurs enfants « à ne rien faire ». On a même entendu récemment une dame française venir faire la promotion de son livre où elle encourage les parents à « foutre » leurs enfants à la rue.

Pas fous, la plupart des jeunes s'arrangent pour répondre au moins minimalement à ce que l'on attend d'eux, en fonction des moyens que leur fournit leur milieu et conformément aux aspirations personnelles que leur propre cheminement les aura amenés à se donner. Le résultat s'appelle reproduction sociale.

\* \* \*

À tout cela, il y a une contrepartie et il n'est pas sûr que nos sociétés, actuellement, y répondent adéquatement.

On ne peut demander aux jeunes d'investir dans l'avenir sans leur fournir d'abord le minimum de garantie qu'il y aura un avenir, et deuxièmement sans leur permettre d'y participer le moment venu. Or, chez les 15-25 ans, les taux de chômage se maintiennent depuis quelques années autour de 20 %.

On ne peut pas faire reposer tout le poids du processus d'attribution des statuts sociaux sur des aspirations d'enfance sans permettre à chacun de revenir éventuellement sur ses choix et de se réorienter. Or, dans un document officiel du ministère de l'Éducation du Québec (1979), on lit en page 147 :

Au 30 septembre 1977, sur 8 840 élèves ayant reçu l'enseignement professionnel court, seulement 1 411 ont la possibilité de poursuivre leur formation au professionnel long et ce, dans deux secteurs seulement. Les élèves du professionnel court doivent reprendre une ou plusieurs années complètes, s'ils désirent poursuivre leur formation générale. Les taux de passage du secondaire professionnel au niveau collégial sont respectivement de 4,2 %, 4,8 %, et 5,6 % pour les années 1974, 1975 et 1976.

[41]

Gokalp estime pour sa part à 25 % le nombre de jeunes de moins de 25 ans, le plus souvent parmi les moins scolarisés, qui regrettent leur orientation professionnelle (p. 65).

On ne peut pas, toute la durée de l'adolescence, drainer l'énergie et canaliser la passion des jeunes dans des filières de formation qui vont s'avérer des culs-de-sac professionnels. Or, pour les diplômés en éducation qui sortent d'année en année des universités, il n'y a pratiquement plus de débouchés. La situation est identique pour plusieurs détenteurs de diplômes d'enseignement collégial ou universitaire, sans parler de ceux du secondaire.

On ne peut pas demander aux jeunes qu'ils assument personnellement la responsabilité de leurs erreurs et de leur insouciance, en plus de subir professionnellement les aléas d'un développement techno-capitaliste incontrôlé sans leur accorder plein droit aux privilèges d'adultes. Or, sauf exceptions récentes, les jeunes n'ont pas encore droit à l'égalité de l'aide sociale.

On pourrait multiplier les exemples de « ruptures de contrat » de la part de la société à l'endroit des jeunes. Le principal, il faut le répéter, demeure l'inefficacité des pouvoirs actuels à donner aux jeunes le travail et la qualité de travail qui leur sont dus. Tout le reste en découle.

[42]

## **NOTES**

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.



[43]

## TRAVAUX CITÉS

ALZON, Claude, *La mort de pygmalion : essai sur l'immaturation de la jeunesse*, Paris, Maspéro, 1974,

ASOPE, *Analyse descriptive des données de la première cueillette*, Fac. des Sc. de l'éducation, Université Laval, Dépt. de sociologie, Université de Montréal, 1974, volume 1 : les étudiants ; volume 2 : les parents.

BAKER, Maureen, « *Quand je pense à demain...* » *Une étude sur les aspirations des adolescentes*, Ottawa, Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, 1985.

BOURDIEU, Pierre, *La distinction*, Paris, Minuit, 1979.

BOURDIEU, Pierre et Luc BOLTANSKI, « Le titre et le poste », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2 (mars 1975) 95-107.

CHAMBOREDON, Jean-Claude, « Adolescence et post-adolescence : la « juvénisation ». Remarques sur les transformations récentes des limites et de la définition sociale de la jeunesse », dans A-M. ALLÉON *et al* (éd.). *Adolescence terminée, adolescence interminable*. Colloque national sur la post-adolescence, Paris, PUF, 1985.

CORBEIL, Paul, « L'abandon scolaire et le marché du travail », *Critère*, 29, août 1980, 43-60.

DUMAS, Suzanne, Gérard ROCHAIS et Henri TREMBLAY, *Une génération silencieusement lucide !* Québec, Gouvernement du Québec, 1982.

ERIKSON, Erik, *Adolescence et crise*, Paris, Flammarion, 1972.

FERRAROTTI, Franco, « L'emploi des jeunes en Europe : problèmes et perspectives » dans UNESCO, *Jeunesse et travail, l'incidence de la situation économique sur l'accès des jeunes à l'éducation, la culture, le travail*, 1979.

FOURNIER, Marcel, *Entre l'école et l'usine*, Montréal, Albert Saint-Martin/CEQ, 1980.

GARON-AUDY, Muriel, Jacques DOFNY et Alberte ARCHAMBAULT, *Mobilités professionnelles et géographiques au Québec, 1954-64-74*, Montréal, ministère des Affaires sociales, nov. 1979.

GIRARD, Michel, HERVÉ Gauthier et Alain VINET, *Les jeunes Québécois et le travail*, Québec, OPDQ, 1978.

GOKALP, Catherine, *Quand vient l'âge des choix*, Paris, PUF, INED, 1981.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *L'école québécoise : énoncé de politique et plan d'action*. Québec, MÉQ, 1979.

GROOTAERS, Dominique, « Les jeunes, l'école, la formation », dans *Culture mosaïque*, Bruxelles, Vie ouvrière, 1984, p. 172-193.

[44]

LASCH, Christopher, *Le complexe de Narcisse*, Paris, Robert Laffont, 1979.

LE BRAS, Hervé, « L'interminable adolescence ou les ruses de la famille », dans *Le Débat*, « Entrer dans la vie aujourd'hui », n° 25 (mai 1983), Gallimard, 118-125.

NOËL, André, « Les cégeps proposent des cours professionnels sans débouchés », *La Presse*, samedi, 13 juillet 1985, p. 1 ; « Emplois : un avenir peu enviable guette les finissants universitaires », *La Presse*, lundi, 15 juillet 1985, p. 1.

*Rapport de la commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec*, Québec, 1964, tome 2, ch. II : « Les structures proposées ».

SARTIN, Pierrette, *Jeunes au travail/Jeunes sans travail*, Paris, Les Éditions d'organisation, 1977.

TREMBLAY, Marc-Adélar et Gérald FORTIN, *[Les comportements économiques de la famille salariée du Québec](#)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1964.

WILLIS, Paul, *Learning to Labour : How working class kids get working class jobs*, Westmead, Saxon House, 1979.

[45]

**Une société des jeunes ?**  
Première partie : Une société des jeunes ?

## “Les modes de vie des jeunes.”

**Jacques LAZURE**

[Retour à la table des matières](#)

Il est possible et utile d'analyser la situation des jeunes de façon globale, dans la perspective synthétique du phénomène social contemporain de la jeunesse et de ses principales caractéristiques. Mais parler de modes de vie des jeunes, c'est nécessairement se situer dans un contexte de pluralité et de fragmentation où non seulement plusieurs modes de vie sont théoriquement possibles mais où aussi ils existent effectivement.

Un mode de vie, dans une société, représente un découpage particulier, une configuration spéciale du réel selon laquelle un certain nombre de personnes vivent leur existence d'une manière qui leur est propre et typique. À cet égard, un mode de vie, un peu comme une idéologie qui n'existe jamais toute seule, renvoie toujours à au moins un autre mode de vie, sinon à plusieurs autres, surtout dans le cas des sociétés industrielles complexes, multiformes et hautement différenciées.

C'est ce qui se produit chez les jeunes du Québec. Nous y avons constaté au moins six modes de vie différents. Sur la base d'une étude exploratoire de type global effectuée, dans les années 1981 et 1982, auprès des jeunes de 12 à 20 ans du quartier du plateau Mont-Royal de la ville de Montréal, il nous a été loisible de vérifier la diversité des modes ou genres de vie qu'y mènent les jeunes. Il n'est pas question, ici, de prétendre que le plateau Mont-Royal constitue un échantillon

représentatif du Québec. C'est un quartier spécial à maints égards. Mais il est raisonnable d'extrapoler, ne serait-ce qu'à titre hypothétique, que les six modes de vie repérés chez les jeunes se retrouvent aussi à l'échelle du Québec, même si ce n'est pas dans des proportions [46] identiques à celles du plateau Mont-Royal, lue caractère légitime de cette extrapolation se fonde sur le contenu même de ces modes de vie que, d'après notre connaissance générale des jeunes approfondie depuis plus de 20 ans, l'on peut retracer un peu partout au Québec.

Le mode de vie, pour nous, se définit par deux éléments principaux : d'abord, une orientation de fond qui caractérise et unifie la vie d'une personne ; puis, un ensemble de comportements extérieurs et d'attitudes intérieures qui vont dans le sens de cette orientation.

Dernière remarque préliminaire : les six modes de vie dont nous parlons se rapportent à ceux que mènent les jeunes de 16 à 20 ans du plateau Mont-Royal que nous avons étudiés.

## LES SIX MODES DE VIE ET LEUR JUSTIFICATION THÉORIQUE

Les six modes de vie en question sont ceux de l'intégration à la société adulte, de la lutte sociale, de la marginalisation « autonomisante », de la délinquance, de la recherche du plaisir et de la « victimisation » sociale.

Le premier mode de vie, celui de l'intégration à la société adulte, implique que les jeunes acceptent généralement de fonctionner à l'intérieur de la société telle qu'elle est définie, construite et régie par les adultes. Ils souscrivent (bien que l'on trouve ici des nuances importantes dont nous parlerons tantôt) à l'ensemble des valeurs qui animent la société adulte, des objectifs qu'elle poursuit, des structures et des institutions qu'elle a mises en place, et des normes qui réglementent son action sociale. Par ce mode de vie, les jeunes se préparent « sérieusement » à leurs futurs rôles d'adultes et s'insèrent progressivement dans la « grande » société.

Le deuxième mode de vie, celui de la lutte sociale, se construit autour de formes de combat et d'engagement social que mènent les

jeunes contre la société adulte. Ils contestent cette dernière en s'objectant à ses postulats fondamentaux et en se mesurant à elle sur son propre terrain. Par ce mode de vie, les jeunes consacrent leurs efforts à donner de nouvelles bases à la société adulte, à la transformer profondément dans ses valeurs, ses objectifs, ses structures institutionnelles et ses normes d'action. Leur optique de combat et leurs luttes concrètes sont directement et immédiatement sociales.

[47]

La perspective du troisième mode de vie, celui de la marginalisation « autonomisante », est tout à fait différente. Elle implique elle aussi, il est vrai, un refus conscient et explicite, comme dans le deuxième mode de vie, de certaines des valeurs de base de la société adulte, de certains de ses objectifs, structures et normes. Mais le troisième mode de vie ne s'engage pas directement dans le combat social et la transformation de la société. Ses préoccupations et son action se concentrent plutôt sur la modification de la personne elle-même et de son style de vie immédiat. Dans ce mode de vie, les jeunes se désengagent des circuits « normaux » de la société et cherchent à « s'autonomiser » personnellement dans des pratiques marginales ou alternatives.

Dans le quatrième mode de vie, celui de la délinquance, les jeunes centrent leurs intérêts et leurs activités sur l'action criminelle proprement dite, quel qu'en soit son degré d'intensité ou de déviance. Ce mode de vie se caractérise par l'emploi de moyens d'action ou de méthodes qui vont à l'encontre des prescriptions de la loi et des règlements. Ces méthodes illégales ou criminelles constituent le point d'unité et le trait spécifique du quatrième mode de vie, peu importe, en un sens, les finalités concrètes poursuivies par les jeunes eux-mêmes dans leur action délinquante.

Le cinquième mode de vie, celui de la recherche du plaisir, se polarise autour de la quête immédiate, *hic et nunc*, de la jouissance matérielle, des sensations fortes, des expériences et aventures « trippantes ». Les jeunes emploient le plus clair de leurs énergies à avoir du « fun », à profiter sans tarder des plaisirs concrets de la vie, sans trop de préoccupations du lendemain et de leur préparation à leurs rôles sociaux d'adultes. Nous sommes jeunes, semblent-ils dire, et nous exploitons le plus possible la marge de manœuvre que nous laisse cette situation temporaire, faite pour être vécue dans un plaisir intense, en

dehors des contraintes et des obligations qu'imposent les responsabilités sociales. « Il faut que jeunesse se passe » et s'amuse !

Enfin, le sixième mode de vie, celui de la « victimisation » sociale, se distingue par l'état quasi chronique de faiblesse et de désarticulation personnelle et sociale qu'affichent ceux qui le partagent. Il nous met en présence de jeunes ni plus ni moins qu'exclus du courant « normal », du « *main stream* » de la société, par des conditions de vie dont ils sont victimes et qu'ils ne parviennent pas à surmonter. Ils ballottent à droite et à gauche, ils sont continuellement empêtrés et la majeure partie de leurs efforts consiste à survivre au sein des difficultés qui [48] les assaillent. Ce n'est pas le plaisir qui motive et unifie leur vie, loin de là ! Ils sont plutôt pris dans l'expérience de vivoter au jour le jour, en dehors des bénéfiques « normaux » que peut procurer la société. Ils vivent la condition objective, plus ou moins ressentie subjectivement, de « victimes » de la société.

Par rapport à la société adulte, ces six modes de vie se regroupent en trois grandes catégories : celle qui accepte généralement cette société et qui, en gros, s'y conforme ; celle qui la refuse pour une raison ou pour une autre, à un niveau ou à l'autre ; celle qui passe à côté d'elle, qui ne concorde pas avec elle, avec ses attentes et ses besoins. Dans la première catégorie, se loge évidemment le premier mode de vie : celui de l'intégration à la société adulte. Dans la deuxième catégorie, on trouve trois modes de vie : 1° celui de la lutte sociale, impliquant un refus des valeurs et des fins de la société adulte, refus qui se manifeste sous la forme d'un combat et d'un engagement portant sur le social ; 2° celui de la marginalisation « autonomisante », impliquant lui aussi un refus des valeurs et des fins de la société adulte, mais refus qui se manifeste cette fois sous la forme d'une recherche hors cadre de l'autonomie personnelle face à la société ; 3° celui de la délinquance dont le refus de la société adulte ne se situe plus au niveau de ses valeurs et de ses fins, mais à celui de ses moyens d'action qui sont rejetés pour laisser place à des moyens illégitimes et criminels. Quant à la troisième catégorie, elle comprend les deux autres modes de vie : 1° celui de la recherche du plaisir, par lequel les jeunes se mettent en retrait de la société adulte en accordant à l'hédonisme, différemment de ce que fait la société, la place centrale et primordiale de leur vie ; 2° celui de la « victimisation » sociale, par lequel les jeunes sont mis en retrait de la

société adulte en étant victimes de conditions sociales que cette société adulte elle-même ne juge pas « normales » et conformes à ses attentes.

Théoriquement, ces six modes de vie, ainsi que les trois grandes catégories qui les regroupent, s'articulent à une approche analytique de la jeunesse que nous voulons tridimensionnelle et dans laquelle joue une dialectique incessante entre les trois éléments qui la composent. Ces trois éléments en question sont : un statut économique et social de la jeunesse qui se caractérise par la faiblesse et la dépendance ; un bouillon de culture de la jeunesse qui met en évidence, plus qu'ailleurs, un certain nombre de valeurs jugées importantes ; et une insertion forcée de la jeunesse dans des structures institutionnelles adultes.

[49]

### *Statut économique et social de la jeunesse*

Le statut économique et social de la jeunesse révèle des signes non équivoques de faiblesse et de dépendance. Sur le plan économique, les jeunes (plus spécialement ceux de 16 à 24 ans) représentent une catégorie de personnes particulièrement démunies de ressources financières. Selon les groupes d'âge et les régions, le taux de chômage oscille chez eux entre 18 % et 30 %, depuis au moins une bonne douzaine d'années. La crise économique sérieuse que nous vivons depuis environ cinq ans n'a fait qu'accentuer le phénomène, chez les jeunes, d'un chômage chronique qui se situe régulièrement au double de celui de la population active en général. La plupart des quelque 150 000 jeunes assistés sociaux de moins de 30 ans croupissent, avec leur maigre pitance, dans des conditions discriminatoires de pauvreté. La majorité des jeunes ne vont pas au-delà du niveau secondaire de scolarité. Ils sont alors en butte aux difficultés économiques qu'occasionnent des emplois précaires et insignifiants, des tâches à temps partiel et peu rémunérées. Pour ceux qui poursuivent leurs études au cégep ou à l'université, la dépendance économique est forte vis-à-vis de la famille ou du système de prêts et bourses du gouvernement. En tout état de cause, les jeunes n'ont pratiquement aucune prise sur les structures économiques de la société. Encore plus que tout travailleur

adulte, en raison de leur inexpérience et de leur faible pouvoir de pression, ils les subissent et sont à leur complète merci.

Sur le plan social, le statut des jeunes en est un de dépendance structurelle vis-à-vis des adultes et de leurs diverses formes de pouvoir. Même si les jeunes de moins de 18 ans se sont vus reconnaître, par la loi 24 et sa révision récente, certains droits à être protégés et à ne pas être traités en adultes criminels, même si le gouvernement, il y a deux ans, a consacré légalement un certain pouvoir aux associations étudiantes, il n'en reste pas moins que, dans l'ensemble, le statut social de la jeunesse ne signifie pas grand-chose aux yeux de la société adulte. Partout, dans les structures institutionnelles où ils doivent s'insérer, leur pouvoir d'influence et de décision demeure faible, hormis peut-être dans la famille où, pour un certain temps, ils peuvent faire sentir leur poids sur les parents ou même les manipuler. À l'école, au travail, sur la scène sociale et politique, ils sont dépendants et peu écoutés ; encore moins jouissent-ils d'un pouvoir de décision réel.

Une des raisons profondes de cet état de choses tient, croyons-nous, au fait que la société considère encore la jeunesse avant tout comme [50] une simple préparation à la vie adulte, comme un lieu de passage et de transition où elle n'a rien d'autre à faire que de se former à assumer les rôles adultes futurs, à exercer plus tard la pleine responsabilité et citoyenneté d'homme adulte. La jeunesse n'est pas perçue comme un lieu social propre, valable en lui-même et pour lui-même, et capable d'exercer, à ce titre, une influence et un pouvoir significatifs dans notre société. Une condition sociale, ainsi fondée sur une qualité d'être jugée comme purement transitive, ne peut jamais représenter un statut social solide et valable dans une société.

### *Culture typique de la jeunesse*

Le deuxième arrière-plan à partir duquel nous justifions théoriquement les six modes de vie des jeunes concerne le monde culturel propre dans lequel la jeunesse baigne et les valeurs qu'elle privilégie tout spécialement. Il faut bien comprendre, toutefois, que ces valeurs ne constituent pas en tant que telles le lot exclusif des jeunes, même si elles sont particulièrement soulignées par eux. C'est une



question d'accentuation ou de prédominance, plus que de spécificité au sens logique et rigoureux du terme.

La culture de la jeunesse valorise de façon spéciale le sensoriel, l'imaginaire, la connaissance émotive et affective, l'intuition globale au lieu de la pensée rationnelle et logique, de type analytique, discursif et abstrait. En outre, cette même culture recherche avidement le plaisir et la gratification, dans la sensation forte et l'expérience immédiatement plaisante, plutôt que la planification à plus ou moins long terme, avec la poursuite de ses objectifs à travers une démarche patiente et méthodique. La culture de la jeunesse tend aussi à privilégier l'inédit, le nouveau, le créatif contre le traditionnel, le répétitif et le stéréotypé. Elle valorise de plus l'expressivité pour elle-même et sous toutes ses formes, à l'encontre de l'instrumentalité et de la fonctionnalité. Elle attribue une importance particulière aux rapports directs et interpersonnels plus qu'aux règles générales et anonymes de la structure et du processus bureaucratiques ; voilà pourquoi elle se sent mieux au sein de petits groupes primaires, surtout entre pairs, que plongé dans une vaste organisation impersonnelle. Enfin, la culture de la jeunesse accentue le libre, le non-contraint, le spontané, ce qui s'affranchit de l'autorité adulte, au lieu de miser sur la discipline, le contraignant et l'obligatoire.

[51]

Ces valeurs ou traits culturels s'enracinent dans une psychosociologie de la jeunesse qui, sans être forcément universelle, se retrouve fréquemment, à des degrés plus ou moins prononcés, dans plusieurs sociétés, notamment dans les sociétés industrielles avancées dont le Québec fait partie. Mais ces traits culturels, s'ils s'arc-boutent sur le fond psycho-social des jeunes, sont aussi tributaires, pour une bonne part, des larges courants sociaux qui émanent des institutions de la société contemporaine et des orientations qu'elles impriment. Qu'on pense, par exemple, aux phénomènes de la télévision qui renforce la structure mentale « jeune » ; de la radio, des vidéoclips et des loisirs commercialisés qui accréditent, entre autres, une musique subliminale fortement passionnelle ; de la mode et de la publicité qui moussent le nouveau et l'inédit au service de la « beauté » de la jeunesse. Tous ces facteurs, et bien d'autres, contribuent en somme à consolider les valeurs culturelles qu'incarne déjà la jeunesse et qui peuvent se résumer

finalement en l'importance centrale qu'elle accorde au présent dans sa vie.

### *Insertion de la jeunesse dans les institutions*

Le statut socio-économique de faiblesse et de dépendance que représente la jeunesse et les valeurs qu'elle privilégie constituent déjà par eux-mêmes un champ dialectique où se multiplient les tensions, les affrontements et les contradictions. La situation se complexifie et se « dialectise » encore davantage du fait de l'insertion obligatoire de la jeunesse dans les institutions de la société adulte. Par la force des choses, ou sous la contrainte des lois, ou à cause des impératifs sociaux de bien-être matériel ou de réussite dans la société, les jeunes sont obligés de passer par la famille et l'école et sont comme poussés fortement à entrer dans les structures institutionnalisées de travail et de loisirs. Dominées par des adultes, ces institutions tentent de modeler les jeunes à leur image, de les intégrer au type de société qu'elles promeuvent. Non d'ailleurs sans leur faire subir à ces jeunes toutes sortes d'exigences et d'expériences contraires les unes aux autres, sinon contradictoires, et non sans que de telles exigences et expériences, ou bien ne viennent neutraliser leurs propres valeurs de jeunes, ou bien ne puissent se concrétiser et fructifier immédiatement à cause de leur faible statut socio-économique. Ainsi, d'un côté, la famille et l'école leur fournissent des ressources et des habiletés ; de l'autre, ils ne peuvent les mettre immédiatement à profit dans la société. D'un côté, on entend les préparer au travail ; de l'autre, ils n'en ont pas. D'un [52] côté, l'école et le travail les moulent dans des systèmes impersonnels, bureaucratiques, fonctionnels, rigides et stéréotypés ; de l'autre, leurs valeurs les poussent en sens contraire. D'un côté, les structures de commerce et de loisirs les incitent à la dépense, au jeu, à la permissivité sexuelle, au gaspillage ; de l'autre, le système économique dans son ensemble et les lois gouvernementales les forcent à la pénurie et au travail monotone, tandis que la famille et l'école les contiennent dans leur sexualité.

On pourrait de la sorte multiplier presque à l'infini les exemples de confusion, d'incohérence, de contradiction auxquels sont soumis

quotidiennement les jeunes, dans et par leur insertion forcée dans les institutions de la société adulte. Mais dans tout cela, une chose reste indéniablement consistante : toutes ces institutions sont régies et contrôlées par des adultes. Le poids des jeunes y est insignifiant. Leur statut économique et social s'ancre dans la faiblesse et la dépendance. Le rouleau compresseur des idéologies et des pouvoirs des adultes peut désormais passer sur les valeurs culturelles des jeunes pour les laminer à la mesure de la société adulte. Quelques jeunes en seront tout simplement victimes. D'autres y échapperont par l'évasion dans l'instant de plaisir. Un certain nombre s'y opposeront, soit par la lutte sociale, soit par l'« autonomisation » marginale, soit enfin par la délinquance.

Le cadre fourni par la dialectique tridimensionnelle que nous venons d'exposer nous permet donc de raccrocher théoriquement les six modes de vie des jeunes et les trois catégories qui les regroupent à l'une ou l'autre des trois composantes de cette dialectique. La catégorie d'acceptation de la société adulte et le mode de vie d'intégration à la société adulte qui y correspond se rattachent à la dimension d'insertion des jeunes dans les institutions sociales. Dans la catégorie d'opposition à la société, les modes de vie de lutte sociale et de délinquance s'arriment plus directement à la dimension du statut économique-social des jeunes contre lequel ils se rebiffent, tandis que le mode de vie de la marginalisation « autonomisante » se réfère à la dimension de l'insertion institutionnelle qu'on rejette le plus possible. Enfin, dans la catégorie de non-conformité avec la société adulte, le mode de vie de recherche du plaisir est en rapport avec la dimension des valeurs culturelles de la jeunesse poussées en quelque sorte à leur paroxysme ; quant au mode de vie de « victimisation » sociale, il connecte avec la dimension du statut socio-économique vécu et subi à sa limite.

[53]

## QUELQUES DONNÉES EMPIRIQUES SUR LES SIX MODES DE VIE

Nous avons effectivement réalisé des entrevues ouvertes d'une durée moyenne de 2 heures auprès de 81 jeunes de 16 à 20 ans, choisis au hasard et répartis dans chacun des 27 secteurs de recensement du plateau Mont-Royal. La masse d'informations recueillies représente plus de 1 000 pages dactylographiées. La cueillette des données était à peine terminée que l'organisme gouvernemental subventionnaire nous a coupé radicalement toute aide financière. Pris avec les moyens du bord et devant aussi, sur ces entrefaites, assumer la direction du département de sociologie de l'UQAM, nous n'avançons que lentement et péniblement dans notre travail d'analyse. Voilà pourquoi nous ne sommes pas en mesure aujourd'hui de vous livrer les résultats concernant les 81 jeunes. Notre analyse, en termes de modes de vie, ne touche présentement que 65 jeunes distribués inégalement en 37 filles et 28 garçons. L'équilibre entre les sexes se rétablira à la fin de l'analyse des 16 autres interviews. Les données présentes sont donc fragmentaires et provisoires. Même à cela, nous croyons qu'elles fournissent déjà des indications précieuses sur les modes de vie des jeunes.

Dans l'ensemble, les 65 jeunes se répartissent dans les six modes de vie de la façon suivante :

	N	%
Intégration à la société adulte	33	50,8
Lutte sociale	2	3,1
Marginalisation « autonomisante »	8	12,3
Délinquance	0	0
Recherche du plaisir	19	29,2
« Victimisation » sociale	3	4,6
	65	100

Nous voyons donc que les jeunes se divisent en deux parts pratiquement égales : d'un côté, les jeunes (à 50,8 %) qui mènent un mode de vie les intégrant à la société adulte ; de l'autre, les jeunes (à 49,2 %) qui combattent la société adulte sous une forme quelconque ou qui passent à côté d'elle. Dans ce dernier groupe des non-intégrés, des non-assimilés à la société adulte, l'addition de ceux qui mènent les modes de vie de lutte sociale et de marginalisation « autonomisante » porte à 15,4 % ceux qui combattent la société adulte de façon explicite et sérieuse, tandis que le total de ceux qui pratiquent les modes de [54] vie de recherche du plaisir et de « victimisation » sociale mène à 33,8 % ceux qui ne se conforment pas aux exigences et aux comportements « normaux » de la société adulte.

Si, d'une part, la proportion de ceux qui militent consciemment contre la société est relativement faible, d'autre part, nous sommes quand même loin d'une vision monolithique des jeunes à peu près tous assagis, devenus précocement des adultes en miniature, aux aspirations et aux comportements « sérieux » et « traditionnels ». L'apathie sociale et politique des jeunes est bien réelle vis-à-vis des luttes de type classique des années 60, mais elle ne s'est pas produite tellement au profit d'une acceptation intégrale de la société adulte. Un déplacement notable s'est opéré aux marges de la société, dans le sens d'une « victimisation » de jeunes vivant dans l'impuissance, de jeunes se rebellant dans la délinquance (car il y en a : notre chiffre 0 appelle des explications qui viendront tantôt), de jeunes s'aménageant délibérément un mode de vie alternatif plus autonome, hors des griffes institutionnelles, et surtout de jeunes dépensant leur énergie et leur argent à jouir à plein du moment présent, adviennent que pourra.

Des observations supplémentaires s'imposent pour raffiner davantage notre analyse. Nous avons classé les jeunes dans l'un ou l'autre des cinq modes de vie différents de celui de l'intégration à la société adulte, seulement lorsque l'évidence l'imposait. S'il subsistait la moindre raison sérieuse nous portant à croire qu'un jeune puisse plutôt appartenir à la catégorie de l'intégration à la société adulte, nous faisons jouer le bénéfice du doute en faveur de cette dernière catégorie. En d'autres termes, afin de ne pas biaiser notre analyse en sens contraire, nous avons, en cas de doute, favorisé davantage la catégorie de l'intégration. Pour autant, notre analyse des données est sûrement plus « conservatrice » que « libérale ».

Par ailleurs, le mode de vie d'intégration à la société adulte n'est pas parfaitement univoque et homogène dans tous les cas. Il est vrai qu'il implique toujours de façon prédominante et centrale une acceptation concrète, dans la vie comme dans la pensée, des principales exigences de la société adulte. Par exemple, cela se traduit chez les jeunes par une préoccupation réelle de suivre le cours normal du processus scolaire, de bien y réussir, de poursuivre leurs études le plus possible, de planifier et d'organiser leur vie en vue de fonder un foyer sur ses bases traditionnelles, d'obtenir un emploi stable, rémunérateur et respectable, de faire une bonne carrière. C'est la trajectoire normale : sans encombre et sans rupture, passer par l'école, le cégep ou [55] l'université, entrer sur le marché du travail, se marier, avoir des enfants, vivre des loisirs de façon secondaire, reproduire les rôles sociaux attendus de la société.

Mais une plus grande attention aux données nous a permis de constater des nuances significatives chez ces jeunes. Certains nous déroulaient tout bonnement le modèle esquissé plus haut, sans trouver à redire à la société sur quoi que ce soit. Ce sont les « purs » (à prendre au sens relatif) de ce mode de vie. D'autres au contraire, tout en acceptant dans l'ensemble les fondements généraux de la société adulte, formulaient une critique ou l'autre sur tel ou tel point, (v.g. le salaire inférieur des femmes), condamnaient certains préjugés sociaux (v.g. sur les groupes ethniques ou sur les homosexuels), voulaient que se transforment certaines situations sociales jugées inacceptables, (v.g. le chômage des jeunes). Ce sont les « critiques » de ce mode de vie ; ils représentent déjà un moindre degré d'intégration que les « purs ». Au point actuel de notre analyse, tout nous laisse croire que ces deux sous-groupes d'intégrés seront à peu près d'égale proportion.

Autre raffinement d'analyse non encore complété, mais qui s'appliquera à nos six modes de vie. La vie concrète d'une personne, dans ses actions extérieures comme dans ses représentations mentales, ses attitudes et ses émotions, ne reproduit jamais à la perfection, et de manière absolument cohérente et exclusive, les traits définis par un « type idéal » théorique. On trouve plutôt toutes sortes de mélanges plus ou moins bigarrés et intégrés. Nous le constatons chez les jeunes interviewés. Voilà pourquoi, au-delà d'une mosaïque d'éléments assez disparates, et en deçà d'une orientation centrale qui donne une certaine unité à la vie d'une personne et que l'on finit par détecter, il est possible parfois de découvrir aussi certaines orientations, secondaires il est vrai

mais semblant avoir une importance réelle, qui viennent manifester un deuxième mode de vie se juxtaposant ou se conjuguant au mode de vie central ou premier. C'est ce que nous appellerions le phénomène des « mineures ». Ainsi, à titre d'exemples, un jeune au mode de vie majeur de recherche du plaisir a révélé aussi des éléments mineurs du mode de vie d'intégration à la société adulte ; un autre, du même mode de vie majeur centré sur le plaisir, des éléments mineurs du mode de vie de marginalisation « autonomisante ». Une telle analyse à double niveau enrichit, croyons-nous, la portée significative de notre étude et traduit mieux la complexité réelle de la vie des jeunes.

Dans le mode de vie de la délinquance, nous n'avons jusqu'ici catégorisé aucun jeune. Ce n'est pas que personne de notre échantillon [56] n'eût déjà posé un geste quelconque de délinquance. Au contraire, nous avons relevé sept jeunes qui s'étaient comportés en « délinquants » d'une manière ou d'une autre. Mais pour trois d'entre eux, c'étaient des expériences du passé. Au moment de l'interview, ils s'étaient pour ainsi dire réhabilités et recyclés, et présentaient plutôt des caractéristiques propres aux autres modes de vie. Quant aux quatre autres, nous ne les avons pas classés dans le mode de vie de la délinquance, même si, lors de l'entrevue, ils manifestaient clairement certains traits de délinquance ou de prédélinquance. Car leurs activités « délinquantes » nous apparaissaient plutôt occasionnelles et sporadiques et ne semblaient pas constituer la trame régulière et fondamentale de leur vie. Elles s'ajoutaient davantage comme une « mineure » à une orientation majeure différente.

Effectivement, il existait, lors de notre cueillette des données, des jeunes de 16 à 20 ans du plateau Mont-Royal qui étaient de « vrais » délinquants au sens de notre étude, i.e. qui menaient le mode de vie de la délinquance. Nous l'avons su de façon certaine par des sources directes et indirectes autres que les interviews. Nous possédons en réalité assez d'informations pour nous permettre d'avancer qu'entre 5 à 10 % des jeunes de 16 à 20 ans menaient le mode de vie de la délinquance. Si nous n'en avons rencontré aucun sur les 65 jeunes déjà analysés (et vraisemblablement il n'y en aura pas non plus dans les 16 autres entrevues), c'est que notre technique d'échantillonnage au hasard reposait quand même sur le consentement des jeunes à se laisser interroger longuement jusque dans les moindres replis de leur intimité.

Une telle façon de procéder ne favorise évidemment pas la rencontre de « vrais » délinquants !

Si, maintenant, nous faisons intervenir la variable « sexe », nous arrivons à la répartition suivante des modes de vie chez les filles et les garçons :

	FILLES			GARÇONS			TN
	N	% ↓	(%) →	N	% ↓	(%) →	
Intégration à la société adulte	24	64,9	(72,7)	9	32,1	(27,3)	33
Lutte sociale	0	0	(0)	2	7,2	(100)	2
Marginalisation « autonomisante »	6	16,2	(75)	2	7,2	(25)	8
Délinquance	0	0	(0)	0	0	(0)	0
Recherche du plaisir	6	16,2	(31,6)	13	46,4	(68,4)	19
« Victimisation » sociale	1	2,7	(33,3)	2	7,2	(66,7)	3

[57]

Même en tenant compte du déséquilibre proportionnel en faveur des filles (55,4 % de filles contre 44,6 % de garçons), ce tableau nous montre des tendances déjà fort éloquentes. Si nous considérons les deux modes de vie les plus populaires : l'intégration à la société adulte avec 33 jeunes et la recherche du plaisir avec 19 jeunes (les chiffres des autres modes de vie sont trop petits pour pouvoir jouer significativement avec eux), nous constatons que parmi les jeunes qui mènent le mode de vie d'intégration à la société adulte, 72,7 % sont des filles, contre seulement 27,3 % de garçons. Pour le mode de vie de recherche du plaisir, la proportion se renverse presque complètement : 68,4 % de ceux qui le pratiquent sont des garçons et seulement 31,6 % sont des filles. En prenant les pourcentages en sens contraire, 64,9 % des filles pratiquent le mode de vie d'intégration à la société adulte, contre seulement 32,1 % des garçons, tandis que 46,4 % des garçons mènent le mode de vie de recherche du plaisir contre seulement 16,2 % des filles.



Il n'y a pas l'ombre d'un doute : nous sommes en présence d'un phénomène significatif. Proportionnellement parlant, chez les filles, il y en a deux fois plus que chez les garçons qui s'intègrent à la société adulte. Par ailleurs, chez les garçons, il y en a presque trois fois plus que chez les filles qui recherchent le plaisir. Ce sont donc les filles qui sont déterminantes par rapport au mode de vie d'intégration à la société adulte et les garçons qui le sont par rapport au mode de vie de recherche du plaisir.

Comment comprendre ce phénomène ? Si les filles sont plus « adultes » que les garçons, est-ce vraiment à cause de leur qualité de filles ? Et si les garçons sont plus « jouisseurs » que les filles, cela dépend-il vraiment du fait qu'ils soient garçons ? Les réponses à ces questions ne sont pas faciles. D'un côté, nous avons assez d'indices présentement pour penser que la variable « âge » exerce une certaine influence dans la distribution entre « adultes » et « jouisseurs ». Plus les jeunes seraient âgés (18 à 20 ans), plus ils manifesteraient une certaine tendance à être « adultes », de façon moins prononcée cependant chez les garçons que chez les filles. Inversement, moins les jeunes seraient âgés (16 à 18 ans), plus ils seraient portés à être « jouisseurs », de manière plus accusée toutefois chez les garçons que chez les filles. Une vérification rigoureuse reste néanmoins à faire. Si, en réalité, il s'avérait exact que l'âge influe d'une certaine manière sur la répartition en « adultes » et en « jouisseurs », l'explication en serait facile. On aurait affaire au pattern classique du jeune plus âgé dont la maturité le rapproche graduellement [58] du monde adulte et du jeune moins âgé, davantage « teen-ager » et plus intéressé à vivre dans le présent et le plaisir immédiat.

D'un autre côté, l'âge ne semble pas tout expliquer. Les questions soulevées plus haut demeurent donc, du moins partiellement. D'autres données qualitatives sur les jeunes du plateau Mont-Royal nous laissent croire qu'à parité d'âge, les filles auraient plus tendance que les garçons à organiser leur vie « sérieusement » et rationnellement, à intérioriser les exigences concrètes, formulées par la société adulte, d'une préparation de leur avenir par l'étude, le travail et la fondation d'un foyer. Cela ne voudrait pas dire nécessairement qu'elles sont plus « conservatrices » que les garçons. Cela pourrait tout aussi bien signifier qu'elles dépassent plus rapidement que les garçons le stade de la juvénilité insouciante et jouisseuse, qu'elles affrontent de façon plus

« réaliste » qu'eux les responsabilités et les obstacles de la vie. Chose certaine, il est frappant de constater que 6 filles sur 8 jeunes s'objectent à la société adulte d'une manière qui fait appel à une « autonomisation » de leur personne.

Par ailleurs, que les jeunes garçons s'adonnent davantage au plaisir et à la jouissance peut témoigner d'une plus grande confusion et perplexité devant la société adulte, en tout cas d'une acceptation moins facile de ses objectifs et de ses idéaux. Sans compter que l'adage : « il faut que jeunesse se passe », réalisé plus intensément chez les garçons, pourrait aussi révéler à sa manière son contenu proprement mâle, où pointerait la loi du double standard jouant en faveur du sexe masculin et se traduisant par une permissivité sensuelle et sexuelle plus large que lui accorde la société. Mais nous rejoignons ici un vieux tréfonds collectif datant de l'aube de l'histoire...

## CONCLUSION

La situation présente des jeunes du Québec et leurs modes de vie actuels correspondent-ils à ce que nous avons découvert au plateau Mont-Royal, il y a quelques années ? Oui et non. Oui, dans le sens que les jeunes, aujourd'hui comme hier, ne sont pas massivement (sur le plan quantitatif) ni pleinement (sur le plan qualitatif) assimilés à la société adulte. Ils affichent toujours une bonne distance d'avec elle, que ce soit en sens opposé ou parallèlement. Oui aussi, dans le sens qu'ils continuent de vivre à l'échelle du Québec, dans des proportions plus ou moins semblables, les six modes de vie que nous venons de présenter.

[59]

Non, dans le sens que la condition des jeunes semble aller à la fois au pire et au mieux. Au pire, puisque leur « victimisation » sociale est plus évidente que jamais, puisque leur délinquance ou prédélinquance continue de croître. Au mieux puisque, ces dernières années et plus particulièrement en cette Année internationale de la jeunesse, on a assisté à une certaine revitalisation et restructuration des forces « jeunes » au sein de plusieurs mouvements et organismes dynamiques. Les luttes, plus circonscrites, se font plus concrètes et plus soutenues,

moins dépendantes des idéologies qui divisent, bien qu'il en subsiste encore.

Mais ce qui nous frappe le plus, ce qui nous apparaît le plus riche et le plus prometteur et qui ne ressort pas de notre étude du plateau Mont-Royal, c'est littéralement la prolifération toute récente, à Montréal et encore plus dans les régions du Québec, y compris les régions éloignées, d'initiatives et de gestes novateurs entrepris par les jeunes en petits groupes, sur une base locale et communautaire, pour résoudre de façon originale et alternative des problèmes bien concrets, les leurs ou ceux des autres, dans un esprit positif de construction et de solidarité. Il est en train de s'opérer au Québec, surtout par les jeunes et chez eux, une nouvelle synthèse tout à fait inédite de l'engagement social et de la recherche de l'autonomie personnelle par des voies alternatives. L'engagement social se préoccupe de plus en plus de l'autonomie et de la diversité des personnes et trouve de plus en plus de nouveaux moyens d'action, au-delà des luttes orthodoxes d'hier. De leur côté, les « alternatifs » et les « marginaux » sortent de leur individualité, se rassemblent en groupes de travail et s'adonnent davantage à diverses formes d'engagement social. Une étude, à laquelle nous avons participé cet été, de 200 initiatives lancées par des jeunes depuis 3 ans à travers tout le Québec (et ce n'est là que la pointe de l'iceberg !) ne peut pas ne pas nous ancrer dans notre conviction que se dessine rapidement un nouveau mode de vie des jeunes, alliant sur le terrain de la vie quotidienne bien concrète le plus riche de l'engagement social au plus riche de l'« autonomisation » personnelle. C'est là que réside l'espoir du Québec.

[60]

[61]

**Une société des jeunes ?**  
Première partie : Une société des jeunes ?

“Visions des jeunes,  
miroirs des adultes.  
Quelques points de vue  
sur la jeunesse.”

**Denise LEMIEUX**

[Retour à la table des matières](#)

La plupart des discours tenus sur la jeunesse au cours de l'histoire et dans la plupart des pays du monde sont des discours d'adultes. Un des penseurs de notre époque qui s'est longuement interrogé sur les contraintes et les possibilités créatrices de cette étape de la vie humaine, Erikson, prenait note de cette limite au moment de préfacer un recueil d'articles sur ce thème. Soulignant que les auteurs étaient tous des adultes dans la seconde moitié de leur vie et tous des hommes, il ajoutait que « les jeunes partagent avec les femmes et les personnes âgées le fait que le rôle qui leur a été assigné par la nature a été façonné par les cultures comme un ensemble de différences d'un être humain standard, la norme étant bien entendu l'adulte mâle normal <sup>16</sup> ».

Si « être jeune » s'enracine dans le processus de croissance biologique, les rôles sociaux qui s'y greffent ont varié considérablement au cours de l'histoire et d'une société à l'autre. Pour les anciens, le petit de l'homme était lui-même un adulte en miniature, vivant au milieu des

---

<sup>16</sup> Erik H. Erikson, « Editor's Preface », *The Challenge of Youth*, New York, Anchor Books, Doubleday & Company, 1965, viii. Réédition de textes publiés d'abord dans la revue *Daedalus*, (traduction D.L.).

adultes et appelé à joindre leurs rangs et à leur succéder, non sans franchir certains obstacles. Cette définition par réduction référait en partie à une différence et comportait une certaine dévalorisation, mais elle contenait en germe un lien explicite à la définition sociale de l'adulte.

Il est relativement récent, dans l'histoire de l'humanité, de mettre l'accent sur la différence elle-même pour définir l'enfance, puis l'adolescence. Cette définition par l'altérité, accompagnée d'une valorisation allant parfois jusqu'au mythe, masque une certaine mise à distance, et même une ségrégation des jeunes dans nos sociétés. [62] L'allongement des processus d'apprentissage et surtout, leur réalisation en des lieux distincts des milieux de travail des adultes, sous-tendent toute l'histoire de la jeunesse pour la période moderne des sociétés occidentales.

Aussi est-il important d'évoquer brièvement ces transformations étalées sur plus d'un siècle, avant d'envisager quelques données récentes qui laissent poindre de nouvelles mutations tant dans les discours sur la jeunesse que dans les rapports entre jeunes et adultes. L'histoire de la jeunesse sera abordée à partir de travaux portant sur des sociétés diverses, qui illuminent des processus analogues pour ce qui est du Québec. C'est dans la transformation de la vie des adultes que j'aimerais ensuite situer certaines visions de la jeunesse, tirées d'enquêtes et de romans récents.

## LA CONSTRUCTION SOCIALE DE LA JEUNESSE : UN PHÉNOMÈNE HISTORIQUE

Philippe Aries<sup>17</sup> a repéré pour la France, les premières manifestations historiques d'un sentiment de l'enfance qui révèle l'apparition de l'enfance comme catégorie distincte et dotée d'une culture particulière. C'est dans les milieux nantis du XVII<sup>e</sup> siècle et dans les internats religieux de cette époque, mais davantage dans la famille

---

<sup>17</sup> Philippe Aries, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, coll. « Histoire », Paris, Seuil, 1973, 316 p.

bourgeoise du XVIII<sup>e</sup>, que naissent de nouvelles attitudes envers l'enfant qu'on commence à socialiser par l'école et le jeu plutôt que par le travail. Objets d'une sollicitude accrue, les enfants de ces milieux seront aussi les destinataires d'une morale qui vise à préserver leur état puéril et à les protéger des vicissitudes de l'existence. L'école qui de plus en plus accapare la transmission des savoirs, joue un rôle déterminant dans cette mise à l'écart qui consacre un statut distinct, et elle servira de support à l'élaboration de certains aspects d'une sous-culture de l'enfance. Ce rôle de l'école n'est pourtant pas unique. Plusieurs lieux spontanés ou formels d'activités ont contribué à la formation et à la visibilité accrue de groupes de jeunes. Dans un premier temps, la famille bourgeoise délestée de ses fonctions productrices s'épanouit autour de ses enfants et leur socialisation devient un de ses principaux objectifs. Ce travail est dévolu à la mère assignée de plus en plus exclusivement à l'univers domestique et il concerne surtout les jeunes bambins. Le nouveau modèle qui prend origine dans les milieux bourgeois s'étendra peu à peu à d'autres couches sociales auxquelles il sera proposé, sinon imposé <sup>18</sup>.

[63]

Le développement des institutions scolaires et en particulier la mise en place de réseaux d'enseignement secondaire sont des facteurs tout aussi déterminants dans l'apparition de la notion d'adolescence, soit du passage entre l'enfance et la vie adulte conçu comme un nouvel âge de la vie. Mais ce phénomène s'imbrique dans la transformation plus globale des rapports d'âge et fait appel à de multiples facteurs allant de l'économie à la démographie, aux idéologies scientifiques, littéraires et religieuses. La diminution de la mortalité infantile, la diffusion de normes d'hygiène et d'attitudes malthusiennes, la morale puritaine, les cultes littéraires de l'enfance et le romantisme de la jeunesse sont autant de facettes d'une transformation des modes de vie qui affecte singulièrement les jeunes. Au coeur de ces changements se retrouve ce que Neil Smelser qualifie de triangulation historique, c'est-à-dire l'influence réciproque des modifications affectant les sphères de la famille, de l'économie et de l'éducation, aux diverses phases de

---

<sup>18</sup> Sur l'histoire de l'ensemble de ces changements voir Edward Shorter, *Naissance de la famille moderne, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Seuil, 1977, 376 p.

l'industrialisation <sup>19</sup>. Si les facteurs proches de l'organisation sociale sont plus faciles à repérer, on ne saurait considérer comme de simples épiphénomènes, les bouleversements au niveau des discours et de la symbolique sociale.

Toutes les classes sociales n'ont pas accédé simultanément à la nouvelle définition du statut de l'enfant et encore moins de celui de l'adolescent car, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les jeunes de tous âges sont nombreux au travail dans les manufactures. Ce n'est que peu à peu que des lois viennent réduire leur journée de travail, et exiger un minimum de fréquentation scolaire, des jeunes ouvriers qui se présentent à la fabrique. Dans une revue analytique des études sur les jeunes en France, Olivier Galland note la lenteur de l'avènement des législations du travail des enfants ainsi que le faible développement de la scolarisation de niveau secondaire, qui sera pendant le XIX<sup>e</sup> siècle, réservée à une élite restreinte <sup>20</sup>. C'est en certains cas pour contrôler des jeunes sur lesquels la famille avait perdu son autorité traditionnelle, et qui étaient rassemblés en plus grand nombre dans les villes, que l'on a créé des réseaux d'enseignement secondaire. L'école apparaîtra en effet comme une solution de rechange lorsque des changements technologiques diminuent le recours à une main-d'œuvre infantine et abandonnent à la rue et à l'oisiveté des jeunes qui sont perçus comme une menace à l'ordre social <sup>21</sup>.

L'avènement de l'école secondaire aux États-Unis, prolongeant la dépendance économique envers les parents ainsi que la résidence des

---

<sup>19</sup> Neil Smelser et Sydney Halpern, « The Historical Triangulation of Family, Economy and Education » dans *Turning Points, Historical and Sociological Essays on the Family*, Supplément de *AJS*, vol. 84, John Demos and Sarane Spence Boocock, éd., Chicago, The University of Chicago Press, 1978, p. 288-315.

<sup>20</sup> Olivier Galland, *Les jeunes*, coll. « Repères », Paris, La Découverte, 1985, 123 p. Excellent bilan analytique des études sur la jeunesse en France, qui présente les moments historiques de la construction de la jeunesse comme âge de la vie, à la fois dans ses aspects structurels, idéologiques et psychologiques. Pour une étude plus détaillée des processus historiques voir l'ouvrage de Maurice Crubellier, *L'enfance et la jeunesse dans la société française, 1800-1950*, coll. « U », Paris, Librairie Armand Collin, 389 p.

<sup>21</sup> Neil Smelser, *op. cit.*, p. 295. Il réfère à ses propres travaux sur la révolution industrielle et à ceux de Frank Musgrove, *Youth and the Social Order*, London, Routledge and Kegan Paul, 1964.

jeunes dans leur famille, contribue au surgissement du concept d'adolescence, dont la première formulation est attribuée à G. Stanley [64] Hall (1904). Auparavant, les jeunes qui allaient travailler en dehors de chez eux jouissaient d'une semi-autonomie, puisqu'ils logeaient à l'extérieur tout en étant fréquemment sous la gouverne d'une autre famille <sup>22</sup>.

Si certains auteurs ont soutenu qu'il n'y avait pas d'adolescence dans les sociétés préindustrielles et qu'on passait directement de l'enfance à la vie adulte, c'est à une notion moderne d'adolescence qu'ils réfèrent <sup>23</sup>. La jeunesse traditionnelle était certes dotée d'un rôle social mais ce rôle était en continuité avec les valeurs de la société dans son ensemble <sup>24</sup>. Ainsi Natalie Z. Davis a décrit pour la Renaissance des manifestations de sociabilités propres à la jeunesse dont on trouve des traces en certaines coutumes du XIX<sup>e</sup> siècle, alors qu'elles sont en voie de folklorisation <sup>25</sup>. Par ailleurs, le processus d'entrée dans la vie adulte s'effectuait selon des modalités variables, les divers seuils, séparation de la famille d'origine, fin des études, entrée sur le marché du travail et formation d'un couple, s'échelonnant sur une longue période <sup>26</sup>. L'allongement de la scolarisation et les récents délais d'insertion professionnelle et matrimoniale risquent de nous faire oublier qu'au cours d'une période antérieure, s'est opéré un changement de longue

---

<sup>22</sup> Joseph Kett, *Rites of Passages, Adolescence in America 1790 to the Present*, New York, Basic Books Inc., 1977, 312 p. Cet ouvrage qui retrace l'avènement de l'adolescence aux États-Unis comme conception de la jeunesse marquée par la formation en des lieux ségrégués de la société adulte, décrit bien la diversité des situations vécues par les jeunes à l'époque préindustrielle caractérisée par la semi-autonomie.

<sup>23</sup> John Demos et Virginia Demos, « Adolescence in Historical Perspective » dans *Journal of Marriage and the Family* XXXI, 4 (1969), p. 632-638. Toute cette question est abondamment développée dans l'ouvrage de Joseph F. Kett cité plus haut.

<sup>24</sup> E. Shorter, *op. cit.*, p. 334.

<sup>25</sup> Natalie Z. Davis, *Les cultures du peuple. Rituels, savoirs et résistance au 16<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier-Montaigne, 1979. Pour une présentation analytique de différents types de groupes de jeunes en rapport avec divers types de sociétés, voir, S.N. Eisenstadt, *From Generation to Generation, Age Group and Social Structure*, New York, The Free Press, et London, Collier-Macmillan Ltd, 1966, 323 p.

<sup>26</sup> Joseph Kett, *op. cit.*, p. 36. Voir le chapitre 1.



durée : on a vu alors, bien au contraire, se restreindre la diversité des cheminements individuels et se réduire l'étalement des changements de statuts, qui marquent l'accès au monde adulte <sup>27</sup>.

Katz et Davey qui ont étudié ces seuils d'entrée à la vie adulte, dans une ville industrielle de l'Ontario entre 1851 et 1871, constatent que non seulement l'allongement de la scolarisation, mais aussi le travail des jeunes en usine, entraînent un prolongement du mode familial de résidence jusqu'au mariage <sup>28</sup>. Les auteurs notent la tendance des jeunes bourgeois à retarder le mariage tandis que les groupes en voie de prolétarianisation se marient plus tôt qu'auparavant ; ceci concorde avec les observations de E. Shorter qui considère les jeunes ouvriers comme les premiers à s'affranchir des modes familiaux autoritaires de choix d'un conjoint <sup>29</sup>. Katz et Davey concluent que les conflits, attribués aux changements physiologiques de la puberté par les premiers définisseurs du concept d'adolescence, relevaient davantage d'une situation historique et culturelle.

À côté du développement d'institutions d'éducation, vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, divers mouvements seront destinés à promouvoir l'encadrement de la jeunesse par les loisirs. Joseph Kett souligne le rôle d'une multiplicité d'associations dirigées par des adultes (fraternités, YMCA, et plus tard, scoutisme), dans la promotion de cette conception d'une [65] jeunesse différente, conception qui exclut la précocité désormais jugée malsaine. En pratique, ces associations poursuivront leur recrutement surtout dans les milieux moyens ou bourgeois <sup>30</sup>. De façon parallèle, les mouvements de sauvegarde de l'enfance aux États-Unis, cherchent à diffuser auprès des classes populaires, les normes éducatives des classes moyennes et bourgeoises. Anthony M. Platt parle de l'invention de la délinquance lorsqu'il fait l'histoire de la mise en place d'institutions et de législations spécifiquement destinées à

<sup>27</sup> John Modell, Frank F. Furstenberg, Jr., et Theodore Hershberg, « Social Change and Transitions to Adulthood in Historical Perspective » dans *Journal of Family History*, 1 (automne 1976) 7-33.

<sup>28</sup> Michael B. Katz et Ian E. Davey, « Youth and Early Industrialization in a Canadian City » dans *Turning Points, Historical and Sociological Essays on the Family*, p. 81-119.

<sup>29</sup> Edward Shorter, *op. cit.*

<sup>30</sup> Joseph F. Kett, « Curing the disease of precocity » dans *American Journal of Sociology*, 84, Supplément p. 183-211.

réformer la jeunesse déviante et à protéger l'enfance malheureuse <sup>31</sup>. En France, un même souci de moraliser la jeunesse des classes populaires dans un contexte où l'instruction est promue par une législation laïque, suscite la création de patronages et de divers mouvements catholiques, d'où naîtront ultérieurement de véritables mouvements de jeunesse <sup>32</sup>. Comme l'école, tous ces mouvements sont propices à l'émergence de sous-cultures des jeunes dont les manifestations se multiplient tout au long du XX<sup>e</sup> siècle.

## JALONS POUR UNE HISTOIRE DE LA JEUNESSE AU QUÉBEC

On retrouve au Québec, des traces de ces divers mouvements et associations tant anglo-saxons que français, mais il faudrait mieux circonscrire leur implantation ainsi que les réinterprétations auxquelles ils furent soumis. Certes, le Québec n'est pas demeuré étranger à la transformation des conceptions de l'enfance et de la jeunesse, mais il semble l'avoir fait tardivement et n'en avoir retenu d'abord que certains aspects. Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, les dimensions religieuses de cette mise à l'écart de l'enfance contribuent à renforcer le puritanisme de populations qui vivent encore très proches de leurs enfants <sup>33</sup>. Tout comme on le souligne d'ailleurs pour certains milieux populaires français ou américains, l'accession rapide à la vie adulte, avec ses caractéristiques de précocité infantine, est longtemps demeurée la norme d'une large partie de la société québécoise. Au XX<sup>e</sup> siècle, les auteurs de monographies rurales nous livrent maintes observations à cet égard. En témoignent aussi, les données concernant le travail des enfants au tournant du siècle ainsi qu'un phénomène étroitement relié au précédent comme l'a montré Thérèse Hamel, à savoir la lenteur de

---

<sup>31</sup> Anthony M. Platt, *The Child Savers, The invention of Delinquency*, Chicago and London, The University of Chicago Press, 1977, 240 p.

<sup>32</sup> Olivier Galland, *op. cit.*, p. 27-34.

<sup>33</sup> Denise Lemieux, « La religion dans la socialisation de l'enfant québécois au XIX<sup>e</sup> siècle » dans *Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, Sessions d'études, 46 (1979) 5-24.

l'établissement d'un consensus favorisant une législation pour instaurer l'instruction obligatoire (1940) <sup>34</sup>.

[66]

L'histoire de la délinquance semble révéler un phénomène analogue. On ne saurait dire que le Canada français soit demeuré entièrement à l'écart des mouvements sociaux que recense Neil Sutherland <sup>35</sup> pour le Canada anglais, mouvements de santé publique, d'éducation et de protection de l'enfance, épousant la philosophie et appliquant les modèles des associations américaines. Ainsi, c'est le sénateur F. X. Bériac qui propose l'adoption d'une première législation instituant des cours juvéniles au Canada en 1908 ; pourtant quelques années plus tard, une seule de ces cours fonctionne au Québec, pour treize en Ontario. Constatant à la lumière des travaux de la Commission des assurances sociales du Québec créée en 1930, un retard en plusieurs domaines importants, Terry Copp l'attribue surtout au manque de ressources financières. Il constate qu'il n'existait toujours qu'un seul tribunal pour les jeunes qu'on avait créé, semble-t-il, avec hésitation. Il souligne cependant que le Québec possédait un réseau d'institutions de bienfaisance diversifiées qui s'articulaient mieux avec le système familial de ses populations <sup>36</sup>. On pourrait y voir aussi le signe de la persistance d'autres modèles d'intégration et de contrôle des jeunes, sinon d'une autre définition de l'enfance et de la jeunesse.

Bien qu'on puisse trouver des manifestations éparses d'une transformation de la vision de l'enfance et de la jeunesse dans la littérature du Québec dès le XIX<sup>e</sup> siècle, tout comme on trouve en milieu bourgeois des signes multiples d'un nouveau statut de l'enfant, ce n'est qu'aux alentours de la Deuxième Guerre mondiale que s'affirme dans des œuvres multiples, une thématique de l'enfance révélant des

---

<sup>34</sup> Thérèse Hamel, « Obligation scolaire et travail des enfants : 1900-1950 » dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, XXXVIII, 1 (été 1984) 39-58.

<sup>35</sup> Neil Sutherland, *Children in English-Canadian Society Framing the Twentieth-Century Consensus*, Toronto, University of Toronto Press, 1978, 322 p. Voir en particulier le chapitre 9 : « Trying to Make a 'Child into What a Child Should Be' : Implementing the Juvenile Delinquent Act, 1908-1925 ».

<sup>36</sup> Terry Copp, *Classe ouvrière et pauvreté, Les conditions de vie des travailleurs montréalais, 1897-1929*, Montréal, Boréal Express, 1974, p. 133.

contenus modernes <sup>37</sup>. Il faudrait faire l'histoire des mouvements de jeunesse qui prennent leur essor à cette époque et qui seront des lieux de réflexion où se préparent, dès les années 1940-1950, les mutations sociales des années 1960 <sup>38</sup>.

Cependant, c'est dans le facteur décisif que constitue la généralisation d'un réseau d'écoles secondaires qu'il faut chercher un indice certain de la transformation des mentalités concernant la définition sociale de la jeunesse. Avant les années 1960, l'enseignement secondaire collégial donnant accès aux études supérieures et même une partie importante de la formation technique et professionnelle demeuraient l'apanage d'institutions privées ; à la même époque, le taux de scolarisation des adultes était le plus faible des provinces canadienne <sup>39</sup>.

Ne peut-on faire l'hypothèse que c'est autour des années 1940 que commence à s'établir véritablement un consensus au sujet de la [67] jeunesse qui en consacre la définition comme différente de la vie adulte ? Sa généralisation s'effectue en quelques décennies mais s'amorce alors une autre transformation qui chevauche ces acquis tardifs. Là également, le Québec aurait occulté une phase de sa modernisation passant d'une culture préindustrielle à une culture postindustrielle, comme le suggèrent certaines analyses <sup>40</sup>.

---

<sup>37</sup> Denise Lemieux-Michaud, *L'enfance dans la société et le roman québécois*, thèse de PH.D. (sociologie), Québec, Université Laval, 1978. Voir le tome I. *L'enfant dans la société québécoise*, 618 p.

<sup>38</sup> Guy Rocher, *Le Québec en mutation*, Montréal, Hurtubise HMH, 1973, p. 19. L'ouvrage de Jean Hamelin et Nicole Gagnon, (*Histoire du catholicisme québécois, Le XX<sup>e</sup> siècle, Tome I, 1898-1940*, Montréal, Boréal Express, 1984) décrit l'émergence des mouvements de jeunesse dans les années 1930. Voir p. 396-432.

<sup>39</sup> Guy Rocher, *op. cit.*, p. 28-29.

<sup>40</sup> Voir Guy Rocher, *op. cit.*, « Introduction », p. 15-32.

## LES MUTATIONS DE L'ÈRE POSTMODERNE

La vision de l'enfant puis de l'adolescent comme distincts de l'adulte, au moment où elle semble s'étendre à toute la société, est déjà ébranlée par de nouvelles transformations sociales. Alors que certaines législations viennent renforcer un allongement de l'adolescence que produisaient pour certaines couches sociales les études prolongées et les délais d'insertion professionnelle et matrimoniale, les frontières entre adultes et jeunes paraissent brouillées, comme l'est celle de leurs comportements individuels et de leurs rapports mutuels. Pourtant les ségrégations d'âge persistent à notre époque. Certains décèlent l'apparition d'un nouvel âge de la vie, inséré entre l'adolescence et la vie adulte, auquel on réserve l'appellation jeunesse. Kenneth Keniston, qui l'un des premiers souligna ce phénomène, s'est attaché par ailleurs à documenter divers aspects de l'aliénation de la jeunesse <sup>41</sup>.

Hervé Le Bras voit dans cette « interminable adolescence », des stratégies inverses tant des parents que des jeunes, dans une société où ces derniers doivent attendre massivement le départ d'ainés occupant toutes les places. La situation de la post-adolescence ne serait pas sans rappeler, celle des jeunes des sociétés traditionnelles qui pouvaient parfois attendre longtemps pour se marier ou acquérir le patrimoine. Tandis que se multiplient les échanges de biens et services au niveau familial et que les générations cohabitent dans une croissante tolérance de leurs valeurs respectives, le conflit des âges semble s'être déplacé au niveau macrosociologique <sup>42</sup>.

Loin d'être un retour aux rapports traditionnels qui constituaient des rapports autoritaires et face à face, et sans présumer d'un changement de statut des jeunes, les nouvelles définitions de la jeunesse semblent relever tout autant de changements dans la définition de l'adulte. Sous l'influence du développement technologique ainsi que de la complexité grandissante de l'organisation sociale, la vie adulte elle-même semble

---

<sup>41</sup> Kenneth Keniston, *The Uncommitted, Alienated Youth in American Society*, New York, Dell Publishing, 1970, 434 p.

<sup>42</sup> Hervé Le Bras, « L'interminable adolescence ou les ruses de la famille » dans *Le Débat*, 25, (1983), 116-125.

avoir perdu son apparente fixité et fait depuis peu l'objet de recherches, qui en scrutent tous les méandres. Avec l'allongement de la vie, la [68] réduction de la natalité, le divorce et le remariage, les recyclages professionnels et les retours aux études, on a identifié de nouvelles phases et transitions de la vie adulte. On assiste d'une part à une multiplication des âges mais en même temps à une atténuation des clivages entre chacun d'eux <sup>43</sup>. Agnès Pitrou souligne la prolifération des statuts incertains, accroissant le flou des identités individuelles <sup>44</sup>. Les nouvelles définitions de la vie adulte témoignent d'une tentative de préserver une capacité de changement tant pour ce qui est de la vie professionnelle que personnelle. Le moratoire propre à l'adolescence se poursuit désormais au coeur de la vie adulte <sup>45</sup> et l'identité n'apparaît plus comme devant être fixée une fois pour toutes ; c'est pourquoi on mettra l'accent sur les dynamismes personnels, la croissance, sinon la métamorphose. La poursuite de certains attributs de la jeunesse s'inscrit dans ce contexte et finit par s'introduire dans la conception même de la vie adulte. Pour survivre dans un environnement sujet au perpétuel changement, l'adulte devrait acquérir ou conserver certaines caractéristiques de l'adolescence.

## IMAGES DE LA JEUNESSE AU QUÉBEC : ENQUÊTES ET ROMANS

Sans s'attarder ici à tous les aspects de cette mutation, nous voulons y rattacher un certain nombre de points de vue sur la jeunesse émanant d'observateurs de la société québécoise qui peuvent relever tout autant de la transformation de la vie adulte que des changements de la condition des jeunes. Au-delà des jugements enthousiastes ou

---

<sup>43</sup> Voir Janet Zollinger Giele, « Transcendence of Age and Sex » dans *Themes of Work and Love*, Neil J. Smelser et Erik H. Erikson, éd., Cambridge, Harvard University Press, 1980, p. 151-173.

<sup>44</sup> Agnès Pitrou, « Pluralité des calendriers, unité du cycle de vie » dans *Les Âges de la vie*, Actes du Colloque, tome 1, *op. cit.*, p. 65-71.

<sup>45</sup> Louis Roussel et Alain Girard, « Régimes démographiques et âges de la vie » dans *Les Âges de la vie*, Actes du colloque, tome 1, INED, Paris, Presses Universitaires de France, 1982, p. 15-23.

réprobateurs, s'affirment certains signes d'une nouvelle situation qui s'ébauche autour de la transformation des rapports de socialisation.

Un texte de Marcel Rioux en 1964 apparaît singulièrement novateur dans son interprétation comme dans son repérage de phénomènes dont certains aspects n'étaient encore que peu apparents. Bien sûr, ses observations sur les sous-cultures de la jeunesse font écho aux grandes études américaines de l'époque. Mais l'interprétation d'ensemble se situe dans une théorie de la transformation des rapports d'âge au sein de l'ère postmoderne. Constatant la similitude de certaines caractéristiques entre les rapports d'âge et les classes sociales et interprétant diverses facettes des sous-cultures adolescentes comme une critique des jeunes sur la société adulte, l'auteur voit dans les conflits de génération un des nœuds du changement social, sinon un substitut à la lutte des classes. Les jeunes apparaissent ici comme [69] les plus aptes à effectuer des changements. Il emprunte à G. Lapassade une hypothèse plus générale voyant dans la prolongation de l'adolescence au cœur de la vie adulte, un phénomène de « néoténie culturelle », la disponibilité et la malléabilité étant compatibles avec les besoins de changements des sociétés technologiques. Appliquant ces interprétations aux jeunes du Québec à partir d'une enquête effectuée en 1964, en collaboration avec Robert Sévigny, et constatant le sentiment de brisure ressenti par les jeunes face à leurs aînés, Rioux observe que les différences réelles sont moins profondes et souligne le rôle socialisateur des adolescents auprès de leurs parents <sup>46</sup>.

Guy Rocher (1973) repère certains aspects conjoncturels dans le rôle dynamique joué par la jeunesse au cours de la décennie 60, au Québec comme dans les autres sociétés occidentales.

Beaucoup d'adultes ont réappris à voir le monde et à juger des hommes et des choses dans une sorte de jeunesse retrouvée, riche de perspectives nouvelles et d'horizons renouvelés. Ce ne fut d'abord pas facile pour les adultes d'adopter cette optique qui leur était proposée. La plupart ne l'ont fait qu'en partie, beaucoup n'ont pu y atteindre que très partiellement <sup>47</sup>.

---

<sup>46</sup> Marcel Rioux, *Jeunesse et société contemporaine*, Leçon inaugurale, 11 mars 1965, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1969, 49 p.

<sup>47</sup> Guy Rocher, *Le Québec en mutation*, op. cit. p. 73.

Déjà, l'auteur voyait poindre d'autres dimensions de la condition sociale de la jeunesse, liées à la dure compétition dans le milieu scolaire, à l'adhésion à la société de consommation et aux aspirations élevées, facteurs favorisant davantage le conservatisme que le changement.

Il se demande enfin si les changements observables surtout au niveau des moeurs, ne laisseraient pas intact le système social.

Camille Delude-Clift et Édouard Champoux, qui ont étudié en 1973 des groupes de jeunes de 14-18 ans et des groupes de parents ayant des enfants de ces âges, obtiennent des données qui corroborent cette distinction<sup>48</sup>. Ils documentent à la fois les changements de valeurs et leur persistance, mais dans des secteurs distincts de la vie sociale.

En général, ce qui relève du social public, soit l'économique, l'éducation, la famille, fait appel à des valeurs semblables des jeunes et des parents et ces valeurs sont influencées par les milieux économiques. Ce qui relève du social privé, la religion, les loisirs, les relations entre garçons et filles et la jeunesse, soulève des divergences et provoque des occasions nombreuses d'affrontements.

À cet égard, les jugements que chaque génération porte sur l'autre sont marqués d'intolérance, faisant surgir des stéréotypes. Les adultes sont-ils plus intolérants que les adolescents comme le suggèrent des [70] études françaises et anglaises<sup>49</sup> ? On ne saurait l'affirmer. Par ailleurs, comme dans ces études, les parents de milieux favorisés sont légèrement plus favorables aux jeunes, lorsqu'il s'agit de la morale « allant jusqu'à croire que les changements viendront de la jeunesse ». Dans ces milieux, les parents expriment cependant leur inquiétude et leur ambivalence quant à leur rôle d'agent socialisateur dans un contexte où leurs valeurs entrent en conflit avec d'autres valeurs en provenance de l'extérieur, et en particulier des groupes de pairs. Cette inquiétude semble moins présente en milieu ouvrier, où persisterait un type de solidarité familiale axée sur l'entraide.

---

<sup>48</sup> Camille Delude-Clift et Édouard Champoux, « Le conflit des générations » dans *Recherches Sociographiques*, XIV, 2, 11973), 157-201.

<sup>49</sup> Études citées par Michel Claes, *L'expérience adolescente*, Bruxelles, Pierre Martaga éditeur, 1983, p. 135. (Musgrove, 1964, Zazzo, 1972, Smith, 1978.)



En étudiant la transformation des attitudes politiques des jeunes et de leurs parents pour la période 1972-1975 à partir des données du projet ASOPE, Léon Bernier observe un rapprochement entre les attitudes des générations. Dans certains cas, ce rapprochement semble révéler des changements plus marqués du groupe des parents que de celui des jeunes et l'auteur les attribue ici à la conjoncture. Des attitudes divergentes se manifestent toutefois en ce qui concerne le souhait d'un renforcement des institutions de contrôle. Dans cette étude l'écart entre les générations apparaît comme « un phénomène mouvant », qui fait appel à des changements d'attitudes tout aussi importants chez les adultes que chez les jeunes <sup>50</sup>.

Colette Moreux qui observe la transformation des rapports adultes-jeunes dans une petite ville québécoise fait un portrait incisif et quelque peu impitoyable du changement dans la famille où les mères, ayant modernisé leur pédagogie dans le sens des modèles préconisés par les experts, se verraient par la suite socialisées par leurs enfants arrivés à l'adolescence. Par delà les jugements négatifs de l'auteure, les mères observées apparaissent à la fois très proches des jeunes et agents de changement social :

Dans certains cas, les nouveaux langages des jeunes et leurs comportements inédits apportent des réponses à des interrogations secrètes que les femmes s'étaient faites depuis longtemps sans oser leur accorder la légitimité : la messe, les normes du catholicisme et de la sexualité, la supériorité de l'homme sont aussi mises en cause par des femmes d'âge mûr et dans les termes mêmes qu'utilise la jeune génération <sup>51</sup>.

Tout en observant des attitudes similaires chez les femmes des trois couples longuement analysés dans *Le Québec en héritage* <sup>52</sup> (soit une

---

<sup>50</sup> Léon Bernier, « [Les attitudes politiques des jeunes et de leurs parents : une étude longitudinale](#) » dans *Recherches Sociographiques*, XIX, 1 (janvier-avril 1978) 103-134.

<sup>51</sup> Colette Moreux, *Douceville en Québec, la modernisation d'une tradition*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1982, p. 280-281.

<sup>52</sup> Robert Sévigny, *Le Québec en héritage, La vie de trois familles montréalaises*, Québec, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1979, 275 p. Voir p. 73 : « Elle s'identifie beaucoup aux jeunes qui s'orientent vers un style de vie auquel une partie d'elle-même s'identifie. » Et aussi p. 235 : « À

certaine ouverture face aux valeurs des jeunes et un rôle de négociatrice de la mère qui n'est pas sans rappeler le rôle traditionnel des mères [71] québécoises), Robert Sévigny perçoit plutôt les différences de générations au niveau des comportements et au niveau des normes à l'intérieur de la famille. Ces différences existent non seulement entre les parents, ici jugés plutôt traditionnels et leurs enfants dont les parents envisagent les nouveaux modes de vie avec une certaine tolérance, mais elles existent aussi entre ces adultes et leurs propres familles d'origine. Tandis que l'on relève des traces de certains stéréotypes négatifs sur les jeunes comme groupe, le rapport intergénérationnel vécu au sein de la famille rend possible une dynamique plus souple de changement où la socialisation est réciproque.

Cette transformation des rapports entre adultes et jeunes en ce qui concerne l'encadrement et la transmission de valeurs est au coeur d'une analyse d'experts en criminologie qui envisagent la solution aux problèmes de délinquance dans une perspective d'encadrement par l'école et surtout par les loisirs, la famille n'exerçant plus ce rôle. Dans le diagnostic posé sur les adultes dans *Ces jeunes qui nous font peur*, on évoque de façon plus globale, la démission des adultes dans la transmission des goûts et des valeurs : « Plus encore, en Amérique du Nord singulièrement, on constate une recherche chaotique de nouvelles valeurs basées sur l'espoir que ce sont les jeunes qui vont les trouver <sup>53</sup>. »

C'est en renouant avec la légende des voyageurs que le héros de *Volkswagen Blues* <sup>54</sup> entreprend un voyage intérieur qui le mènera sur la piste de l'Orégon. Si le thème du voyage est fréquemment associé dans notre littérature à la fin de l'adolescence, Jack vient d'avoir quarante ans et c'est ce point tournant de la vie adulte qui s'avère à l'origine de son périple. Il cherche son frère, compagnon de sa jeunesse, incarnation du voyageur et de ses valeurs d'aventure et de virilité. Son

---

l'égard de la génération des jeunes, ils n'ont pas une attitude favorable. Sylvie dit bien qu'elle se sent « proche des jeunes » mais ce n'est pas à ceux de la contre-culture qu'elle se réfère à ce moment-là. Elle voit toutefois chez les jeunes une source de dynamisme qu'elle ne retrouve pas chez les adultes. »

<sup>53</sup> Alice Parizeau et Marc-André Delisle, *Ces jeunes qui nous font peur*, Montréal, René Ferron éditeur, 1974, p. 140.

<sup>54</sup> Jacques Poulin, *Volkswagen Blues*, Montréal, Québec/Amérique, 1984, 290 p.

guide, rencontrée près d'un musée, sera La Grande Sauterelle, une longue fille maigre, accompagnée d'un petit chat noir. Habile mécanicienne, capable de déchiffrer cartes routières et documents historiques, sa compagne est d'origine indienne. Le voyage qui les conduit sur les traces des trafiquants de fourrures sera accompagné de maints souvenirs livresques de leurs exploits, tandis que la jeune Indienne retrouve pour sa part la mémoire de son peuple et la souffrance qui constitue l'envers de ces exploits. Au terme du voyage, le frère retrouvé est paralysé et amnésique et a les cheveux gris. Jack et la Grande Sauterelle se séparent, leurs routes se sont croisées le temps d'un été. Jack abandonne à la fille le symbole des voyages de la jeunesse, la Volks qui la mènera sur d'autres chemins.

[72]

*Ma fille comme une amante*<sup>55</sup> semble à première vue décrire l'évolution d'une adolescente partie à la recherche de sa mère qu'elle avait rejetée quelques années auparavant, après le divorce de ses parents. Le récit est construit du point de vue de la mère. Comme dans le roman précédent, mais sur un registre plus dramatique, l'œuvre peint simultanément la transition difficile de la fille à la vie adulte et la transformation de la narratrice qui, dans la quarantaine, accède à regret à la maturité. Espérant le retour de sa fille et cherchant à l'imaginer adolescente, elle s'amuse à prévoir sa surprise devant son rajeunissement. Sa fille reconnaîtra-t-elle sa mère dans cette jeune femme libre, portant des robes paysannes, écoutant de la musique jeune, ayant modifié son nom par un diminutif et possédant de jeunes amants ? « L'adolescente à la frange » s'installe dans la vie de sa mère, obligeant presque celle-ci à jouer son rôle maternel. La mère délaisse peu à peu ses relations amoureuses multiples pour nouer un lien durable avec un homme de son âge. Une maladie grave de sa fille puis une tentative de suicide rapprochent mère et fille dans un amour qui permettra à cette dernière d'accéder à son tour à la vie adulte.

*Visions d'Anna*<sup>56</sup> met davantage l'accent que les romans précédents, sur les adolescents à la dérive d'une société sans avenir, avide de richesses matérielles et insensible à la détresse et à la misère. Le roman

<sup>55</sup> Julie Stanton, *Ma fille comme une amante*, Montréal, Leméac, 1981, 95 p.

<sup>56</sup> Marie-Claire Blais, *Visions d'Anna ou le vertige*, Montréal-Paris, Stanké, 1982, 169 p.

s'ouvre sur une réunion à la maison, des collègues de Raymonde, la mère d'Anna, venus discuter des problèmes de criminalité juvénile et de mesures pour la réprimer. Dans sa chambre, la fille de Raymonde, revenue récemment d'un voyage désespéré qui l'a menée auprès de jeunes clochards vivant de prostitution, de drogues et de mendicité, poursuit l'évocation des expériences de ses amis et son propre cheminement sans but dans un monde hostile. Au coeur de toutes ces expériences, le rejet est un thème commun, et pour Anna c'est d'abord l'abandon de son père, tout occupé à sa nouvelle vie, à son succès professionnel de danseur et à sa petite fille née d'un second mariage. À la fin du récit, tandis qu'Anna songe qu'au terme du désespoir, on choisit la mort ou le retour, elle entend sa mère qui annonce à ses collègues, qu'elle les quitte pour une année de repos et de réflexion. « Anna ouvrait la porte de sa chambre, elle quittait son île, Raymonde venait près d'elle, sans oser le croire, elle pensait en serrant Anna contre son coeur, je pense que cette fois elle est de retour <sup>57</sup>. »

[73]

## QUELQUES QUESTIONS EN GUISE DE CONCLUSION

Plusieurs auteurs affirment que les adultes qui parlent de la jeunesse révèlent surtout leurs attitudes au sujet de leur propre jeunesse. Ce phénomène s'affirme singulièrement dans une société qui maintient les traits de l'adolescence dans son idéal de la vie adulte. Aussi n'est-il pas étonnant de trouver des transformations du milieu de la vie, au sein même de récits qui parlent de la jeunesse. Une première question surgit qui concerne les jeunes, objets de ces idéalizations d'une époque qui s'en remet à eux symboliquement, tout en les éloignant des milieux de travail et même, pourrait-on dire, des milieux familiaux.

Confrontant les idéalizations de l'enfance avec les besoins des enfants à certaines étapes de leur développement, Marie-Josée Chombart de Lauwe a soulevé une telle question à laquelle elle tente de répondre dans l'ensemble de ses travaux. On peut donc se demander si

---

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 169.

les points de vue des adultes sur les jeunes (sans doute plus diversifiés que ne le laisse voir cet article mais dont certains semblent révéler une modification profonde du rapport de socialisation), répondent aux besoins des adolescents. Dans une interview récente <sup>58</sup>, Serge Lebovici évoque comme l'une des difficultés de l'adolescence à l'époque actuelle, des parents qui refusent d'être parents et d'appartenir à la génération antérieure, ce qui prive les jeunes de modèles auxquels se confronter et s'opposer. Cette dimension est également présente dans les romans analysés ici trop brièvement, qui tous soulignent l'importance du lien affectif avec un adulte capable d'authenticité et capable de proposer des visions du passé et de l'avenir, même si celles-ci sont en partie désuètes, comme la représentation du bonheur d'une peinture de Boudin, accrochée au mur de la chambre d'Anna par Raymonde.

Sans doute l'accent mis sur le rôle nouvellement perçu des jeunes comme agents de socialisation, rôle qui a sans doute toujours existé, soulève un certain nombre de questions sur les divers relais dans la transmission culturelle. Au pessimisme qui fait croire à la disparition des cultures, faut-il opposer l'idéalisme qui remet totalement l'avenir de la société entre les mains de la jeunesse ? La rapidité des développements technologiques peut certes laisser croire que les adultes n'ont plus rien à transmettre. Mais n'est-ce pas réduire la culture à une sorte de reflet du progrès technique ? Des analyses concrètes de cette mutation des rapports de socialisation dans une multiplicité de secteurs révéleraient sans doute également toute la complexité et toutes les possibilités des rapports entre jeunes et adultes, dans un [74] contexte d'échanges réciproques. Encore faudrait-il faciliter une multiplicité de contacts entre les diverses générations, ce qui semble relever désormais de l'utopie.

---

<sup>58</sup> *Le Nouvel Observateur*, 25 juillet au 5 août 1985, p. 44.

## **NOTES**

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[75]

[76]

[77]

**Une société des jeunes ?**  
Première partie : Une société des jeunes ?

**“COMMENTAIRES  
ET ÉCHANGES.”**

**Fernand TOUSSAINT**

**COMMENTAIRE DE BASE :**  
**M<sup>me</sup> Julie Morency**  
**Groupe Engaj**

[Retour à la table des matières](#)

*Madame Morency se dit d'abord heureuse de cette initiative de l'IQRC. Le fait de réunir tant de chercheurs et de personnes ressources autour d'un même thème révèle, il lui semble, la recherche stimulante d'une nouvelle voie pour les jeunes et, conséquemment, pour l'avenir du Québec. À cause de l'effet d'entraînement des courants de pensée, ce colloque peut, dit-elle, représenter un grand pas dans la mise en place des réformes et des solutions nécessaires au maintien de la dignité sociale, économique et culturelle des jeunes. Elle fait ensuite part des réflexions que lui inspirent la lecture des communications écrites et son expérience personnelle dans les mouvements de jeunes.*

### **Dépasser une certaine vision misérabiliste**

*Pour avancer vraiment, il faut dépasser les constats des recherches de nature descriptive, qui alimentent souvent une vision misérabiliste des jeunes en laissant croire qu'ils sont passifs, amorphes.*

*Les jeunes sont-ils responsables des situations problématiques qu'ils vivent ? En réalité, c'est le fait d'une société « bloquée » qui en condamne un grand nombre au chômage et à l'aide sociale, par exemple par le refus de partager les emplois et les salaires.*

[78]

*Il est donc nécessaire de trouver des réponses aux interrogations soulevées par ce colloque. Les jeunes ont besoin d'adultes ouverts pour trouver les « voies du futur » et influencer la pensée sociale et les politiques à mettre en œuvre pour bâtir leur avenir. La poursuite de ce but suppose bien des changements dans les règles du jeu et les attitudes.*

### **Considérer les jeunes comme des partenaires à part entière**

*Cette société de jeunes est perçue comme pluraliste par d'aucuns ; il faudrait, au lieu de la fragmenter, lui trouver un fil conducteur, une ligne directrice. Un exemple : les jeunes ne sont pas considérés véritablement comme des partenaires à part entière.*

*Sur le plan de la dynamique d'intégration sociale des jeunes, il serait souhaitable, plus que ne semble le faire M. Jacques Lazure, de mettre l'accent sur la catégorie de jeunes qui font des efforts pour s'en sortir et qui, de l'intérieur, participent concrètement à l'amélioration de la société. Autrement dit, il faudrait contribuer à créer des solidarités entre les jeunes au lieu de les opposer, car ils n'ont pas le choix de ne pas s'entraider.*

*De même, au lieu de considérer les jeunes comme retranchés dans des ghettos, il faut viser à créer une société dont les jeunes seraient membres à part entière, au même titre que d'autres catégories de citoyens, tels les handicapés, les personnes âgées.*



### ***Des cheminements opposés***

*Deux cheminements opposés s'offrent aux jeunes : tenter d'influencer le système par l'intérieur (forme d'intégration), ou tenter de bâtir un système parallèle possédant ses modes de vie propres (voie alternative).*

*La voie de l'intégration est difficile d'accès : dans notre société rigide, certains défendent leurs acquis et leurs droits sans se soucier des conséquences. La prédominance du critère de l'ancienneté sur celui de la compétence en est un exemple.*

*La voie alternative est sans doute la plus avantageuse pour les jeunes : elle les oblige à démontrer ce qu'ils peuvent faire de mieux à même leurs propres ressources. Elle ne pourra cependant conduire loin si le fossé entre les générations continue de s'élargir.*

[79]

### ***L'affirmation des jeunes face au pouvoir***

*Faut-il que les jeunes créent d'autres institutions pour s'affirmer ? Une chose est certaine : ils doivent établir des rapports de forces s'ils veulent être reconnus comme partenaires socio-économiques au même titre que le Syndicat, le Patronat, le Gouvernement.*

*Dans cette perspective, les jeunes peuvent être des agents de changement, tout en étant soucieux de la nécessaire défense des droits des autres, notamment des usagers et de toutes les catégories de citoyens qui confinent à la marginalité.*

*En somme, au lieu du corporatisme qui divise, il faut créer des solidarités qui rassemblent. Cette cause commune, dont les jeunes peuvent être les instigateurs, justifierait la création d'un ministère de la Condition humaine.*

*Cet objectif louable pose un défi majeur : aura-t-on le courage de partager le pouvoir avec un tiers au cas où il serait possible de créer des solidarités avec d'autres sociétés en marche ?*

## ÉCHANGES

*Une société de jeunes ? Un tel thème pose une première interrogation fondamentale : les jeunes forment-ils une société vraiment distincte de celle des adultes ? Si tel n'est pas le cas, comment la société actuelle et ses diverses institutions doivent-elles s'organiser pour laisser aux jeunes la place à laquelle ils ont droit ? Et quelle doit être l'attitude des jeunes ?*

*L'essentiel des propos des participants tournent autour de ces quelques axes de réflexion.*

### ***Une société distincte ?***

*L'Année internationale de la jeunesse fut l'occasion d'un intérêt accru envers les jeunes. Colloques, publicité, recherches, publications, tout cela a contribué à renforcer l'idée que l'on reconnaît aux jeunes un statut particulier. Lequel ? Celui de membres d'une société spécifique pouvant traiter d'égal à égal avec la société des adultes ? Il serait trompeur d'aller dans le sens de cette perception, tel est le sentiment général qui se dégage des travaux présentés.*

*D'abord, la propension actuelle des adultes à traiter de la question des jeunes peut n'être que la manifestation d'un phénomène cyclique, d'un [80] engouement passager. En serait un indice la baisse constante de la fréquence des articles sur la jeunesse que révèlent les « abstracts » des publications de 1963 à 1975.*

*En second lieu, il n'existerait pas une telle chose qu'une société de jeunes, surtout si on les considère sous un angle culturel en termes de modes de penser et d'agir qui seraient exclusifs à une classe d'âge. Car bien d'autres facteurs viennent nuancer le seul fait d'appartenir à une classe d'âge.*

*On serait plutôt en face d'un « parc » de jeunes. Contrairement aux années 60-70, où l'on pouvait déceler un phénomène volontaire de rejet, on pourrait aujourd'hui penser à une « marginalisation*

*objective » qui serait moins « un simple changement de valeurs de la jeunesse » et une « allergie culturelle » qu'une transformation des attitudes et des pratiques face à une situation nouvelle. Par exemple, la marginalisation des jeunes à cause du chômage ne provient pas d'une décision volontaire de leur part. En fait, c'est la société qui détermine, en dehors d'eux, une sorte de mouvement de marginalisation ou de spécification des jeunes, comme elle l'a fait pour les femmes pendant des siècles.*

*En somme, d'une génération à l'autre, il y aurait, plus qu'on le pense, évolution plutôt que rupture. En réalité, les jeunes vivent des pratiques communes, temporaires, qui influencent certes la société. Mais la vie continue.*

*Une première conséquence apparaît nettement : si, fondamentalement, la société des adultes ne reconnaît pas les jeunes comme société particulière, les jeunes doivent se situer autrement face à la société et, même avec effervescence, assurer eux-mêmes leur présence, leur « visibilité ».*

### **Que faire face à une société « bloquée » ?**

*Les jeunes doivent donc s'adapter à une société qui ne leur appartient pas en propre mais où ils doivent forcément se tailler une place qui leur permette de jouer des rôles sociaux véritables. Tous les participants ne s'entendent pas sur les moyens d'y parvenir. Une perception commune se dégage néanmoins : notre société est « bloquée » à bien des égards.*

*Aux yeux de certains, on est vraiment en train actuellement de créer une société de marginalisés (v.g. les jeunes à l'école, les décrocheurs, les travailleurs, les chômeurs...). Chez les jeunes, la solidarité devient [81] alors essentielle dans la lutte contre les institutions qui bloquent les nouveautés et empêchent les changements. Toutefois, conscients des conflits d'intérêts qui divisent la société, ces jeunes ne s'illusionnent pas sur ce que celle-ci peut leur céder. D'où leur conviction qu'il faut exercer des pressions constantes et heurter cette société pour conquérir quoi que ce soit.*

*D'ailleurs, affirment certains intervenants, la situation des jeunes ne diffère pas, sous plusieurs aspects, de celle de leurs aînés. Les problèmes communs sont nombreux : dans notre société en évolution, les jeunes se retrouvent, tout comme les hommes et les femmes de certaines catégories d'âge, dans une situation « bloquée ». L'inédit, c'est surtout le nombre plus considérable de défis à relever en même temps par comparaison avec les années 60, par exemple quant à l'organisation du travail. Le chômage provoqué parla crise économique réduit de nombreux jeunes au désespoir. Il devient alors relativement facile pour eux de crier au corporatisme, affirme un intervenant. Ne s'exposent-ils pas ainsi à ce que d'autres catégories d'âge et d'autres générations en viennent à crier la même chose à leur endroit ?*

*De toute évidence, la question du pouvoir à conserver et du pouvoir à conquérir demeure au centre des enjeux. En vertu de quelle dynamique peut-on espérer une évolution significative ? D'abord, par une remise en question de notre société : sans quoi, parler des jeunes et de leurs conditions de vie serait une perte de temps. Ensuite, par une approche critique de nos attitudes d'adultes au pouvoir.*

*Le pouvoir se prend, dit-on. Pour les jeunes, il ne se prend que très difficilement pour deux raisons qui renvoient à nos responsabilités d'adultes. Si les jeunes ont besoin des adultes, ceux-ci doivent être capables de remettre en question leurs privilèges, qui aboutissent parfois à un véritable corporatisme. De plus, sans les remises en question qui s'imposent, l'intérêt des adultes envers les jeunes risque de n'être que du « paternalisme attentif » tout à fait stérile.*

### ***Les jeunes ont-ils besoin des adultes ?***

*Les rapports de forces, les luttes de pouvoir, les oppositions entre générations, tout cela conduit souvent au renforcement des attitudes, des comportements et des pratiques concrètes dans un sens donné : l'éloignement et l'incompréhension. Qui fera les premiers pas et en [82] quel sens ? À cet égard, une conviction se dégage des interventions de plusieurs intervenants : les « adultes » doivent prendre des initiatives. Car, pense-t-on, les jeunes ont besoin d'eux.*

*Une première attitude apparaît comme essentielle chez les adultes : faire confiance aux jeunes et, pour cela, prendre conscience de ce que ces derniers peuvent réaliser de positif. Attitude nécessaire autant pour ce qui peut s'appeler le « partage du pouvoir » que dans le fait de confier tout simplement des projets à réaliser aux jeunes.*

*Qu'est-ce qui justifie cette confiance ? En fait, comme le montre le texte de M. Jacques Lazure, les jeunes allient, par leurs initiatives, le plus riche de l'autonomie personnelle et le plus riche de l'engagement social. Cette réalité est porteuse d'avenir, d'autant plus qu'elle se retrouve très souvent chez les enfants de parents en chômage.*

*En second lieu, les adultes doivent s'interroger sur les modèles qu'ils proposent, directement ou indirectement, aux jeunes. Ces modèles leur conviennent-ils ?*

*Sous l'angle de l'apprentissage des modèles par imprégnation sociale, un fait est d'abord à signaler. Sur le plan du travail, le modèle dominant de valorisation, de participation, d'intégration sociale et de promotion individuelle est l'exercice d'un métier. Ce modèle est refusé aux travailleurs en chômage et à de nombreux jeunes à la recherche d'un emploi. Pour survivre, ces jeunes pratiquent souvent l'échange mutuel de services selon leurs compétences respectives. Ils en viennent ainsi à développer de nouvelles valeurs ; ils n'en demeurent pas moins privés d'un moyen naturel et normal de renforcer leur identité sociale.*

*Quoi qu'il en soit, certains intervenants se demandent si les adultes sont vraiment à la hauteur lorsqu'il s'agit d'indiquer aux jeunes des voies valables. On peut affirmer qu'il est de règle pour les générations d'adultes de proposer à celles qui suivent des modèles bien définis. Or, dans notre société « éclatée », ceux qu'on propose aux jeunes ont souvent peu de rapports avec leur vision propre. Les jeunes créent alors de nouveaux modèles davantage en accord avec leurs valeurs. Ils en viendront peut-être à les imposer à la longue. Pas nécessairement au nom de cette belle solidarité entre les générations dont on peut rêver.*

*Certains autres intervenants semblent s'étonner d'entendre les jeunes dire qu'ils ont besoin des adultes, surtout quand ces mêmes jeunes parlent de luttes, de rapports de forces, de solidarité. Il faut surtout, ajoutent-ils, éviter toute forme de paternalisme qui empêcherait les [83] jeunes de prendre des initiatives, d'aller au bout de leurs talents et de créer leurs propres modèles.*

*La plupart des autres intervenants semblent croire fermement que les jeunes ont besoin d'adultes qui les comprennent, les conseillent, les aident, les supportent. Chaque fois qu'un adulte aide les jeunes à réaliser quelque chose, ils les valorisent. En ce sens, la voie privilégiée est l'harmonisation des efforts plutôt que la confrontation.*

*Cependant, les adultes peuvent aussi brouiller les motivations des jeunes et compromettre leurs chances de se prendre en main à leur façon. Souvent, les décrocheurs ne reviennent aux études qu'à cause de l'allocation qui s'y rattache. Parfois aussi, abandonnés par leurs parents le jour de leurs dix-huit ans, des jeunes en sont réduits à des situations désespérées et à des moyens de survie parfois suspects. D'un autre côté, le monde du travail leur pose un problème insurmontable en exigeant d'eux, au départ, l'expérience des adultes. D'où cette « angoisse de leur avenir » si fréquemment présente chez les jeunes.*

### ***Le système scolaire remis en question***

*Dans le contexte de l'analyse du rôle des adultes, du problème du chômage et de la place des valeurs et des modèles proposés aux jeunes, le système scolaire ne peut échapper à un examen critique. À cet égard, les propos de certains intervenants indiquent des situations fort problématiques.*

*Selon un éducateur, le problème le plus angoissant est celui des 200 000 jeunes « fuckés » du secondaire qui sont inemployables à cause de leur manque de préparation au travail et de leurs faiblesses au point de vue conceptualisation et expression. Au lieu que l'école soit toujours préoccupée de « préparer » ces jeunes à un futur aléatoire, ne pourrait-elle pas, demande-t-il, les « réhomogénéiser » en leur confiant des rôles sociaux qui leur soient propres et qu'elle pourrait les rendre aptes à exercer dès maintenant ?*

*En ce sens, ajoute un autre, il faut sortir de la définition des jeunes vus comme des « êtres en préparation », des « êtres en transition ». Comme jeunes, ils devraient pouvoir posséder l'équivalent de ce que certains sociologues américains appellent un « achieved status ». Car il existe un vacuum social entre le « statut assigné », déterminé par*

*l'âge et le processus de scolarisation, et le « statut réalisé » dans la vie concrète.*

[84]

*Au-delà de cette perspective Intéressante mais plutôt lointaine, on insiste aussi beaucoup sur le fait que, sans imposer de l'extérieur des rôles sociaux aux jeunes, il faut s'élever contre les structures du système scolaire qui, aux divers niveaux, parcellisent et fragmentent le monde des jeunes par le jeu des options et des voies, lesquelles posent des choix trop tôt à certains stades de la vie.*

*En matière de modes d'apprentissage, les jeunes inventent hors de l'école de nouveaux modèles, peut-être en réaction contre les approches livresques qu'ils subissent souvent. Par leur capacité de réfléchir sur eux-mêmes et de se confronter à des réalités qui « résistent », ils peuvent ainsi inciter les adultes à remettre le système scolaire et l'école en question.*

*Cette remise en question, il est nécessaire, affirme un autre intervenant, qu'on la fasse en profondeur. On parle souvent du système scolaire comme s'il était valable ou parfait au point de départ. En réalité, ses prémisses et ses valeurs ne seraient-elles pas totalement inadéquates ?*

### ***Pour des recherches futures***

*Les documents présentés au colloque représentent une somme considérable de recherches. Le modèle conceptuel qu'utilise M. Jacques Lazure (cf. « six modes de vie regroupés en trois catégories ») soulève notamment beaucoup d'intérêt. Toutefois, on se demande si cette typologie, appliquée à des études de cas dans un quartier déterminé de Montréal, peut servir, à l'intérieur d'un échantillon représentatif du Québec, à mesurer dans le temps l'évolution des tendances profondes à la fois des milieux de jeunes et de la société en général.*

*L'auteur précise que, sauf le sixième (« victimisation sociale »), les modes de vie qu'il a présentés se caractérisent tous par l'action qui se passe et non par la passivité. Il croit possible d'utiliser cette typologie*

*pour une population plus large. À certaines conditions toutefois : préciser davantage les traits dominants de ces modes de vie et dépasser le seuil du sondage.*

*Cependant, vu la nécessité de connaître concrètement les personnes et de travailler sur du matériel qualitatif, il estime difficile de faire rapidement une telle recherche sur une haute échelle.*



[85]

Une société des jeunes ?

## Deuxième partie

# LES MILIEUX DE VIE DES JEUNES

[Retour à la table des matières](#)

[86]

[87]

**Une société des jeunes ?**  
Deuxième partie : Les milieux de vie des jeunes

“Les milieux de vie  
des jeunes.”

**Robert SÉVIGNY**

[Retour à la table des matières](#)

Mes propos, seront inévitablement colorés par mon expérience personnelle, et cela pour deux raisons. Ma petite contribution à l'exploration de l'univers des jeunes date d'il y a (déjà) une vingtaine d'années : ceci signifie que je n'aurais pas pu participer à ce colloque sans avoir comme support — et comme stimulant — les trois textes regroupés sous le thème « les milieux de vie des jeunes ». De plus, mes réflexions s'inspireront, en bonne partie, des questions que je me posais à ce moment-là. Ce colloque m'offre une occasion unique de vérifier avec vous, et par vous, si ces questions — et la problématique qui les sous-tendait — ont encore un sens pour l'étude des jeunes de la société contemporaine, de la société d'aujourd'hui.

Cette référence à ces études d'il y a vingt ans me donne à penser que les jeunes d'hier sont les adultes d'aujourd'hui. Définir l'objet d'étude en fonction de l'âge, en fonction d'une collectivité formée d'individus qui vieillissent, mène presque inévitablement à supposer — dans les rapports intergénérationnels, tout autant des processus de *continuité* que de *rupture*. Si les jeunes sont les adultes de demain, il faut bien en effet supposer qu'ils sont en train d'apprendre leur futur métier d'adulte. Même en tenant pour acquis que les milieux de vie des « adultes » de demain ne seront pas ceux d'aujourd'hui, ni ceux d'hier, il faut bien admettre, explicitement ou implicitement, que les « jeunes » sont en

train de se forger, certes des éléments de rupture, mais aussi des éléments de continuité. Si rupture et continuité par rapport à la génération précédente constituent deux [88] processus concomitants, la question est moins de savoir si, par rapport à la génération précédente, il y a rupture ou continuité, mais par rapport à quoi il y a rupture et par rapport à quoi il y a continuité <sup>59</sup>.

Je viens de faire allusion à cette collectivité formée d'*individus* qui vieillissent. Cette référence à l'individu me conduit à une autre considération qui sera à la base de mes propos : il s'agit de cette problématique psycho-sociologique qui a toujours été la mienne. Plus précisément, de cette problématique qui, de toutes sortes de façons, pose comme centrale la relation individu-société, ou la relation personnalité-structure sociale <sup>60</sup>. Comprendre les jeunes dans la société contemporaine, c'est — en partie — comprendre comment cette société contemporaine « gère » cette relation.

## L'ANALYSE DES MILIEUX DE VIE : LA DIVERSITÉ DES APPROCHES MÉTHODOLOGIQUES

Les exposés de trois auteurs <sup>61</sup> portent non seulement sur des objets différents (le système scolaire, les familles et les groupes de pairs), mais qui abordent ces objets dans des perspectives fort différentes. La première partie de mes commentaires visera exclusivement à

---

<sup>59</sup> Envisager ainsi les jeunes en rapport avec les adultes (ou les « vieux ») amènerait d'ailleurs à discuter l'âge de trente ans comme point de démarcation entre ces deux catégories. Je ne mets pas nécessairement en question le fait d'avoir choisi trente ans, il faut bien « couper » quelque part. Mais il faut bien voir que ce choix est *déjà* une affirmation ou une hypothèse sur la société contemporaine. Je pense, en particulier, à un anthropologue qui, m'entendant parler des jeunes, m'avait rappelé cette culture où l'on ne devenait « adulte » qu'après la mort de ses parents.

<sup>60</sup> Dans ce couple « personnalité-structure sociale », la notion de *structure* ne vise pas à se différencier de celle de *culture*, mais englobe plutôt à la fois le culturel, le politique et l'économique.

<sup>61</sup> Il s'agit des textes de M<sup>me</sup> Dandurand et de MM. Trottier et Tremblay. Voir dans cette même publication p. 103, 125 et 143.

caractériser très succinctement l'approche méthodologique de chacun des auteurs et, ainsi, à *situer* leurs propos dans le champ plus général des sciences humaines. Il s'agit donc plus d'une *mise en place* que d'une synthèse. Mise en place qui me permettra de situer mes propres réflexions, tout en donnant un sens aux approches très différentes de chacun d'eux. Enfin je précise tout de suite que cette mise en place se fonde sur quelques notions couramment utilisées pour rendre compte de la production sociologique. Ainsi il y a des analyses qui mettent en relief certaines *structures* (formes d'encadrements, organisations, institutions, etc.), alors que d'autres visent avant tout la recherche du *sens*. Par ailleurs, une analyse peut aborder un phénomène en terme *statique ou dynamique* (à ce sujet je soutiens qu'il n'y a pas *en soi* une bonne ou une mauvaise approche : chacune présente ses avantages et ses limites). En croisant ces deux axes (structure-sens et statique-dynamique) nous pouvons imaginer quatre types distincts d'approches méthodologiques. Je vais donc situer schématiquement chacun de ces textes par rapport à cette typologie. Comme je m'intéresse tout particulièrement aux analyses qui tiennent compte de la relation [89] individu-société, j'introduirai une autre distinction entre deux processus intimement liés au contrôle social : la sélection et la formation <sup>62</sup>.

### *Le système scolaire*

Ce texte de M. Tremblay vise à mesurer l'impact sur les jeunes des politiques qui, au cours des vingt dernières années, ont présidé aux principales réformes du système scolaire québécois. Ce texte s'inscrit carrément dans la perspective d'une sociologie de la structure. Perspective qui apparaît aussi bien dans la conclusion principale — les inégalités sociales — que dans les nombreuses variables auxquelles l'analyse réfère : les institutions scolaires elles-mêmes, les divers niveaux d'enseignement, sexe, strates sociales, groupes linguistiques.

Un autre trait caractéristique de ce texte est de se fonder sur une analyse *dynamique*, plutôt que *statique*. Les inégalités sont considérées

---

<sup>62</sup> Ce n'est pas le lieu ici de discuter longuement cette terminologie propre au jargon des sciences humaines. Je me contenterai d'en indiquer le sens au cours même de mes réflexions.

comme des conséquences *dans le temps* des politiques de démocratisation ou des politiques linguistiques. C'est là d'ailleurs que réside le grand intérêt de ce texte.

Enfin le processus social qui est privilégié me semble être celui de la *sélection*. Même si ce texte ne pose nulle part explicitement le problème de la relation jeune individu-société, la notion de *sélection* est partout présente. Nous admettons que deux mécanismes fondent tout contrôle social : celui de la formation et celui de la sélection. Cela est vrai de toute entreprise industrielle, de nos universités, aussi bien que de la société québécoise dans son ensemble. L'analyse de M. Tremblay porte sur la *sélection*, c'est-à-dire sur l'inclusion et l'exclusion des jeunes dans certaines structures sociales, certaines institutions, certains cadres sociaux.

Je résume donc ainsi : ce texte présente une sociologie axée sur la structure (plutôt que sur le sens), dans une perspective dynamique plutôt que statique, et met en relief le processus de sélection plutôt que celui de formation.

### *Les familles*

Le texte de M<sup>me</sup> Dandurand sur les familles présente avant tout une analyse structurale (au sens large) de la famille. L'objectif premier [90] de l'auteure est, il me semble, de rechercher et de circonscrire les types de famille ou les familles qui encadrent les jeunes : famille d'orientation, de procréation, monoparentale, ménage non familial, célibat hors mariage. Cette recherche des structures, plutôt que du sens ou des significations, se traduit aussi par la façon d'introduire les facteurs sociaux qui sont à la base de son analyse. L'auteure, du reste, fait ressortir souvent les mêmes : la strate socio-économique, l'âge, le sexe, le niveau de scolarité, la nationalité ou l'unité politique (Québec, Canada). À ces facteurs s'ajoutent d'autres éléments, tels les taux de nuptialité, de divorce, etc. Ce texte fait évidemment parfois référence au sens plutôt qu'à la structure : mais, par leur style autant que par leur

contenu, ses références aux attentes, aux aspirations, aux perceptions des jeunes apparaissent secondaires ou périphériques <sup>63</sup>.

L'idée de dynamique, de changement, n'est évidemment pas exclue de ce texte car le lecteur est implicitement invité à tenir pour acquis que la structure familiale du Québec était autrefois homogène et que la *diversité* a remplacé cette *homogénéité* <sup>64</sup>. Mais, en dehors de ce contexte général de changement, le propre du texte — et encore son très grand intérêt — réside dans cette photographie des divers types de famille qui sont en émergence dans la société québécoise.

Enfin, au point de vue processus, de sélection ou de formation, l'auteure centre son analyse sur celui de la sélection. Elle ne se donne pas pour objectif d'analyser comment les jeunes reçoivent leur formation de jeunes et de futurs adultes. Par contre, par le biais de ce qu'elle appelle le processus d'*insertion*, elle montre clairement que la société québécoise sélectionne ses jeunes de manière à les distribuer dans les divers types de familles qu'elle a répertoriés.

### *Itinéraires et appartenances*

Comment caractériser l'approche méthodologique de l'analyse de M. Trottier en termes de la polarité structure-sens ? Il est évident que son objet premier est l'univers du sens, des significations, de la culture. La définition de départ du groupe de pairs mène presque inévitablement à un repérage de ces sous-univers culturels : « la mise en commun d'une similitude ». Le groupe de pairs est défini comme [91] une *communauté* fondée sur le *sens* des similitudes (de goûts, d'intérêts, de besoins, d'aspirations, etc.).

Le critère de découpage des milieux jeunes repose d'autant plus sur cette communauté de sens que les structures de ces groupes de pairs

---

<sup>63</sup> L'auteure fait aussi allusion à l'évolution de la *notion* d'enfant illégitime, mais ce passage ne me semble pas être au centre de son analyse.

<sup>64</sup> En d'autres termes, au Québec, les jeunes se retrouvaient dans *la* famille québécoise, alors que maintenant il y a insertion des jeunes dans une ou l'autre *des* familles québécoises. L'auteure elle-même a inscrit ce changement dans son titre « les familles » alors que le programme annonçait un texte sur « la famille ».

sont très diversifiées et surtout très fluides. On ne retrouve donc pas, dans ce texte, le recours systématique aux variables structurelles qui charpentent les deux autres textes : la strate socio-économique, l'âge, le sexe, le niveau de scolarité, etc. Il fait plus volontiers abstraction de ces variables pour fonder la diversité et la complexité des groupes de pairs <sup>65</sup>. D'ailleurs quand le lecteur se retrouve devant des références aux « enfants du Verseau », (Ferguson), au taoïsme de la physique (Capra), ou à la synchronicité (Jung), il se rend bien compte que cette analyse porte sur les conceptions du monde ou de l'univers, de la personne et de ses valeurs, etc., plutôt que sur des éléments structurels.

La recherche de la structure des groupes de pairs est pourtant présente. Après avoir dit que les « contours » de ces groupes ne peuvent être identifiés autrement que par la « communauté de similitude », et après avoir rappelé que ces « contours » sont très fluides, l'auteur place au coeur de son analyse la présentation de ces diverses formes de groupes de pairs. Tout comme l'objectif de M<sup>me</sup> Dandurand est de présenter un portrait des diverses structures familiales, l'objectif de M. Tremblay est aussi de présenter un tel portrait, un tel instantané des groupes de pairs. C'est à travers cet instantané que le lecteur apprend le plus de choses sur les jeunes, apprend en tout cas à voir ces groupes dans leur diversité, leur complexité et leur globalité en même temps. De ce point de vue l'analyse de M. Tremblay est aussi structurelle que celle de M<sup>me</sup> Dandurand : elle diffère quant à la nature de l'objet (la communauté des similitudes), mais elle poursuit un objectif semblable <sup>66</sup>.

À la lecture de ce texte, j'ai eu souvent l'impression qu'à ces divers groupes d'appartenances correspondaient des expériences « à la surface » du vécu. L'objet même de ce texte, le genre de données, les sources utilisées, le style même de présentation, tout concourt à rendre compte de cette « surface ». Cet univers des groupes de pairs s'exprime à travers des activités toutes extérieures : c'est l'univers des choses qu'on peut facilement dire ou faire en public. Des choses aussi dont il

<sup>65</sup> Une exception : les passages sur les « conditionnements » (voir p. 89).

<sup>66</sup> J'ai volontairement omis, de façon générale, d'interpréter les différences entre les textes comme venant de la perspective de l'auteur, de l'objet lui-même, ou de l'état des recherches dans tel ou tel secteur. De toute façon mon ignorance de la littérature actuelle sur les jeunes, la famille, le système scolaire justifie déjà ma décision.

est beaucoup question dans les journaux et les revues populaires. Un univers « à la mode », *glamor*, « en effervescence » (les références à Ferguson, Capra, Jung, aux [92] journaux, etc. vont souvent dans ce sens). Mais attention : ce que je nomme ici la « surface » ne correspond pas inévitablement au « superficiel ». Ce qui est vécu et symbolisé « à la surface » n'en est pas moins significatif, et utile à la compréhension de la personnalité ou de la structure sociale.

Une dernière question à propos de ce texte : quelle place fait-il à la sélection ou à la formation comme processus social ? Le texte ne le dit pas toujours explicitement, mais il paraît fondé sur l'idée que la sélection des appartenances se fait en fonction d'un critère de similitude, ou de « communauté de similitude ». Par ailleurs si l'auteur tient pour acquis que le groupe de pairs participe à « la formation de l'identité des jeunes » il se refuse de poser le problème de l'*intégration*, ou de la socialisation : il ne croit pas opportun, par exemple, « de se demander *ce que les jeunes retirent de leurs appartenances* ». Cependant la démarche concrète de l'auteur est nuancée, car à plusieurs reprises il aborde cette dimension de la vie des jeunes. À propos des arcades : ils y trouvent « un monde moins facile que le leur » ; les jeux vidéos : ils « viennent combler un goût d'affirmation de soi » ; la gang : on y participe « pour mieux supporter sa solitude..., se regarder vivre..., etc. » ; le groupe de pairs : c'est « un lieu où s'opère la mue socialisatrice de la personnalité », etc. Enfin l'auteur, dans sa conclusion, pose carrément le thème de la socialisation : « une question générale demeure... ».

Je retiens donc de ce texte qu'il relève d'une sociologie du sens, relativement statique et qui, sans nier l'un ou l'autre des processus de formation ou de socialisation, donne une priorité au processus de sélection. Enfin, il suggère que les groupes de pairs amènent les jeunes à demeurer à la « surface » de leur expérience personnelle. Cela peut avoir été un choix délibéré de l'auteur, mais pourrait aussi tenir à l'objet même de son étude : les groupes de pairs favoriseraient-ils des expériences « à la surface » ? Une certaine « profondeur » apparaîtrait-elle davantage dans des secteurs de vie autres que des groupes de pairs ? Ou encore, cette « profondeur » n'apparaîtrait-elle que si l'on met en relief les liens entre les divers secteurs de vie (groupes de pairs, école, travail, famille, certains grands ensembles, etc.) ? Quoi qu'il en soit, ce texte fournit déjà des informations si nombreuses et si complexes, le



tableau qu'il trace est si frappant, qu'on ne peut lui reprocher les limites de son exploration. Ce qui est certain, c'est qu'il invite un lecteur comme moi à chercher ce qu'il y a derrière — au-dessous — de ces « itinéraires » et de ces « appartenances ».

[93]

Après avoir situé chacun de ces trois textes, il devient relativement aisé pour moi de préciser l'orientation des propos qui vont suivre <sup>67</sup>. Il y a de la place, je pense, pour des études axées sur la recherche du *sens* — par opposition à *structure*. Il y a aussi de la place pour des études qui mettraient davantage en *rapport* les diverses appartenances des jeunes. Enfin il y a de la place pour des études qui aborderaient plus directement la relation personnalité-structure sociale. Mes quelques réflexions s'inspireront de ces interrogations qui sont miennes, même si je ne les aborderai pas séparément.

Vous ne serez donc pas surpris si, en conclusion, je propose de revenir à cette vieille notion de socialisation. Notion « vieille » sans qu'elle soit nécessairement « vieillotte ». Cette notion permet tout à la fois d'explorer le changement, la continuité ou la rupture intergénérationnelle, et la relation individu-société. Ceci dit, les pistes de recherche que je suggérerai, je les vois beaucoup plus en continuité qu'en opposition avec les trois textes présentés à cet atelier sur *les milieux de vie des jeunes*.

---

<sup>67</sup> Je n'ai pas trouvé l'appel numéro 9 (67). Le placer là où je l'ai mis ne va pas à l'encontre de la foi et de la morale.  
 Mes propos s'inspirent inévitablement des quelques travaux que j'ai déjà effectués sur les jeunes. Voir (avec Marcel Rioux) *Les nouveaux citoyens*, Montréal, 1965, Éditions de Radio-Canada, 123 p. ; (avec Pierre Guimond) « Les jeunes et la politique : aspects psycho-sociologiques », *Service Social*, XIX, 3, 1970, Les Presses de l'Université Laval, p. 107-120 ; (avec Pierre Guimond), « Les jeunes et le changement », *ibid.*, p. 82-107 ; (avec Pierre Guimond) « Psycho-sociologie de l'actualisation de soi », *Sociologie et Sociétés*, II, 2, 1970, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 249-265 ; *L'expérience religieuse et l'actualisation de soi*, Les Presses de l'Université de Montréal, 1971, 323 p. ; « La contestation étudiante à l'Université : quelques éléments d'analyses », *Sociologie et Sociétés*, XII, 2, 1980, p. 143-169. Enfin un travail qui ne porte pas sur les jeunes, mais qui illustre la perspective sous-jacente à ce texte-ci : *Le Québec en héritage : analyse psycho-sociologique de trois familles de Montréal*, Éditions de la Coopérative Albert St-Martin, Montréal, 1979, 278 p.

## QUELQUES PISTES DE RECHERCHE

### *En dessous de la surface*

Un des malaises que j'ai ressentis à la lecture de ces trois textes peut se traduire par deux images : d'une part, on ne rend pas compte de ce qui est vécu à l'*intérieur* des structures familiales et scolaires ; d'autre part, les expériences à l'intérieur des groupes de pairs paraissent souvent demeurer à la *surface* de la vie sociale.

Il me semble que les milieux de vie des jeunes sont plus complexes que ces analyses ne le laissent supposer. À travers leurs appartenances au groupe de pairs, ou à l'école, ou à la famille, sont vécus, par exemple, des événements heureux ou malheureux, des situations lourdes de sens <sup>68</sup> : un accident de moto lors d'une randonnée avec un ami ; une relation amoureuse avec quelqu'un d'une autre culture et d'une autre religion ; le décès d'un parent ; la découverte, par sa propre mère, du fait qu'elle a été une « enfant naturelle » et l'expérience des retrouvailles qui s'en sont suivies ; le divorce des parents qui déclenche une réaction en chaîne chez un jeune, ses frères et soeurs, la parenté, les amis ; des contacts troublants, profonds, bouleversants avec des personnes âgées à [94] l'occasion de rencontres dans une maison d'accueil ; l'expérience d'avoir un père, une mère, une sœur, une amie alcoolique ; la mort d'un jeune enfant dont on avait la responsabilité dans un camp d'été ; le prosélytisme d'un ami personnel au sujet d'une nouvelle secte religieuse ; la migration douloureuse de la petite à la grande ville, de « son » cégep à cette grande université impersonnelle, effrayante bureaucratifiée ; ou, au contraire l'heureuse découverte de la liberté, des plaisirs de la grande ville ; l'expérience personnelle d'une maladie

---

<sup>68</sup> Les expériences auxquelles se réfère ce paragraphe, correspondent à des thèmes de travaux d'étudiants du cours d'introduction de sociologie que je donne avec un collègue. Ces étudiants avaient été invités à explorer — sans l'aide de concepts sociologiques — les « dimensions sociales » d'un événement ou d'une situation dont ils avaient une connaissance personnelle et qui avait été importante dans leur vie.

grave, etc. Voilà quelques-unes des expériences qui ont été rapportées par des étudiants venant de divers milieux et qui, ont-ils dit, les ont profondément marqués.

On peut imaginer que ces événements ou ces expériences ne les ont pas empêchés — à plus ou moins longue échéance — de continuer, à un autre point de vue, de participer à des communautés de similitude culturelle ou symbolique. Ce n'est pas un hasard si la plupart des étudiants ont déclaré qu'ils n'avaient jamais eu l'occasion de dévoiler ces expériences à leurs amis : ce sont là des expériences qu'on ne communique pas facilement à des pairs. En d'autres termes, beaucoup de jeunes vivent *aussi* des événements marquant profondément leur vie, leur conception du monde, leur notion de vie ou de mort, d'amour ou de haine. Ils vivent presque tous de telles expériences, ou des semblables, mais elles ne donnent pas lieu à une mise en commun de leur similitude. Cependant, le fait que ces expériences profondes soient souvent vécues sous le mode de la vie privée ne signifie pas qu'ils n'y donnent pas aussi un sens « public » et/ou collectif.

Cela peut paraître simple à dire — mais ce n'est pas aussi simple à vérifier : pourquoi les recherches sur les jeunes ne viseraient-elles pas à explorer tous les « niveaux » de la vie des jeunes. Que cette vie des jeunes s'exprime à travers des expressions individuelles ou collectives, que l'analyse utilise une notion comme celle de l'identité et de l'image de soi ou une notion plus générale comme celle de la culture des jeunes, dans tous les cas, il serait faux de présupposer que la culture jeune n'a pas la même profondeur, la même épaisseur, la même complexité que toutes les autres cultures, à mon avis, seule une perspective semblable pourrait permettre d'étudier une étude plus dynamique de la culture des jeunes.

[95]

### *Pour une approche comparative*

#### *Comparaison jeunes-adultes*

Beaucoup de recherches sur la culture des jeunes considèrent celle-ci comme si elle s'inscrivait dans une aire culturelle close, autonome et même en rupture totale avec la culture des « adultes ». L'hypothèse générale selon laquelle les jeunes sont inévitablement — malgré les apparences — à apprendre leur futur métier d'adulte justifie, il me semble, une comparaison systématique entre ces deux cultures — jeunes et adultes.

Ainsi il m'apparaît que bien des appartenances qui, selon M. Tremblay caractérisent les jeunes mériteraient d'être l'objet d'une telle comparaison. Est-ce que les associations bénévoles ou volontaires ne sont pas aussi le fait des adultes et à un degré relativement élevé ? Les types d'expériences religieuses des jeunes — par exemple, celle des groupes charismatiques — ne se retrouvent-ils pas aussi chez les adultes de plus de trente ans ? La théorie du « potentiel humain » n'a-t-elle pas accroché des adultes des classes moyennes supérieures avant d'attirer les jeunes de vingt ans ? (Les lecteurs de Ferguson que je connais n'ont plus vingt ans, mais en ont plutôt le double.) Les « appartenances subventionnées » sont-elles vraiment l'invention des jeunes de moins de trente ans ? La chanteuse Joan Baez peut tenter de se trouver un nouveau public jeune, mais la cohorte de Woodstock a plus de trente ans et s'identifie peut-être encore plus à elle que les jeunes de vingt ans. Les jeunes sont nombreux dans les divers groupes d'entraide de la santé mentale, mais n'utilisent-ils pas de formes de solidarité élaborées et soutenues par des adultes de quarante ans ? N'est-ce pas le cas de plusieurs « structures alternatives » dans bien des domaines ? Les jeunes sans appartenance sont-ils vraiment plus nombreux que les adultes et les vieux sans appartenance ?

Déjà en 1964, j'avais conclu aussi avec Marcel Rioux (dans *Les jeunes citoyens*) que les positions politiques et nationalistes des jeunes de 18-20 ans n'étaient peut-être pas très éloignées de celles des adultes. Et très

récemment, Jean-François Saucier et Claude Marquette<sup>69</sup> faisaient remarquer que bien des comportements par lesquels on a tendance à caractériser les jeunes (maladie mentale, suicide, drogue, alcool, etc.) constituent plutôt des indices du fait que les jeunes se rapprochent ainsi des comportements de la population adulte.

[96]

Mon but n'est pas d'énoncer une proposition opposée à celle qui sous-tend la plupart des études sur les jeunes. Je ne dis pas qu'il n'y a pas du tout des appartenances culturelles propres aux jeunes ; je veux avant tout rappeler que si on ne vérifie pas les processus de continuité, on est mal placé pour affirmer la spécificité et la rupture.

### *Comparaison des jeunes entre eux*

Dans la même ligne de pensée, il serait tout aussi intéressant et important de comparer les jeunes d'aujourd'hui à ceux d'hier et, aussi de comparer les jeunes entre eux. Je n'ai pas beaucoup de commentaires à faire au sujet du premier objet de comparaison, mais je puis livrer ici des impressions ou des questions... et des souvenirs. Quand, par exemple vers 1964, nous trouvions plusieurs (vraiment plusieurs) centaines de jeunes dans les salles de danse de Chicoutimi, les vendredis et les samedis soirs, quand ces jeunes passaient une bonne partie du reste de la semaine à se réunir en petits groupes pour pratiquer les nouvelles danses, et à se préparer des robes à la mode, étions-nous en face d'un phénomène totalement différent de celui que nous observons aujourd'hui ? Les parents de ces jeunes étaient probablement, comme ceux de maintenant, surpris, choqués, scandalisés et peut-être parfois amusés. Il ne s'agit pas de nier les différences entre hier et aujourd'hui, mais de chercher à savoir si la rupture est globale, totale, complète ou si elle n'est pas plutôt une affaire de nuance, de style, de forme ?

---

<sup>69</sup> Jean-François Saucier et Claude Marquette, « Cycles de l'adolescence, processus sociaux et santé mentale ». *Sociologie et Sociétés*, Santé Mentale et processus sociaux, XVII — 1, 1985, p. 27-32.

Encore plus important, il me semble, serait la comparaison à l'intérieur de l'univers des jeunes. Si je considère les trois textes sur les milieux d'appartenance, j'aurais tendance à les renvoyer dos à dos. Ce que je veux dire, c'est ceci : je souhaiterais que les analyses sur les familles et sur les milieux scolaires conservent leur approche comparative entre les sexes, les statuts sociaux, les groupes d'âge, les types de structures familiales et scolaires, etc. Et je souhaiterais aussi que tous ces éléments de comparaison servent à comparer l'univers symbolique correspondant à tous ces éléments structuraux. D'un autre côté, je souhaiterais que les analyses sur les groupes de pairs évitent de considérer « les jeunes » comme s'il n'y avait pas de différences possibles entre les sexes, les statuts sociaux économiques, les groupes linguistiques, et ainsi de suite. Peut-être [97] les conclusions seraient-elles les mêmes, mais au moins on saurait mieux et on comprendrait mieux.

### *Culture des jeunes, famille et école*

La tendance, il me semble, est de définir la culture jeune comme si cette culture jeune n'était ni dans l'école, ni dans la famille. La division d'après trois thèmes (école, famille, groupe de pairs) illustre bien cette tendance : on se trouve devant deux textes qui parlent de l'école et de la famille mais pas de culture, et devant un troisième texte qui parle de la culture jeune, mais sans référence à la famille ou à l'école, — ni d'ailleurs aux institutions concernées. Cette considération n'est pas un reproche aux auteurs : c'est plutôt un constat sur les limites de la surspécialisation à l'intérieur de nos disciplines. D'ailleurs, M. Tremblay lui-même, à la fin de son texte, pose « la question de l'arrimage » entre tous ces milieux d'appartenance. À propos de cet « arrimage », je voudrais proposer quelques pistes de recherches inspirées des travaux que j'ai déjà effectués sur les relations intergénérationnelles <sup>70</sup>. La coexistence des sentiments de similitude et

---

<sup>70</sup> Il arrive parfois que soient confondus le sentiment de continuité et l'absence de *changement* d'une génération à l'autre. Or il s'agit là de deux dimensions relativement autonomes. Un jeune peut avoir le sentiment qu'il a, à propos de la religion, de la politique, de la famille, etc., des perceptions et des attitudes semblables à celles de ses parents, et avoir en même temps le sentiment que

de différence, de continuité et de rupture, d'accord et de désaccord, dans le champ psychologique des jeunes montre bien la complexité de celui-ci. Or si l'affirmation de la complexité du champ psychologique (ou culturel) est presque un truisme, il arrive souvent que les chercheurs en tiennent peu compte <sup>71</sup>.

Les jeunes ressentent très souvent un fort sentiment de différence ou de rupture à l'égard de leurs parents ou de la génération de leurs parents ; c'était vrai aussi il y a vingt ans, mais un tel sentiment est général, global. Quand j'ai demandé aux jeunes s'ils avaient ce même sentiment d'être différents par rapport à des secteurs particuliers de vie (religion, travail, politique, éducation des enfants, etc.), la proportion des jeunes qui exprimaient ce sentiment de différence diminuait de beaucoup. Il y avait donc coexistence de deux gestalts, de deux sets de perceptions, correspondant probablement à la complexité même de leur situation. Il serait intéressant de tenir compte de cette différenciation du champ psycho-sociologique dans les études actuelles.

Dans la même ligne de pensée, il faudrait bien tenir compte de la coexistence de plusieurs niveaux de champ de conscience, allant du plus ou moins explicite, au plus ou moins secret et au non-dit.

[98]

Ainsi à propos de l'expérience religieuse, il est évident que les jeunes que j'ai interrogés avaient ce sentiment de *rupture*, de *différence* par rapport à leurs parents quand ils répondaient en fonction de leurs comportements, de leur style de vie, de leur univers symbolique explicite. Mais il leur arrivait aussi d'exprimer des sentiments de *continuité ou de similitude* : « au fond, c'est certain que mes parents ont fait leur possible comme moi je fais mon possible ». L'honnêteté, l'authenticité (comme expérience, exigence, valeur) est aussi un thème

---

« les choses » ont bien changé depuis vingt-cinq ou trente ans : ses parents ont pu changer en même temps que lui. Si, à titre d'illustration, je mets ici l'accent sur le sentiment de continuité, cela n'est pas pour masquer ou ignorer la question — aussi importante — du changement d'une génération à une autre. Je reprends cette idée plus loin à propos des sentiments de différence et de désaccord.

<sup>71</sup> Je me concentre ici sur le rapport famille-jeune, mais je pense que ces réflexions s'appliqueraient aussi bien à la relation des jeunes et le milieu scolaire.

à propos duquel les jeunes exprimaient souvent un sentiment de similitude. Évidemment, ce type de perception, de sentiment, n'est pas dit de façon aussi explicite. Il n'est certes pas dit très souvent et il n'est pas dit à n'importe qui. Ces sentiments plus « profonds », plus « secrets », sont aussi rarement souvent « mis en commun » avec les pairs même si, à la limite, bien des jeunes les ont en commun. Ici encore, je serais bien surpris que cette complexité du champ psychologique ou culturel ne se retrouve pas encore chez les jeunes d'aujourd'hui. Tenir compte de tous ces « niveaux » me semblerait un pas en avant dans la compréhension de l'univers culturel des jeunes.

Par ailleurs, les observateurs (souvent adultes) de la culture des jeunes ne semblent confondre le sentiment de *différence* avec le sentiment de *désaccord*. Prenons un exemple précis : l'attitude à l'égard du nombre d'enfants que les jeunes voudraient avoir. Déjà il y a vingt ans, les jeunes répondaient : « j'en aurai certainement pas autant que les gens de la génération de mes parents ». Mais quand je leur demandais si, d'après eux, leurs parents accepteraient qu'ils aient moins d'enfants, la réponse était très souvent positive. Dans l'analyse des ruptures entre générations on oublie trop facilement deux choses : d'abord que les parents eux-mêmes changent (socialisés souvent par leurs propres enfants) et, ensuite, que les « enfants » réalisent, expriment, incarnent des désirs plus ou moins conscients des parents. J'ai souvent pensé que la violence des ruptures entre les vieux et les jeunes peut aussi venir du fait que les jeunes expriment ouvertement des opinions, des désirs, des craintes, etc., que les adultes auraient peine à s'avouer eux-mêmes. Avant de conclure trop vite à l'autonomie de la culture des jeunes, il voudrait mieux tenir compte de ce genre de distinction. J'ai choisi de différencier le sentiment d'accord d'avec le sentiment de similitude, ce n'est là qu'un exemple.

[99]

*Au fond, de ce long commentaire il ne ressort qu'une idée fondamentale : le champ psychologique ou culturel est beaucoup plus complexe que ne le laissent entendre bien des études ou des reportages sur les jeunes ; cette complexité se retrouve en termes de *surface* et en termes de *profondeur*.*

Cette complexité une fois reconnue — et opérationnalisée par des techniques de recherches — permettrait de mieux comprendre les



jeunes... et les vieux. J'ai rappelé cette complexité à propos de la rupture entre ces deux grands groupes d'âge. Mais la même observation pourrait s'appliquer aux relations des jeunes entre eux, à leur propre vision de l'avenir, à leur intégration dans leur vie quotidienne des multiples sources d'identité qui coexistent dans leurs milieux de vie.

## PETIT DISCOURS EN FAVEUR DES ÉTUDES SUR LA SOCIALISATION

Je ne puis me permettre ici de m'expliquer longuement, mais une grande partie des réflexions que je viens de vous livrer pourraient servir à fonder et à resituer les études sur les jeunes dans le contexte du processus de socialisation. Je connais — et je comprends — les réticences de bien des chercheurs à utiliser cette notion : n'a-t-elle pas mené à une impasse parce qu'elle supposait un processus univoque d'adaptation à une société homogène. Mais si nous acceptons le postulat que les conduites, les attitudes, l'identité, l'image de soi, l'image de sa société, etc., sont en partie le produit de l'*apprentissage*, il est encore utile de se demander comment, et où, s'effectue ce processus de formation ou de socialisation.

J'énumérerai ici un certain nombre d'énoncés qui découlent de ma proposition générale au sujet des études sur la socialisation.

a) La socialisation ne se limite pas à l'étude de l'adaptation, de l'intériorisation des normes existant à un moment donné. La créativité, l'ouverture au changement, l'esprit de révolte ou de remise en question, sont autant d'attitudes qu'on retrouve chez les jeunes (et les moins jeunes) et qui doivent bien être apprises quelque part.

b) En autant que l'adaptation est une dimension importante dans tout processus de socialisation, rien n'oblige à postuler un modèle culturel homogène. C'est ici que les études montrent que la diversité [100] des structures familiales, scolaires (et bien d'autres) sont indispensables. On peut très bien imaginer, par exemple, une excellente étude sur le thème suivant : comment, dans les familles monoparentales s'apprend l'androgynie ?

c) Des études de socialisation n'ont pas à supposer que les milieux sociaux ne changent pas, que les agents de socialisation ne changent pas non plus, au contraire. L'intérêt de telles études serait justement de montrer comment la formation, l'apprentissage des jeunes s'effectuent à *travers* la dynamique du changement, et *non pas malgré* cette dynamique. L'apprentissage de l'androgynie dans les divers types de famille m'apparaît ici aussi une bonne illustration du genre d'études auxquelles je pense.

d) Les processus de socialisation ne sont pas à sens unique : les jeunes socialisent les parents et les adultes. La notion de socialisation permanente prend ici toute sa signification. À ceux ou celles qui ne seraient pas convaincus de la pertinence et de l'intérêt de la socialisation des adultes par les jeunes, je conseille un document audiovisuel préparé il y a quelques années par l'*Agence des femmes*, où un groupe d'enfants de 10-12 ans discutent de leur façon de prendre soin de leurs parents et de leur faire apprendre certaines choses. (Le titre en est : *Si tu m'écouterais* [s/c].)

Enfin la notion de socialisation peut être opérationnalisée dans plusieurs contextes théoriques différents. Le seul préalable est vraiment que ces contextes théoriques permettent d'aborder clairement — et de front — la complexité du champ de la culture, et la complexité aussi du champ psychologique des jeunes : complexité que j'ai tenté d'illustrer plus haut.

De telles études de socialisation, en fait, ne permettraient pas seulement de comprendre les jeunes et leurs milieux de vie, elles contribueraient aussi à une meilleure compréhension de la société dans son ensemble. Car il demeure que pour comprendre une société, une bonne façon est de voir comment elle « gère » sa « production » de jeunes en voie de devenir adultes.

[101]

## NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des *Classiques des sciences sociales*, en notes de bas de page. JMT.

[102]

[103]

**Une société des jeunes ?**  
Deuxième partie : Les milieux de vie des jeunes

**“Jeunes et milieu familial.”** <sup>72</sup>

**Renée B.-DANDURAND**

[Retour à la table des matières](#)

Lors de sa tournée provinciale du début de l'année 1985, le Comité consultatif sur la famille mis sur pied par le gouvernement québécois s'est inquiété publiquement du peu d'implication des jeunes à ses débats. La participation quasi inexistante de ce groupe d'âge aux audiences du comité a laissé soupçonner leur absence d'intérêt pour les questions familiales <sup>73</sup>.

L'inquiétude du comité a eu peu d'échos. Dommage, car la famille est loin d'être une réalité de l'avenir pour les jeunes. C'est tout à fait celle du *présent* puisque dans les années 80, on l'oublie constamment, les trois quarts des enfants québécois naissent d'une mère qui n'a pas atteint la trentaine (Lapierre-Adamcyk et Peron, 1983, p. 38). Les

---

<sup>72</sup> La présente recension de recherches sur jeunes et familles au Québec s'est limitée surtout aux disciplines des sciences sociales. Je remercie mes collègues de l'IQRC qui ont collaboré à la documentation de cet article, en particulier, Isabelle Perrault, qui a mis à ma disposition sa bibliographie commentée sur les jeunes.

<sup>73</sup> On est porté à se poser les questions suivantes : les associations familiales arrivent-elles à recruter des jeunes ? Si oui, quelle place leur est donnée au sein des organismes ? Quels groupes, composés de jeunes, auraient pu se présenter devant ce comité consultatif de la famille ? Les associations de la jeunesse étudiante, ouvrière, les groupes de jeunes assistés sociaux, de jeunes chômeurs ont-ils des préoccupations familiales ?

jeunes sont ainsi, selon l'expression de Louis Roussel (1978, p. 5) « la matrice de la pyramide des âges ».

Avant d'aborder le vif du sujet, il convient de définir les termes : aussi bien jeunes que famille. Ni l'un ni l'autre concept n'a un sens univoque.

## QUI SONT CES JEUNES ? DE QUELLES FAMILLES S'AGIT-IL ?

On nous demande de traiter des jeunes comme étant ces individus(es) âgés(es) de 12 à 30 ans. Dix-huit années charnières qu'il convient d'abord de scinder en deux tranches d'âge : les *adolescents* (es) (12-17 ans) et les *jeunes adultes* (18-29 ans).

[104]

Si la plupart des *adolescents* sont encore *étudiants* et vivent chez leurs parents ce n'est pas le cas des *jeunes adultes* qui peuvent être soit encore *étudiants*, ou déjà *travailleurs* ou *chômeurs*. Si le chômage persiste et s'intensifie, comme c'est le cas depuis une dizaine d'années, ils deviennent *assistés sociaux*; enfin si ces jeunes adultes sont de sexe féminin, elles pourront être *mères et/ou ménagères* soit à plein temps, soit tout en étant étudiantes ou travailleuses. Il arrive, plus rarement, que des jeunes adultes soient des *pères* à plein temps.

Côté famille aussi, il importe de faire quelques distinctions. D'abord il faut mettre d'emblée le mot au pluriel. L'ethnologue Georges Murdock (1949) nommait *famille d'orientation* l'unité *d'ego enfant*, entouré de ses ascendants (père et/ou mère) et collatéraux (frère(s) et/ou sœur(s)), et *famille de procréation* la cellule constituée *d'ego parent* ainsi que de son conjoint(e) et de ses descendants (enfants).

Dans notre société si les adolescents (12-17 ans) vivent généralement dans la *famille d'orientation*, les *jeunes adultes* (18-30 ans), selon la tranche d'âge et l'occupation, vivent, soit encore dans la *famille d'orientation*, soit dans une *famille de procréation* qu'ils ont fondée ou encore en *ménage non familial*. Cette pluralité des modes de résidence et de famille témoigne du fait que les jeunes adultes en sont à une période de transition, à cette fragile articulation entre la famille

qu'on quitte et celle qu'on fonde (ou bien celle qu'on n'aura jamais si l'on se fie à certaines tendances actuelles).

Si on compare globalement aux jeunes Canadiens de 15 à 24 ans les jeunes Québécois du même âge, on constate qu'ils sont plus nombreux à vivre chez leurs parents (67,1 % au Québec, 62,8 % au Canada) ; ils se marient moins et divorcent moins ; ils ont moins d'enfants et leur taux d'avortement est moins élevé (Demers, 1984, p. 49).

Depuis la dernière guerre, les jeunes et les personnes âgées sont les groupes d'âge qui ont fait grossir la proportion des ménages non familiaux au Canada et au Québec (de 8 % en 1951 à plus de 20 % en 1981) : c'est, selon Sylvia Wargon (1979), l'un des traits marquants de l'évolution familiale des quarante dernières années.

## LES JEUNES ADULTES : ENTRE LA FAMILLE D'ORIENTATION ET DE PROCRÉATION

Les jeunes adultes qui sont aujourd'hui du groupe des 18-30 ans sont nés entre 1955 et 1967 : leurs parents font donc probablement partie [105] des promotions de mariage des décennies 50 et 60. À l'encontre de leurs cadets adolescents (12-17 ans), ils sont dotés d'une fratrie plus nombreuse (en moyenne deux ou trois frères et soeurs), étant nés à la fin du « baby-boom » de l'après-guerre.

Leurs parents ont bien des chances d'avoir eu une jeunesse assez différente de la leur. Hervé LeBras décrit ainsi l'insertion à la vie adulte dans la France de l'après-guerre jusqu'à 1972, situation qui, selon lui, s'applique aux principaux pays industrialisés de l'époque (époque que, dans l'histoire connue des sociétés humaines, il considère d'ailleurs comme exceptionnelle par sa prospérité et son fort taux de nuptialité) :

... la famille succède à la famille sans transition. La post-adolescence dont on observe aujourd'hui l'extension n'a aucun espace : on saute d'une étape à la suivante du cycle de vie sans souffler. À peine finies les études,

un emploi, à peine obtenu l'emploi, un mariage, à peine marié, un premier enfant, puis les suivants (1983, p. 116)<sup>74</sup>.

Cette citation de LeBras évoque les deux insertions majeures à la vie adulte que sont *l'insertion professionnelle* et *l'insertion matrimoniale*, qui dichotomisent largement les mondes masculin et féminin depuis l'émergence des sociétés industrielles : la première est l'insertion attendue principalement des garçons, la seconde est surtout celle qui permet de « caser » les filles. L'accès accru de ces dernières à l'éducation et au marché du travail de même que le contrôle de la fécondité féminine sont parmi les changements majeurs qui ont récemment contribué à chambarder *l'ordre* de l'insertion à la vie adulte : notamment, les études n'excluant pas la vie en couple, celle-ci est désormais acceptable sans mariage, le mariage n'implique pas nécessairement la naissance d'un enfant et il est possible d'élever une famille tout en étant étudiant ou sans travail. Il va sans dire que les parcours de vie avant l'âge de 30 ans vont différer d'un milieu social à un autre, ou selon qu'on est homme ou femme, rendant la maturité réelle plus précoce ou plus tardive. Ce sont ces particularités ainsi que les destins majeurs des jeunes de 18 à 30 ans en ce qui regarde la famille qui seront ici examinés, d'après les bribes de connaissances, très fragmentaires, qui sont à notre disposition.

### *Vivre chez ses parents...*

En 1981, après l'âge de la majorité juridique et civique, 18 ans, encore bien des jeunes vivent au foyer parental : 4 jeunes sur 5 à 18 et 19 ans ; mais entre 20 et 24 ans, un peu moins de la moitié (46,3 %) y demeurent (Demers, 1984, p. 49). Si 67,1 % de l'ensemble des jeunes [106] de 15-24 ans habitent chez leurs parents, c'est le cas bien davantage des garçons (74,7 %) que des filles (61,8 %) (*ibid.*). Quand

---

<sup>74</sup> Grosso modo, cette vision de LeBras est assez juste. Mais il convient de rappeler que depuis la guerre, ils ont été de plus en plus nombreux (voir Wargon, 1979), bien qu'encore très minoritaires, les jeunes qui ont vécu une « plage » de leur vie, entre famille d'orientation et de procréation, en ménage non familial.

ils vivent dans la résidence parentale, ils sont plus nombreux à être étudiants.

*... quand on est étudiant(e)*

Ceux qui étudient encore après dix-huit ans le font généralement au niveau post-secondaire. C'est le cas d'une minorité de jeunes Québécois d'aujourd'hui : ainsi en 1983, parmi les 20-24 ans, un jeune sur six (15,8 %) est encore étudiant ; dans le groupe des 25-29 ans, un jeune sur douze (7,9 %) fréquente le collège ou l'université, le plus souvent à temps partiel (B.S.Q., 1984a, p. 20-24).

Selon une étude menée en 1978 auprès des étudiants universitaires du Québec, on a constaté que plus d'un tiers d'entre eux habitent encore la résidence parentale (ce qui ne signifie pas qu'ils soient entièrement à charge des parents) ; ce sont surtout les étudiants à plein temps qui habitent chez leurs parents (45,2 %) et c'est dans une même proportion qu'ils reçoivent l'aide financière de leur famille. On aura soupçonné que plus les parents sont aisés, plus ils sont en mesure d'aider leurs enfants à poursuivre des études : ils le font à 55,6 %, dans les classes supérieures, à 46,5 % dans les classes moyennes et à 39 % en milieu populaire (Dandurand et Fournier, 1979, p. 134). Ces tendances semblent confirmées par le fait que l'installation au foyer parental est plus répandue chez les étudiants (de milieu aisé) de l'université McGill (46,6 %) que chez ceux (d'origine plus modeste) de l'UQAM (24,8 %). Dans les strates d'âges plus jeunes, on a également tendance à vivre plus nombreux au domicile familial des parents.

On ne sait combien de jeunes adultes étudiants vivent en union légale ou consensuelle, et combien ont une progéniture. Il est certain que faire des études n'exclut pas toute union et toute naissance comme c'était pratiquement le cas de la génération précédente. Les dispositions particulières du prêt-bourse étudiant ont même favorisé les mariages étudiants, ces dernières années, accordant de meilleurs subsides aux étudiants mariés ; mais on ne sait dans quelle mesure ils ont affecté les taux de nuptialité comme de divortialité. De même, les taux élevés de chômage chez les jeunes ont fait gonfler les proportions d'étudiants,



bien des jeunes préférant la pauvreté plus « créatrice » de la vie étudiante à celle, désespérante, d'assisté social.

[107]

*... quand on est assisté(e) social(e)*

En mars 1984, les 179 524 jeunes assistés sociaux de 18-30 ans représentaient 38 % du total de la clientèle de l'aide sociale (B.S.Q., 1984a, p. 52). Parmi eux, environ 85 000, soit 47 %, recevaient la prestation mensuelle minimale, soit 154 \$ (*ibid.*). Dans la population jeune, ce sont les 18-19 ans qui sont les plus touchés, les taux de dépendance calculés pour cette tranche d'âge étant d'environ 20 %, soit de un jeune sur cinq pour l'ensemble de la province ; ces proportions atteignent en région excentrique jusqu'à un jeune sur trois (B.S.Q., 1984a, p. 56).

Plusieurs de ces assistés sociaux demeurent donc chez leurs parents. Une étude monographique de la clientèle jeune et apte au travail de l'aide sociale en trace le portrait.

Ce n'est pas toujours de bon gré que les jeunes assistés sociaux habitent le foyer parental. La moitié d'entre eux songent sérieusement à quitter leurs parents pour s'installer en appartement : pour le faire, les filles attendent un conjoint, les garçons, un emploi. Mais ces derniers aspirent à avoir une automobile ou une motocyclette d'abord. Les filles sont donc plus impatientes que les garçons de quitter la résidence familiale. Quelques raisons sont avancées qui expliquent leur comportement :

Par leur besoin d'autonomie, les filles semblent davantage réagir à un manque de liberté dans la famille. Ainsi, les garçons demeurant chez leurs parents nous sont apparus beaucoup plus libres et autonomes dans leur famille que les filles dans la même situation (Gingras *et al.*, 1984, p. 19).

Si ceux qui avaient déjà quitté le foyer parental envisageaient comme « impossible » un retour chez leurs parents, « les rares participants pour qui un retour chez leurs parents a semblé possible ont

paru plus jeunes ». Mais les actuels résidants (chez les parents), dans un cas sur trois, ayant déjà vécu ailleurs qu'à la résidence parentale, il s'agit en réalité d'un retour pour eux. Ce qui ne semble pas non plus facile :

... même si leurs parents les acceptent, ils ne se sentent pas chez eux... (ils ne se sentent) plus libres de faire ce qu'ils veulent... (ils ont l'impression qu'ils n'ont) plus de vie privée... (ils ont) l'impression de briser la routine de leurs parents et de déranger leurs habitudes (Gingras *et al.*, 1984, p. 24).

On voit bien se profiler, pour chacun des acteurs (parents ou enfants), « l'interminable adolescence » : laissés pour compte du marché du [108] travail, ces jeunes attendent une insertion professionnelle ou matrimoniale qui devrait correspondre à leur âge biologique. Vivre dans la résidence parentale est pour eux un indicateur supplémentaire de leur non-maturité.

### *Vivre sans famille*

Il a été souligné précédemment que le nombre de jeunes vivant en ménages non familiaux a constamment augmenté depuis la dernière guerre (Wargon, 1979). Au Québec, 40 % des ménages non familiaux sont le fait de jeunes de moins de 30 ans (B.S.Q. 1984b, p. 44) : ces jeunes sont à 55,5 % de sexe masculin, à 32,3 % de sexe féminin. On peut considérer que c'est là un nouveau mode de résidence qui se place entre le moment de quitter ses parents et le temps de fonder une nouvelle famille. S'agit-il d'une « phase transitoire de l'existence en voie de devenir une période admise du cycle de vie » (B.S.Q., 1984b, p. 13) ? C'est possible. Mais c'est encore le cas d'une minorité de jeunes : un sur dix entre 15 et 24 ans adopte ce mode de résidence (Demers, 1984, p. 51) et, par rapport à leur groupe d'âge, les garçons, davantage que les filles (voir Tableau 1).

Ces jeunes qui vivent hors famille sont surtout célibataires (94,4 %) « actifs » en emploi (65 %) et au chômage (18,3 %). Le tiers d'entre eux a une scolarité de niveau universitaire (B.S.Q., 1984b, p. 46). Il ne s'agit toutefois pas d'un ensemble homogène et environ un de ces jeunes sur

six vit de transferts gouvernementaux, donc bien en deçà des seuils officiels de pauvreté. Ils apparaissent cependant moins pauvres que les personnes âgées (65 ans et plus) qui vivent en ménage non familial (B.S.Q., 1984b, p. 61).

L'augmentation du nombre de jeunes vivant en ménage non familial est à rapprocher de l'assouplissement des normes régissant les institutions matrimoniale et familiale. À cet égard, est-il superflu de rappeler que la sexualité des jeunes contemporains s'exprime dans un climat de bien plus grande permissivité que dans les générations passées ? Amorcées en fin de décennie 60 au Québec, les pratiques de sexualité prémaritales ont pris de l'ampleur par la suite, qualifiées par des sexologues de « décollage sexologique des années 70 » (Gemme et Crépault, 1981). Les indications qui nous sont données (peu récentes et souvent fort partielles) montrent par exemple que la majorité des jeunes Québécois ont une expérience de coït prémarital, [109] les garçons davantage que les filles, et ces dernières dans un « contexte d'amour » plus que de « plaisir » (*ibid.*). Une étude exploratoire menée en milieu ouvrier montréalais au début des années 80 montrait qu'à propos du même indicateur (coït prémarital), près du tiers des jeunes de 15 à 17 ans avaient connu une telle expérience (C. Messier, 1981, p. 127).

### ***Fonder une famille***

Pour les recenseurs officiels canadiens ou québécois, vivre en couple (qu'une union légale ait été contractée ou pas) correspond déjà à la résidence en « ménage familial ». Également, une mère célibataire qui n'a jamais vécu en couple mais qui élève son enfant est considérée comme vivant en ménage familial monoparental. C'est donc un sens très large qui est donné au terme famille dans les statistiques officielles <sup>75</sup>. Bien que la majorité des ménages familiaux soient encore composés de parents et de leur(s) enfant(s), le nombre de couples sans

---

<sup>75</sup> Rappelons la définition que donne Statistique Canada de la famille de recensement : « La famille de recensement comprend un époux et une épouse (avec ou sans enfants célibataires quel que soit leur âge) ou un parent, quel que soit son état matrimonial avec un ou plusieurs enfants (célibataires, quel que soit leur âge, vivant dans le même logement) » (Wargon, 1979).

enfants et celui de foyers monoparentaux ont considérablement augmenté ces dernières années dans la plupart des sociétés postindustrielles, faisant « (s'affoler) la boussole des indicateurs démographiques » (Lebras, 1983, p. 117) : baisse de la nuptialité et de la natalité, augmentation marquée des divorces et des naissances illégitimes. C'est évidemment chez les jeunes que les changements ont surtout pris place.

Si on considère la tranche des Québécois de 15-24 ans, « la majorité des jeunes qui avaient quitté leurs parents avaient déjà formé leur propre famille » (Demers, 1984, p. 51). Rappelons que si 67 % d'entre eux vivaient chez leurs parents, plus de 20 % vivaient dans un ménage époux-épouse (qu'ils aient ou pas des enfants) ou comme parent unique. Le tableau suivant présente des données pour les jeunes de 15-24 ans qui vivent ailleurs que chez leurs parents (voir Tableau 1).

On remarquera d'abord que les filles, deux fois plus que les garçons, font partie d'une famille de procréation à titre de conjoint ou de parent potentiel sinon actuel. Voyons d'abord les pratiques de vie en couple.

[110]

**Tableau 1**

Proportion des jeunes de 15-24 ans vivant ailleurs que chez leurs parents selon le sexe et la résidence familiale, Québec 1981

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	Nombre	Proportion sur ensemble 15-24	Nombre	Proportion sur ensemble 15-24	Nombre	Proportion sur ensemble 15-24
Famille époux-se	158 170	25,6	83 250	13,3	241 420	19,4
Famille monoparentale	10 485	1,7	515	0,1	11 000	0,9
Non familiale	67 705	10,9	74 005	11,8	141 710	11,4
<b>Total</b>	<b>236 360</b>	<b>(60 %)</b>	<b>157 770</b>	<b>(40 %)</b>	<b>394 130</b>	<b>(100 %)</b>

Source : Tableaux constitué à partir des données de Demers (1984).

### *Vivre en couple*

Comme dans la plupart des pays industriels avancés, les taux de nuptialité ont chuté au Québec et au Canada depuis le début de la décennie 70. Duchesne et Roy (1983, p. 190) font remarquer à ce propos que

... la chute de l'indice (de nuptialité) s'est produite aux jeunes âges, 15-24 ans chez les femmes et 20-29 chez les hommes. Or c'est à ces âges que la cohabitation est la plus marquée.

On sait que le mode de cueillette des recensements canadiens ne permet pas de distinguer les couples qui ont contracté une union légale et ceux qui vivent en union consensuelle, ces derniers étant assimilés aux couples mariés.

Dans une requête récente, la démographe Évelyne Lapierre-Adamcyck a tenté de cerner le phénomène des mariages sans papier ou des cohabitations. Elle les a estimés à « 20 % des premières unions contractées en 1975-80 et non encore rompues à l'automne 1980 ». Elle commente ces données :

Cette proportion d'un couple sur cinq apparaît d'autant plus plausible qu'elle suffit à rendre compte du bas niveau de la nuptialité des célibataires à la fin des années 70 (Lapierre-Adamcyck et Peron, 1983, p. 29).

[111]

C'est donc dire que la désaffection du mariage légal n'aurait pas signifié, jusqu'en 1980 du moins, une désaffection ou une baisse de la vie en couple mais seulement un remplacement des unions légales par des unions libres. Depuis 1980 cependant, le recul de la nuptialité s'est encore accentué : ce recul correspond-il à une augmentation des unions libres ? ou à une baisse de la vie en couple ? Lapierre-Adamcyck et Peron (*op. cit.*, p. 29) penchent plutôt vers la seconde alternative (qui

va dans le sens de « l'interminable adolescence », d'ailleurs), invoquant l'exemple du Danemark où, ces dernières années,

la nuptialité et la cohabitation ont toutes deux régressé... En ces temps de crise économique et de chômage, il est peut-être aussi difficile à de nombreux jeunes couples de cohabiter que de se marier légalement.

Ces auteurs ajoutent que de *prélude à l'union légale* (car le mariage s'imposait dans les années 70 quand les jeunes femmes devenaient enceintes), la cohabitation est devenue pour plusieurs couples et en particulier pour les jeunes, *le substitut au mariage*. L'étude de Jacques Lazure sur le jeune couple non marié (1975), montrait bien qu'à l'arrivée d'un enfant, la cohabitation (observée vers 1973) se soldait par un mariage. Les pratiques ont, par la suite, changé car le nouveau Code de la famille, en vigueur depuis 1981, qui a fait disparaître la notion d'enfant illégitime, a entériné une pratique de parentage célibataire de plus en plus répandue et dont témoigne l'augmentation constante des naissances illégitimes depuis les années 60 (de 3,6 % en 1960, elles sont passées à 8 % en 1970, à 11,2 % en 1978, à 13,8 % en 1980 et à 18,2 % en 1982 : S. Messier, 1984, p. 174). Il va sans dire que ces naissances sont surtout le fait de jeunes mères.

Mais la plupart des jeunes mères sont mariées, ou encore elles sont séparées ou divorcées. Il existe peu de données récentes sur la vie en couple. L'étude qualitative sur les familles monoparentales québécoises que je mène présentement dans le cadre de l'IQRC, avec la collaboration de Lise Saint-Jean, tend à montrer que les jeunes couples se séparent, plus souvent que leurs aînés, à la suite de la naissance d'un premier enfant (Dandurand et Saint-Jean, 1985).

On sait que depuis la mise en vigueur de la nouvelle loi canadienne sur le divorce (1969) \*, la monoparentalité touche surtout des mères, [112] qui sont de plus en plus jeunes et de plus en plus marquées par la pauvreté (Dandurand, 1982). L'analyse des données statistiques du

---

\* Lors de la préparation de ce texte, à l'automne de 1985, la *Loi concernant le divorce et les mesures accessoires*, dite *Loi de 1985 sur le divorce*, à l'étude ; elle a été sanctionnée le 13 février 1986 et est entrée en vigueur le 3 juin 1986.

recensement de 1981 confirme largement cette tendance (Le Bourdais, 1985).

Autant le nombre élevé des naissances hors mariage que l'importance de la venue d'un enfant dans les motifs de rupture des jeunes couples sont des éléments qui permettent d'entrevoir que vie en couple et procréation ne sont plus nécessairement liées pour les jeunes, comme ce fut le cas des générations qui les ont précédés.

Quelques études récentes sur la famille ouvrière apportent d'autres résultats sur les jeunes couples mariés.

L'analyse préliminaire d'un matériel recueilli en 1982-1983 dans la région de Montréal auprès de jeunes familles ouvrières, confirme la gravité de la crise des années 80 chez les jeunes : comparés à leurs aînés qui ont dépassé la quarantaine, les jeunes couples apparaissent plus vulnérables, ayant moins tendance à faire appel aux solidarités familiales (réseau familial élargi) pour faire face aux « précarités de la vie » (Panet-Raymond, 1983, p. 48) <sup>76</sup>. Ils doivent donc réduire

... les projets de maison, enfant, voyage,... loisirs, vacances, sorties... Et si l'on avait des économies, le chômage les a flambées. Une plus grande frustration semble s'installer chez les jeunes qui voient leurs projets et leur avenir bloqués (*op. cit.*, p. 47).

La situation conjoncturelle semble toucher moins les familles ouvrières dont les épouses ont été interrogées par Vinet *et al.* au début de la décennie 80 : et pour cause sans doute, car il s'agit de familles à double salaire (les deux conjoints sont au travail). La tranche d'âge des épouses de 35 ans et moins se distingue des autres générations par « une histoire de travail continu » (1982, p. 67), une implication plus grande dans la vie syndicale (p. 75), même si les charges familiales assumées sont plus lourdes en raison de l'âge des enfants (p. 73). La plupart d'entre elles n'ont d'ailleurs pas l'intention d'abandonner leur travail,

---

<sup>76</sup> Pour ce qui est du caractère moins traditionnel des réseaux de sociabilité des jeunes familles, il y aurait quelque convergence entre les observations de Panet-Raymond et celles de Fortin et Delage, dont la recherche en cours porte sur des familles de la ville de Québec ; malheureusement, nous n'avons pas de texte pour étayer cette convergence, leurs données n'ayant été communiquées que verbalement.

affirment ces auteurs (p. 76). Si ces jeunes femmes paraissent mieux intégrer vie professionnelle et maternage, il est constaté avec surprise qu'elles « reçoivent moins d'aide que les autres » (femmes plus âgées), ce qui ne les empêche pas d'être davantage « réceptives à une transformation radicale des rôles sociaux » (p. 81). Ces quelques aspects de l'analyse de Vinet *et al*, suggèrent que des changements se font, dans la vie des femmes davantage que dans celle des hommes, et [113] au plan de la vie professionnelle, plus rapidement qu'au plan du partage des tâches de la vie domestique.

### *Avoir des enfants*

On oublie souvent que les femmes de moins de trente ans sont actuellement responsables de la très grande majorité des naissances au Québec. Cette concentration de la fécondité dans les groupes d'âge jeunes est un phénomène qui date seulement des années d'après-guerre et qui est lié principalement au contrôle de la fécondité. Les chiffres suivants en témoignent <sup>77</sup> :

---

<sup>77</sup> Ces chiffres appuient en outre ce phénomène, observé également en Europe (Segalen 1982, p. 155), que des comportements contraceptifs ont précédé la mise en marché de la pilule anovulante.



**Tableau 2**  
 Importance relative des taux de fécondité par groupes d'âge,  
 Québec 1926 à 1982

Groupes d'âge	1926	1936	1946	1956	1966	1976	1981	1982
15-19	2,8	2,4	3,4	4,2	4,8	5,8	4,6	5,0
20-24	17,7	15,0	21,9	24,8	28,4	28,3	27,2	27,6
25-29	25,1	26,0	28,1	29,2	30,4	38,6	40,6	40,0
15-29	45,6	43,4	53,4	58,2	63,6	72,7	72,4	72,6
30-34	23,2	26,7	22,9	21,6	19,9	19,7	21,0	20,6
35-39	20,9	20,0	16,3	14,4	11,8	6,3	5,6	5,8
40-44	9,2	8,7	6,6	5,3	4,2	1,2	0,9	0,9
45-49	1,1	1,2	0,8	0,5	0,5	0,1	0,1	0,1
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

**Source :** S. Messier, 1984, p. 174, Tableau 5004.

Outre la concentration de la fécondité chez les moins de trente ans, ce tableau fait ressortir aussi un comportement qui paraît en émergence : l'augmentation des taux de fécondité chez les femmes de 30-34 ans. S'agit-il des naissances ajournées par des femmes étudiantes et/ou travailleuses, qui entendent poursuivre carrière et maternité sans sacrifier l'une à l'autre ? Cette fécondité accrue des 30-34 ans est une tendance également observée pour l'ensemble du Canada : les primipares de ce groupe d'âge sont passées de 14 % en 1970 à 26 % en 1982 (Romaniuc, 1984, p. 115). Cet ajournement des naissances observé chez les 30-34 ans semble s'accompagner d'une augmentation notable de l'infécondité volontaire dans les groupes d'âge [114] plus jeunes : le pourcentage des femmes non célibataires de 20-24 ans qui sont infécondes est passé de 26 % en 1961 à 54 % en 1981 ; pour les 25-29 ans, les pourcentages sont passés de 14 % en 1961 à 30 % en 1981 (*ibid.*).

Ces tendances sont difficiles à interpréter et sans doute faudra-t-il voir si elles se confirmeront dans les années qui viennent. On pourra alors mesurer si elles indiquent simplement *un ajournement des naissances* ou si elles représentent une *volonté délibérée de demeurer*

*inféconde*, à tout le moins chez un certain nombre de femmes. Les pratiques de stérilisation chez les moins de 30 ans donnent des indications partielles concernant les deux hypothèses : si près de 30 % des femmes et 21 % des hommes sont déjà stériles à 30 ans, la moitié d'entre eux ont eu recours à cette intervention après avoir eu le nombre souhaité d'enfants (Lapierre-Adamcyck et Peron, 1983, p. 34).

## LES ADOLESCENTES : VIVRE EN FAMILLE D'ORIENTATION ET RÊVER D'UNE FAMILLE DE PROCRÉATION

### *Vivre au jour le jour*

Vivant très majoritairement chez leurs parents (les 12-14 ans à près de 100 %, les 15-17 ans à 93,7 % : Demers, 1984, p. 49), en famille d'orientation donc, les adolescents qui ont aujourd'hui entre 12 et 17 ans sont nés entre 1968 et 1973. Ils sont pour la plupart encore dépendants de leurs parents, qui appartiennent sans doute aux promotions de mariage des années 60 et 70 : ces adolescents ont donc plus de chance que leurs aînés d'avoir été des enfants désirés, par contre ils ont sans doute moins de frères et soeurs. Leur mère a probablement un travail rémunéré et leurs parents, mariés légalement, ont plus de chances d'être séparés ou divorcés. Si leurs parents sont séparés ou divorcés, ces adolescents vivent en majorité avec leur mère, et dans une situation voisine de la pauvreté si leur père ne verse pas de pension ou/et si leur mère n'est pas une travailleuse qualifiée.

Quand ils demeurent chez leurs parents, quatre adolescents sur cinq sont encore étudiants (80,2 % des 15-17 ans) et une minorité d'entre eux sont déjà actifs (17,3 %) sur le marché du travail, plus vraisemblablement à temps partiel. D'ailleurs, ceux qui ont quitté le foyer parental à cet âge sont davantage actifs (27,6 % des 15-17 ans) et moins souvent étudiants (64,4 % des 15-17 ans : Demers, 1984, [115] p. 50, 51). Il existe des interrelations complexes entre vivre chez ses parents et faire des études, que Linda Demers formule en ces termes :

Les jeunes qui demeurent au foyer sont-ils plus susceptibles de poursuivre des études ou les jeunes voulant poursuivre leurs études ont-ils plus tendance à demeurer au foyer familial ? Inversement les jeunes qui ont quitté leurs parents ont-ils plus de difficulté à continuer leurs études (pour des raisons économiques par exemple) ou encore ceux qui ont abandonné leurs études sont-ils plus en mesure (à cause de leur indépendance économique par exemple) de quitter leurs parents ? (1984, p. 50)

Un petit nombre d'adolescents et surtout d'adolescentes vivent déjà en couple : nous n'avons pas trouvé de chiffres sur les 12-17 ans mais seulement sur les 15-19 ans. Chez les jeunes (peu nombreux) qui vivent en couple à cet âge, la majorité sont en union libre et environ le quart sont déjà des parents. Linda Demers (1984, p. 53) rapporte en outre qu'en 1977, « les mères célibataires étaient responsables de 52,9 % des naissances chez les 15-19 ans ». On soupçonne bien que les événements démographiques liés à la fécondité et à l'avortement sont souvent problématiques<sup>78</sup> à cet âge où se retrouvaient plus de 20 % des avortements thérapeutiques en 1982 (Messier, 1984, p. 188). Ces événements sont toutefois moins dramatiques pour ces jeunes que pour celles de la génération de leurs mères, qui n'avaient pas accès à l'avortement, qui faisaient face à une stigmatisation sociale certaine et devaient la plupart du temps abandonner leur enfant à l'adoption (Masse *et al*, 1981).

En raison de l'abondance de la littérature, n'ont pas été considérées les études des milieux de recherche-action, axées davantage sur des objectifs de thérapeutique sociale : on pense aux travailleurs sociaux, psychologues, criminologues et sociologues qui, autour d'organismes comme la Protection de la jeunesse ou les Centres de services sociaux,

---

<sup>78</sup> Les enquêtes faites auprès de la population et des hôpitaux, dans le cadre de l'enquête sur les infractions d'ordre sexuel auprès des enfants, confirment cette assertion : « D'après nos recherches, les très jeunes filles qui se retrouvent enceintes sont considérées comme des patientes à risque élevé et exigent des soins médicaux spéciaux. Elles risquent en effet, davantage que les femmes, de connaître des problèmes de santé pendant leur grossesse et de donner naissance à des bébés prématurés ou à des nourrissons eux aussi à risque élevé. En outre, les avortements thérapeutiques pratiqués sur de très jeunes filles comportent un risque plus élevé que la normale de complications et ce, à tous les stades de la gestation » (Badgley, 1984, p. 53).

se préoccupent des déviations et des problèmes des adolescents. Qu'il me soit permis de rappeler, dans ce domaine, quelques-uns des constats du rapport Badgley sur les abus sexuels à l'endroit des enfants et des adolescents au Canada. Les résultats suivants, qui proviennent de sondages auprès de la population canadienne et d'enquêtes menées auprès des corps de police, hôpitaux, centres de services sociaux, montrent bien que la population adolescente et le milieu familial sont largement concernés par les abus sexuels :

[Au Canada, pendant leur vie], une femme sur deux, un homme sur trois ont été victimes d'infractions d'ordre sexuel (Badgley, 1984, p. 208)...

[116]

Au moment où ces incidents ont eu lieu pour la première fois,... la majorité des victimes [d'actes sexuels non désirés <sup>79</sup>] étaient des enfants et des jeunes âgés de 12 à 18 ans (*ibid.*, p. 196)... Parmi les personnes entre 18 et 21 ans [interrogées par le sondage national] sept femmes sur dix (70,2 %) et environ quatre hommes sur dix (38,6 %) avaient été victimes d'une infraction d'ordre sexuel (*ibid.*, p. 200) [...] Dans les deux premiers sondages [national auprès de la population et auprès des forces de police] entre 1/5 et 1/4 des suspects [d'agression sexuelle] étaient des membres de la famille de la victime. Par contre, environ la 1/2 des agresseurs des enfants examinés dans les hôpitaux et un peu moins de neuf personnes sur dix soupçonnées d'agressions sexuelles à l'égard d'enfants connus des services de protection de l'enfance étaient des membres de la famille (*ibid.*, p. 236).

Ces quelques données suffisent à ébranler les idéologies de la « famille-havre de paix » : on n'est pas étonné de voir que dans la présentation du rapport, il est rappelé que les agressions sexuelles à l'endroit des enfants et des adolescents, « largement ignorées et cependant extrêmement répandues », étaient « jusqu'à récemment, rarement discutées ouvertement » (*ibid.*, p. 29).

---

<sup>79</sup> Voici la définition, donnée dans le rapport Badgley, du terme acte sexuel non désiré : « La liste des actes sexuels non désirés est divisée en deux grandes catégories : les actes d'exhibitionnisme (actes ne comprenant aucun attouchement) et les agressions sexuelles (actes comprenant n'importe quelle sorte d'attouchement sexuel de la personne) » (Badgley, 1984, p. 223).

### *Rêver à demain*

Comment ces jeunes envisagent-ils leur vie familiale future ? Une étude canadienne de Maureen Baker et de Marylee Stephenson présente les témoignages de jeunes de 15 à 19 ans, qui se situent donc en fin d'adolescence et en début d'âge adulte. Ce sont surtout des filles (étudiantes, travailleuses, mères) qui ont été interrogées (122) ; la cueillette d'information auprès d'un groupe-témoin de garçons (28) permet de caractériser le profil des aspirations des filles. On y constate que les modes d'insertion matrimoniale demeurent majeurs et que l'insertion professionnelle est toujours secondaire pour elles :

... les adolescentes envisagent toujours leur avenir en termes très traditionnels et romantiques. La plupart savent qu'elles devront fréquenter l'école plus longtemps et trouver un travail rémunéré... [Mais] elles envisagent toujours de rester à la maison avec leurs enfants jusqu'à ce que le plus jeune commence à fréquenter l'école... [mais en attendant], alors que les garçons s'efforcent d'être acceptés à l'université ou tentent d'acquérir un métier, les filles rêvent de mariage (Baker, 1984, p. 3, 4).

Ce constat d'ensemble rejoint avec un accent différent les conclusions d'une étude de Pauline Fahmy-Pomerleau sur les aspirations des [117] adolescentes interrogées en début de décennie 70 : « leurs aspirations prédominantes tournent autour du thème d'une vie familiale qui fait peu ou pas de place à l'activité professionnelle » (1981, p. 97, 8). L'étude plus récente de Sorecom (1980), sur les valeurs des jeunes de 16 à 20 ans ainsi que l'enquête d'Huguette Dagenais sur des adolescents québécois du secondaire et collégial (1981) montraient que les aspirations des garçons et filles quant à leurs rôles professionnels et familiaux futurs demeuraient « traditionnels ». Huguette Dagenais (1981, p. 167) s'explique ces attitudes déroutantes de la façon suivante :

... l'adhésion des jeunes à des valeurs traditionnelles... trouve son explication dans le modèle de socialisation auquel ils sont soumis depuis leur naissance...

aussi bien dans la famille, à l'école que dans les médias.

Il semble pourtant se dégager quelques perspectives d'innovation dans la façon dont les garçons et filles de 15-19 ans envisagent leur situation familiale à trente ans, d'après l'étude de Baker.

**Tableau 3**

Situation familiale prévue à 30 ans selon le sexe.  
Échantillon canadien, 1983, 1984

	Filles	Garçons
Marié(e)	74,8	64,3
Concubinage	5,9	10,7
Célibataire (ou vivant seul(e))	15,1	25,0
Incertain(e)	4,2	0,0
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Source : Baker, 1984, p. 130.

Mariées ou pas, 28 % des filles ne prévoient pas avoir d'enfants à 30 ans ; 15 % d'entre elles (Baker, 1984, p. 40) affichent le projet de ne pas avoir d'enfants du tout, pendant leur vie, ce qui est un comportement assez nouveau. Si les garçons, qui prévoient ne pas avoir d'enfants à 30 ans (44 %) sont plus nombreux que les filles à prévoir cette situation (28 %), ceux qui envisagent d'être encore célibataires à 30 ans sont surtout ceux qui désirent se marier plus tard, vers 35 ou 40 ans et alors, avoir des enfants. Si ces aspirations se réalisaient, il faudrait donc prévoir qu'une proportion de femmes auraient un comportement d'infécondité volontaire et qu'une proportion [118] d'hommes auraient des enfants à un âge plus tardif. Si on tient compte de l'écart d'âge au mariage (d'environ deux ans entre les hommes et les femmes), ceci correspondrait à l'augmentation, remarquée précédemment, de la hausse de fécondité chez les femmes de 30-35 ans.

L'étude de Baker apporte des précisions intéressantes sur les filles qui ont des comportements qu'on pourrait appeler novateurs : la primauté accordée à l'insertion professionnelle et l'ajournement des projets de fécondité et d'insertion matrimoniale s'observent en milieu aisé et fortement scolarisé (1984, p. 161) ; celles qui envisagent une infécondité volontaire, une vie en concubinage ou de célibat sont bien plus fréquemment parmi celles qui ont vécu avec un parent séparé ou divorcé ou avec une mère travailleuse et qualifiée. Cette dernière corrélation permet de formuler l'hypothèse suivante : pour les filles à tout le moins, le profil de la famille d'orientation serait un déterminant majeur dans le choix (ou le rejet) d'un modèle de famille de procréation.

## CONCLUSION : TRAITS SAILLANTS ET PISTES DE RECHERCHE

En guise de conclusion, j'aimerais rappeler quelques traits saillants de ce qui précède et signaler par la même occasion quelques-unes des pistes de recherche qu'il serait intéressant d'ouvrir ou de poursuivre.

1. Il est d'une importance capitale pour les débats sur la natalité au Québec de saisir à quel point avoir un enfant au Québec en 1985 repose sur les épaules des jeunes femmes de moins de 30 ans. Dans les débats publics, si on a bien saisi les liens « jeunes — chômage-aide social — pauvreté », on a souvent oublié d'adjoindre à cette chaîne de phénomènes, « maternité ». Si la situation des jeunes s'avère précaire, celle des mères l'est aussi et le sort de la natalité, dans cette conjoncture, l'est également. Les modes de vie des jeunes couples et des jeunes mères seules sont de toute évidence à explorer davantage. Pourquoi ont-ils des enfants ? De quoi vivent-ils ? Quels liens les jeunes couples ont-ils avec leur famille d'orientation (parents, frères et soeurs) : les relations du réseau familial occupent-elles un large espace dans la sociabilité des jeunes familles, comme la chose a été clairement observée en France notamment (voir Roussel, 1976 et Pitrou, 1978) et au Canada anglais (Lanphier et Perez, 1983, p. 4) ? Ou bien d'autres

formes de solidarité sont-elles à se créer, axées davantage sur les réseaux amicaux ou de voisinage ?

[119]

En somme si les préoccupations à l'endroit des jeunes ont davantage mis l'accent sur la dégradation des conditions d'insertion à la vie professionnelle, on a souvent oublié de considérer *que se dégradait aussi pour eux les conditions d'insertion à la vie matrimoniale et familiale*. On a peu étudié les effets de cette dégradation sur les modes de vie des jeunes. En particulier, il conviendrait de voir quel rôle joue la famille d'orientation autant comme élément amortisseur que comme courroie de solidarité face à ce problème d'insertion que vivent les jeunes d'aujourd'hui.

2. Il semble se dessiner une légère transformation du calendrier des naissances chez certaines femmes, qui choisissent d'être primipares après 30 ans. Ces femmes sont encore une minorité et on peut penser que ce calendrier correspond à une insertion professionnelle préalable. C'est sans doute un comportement caractéristique surtout des classes moyennes supérieures.

3. Comme il a fallu dissocier sexualité et mariage, il faut dissocier insertion matrimoniale et accès au parentage (comme activité de production des enfants). Outre les modèles traditionnels, qui perdurent chez certains jeunes, des modèles matrimoniaux et familiaux différents paraissent se dessiner : vie en couple après union légale ou pas, accompagnée ou pas de parentage, parentage assumé par un couple ou par un parent seul, qui est plus souvent la mère.

4. Dans les profils hétérogènes des jeunes présentés ici, il faut sans doute voir, à l'instar de Lebras, un phénomène actuel *d'interminable adolescence*, à savoir des destins qui témoignent d'un lieu d'attente avant d'accéder aux privilèges et responsabilités du monde adulte, de la famille et du travail. D'ailleurs on a pu constater que la *maturité est plus ou moins précoce selon les milieux sociaux et les sexes* : en général, plus précoce pour les jeunes de milieux populaires qu'aisés et également plus précoce pour les filles que pour les garçons. On s'est rarement



inquiétude de l'interminable adolescence des étudiants ; celle des assistés sociaux actuels inquiète davantage car elle concerne une population qui, en temps de prospérité, serait au travail. Par ailleurs, faut-il lire dans l'empressement plus grand des filles que des garçons à quitter la famille d'orientation une volonté d'indépendance précoce, une résistance aux contraintes familiales exercées sur les filles, ou autre chose ? Il faudrait explorer davantage les divergences quant à la maturité sociale des filles et celle des garçons et quant à celle des jeunes issus des milieux ouvrier, de classe moyenne ou supérieure. Là-dessus, d'autres pays, telle la France par exemple, disposent de données (que [120] nous n'avons pas, malheureusement, pour le Canada et le Québec) qui permettent d'établir des profils nettement différents selon le sexe et le milieu d'origine ; qu'en plus des motifs économiques, des modèles culturels spécifiques rendent compte d'une telle variabilité (Galland, 1984).

On a pu remarquer également, bien que les progrès apparaissent toujours trop lents aux femmes de ma génération, une tendance à une déssexualisation des destins, à une certaine atténuation du double standard. Une certaine proportion de filles, qui ont eu accès à l'éducation, au contrôle de leur fécondité et à une place sur le marché du travail, peuvent rêver à autre chose comme rôle social qu'à la seule insertion matrimoniale et qu'à l'inexorable destin de mère assigné pour toute leur vie adulte.

## **NOTES**

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[121]

[122]

## BIBLIOGRAPHIE

BADGLEY, rapport, *Infractions d'ordre sexuel contre des enfants au Canada*, rapport du comité sur les infractions sexuelles à l'égard des enfants et des jeunes, Ottawa, Approvisionnements et services Canada, 1984.

BAKER, Maureen, « *Quand je pense à demain...* » *Une étude sur les aspirations des adolescentes*, Ottawa, Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, 1985.

B.S.Q. (Bureau de la statistique du Québec), *Les 15-29. Portrait statistique des jeunes par région*, Québec, Bureau de la statistique, 1984(a).

B.S.Q. (Bureau de la statistique du Québec), *Vivre seul ou en groupe*, Québec, Bureau de la statistique, octobre 1984(b).

DAGENAIS, Huguette, « Représentations des rapports hommes-femmes chez les adolescents québécois » dans *Cahiers de recherche éthique*, 8 (1981) 147-168.

DANDURAND, Pierre et Marcel FOURNIER, *Conditions de vie de la population étudiante universitaire québécoise*, Québec, ministère de l'Éducation, mai 1979.

DANDURAND, Renée B., *Famille, monoparentalité et responsabilité maternelle, Contribution à l'étude des rapports sociaux de sexes*, Montréal, Département d'anthropologie de l'Université de Montréal, thèse de Ph.D., 1982.

DANDURAND, Renée B. et Lise SAINT-JEAN, « [La nouvelle monoparentalité comme révélateur des contradictions familiales](#) », communication présentée au colloque de l'Acsalf 1985. Montréal, *Cahiers de l'ACFAS*, 1986, n° 41, p. 125-139.

DEMERS, Linda, « Les jeunes et la famille au Québec : aspects démographiques » dans *Santé mentale au Québec*, IX, 2 (1984) 49-56.

DUCHESNE, Louis et Laurent ROY, « La cohabitation » dans *Démographie québécoise : passé, présent, perspectives*, Québec, Bureau de la statistique, 1983, p. 188-193.

FAHMY-POMERLEAU, Pauline, « Égalité et dépendance ou l'impossible aspiration des adolescentes » dans Cohen, Y. (éd.), *Femmes et politique*, Montréal, Le Jour, 1981, p. 81-100.

FORTIN, Andrée et Denis DELAGE, « Familles, réseaux et stratégies de sociabilité », communication dans le cadre de l'Acsalf 1985. (Cette recherche a aussi fait l'objet de communications à l'Acsalf et au colloque de la Société canadienne d'ethnologie en 1984.)

GALLAND, Olivier, « Précarité et entrées dans la vie », dans *Revue française de sociologie*, XV, 1 (1984) 49-66.

[123]

GEMME, Robert et Claude CRÉPAULT, « Les perspectives concernant les relations pré-maritales au Québec. Résultats de recherches sur le comportement et les attitudes des jeunes et des adultes » dans LEVY, J.J. et A. DUPRAS, (éds.), *La sexualité au Québec*, Montréal, Éditions Iris, 1981, p. 30-42. « La sexualité prémaritale au Québec », *ibid.*, p. 11-19.

GINGRAS, Armand, Géraldine PERREAULT et Louison PRONOVOST, *La situation des jeunes à l'aide sociale*, Québec, Service des politiques et de la recherche en sécurité du revenu, ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, mars 1984.

LANPHIER, Michael et Ann PEREZ, *Jeunesse Canada : problèmes et perspectives (une revue de la littérature)*, Ottawa, Direction de l'analyse et des tendances sociales, Secrétariat d'État, 1983, 65 p.

LAPIERRE-ADAMCYK, Évelyne et Yves PERON, « Familles et enfants au Québec : la toile de fond démographique » dans *Santé mentale au Québec*, novembre 1983, p. 27-42.

LAZURE, Jacques, *Les jeunes couples non mariés*, Montréal, P.U.Q., 1975.

LE BOURDAIS, Céline, avec la collaboration de Damaris ROSE, « Vers une caractérisation des familles monoparentales québécoises à chef féminin », communication présentée au colloque de l'Acsalf 1985. Montréal, *Cahiers de l'ACFAS*, 1986, n° 41, p. 141-158.

LEBRAS, Hervé, « L'interminable adolescence ou les ruses de la famille » dans *Le Débat*, n° 25 (mai 1983) Paris, Gallimard, p. 116-125.

MASSÉ, J., M. Saint-Arnaud et M.-M. BRAULT, *Les jeunes mères célibataires*, Montréal, P.U.M., 1981.

MESSIER, Camille, *La sexualité : vécu et opinions d'un groupe de jeunes. Une recherche pilote chez un groupe d'adolescents et d'adolescentes*, Québec, Comité de la protection de la jeunesse, ministère de la Justice, Gouvernement du Québec, sept. 1981.

MESSIER, Suzanne, *Les femmes, ça compte !*, Québec, Conseil du statut de la femme, 1984.

SORECOM, *Les valeurs des jeunes de 16 à 20 ans*, Québec, ministère de l'Éducation, juin 1980.

MURDOCK, George, *Social Structure*, New York, Macmillan, 1949.

PANET-RAYMOND, Jean, « La vie précaire des jeunes ménages ouvriers », dans *Intervention*, n<sup>os</sup> 65-66 (1983) 45-50.

PITROU, Agnès, *Vivre sans famille ? Les solidarités familiales dans le monde d'aujourd'hui*, Toulouse, Privât, 1978.

ROMANIUC, A., *La conjoncture démographique. La fécondité au Canada. Croissance et déclin*, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, 1984.

[124]

ROUSSEL, Louis, *La famille après le mariage des enfants. Étude des relations entre générations*, Paris, P.U.F., 1976.

ROUSSEL, Louis et Odile BOURGUIGNON, *Génération nouvelles et mariage traditionnel : Enquête auprès des jeunes de 18-30 ans*, Paris, P.U.F., 1978.

SEGALEN, Martine, *Sociologie de la famille*, Paris, Armand Colin, 1982.

VINET, Alain, Francine DUFRESNE et Lucie VÉZINA, *La condition féminine en milieu ouvrier*, Québec, IQRC, 1982.

WARGON, Sylvia, *Familles et ménages au Canada*, Ottawa, Statistique Canada, 1979.

[125]

**Une société des jeunes ?**  
Deuxième partie : Les milieux de vie des jeunes

“Le système scolaire  
comme milieu de vie  
des jeunes.”

**Claude TROTTIER**

[Retour à la table des matières](#)

Le milieu scolaire est avec la famille et les divers groupes auxquels ils appartiennent un des principaux milieux de vie des jeunes. Non seulement ces derniers y cheminent-ils pendant plusieurs années, mais ils y sont tenus légalement de le faire jusqu'à l'âge de seize ans, et ils sont appelés à y dépenser le meilleur de leurs énergies. En un mot, la fréquentation scolaire constitue un des éléments marquants du cycle de vie correspondant à la jeunesse.

## LES DIVERSES ÉTUDES PORTANT SUR LES JEUNES ET LE MILIEU SCOLAIRE

Les travaux sur les jeunes et le milieu scolaire sont très diversifiés. Plusieurs auteurs ont analysé *la classe* comme micro-société ou sous l'angle d'un système social en miniature (Parsons, 1959 ; Isambert-Jamati et Maucorps, 1972), de même que les modèles de relation pédagogique vécus par les jeunes et les enseignants (Mollo, 1969). La « nouvelle » sociologie de l'éducation a, jusqu'à un certain point, renoué avec ces préoccupations. Les interactions du milieu, qu'il s'agisse de la

classe ou de l'école, y sont observées dans une perspective phénoménologique. De plus on se propose de les analyser en relation avec les contenus d'enseignement et le contrôle social du système scolaire (Young, 1971).

D'autres se sont penchés sur *l'école comme organisation*, sur la dynamique des relations qui, à l'intérieur de cette structure de type [126] bureaucratique impliquant des groupes occupationnels en voie de professionnalisation, s'établissent entre les *clients* que sont les étudiants et les divers agents de l'école. Ils ont aussi analysé les relations d'autorité et de pouvoir qui en caractérisent le fonctionnement (Waller, 1932 ; Bidwell, 1965 ; Corwin, 1965 ; Dandurand, 1971 ; Brookover, 1975). Une nouvelle approche a aussi émergé au cours des dernières années, selon laquelle les jeunes sont définis comme des *consommateurs de services éducatifs*, et forment de ce fait un groupe d'intérêt à l'intérieur comme à l'extérieur du système éducatif : leurs droits, de même que les problèmes auxquels ils sont confrontés dans leurs relations avec les professionnels de l'enseignement et le personnel de direction, sont objet d'analyse (Chesler et Cave, 1981).

De nombreuses études ont porté sur les relations qui se tissent entre les étudiants eux-mêmes, sur les *réseaux informels d'interaction entre pairs*, et sur les sous-cultures qui en émergent. Sous-cultures qui ne sont pas sans marquer la vie de l'école, et se différencient souvent en fonction des filières scolaires auxquelles les étudiants sont assignés (Hollingshead, 1949 ; Coleman, 1961 ; Hargreaves, 1967 ; Lacey, 1970 ; Epstein 1983).

Non seulement tous ces phénomènes ont-ils été analysés en tant que tels, mais on a aussi essayé de cerner l'effet que les caractéristiques et les attitudes des enseignants, la structure et le climat de la classe et de l'école, de même que les groupes de pairs, peuvent avoir sur les divers apprentissages et la socialisation des jeunes (Boocock, 1972 ; Rutter *et al.*, 1979 ; Cherkaoui, 1979).

*Les attitudes et les orientations politiques* des jeunes, de même que leur action politique au sein du système scolaire et dans leur milieu ont aussi donné lieu à des recherches, particulièrement à la suite des mouvements de contestation qui ont marqué la fin des années 60 (Stinchcombe, 1964 ; Lipset, 1967 ; Touraine, 1968).

L'étude de la *carrière et des cheminements scolaires* des étudiants occupe une place importante parmi les travaux sur les jeunes et le milieu scolaire. L'accent y est mis sur les inégalités quant à la fréquentation scolaire, selon la classe sociale, le sexe et les groupes minoritaires (Coleman, 1966 ; Boudon, 1973 ; Girod, 1977 ; Massot, 1978).

Il ne serait pas réaliste, dans le cadre de cette communication, de discuter de tous ces thèmes de recherche. Le voudrait-on, qu'il faudrait les aborder de façon superficielle. Il nous a paru préférable d'en [127] approfondir un en particulier, celui des cheminements scolaires des jeunes pour les raisons suivantes.

*Premièrement*, les cheminements scolaires se réfèrent à l'ensemble des étapes que les étudiants franchissent tout au long de leur fréquentation du système scolaire. À chacune de ces étapes, jugements sont portés, et des décisions sont prises concernant l'évaluation des apprentissages, l'accès à des cours optionnels, à des « voies » dans des matières de base ou optionnelles, à des programmes d'études et à des filières d'enseignement. Dans cette perspective, l'analyse des cheminements scolaires permet d'observer le résultat d'un ensemble de décisions qui sont effectivement et formellement prises par les étudiants et les agents du système d'éducation. Si elle ne nous permet pas d'analyser le processus de décision académique formel en tant que tel, elle est néanmoins susceptible de projeter un éclairage sur le « produit » de ces décisions. Et celles-ci peuvent avoir un impact sur l'itinéraire scolaire des jeunes et sur leur milieu de vie dans ce qu'il a de central, sinon d'essentiel.

La *deuxième* raison tient à ce que nous disposons d'une étude récente effectuée à partir de données empiriques sur les cheminements scolaires des jeunes Québécois (Sylvain, Laforce et Trottier, 1985). Il s'avère ainsi possible de reconstituer les principales tendances qui les caractérisent. Nous tenterons aussi d'en dégager la signification par rapport aux objectifs de la réforme scolaire et ceux des politiques linguistiques. Nous tenterons enfin d'identifier des avenues de recherche susceptibles d'apporter un point de vue complémentaire à ce type d'étude et une meilleure compréhension de la dynamique du milieu scolaire.

## LES CHEMINEMENTS SCOLAIRES DES JEUNES QUÉBÉCOIS

Les principaux objectifs de cette étude étaient a) de comparer les cheminements scolaires des francophones, des anglophones et des allophones, b) de circonscrire l'effet de l'appartenance à un groupe linguistique sur les cheminements scolaires, *i.e.* de vérifier si, à statut socio-économique d'origine et à résultats scolaires égaux et quel que soit le sexe, les différences observées entre les groupes linguistiques se maintiennent, et c) de cerner l'influence relative du statut socio-économique d'origine, des résultats scolaires et du sexe sur les [128] cheminements scolaires des étudiants à l'intérieur de chacun des deux groupes linguistiques.

L'étude a été effectuée à partir d'échantillons représentatifs d'étudiants québécois des niveaux d'enseignement secondaire, collégial et universitaire. Elle a été réalisée dans le cadre d'une recherche longitudinale (Projet ASOPE) dans laquelle les cheminements scolaires de trois cohortes d'étudiants québécois (de la première année du secondaire à la première année du cégep, de la cinquième année du secondaire à la première année d'université, de la deuxième année du cégep à la quatrième année d'université) ont été observés entre 1972 et 1977. Les trois groupes linguistiques qui ont été comparés sont les francophones des écoles françaises, les anglophones et les allophones <sup>80</sup> des écoles anglaises <sup>81</sup>.

Il ressort de cette étude que les francophones, les anglophones et les allophones ont des cheminements scolaires différents au sein de système scolaire québécois. Ces différences sont apparues davantage en fonction de la langue de l'école que de la langue maternelle. Ceci veut dire que ces différences sont observées davantage entre ceux qui étudient dans les écoles françaises et ceux qui étudient dans les écoles

---

<sup>80</sup> Le terme « allophone » désigne ici les étudiants dont la langue maternelle est autre que le français et l'anglais.

<sup>81</sup> Les francophones des écoles anglaises, de même que les anglophones et les allophones des écoles françaises, ont été exclus de l'étude parce que leur nombre dans les échantillons ne permettait pas de poursuivre une étude longitudinale.



anglaises qu'entre les trois groupes linguistiques proprement dits, et que les jeunes allophones ont des cheminements scolaires qui ressemblent à ceux des jeunes anglophones, même si sur certains points ils s'en différencient.

*Au niveau secondaire*, les francophones ont davantage tendance à abandonner l'école avant la fin du secondaire, et à s'orienter vers des programmes de l'enseignement professionnel que les anglophones et les allophones. De plus il y a des indications à l'effet que les anglophones et les allophones inscrits à l'enseignement professionnel ont tendance à réintégrer l'enseignement général, quitte à prendre plus de temps pour obtenir leur certificat d'études secondaires générales.

*Au niveau collégial*, compte tenu des choix opérés durant le secondaire, l'accès aux études collégiales se trouve davantage compromis pour les francophones que pour les anglophones et les allophones. Le taux d'accès au cégep des étudiants de la cohorte qui a été suivie à partir de la première secondaire est apparu plus faible chez les francophones que chez les anglophones et les allophones. De plus les étudiants de ces deux groupes qui se sont orientés vers l'enseignement professionnel au niveau secondaire ont davantage tendance que les francophones à poursuivre leurs études au niveau collégial, et à s'y orienter vers les programmes d'enseignement général. Enfin au niveau collégial, les [129] francophones dans l'ensemble ont beaucoup plus tendance que les anglophones et les allophones à s'orienter vers le cégep professionnel que vers le cégep général. On observe en outre que les anglophones qui s'orientent vers les programmes de l'enseignement professionnel au cégep ont tendance à se réorienter vers des études collégiales générales.

Ce phénomène témoigne du caractère moins irréversible de l'orientation vers les programmes professionnels dans les écoles anglaises que dans les écoles françaises, et reflète une conception de la polyvalence et du décroisement des structures pédagogiques plus conforme à celle qui a inspiré la réforme de l'enseignement des années soixante.

*Au niveau universitaire*, il n'a pas été établi clairement dans cette étude que les taux de passage du cégep général à l'université étaient moindres chez les francophones. Il importe de souligner néanmoins, compte tenu des conclusions antérieures relatives aux cheminements

des étudiants aux niveaux secondaire et collégial, que les possibilités des francophones de se rendre jusqu'à l'université se révèlent au départ moins fortes que chez les autres groupes. Ces résultats sont cependant partiels, les cheminements des allophones à ce niveau n'ayant pas été analysés <sup>82</sup>. De plus les francophones ne sont pas comparés à l'ensemble des anglophones mais uniquement à ceux qui sont passés par le réseau d'enseignement collégial québécois <sup>83</sup>.

*Dans le cas de cette population restreinte d'étudiants*, il n'existe pas de différence significative entre les anglophones et les francophones, une fois qu'ils ont accédé à l'université. Une proportion comparable d'étudiants francophones et anglophones obtiennent leur diplôme de premier cycle et y poursuivent leurs études de deuxième cycle après trois ans d'études universitaires. On peut émettre l'hypothèse que les différences les plus importantes entre les groupes linguistiques concernant les cheminements scolaires se manifesteraient davantage avant le niveau universitaire pour, ensuite, influencer le taux de scolarisation à ce niveau.

Il y a lieu de se demander si les différences observées entre les groupes linguistiques ne pourraient pas être dues à la composition sociale de ces derniers en termes de statut socio-économique et aux résultats scolaires des étudiants. On sait en effet a) que les étudiants des strates sociales supérieures et ceux qui ont de bons résultats scolaires ont davantage tendance à s'orienter vers des programmes généraux et à poursuivre des études postsecondaires et b) qu'une plus grande proportion d'étudiants anglophones appartiennent aux strates sociales [130] moyennes et supérieures, et ont de meilleurs résultats scolaires que les francophones <sup>84</sup>.

Les différences observées entre les groupes linguistiques ne peuvent cependant s'expliquer uniquement en fonction de ces considérations. En effet les cheminements scolaires des allophones s'apparentent à ceux des anglophones bien que les premiers appartiennent non seulement à

---

<sup>82</sup> Les allophones n'étaient pas représentés en nombre suffisant pour permettre le calcul des divers taux de transition à partir de la deuxième année du cégep.

<sup>83</sup> On sait, d'après les données relatives aux diverses cohortes, qu'une proportion non négligeable d'étudiants anglophones vont poursuivre leurs études postsecondaires à l'extérieur du Québec.

<sup>84</sup> Des données tirées des échantillons de l'étude le confirment.

des strates sociales différentes des seconds, mais encore à des strates qui les feraient ressembler davantage aux francophones qu'aux anglophones. En outre une analyse plus élaborée a montré que plusieurs des différences de cheminement entre francophones et anglophones sont observables quels que soient le degré de réussite scolaire et le sexe des étudiants. En effet les variables qui ont été introduites comme variables de contrôle (statut socio-économique, résultats scolaires et sexe) sont apparues impuissantes à annuler l'effet de l'appartenance au groupe linguistique.

L'analyse a aussi montré qu'à *l'intérieur des deux secteurs d'enseignement*, les cheminements des jeunes Québécois sont influencés par le statut socio-économique des parents, les résultats scolaires et le sexe des étudiants. Dans le cas du *statut social d'origine*, l'analyse a montré que les étudiants appartenant aux strates sociales inférieures, tant dans les écoles anglaises que dans les écoles françaises, ont moins de chance que ceux des strates moyennes et supérieures de s'engager dans des études générales au niveau secondaire, d'obtenir leur certificat d'études secondaires, d'accéder au cégep et choisir le programme d'études générales à ce niveau, le cas échéant. Cependant le statut socio-économique de la famille ne semble plus influencer l'accès à l'université des jeunes qui ont poursuivi leurs études jusqu'à la fin du cours collégial. Lorsque les jeunes sont rendus à ce stade, la probabilité d'accéder à l'université ne varie pas selon la strate sociale à laquelle ils appartiennent.

Il en est de même des *résultats scolaires*. À l'intérieur des deux secteurs d'enseignement, les étudiants qui ont de bons résultats scolaires ont plus de chances de poursuivre leurs études jusqu'à la fin du secondaire, d'obtenir le certificat d'études secondaires, d'accéder au cégep et de s'orienter vers le cégep général. Contrairement à ce qui a été observé dans le cas du statut socio-économique, cependant, l'influence des résultats scolaires continue de se faire sentir sur les cheminements au niveau universitaire. Les jeunes qui ont continué leurs études jusqu'à la fin du cégep général ont beaucoup plus de chance d'accéder à l'université s'ils ont de bons résultats scolaires.

Quant aux différences de cheminements scolaires selon le sexe à l'intérieur des deux secteurs d'enseignement, l'analyse a montré que l'influence du sexe sur les cheminements varie en fonction des points de bifurcation du système d'enseignement. Elle n'est cependant pas la même chez les deux groupes linguistiques.

Il est permis d'affirmer que les filles sont plus nombreuses que les garçons à poursuivre leurs études jusqu'à la fin du secondaire, et que cette différence est encore plus accentuée chez les anglophones. Cet avantage des filles pendant le cours secondaire apparaît toutefois bien relatif, car celles-ci n'obtiennent pas plus souvent que les garçons le certificat d'études secondaires générales donnant accès aux niveaux d'enseignement postsecondaires, et ce malgré une réussite scolaire supérieure à celle des garçons. Comme c'est le certificat d'études secondaires professionnelles qu'elles obtiennent le plus souvent, et que ce cycle d'études est terminal, les filles n'accèdent pas au cégep en plus grand nombre que les garçons.

En milieu francophone, les filles ont tendance au niveau collégial à s'orienter plus fréquemment que les garçons vers le cégep professionnel. Même si par la suite les étudiantes qui se sont inscrites dans les programmes de formation générale parviennent aux études universitaires en proportion plus élevée que les étudiants, il n'en demeure pas moins qu'au total, on ne peut pas dire que les femmes accèdent davantage à l'université que les hommes, comme on pourrait s'y attendre compte tenu de leurs résultats scolaires.

En milieu anglophone, l'orientation au cégep donne peut-être lieu à des différences selon le sexe lors du passage de la 5<sup>e</sup> année du secondaire général au cégep, comme en milieu francophone ; mais pour l'ensemble de la cohorte d'élèves suivis à partir de l'entrée au secondaire, les probabilités de scolarisation au cégep, de même que le type de scolarisation ne sont pas fonction du sexe. De même, les probabilités d'accès à l'université après deux années d'études collégiales ne se différencient pas selon le sexe.

## UN MILIEU DE VIE MARQUÉ PAR DES INÉGALITÉS

L'image qui se dégage des principales conclusions (évoquées à trop grands traits, on en conviendra) de cette étude est celle d'un milieu de vie scolaire marqué par des inégalités multiples entre les étudiants de deux sexes, entre ceux des différentes strates sociales et des deux [132] groupes linguistiques. Les jeunes y vivent des inégalités dont ils ne sont pas nécessairement tous conscients, mais qui n'en marquent pas moins leur itinéraire personnel et leur vécu scolaire.

Il importe de souligner que ces inégalités persistent en dépit de la réforme scolaire dont un des objectifs était de favoriser l'accessibilité à des services éducatifs de qualité pour tous « sans distinction de croyance, d'origine sociale, de culture, de milieu social, de sexe, de santé physique et mentale » (Gouvernement du Québec, 1963, 1966). La réforme scolaire n'a pas vraiment fait disparaître ces inégalités. Dans le cas des groupes linguistiques, il faut reconnaître que les taux de scolarisation ont progressé chez les deux groupes, et plus rapidement encore chez les francophones qui détenaient les taux les plus bas au départ, de sorte que les écarts ont pu diminuer en termes de moyenne d'années de scolarité complétées. Mais en même temps d'autres différences sont apparues, quant au type de formation (générale ou professionnelle), et surtout au niveau collégial. Elles sont susceptibles de perpétuer les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur.

Il en est de même des inégalités selon le sexe. Les différences de scolarisation des filles ne sont plus aussi marquées qu'elles l'étaient dans les années 60. Au niveau secondaire, la persévérance des filles dépasse celle des garçons tant chez les francophones que les anglophones. Mais comme les filles ont tendance à s'orienter en plus grande proportion vers les programmes de formation professionnelle aux niveaux secondaire et collégial, elles accèdent en moins grand nombre que les garçons à l'université.

Quant aux inégalités selon le statut socio-économique, elles sont encore très marquées dans les deux secteurs d'enseignement. Ces inégalités existent d'ailleurs jusqu'à la fin du collégial et peuvent être observées à plusieurs points de vue : orientation au niveau secondaire,

obtention du diplôme d'études secondaires et type de diplôme obtenu, accès au cégep, et plus particulièrement au cégep général.

Il ne faudrait pas nécessairement conclure face à ces inégalités scolaires qu'elles découlent uniquement des pratiques éducatives et des politiques scolaires. Elles peuvent aussi refléter des inégalités sociales, économiques et culturelles qui caractérisent les autres milieux de vie des jeunes. Et la question de savoir si le système d'enseignement participe au renforcement de ces inégalités ou contribue à les créer demeure ouverte. Il n'en reste pas moins qu'il ne réussit pas autant qu'on le souhaiterait à les réduire, et que le vécu scolaire des jeunes en est affecté.

[133]

Il importe de souligner de plus que ces inégalités dans les cheminements scolaires ne sont pas sans avoir des conséquences sur le processus d'insertion professionnelle des jeunes. Certes la formation que les jeunes reçoivent en milieu scolaire ne constitue pas le seul élément qui influence ce processus. L'organisation sociale du travail, notamment les politiques d'embauche et la propriété des entreprises, les caractéristiques du marché du travail (surplus ou manque de main-d'oeuvre à une époque ou dans un secteur donnés) la possibilité variable de compter sur un réseau de « relations », etc., sont autant d'éléments susceptibles d'influencer la transition du système d'enseignement au milieu du travail. Mais si la scolarité ne peut avoir qu'une importance relative dans ce processus, elle n'en constitue pas moins un élément stratégique et une ressource lorsque vient le temps de s'intégrer au marché du travail. Et son influence ne se fait pas sentir uniquement au moment où un individu quitte le système scolaire pour entrer sur le marché du travail, mais aussi à long terme au cours de la carrière qu'il poursuit. Cet effet n'est pas lié seulement au niveau de scolarité atteint, mais aussi au type de scolarité (formation générale ou professionnelle) qui a caractérisé son cheminement scolaire (Renaud *et al.*, 1981).

Dans cette perspective, il nous faut conclure, sur la base des résultats qui ont été évoqués, que les filles, les étudiants appartenant aux strates sociales inférieures et les francophones auraient moins de chance que les garçons, les étudiants des strates sociales moyennes et supérieures, et les anglophones et les allophones d'acquiescer dans le système scolaire

québécois une formation qui leur facilite l'accès à des occupations caractérisées par un niveau de qualification et un statut social élevés.

Les différences observées entre les groupes linguistiques revêtent une signification particulière à cet égard dans le contexte des politiques linguistiques qui ont été adoptées au cours des quinze dernières années. En effet ces politiques visaient implicitement la francophonisation du marché du travail québécois, notamment la représentation accrue des francophones dans les catégories d'emplois qui exigent un haut niveau de qualification, correspondant à un revenu et à un statut social élevés. Nous sommes portés à penser que les secteurs d'enseignement francophone et anglophone contribuent à alimenter le marché du travail en compétences différentes, et que les francophones sont dans l'ensemble désavantagés comparativement aux non-francophones à cause du type de scolarité qui est le leur.

[134]

Au niveau de la *main-d'oeuvre peu scolarisée*, les non-francophones sont placés au départ en meilleure position que les francophones puisqu'ils sortent en plus grand nombre du système scolaire avec un diplôme en main : le certificat d'études secondaires. Or, selon Audet (1980), chez les diplômés, les taux de chômage sont moins élevés que chez les non-diplômés, les possibilités d'occuper un emploi à plein temps et même un emploi permanent sont meilleures, et le salaire est plus élevé.

Pour ce qui est de la *main-d'oeuvre plus scolarisée*, les non-francophones reçoivent plus fréquemment que les francophones une formation générale aux niveaux secondaire et collégial. Or, d'après Renaud (1981), à long terme, la formation générale serait plus importante que la formation professionnelle pour faciliter l'avancement sur le marché du travail.

## AVENUES DE RECHERCHE

L'analyse des cheminements scolaires des jeunes Québécois a montré que a) le milieu scolaire est marqué par des inégalités, b) que celles-ci ne sont pas sans avoir des conséquences sur leurs destinations à long terme, c) que les politiques qui ont inspiré la réforme de l'enseignement au Québec n'ont pas donné tous les résultats escomptés malgré les changements qui ont été introduits dans l'organisation scolaire, d) que la poursuite des objectifs de francophonisation du marché du travail qui ont inspiré les politiques linguistiques pourrait être compromise dans la mesure où le secteur d'enseignement francophone ne favorise pas autant que le secteur anglophone l'orientation des étudiants vers les programmes d'enseignement général aux niveaux secondaire et collégial.

Nous tenterons maintenant, dans le prolongement de ces conclusions, d'identifier des avenues pertinentes de recherche en vue de gagner une meilleure compréhension des cheminements des étudiants et de la dynamique du milieu scolaire à cet égard.

Les avenues de recherche que nous proposons sont centrées sur le *processus de sélection* qui s'effectue au sein du système d'enseignement. Les sociologues de l'éducation s'entendent assez bien dans l'ensemble, au-delà de leurs divergences théoriques et idéologiques, pour reconnaître a) que le système scolaire remplit une fonction de sélection et b) que celle-ci s'inscrit dans le processus plus [135] large par lequel l'ensemble de la population est répartie dans la structure des occupations.

Peu d'études toutefois ont porté sur le processus de sélection comme tel, sur la façon selon laquelle les étudiants sont répartis dans les divers programmes et filières scolaires, sont classés selon des niveaux d'habiletés, ont accès à certaines matières optionnelles ou à certaines « voies » dans des matières obligatoires ou optionnelles.

Les études qui ont porté sur les facteurs sociaux de l'apprentissage n'ont pas vraiment montré comment, ni par quel processus s'effectuait cette sélection. Tout se passe comme si, pour utiliser un langage emprunté à la théorie des systèmes, ces études avaient mis l'accent sur les « intrants » et les « extrants » du système sans vraiment analyser les



processus par lesquels les « intrants » étaient transformés ou modifiés pour produire les « extrants ». De plus on a eu tendance dans ces études à minimiser l'importance des variables scolaires elles-mêmes, au profit de variables extérieures, centrées sur l'environnement culturel des étudiants d'une part, et sur les conditions socio-économiques de leurs familles d'autre part. On a ainsi négligé l'analyse des processus internes de l'école.

Même dans les études qui ont reconnu l'importance des facteurs scolaires dans l'explication des inégalités, on a eu tendance à sous-estimer l'effet des structures pédagogiques, de même que de la stratification des diverses filières scolaires offertes aux élèves (Breton, 1970)<sup>85</sup>. Enfin ces études ont souvent été entreprises dans une perspective qui ne tient pas compte des intentions des élèves et des parents, comme s'ils n'étaient pas en mesure, selon l'expression de Boudon (1973), d'estimer les coûts, les risques et les bénéfices d'une décision de poursuivre ou non des études. On a fait comme s'ils avaient peu de marge de manœuvre et peu de possibilités d'évaluer les conséquences de cette décision.

Il ne faudrait pas surestimer la marge de manœuvre qu'élèves et parents détiennent cependant. À notre avis, Boudon ne tient pas suffisamment compte des contraintes qui pèsent sur eux. N'accède pas à certains programmes ou à certaines filières qui veut. Les élèves peuvent être contraints d'emprunter des parcours scolaires qu'ils n'avaient pas choisis ou même d'abandonner l'école s'ils ne répondent pas à certains critères. Dans ce contexte, les microdécisions des élèves (ou de leurs parents) s'inscrivent, comme le fait remarquer Petitat (1983), dans des macrodécisions dont les paramètres sont définis par les agents du système scolaire ou tout simplement imposés par le régime [136] pédagogique et les politiques de classement des élèves. C'est par rapport à cet arrière-plan théorique qu'il nous paraît pertinent de proposer trois avenues de recherche sur le processus de sélection.

---

<sup>85</sup> Breton (1970) s'étonne d'ailleurs qu'on ait accordé si peu d'importance à la structure et à l'organisation formelle des activités académiques proprement dites alors que dans l'analyse des organisations formelles, on a souvent tendance à mettre en relief les phénomènes de stratification au sein de cette organisation.

Une *première* avenue de recherche consiste à reconstituer la façon selon laquelle les agents du système scolaire rendent compte de leurs décisions et de leurs pratiques concernant la sélection des élèves. L'accent est mis sur le *processus* de décision des enseignants, des professionnels non enseignants et du personnel de direction, sur les *interactions*, et sur les *critères* explicites et implicites auxquels ils se réfèrent pour prendre, en dernière instance, les décisions relatives au classement et aux cheminements académiques des jeunes <sup>86</sup>.

On s'étonnera peut-être que, pour compléter l'étude des cheminements scolaires, nous proposons d'analyser le processus de sélection sous l'angle d'un processus de décision des agents du système scolaire plutôt que des élèves eux-mêmes. On se souviendra cependant que, contrairement à ce que certaines conceptions de l'orientation scolaire présupposent, les aspirations des élèves ne coïncident pas toujours avec les décisions que prennent les agents du système scolaire concernant la répartition de ces derniers dans les diverses filières scolaires. Ils doivent souvent en dissuader certains de s'orienter vers les filières qu'ils préfèrent, et, s'ils n'y parviennent pas, leur en interdire l'accès unilatéralement. Dans ce processus complexe, les agents du système scolaire ont souvent, comme l'ont démontré Cicourel et Kitsuse (1953), Clark (1960), Rosenbaum (1976), et Tomlinson (1981), à « administrer » subtilement la situation de façon à justifier leur accès à certaines filières ou leur exclusion de ces mêmes filières.

Ils tentent, bien sûr, de justifier leurs décisions concernant la sélection des élèves en s'appuyant principalement sur le critère du rendement scolaire. Il faut toutefois reconnaître avec les membres du Copie (1981) que « tel que mesuré à l'école, le rendement ne correspond [...] qu'assez mal au potentiel intellectuel » (p. 143) et que « l'échec dans le rendement peut avoir un caractère construit et ambigu » (p. 178). De plus ils prennent en considération d'autres critères comme, par exemple, le « comportement » et la « motivation » de ces derniers en classe ou à l'école. Rosenbaum (1976) a montré que les critères de sélection sur lesquels sont basées ces décisions pouvaient être ambigus, instables et même arbitraires.

---

<sup>86</sup> Cette avenue de recherche est présentement explorée dans un projet de recherche en cours (Trottier, 1985).

Ceci ne veut pas nécessairement dire que certaines catégories d'élèves sont victimes de discrimination. Toutefois une meilleure connaissance du processus de décision auquel les agents du système scolaire [137] participent permettrait de projeter un éclairage nouveau sur la dynamique de la sélection et sur le fonctionnement des structures pédagogiques formelles qui ne peuvent pas ne pas contribuer à façonner le vécu scolaire des jeunes.

Cette approche de la sélection met l'accent sur les politiques de classement, les stratégies et les pratiques pédagogiques des agents du système scolaire. Elle pourrait contribuer à notre avis à élucider une ambiguïté concernant l'interprétation des différents cheminements scolaires chez les francophones, les anglophones et les allophones. En effet, la langue maternelle et la langue d'enseignement étaient, dans cette étude, quasi superposées, sauf dans le cas des allophones inscrits dans le secteur d'enseignement anglophone. Quel rôle devrait-on attribuer, dans l'interprétation des résultats, d'une part, à l'appartenance des étudiants à des groupes linguistiques qui diffèrent sur le plan de leurs caractéristiques socio-culturelles et, d'autre part, à leur appartenance à deux secteurs d'enseignement fonctionnant en parallèle ?

Comment expliquer par exemple que les anglophones aient davantage tendance à s'orienter vers les études générales que les francophones et cela, quels que soient le statut socio-économique d'origine des étudiants, leurs résultats scolaires et leur sexe ? Cette différence est-elle liée à des *orientations culturelles* propres aux deux groupes linguistiques, qui feraient qu'anglophones et allophones valoriseraient davantage que les francophones la formation générale ? Découle-t-elle plutôt de *l'organisation scolaire* différente des écoles anglaises et françaises ? Se pourrait-il que les politiques scolaires et les pratiques pédagogiques concernant l'orientation des élèves vers ces programmes et leur classement dans les diverses filières diffèrent dans les deux secteurs d'enseignement ?

Le fait que les cheminements des allophones du secteur d'enseignement anglophone ressemblent davantage à ceux des anglophones qu'à ceux des francophones nous incite à penser que des différences existant entre les deux organisations scolaires, et en particulier entre leurs politiques et leurs pratiques de sélection, pourraient jouer un rôle important dans l'explication des différences de

cheminement des francophones et des non-francophones. Par ailleurs, le fait qu'à l'intérieur du secteur d'enseignement anglophone, des différences existent entre les cheminements des allophones et des anglophones nous incite à penser que d'autres éléments, liés aux profils socio-culturels des groupes linguistiques, sont également susceptibles de [138] rendre compte de ces différences. Mais il n'a pas été possible de le vérifier à partir des données disponibles.

N'y aurait-il pas lieu à cet égard d'explorer une *deuxième* avenue de recherche sur des éléments de l'organisation scolaire et, en particulier, sur les pratiques de sélection qui différencieraient les secteurs d'enseignement francophone et anglophone, et qui pourraient avoir un impact sur les cheminements scolaires des élèves ? Les objectifs seraient d'élucider la « logique structurelle » propre à chaque secteur d'enseignement. Dans quelle mesure les pratiques pédagogiques concernant la récupération des élèves en difficulté d'apprentissage, les pratiques de sélection, le degré de décrochage des programmes d'études varient-elles d'un secteur d'enseignement à l'autre ?

Le fait de privilégier l'analyse du processus de décision académique des agents du système scolaire qui participent à la sélection des élèves d'une part, les modes d'organisation et les sous-cultures scolaires d'autre part, n'exclut pas qu'on analyse aussi les stratégies des élèves eux-mêmes (ou celles de leur famille) par rapport à la sélection qui s'effectue à l'intérieur du système scolaire. C'est la *troisième* avenue de recherche que nous voulons évoquer. Celle-ci n'est pas nécessairement nouvelle. Elle a déjà été esquissée par Boudon dans la mesure où ce dernier analyse les cheminements scolaires en tenant compte des intentions des élèves et de leurs parents. On se rappellera que l'auteur part du postulat qu'ils évaluent les risques, les coûts et les bénéfices qui sont liés au fait de poursuivre ou non leurs études, compte tenu du rang qu'ils occupent dans la stratification sociale et de leurs résultats scolaires.

Il y aurait lieu d'étendre cette problématique à l'analyse des différences de cheminements scolaires entre les garçons et les filles et entre les groupes linguistiques. Dévaluation que les jeunes font, sur la base d'un calcul coût-risque-bénéfice, de l'opportunité de poursuivre ou pas leurs études varie-t-elle selon qu'on est homme ou femme, ou d'un groupe linguistique à l'autre ? Se pourrait-il, par exemple, que pour des coûts et des risques d'échec comparables, certains groupes surestiment

les bénéfiques qu'ils pourraient retirer d'un « investissement » dans leur scolarisation et que d'autres les sous-estiment et élaborent des stratégies différentes ? Il serait possible d'intégrer dans un tel cadre d'analyse des éléments de l'univers socio-culturel qui différencient les sexes et les groupes linguistiques en autant que soit dégagée leur signification par rapport aux trajectoires scolaires. Dans quelle mesure les valeurs face à l'école, au travail et aux rôles sexuels varient-elles [139] selon les sexes et les groupes linguistiques ? Comment peuvent-elles influencer les stratégies de scolarisation ?

D'autres éléments de l'univers socio-culturel pourraient faire l'objet d'investigation en relation avec ces stratégies. Il y aurait lieu, par exemple, dans le cas des allophones, d'étudier l'incidence, sur ces stratégies, de l'image qu'ils se font de l'Amérique, du Canada et du Québec, et de leurs attentes à l'égard du système scolaire. Le considèrent-ils comme une place à investir pour favoriser leur intégration à la société nord-américaine ? À l'intérieur de chaque groupe linguistique, comment les parents entrevoient-ils la place de leurs enfants dans cette société, comparativement à celle qu'ils occupent eux-mêmes, et comment transposent-ils leurs attentes et leurs aspirations au niveau des stratégies scolaires de leurs enfants ?

Nous pensons que ces avenues de recherche pourraient projeter un éclairage nouveau sur le vécu scolaire des jeunes. Elles permettent de tenir compte a) des stratégies de scolarisation des jeunes et de leur famille tout en ne se limitant pas à une analyse des processus purement informels du milieu scolaire, processus qui se situent souvent à la périphérie pour ne pas dire en marge des activités principales, b) des stratégies des enseignants et des autres personnels, de même que du processus de décision académique formel qui façonne les cheminements scolaires des étudiants, c) des politiques éducatives, des structures pédagogiques et de la stratification académique qui conditionnent si profondément le vécu scolaire des jeunes.

[140]

## NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

## BIBLIOGRAPHIE

AUDET, M., *Relance : étude des possibilités d'emploi des sortants de juin 1978 du niveau secondaire et du niveau collégial selon leur statut scolaire*, Québec, ministère de l'Éducation, 1980.

BRETON, R., « Academic stratification in secondary school », *Canadian review of sociology and anthropology*, 7, 1 (1972), p. 17-34.

BIDWELL, C.E., « The school as a formal organization » dans J. G. MARCH (éd.), *Handbook of organization*, Chicago, Rand, McNally, 1965, p. 972-1022.

BOOCOCK, S.S., *An introduction to the sociology of learning*, Boston : Houghton Mifflin, 1972.

BOUDON, R., *L'inégalité des chances. La mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, Paris, Armand Collin, 1973.

BROOKOVER, W. et E. ERICKSON, *Sociology of education*, Homewood, Ill., Dorsey Press, 1979.

CHERKAOUI, M., *Les paradoxes de la réussite scolaire*, Paris, Presses universitaires de France, 1979.

[141]

CHESLER, M.A. et W.M. CAVE, *Sociology of education*, New York, Macmillan, 1981.

CICOUREL, A. et J. KITSUSE, *The educational decision-makers*, New York, Bobbs-Merril, 1953.

CLARK, B., « La stratégie de dissuasion dans l'enseignement supérieur américain » dans A. GRAS (éd.), *Sociologie de l'éducation. Textes fondamentaux*, Paris, Larousse, 1974 (1960), p. 299-310.

COLEMAN, J.S., *The adolescent society. The social life of teenagers and its impact on education*, Glencoe, III, Free press, 1961.

COLEMAN, J.S. *et al.*, *Equality of educational opportunity*, Washington, D.C., Government printing office, 1966.

CONSEIL FRANCO-QUÉBÉCOIS D'ORIENTATION POUR LA PROSPECTIVE ET L'INNOVATION EN ÉDUCATION, *L'inadaptation scolaire. Les cahiers du COPIE 2*, 1981.

CORWIN, R.G., *A sociology of education*, New York, Russell Sage Foundation, 1970.

DANDURAND, P., « [Essai sur l'éducation et le pouvoir](#) », *Sociologie et sociétés*, III, 2 (1971), p. 209-227.

EPSTEIN, J.L., *Friends in schools : patterns of selection and influence*. New York, Academic Press, 1983.

GIROD, R., *Inégalité, inégalités, analyse de la mobilité sociale*, Paris, Presses universitaires de France, 1977.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Rapport de la commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec*, tomes I et II, Québec, 1963 et 1966.

HARGREAVES, D.H., *Social relations in a secondary school*, New York, Humanities Press, 1967.

HOLLINGSHEAD, A.B., *Elmtown's youth*, New York, Wiley, 1949.

ISAMBERT, V. et J.G. MAUCORPS, « La sociologie de l'éducation », *La sociologie contemporaine*, XX, 1 (1972), p. 5-49.

LACEY, C., *Hightown grammar : The school as a social system*. Manchester, Manchester University Press, 1970.

LIPSET, S.M., *Student politics*, New York, Doubleday, 1967.

MASSOT, A., *Cheminements scolaires dans l'école québécoise après la réforme. Structures décisionnelles dans le processus de qualification-distribution du secondaire V à l'université*, Les Cahiers d'ASOPE, V, Québec, Université Laval, 1979.

MOLLO, S., *L'école dans la société*, Paris, Dunod, 1969.

PARSONS, T., « The school class as a social System : some of its functions in american society », *Harvard educational review*, 29 (1959), p. 297-318.

[142]

PETITAT, A., *Production de l'école, production de la société*, Genève, Droz, 1982.

RENAUD, J. *et al.*, « Qualifications professionnelles et carrière : l'évolution du Québec des années trente à nos jours » dans ACSALF (éd.), *Travailler au Québec*, Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1981, p. 75-100.

ROSENBAUM, J.M., *Making inequality. The hidden curriculum of high school tracking*, New York, 1976.

RUTTER, M. *et al.*, *Fifteen thousand hours. Secondary schools and their effect on children*, London, Open books, 1979.

STINCHCOMBE, A.L., *Rebellion in a high school*, Chicago, Quadrangle, 1964.

SYLVAIN, L., L. LAFORCE et C. TROTTIER, *Les cheminements scolaires des francophones, des anglophones et des allophones du Québec au cours des années 70*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1985.

TOMLINSON, S., *Educational sub-normality. A study in decision-making*, London, Routledge and Kegan Paul, 1981.

TOURAINÉ, A., *Le mouvement de mai ou le communisme utopique*, Paris, Seuil, 1968.

TROTTIER, C., *Le processus de sélection dans les écoles secondaires polyvalentes du Québec : émergence et développement d'une recherche de type qualitatif*, Communication présentée au congrès de l'ACFAS, Chicoutimi, mai 1985.

YOUNG, M.F.D., *Knowledge and control*, London, Collier-Macmillan, 1971.

WALLER, W., *The sociology of teaching*, New York, Wiley, 1932.



[143]

**Une société des jeunes ?**  
Deuxième partie : Les milieux de vie des jeunes

## “Itinéraires et appartenances.”

**Henri TREMBLAY**

### PROLOGUE

Les lycéens ont un champ d'investigations immense devant eux. Ils y avancent tranquillement, sans fausse pudeur ni impatience excessive. Ils se débrouillent dans l'ère de liberté que leur accorde une société de moins en moins contraignante. Ils profitent des brèches ouvertes mais se soucient peu d'en ouvrir de nouvelles. Ils savent que la plupart rentreront dans le rang et qu'il est donc inutile de trop s'en éloigner <sup>87</sup>.

[Retour à la table des matières](#)

C'est le constat obtenu au terme d'une enquête d'envergure menée au pays de nos ancêtres, il y a quelques années, auprès du « peuple lycéen ». La situation décrite confirme d'autres résultats de recherche indiquant que les jeunes naviguent, ces années-ci, à cette vitesse de croisière.

Ce diagnostic n'en relègue pas moins à l'arrière-plan deux autres dimensions importantes qui ont énormément de répercussions quant aux appartenances de ces jeunes. La première a trait à la turbulence sociale issue de la convergence de profonds courants qui bouleversent

---

<sup>87</sup> « Les lycéens 78 », *Le Monde de l'éducation*, octobre 1978. Il s'agit d'un extrait du texte de présentation d'un résumé journalistique des résultats d'une enquête faite par l'équipe des *Dossiers de l'étudiant* auprès d'un échantillon des 5 000 jeunes. Le résumé est préparé par Yves Agnès.

la société <sup>88</sup>. La transformation culturelle actuelle ferait partie de la demi-douzaine de grandes phases de transition qui marquent l'histoire de la civilisation occidentale <sup>89</sup>. Les jeunes sont évidemment bien placés pour savoir qu'ils ne sont pas épargnés, comme en rendent bien compte les rapports sur la jeunesse préparés par les organismes internationaux <sup>90</sup>.

[144]

L'autre dimension touche à la diversité des itinéraires des jeunes. À la limite, il est à peine exagéré de prétendre qu'il y a autant d'itinéraires que de Québécoises et de Québécois de 12 à 30 ans.

À cet égard, le reportage spécial consacré par la revue *L'Actualité*, il y a deux ans, aux jeunes de 19 ans mérite une attention particulière <sup>91</sup>. La sélection de portraits (avec noms et photographies <sup>92</sup>) de sept jeunes comporte une force d'impact intéressante.

---

<sup>88</sup> L'un des résultats de l'enquête se trouve indirectement à refléter les tensions sociales. La question posée est la suivante : « Laquelle de ces quatre attitudes à l'égard de la société en général est la plus proche de la vôtre ? »

- |   |        |
|---|--------|
| - Je m'adapte à cette société parce qu'elle me convient                   | 16,4 % |
| - Je m'adapte parce qu'il le faut bien                                    | 53,8 % |
| - Je chercherai à l'avenir à changer cette société qui ne me convient pas | 23,7 % |
| - Je rejette totalement cette société                                     | 6,0 %  |

<sup>89</sup> Fritjof Capra, *Le temps du changement*, Éditions du Rocher, 1983, p. 28.

<sup>90</sup> Notamment *Les études et le travail vus par les jeunes*, Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement, Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.), juin 1982, version de la diffusion restreinte, ainsi que *Tendances de la jeunesse dans les années 80*, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (U.N.E.S.C.O.), 1980.

<sup>91</sup> « Avoir 19 ans ». Spécial jeunesse, *L'Actualité*, septembre 1983. Le reportage est une œuvre collective coordonnée par Lucie Dumoulin. Nous présentons ici une version très abrégée des portraits tracés par les journalistes Raymonde Bergeron et Georges-Hébert Germain, en collant de près au texte de la revue.

<sup>92</sup> Dans le contexte de la présente communication, il n'est peut-être pas dénué d'intérêt de faire observer que quatre des sept jeunes présentés dans le reportage sont photographiés isolément. Par ailleurs, Michèle tient son fils de

*Marie-Claude* est en congé sabbatique, entre le cégep et l'université. Elle a passé l'automne en Saskatchewan, l'hiver en Indonésie dans un petit village sans électricité, le printemps chez ses parents, à Sainte-Foy, et l'été en République dominicaine. Cet automne, Marie-Claude entre à l'université, en sciences de l'éducation. Depuis l'âge de 16 ans, elle passe la majeure partie de ses étés au Canada, d'abord pour apprendre l'anglais, ensuite pour travailler comme monitrice dans des camps de jeunes, puis pour participer à Jeunesse Canada-Monde. De ses voyages, Marie-Claude a rapporté des besoins nouveaux, entre autres, celui de savoir, et si possible de comprendre, ce qui se passe autour d'elle.

*Lucien* travaille le jour sur la terre de ses parents. Il travaille aussi cinq nuits par semaine, cinquante semaines par année, dans une grande manufacture de Saint-Hyacinthe : « Je ne vois presque personne. Mais de toute façon, je suis là pour travailler, pas pour voir du monde. » Lucien a une terre et sa famille, une religion qu'il pratique de son mieux, quelques amis qu'il voit rarement, une femme qu'il va rencontrer un jour et qui lui donnera trois ou quatre enfants. C'est simple et faisable. Une vie tranquille et utile, à l'écart de la fureur de la ville.

*Claude* est un « inactif » qui vient de décider de retourner au cégep pour y approfondir l'objet de sa passion, le théâtre. Claude décrit la géographie « underground » du Québec, ce monde mouvant et incertain de la nuit, cette caverne magique dont il parle avec respect. Il a, dans ce monde-là, des amis qui ne travaillent pas, ne vont pas non plus à l'école, n'ont plus d'assurance-chômage ou d'assistance sociale ni rien, pas de passé, pas d'avenir, même pas le goût d'être quelqu'un, même pas la faim de réussir, ni la soif de connaître, ni même l'intention d'en sortir. Claude aime ce peuple de fantômes et de parias qui vivent en marge de la civilisation officielle, organisée, télévisée, politisée. Ils sont, à ses yeux, des sortes de héros, des aventuriers sans foi, ni loi, ni droit, ni choix.

---

deux ans dans les bras ; Nancy apparaît en compagnie du conjoint ; Kevin, le représentant de la tendance « punk » est photographié avec quatre camarades.

[145]

Les autres portraits mettent en scène Michèle, Samuel, Nancy, Kevin et ses amis « punks ». *Michèle* est une « mère-célibataire-étudiante » qui, après avoir habité chez sa mère, est partie une fois de plus, pour vivre comme elle l'entend. *Samuel* est un étudiant qui milite beaucoup. *Nancy* vit à Shawinigan, où elle partage du lundi au vendredi, un logement avec trois autres étudiantes, avant d'aller rejoindre son conjoint Marc à la Tuque. *Kevin* est un vrai « punk », sept jours sur sept, qui n'hésite pas à afficher sa fierté de faire partie de la « race punk ».

On pourrait évidemment allonger cette liste qui fait émerger la grande diversité des itinéraires des jeunes et des appartenances qui les accompagnent forcément. Qu'il suffise d'ajouter le portrait de Marie-José et de ses camarades qui fréquentent une école pour les « raccrocheurs »<sup>93</sup>. *Marie-José* se paye six heures de cours intensifs par jour, avant de consacrer une demi-journée à un travail de standardiste. Comme Marie-José, 45 % des élèves de cette école travaillent pour gagner leur vie. D'autres élèves doivent composer le menu de leurs appartenances en se retrouvant dans la situation décrite par le directeur d'une école :

Il y en a qui viennent me voir, le jour de leur dix-huit ans, pour m'annoncer que, en guise de cadeau d'anniversaire, ils ont été « sacrés » à la porte de chez eux<sup>94</sup>.

## INTRODUCTION

L'inscription du thème des « groupes d'appartenance », au programme du colloque, à côté des milieux de vie de l'école et de la famille, vient confirmer l'importance, sous l'angle de la formation de

---

<sup>93</sup> Antoinette Lorenzi, « Les « décrocheurs » du Québec », *Le Monde de l'éducation*, février 1985.

<sup>94</sup> *Idem*.

l'identité des jeunes, de « la mise en commun d'une similitude »<sup>95</sup> associée au groupe de pairs.

Il n'en reste pas moins qu'au premier contact avec ce thème on prend quelques instants avant d'en réaliser l'importance, à cause de son côté fluide. Jusqu'au moment où une anecdote vient à l'esprit. Dans le film *Post-scriptum*, Lynda a l'occasion de réfléchir sur l'époque où elle a participé au film *Les enfants des normes*. En revoyant les images de cette production, Lynda se remémore qu'elle est allée au cégep une seule journée : « Qu'est-ce que je fais ici ?... J'avais perdu ma gang du secondaire. »

Tous les doutes ne se dissipent pas pour autant au sujet de l'étendue du phénomène. L'omniprésence du petit écran laisse-t-elle de la place [146] pour les relations entre les pairs ? Les jeunes qui se promènent avec un « walkman » ne vivent-ils pas isolés de l'air ambiant, vivant à l'unisson de pulsions intérieures que leur injecte « leur » musique, comme l'indique la description qu'en font de nombreux observateurs<sup>96</sup> ? À l'ère spatiale, les jeunes d'ici ne rêvent-ils pas seulement d'imiter l'institutrice choisie parmi plus de 10 000 Américains qui ont réclamé l'honneur d'être le premier citoyen « ordinaire » à voyager dans l'espace<sup>97</sup> ?

Au-delà de la mouvance de la notion d'appartenance, d'autres écueils sont bien visibles. Les études menées auprès des jeunes n'abondent pas nécessairement. Les membres d'un groupe de travail sont conduits, au terme d'une recension d'écrits, de 1978 à 1983, sur les jeunes de 13 à 25 ans, à faire écho à une abondance apparente<sup>98</sup>. Les études sur

<sup>95</sup> Réginald Richard, « Les jeunes, un écart », Marginalité et parallélisme, une résistance ?, *Questions de culture*, 3 (1982), Les cultures parallèles, p. 139.

<sup>96</sup> Albert Brie, « Leur musique et rien d'autre », *Le Devoir*, 8 juin 1984.

<sup>97</sup> « Une institutrice deviendra le premier Américain « ordinaire » dans l'espace », *La Presse* (AP-UPI), 20 juillet 1985.

<sup>98</sup> Janina-Klara Szpakowska et le groupe CONJUQ, *Le Québec Jeune, 1978-1983*, École de bibliothéconomie, Université de Montréal, 1983, p. 14.

l'univers culturel des jeunes sont rarissimes<sup>99</sup>. Les études seraient particulièrement discrètes au sujet de la sociabilité des jeunes<sup>100</sup>.

La conjugaison même de la mouvance du thème des groupes d'appartenance et de la pénurie des études accroît la transparence de l'écueil idéologique : « Il y a déjà vingt ans, au Québec, que deux regards quasi mythiques sont posés sur la jeunesse : les jeunes sont considérés tour à tour comme victimes ou trouble-fête<sup>101</sup>. » L'inflation idéologique prend effectivement assez souvent la forme de l'oscillation mécanique du mouvement du pendule. L'Année internationale de la jeunesse en permet une nouvelle illustration. À regarder le déroulement des premiers mois, il semble que tout le monde s'est donné le mot pour prendre le contre-pied des thèmes dominants des années récentes. L'heure est à l'optimisme. Il faut miser sur l'excellence dont font preuve beaucoup de jeunes, de Gaétan Boucher à Sylvie Bernier, en passant par tous les récipiendaires de médailles quelconques. Il faut faire flèche de tout ce qui bouge. La rencontre du Château Frontenac, avec la présence de cent cinquante représentants de jeunes qui ont « réussi », est le point de départ de cette stratégie de l'excellence avant toute chose. Les journaux emboîtent le pas en invitant les jeunes à venir raconter leur succès.

Le discours idéologique se présente aussi sous les allures d'une généralisation excessive : « Être jeune en 1985, c'est vivre dans la peur<sup>102</sup>... » La liste de réalités qui accompagnent cette proclamation est bien présente dans l'environnement des jeunes. Mais le regard devient quasi mythique en occupant un espace démesuré et surtout unidimensionnel.

C'est avec ces mises en garde, et bien d'autres encore, que nous allons aborder les appartenances des jeunes, en essayant de rester plus

---

<sup>99</sup> Il existe des études d'envergure sur l'emploi du temps des Canadiens (1981) et sur les pratiques culturelles des Français (1982) qui auraient pu être d'une grande utilité.

<sup>100</sup> Gilles Pronovost, « La culture des jeunes, nous-mêmes », *Idées et pratiques alternatives*, II, 2 (hiver 1985) 40.

<sup>101</sup> Marcelle Arcand, Sylvie Beaupré, Jean-Gilles Godin, « Victimes et trouble-fête : les jeunes et leur année », *Idées et pratiques alternatives*, II, 2 (hiver 1985) 34.

<sup>102</sup> Luc Allaire, « La détresse de la jeunesse », *Mouvements*, (Hiver 1985), 36-37.

près [147] du « tissu solide du réel » que du « tissu social à recréer ». En évitant de nous confiner à la perspective de l'intégration, voire de l'insertion, des jeunes dans la société. En dépassant également la contrepartie d'une optique psycho-sociale qui se contenterait de se demander ce que les jeunes retirent de leurs appartenances.

### *La délimitation du terrain*

La notion de groupes d'appartenance comprend l'ensemble des relations sociales qui se situent entre celles qui mettent en cause deux personnes et celles qui caractérisent la foule, cet agrégat propice aux attroupements. Le groupe est toutefois entendu ici au sens large en faisant une place aux notions périphériques de lieux, de réseaux ou de milieux d'appartenance. La mouvance même du terrain suggère de ne pas exclure trop rapidement des avenues qui pourraient s'avérer pertinentes pour la compréhension du phénomène.

La notion d'appartenance renvoie forcément aux manifestations de solidarité et d'enracinement. Mais par rapport à quoi et à qui ? C'est pourquoi il faut introduire aussitôt la distanciation, la rupture, l'exclusion. L'état zéro des appartenances n'est pas l'envers de la médaille. Il en est au coeur même. Il ne s'agit pas de deux mondes différents. L'absence d'appartenances n'est que le point extrême d'une réalité unique.

Pour faire le tour des appartenances des jeunes, il faudrait *idéalement* passer par l'univers des loisirs en distinguant les formes individuelles (lecture, télévision, jogging, etc.) et collectives et en situant cet univers dans l'ensemble de leur vécu. On ramènerait ainsi les appartenances à des éléments clés comme la catégorie d'âge et les conditions socio-économiques de vie. On serait dès lors en mesure de connaître la configuration, le poids et les orientations des appartenances des jeunes.

Faute de moyens, nous essayons plutôt de réaliser une entreprise de repérage et d'identification des contours des zones d'appartenance. On vise à esquisser un cadre de référence qui puisse faire émerger un espace composé des interstices entre la famille, l'école et le marché du travail. Il ne s'agit pas pour autant de quadriller un ensemble aussi

complexe et aussi disparate en faisant systématiquement appel à des critères ou à des éléments comme la composition des groupes, la durée des liens noués, le caractère formel ou informel, les niveaux primaire ou secondaire des relations sociales, etc.

[148]

La démarche suivie consiste d'abord à sonder la profondeur du terrain en effectuant une plongée concrète du côté des conditionnements qui pèsent sur le développement des appartenances et du côté des expériences ou des situations qui peuvent illustrer des manifestations d'appartenances. Une deuxième section procède au regroupement d'un certain nombre de points de repère permettant d'appréhender les frontières des appartenances. La dernière partie résume les constats que l'on peut tirer et formule un certain nombre d'interrogations sur le sens et les orientations des appartenances des jeunes.

## DIVERSITÉ ET CONDITIONNEMENTS

Retracer les appartenances des jeunes est une tâche presque aussi complexe que de chercher du sens dans le déluge des significations culturelles de l'époque. On aurait le goût d'emprunter la formule voulant que « parler jeune peut être aussi difficile que de manier l'imparfait du subjonctif <sup>103</sup> ».

L'une des façons d'y parvenir passe d'abord par l'alignement, en vrac ou pêle-mêle, d'un certain nombre de conditionnements et d'exemples des appartenances des jeunes. Avant de pouvoir les reconnaître, il faut bien savoir les nommer. Les énumérations n'ont évidemment pas de visées d'inventaire ou de nomenclature. Cet exercice de repérage contribue à frayer un chemin à la description de la section suivante.

---

<sup>103</sup> Sophie Grassin, « Réserve aux moins de 20 ans », *L'Express*, 24 août 1984.



### *La multiplicité des conditionnements*

Il y a les caractéristiques qui sautent aux yeux, bien qu'il ne soit pas toujours inutile de les rappeler. Il est socialement intéressant de proclamer « qu'il n'y a plus de générations d'âge, mais seulement des barrières de statut social <sup>104</sup> ». C'est utile pour lutter contre « l'âgisme ». Mais il est opportun de discerner au moins cinq grandes tranches d'âge (12-15, 15-18, 18-21, 21-25 et 25-30), avec des lignes de démarcation redondantes, pour bien marquer la relativité ou la fragilité de certaines coupures. À l'intérieur même des catégories les plus homogènes possible, comment être sûr de bien traduire le monde de différences qui peut exister, par exemple entre le fait d'avoir 16 ou 18 ans ? Chacun des âges a sa propre brise de liberté propice à la rencontre de défis nouveaux et d'appartenances inédites.

[149]

Qu'il suffise également de mentionner que la moitié des adolescentes francophones de 15 à 17 ans, étudiantes, s'adonnent à l'écriture (poèmes, essais, etc.) ou rédigent un journal personnel, comparativement à 14,2 % et 5,3 % des garçons <sup>105</sup>. On imagine assez bien que les appartenances des filles et des garçons ne logent pas toujours à la même enseigne.

Contentons-nous par ailleurs d'évoquer qu'environ les deux tiers des jeunes de 15 à 19 ans étudient à plein temps et que 60,0 % des jeunes de 20 à 24 ans se trouvent sur le marché du travail <sup>106</sup>. Mais insistons

<sup>104</sup> Michèle Dagenais, « Première rencontre FTQ-Jeunesse : Des clés pour l'avenir... un dialogue déverrouillé ! », *Le Journal du travail*, mars 1985, p. 11. L'extrait cité est un propos tenu par l'un des jeunes participants.

<sup>105</sup> Ces résultats sont issus d'un sondage réalisé au printemps 1984 auprès de 400 jeunes choisis dans huit écoles polyvalentes francophones de la région de Montréal et d'une région éloignée de ce centre urbain. Ce sondage représente l'un des volets d'une vaste étude sur l'univers culturel des jeunes de 15 à 17 ans (secondaire IV). Les parents et les professeurs de ces jeunes font également partie de l'étude. Celle-ci comporte, en outre, des entrevues en profondeur auprès d'une soixantaine de jeunes. L'étude a été faite pour le compte du ministère de l'Éducation.

<sup>106</sup> Daniel Maisonneuve, *Quelques données sur les jeunes Québécois de 15-24 ans*, Direction des études économiques et démographiques, ministère de l'Éducation, Document préliminaire, septembre 1982, p. 3.

particulièrement sur des données moins connues. De 1975 à 1983, la proportion des jeunes de 15 à 24 ans possédant un travail à temps partiel est passée de 17,3 % à 39,3 %. L'âge de la première dépendance de l'aide sociale s'établit désormais à moins de 23 ans, alors qu'il était antérieurement de 31 ans <sup>107</sup>.

Un aperçu statistique, qui remonte à quelques années, renseigne sur la répartition du revenu moyen des jeunes de moins de 25 ans :

Le revenu des jeunes augmente avec l'âge et diffère substantiellement selon le sexe, les jeunes femmes ayant des revenus inférieurs d'environ 30,0 % à celui des jeunes hommes. Des statistiques complémentaires [...] révèlent que près de 60,0 % des jeunes de 15 à 19 ans ont un revenu inférieur à 3 000 \$ et, plus particulièrement, plus du quart ont moins de 1 000 \$. Chez les 20-24 ans, 20,0 % ont un revenu inférieur à 3 000 \$ alors que 15,0 % en ont un de plus de 15 000 \$ <sup>108</sup>.

Une étude statistique très récente <sup>109</sup> fait valoir une autre facette importante. L'étude, qui porte sur la pauvreté dans la région métropolitaine de Montréal, enregistre un gonflement de la catégorie des « très pauvres » dans le sous-groupe des 18-25 ans. Les jeunes de moins de 30 ans qui sont pauvres sont en grande majorité « très pauvres », ayant un revenu inférieur à 60 % du seuil de la pauvreté actuellement reconnu par Statistique Canada.

Il n'est alors pas étonnant de constater que le tiers des jeunes (18-35 ans) qui ont consulté l'Association coopérative d'économie familiale (A.C.E.F.), en 1982, avaient des dettes de 4 000 \$ et plus, et le quart, des dettes de 12 000 \$ et plus <sup>110</sup>.

---

<sup>107</sup> Danielle Saint-Laurent, *Les jeunes de 15 à 25 ans : le portrait évolutif de leur situation socio-économique*, Exposé présenté dans le cadre de l'ACFAS, au Colloque sur la santé de la jeunesse, 23 mai 1985.

<sup>108</sup> Linda Demers, *Aperçu statistique sur les jeunes*, Ottawa, Secrétariat d'État, Direction de l'analyse des tendances sociales, août 1982. L'extrait cité provient de la mini-banque d'information *Le Québec Jeune 1978-1983*, p. 58.

<sup>109</sup> Carole Beaulieu, « Les personnes âgées sont moins pauvres que les jeunes », *Le Devoir*, 11 juillet 1985.

<sup>110</sup> Ces données sont produites dans le reportage spécial sur la jeunesse, *L'Actualité*, septembre 1983, p. 36.

Un autre aspect des conditions de vie des jeunes fait l'objet d'une compilation statistique. En 1983, il y avait plus de 400 000 jeunes de 15 à 24 ans qui ne vivaient plus dans leur famille d'origine <sup>111</sup>. Ce nombre représentait environ le tiers des jeunes de cette catégorie d'âge.

[150]

Voilà des données qui viennent colorer drôlement les appartenances. L'écart entre un revenu de 3 000 \$ et de 15 000 \$ laisse une marge de manœuvre appréciable. Les appartenances sont en partie tributaires de l'ensemble des ressources de tous ordres, et de circonstances favorables dont un individu a besoin pour concevoir et réaliser des projets. À cet égard, il faudrait aussi soupeser les conditionnements liés à bien d'autres situations de vie des jeunes des communautés culturelles montréalaises, des jeunes autochtones, des jeunes personnes handicapées...

### *Une illustration des appartenances des jeunes*

Bon an mal an, la Régie des courses et loteries accorde 40 000 permis pour des machines à boules et surtout pour des jeux vidéos <sup>112</sup>. Les appareils de gambling électroniques volent de plus en plus la vedette. En un an, de 1982 à 1983, le nombre de permis est passé de 1 167 à 4 037.

Thierry, 15 ans, et Sébastien, 14 ans, se réunissent presque tous les soirs, avec d'autres camarades de la même école polyvalente pour jouer au Donjon et au Dragon, jeu basé sur la mythologie médiévale. Une partie peut durer des mois. Chaque joueur choisit un personnage qui peut prendre de l'importance ou dépérir, selon les décisions prises.

À l'Université de Montréal, il existe le club POLYèdre qui regroupe 30 joueurs de 15 à 25 ans. Denis, un photographe de 25 ans, joue depuis

---

<sup>111</sup> « Jeunes et autonomes : D'aujourd'hui à demain », *Cahier thématique 1983. Sommet québécois de la jeunesse*. La donnée citée provient du document *Le Québec Jeune 1978-1983*, p. 40.

<sup>112</sup> Louise Lemieux, « Les arcades : certains détails qui mettent mal à l'aise », *Le Soleil*, 20 février 1984.

cinq ans. Nathalie, qui se destine à la médecine, adopte le personnage d'une prêtresse qui a la possibilité de guérir les autres <sup>113</sup>.

À Longueuil, des travailleurs de rue forment des « cliques » pour regrouper des jeunes qui ne savent pas organiser leurs loisirs. Les ressources adultes ambulantes incitent ces jeunes, qui se tiennent dans des wagons de train abandonnés, dans les parcs et les cours d'école, chez les dépanneurs, à organiser des excursions en ski, à créer des lieux de rencontres, à monter des spectacles de « break dancing », à préparer des camps de vacances ou à se regrouper pour voir des vidéos <sup>114</sup>.

Le Festival Création-Jeunesse est une autre illustration d'un lieu d'appartenance important pour les jeunes. Ce festival, qui en est à sa cinquième année et qui est dirigé par une équipe de onze jeunes, se veut un « point de rencontre » pour 500 artistes en herbe, de 12 à 18 ans. On y retrouve des textes, des chansons, des dessins, des créations collectives, etc.

[151]

Pour Sévérine R. ..., monologuiste, c'est l'occasion de dire ce qu'elle retient au fond d'elle-même depuis plusieurs années : « Je ne suis rien de grand, mais j'aimerais qu'on me fasse une place. Si je plais à une personne, une seule, je serai satisfaite de mon coup. » Elle raconte qu'elle n'a jamais eu de chance : « J'ai été renvoyée de l'école parce que j'étais contestataire. Mon père m'a mise à la porte <sup>115</sup>... »

À l'occasion de la Semaine sainte, des jeunes issus de mouvements aussi diversifiés que l'Union des pacifistes du Québec, la Mission catholique latino-américaine, la J.E.C., etc., organisent plusieurs activités-chemins de la croix. On remplace les stations traditionnelles par des moments de réflexion qui visent à rejoindre les inquiétudes et les difficultés actuelles des jeunes de 18 à 25 ans <sup>116</sup>.

---

<sup>113</sup> « Donjon et Dragon : un jeu fascinant mais dangereux », *Le journal de Québec*, 21 avril 1985.

<sup>114</sup> Martha Gagnon, « Des cliques et des gangs : Une goutte d'eau dans l'océan », *La Presse*, 18 mai 1985.

<sup>115</sup> Martha Gagnon, « Festival de créations jeunesse : Une première chance pour plus de 500 artistes en herbe », *La Presse*, 30 mars 1985.

<sup>116</sup> Jules Béliveau, « Pour la semaine sainte, plusieurs chemins de la croix sont organisés par des jeunes », *La Presse*, 30 mars 1985.

Il serait possible également de faire écho à ces appartenances religieuses, à ces quêtes du sens de l'existence, en faisant allusion aux sectes religieuses ou à des témoignages comme celui-ci :

Je sais des jeunes qui se réunissent pour parler de Dieu, qui chantent et qui prient [...]. Je ne puis donc accepter tous les clichés sur l'indifférence des jeunes [...]. C'est une religion de contacts, d'échanges, de participation et de célébration [...] <sup>117</sup>.

Dès 1979, l'un des initiateurs de Katimavik était en mesure d'établir que plus de 4 000 jeunes de 17 à 21 ans avaient eu l'occasion de travailler dans diverses communautés <sup>118</sup>. Carrefour canadien international permet, chaque année, à 150 Canadiens de 19 ans et plus de faire un « stage culturel individuel » d'une durée de trois à six mois <sup>119</sup>.

L'Année internationale de la jeunesse permet à de nombreux projets de coopération de voir le jour, allant de celui qui permet à des jeunes d'être les ambassadeurs du Québec, dans près de vingt pays, pour porter un message de paix et d'amitié, jusqu'à la rencontre de Pointe-Bleue <sup>120</sup>. Près d'une centaine de jeunes représentants des nations indiennes et inuit ainsi que des principales communautés culturelles de Montréal s'y donnent rendez-vous pendant trois semaines. Ce rassemblement historique comporte des activités sportives, des discussions, des spectacles, des créations collectives, sans oublier la construction du « grand arbre de la paix » qui fait partie de la légende autochtone. Les jeunes autochtones, explique l'un des organisateurs, ont besoin de ressourcement et veulent retrouver des racines protectrices <sup>121</sup>.

---

<sup>117</sup> Jeanne Sauvé, « Le temps viendra où la jeunesse nous apprendra à vivre sous le signe de Dieu », Cahier « La religion des jeunes », *Le Devoir*, 4 avril 1985.

<sup>118</sup> Jacques Hébert, *Faites-les bâtir une tour ensemble*, Montréal, Héritage, 1979. L'information mentionnée est tirée de la mini-banque d'information *Le Québec Jeune, 1978-1983*, p. 168.

<sup>119</sup> Martha Gagnon, « Se frotter à la misère », *La Presse*, 16 mars 1985.

<sup>120</sup> Guy Saint-Laurent, « Les jeunes pourront réaliser 193 projets », *Le Journal de Québec*, 22 mars 1985.

<sup>121</sup> Martha Gagnon, « Sous l'œil vigilant du « Grand arbre de la paix » ... », *La Presse*, 6 juillet 1985.

Jacqueline, Suzanne et Claire font partie de l'armée des bénévoles : « Cette multiplication des groupes à laquelle on assiste depuis quelques [152] années [...] s'est accompagnée d'une grande diversification des approches et des pratiques. » Il s'agit là d'appartenances qui ne sont pas sans laisser des traces : « J'ai commencé à vieillir dans ma tête à partir du moment où j'ai fait du bénévolat <sup>122</sup>. »

Les indications tirées du sondage réalisé auprès des élèves de Secondaire IV d'un certain nombre d'écoles polyvalentes semblent confirmer ces informations en provenance des médias. Les résultats du sondage situent à 24,1 % la pratique du bénévolat chez ces jeunes de 15 à 17 ans. Trois domaines d'activités profitent surtout du dévouement des jeunes : les loisirs (30,2 %), les activités des personnes âgées ou handicapées (17,0 %) ainsi que le voisinage et le réseau d'amitié (14,7 %).

Les soixante-quatorze maisons de jeunes (sans compter la centaine de projets en attente de voir le jour si les autorités publiques y consentent) rejoindraient annuellement 20 000 jeunes de 12 à 18 ans à la recherche de lieux de rencontre et d'encadrement stable <sup>123</sup>.

Le réseau québécois des auberges de jeunesse en comptait 35 en 1980. La clientèle de ces auberges est principalement masculine (58,2 %) et âgée, très majoritairement (81,0 %), de moins de 25 ans <sup>124</sup>.

Voilà un aperçu d'un tissu de relations sociales qui semble bien donner raison aux membres d'un comité américain sur la jeunesse qui ont fait « du réseau de soutien » l'une des six composantes de base d'un modèle d'action, avec la compétence sociale, l'estime de soi, la santé physique, le stress et l'exploitation <sup>125</sup>.

---

<sup>122</sup> Renée Rowan, « Des femmes au service des jeunes », *Le Devoir*, 15 avril 1985.

<sup>123</sup> Martha Gagnon, « Les Maisons des jeunes crient au secours », *La Presse*, 29 mars 1985.

<sup>124</sup> François Huot, « Les auberges de jeunesse au Québec », *Loisirs et sports*, n° 100, décembre 1980. Les données sont reproduites dans *Le Québec Jeune 1978-1983*, p. 46.

<sup>125</sup> Jean-François Saucier, « Cycle de l'adolescence : processus sociaux et santé mentale », *Exposé* présenté à l'ACFAS, dans le cadre du Colloque sur la santé de la jeunesse, 23 mai 1985.

## CONTOURS OU CONFIGURATION

Il semblerait que les jeunes parviennent aisément à classer leurs pairs dans des gangs solidement étiquetés. C'est une faculté très enviable. Sur quoi s'appuyer pour tracer les contours des appartenances des jeunes ? Sur la distinction entre la majorité silencieuse et les minorités périphériques qui gravitent autour d'un dénominateur commun ? Sur les appartenances traditionnelles et modernes ? Sur la division classique entre les domaines culturel, social, politique et économique ? Sur les appartenances fondées sur les relations interpersonnelles et sur la médiation institutionnelle ?

[153]

Nous optons plutôt pour un emprunt composite à plusieurs de ces avenues. Les appartenances se présentent sous la forme de quatre cercles concentriques :

- \* les groupes de pairs ou les relations sociales primaires ;
- \* les relations sociales secondaires ;
- \* les appartenances « subventionnées » par l'État ;
- \* les appartenances symboliques.

À ces cercles s'ajoute une catégorie qui se trouve à rompre complètement avec cette logique de présentation, car elle est axée principalement sur les jeunes qui prennent radicalement leur distance par rapport à ces appartenances.

### *Les groupes de pairs ou les relations sociales primaires*

Les affinités jouent à l'intérieur des frontières géographiques et sociales [...]. Dans tous les cas l'affinité élective est reconnue comme principe constitutif des noyaux et des bandes [...]. Du reste, il n'y a pas stabilité de bandes et noyaux tout au long de l'adolescence. Le voisinage et la ségrégation sexuelle marquent fortement les bandes de 14 à 16 ans environ. Après 17 ans, le rôle de la circulation et des affinités s'accroît, des camaraderies se nouent entre noyaux masculins et féminins [...]. C'est le mariage qui est la grande rupture des bandes, le grand tournant d'un processus où l'adolescence se dilue dans la jeunesse, puis où la jeunesse se dilue dans la société [...] <sup>126</sup>

C'était en 1966, dans une commune française, à l'occasion d'une étude menée auprès des « teen-agers », regroupant à l'époque les jeunes de 14 à 19 ans. L'étude fait revivre l'atmosphère créée par l'élégance du blouson noir en simili cuir et par les rassemblements autour des « juke-boxes ». Mais elle rappelle surtout l'importance de groupes de pairs dans la vie des jeunes, même si cette réalité prend selon l'âge des visages variés. Ces relations sociales primaires ne s'estompent pas avec la fin de l'âge de la gang.

### *Les arcades*

L'une des manifestations modernes les plus spectaculaires de l'action des pairs demeure celle qui est rattachée au phénomène des arcades. Ce n'est pas forcément la plus populaire. Les arcades obtiennent la préférence de 20,5 % des élèves francophones de Secondaire IV, lorsque cette activité est confrontée à la promenade dans les centres [154] commerciaux (36,9 %) ou dans la rue (38,5 %). La rue est aussi populaire auprès des filles que des garçons. Les arcades sont le repaire des garçons (29,5 % contre 11,0 %). Les centres commerciaux sont le refuge des filles (48,8 % contre 25,6 %).

---

<sup>126</sup> Edgar Morin, « Adolescents en transition », *Revue française de sociologie*, VII (1966) p. 438.



Les médias donnent souvent un aperçu intéressant du phénomène des arcades <sup>127</sup>. Les jeunes y viennent en groupe de trois à cinq. Le jeu semble transporter les jeunes dans un monde moins fade que le leur <sup>128</sup>. Le son et les couleurs aidant, les jeunes ont l'illusion d'être les héros qui sauvent la jeune fille des griffes du cannibale, ou de détruire les envahisseurs extra-terrestres. Pour 25 cts, les jeunes ne sont pas seulement des spectateurs, mais des acteurs.

La mode vidéo vient combler un goût d'affirmation de soi. Le jeune qui quitte son équipe de hockey parce qu'il est incapable de faire face à la compétition subit un échec important. À l'arcade, il existe toujours un bouc émissaire qui ne réplique pas : la machine.

### *Une catégorisation populaire*

Le champ d'activités des groupes de pairs s'étend aux sorties de groupe, aux pratiques sportives collectives, au partage musical, etc. Il comprend aussi l'adhésion à des rites vestimentaires et à d'autres conformismes d'idées ou de croyances. En somme, les groupes de pairs renvoient au partage d'un mode de vie et de valeurs.

Il existe une façon fort populaire, du moins au Québec, de s'intéresser aux échanges entre les pairs. Il s'agit du procédé qui consiste à les classer en fonction des styles de musique, en y greffant des éléments du mode de vie et de la position des jeunes par rapport à l'échiquier politique. On obtient ainsi les « rockers » (« soft » et « heavy metal »), les discos ou « dance music », les « punks », les « new-wave », les « freaks » et les « straight ». Toutes les variantes sont permises, des « freaks granolas » aux « soft new-wave » associés à des couleurs vives et aux « heavy new-wave » accolés au violet et au noir. L'un des projets acceptés par le Secrétariat à la jeunesse, en cette

---

<sup>127</sup> Les quelques paragraphes qui suivent sont issus d'un montage tiré des trois articles consacrés au phénomène des arcades dans *Le Soleil*, en février 1984, sous la signature de Louise Lemieux.

<sup>128</sup> C'est le point de vue exprimé par un praticien de la Protection de la jeunesse, cité par Louise Lemieux.

année internationale, propose de faire une recherche sur la vision anthropologique des « punks » <sup>129</sup>.

Malgré les limites de cette typologie <sup>130</sup>, cette description constitue effectivement « une fenêtre ouverte sur un vécu trop souvent relégué au second plan <sup>131</sup> ». Que peut-on retirer, sous l'angle qui est le nôtre ici, d'un essai récent en ce domaine <sup>132</sup> ? On y apprend que le groupe de pairs prend une importance majeure dans le style « rocker » qui serait [155] celui de plusieurs jeunes souvent lésés et laissés pour compte : « On se rallie en gang pour mieux supporter sa solitude, se distraire, se regarder vivre ou *tripper* <sup>133</sup>. » Les jeunes « straight » adopteraient un groupe d'appartenance reconnu socialement, celui des structures organisées : sport de compétition, l'émission « Génies en herbe », cadets de l'armée, club de mathématiques, etc. Les jeunes « discos » auraient un goût particulier pour les grands rassemblements, en compagnie de deux ou trois camarades. Ces jeunes changeraient facilement de gang. Cette instabilité les différencierait des « new-wave » qui se retrouvent régulièrement en groupe de sept ou huit pour partager les mêmes activités. Mais les jeunes « new-wave » manqueraient de lieux pour laisser libre cours à une énergie débordante. Et ainsi de suite pour les « punks » et les « freaks ».

### *Le sport et la musique*

La classification précédente (« new-wave », « rocker », etc.) comporte l'avantage de mettre en valeur l'importance de la musique qui est souvent au centre des rassemblements des jeunes. Une analyse d'un

---

<sup>129</sup> Carole Beaulieu, « Année internationale de la jeunesse : 400 jeunes Montréalais accueillent leur « subvention » en grinçant des dents », *Le Devoir*, 19 juillet 1985.

<sup>130</sup> Par exemple, il n'est pas facile de voir où se situent les jeunes sur le plan politique. Dans l'essai de Fernand Fournier et Michel Blais, *Styles et valeurs des jeunes*, les jeunes « new-wave », « punks » (second courant) et « freaks » semblent rattachés aux mêmes tendances.

<sup>131</sup> Fernand Fournier et Michel Blais, *Styles et valeurs des jeunes*, Bureau de consultation jeunesse inc., 1984, p. 16.

<sup>132</sup> *Idem*.

<sup>133</sup> *Idem*, p. 48.

sondage sur les activités culturelles de loisir des Québécois aboutit à cette conclusion : « Les données qui précèdent laissent entrevoir que les 15-24 ans sont les plus grands consommateurs de musique <sup>134</sup>. » Un autre sondage <sup>135</sup> révèle que 13,1 % des élèves francophones de Secondaire IV sont membres d'un groupe qui fait de la musique. Dans la majorité des cas (58,2 %), il s'agit d'un groupe de l'école.

La popularité de la musique, qui accède au rang des appartenances privilégiées, pourrait faire perdre de vue que le sport continue de marquer profondément le développement des jeunes. C'est l'activité préférée des 15-24 ans, notamment des 15-17 ans <sup>136</sup>. Ce qui est encore plus important, dans le présent contexte des appartenances des jeunes, c'est de faire le constat que les sports d'équipe (39,3 %) suscitent deux fois plus d'adhésion des élèves de 15 à 17 ans que les sports individuels (19,2 %), et que les autres pratiquent autant l'une ou l'autre forme de sport. Si l'on va au-delà des pratiques pour examiner les préférences, on se rend compte que les sports d'équipe exercent encore plus d'attrait. On voudrait pratiquer bien davantage les sports d'équipe (59,3 %) qu'on ne le fait en réalité (39,3 %).

[156]

### *L'importance des échanges entre les pairs*

Les professeurs des élèves francophones de 15 à 17 ans (dont il vient d'être question) font l'unanimité (99,2 %) pour affirmer que le groupe d'ami(e)s a une forte ou une très forte influence sur les jeunes à qui ils

---

<sup>134</sup> Gilles Pronovost, « Les comportements des jeunes de 15 à 24 ans en matière d'activités culturelles de loisir, au Québec », *Chiffres à l'appui*, Bulletin du Service de la recherche et de la planification II, 3 (juin 1984) p. 5, ministère des Affaires culturelles du Québec. L'article est une analyse tirée de l'étude faite pour ce ministère : *Le comportement des Québécois en matière d'activités culturelles de loisir au temps 2*. Il s'agit d'un sondage réalisé auprès d'un échantillon de 3 600 personnes représentatives de la population francophone et anglophone du Québec âgée de 15 ans ou plus.

<sup>135</sup> Il s'agit du sondage qui fait partie de l'étude sur l'univers culturel des élèves francophones de secondaire IV.

<sup>136</sup> Les deux sondages cités vont dans ce sens. Notons seulement que 73,9 % des élèves francophones âgés de 15 à 17 ans font régulièrement du sport.

enseignent <sup>137</sup>. Les professeurs placent ensuite la télévision (83,8 %), la famille (73,7 %) et les journaux quotidiens (15,2 %).

Les professeurs reconnaissent également que le réseau d'amitié (85,0 %) vient au premier rang des influences exercées par rapport à ce que les jeunes apprennent à l'école, devant la pratique du sport (71,6 %), la famille (69,2 %), la musique (67,2 %), le travail rémunéré (64,2 %), la télévision (56,4 %), etc.

L'amitié se retrouve cependant au septième rang (sur dix sources d'influence), avec 58,6 %, lorsqu'il s'agit d'affirmer que l'influence sur les apprentissages scolaires est surtout positive. Ce sont la pratique du sport (94,3 %), le micro-ordinateur (88,7 %) et la famille (86,1 %) qui sont alors loin en tête.

Du côté des parents de ces jeunes <sup>138</sup>, plus de la moitié des parents (55,6 %) soutiennent que le réseau d'amitié a le plus d'influence sur le développement de leur adolescent ou adolescente, la famille récoltant 32,0 % des réponses, l'école 10,3 % et la télévision 2,1 % <sup>139</sup>.

Ces données confirment l'importance privilégiée des groupes de pairs. C'est l'un des lieux clés où s'opère « la mue socialisatrice de la personnalité », pour reprendre l'expression de Morin <sup>140</sup>, peu importe que la gang se retrouve au restaurant du coin, dans le sous-sol familial, à l'occasion de la pratique d'un sport ou au sein de bandes organisées de motards.

Des articles s'intéressent à divers aspects de la vie de ces groupes : les « chums de fille », le vêtement, la bière, la musique, etc. <sup>141</sup>. Une

---

<sup>137</sup> Le sondage téléphonique fait partie de l'étude sur l'univers culturel des jeunes francophones de secondaire IV de huit écoles polyvalentes de la région de Montréal et d'une région géographiquement éloignée. Le sondage met en cause une centaine d'enseignants et d'enseignantes.

<sup>138</sup> Il s'agit d'une étude utilisant un questionnaire administré par la poste et adressé à un échantillon de 300 parents représentatifs des parents des élèves fréquentant les huit écoles de l'étude.

<sup>139</sup> Les autres résultats de l'étude viennent nuancer ce tableau en montrant la grande confiance des parents à l'égard de la famille, nonobstant cette confrontation avec l'efficacité des relations entre les pairs.

<sup>140</sup> Edgar Morin, *op. cit.*, p. 455.

<sup>141</sup> Voici quelques exemples de titres mentionnés dans *Québec Jeune 1978-1983* : « L'adolescent, la bière et son processus d'appropriation » ; « La

analyse décrit le processus des échanges : l'importance de la communication, la découverte de valeurs ou d'idées nouvelles (du moins différentes), la liberté d'expression, la compréhension et le support moral <sup>142</sup>.

Les appartenances forgées au sein des groupes de pairs deviennent des lieux de retrouvailles, peu importe que celles-ci soient des occasions de fête, de compensation de droits bafoués, de création d'une nouvelle culture, ou d'apprentissage de l'autonomie et de la liberté.

[157]

Il existe cependant un autre versant tout aussi important : « Le groupe des pairs n'est donc pas le havre de paix ni l'oasis de fraîcheur où l'on peut s'abandonner ou refaire ses forces. Le monde des pairs est, à sa façon, un monde âpre et difficile <sup>143</sup>. » Une confirmation spectaculaire de ce constat réside dans une autre étude d'envergure révélant que les jeunes perçoivent plus positivement les adultes que leurs pairs <sup>144</sup>.

### *Les relations sociales secondaires*

Les relations entre les pairs sont généralement marquées par la gratuité des échanges. C'est presque « l'héritage d'une tradition », selon l'expression publicitaire d'une boisson, l'héritage d'un milieu social, d'un voisinage, d'une personnalité.

---

chemise fait les gars, le jupon fait la fille » (au sujet des similitudes dans la façon de s'habiller au sein d'un département ou d'une faculté) ; « Ma vie étudiante et sociale très liées » ; « Les chums de fille » ; « La gang et ses vertus ».

<sup>142</sup> Il s'agit d'une analyse de l'action des pairs comme sphère d'influence culturelle. L'analyse fait partie de l'étude de Monique Cournoyer sur l'univers culturel d'une soixantaine de jeunes de secondaire IV. L'étude se situe dans le cadre du projet réalisé pour le compte du ministère de l'Éducation.

<sup>143</sup> Voir l'étude de Monique Cournoyer.

<sup>144</sup> Jean-François Saucier, *Exposé* fait à l'ACFAS, le 23 mai 1985, *loc. cit.* Cet exposé s'appuie sur une étude d'envergure réalisée en 1977 auprès d'un échantillon de 4 500 jeunes représentant les élèves de secondaire et les étudiants de collège de la région de Montréal.

Il existe un ensemble d'échanges qui tournent autour d'activités socio-culturelles et socio-communautaires. Ces activités ont la double caractéristique d'être organisées et instrumentales. Elles servent un développement quelconque.

### *Les appartenances culturelles*

Les jeunes participent à des clubs de tout genre, allant du microordinateur au cercle des jeunes naturalistes. Ils font partie des Jeunes entreprises du Québec Inc., une initiative qui rejoint, pour l'année 1984-1985, plus de 1 000 jeunes répartis dans 82 minicompagnies <sup>145</sup>. On est assez étonné de l'essor fulgurant que connaissent des activités comme l'improvisation ou la danse (ballet, ballet-jazz, etc.). Entre le quart et le tiers des élèves de 15 à 17 ans (dans le sondage déjà cité) s'adonnent à chacune de ces activités. Même la pratique théâtrale recrute 14,9 % de ces jeunes. Sans oublier une série d'événements culturels qui s'avèrent des lieux situés un peu en dehors des circuits institutionnels. Tel ce concours qui permet à une trentaine d'artistes de moins de 30 ans, issus des communautés culturelles, d'exposer leurs dessins, gravures, photographies, peintures, etc., mais surtout d'exprimer leur tristesse, solitude, humour, « dans un mélange drôle et significatif qui en dit long sur une jeunesse — immigrante ou de vieille souche — confrontée avec les mêmes problèmes de la vie <sup>146</sup>.

À travers cet ensemble d'activités, les jeunes ont en commun de se joindre à de vagues connaissances ou à de purs étrangers pour [158] développer des habiletés qui ont une connotation plus ou moins utilitaire. Selon les circonstances, et au gré de l'alchimie des relations humaines, ces activités peuvent s'accompagner d'un fort sentiment d'être ensemble. Il peut même devenir difficile de trancher entre les sources qui procurent le plus de satisfaction. Qu'est-ce qui l'emporte sur

---

<sup>145</sup> « Les jeunes entreprises du Québec Inc. » ou « se lancer en affaires à 17 ans », *La Voix Royale*, printemps 1985, p. 7.

<sup>146</sup> Lily Tasso, « Un concours multi-ethnique révèle 30 jeunes », *La Presse*, 21 avril 1985. La citation est l'écho des propos de l'un des organisateurs de l'événement.

l'autre ? Le besoin de faire une activité qui est un hobby de premier plan ou le goût de retrouver du monde ?

À un deuxième palier s'insère la prolifération des ligues de balle, de quilles ou de ballon-balai qui répondent, au-delà du divertissement et de la camaraderie, à un besoin de relever un défi, d'affronter la compétition ou de se maintenir en forme <sup>147</sup>. On pourrait être aussi surpris du volume de ces manifestations de sociabilité ou de socialité instrumentale qu'on l'est devant l'importance des visites à la parenté dans les loisirs des Québécois.

Une troisième catégorie d'appartenances culturelles est formée des mouvements de jeunesse, ceux qui ont une longue tradition derrière eux comme les plus récents qui permettent aux jeunes de participer à des échanges ou de vivre des expériences de coopération internationale. Une spécialiste dans l'évaluation des candidatures fait observer que les jeunes qui se présentent à Jeunesse Canada-Monde sont surtout motivés par le goût du voyage, de l'aventure <sup>148</sup>.

Les activités fondées plus spécifiquement sur la recherche de la connaissance de soi représentent une autre orientation culturelle à signaler. C'est la version québécoise du « mouvement du potentiel humain », en provenance des États-Unis, et de l'emprunt aux philosophies orientales. La liste des approches « psycho-techniques » ou des systèmes destinés à changer la conscience est impressionnante <sup>149</sup>.

Il est évidemment difficile de connaître le nombre de jeunes adeptes de ces pratiques culturelles. On peut certes avancer que le « mouvement du potentiel humain », d'ici et d'ailleurs, ne se compare pas au degré de développement d'une philosophie parente qui, aux États-Unis, avant la guerre de Sécession, « avait presque atteint la proportion d'un mouvement populaire dans la nation <sup>150</sup> ». Il serait surtout intéressant

---

<sup>147</sup> Carole Beaulieu, « Les émules de Gary Carter se tordent de rire, au marbre et dans les gradins ». *Le Devoir*, 22 juillet. La journaliste décrit l'engouement de milliers de Québécoises qui depuis les dernières années ont envahi les terrains de balle-molle.

<sup>148</sup> « Avoir 19 ans », *L'Actualité*, septembre 1983, p. 52.

<sup>149</sup> Marilyn Ferguson, *Les enfants du verseau*, Calmann-Lévy, 1981, p. 63-65.

<sup>150</sup> *Idem*, p. 95. Marilyn Ferguson établit un rapprochement entre le « mouvement du potentiel humain » et le transcendantalisme. Cette

de cerner l'ampleur des courants qui, d'une manière ou d'une autre, s'inspirent des valeurs de ces mouvements. Comme il serait utile également de scruter les discours sur l'individu « porteur d'un fragment d'être unique » et « séquence vivante d'un monde nouveau <sup>151</sup> ».

[159]

### *Les appartenances communautaires*

À l'instar de l'éclatement des frontières entre le social, le culturel, le politique et l'économique, les lignes de démarcation entre les appartenances ne sont pas étanches. La recherche de la connaissance de soi se rapproche forcément des nouvelles formes d'action communautaire qui gravitent dans divers réseaux orientés vers la santé, l'éducation, les médias, l'habitation, etc. C'est finalement la présence ou non « d'une perspective sociale » qui permet de distinguer entre les « égo-actions » et les « éco-actions » <sup>152</sup>.

La perspective sociale se retrouve dans la participation à un mouvement qui inscrit la transformation de soi dans une « conspiration » pour changer la vie, pour la mettre en harmonie avec un « processus cosmique continu ». Les « conspirateurs » font partie de réseaux segmentés, polycentriques et plus ou moins intégrés. Tous les individus ne sont pas actifs au même degré pour tisser des liens entre les points d'entrée des réseaux. Ces derniers ne sont pas non plus tous branchés sur les luttes écologiques les plus diverses.

Il existe une « synchronicité » et une « alternativité » québécoises. La revue *Idées et pratiques alternatives*, les *Conspirateurs de l'an 2000*, la tenue d'un forum sur l'économie alternative, le journal sur le Nouvel

---

philosophie insiste sur une recherche intérieure, croit à la continuité de l'esprit et de la matière, soutient que la plupart des individus n'ont pas commencé à puiser dans leurs propres potentialités naturelles, n'ont pas découvert leur unicité et leur matrice de créativité (p. 95).

<sup>151</sup> Jean-Marc Gélinau, « JEUNESSE : l'insoutenable acceptation du réel ». *Le Devoir*, 14 janvier 1985.

<sup>152</sup> Capra, *op. cit.*, p. 33 et p. 40.



Âge et bien d'autres ressources alternatives <sup>153</sup> en sont autant d'illustrations. D'autres indices demanderaient un examen plus attentif, tel le mouvement des « écoles alternatives », dans la mesure où plusieurs de ces écoles demeurent assez rapprochées du système scolaire.

Les questions qui se posent sont néanmoins nombreuses. Quelle est la place réelle qu'occupe le courant alternatif au sein de la société québécoise ? À quel rythme se développe-t-il depuis les expériences des communes à la fin des années 60 ? Faut-il considérer un certain nombre d'événements comme des indices de progression écologique ? Le clown Ron Pon Pon parvient à capter des auditoires relativement importants avec son numéro de la planète symbolisée par un ballon : « Elle est belle la terre... Ce n'est qu'une maquette... En réalité, c'est un désastre. » Ces paroles s'accompagnent du dégonflement du ballon.

Et surtout la place des jeunes est-elle conforme à leur poids démographique ? Faut-il souscrire à l'évaluation du Collège des naturopathes du Québec qui estime que « les naturistes offrent une alternative qui intéresse beaucoup de Québécois et surtout une bonne partie de la jeunesse <sup>154</sup> ».

[160]

Le cercle des appartenances communautaires comprend également, bien sûr, la zone de la « militance » plus classique. Le Regroupement autonome des jeunes poursuit une action dont certaines manifestations font la manchette des médias électroniques, notamment celle qui est intitulée « Sois jeune et tais-toi », réussie avec l'aide de fonctionnaires venus, avec leur cagoule, appuyer les jeunes dans leur dénonciation de certains programmes gouvernementaux.

Intégration-Jeunesse représente un réseau de soutien à l'intention « des jeunes en difficulté ». Sentinelles regroupe quelques centaines

---

<sup>153</sup> Un numéro de la revue *Idées et pratiques alternatives* (Hiver 1985) fournit un petit guide de ces ressources qui ont pour noms Guijek (Institut québécois pour la santé intégrale). Centre de santé holiste Hito, Biograin, etc.

<sup>154</sup> « La reconnaissance de la médecine douce : l'antagonisme corporatif n'existe plus entre médecin et les naturopathes », (Extraits de la requête présentée au conseil des ministres du Québec par le Collège des naturopathes du Québec, en juin), *Le Devoir*, 20 juillet 1985.

d'anciens délinquants. Les Chantiers cherchent à rejoindre les jeunes de 15 à 19 ans.

Le Syndicat des sans-emploi s'est vu dans l'obligation de fermer boutique. Par manque de solidarité-appartenance des jeunes ou faute de ressources de tous ordres ?

Il y a également la « militance » qui s'insère dans les circuits traditionnels. Des centrales syndicales ont des comités de jeunes qui ne sont peut-être pas étrangers aux forums organisés pour entrer plus systématiquement en dialogue avec les jeunes.

### *Les appartenances subventionnées*

Toute personne qui désire lancer un projet spécial à l'occasion de l'Année internationale de la jeunesse doit se joindre à d'autres jeunes ou obtenir le parrainage d'un organisme sans but lucratif. La préférence va aux projets menés par des jeunes et pour les jeunes. En présentant leur projet, les organismes qui sont au service de la jeunesse, les associations ou les institutions doivent démontrer qu'elles font participer les jeunes (15 à 24 ans) à la planification, à la mise au point, à la réalisation et à l'évaluation de leurs activités <sup>155</sup>.

Ce message rappelle avec clarté qu'il faut désormais compter sur des appartenances organisées avec le soutien de l'État. L'Année de la jeunesse est éminemment propice à l'éclosion de projets de tous les genres. Au terme d'une première phase, le Secrétariat à la jeunesse en avait accepté 193 parmi les 800 présentés <sup>156</sup>. La deuxième phase aurait

---

<sup>155</sup> « L'Année internationale de la jeunesse. La clé d'un nouveau monde ? » *La Voix Royale*, printemps 1985, p. 1.

<sup>156</sup> Martha Gagnon, « Une année bien sage. Trop sage ? », *La Presse*, 20 avril 1985. Voir aussi Guy Saint-Laurent, *op. cit.*

permis d'accueillir 441 autres projets <sup>157</sup>. Au total, des milliers de jeunes contribuent à faire fleurir une industrie prospère <sup>158</sup>.

[161]

Il semble que les projets à caractère culturel, notamment dans le domaine des communications, soient très nombreux. Beaucoup de vidéos sans oublier les pièces de théâtre, les films, les émissions de radio, l'opéra rock et les expositions d'art dans le métro. D'autres projets visent à créer une banque d'articles ménagers pour les jeunes qui s'installent en appartement ou à mettre sur pied une entreprise de production de « vidéo-clips » pour les jeunes artistes peu connus. D'autres projets sont carrément socio-communautaires : un jardin communautaire pour produire les légumes frais d'un restaurant géré par de jeunes assistés sociaux, le développement d'une approche différente pour les quelque cent cinquante jeunes Québécois aujourd'hui « sentencés à vie », etc. <sup>159</sup>.

Tous ces projets ne représentent peut-être que la pointe de l'iceberg formé plus particulièrement depuis le Sommet québécois de la jeunesse. Le groupe IMAJ (Initiative du mouvement d'animation de la jeunesse), qui rassemble des jeunes issus d'organismes de loisirs, existe depuis 1982. Il se donne deux objectifs : promouvoir l'Année de la jeunesse et offrir aux organismes de jeunes et aux jeunes directement des moyens de communication et une formation en ce sens <sup>160</sup>. IMAJ publie un journal, *Hors d'ordre*, qui tire à 65 000 exemplaires.

Il faut d'ailleurs tenir compte des appartenances qui se créent autour de projets qui n'arrivent pas à bon port. Ne faut-il pas leur appliquer le

---

<sup>157</sup> Carole Beaulieu, « Année internationale de la jeunesse : 400 jeunes Montréalais accueillent leur « subvention » en grinçant des dents », *Le Devoir*, 19 juillet 1985.

<sup>158</sup> Le budget du programme (9,4 millions \$) ne couvre probablement pas les sommes nécessaires pour faire marcher la machine qui approuve les projets. À cet égard, il y a un malentendu quelque part. L'article de Beaulieu fait référence à 441 nouveaux projets acceptés pour un total de 800. Les articles parus en mars et en avril indiquent 193 projets pour la première phase. C'est pourquoi il semble un peu difficile d'apprécier le nombre de 100 000 jeunes impliqués directement dans le programme.

<sup>159</sup> Carole Beaulieu, *loc. cit.*

<sup>160</sup> Manon Cornellier, « Des jeunes organisent « leur » année », *La Presse Plus*, 5 janvier 1985.

point de vue voulant « que les promesses de Pâques sont aussi bienfaitantes que les plénitudes de l'été <sup>161</sup> » ?

Le nombre d'organisations de jeunes ou pour les jeunes <sup>162</sup> est suffisamment élevé pour garantir la survivance des appartenances subventionnées par l'État, à Ottawa ou à Québec. Le Secrétariat à la jeunesse peut espérer continuer longtemps « d'assurer une présence auprès de jeunes ». L'importance du phénomène justifie la place particulière donnée à ces appartenances malgré le caractère culturel et communautaire des projets. Il resterait par ailleurs à prendre la mesure réelle du phénomène.

### *Les appartenances symboliques*

Il y a un certain nombre d'années, bon nombre de propriétaires d'une *Volvo* avaient l'habitude de se saluer, sur la route, en allumant et en éteignant successivement leurs phares. Ce geste était un signe d'appartenance.

[162]

Ce phénomène peut se transposer à l'échelle des foules ou des auditoires dont l'anonymat n'est pas toujours une abstraction. Les centaines de millions de personnes qui ont assisté, par satellite, au super concert rock « Live aid », organisé pour venir en aide aux victimes de la famine en Afrique, ont probablement eu le sentiment de participer à un événement lourd d'appartenances humaines.

Ces manifestations donnent d'ailleurs souvent lieu à des échanges moins distanciés. Plus de 200 Québécois — dont John, un cégépien, et André, un représentant d'une compagnie de systèmes électroniques — ont fait le trajet de dix heures, par autobus, de Montréal à Philadelphie, pour atteindre le stade John F. Kennedy.

Les médias risquent de voir accentuer cette fonction de rassemblement. La chanteuse Joan Baez ne s'y est pas trompée, en

---

<sup>161</sup> Propos d'un participant à l'émission « Le bonheur », Radio-Canada, 13 novembre 1983.

<sup>162</sup> Linda Bossé, présidente d'IMAJ 85, évalue ce nombre à près de 1 500 (Voir Cornellier).

saluant les jeunes des années 80 : « Ceci est votre Woodstock et ça fait longtemps que vous auriez dû l'avoir <sup>163</sup>. »

Les médias sont naturellement le lieu par excellence de ces appartenances symboliques. Les émissions « Pare-chocs : défi 85 » et « PlexiMag » permettent aux jeunes de se rencontrer par paires interposés, un peu comme on connaît un auteur par la lecture interposée. Le projet d'ouvrir un canal canadien de télévision réservé exclusivement à la jeunesse procède de la même logique. L'initiateur de « Télé-Jeunesse Canada » le justifie ainsi : « La jeunesse d'ici a besoin de définir sa propre culture <sup>164</sup>. »

En 1983, plus de cinq cents jeunes de 18 à 25 ans ont postulé pour être candidats à l'émission « La course autour du monde <sup>165</sup> ». Plus d'une centaine de jeunes ont déjà participé à un concours de scénarios lancé par l'autre télévision. On réalise bien que les médias ne servent pas qu'à alimenter l'imaginaire individuel <sup>166</sup>.

On pourrait étendre la notion d'appartenance symbolique, médiatisée, à bien d'autres sphères. Comment se dessinent les appartenances de jeunes sur le plan des idées, des goûts musicaux, ou de l'ouverture au monde ? Quelles sont les appartenances qui soutiennent la diversité des rapports des jeunes avec le monde adulte ? Quelles sont les appartenances linguistiques des jeunes ? Avec les appartenances symboliques, on passe des affinités aux connivences <sup>167</sup>.

---

<sup>163</sup> « Le Village planétaire vibre à l'unisson », *La Presse*, 14 juillet 1985. *La Presse* a consacré plusieurs articles à l'événement. Voir aussi *Le Journal de Québec*. En relation avec les propos de Joan Baez, il est intéressant de relever la réaction de certains congressistes participant à la troisième conférence internationale des études de musique populaire, qui se tenait au même moment à Montréal. On a reproché à l'aristocratie de la « musique pop » d'offrir un sentiment communautaire qui n'existerait pas dans le public amateur de cette musique.

<sup>164</sup> Voir *La Presse* du 5 janvier 1985.

<sup>165</sup> Louise Cousineau, « À deux et en jeep, une nouvelle course autour du monde », *La Presse*, 25 février 1984.

<sup>166</sup> Il serait intéressant d'analyser les convergences liées au profil d'écoute des émissions de télévision. L'écoute de telle émission donne lieu à des lignes de démarcation aussi réelles que le choix des idoles.

<sup>167</sup> L'un des trois concours de création organisés par une agence culturelle internationale avait précisément pour thème : « J'écris mes connivences. »

Il subsiste une relation entre les deux, dans la mesure où les secondes alimentent la dynamique des échanges physiques.

[163]

*Les jeunes sans appartenances*

Les statistiques sur les jeunes qui sont confrontés à la « Voie du samouraï » sont souvent difficiles à réconcilier. Les interprétations des unes indiquent que le nombre de tentatives de suicide aurait augmenté de 400 % au cours des dernières années <sup>168</sup>. Les interprétations des autres montrent qu'il y a dix fois plus de suicides réussis qu'en 1961, mais elles s'empressent d'ajouter que le taux de 1961 était très bas et que le taux actuel demeure moins élevé que celui des adultes <sup>169</sup>.

Les mêmes interprétations laissent poindre une convergence à savoir que les jeunes de 16 à 19 ans formeraient une catégorie particulièrement vulnérable. Jusqu'au moment où d'autres données indiquent que le taux de suicide le plus élevé se situe entre 20 et 24 ans, avec un taux de 23 par 100 000 habitants. La même source <sup>170</sup> souligne la situation particulière du Québec où les jeunes mettraient davantage fin à leurs jours que les personnes âgées. D'autres chiffres récents font pourtant référence à un taux de 22 par 100 000 habitants dans le cas de personnes de 65 à 69 ans <sup>171</sup>. Quel est « l'âge de la vulnérabilité » ?

Au-delà de l'étendue du phénomène, l'équation qu'il cherche à résoudre ne saurait être plus limpide : comment mêler en une seule eau

---

<sup>168</sup> Yvon Laprade, « Le suicide inquiète les psychiatres », *Le Journal de Québec*, 25 mars 1985. Il s'agit d'une donnée avancée par le docteur Mounir H. Samy au 10<sup>e</sup> congrès d'un organisme qui s'occupe de personnes ayant des troubles d'apprentissage (AQETA).

<sup>169</sup> Jean-François Saucier, *Exposé* présenté à l'ACFAS, *loc. cit.* Il existe bien d'autres données qui se veulent très précises. Entre 1977 et 1980, l'hôpital Sainte-Justine aurait accueilli 49 jeunes (17 garçons et 32 filles) qui ont tenté de s'enlever la vie (*L'Actualité*, septembre 1983). Une étude française va même jusqu'à dénombrer les débuts d'intention de suicide.

<sup>170</sup> La revue *L'Actualité*, septembre 1983, p. 38.

<sup>171</sup> Ces données sont tirées d'un article qui laisse la parole à un responsable d'un centre Suicide-Action, sans qu'on puisse lui attribuer ces chiffres. L'article fait partie d'une série sur le pouvoir du troisième âge (Michel Rousseau, « Le suicide ça existe », *Le Journal de Québec*, 24 juillet 1985).

l'instinct de vie et l'instant de mort <sup>172</sup> ? Cette recherche laisse des traces d'une intensité presque traduite par une phrase gravée avec de la peinture rouge, sur un mur de la ville de Québec. Cette phrase comporte une question et une réponse <sup>173</sup> :

Y A-T-IL UNE VIE AVANT LA MORT ?  
NON.  
ANGOISS.

La situation de rupture de toutes les appartenances ne représente évidemment que la version extrême d'un ensemble d'appartenances soliloques. Pour ne s'en tenir qu'à celles dont l'accumulation permet de faire référence à des « jeunes sans appartenances », qu'il suffise d'évoquer quelques situations particulières. Il y a celle de l'abonnement à la délinquance qui conduirait 4 % de jeunes à commettre cent soixante

---

<sup>172</sup> Jean Royer, « Alain Grandbois : L'héritage de la poésie québécoise ». *Le Devoir*, 23 mars 1985. La phrase est-elle de Grandbois ou de Jacques Brault lorsqu'il résume la question que pose la poésie de Grandbois ?

<sup>173</sup> Pour exprimer autrement la force de ce message, il faut presque faire appel à la littérature et à la poésie qui y pourvoie avec abondance. Un personnage de Hölderlin laisse échapper ces mots : « Je suis comme une plante malade qui ne supporte plus le soleil. » On n'est pas éloigné du monologue dramatique de Grandbois, écrit en 1945 : « J'ai vingt ans. Nous sommes les noyés de la nuit. » Cet extrait de la poésie de Grandbois provient de l'article de Royer, *loc. cit.*



délits par année <sup>174</sup>. Il y a celle d'une partie du marché ouvert de la rue <sup>175</sup>. Il y a celle également d'une partie de l'itinérance <sup>176</sup>.

Ces situations spectaculaires <sup>177</sup> coexistent avec d'autres contextes plus familiers. Il existe dans des écoles polyvalentes une formule d'intervention, intitulée « Pairs aidants », au service des élèves en [164] situation de détresse. La formule qui connaît un essor certain est surtout ancrée en milieu rural et intéresse davantage les filles. Les milieux de la santé communautaire suivent ces expériences en vue d'implanter éventuellement un programme-cadre de soutien <sup>178</sup>.

---

<sup>174</sup> *L'Actualité*, septembre 1983. Un éducateur criminologue interviewé livre des propos intéressants dans le contexte d'une problématique des appartenances : « La grosse délinquance de gang, gratuite, brute et violente a fait place aujourd'hui à une délinquance plus individuelle, qui répond à des problèmes personnels. »

<sup>175</sup> Le phénomène de la rue évoluerait rapidement : « En fait, ça change de six mois en six mois. Le niveau d'âge se déplace. Au départ, les jeunes les plus problématiques avaient entre 15 et 18 ans. Aujourd'hui, ils ont entre 12 et 30 ans. Les cas isolés sont devenus des cas courants. » Il s'agit des propos de Lina Dessureault, directrice de l'organisme Intégration-Jeunesse, propos recueillis par Nathalie Petrowski, « Des jeunes n'ont rien d'autre que leur corps à vendre », *Le Devoir*, 16 septembre 1984. C'est le deuxième d'une série de quatre articles sur la « génération éteinte ».

<sup>176</sup> Renée Rowan, « Les besoins des femmes itinérantes ont été ignorés », *Le Devoir*, 23 mars 1985. En 1983, 1 125 clochardes ont été admises dans un lieu d'hébergement (sur 5 453 demandes). Au sujet de ces chiffres, mentionnés dans l'article, il faudrait voir s'il y a lieu de dissocier demandes et personnes (la chose est probable).

<sup>177</sup> À propos de la situation suicidaire, il est intéressant de relever deux données de l'étude de Michel Tousignant dont il a fait un exposé à l'ACFAS, le 23 mai 1985. Il y a le fait que 40 % des cégépiens suicidaires souffrent d'une maladie physique. Il y a surtout le fait, dans le contexte des appartenances, que les jeunes de l'étude veulent s'en sortir seuls. Cependant, dans ce que nous appellerions une espèce de mouvement à sens unique, ces jeunes sont très motivés à participer à l'enquête afin d'aider les autres.

<sup>178</sup> La formule des « pairs aidants » a fait l'objet d'un exposé présenté au Colloque sur la santé de la jeunesse, le 23 mai 1985. Dans le programme de l'ACFAS, la communication s'intitule : « Perspectives d'intervention en santé mentale chez les adolescents : l'exemple de l'intervention par les pairs ». Les auteures sont Marie-Renée Roy et Violaine Ayotte. C'est Madame Roy qui s'est chargée de la présentation verbale de l'exposé.

## SENS ET ORIENTATIONS

Les matériaux qui précèdent donnent un aperçu de l'alchimie des appartenances des jeunes. Ils laissent entrevoir un certain nombre de « musicalités ». Mais on est encore très loin de connaître le nombre et la grandeur des cercles concentriques que forment ces appartenances. On ignore le tracé exact des routes et des ponts, ou des passerelles, qui relient les jeunes entre eux et entre elles et les relient aux adultes. On se heurte à la difficulté d'évaluer adéquatement la place et le rôle des jeunes dans les mouvements écologique, féministe, etc. <sup>179</sup>.

Il est possible néanmoins de faire un certain nombre de constats et d'hypothèses sur les orientations des appartenances des jeunes. L'examen sommaire de la diversité des itinéraires et de la force des conditionnements conduit à une première interrogation sur l'étendue de la zone des appartenances. Il semble que le nombre de jeunes qui n'ont tout simplement pas le temps ni les moyens de cultiver des appartenances, y compris au palier minimal des relations sociales primaires, est beaucoup plus élevé qu'on aurait pu l'imaginer à première vue.

Par ailleurs, on peut discerner un ensemble d'orientations qui semblent assez nettes. Il y a des appartenances, telles celles qui sont développées dans le monde du sport collectif, qui se maintiendraient solidement malgré la montée de courants nouveaux. D'autres appartenances changent seulement de forme, passant du « juke-box » aux arcades, comme à un âge plus avancé, la popularité des festivals vient côtoyer ou remplacer certaines sorties de groupe traditionnelles. D'autres encore, à caractère communautaire, subsistent en subissant une mutation qui réduirait passablement la part de la militance classique dans le faisceau des forces communautaires actuelles. Il y aurait

---

<sup>179</sup> Il faudrait approfondir également bien des données. Par exemple, il faudrait vérifier le début d'hypothèse voulant que les jeunes pratiquent davantage le bénévolat que ne le font les adultes. Dans *Le Devoir* du 20 avril 1985 (« Les nouveaux enjeux du bénévolat »), Francine Sénécal, de l'Institut canadien d'éducation des adultes indique, en s'appuyant sur Statistique Canada (1980), que 15% de la population canadienne fait du travail bénévole. Le sondage du ministère de l'Éducation auprès des élèves de secondaire IV situe la proportion à 25%.

également un accroissement important du nombre de lieux de la marginalité, une augmentation qui s'accompagne en même temps d'une plus grande densité.

Les appartenances culturelles connaîtraient aussi un essor considérable sur le plan de la diversification des activités. Il y aurait une prolifération [165] de manifestations qui sollicitent et obtiennent l'assentiment d'une minorité importante de jeunes. Cette prise de la parole expliquerait l'impression d'ubiquité d'une certaine jeunesse bien traduite par une jeune écrivaine en parlant de sa génération : « On ne fait partie de rien, on est comme dans tout en même temps <sup>180</sup>. » L'effervescence culturelle s'accompagnerait d'une évolution vers les activités qu'on fabrique soi-même, que ce soit du côté de l'improvisation, du ballet-jazz, ou d'un contact actif avec la nature. L'activité culturelle irait bien au-delà d'une occasion de divertissement, d'une intériorisation d'un moment d'émotion, d'une appropriation d'une parcelle de patrimoine.

Mais l'hypothèse de l'effervescence culturelle d'une minorité importante de jeunes soulève d'autres interrogations. Quel est le sens des emprunts qu'ils font à la culture internationale ? À l'occasion d'un fascinant débat télévisé sur l'influence de la culture américaine au Québec, des jeunes entre 15 et 20 ans exhibaient fièrement leur appartenance à la culture mondiale : vêtement japonais, musique anglaise, etc. Avec leur franc-parler, ces jeunes lançaient aux adultes présents : « Vous êtes terroir. Nous, on fait partie du « melting pot » international <sup>181</sup>. » Pour faire suite aux propos de certains panellistes sur l'omniprésence de la culture américaine dans le monde, n'est-il pas possible que ces jeunes risquent de se retrouver un peu dans la situation paradoxale d'une camarade qui, déguisée à l'image d'un chanteur populaire, déclarait sérieusement, à la télévision (à une autre émission) : « L'important, c'est de rester soi-même <sup>182</sup>. »

Le vêtement japonais est-il autre chose que la suite logique de la voiture nipponne, sans plus de signification culturelle ? Est-ce le signe

---

<sup>180</sup> Gérald Gaudet, « Élise Turcotte : L'orage des meilleures passions », *Le Devoir*, 29 décembre 1984.

<sup>181</sup> À *Radio-Québec*, 6 juin 1984. Il y avait des panelistes aussi réputés que Guy Rocher, Jacques Godbout, Marie Cardinal, Bruno Boutot, Jean Planchais, etc.

<sup>182</sup> À *Radio-Québec*, 30 mai 1984.

d'une ouverture aux grands courants culturels qui façonnent aussi sûrement la culture québécoise que les secousses économiques américaines traversent les frontières canadiennes ?

Comment les appartenances culturelles de cette minorité importante de jeunes les situent-ils par rapport à divers courants sociaux, communautaires, planétaires, qui transforment déjà la société d'aujourd'hui ou qui dessinent celle de demain ? Le goût du voyage confine-t-il à du tourisme, voire au sur-place coloré d'un adepte du mouvement « punk » : « La société est pourrie mais il y a des choses bien correctes là-dedans. Par exemple, le métro ; tu payes et tu voyages tant que tu veux <sup>183</sup> » ? Les appartenances dépassent-elles l'atmosphère des images du monde de la publicité : « X ..., une présence active dans un monde de plus en plus sportif » ? Faut-il souscrire à l'opinion voulant que la jeunesse actuelle incarne mieux que quiconque « une forme restreinte d'individualisme <sup>184</sup> » ? La culture de cette minorité la rend-elle [166] capable d'affronter la réalité du regard des enfants éthiopiens, ou n'est-ce qu'une chanson solidement installée au premier rang du palmarès ?

Le scepticisme de ces questions a son envers. À côté de la « forme restreinte d'individualisme », il faut faire place à l'individualisme pragmatique. Autant celui qui permet de « dealer » avec un monde du travail qui ne fait pas de concession, que celui qui oblige à développer le réflexe d'éviter d'être éclaboussé par les retombées de la violence d'un monde qu'on n'a pas créé. On est bien forcé de partager la philosophie exprimée dans une chanson : « On n'est pas venu au monde pour se regarder le nombril, mais quand il tombe des bombes, il faut bien se mettre à l'abri. »

Au-delà de l'envers de la médaille, il faut surtout mettre l'accent sur l'ambivalence du phénomène de la « Me Génération » qui origine des diagnostics sur la dépolitisation de la jeunesse. La « génération du moi » est aussi celle de la « connaissance du moi profond » compatible avec toutes les appartenances, y compris celles de l'héritage d'un monde à partager. « S'appartenir » n'est-il pas la première condition du périple ? Toute la question revient dès lors à se demander si les

<sup>183</sup> *Idem.* Il s'agit d'un jeune autre que celle qui a été citée précédemment.

<sup>184</sup> Michel Saint-Laurent, « Où sont passés les jeunes du temps jadis ? », *Le Devoir*, 28 mai 1985.

expériences culturelles de cette minorité importante de jeunes les conduisent « au bout d'eux-mêmes... au bout des galaxies », pour reprendre les mots d'une chanson de Vigneault.

Une autre série d'interrogations pourrait porter sur la distance entre les appartenances de cette minorité et celles des autres jeunes. Est-ce des mondes différents ? Quelles sont les appartenances développées dans la « marginalisation endémique » décrite par les praticiens sociaux ? À partir de quel seuil les appartenances deviennent-elles des dépendances ? Sur quoi débouchent les connivences forgées dans l'adversité ? Est-on justifié de conclure que ces jeunes « sont ailleurs comme en exil <sup>185</sup> » ? N'existe-t-il pas des pérégrinations et des errances qui transigent aisément avec la rue et la nuit ?

Bien d'autres interrogations mériteraient de retenir l'attention. Il y a celle à laquelle on a déjà fait allusion en introduction, au sujet de la part des appartenances dans le temps libre et les loisirs des jeunes. Il y a la question de l'arrimage des appartenances avec la famille, l'école, le marché du travail, ces réalités qu'on pourrait aussi appeler appartenances foncières. Il y a celle du poids des relations sociales primaires dans le tableau des appartenances. Gagnent-elles ou perdent-elles du terrain, au détriment ou au bénéfice de quelles autres appartenances ?

[167]

Sur le plan des appartenances militantes traditionnelles, quel est le rôle réservé aux groupes et aux mouvements dans la conjoncture actuelle ? Une partie d'entre eux ne sont-ils pas voués à servir d'annexes à l'État ? Au contraire, ne sont-ils pas en train de forger avec lui des connivences nouvelles qui, en bout de ligne, pourraient se traduire par un réaligement des alliances de l'État ?

L'ensemble de ces interrogations semblent inégalement réparties, au détriment des appartenances de la majorité silencieuse. Si l'on accepte de substituer à cette notion de majorité celle d'une juxtaposition dynamique de minorités, plus ou moins importantes numériquement, la chose devient moins étonnante. Nombre de questions adressées à la minorité privilégiée peuvent l'être à d'autres, avec des différences de degré, voire avec des différences de nature transposables. À la

---

<sup>185</sup> Fernand Fournier et Michel Blais, *op. cit.*, p. 82.

condition de ne pas négliger de se demander s'il s'agit d'une constellation de minorités ou de planètes différentes.

## CONCLUSION

La Charte des droits des jeunes dont un organisme fait la promotion définit, dans son préambule, le jeune comme « un être de relation » qui a « sa place dans la famille, l'école, la communauté locale, la société et les institutions <sup>186</sup> ». L'un des dix-huit droits revendiqués dans cette Charte est « le droit à la solidarité ». Les thèmes de l'Année internationale sont la paix, la participation et le développement. À l'échelle du Québec, les jeunes proposent « de se donner la main ». Le mot d'ordre national devient : « Place aux jeunes. »

Des « posters » attendrissants font voir des jeunes apparaissant dans une photographie faite dans le style d'une époque éloignée. L'allégorie de la clé est assez souvent utilisée : « Des clés pour l'avenir » ; « La clé d'un monde nouveau ? » Parfois, une photographie d'accompagnement montre une partie du globe terrestre, avec une clé dorée qui plane au-dessus.

Effectivement, les activités ne manquent pas. Les réalisations non plus. Les onze symposiums sur l'emploi (Secrétariat à la jeunesse) sont précédés de sessions de formation de huit semaines pour préparer les jeunes à négocier avec les autres partenaires. Le Canadien National (CN) annonce un programme de cinq ans prévoyant l'embauche annuelle de cent vingt jeunes sans expérience du marché du travail, [168] pour une durée maximale de trois ans. Un réseau de télévision (Radio-Canada) lance une série d'émissions sur des questions qui intéressent les jeunes <sup>187</sup>.

Une question générale demeure, lues appartenances des jeunes se réconcilient-elles avec les choix de société et avec la dynamique institutionnelle en place ? Les centres de décision se contenteront-ils d'ouvrir les lieux de délibération pour mieux percevoir la place que les

---

<sup>186</sup> Il s'agit de l'organisme « Jeunesse du monde ».

<sup>187</sup> Manon Cornellier, « 1985-Année internationale de la jeunesse : Le programme québécois s'annonce intéressant », *La Presse Plus*, 5 janvier 1985.

jeunes veulent occuper et la contribution que ces jeunes entendent apporter ? Les centres de décision iront-ils plus loin en saisissant les occasions de favoriser un développement qui va au-delà d'une rentabilité économique à courte vue ? En corollaire, les jeunes cultiveront-ils les appartenances qui les mettront en position de faire face aux courants sociaux de l'avenir ?

Une chose est sûre cependant. On ne peut pas démissionner de ses appartenances. Une émission de télévision posa, un jour, la question suivante : « Les jeunes ont-ils démissionné <sup>188</sup> ? » C'était de toute évidence pour des fins d'animation de la discussion et de la prise du droit de parole. Les résultats des appels téléphoniques de l'auditoire, divulgués à la fin de l'émission, aux applaudissements des personnes présentes dans le studio, devaient d'ailleurs se lire ainsi : non : 238 ; oui : 87.

Un slogan des écologistes proclame : « Nous n'avons qu'une terre. » On n'a que ses appartenances. Un poète prétend qu'on ne dure que par la forme. On ne dure que par ses appartenances. On ne « roule pas sa jeunesse <sup>189</sup> », on ne voyage pas ensemble sans qu'il ne se crée des liens.

[169]

## NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[170]

[171]

[172]

[173]

[174]

[175]

[176]

---

<sup>188</sup> L'émission « Droit de parole », *Radio-Québec*, 8 février 1984.

<sup>189</sup> Il s'agit, semble-t-il, d'une expression populaire en Bretagne.

[177]

Une société des jeunes ?  
Deuxième partie : Les milieux de vie des jeunes

## “COMMENTAIRES ET ÉCHANGES.”

Fernand TOUSSAINT

COMMENTAIRE DE BASE :

M. Claude Quiviger  
Centre Mariebourg

[Retour à la table des matières](#)

*M. Quiviger souligne d'abord l'impossibilité de saisir dans sa totalité la situation des jeunes, car le champ des questions gagne sur-le-champ des réponses à cause de la complexité des situations vécues. Puis, à partir des trois communications écrites et du commentaire de M. Sévigny, il propose trois séries de questions portant sur les concepts suivants : le concept de jeunesse, le concept de milieu de vie et enfin les milieux de vie plus spécifiques.*

### ***Le concept de jeunesse***

*Serait-il exact de distinguer deux aspects du concept de jeunesse : structurel et conjoncturel ?*

*L'aspect structurel, c'est le transitoire, les étapes dans la progression habituelle du devenir individuel. Sur les plans biologique, affectif, intellectuel et social, il existe pour tous un moment spécifique de la jeunesse, moment caractérisé par des attitudes, des*



*comportements, des rites et des préjugés sociaux propres à l'ensemble des civilisations humaines.*

*L'aspect conjoncturel est plus relatif. Par exemple, au XIX<sup>e</sup> siècle, le gamin qui poussait son chariot dans une mine acquérait par cela même le statut de petit adulte. En 1985, le chômeur de trente ans a droit [178] au titre de jeune. Voilà un télescopage conjoncturel d'une réalité structurelle ! Selon l'expression désabusée entendue au Québec, sera-t-on bientôt jeune jusqu'à 45 ans, et vieux à la préretraite à partir de 46 ans ? Je préfère, dit M. Quiviger, penser qu'on est jeune de 12 à 18 ans. Sans le chômage, on ne serait pas jeune à 30 ans mais un adulte de 30 ans.*

*Est-ce globalisme de parler de l'état de « nomade » pour la jeunesse et de « sédentaire » pour l'âge adulte ? Comment « négociateur » alors une convention réussie entre ce qui est fugitif et nomadisme et ce qui est statisme et sédentaire ?*

*Quelles qualités rechercher dans les milieux spécifiques ? Peut-on penser que les sédentaires, adultes et institutions d'adultes, ont à garantir la stabilité minimale nécessaire au transit des jeunes et à donner des points de repère solides à l'aventure nomade, sans pour cela vouloir la contenir ?*

*Peut-on penser que l'aventure nomade puisse interroger et enrichir les certitudes et les organisations des sédentaires en les exposant aux grands vents de l'ailleurs, du nouveau, de l'inédit ? Comment alors envisager de façon réaliste et positive la place et les pouvoirs des jeunes sans sombrer dans la rigidité négative ou la pseudo-ouverture d'une certaine démagogie ? Car les pouvoirs sociaux sont aux mains d'organisations plutôt stables qui n'en font cadeau à personne.*

*De son côté, la jeunesse ne pourra jamais ni s'organiser ni durer dans une organisation à elle susceptible de contrebalancer les pouvoirs détenus par les organisations d'adultes. La question du pouvoir des jeunes aurait donc besoin d'être soumise à une analyse plus serrée afin qu'elle soit dégagée de velléités généreuses, naïves ou trop générales.*

*Être adulte, est-ce une mission impossible ? Les points de repère des adultes sont eux-mêmes multiples, flous, changeants ou inexistants. Dans la recherche de leurs rôles individuels et sociaux, il existe une sorte de vacuum global, d'incertitude sur les plans idéologique,*

*éthique, moral, social, socio-communautaire. Dans quelle mesure alors, individuellement ou collectivement, les adultes peuvent-ils proposer à la jeunesse les points de repère dont elle a besoin pour se situer ?*

*La « bof génération » ne serait-elle pas le sous-produit de l'inconsistance des adultes plus qu'un effet direct de la non-responsabilité que les adultes attribuent parfois aux jeunes ?*

[179]

### ***Le concept de milieu de vie***

*Les discours de certains auteurs, centrés sur le présent ou le futur, laissent croire que les découvertes techniques peuvent de beaucoup transformer le milieu de vie. Certaines visions futuristes défient même l'imagination.*

*Cependant, selon le sens commun et en référence au présent réel, a-t-on besoin pour naître, survivre, s'enraciner, se développer, d'un milieu de vie c'est-à-dire d'un milieu d'appartenance à taille humaine ?*

*Est-ce possible d'attribuer aux milieux d'appartenance traditionnels des jeunes un certain nombre de fonctions ? Fonction matérielle de survie biologique élémentaire (nourriture, soins de la mère, logement, habillement, soins de santé...); fonction affective (appartenance, sécurité émotionnelle, considération, reconnaissance, partage...); fonction éthique (sécurité morale qui balise les grandes catégories du bien et du mal...); fonction philosophique, ou métaphysique ou religieuse (sécurité quant au sens de l'existence) ?*

*Jusqu'à quel point la survie et le développement de l'existence individuelle et collective sont-ils vraiment liés à l'existence et à la qualité des milieux de vie qui remplissent ces fonctions ? Chaque milieu de vie doit-il remplir toutes ces fonctions ? Doit-on plutôt parler de fonctions différentes de chacun en relation dialectique les unes avec les autres ? Les fonctions de certains milieux ne sont-elles par préalables au développement harmonieux de l'enfant à mesure qu'il grandit ?*

### ***Quelques milieux de vie spécifiques***

*La mère, la famille, l'école, la rue, le milieu de travail, voilà, ajoute M. Quiviger, quelques milieux de vie bien caractérisés. Peut-on leur attribuer des fonctions spécifiques quant à leur réponse à des besoins fondamentaux ?*

*On oublie parfois la mère comme premier milieu de vie, comme milieu de symbiose qui assure la sécurité, la réponse totale.*

*Lieu premier de la fonction maternelle, affective et sociale, la famille connaît une histoire mouvementée depuis quelques décennies. Continuera-t-elle à remplir ses fonctions ? Où et comment ? Du moins, certains types de famille le pourront-ils ?*

*L'école. Heu formel d'apprentissage et de socialisation, est fortement questionnée quant à sa performance actuelle en rapport avec ses [180] fonctions. La bureaucratisation a-t-elle pris le pas sur la vie ? La spécialisation des enseignants a-t-elle supplanté la présence significative d'adultes éducateurs dont les jeunes ont besoin ? Les luttes de pouvoir ont-elles fait oublier les jeunes ?*

*La rue offre aux jeunes des possibilités de se regrouper, de développer leur identité, d'essayer des idées, de tenir des rôles. Les possibilités d'animation et de regroupement y sont-elles suffisantes ? Où les jeunes peuvent-ils trouver des réponses à leurs interrogations et cela en interaction positive avec de vrais adultes ? Et quand ces regroupements dévient, qu'arrive-t-il des besoins fondamentaux auxquels les jeunes cherchaient réponse ?*

*Lieu premier de la fonction économique, le milieu de travail est aussi le lieu premier où se structure l'identité sociale et où progresse l'identité idéologique et culturelle de la jeunesse. Une société où règne le chômage prive ainsi dramatiquement les jeunes d'une dimension essentielle de leur développement en les réduisant à « n'être personne ». Où les jeunes concernés acquerront-ils cette nécessaire identité et l'autonomie financière qu'assure un emploi ?*

*Enfin, peut-on penser à une forme de suppléance fournie par un milieu de vie si un autre ne remplit pas adéquatement sa fonction ? Par exemple, serait-il juste d'attendre que le milieu scolaire supplée aux carences organisationnelles ou affectives de la famille ? Ou encore que le milieu familial réalise les fonctions de socialisation et*

*d'apprentissage de l'école ? Ou d'attribuer aux regroupements communautaires certains apprentissages dévolus normalement à l'école ?*

*En cette époque d'État-providence, est-il juste, sensé ou simplement prudent d'attendre de l'État qu'il supplée aux carences des autres milieux ?*

## ÉCHANGES

*L'existence de plusieurs milieux de vie des jeunes oblige non seulement à s'interroger sur chacun d'eux, notamment sur la famille et l'école, mais aussi à les voir dans leurs interrelations. Par ailleurs, l'évolution de ces milieux de vie participe de l'évolution globale de la société. On se retrouve donc en face de continuités et de ruptures qui rendent la situation des jeunes fort complexe. Dans cette praxis sociale, comment définir ce qui fait la spécificité des jeunes ?*

[181]

*Les échanges qui suivent le commentaire de M. Quiviger se situent essentiellement à l'intérieur de ce cadre de réflexion.*

### ***La famille en mutation***

*Premier milieu de vie des jeunes, la famille — et conséquemment le mariage — subit, depuis une vingtaine d'années, une espèce de désinstitutionnalisation. Sa forme traditionnelle, plutôt homogène et stable, a laissé place à des formes inédites qui peuvent constituer, à leur façon, une espèce d'institutionnalisation en d'autres sens.*

*Cette mutation de la famille, d'abord d'ordre structurel, entraîne des éléments très nets de rupture avec le passé. Leurs incidences sur les jeunes sont inévitables, d'autant plus qu'elles sont liées à d'autres changements importants, tels l'allongement de la scolarisation et la dépendance économique qui obligent beaucoup de jeunes à demeurer dans leur famille plus longtemps que par le passé.*

*Cette réalité, indiscutable aux yeux des participants, constitue un aspect de la spécificité de la jeune génération à l'endroit de la famille : la période de transition des jeunes de la famille d'orientation (milieu de vie obligé) à la famille de procréation (milieu de vie choisi) est plus longue que celle d'autrefois.*

*Au-delà de la « morphologie » des nouvelles structures de la famille, peut-on encore identifier des continuités ? Même si les recherches sont assez peu poussées en ce sens, il est permis de croire que, sous l'angle de la culture prégnante et du sens accordé à la famille, les continuités sont plus évidentes. Ainsi, les solidarités familiales entre les générations sont probablement assez semblables, même si les mentalités des membres de la famille se distinguent par des caractéristiques parfois divergentes.*

*Aux yeux de plusieurs participants toutefois, la famille actuelle vit un problème dramatique : la baisse de la natalité. Ce phénomène, joint à la place limitée accordée aux jeunes dans la société, notamment dans le monde du travail, a pour résultat que les « petits vieux » et les « petites vieilles » que sont les adultes d'aujourd'hui sont handicapés et se « sclérosent » du fait de cette absence des jeunes, de leur dynamisme, de leur pouvoir créateur.*

*Les lenteurs du pouvoir public et les moyens minimes qu'il s'est donnés pour faire face aux transformations profondes des régimes matrimoniaux et familiaux donnent la pénible impression que la famille [182] est laissée à elle-même. Un indice : la politique familiale, tant espérée, se fait toujours attendre. Ce qui apparaît comme un contradiction entre les cris d'alarme sur la situation de la famille et les moyens mis en œuvre pour y remédier.*

*Quoi qu'il en soit, la famille actuelle ne perd pas pour autant toute sa capacité d'exercer des rôles multiples. Aussi est-il intéressant de la situer avec les autres milieux de vie des jeunes.*

*Ces milieux de vie ne peuvent être totalement refermés sur eux-mêmes. Peuvent-ils alors suppléer à leurs carences respectives ? Sous certains aspects, on peut l'affirmer sans risque de se tromper.*

*Par exemple, l'école peut — et elle l'est effectivement — devenir un « refuge » véritable pour les jeunes appartenant à certaines familles démunies qui leur offrent peu sur le plan affectif. À l'inverse, si l'école,*

*par des pratiques uniformisantes, ne permet pas suffisamment aux jeunes de s'identifier socialement, des familles plus ouvertes sur l'éducation à l'autonomie peuvent compenser.*

### ***La recherche du sens dans un système scolaire contesté***

*À cause de son caractère obligatoire à certains niveaux, de la longueur de sa fréquentation, de son rôle de transmission des valeurs et de préparation à l'avenir, l'institution scolaire apparaît d'emblée comme un milieu dont l'influence sur les jeunes est incontestable.*

*Est-ce cette importance qui lui vaut tant de critiques de plusieurs participants ? Est-ce parce qu'elle a tant dévié de certains objectifs que plusieurs la présentent comme tournant en rond, à la recherche d'un sens, d'une signification qui en ferait enfin un milieu véritablement axé sur la vie ?*

*Pour plusieurs intervenants, la question du sens de l'expérience scolaire est fondamentale. Les jeunes donnent et construisent un sens à leur expérience scolaire en interrelation avec les agents du système scolaire et en relation avec leurs autres milieux de vie. Il faudrait s'intéresser autant à cette recherche de leur part qu'au sens que les adultes donnent au système scolaire.*

*On ne peut y parvenir et comprendre le vécu des jeunes sans s'interroger sur les processus de décision. La relation basée sur le savoir se transforme souvent en relation basée sur le pouvoir. Un exemple : les décisions concernant les cheminements scolaires de certains élèves. [183] Dépasser les aspects informels, se centrer davantage sur les apprentissages pris au sens large, voilà un premier impératif.*

*Plus loin encore dans la recherche du sens de la mission de l'école, une intervenante préconise que celle-ci ait comme nouvelle fonction de se porter à la défense des jeunes quant au respect de leurs droits fondamentaux.*

*Quoi qu'il en soit de l'avenir, l'école actuelle, surtout l'école secondaire, possède, aux yeux de plusieurs intervenants, son lot d'imperfections qui la rendent proprement dysfonctionnelle,*

*notamment dans les modalités d'organisation de son enseignement et dans son processus de sélection.*

*Un premier aspect : les voies. La démocratisation de l'éducation a créé les voies d'abord dans une tentative d'adaptation aux diverses possibilités des jeunes. Dans la crainte ou devant le fait de l'existence de « ghettos » irréversibles, on les a supprimées récemment. Où conduit vraiment cette mesure ? Ne camoufle-t-on pas les problèmes des élèves des anciennes voies allégées ? Ceux-ci ( $\pm 20\%$ ) risquent de ne pas aller plus loin, par exemple au collège ou à l'université, car on ne leur donnera pas davantage la préparation requise.*

*Quelles sont les causes de cette situation apparemment sans issue ? On aurait, selon d'aucuns, oublié de considérer les vraies variables intervenant dans la relation maître-élève, tels l'aménagement du groupe, son encadrement, son suivi, l'intégration des matières, le soutien à l'enseignant. Prendre en compte ces facteurs aurait comme effet qu'on parlerait moins de rupture et plus de continuité dans les processus de décision visant à « aménager le nomadisme » des jeunes.*

*Un deuxième aspect : la sélection à l'école. À cause d'un principe réductionniste qui guiderait le fonctionnement de l'école et le compartimenterait, on accorde au quotient intellectuel (Q.I.) un rôle indu dans la sélection des élèves. Le système scolaire serait ainsi bâti pour un Q.I. d'intelligence moyenne supérieure faisant appel à des habiletés spécifiques (v.g. l'habileté verbale) qui éliminent d'emblée un grand nombre d'élèves possédant d'autres habiletés non moins importantes (v.g. les habiletés manuelles).*

*Un troisième aspect : la compartimentation. Face aux élèves qu'on appelle les « mal préparés », on préconise souvent un retour aux apprentissages de base sans remettre le système en question.*

[184]

*La voie à suivre, selon certains, serait plutôt de dépasser la grille-horaire actuelle, qui brise la continuité entre les apprentissages et entre les éducateurs, et de décompartimenter les secteurs, les styles d'apprentissage, les groupes d'âge. Car on ne doit pas enseigner à tous de la même façon. En cela, on devrait s'inspirer de la complémentarité inhérente à la nature, à la vie. Et encourager les écoles alternatives et l'hétérogénéité dans le système.*

*Un quatrième aspect : l'école comme milieu de vie. La série noire des avatars de l'école qu'on retrouve dans les commentaires des participants laisse entendre, selon les termes de l'un d'eux, que l'école serait plutôt un « milieu de mort » à cause de l'atomisation qu'on y retrouve. Comme on parie en même temps de l'importance du groupe stable comme facteur de continuité et de solidarité, les participants à ce colloque ne devraient-ils pas, dit-il, publier un message public disant l'importance qu'ils accordent à la promotion de ces groupes stables dans les écoles ?*

### ***Un problème de spécificité et de continuité à travers le changement***

*Le problème de la continuité et de la stabilité dans le système scolaire n'apparaît pas moindre que celui qui prévaut en d'autres milieux de la société. Aussi le problème de la spécificité des jeunes s'y rattache-t-il étroitement.*

*Au premier abord, un dilemme apparemment insoluble semble se poser : les ruptures causées par les changements risquent-elles de briser l'équilibre minimal nécessaire ? Par contre, la continuité peut-elle maintenir des formes sclérosées, dépassées par les exigences de l'évolution sociale ? Et l'identité des jeunes se définit-elle par le changement ou par la continuité ?*

*Le commentateur principal, M. Robert Sévigny précise d'abord qu'on ne doit pas assimiler la continuité à l'absence de changements. On doit aussi se demander si ce qui se développe actuellement est la caractéristique exclusive des jeunes tels qu'on les définit ou s'il n'y a pas une continuité entre les jeunes et les autres. Car, si un changement social important survient, il devient un problème partagé par plusieurs catégories de citoyens.*

*D'ailleurs, à travers l'évolution rapide de notre société, la dynamique des changements n'agit pas nécessairement à sens unique, c'est-à-dire des aînés vers les plus jeunes. Les jeunes influencent aussi leurs [185] parents et les adultes en général par leurs idées et leurs manières de vivre.*



*On a tendance parfois à parier « des jeunes » comme s'ils constituaient un groupe homogène et totalement différent de celui des adultes. Déjà, en 1960, M. Robert Sévigny faisait état dans ses recherches d'une typologie assez semblable à celle qu'utilise M. Jacques Lazure. Mais cette diversité se retrouve aussi chez les adultes. En ce sens, un délinquant jeune diffère assez peu d'un délinquant adulte.*

*Il peut être fécond de faire des distinctions entre continuité et rupture, entre spécificité et non-spécificité. Toutefois, l'accent mis sur la continuité plus que sur la rupture et sur la ressemblance plus que sur la dissemblance peut occulter certaines réalités, certaines différences essentielles. Tel est le cas quand on vante l'imagination de certains jeunes pour faire oublier leur misère à vivre avec 150 \$ par mois, ou encore quand on parle de la hausse du taux de suicide chez les jeunes comme d'une tendance chez eux à ressembler aux adultes.*

*Bref, l'absence de spécificité peut masquer les processus sociaux par lesquels les générations reliées au pouvoir économique différencient, spécifient, tiennent à distance et finalement marginalisent des catégories résiduelles incluant des jeunes, des femmes, des personnes âgées... Cette problématique de l'absence de spécificité a peut-être sa place dans le champ du sens et de la culture mais elle ne tient compte que d'une manière très indirecte des conjonctures particulières de la société.*

*Néanmoins, affirment certains participants, la conjoncture actuelle permet de distinguer certains traits spécifiques de la jeunesse. Depuis quelques décennies, on est passé d'une « société de réponses » à une « société de questions » qui insécurise tout le monde. Ne recevant pas des adultes la qualité de relation attendue, les jeunes eux-mêmes, plutôt individualistes, ont tendance à s'éloigner d'eux. D'où une absence de connaissance mutuelle. De plus, on peut constater chez les jeunes l'apparition de nouveaux modèles de contestation. Contrairement à ceux des années 60, ils délaissent la voie de l'institutionnalisation pour adopter celle des expériences alternatives. Comme chez les femmes, ce changement conduit à l'émergence de nouvelles valeurs et de nouvelles façons de vivre.*

*De toute évidence, la définition de ce que peut être la spécificité des jeunes d'aujourd'hui ne fait pas consensus. Plusieurs intervenants*

*hésitent à donner un sens univoque et exclusif à cette spécificité. À [186] leurs yeux, de même que la société actuelle ne diffère pas totalement de celle d'il y a vingt ans, les jeunes d'aujourd'hui, sous bien des aspects, ne diffèrent pas radicalement de ceux de la génération précédente. Ainsi, ils ont, comme autrefois, à traverser les diverses étapes de leur développement physique, affectif et social. Leurs besoins fondamentaux diffèrent sans doute très peu ou pas du tout.*

*On doit toutefois admettre que la conjoncture contemporaine oblige les jeunes à vivre à la fois en continuité et en rupture avec le passé. Ce fait leur pose des problèmes inédits et affectent tout au moins leurs attitudes et leurs comportements.*

### ***Quand les problèmes conjoncturels risquent de devenir structurels***

*La crise économique et le chômage qu'il entraîne depuis quelques années illustrent bien la dimension conjoncturelle de l'évolution de notre société. On pourrait en dire autant de l'allongement de la phase de scolarisation des jeunes, plusieurs d'entre eux demeurant même d'éternels étudiants faute d'avoir accès au monde du travail.*

*Une telle situation accentue les tensions, aggrave les problèmes et confronte certaines catégories de jeunes, notamment les plus démunis, à des défis parfois dramatiques. La seule note d'espérance tient à la possibilité que cette conjoncture ne soit que passagère et que tout rentrera bientôt dans l'ordre. Mais comment ne pas évoquer avec inquiétude cette autre possibilité, à savoir que, à cause de leur permanence et de la profondeur des changements qu'ils sous-tendent, certains problèmes conjoncturels pourraient devenir de véritables problèmes structurels ?*

*Un exemple illustrera cette éventualité. La phase actuelle de changement technologique devient, sur le plan structurel, un problème fondamental de société qui dépasse sa dimension conjoncturelle et son caractère passager. En effet, il y aurait possibilité, d'ici une dizaine d'années, que 30 pour cent de la main-d'oeuvre actuelle suffise pour produire tous nos biens de consommation.*

*Pour les jeunes, le problème de l'acquisition de l'identité sociale grâce à l'exercice d'un métier risquerait alors de devenir plus aigu encore, au même titre que celui des politiques d'emploi à mettre en œuvre.*

*Dans cette perspective, les organisations syndicales sont confrontées à des défis majeurs : s'adapter aux changements, s'ouvrir aux jeunes, [187] tout en assurant aux travailleurs actuels des conditions de travail décentes.*

*La raréfaction des emplois conduit vite à l'opposition entre les travailleurs et les chômeurs, entre certaines formes extrêmes de protection des acquis et la souplesse requise dans une optique d'utilisation maximale des ressources humaines, notamment des jeunes.*

*C'est pourquoi, au-delà des approches stériles visant plutôt à culpabiliser ceux qui jouissent déjà de certains acquis, il faudrait aussi interroger les décideurs qui impriment à la société des changements dont les conséquences frapperont les jeunes peut-être plus durement encore.*

*Les jeunes participent à divers milieux de vie. La famille et l'école, entre autres, doivent certes faire l'objet d'améliorations. Mais, dans la perspective des incidences de la technologie sur l'emploi, plusieurs pensent que le marché du travail deviendra, d'ici une génération, celui où la problématique des jeunes risque de prendre un caractère plus dramatique encore que celle qui conditionne leur vie aujourd'hui.*

[188]

[189]

Une société des jeunes ?

**Troisième partie**

**L'INSERTION**  
**DANS LES MILIEUX**  
**DE TRAVAIL**

[Retour à la table des matières](#)

[190]

[191]

**Une société des jeunes ?**

Troisième partie : L'insertion dans les milieux de travail

**“Conjoncture, démographie  
et politique : où va le chômage  
des jeunes au Québec ?”**

**Pierre FORTIN**

[Retour à la table des matières](#)

La question de l'intégration des jeunes au monde du travail est considérée comme capitale dans toutes les sociétés, car elle concerne la manière dont chacune de ces sociétés construit un pont entre le passé et l'avenir. Les deux dernières décennies en ont apporté une nouvelle preuve. À mesure que la situation de l'emploi des jeunes se détériorait, tous les pays industriels sans exception ont fait de ce problème une priorité de réflexion et d'action. Ils ne l'ont pas tous résolu, mais ils s'y sont tous essayés.

Le Canada, et le Québec en particulier, n'a pas échappé à la règle. Le problème de l'emploi des jeunes a été un sujet de préoccupation croissant depuis vingt ans et a fait l'objet de multiples programmes d'intervention des gouvernements.

Il faut être reconnaissant envers l'I.Q.R.C. de nous inviter aujourd'hui à faire le point. Nous avons beaucoup appris sur le sujet de l'emploi des jeunes depuis dix ans, sur ses causes, ses conséquences et ses remèdes, mais ce nouveau savoir a été peu diffusé. Je m'efforcerai de combler en partie cette lacune en résumant les principaux résultats de la recherche dans le domaine de l'économie à partir de trois propositions centrales.

*Premièrement*, malgré quelques aspects qui demeurent inévitablement obscurs, on peut dire que les causes principales de la montée du chômage des jeunes depuis vingt ans sont assez bien connues. On commence également à lever le voile sur les conséquences du chômage quant à la carrière des jeunes à plus long terme.

[192]

*Deuxièmement*, comme les remèdes au chômage des jeunes découlent en droite ligne de la connaissance de ses causes, ils sont également assez bien connus. Il y a toutefois loin de la connaissance des remèdes efficaces à leur administration véritable. Plusieurs circonstances empêchent qu'ils soient vigoureusement appliqués. Il faut les identifier.

*Troisièmement*, malgré tout, la tendance actuelle à la baisse du chômage des jeunes amorcée en 1983 devrait normalement se poursuivre jusqu'à la fin de la décennie. La conjoncture, la démographie et les politiques agiront à l'unisson pour améliorer sensiblement les perspectives d'emploi des jeunes.

Ce triple point de vue sera développé dans les cinq sections qui suivent. La première rappelle d'abord les faits sur l'évolution du niveau absolu et relatif du chômage des jeunes au Québec. Les deux sections suivantes résument les causes de cette évolution depuis 1966, premièrement dans son aspect *conjoncturel*, et deuxièmement dans son aspect *structurel*. La quatrième section présente un ensemble de mesures concrètes de lutte contre le chômage des jeunes et porte un jugement sur leur efficacité. Enfin, la dernière section résume le tout et offre une conclusion plutôt optimiste sur l'avenir de l'emploi pour les jeunes.

## UN RAPPEL DES FAITS

Il est utile de décomposer le taux de chômage des jeunes (TCJ) en un produit de deux facteurs : le taux de chômage des hommes de 25 ans ou plus (TCH) — indicateur techniquement le plus fiable de la conjoncture de l'emploi — et le taux de chômage relatif des jeunes par rapport à ce groupe d'adultes (TCJ/TCH) ; c'est-à-dire :

$$TCJ = (TCH) \cdot (TCJ/TCH)$$

La taxonomie des causes des variations du chômage des jeunes que reflète cette équation est fort éclairante. Le chômage des jeunes peut varier soit parce que varie la conjoncture générale mesurée par le chômage des hommes adultes, soit parce que varie aussi la position relative de l'emploi des jeunes, en fonction surtout de facteurs démographiques et structurels.

Le Tableau 1 et les Figures 1 et 2 retracent l'évolution de ces phénomènes. Deux observations fondamentales en ressortent. En premier lieu, la trajectoire suivie par le chômage des jeunes reproduit [193] en gros les fluctuations du chômage des adultes, mais avec une amplitude à peu près deux fois plus prononcée. En second lieu, contrairement au premier facteur causal (le taux de chômage des adultes qui a connu une hausse tendancielle incessante depuis 1966), le chômage relatif des jeunes, lui, est passé par deux phases distinctes : l'une de détérioration de 1966 à 1976, et l'autre d'amélioration de 1976 à 1984. Chacune de ces deux observations mérite qu'on s'y arrête un instant.

## L'HYPERSENSIBILITÉ DE L'EMPLOI DES JEUNES À LA CONJONCTURE GÉNÉRALE

La cause primordiale de la hausse du chômage des jeunes au Québec depuis 20 ans est, au Québec comme ailleurs, le résultat de deux forces conjuguées : la détérioration généralisée de la conjoncture économique et l'hypermensibilité de l'emploi des jeunes à cette conjoncture. On peut attribuer à ces deux facteurs environ 80 pour cent des variations du chômage des jeunes.

Les sources de la détérioration de la conjoncture d'ensemble sont bien connues. Elles tiennent principalement aux tentatives successives des pouvoirs publics de maîtriser l'inflation qu'une suite d'événements

malheureux — guerre du Viêt-Nam, mauvaises récoltes, cartellisation mondiale du pétrole — n'a cessé d'injecter dans les économies industrielles entre le milieu des années 60 et la fin des années 70. La restriction progressive de la monnaie et du crédit, qui atteint son point culminant en 1981-1982, explique la détérioration tendancielle de la conjoncture et l'aggravation du chômage. Le taux d'inflation ayant été considérablement abaissé depuis 1982, on assiste depuis trois ans à une reprise, soutenue mais très lente, de l'activité économique et à une amélioration progressive de la situation de l'emploi.

Mais c'est plutôt sur le phénomène de l'hypersensibilité de l'emploi des jeunes à la conjoncture générale que je veux insister ici. On peut observer au Tableau 1, par exemple, que de 1974 à 1982 le taux de chômage des hommes de 25 ans ou plus a crû de 6 unités, passant de 4,5 à 10,5 pour cent ; mais celui des jeunes de 15 à 24 ans a grimpé, pendant ce temps, de 12 unités, soit de 11 à 23 pour cent. Ce rapport du simple au double entre les variations du chômage des adultes et de celui des jeunes est une espèce de constante du marché du travail en Amérique du Nord. En Europe, le rapport va du simple au triple. Dans la file d'attente des emplois, un nombre élevé de jeunes arrivent [194]

loin à l'arrière, soit en raison de leur faible niveau d'éducation — dans le cas des adolescents qui ont quitté l'école — , soit plus généralement cause de leur manque d'expérience. Ils sont donc parmi les premiers mis à pied et parmi les derniers réembauchés. Le lien entre le manque d'éducation et d'expérience et la probabilité de devenir chômeur est profond. L'entreprise, syndiquée ou non, a des raisons économiques et sociales majeures de choisir ainsi qui seront les chômeurs. Certains vont jusqu'à mettre en question la spécificité des jeunes à cet égard, en soulignant que les femmes de 35 ans qui viennent d'entrer sur le marché du travail sont presque aussi vulnérables au chômage que les jeunes. Pour être sans doute exagérée, leur observation demeure tout de même fort pertinente.



**Tableau 1.**

Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans et des hommes de 25 ans ou plus,  
Québec, 1966-1984

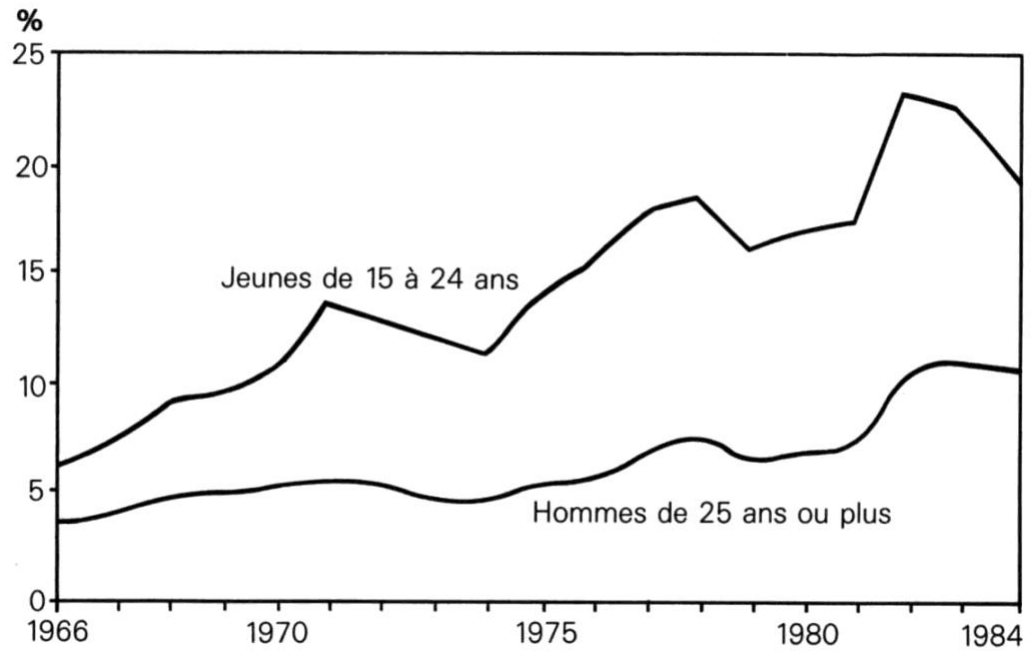
Année	(1) Taux des jeunes (%)	(2) Taux des hommes (%)	(3) = (1)/(2) Rapport jeunes/hommes
1966	6,2	3,6	1,74
1967	7,3	3,7	1,95
1968	9,0	4,7	1,90
1969	9,6	4,9	1,97
1970	10,7	5,1	2,09
1971	13,4	5,2	2,59
1972	12,8	5,3	2,40
1973	11,8	4,5	2,63
1974	11,2	4,4	2,54
1975	14,0	5,2	2,67
1976	15,5	5,4	2,88
1977	17,9	6,7	2,66
1978	18,4	7,4	2,48
1979	16,2	6,2	2,63
1980	17,1	6,7	2,56
1981	17,4	7,1	2,45
1982	23,4	10,5	2,22
1983	22,8	10,9	2,09
1984	19,6	10,4	1,89

**Source :** Statistique Canada, La population active.

[195]

**Figure 1.**

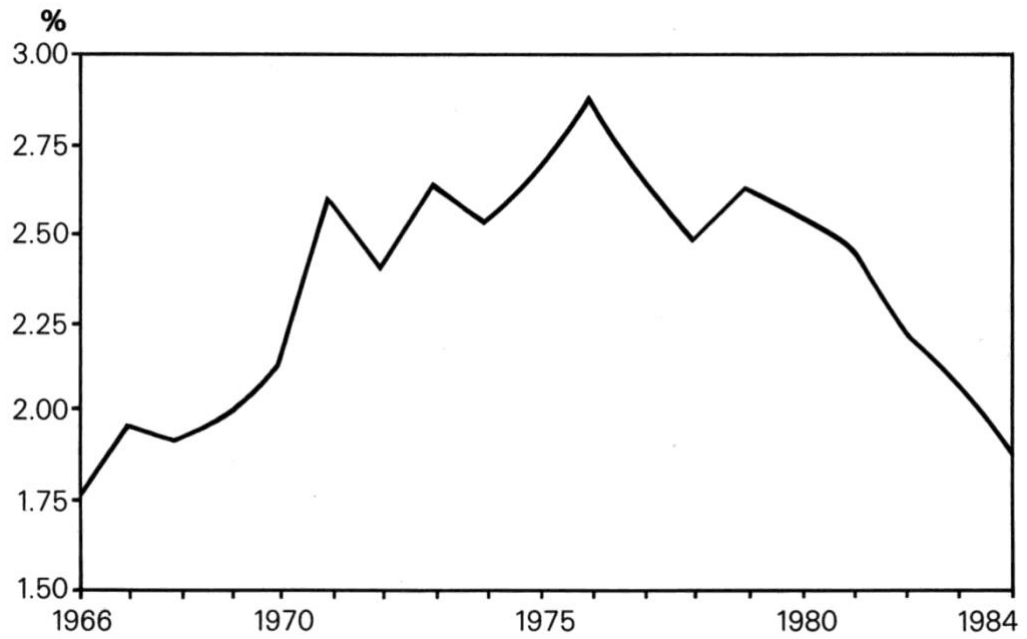
Taux de chômage, Québec 1966-1984



Source : Statistique Canada, *La population active*.

**Figure 2.**

Rapport entre le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans  
et celui des hommes de 25 ans et plus,  
Québec 1966-1984



**Source :** Statistique Canada, *La population active*.

[196]

Il importe, pour l'avenir, de retenir que la forte sensibilité du taux de chômage des jeunes à la conjoncture est symétrique. Toute amélioration de l'économie se répercutera favorablement et substantiellement sur l'emploi des jeunes. En fait, on peut dire que le seul moyen de faire baisser le taux de chômage des jeunes rapidement et de plusieurs unités de pourcentage est d'accélérer le retour de l'économie canadienne et québécoise vers la pleine utilisation de son potentiel au moyen des grands leviers de la politique macroéconomique, soit la monnaie et le budget de l'État. Si seulement le taux de chômage des hommes adultes au Québec revenait à son niveau de 1980 (6,5 pour cent), celui des jeunes baisserait deux fois plus vite, soit de son niveau actuel de 18 pour cent au niveau de 11 pour cent atteint en 1974. Or, comme l'endettement public excessif interdit en pratique le recours à l'expansionnisme budgétaire, la seule voie possible vers le plein emploi, à brève échéance et non en 1990 ou en 1995, passe par l'expansionnisme monétaire : des taux d'intérêt plus bas pour encourager la consommation et l'investissement, et un dollar canadien plus faible pour rétablir la compétitivité extérieure de nos entreprises.

Je ne veux entraîner personne ici dans un débat technique sur la politique monétaire canadienne, mais simplement rappeler qu'aucune autre approche n'offre une garantie aussi sûre d'une diminution rapide et substantielle du chômage d'ensemble, et tout particulièrement du chômage des jeunes. La raison pour laquelle le gouvernement fédéral ne relâche pas l'étau monétaire est simple. Il craint que la dépréciation du dollar canadien qui suivrait inévitablement une politique monétaire moins restrictive ne relance l'inflation. Cette crainte est à mon avis grandement exagérée. Elle est également malheureuse parce qu'elle constitue une importante source de persistance du taux élevé du chômage au Canada.

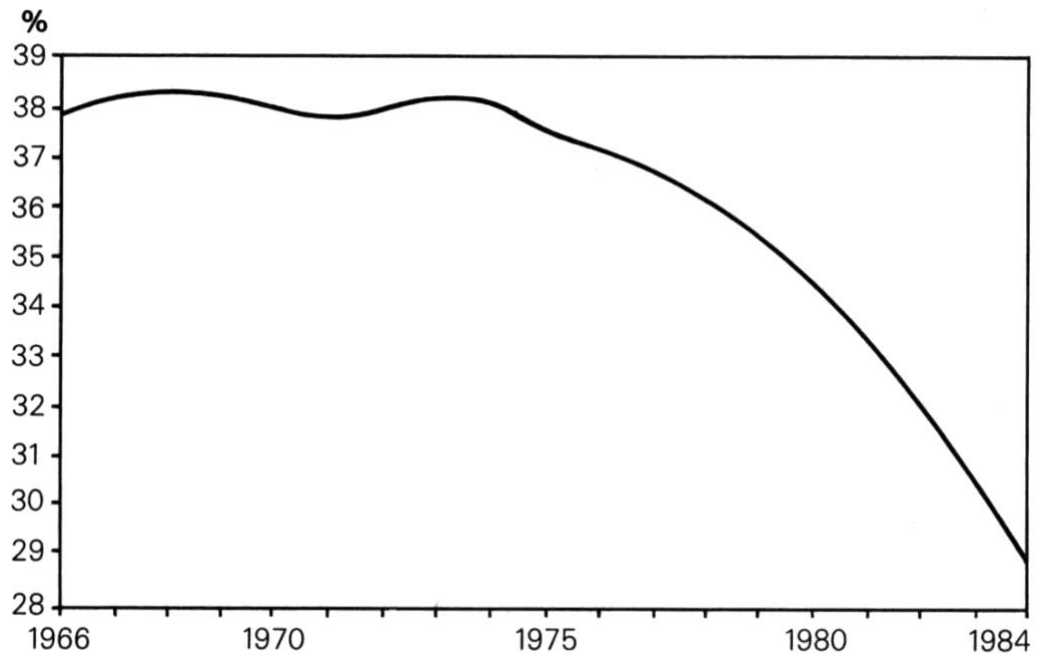
## DÉMOGRAPHIE, POLITIQUES STRUCTURELLES ET CHÔMAGE RELATIF DES JEUNES

Bien qu'ils n'aient été associés en moyenne qu'à 20 pour cent de la variabilité de l'emploi des jeunes, les facteurs démographiques et structurels ont joué eux aussi un rôle important dans la montée du chômage relatif des jeunes de 1966 à 1976 ; et, ce qui est encore plus remarquable, ils sont à la base d'un renversement majeur de la tendance depuis 1976. Le Tableau 1 et la Figure 2 retracent la montée, puis la baisse du taux de chômage relatif des jeunes au cours de cette période.

[197]

**Figure 3.**

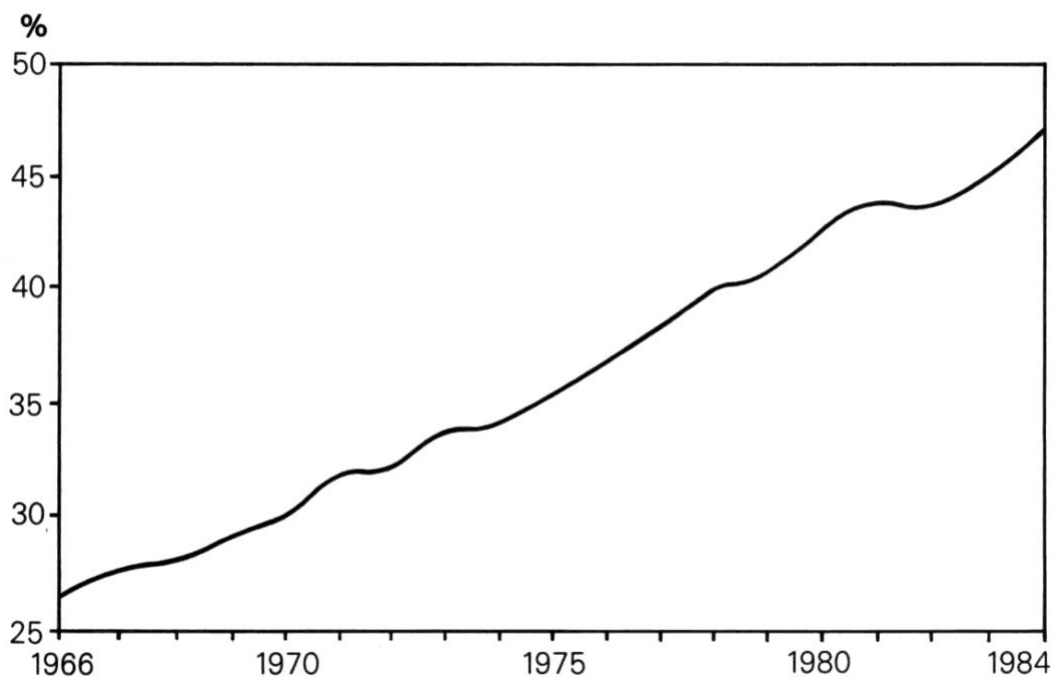
Rapport entre la population des jeunes de 15 à 24 ans  
et celle des adultes de 25 ans et plus, Québec 1966-1984.



Source : Statistique Canada, La population active.

**Figure 4.**

Taux d'activité des femmes de 25 ans ou plus,  
Québec 1966-1984



Source : Statistique Canada, La population active.

[198]

La décennie 1966-1976 fut marquée par un poids historiquement très élevé des jeunes dans la population des 15 ans et plus (Figure 3) et par la concurrence accrue des femmes de plus de 25 ans qui entrèrent en nombre sur le marché du travail (Figure 4). Cette évolution, en théorie, ne devait pas nécessairement entraîner une détérioration relative de l'expérience d'emploi des jeunes, car la loi de l'offre et de la demande finit habituellement par jouer sur le marché du travail comme sur les autres marchés. L'offre de jeunes devenant plus abondante à cause de leur nombre accru, et la demande de jeunes devenant plus réservée en raison de la concurrence partielle des femmes âgées, le prix du travail offert aux jeunes pouvait en principe rééquilibrer le marché en s'abaissant par rapport aux salaires des âgés, sans que le chômage involontaire n'augmente.

On a effectivement observé un tel ajustement salarial au Canada et aux États-Unis. Les salaires des jeunes ont considérablement diminué par rapport à ceux des adultes de 1961 à 1976. Mais l'ajustement fut

très incomplet. Car la flexibilité à la baisse requise des salaires d'entrée des jeunes, qui était déjà limitée, fut bloquée encore plus efficacement par une augmentation rapide des salaires des apprentis établis par les décrets et les conventions collectives et par l'importante ascension du salaire minimum de 1971 à 1975. Par exemple, dans les principaux métiers de la construction, le salaire d'un apprenti atteint généralement 60 à 70 pour cent du salaire d'un compagnon. Par comparaison, en Allemagne, le rapport varie de 20 à 40 pour cent selon les métiers et le taux de chômage relatif des jeunes est précisément le plus faible de tous les pays industriels.

Le salaire minimum, quant à lui, fut relevé entre 1966 et 1976 de 25 pour cent de plus que ne le fut le salaire industriel moyen. Ces augmentations du salaire minimum général et des salaires minima à l'entrée dans les métiers furent souvent imposées par les adultes avec la plus grande sollicitude pour le soutien du revenu des jeunes et des plus « mal pris ». Mais l'effet « secondaire » fut de rendre les emplois associés à ces salaires de plus en plus inaccessibles aux jeunes.

Dans certains cas, la réaction des adultes ne fut pas tout à fait empreinte de bienveillance. La menace de la concurrence par la grande marée des jeunes plus éduqués a certainement déclenché de puissants mécanismes de protection chez les adultes. C'est l'époque de l'invasion de la certification corporatiste des connaissances, du relèvement artificiel du niveau d'éducation minimal exigé, de la codification exagérée des pratiques d'ancienneté et de l'explosion de la [199] réglementation étatique du travail. Ce sont toutes des manières bien connues de couper les ponts entre l'offre et la demande de travail, d'exclure les travailleurs sans expérience, dont les jeunes, et de maintenir des salaires artificiellement élevés pour ceux qu'on appelle ironiquement les « vrais ».

Un autre facteur important de la hausse du chômage structurel des jeunes fut la refonte de la Loi de l'assurance-chômage en 1971. Antérieurement, on devait travailler 30 semaines pendant les deux dernières années pour avoir droit aux prestations et chaque semaine de travail ne donnait droit qu'à 1/2 semaine de prestations. À partir de 1972, 8 semaines de travail au cours de la seule dernière année suffisaient à assurer l'accès aux prestations et ces 8 semaines de travail permettaient d'en recevoir pendant 28 à 44 semaines. Le taux implicite de subvention aux emplois instables passait ainsi de 35 pour cent avant

1972 à plus de 300 pour cent après. La réforme de l'assurance-chômage augmentait donc sensiblement l'intérêt des jeunes à entrer dans le monde du travail. Dès 1973, leur taux d'activité augmentait tout d'un coup de 5 pour cent. Dès lors, il était inévitable que la hausse de leur instabilité dans les emplois obtenus et la prolongation de la durée d'un chômage dont le coût avait par ailleurs diminué provoque une augmentation structurelle de leur taux de chômage. Des amendements successifs à la loi depuis 1975 ont resserré ses critères, mais elle est demeurée incomparablement plus ouverte qu'avant 1971. Il s'agit, encore là, d'un progrès social peut-être souhaitable en lui-même, mais dont les effets « secondaires » sur l'instabilité d'emploi des jeunes ont été importants.

La tendance à la hausse du chômage relatif des jeunes s'est cependant renversée depuis 1976 (Figure 2). Deux causes expliquent ce fait. Tout d'abord, le retrait de la marée démographique des jeunes (Figure 3) a fait diminuer la pression à la hausse sur leur taux de chômage et à la baisse sur leurs taux de salaire. En même temps, on a constaté, du côté gouvernemental, une plus grande réticence à accepter les modifications aux programmes sociaux, comme l'assurance-chômage, et aux règlements du travail, comme le salaire minimum, qui seraient susceptibles de renforcer les rigidités néfastes à l'emploi des jeunes. Le taux de chômage des jeunes était presque le triple de celui des hommes adultes en 1976 ; il en est maintenant moins que le double.

Les vents demeureront favorables dans le proche avenir, parce que la baisse démographique des jeunes se poursuivra et qu'elle retranchera [200] presque mécaniquement une unité de pourcentage par année à leur taux de chômage d'ici 1990. Certains économistes-démographes, comme David Foot de l'université de Toronto, vont même jusqu'à prédire que le taux de chômage des jeunes au Canada sera inférieur à celui des adultes à la fin de la décennie. Mes propres travaux interdisent un optimisme aussi débridé, mais il est remarquable que le débat ne porte plus sur la question de savoir si le chômage relatif des jeunes va continuer de diminuer, mais plutôt sur l'importance de la diminution supplémentaire à venir.

Il est une autre source de réconfort devant la situation présente et future du chômage relatif des jeunes Québécois. Le Tableau 2 présente la situation observée en 1984 dans les 12 principaux pays industriels et au Québec. Bien que la conjoncture de l'emploi au Canada et au Québec



ne soit pas comparativement très reluisante, on constate cependant que le rapport entre le chômage des jeunes et le chômage d'ensemble est le plus élevé en Italie et en France et le plus faible en Allemagne, au Canada et au Québec. Bref, si le niveau absolu du chômage des jeunes au Québec ne permet pas de complaisance, leur situation y est tout de même *moins inégalitaire* que dans l'ensemble des nations. L'évolution de la démographie et des politiques structurelles pourrait même nous permettre de rejoindre l'Allemagne d'ici la fin de la décennie.

L'avenir nous confronte cependant avec une autre question capitale : est-ce que la génération qui avait 15 à 24 ans au tournant des années 80 et qui a subi les plus hauts taux de chômage du dernier demi-siècle est marquée à vie ? S'agit-il, en d'autres mots, d'une génération sacrifiée ?

La recherche économique répond plutôt négativement à cette interrogation en ce qui concerne le taux de chômage relatif de la cohorte visée. Des études américaines tendent à démontrer, à partir de données longitudinales, que pour une situation donnée de caractéristiques personnelles et d'environnement économique, il n'y a pas de corrélation entre l'intensité du chômage à la sortie de l'école et l'intensité du chômage cinq ans plus tard. Un récent mémoire de maîtrise présenté à l'Université Laval confirme, au moyen de données chronologiques agrégées que, au Canada, on ne peut établir de corrélation entre le taux de chômage des 25 à 34 ans et le taux de chômage de la même cohorte lorsqu'elle avait dix ans de moins, une fois qu'on a tenu compte de l'effet de la conjoncture, de la démographie, du salaire minimum et de l'assurance-chômage.

[201]

**Tableau 2**

Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans et taux de chômage d'ensemble  
au Québec et dans 12 pays industriels en 1984

Pays	(1) Taux des jeunes ( % )	(2) Taux d'ensemble ( % )	(3) = (1)/(2) Rapport jeunes/ensemble
Italie	34,1	10,4	3,28
France	26,1	9,3	2,81
Norvège	7,6	3,0	2,53
Espagne	44,1	20,6	2,14
Suède	6,0	3,1	1,94
Royaume-Uni	21,8	11,7	1,86
Japon	4,9	2,7	1,81
Australie	16,1	8,9	1,81
États-Unis	13,3	7,5	1,77
Finlande	10,5	6,1	1,72
Canada	17,9	11,3	1,58
Québec	19,6	12,8	1,56
Allemagne	10,1	8,3	1,22

**Sources :** Organisation de coopération et de développement économiques, *Perspectives économiques de l'O.C.D.E.* 37, juin 1985 ; Statistique Canada, *La population active*, décembre 1984.

Il est vrai que l'effet de l'affluence démographique suivra la génération des 15 à 24 ans de 1980 toute sa vie durant. Mais, à mesure qu'elle vieillit, elle est beaucoup plus susceptible d'en subir les conséquences sous forme d'un ajustement salarial à la baisse que d'une pénurie endémique d'emploi. Les rigidités économiques et sociales qui empêchent les salaires de s'ajuster opèrent en effet à des niveaux de rémunération sensiblement plus bas que le niveau moyen atteint par les cohortes de 25 ans ou plus.

En somme, à moins que la conjoncture économique générale ne demeure indéfiniment stagnante, ce qui n'aurait aucun précédent historique moderne, il n'y aura pas de génération sacrifiée. Le pessimisme ambiant sur la nature présumément structurelle du

chômage élevé est un thème récurrent dans l'histoire économique lorsqu'une récession prolongée frappe nos sociétés, comme pendant les années 30, au tournant des années 60 et, maintenant, depuis le début des années 80. À chaque fois, une reprise a fini par s'enclencher et les problèmes « structurels » ont fondu comme neige au soleil. Les « générations sacrifiées » ont rebondi dans toute leur vigueur.

[202]

## LA LUTTE AU CHÔMAGE CHRONIQUE DES JEUNES DÉSAVANTAGÉS

Deux grands facteurs vont donc décider du niveau global du chômage des jeunes dans l'avenir : la conjoncture économique générale, dont il faudrait accélérer le raffermissement au moyen d'une politique monétaire plus audacieuse, et la baisse démographique des 15 à 24 ans, qui rendra ce groupe d'âge plus rare, et donc plus précieux, sur le plan économique et social.

Dans l'intervalle, nos moyens d'action doivent surtout s'appliquer à faire « bouger » le noyau dur des 100 000 jeunes chômeurs chroniques de 15 à 29 ans qui se recrutent principalement parmi les décrocheurs et dans les régions ou les milieux désavantagés. Il s'agit d'un travail de longue haleine qui fera baisser le taux de chômage dixième d'unité par dixième d'unité, mais qui demeure néanmoins indispensable dans une société de partage qui s'applique à lutter résolument contre les inégalités économiques et sociales.

*Au premier chef*, la prévention et la réparation du décrochage scolaire doivent, bien sûr, mobiliser l'énergie et les ressources des milieux d'éducation. L'école et l'entreprise doivent également s'entendre concrètement sur leurs responsabilités respectives en matière de formation générale et professionnelle. Les ententes pourront varier d'une région à l'autre et devront refléter une véritable mise en commun de la bonne volonté des divers intervenants économiques. Il faut enfin s'appliquer à élargir l'accès des jeunes femmes aux métiers non traditionnels.

*En deuxième lieu*, il faut en finir avec la taxation abusive des revenus de travail des jeunes salariés. Lorsqu'un jeune bénéficiaire d'aide sociale accepte un emploi, il se voit confisquer une fraction souvent très élevée (75 à 100 pour cent) de chaque dollar de salaire qu'il reçoit, généralement sous forme de réduction concomitante de sa prestation d'aide sociale. Ces taux confiscatoires taxent abusivement l'éthique du travail que partagent encore la plupart des jeunes et les poussent ou bien à s'adonner au travail au noir — les deux tiers des jeunes assistés le font — ou bien à exiger, pour que cela vaille la peine de travailler, un salaire et des conditions de travail qui dépassent l'offre possible des entreprises compte tenu de l'inexpérience des jeunes concernés. Ce diagnostic est très précisément celui que porte le *Livre blanc sur la fiscalité* rendu public par le Gouvernement du Québec [203] au début de 1985. Il s'agit d'une pièce capitale de l'effort de création d'emploi pour les jeunes.

*En troisième lieu*, il faut faire appel à l'action positive et au leadership des grands employeurs et des grands syndicats du Québec. Le Gouvernement du Québec, ses réseaux et ses organismes doivent être les premiers à donner l'exemple dans leur politique d'embauche des jeunes. La question centrale est celle de savoir si les conventions collectives du secteur public vont, à l'avenir, demeurer l'instrument exclusif du progrès corporatiste du groupe des salariés qui est déjà le mieux rémunéré et le mieux protégé de toute la société québécoise, ou bien si elles deviendront des locomotives de progrès social. Des ententes partielles sur le partage du temps de travail ont déjà été signées dans certains cas, mais on observe une extrême réticence à aller de l'avant dans cette direction, en dépit des discours officiels favorables. Il n'est encore nullement question de rendre plus égalitaires entre les hommes et les femmes, et entre les jeunes et les aînés, les mécanismes de mise en disponibilité dans le secteur de l'enseignement. On ne semble pas prêt à ouvrir les conventions sur la question des salaires d'entrée des jeunes qui, dans le secteur public, sont les plus élevés du Québec. Des salaires d'entrée plus modérés pour les nouvelles recrues permettraient pourtant l'embauche d'un bien plus grand nombre de jeunes par le Gouvernement et ses réseaux. Il est intéressant d'observer que ce sont ici les grandes entreprises — le CN, Agropur, Hydro-Québec, Desjardins — qui donnent le meilleur exemple de programmes sérieux d'emploi pour les jeunes, et que ce sont seulement les grands

syndicats du secteur privé qui jusqu'ici se sont montrés flexibles sur les salaires d'entrée dans certains cas.

*En quatrième lieu*, il faut faire le grand ménage des lois et des règlements qui empêchent inutilement l'accès des jeunes à l'emploi. Non seulement faut-il un moratoire sur de nouvelles rigidités, mais il faut également procéder au démantèlement des rigidités existantes partout où cela est possible. Les lois visées sont principalement les lois sur les métiers et les professions, la loi sur les décrets de convention collective et les multiples décrets qui en découlent, la loi sur les relations de travail dans l'industrie de la construction, la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction, la loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'oeuvre, la loi des normes du travail, le Code du travail. On ne réglera pas le problème du travail au noir dans la construction en renforçant la police de l'Office de la construction, en excluant les artisans et en consolidant les monopoles patronal et syndical, mais en ouvrant le secteur domiciliaire à la [204] concurrence, en élargissant l'accès des jeunes aux métiers et au statut d'entrepreneur, et en « dérigidifiant » le règlement sur le placement. Ici encore, les règlements d'apprentissage abusifs, les ratios compagnons-apprentis exagérés et les salaires d'entrée trop élevés sont en cause.

Si j'insiste sur les salaires d'entrée, c'est que la recherche sur la rémunération des jeunes aux États-Unis fournit à cet égard, une indication précieuse. La variable qui pèse le plus lourdement sur le salaire cinq ans après la sortie de l'école est le peu d'expérience acquise dans l'intervalle. Il s'ensuit que l'objectif primordial de la politique gouvernementale doit être de faciliter l'accès des jeunes à un emploi le plus tôt possible après la fin des études. Or, on constate également qu'à niveau donné d'expérience acquise il n'y a pas de corrélation entre le salaire de la cinquième année d'emploi et celui de la première année. Par conséquent, le message quant à la stratégie optimale à adopter est on ne peut plus clair : les salaires d'entrée doivent être établis d'abord et avant tout de façon à maximiser les chances du jeune d'obtenir un emploi immédiatement et non pas en fonction d'un objectif de revenu minimum à court terme, que la fiscalité et les transferts sont plus aptes à atteindre. En voulant trop relever le premier barreau de l'échelle des salaires, on finit par rendre l'échelle inaccessible.

Cette observation est tout particulièrement appropriée dans le cas de la réglementation du salaire minimum, à laquelle l'emploi des jeunes est particulièrement sensible. Il devient de plus en plus évident qu'un salaire minimum universel et unique est une aberration historique qu'il faudrait peut-être corriger par une échelle graduée selon l'expérience, ou songer même à supprimer tout simplement. Car le plancher le plus efficace pour le salaire des travailleurs à faibles qualifications n'est pas la réglementation du salaire minimum elle-même, mais bien le barème d'aide sociale, qui détermine implicitement à quel salaire un chômeur est prêt à accepter un emploi.

*En cinquième lieu*, il faut encourager l'entrepreneuriat des jeunes eux-mêmes, parce que les nouvelles entreprises lancées par des jeunes possèdent un coefficient d'embauche de jeunes beaucoup plus élevé que la moyenne. Or, il est plus difficile pour un jeune de démarrer une entreprise parce qu'il dispose d'un faible capital accumulé et que les prêteurs sont réticents à financer son « aventure ». Les programmes de « bourses d'affaires », de garanties de prêt et d'incubateurs d'entreprises doivent accorder une attention particulière à ces défaillances des marchés financiers à l'endroit des jeunes entrepreneurs. [205] L'aide, la surveillance et le parrainage des milieux économiques locaux ou régionaux seraient ici particulièrement précieux.

*En sixième lieu*, il faut continuer à subventionner l'embauche des jeunes chômeurs chroniques. Même si l'école maximisait les chances d'emploi des jeunes et même si les rigidités socio-économiques étaient supprimées, l'embauche d'un nombre important de jeunes chômeurs chroniques continuera de poser des difficultés aux employeurs, en raison notamment du coût élevé de leur formation en cours d'emploi. Il y aura ainsi toujours de la place pour les programmes de subsides salariaux du type « bon d'emploi » ou autre. Il faut évidemment reconnaître les problèmes rencontrés par ces programmes. Par exemple, ils sont relativement inefficaces en période de ralentissement économique parce qu'ils tendent à sélectionner les jeunes les moins défavorisés qui sont en chômage temporaire. Leur efficacité est cependant meilleure en phase de haute conjoncture. Ces programmes peuvent aussi désavantager leurs participants en leur accolant l'étiquette « marginaux ». On ne peut nier une telle possibilité, mais il faut aussi observer qu'il vaut sans doute mieux travailler avec une étiquette de subventionné que de chômer avec une étiquette d'assisté social

chronique. Dans le premier cas, le travail permet d'effacer l'étiquette à la longue. Dans le second, la marque est indélébile. De deux étiquettes, choisissons donc la moins mauvaise.

*En septième lieu*, il n'est pas interdit d'encourager, à certaines conditions, le partage du travail librement consenti. Ce dernier élément d'une politique d'emploi des jeunes en difficulté ne doit pas être considéré comme le plat de résistance, mais comme un appoint utile. Selon une étude récente du Bureau de la statistique du Québec, seulement un travailleur québécois sur neuf est prêt à passer au temps partiel en acceptant un salaire proportionnellement réduit ; les autres désirent continuer à travailler autant, sinon plus d'heures par semaine ou par année. De plus, parmi ceux qui sont prêts à passer au temps partiel, une forte proportion — plus de 40 pour cent — se recrutent parmi les hautement scolarisés, membres des professions libérales ou assumant des postes de direction. Ces personnes occupent donc des emplois que les jeunes chômeurs seraient souvent incapables de remplir. Enfin, les personnes de 55 ans et plus, candidates à la préretraite ou à la retraite, ne sont guère plus intéressées au temps réduit que la moyenne des travailleurs.

Ces considérations appellent non pas au découragement, mais à la prudence. Il existe malgré tout un potentiel appréciable de partage [206] dans les secteurs des services, du commerce et de la fabrication et dans le secteur public (nursing et enseignement, notamment). Si 300 000 travailleurs québécois sont prêts à diminuer leur temps de travail de 10 heures par semaine et que le partage n'est vraiment possible que dans un cas sur deux, on pourrait quand même libérer dans l'économie du Québec l'équivalent de 30 000 à 40 000 postes à plein temps, dont le quart peut-être à l'intention des jeunes.

J'avoue cependant que trois aspects du discours des nouveaux évangélistes du temps partagé m'irritent particulièrement : a) leur pessimisme injustifié sur l'éventuel retour du plein emploi, b) leur irréalisme sur la possibilité de réduire le temps de travail sans ajuster le salaire à la baisse en proportion, et c) la légèreté avec laquelle ils sont prêts à « sortir les vieux » pour faire entrer les jeunes, alors que notre avenir démographique exigera, au contraire, une implication de plus en

plus grande du groupe des 55 à 75 ans dans le monde du travail et la société.

## RÉSUMÉ ET CONCLUSION

Je suis, en somme, plutôt optimiste sur l'évolution du taux d'emploi des jeunes dans le proche avenir. Je le serais encore plus si notre banque centrale utilisait plus activement son levier monétaire pour accélérer le retour de l'économie au plein emploi. Par ailleurs, si on évite d'accroître les blocages salariaux et réglementaires contre leur accès au marché du travail, la baisse démographique des jeunes de 15 à 24 ans aura progressivement raison de leur haut chômage relatif et améliorera leurs perspectives salariales. Pendant ce temps, le taux de chômage des 25 à 34 ans n'augmentera pas pour autant. Enfin, plusieurs mesures aideraient à combattre le chômage des plus « mal pris » parmi les jeunes. Ces mesures touchent l'articulation entre l'école et le marché du travail, l'arrêt de la taxation abusive du revenu de travail des jeunes, l'action positive des gouvernements et des grandes entreprises, le grand ménage des réglementations excessives, l'encouragement aux jeunes entrepreneurs, la continuation des subsides salariaux, et le partage du travail librement consenti.

En l'absence d'un redressement économique rapide, le taux de chômage des jeunes Québécois passerait de 19,5 pour cent en 1984 à 14 pour cent environ vers 1990. Mais si le retour au plein emploi s'accélérait et que les mesures particulières que j'ai énumérées étaient appliquées, il pourrait alors se retrouver tout près de la barre des 10 pour cent.

[207]

Un thème central qui est développé à travers l'analyse du chômage des jeunes présentée ici est que toute politique d'emploi efficace au Québec — et cela vaut pour tous les groupes d'âge — passe par l'assouplissement des institutions qui régissent le marché du travail. Il est absolument indispensable, notamment, que les salaires cessent d'être le fruit d'un pur exercice de rapport de forces entre travailleurs et entreprises, et qu'ils deviennent plutôt l'instrument privilégié d'une recherche individuelle et collective, consciente et réfléchie, de l'emploi



pour tous, même face à une concurrence extérieure de plus en plus féroce. Trouver les moyens concrets d'une telle mutation de façon à la rendre compatible avec notre histoire sociale et nos traditions est la tâche la plus difficile, mais aussi la plus importante des années qui viennent pour tous ceux qui ne seront satisfaits que le jour où le taux de chômage au Québec sera redescendu au niveau de 4 pour cent ou moins observé au Japon, en Autriche, en Suisse et en Scandinavie, et observé également au Québec il y a vingt ans.

[208]

[209]

**Une société des jeunes ?**

Troisième partie : L'insertion dans les milieux de travail

**“Situation de la formation  
professionnelle au Québec.”**

**Pierre DANDURAND**

[Retour à la table des matières](#)

Le ralentissement économique et la crise des dernières années a mis en relief les déficiences du système scolaire quant à ses objectifs de formation professionnelle. On accuse en conséquence l'école de mal préparer au travail, de ne pas réussir à s'ajuster aux besoins de l'économie ; on juge qu'elle sur-qualifie les jeunes ou encore qu'il y a trop de formation générale et pas assez d'enseignement pratique. L'été dernier, par exemple, le journal *La Presse* titrait en première page : « Les cégeps proposent des cours professionnels sans débouchés » ; et en sous-titre on ajoutait que « pour des milliers de jeunes, c'est le cul-de-sac ».

L'institution scolaire vit donc apparemment une crise de confiance, une crise de légitimité. Mais comment expliquer alors que cette crise dure et que les jeunes ne décrochent pas plus qu'ils ne le faisaient auparavant ? Bien plus, l'expérience des dernières années montre qu'ils tendent à rester à l'école plus longtemps qu'avant la crise. Il y a là matière à interrogations.

De leur côté, les experts du ministère de l'Éducation, face à la tâche de « relancer » après vingt ans de fonctionnement l'enseignement professionnel de niveau secondaire et collégial, mettent nombre d'acquis et de réussites au crédit de cet enseignement et trouvent

beaucoup moins « d'interrogations et inquiétudes » à formuler <sup>190</sup>. Bien que celles qu'ils formulent soient de taille quand on y regarde de près.

Devant ces appréciations différentes, contradictoires même, il faut chercher des éléments de réponse par-delà l'opinion publique et celle des agents du ministère. C'est donc en nous appuyant sur quelques [210] études sociologiques et historiques <sup>191</sup> ainsi que sur des données et

---

<sup>190</sup> Ministère de l'Éducation, La formation professionnelle des jeunes, Propositions de relance et de renouveau, Gouvernement du Québec, 1982.

<sup>191</sup> Voici quelques-unes des études portant sur cette question. Plusieurs autres s'ajouteront en cours de route.

Jean-Pierre Charland, *Histoire de l'enseignement technique et professionnel*, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, 1982 ; Nicole Thivierge, *Écoles ménagères et instituts familiaux : un modèle féminin traditionnel*, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, 1982 ; Pierre Roberge, *Le nombril vert et les oreilles molles : l'entrée des jeunes Québécois dans la vie active dans le second tiers des années 1970*, Les cahiers d'A.S.O.P.E., Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval, 1979 ; Marcel Fournier, *Entre l'école et l'usine*, Montréal, Éditions Albert Saint-Martin, 1980 ; Mireille Lévesque, Louise Sylvain, *Après l'école secondaire : étudier ou travailler, choisit-on vraiment ?* Conseil supérieur de l'éducation, Québec 1982 ; Michel Girard, Hervé Gauthier et Alain Vinet, *Les jeunes Québécois et le travail*, Office de planification et de développement du Québec, Coll. Études et recherches, Gouvernement du Québec, 1978 ; Thérèse Hamel, *L'enseignement professionnel au Québec : vers une soumission plus étroite de l'école à l'entreprise*, Québec, INRS-Éducation, 1982 et *Formation scolaire et formation en entreprise : opposition ou complémentarité ?* Québec, INRS-Éducation, 1983 ; C.E.Q., *La formation professionnelle des jeunes : relance ou asservissement au capital !* Mémoire au ministre de l'Éducation, janvier 1983 ; Marcelle Hardy-Roch et coll., *Les élèves de l'enseignement secondaire professionnel court : leur origine sociale et leur rapport à l'école d'après l'analyse d'entrevues*, Gouvernement du Québec, M.É.Q., 1982 ; Claude Lessard, Josianne Parque, *Les enseignantes et les enseignants du secteur professionnel de l'enseignement secondaire, une étude socio-pédagogique*, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal, février 1983 ; Réginald Grégoire, *La formation et l'insertion des jeunes de 15 à 18 ans dans la société : un défi pour toutes les institutions*, Direction de la recherche, M.É.Q., Gouvernement du Québec, 1981 ; Pierre Dandurand, Flavie Trudel, *C'est rien qu'un stage : recherche exploratoire sur les stages en milieu de travail des jeunes du secondaire professionnel*, Département de sociologie, Université de Montréal, juin 1984 ; Randall Collins, *The Credential Society (An Historical Sociology of Education and Stratification)*, New York, Academic Press, 1979.

informations récentes que nous ferons le point sur l'état de la formation professionnelle.

Auparavant, nous devons indiquer les éléments minimaux de la question de façon à ce que soit mieux saisie la perspective qui est ici la nôtre. D'abord il nous apparaît nécessaire de situer la formation professionnelle à la fois dans le champ plus large de l'éducation et dans ses relations spécifiques avec le champ de l'économie. C'est dans la perspective de ce double système qui en est un d'opposition-dépendance que se comprennent les structures et pratiques spécifiques de la formation professionnelle.

Cette position structurelle du champ de la formation professionnelle a des implications très importantes quant à la compréhension des phénomènes qu'on peut y observer et quant aux approches, aux paradigmes qui guident leur lecture. Plus on privilégie le pôle qualification-marché du travail, plus l'analyse colle au paradigme de l'économie politique, c'est-à-dire aux fonctions de *productivité* et de *régulation de la main-d'oeuvre* : on s'arrête alors particulièrement aux phénomènes de *déqualification*, *sur-qualification* liés aux postes et (ou) aux travailleurs ; plus la perspective par contre est développée à partir de ce qui est inhérent à l'école et tend à le demeurer (relativement), plus une approche d'ordre culturel domine. Le système scolaire est alors analysé comme une instance de socialisation et d'acculturation où le contrôle social revêt un caractère de violence symbolique, selon l'expression même de Bourdieu. On attribue alors aux écoles professionnelles des premiers niveaux, des *fonctions de relégation* des classes populaires vers les statuts et rôles placés au bas de l'échelle sociale et des *fonctions de moralisation* de la classe ouvrière.

La considération de ces deux approches particulières nous permet d'identifier plusieurs fonctions attribuées à l'enseignement professionnel. Nous choisissons pour le moment de n'en exclure aucune *a priori*. Et cela pour deux raisons : d'abord, ce qui fait à notre avis la spécificité de la formation professionnelle comme objet d'analyse, c'est ce renvoi quasi obligé autant à l'économie qu'à la culture ; par ailleurs, il serait malvenu qu'une évaluation, qui se veut « ouverte », renonce dès le départ à rendre compte d'une des lectures importantes du rôle de l'enseignement professionnel.

Compte tenu de ces deux versants de la question, dans un premier temps nous situerons la formation professionnelle par rapport au [211] développement et à l'état actuel du système scolaire québécois. Dans un deuxième temps, c'est l'interface et plus spécifiquement les rapports dialectiques école professionnelle – marché du travail qui retiendront notre attention.

## CHAMP SCOLAIRE ET FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation professionnelle, celle qui prépare directement à des activités de travail, inclut des éléments fort différents. Ainsi elle réunit à la limite l'apprentissage sur le tas d'un ouvrier de la production, celui d'une jeune étudiante en médecine et celui d'un ingénieur poursuivant des études en vue d'un M.B.A. S'il peut apparaître ainsi très éclaté et morcelé, le champ de la formation professionnelle trouve cependant une unité et une hiérarchisation à partir de deux axes principaux qui renvoient aux dimensions déjà connues : 1) la culture académique et 2) la division sociale du travail ou plus spécifiquement la structure des postes de travail. Cette unité et cette hiérarchie de l'enseignement professionnel se concrétisent dans une conjugaison des lieux institutionnels où il se poursuit, des clientèles auxquelles il s'adresse et, enfin, des objets mêmes de l'apprentissage.

Nous nous limiterons ici à la formation professionnelle qui se donne dans les cadres de l'école, particulièrement de l'école publique, et nous ne nous arrêterons que marginalement aux clientèles adultes. De plus, notre attention se portera surtout sur l'enseignement professionnel le plus accessible à la grande masse des jeunes, celui du niveau secondaire.

### *Un mouvement général de scolarisation et un réaménagement institutionnel*

La formation professionnelle et son développement ne se comprend que dans le mouvement plus large de scolarisation qui a pris naissance dans les années 50 (et peut-être même avant) et qui se prolonge jusqu'à maintenant. Ce mouvement doit, bien sûr, une bonne part de sa vigueur au développement économique accéléré du Québec d'après-guerre. Cependant, de façon plus immédiate, il a été tributaire de l'émergence de nouveaux rapports à la connaissance et aux savoirs scolaires qui se sont imposés à de larges couches de la population, en particulier aux classes populaires, aux francophones et aux femmes.

[212]

Ce vaste mouvement de scolarisation impliquait presque, de par sa propre inertie, la création de programmes d'enseignement professionnel ; de tels programmes pouvaient en effet légitimer l'expansion rapide de l'appareil scolaire en montrant qu'on y préparait bien au marché du travail, tout au moins qu'on s'en préoccupait ; il instituait aussi des voies de sortie prévues et « normales », ce qui était sans doute indispensable pour drainer un nombre plus considérable de jeunes. Qu'on se souvienne que le taux de rétention en 11<sup>e</sup> année est passé de 24 % en 1960-1961 à 81 % en 1970-1971 et à 85 % en 1980-1981 <sup>192</sup>. Ainsi, dès le début des années 70, la grande masse des jeunes fréquentent l'école secondaire qui, elle, devient leur cadre de vie « obligé ».

Cette poussée de scolarisation se poursuit aussi au niveau collégial et au niveau universitaire : en 1980, 25,3 % des jeunes de 18 à 24 ans sont encore aux études à plein temps alors qu'au début des années 60, seulement 11 % des jeunes du même âge étaient inscrits dans des institutions d'enseignement postsecondaire <sup>193</sup>.

Il est toujours difficile de juger si les dispositifs institutionnels mis en place au moment de la réforme scolaire des années 60 ont accéléré ou non le mouvement dont ils sont issus en quelque sorte. Il est assez clair cependant que les réaménagements institutionnels qui s'opèrent

---

<sup>192</sup> Voir en annexe le Tableau A.

<sup>193</sup> Voir en annexe le Tableau B.

alors canalisèrent ces désirs de scolarisation et servirent à leur imprimer une forme. Dans cette action canalisatrice et « formante », deux institutions ont sans doute eu un rôle majeur à jouer : les polyvalentes et les cégeps. Et ce rôle majeur comprend la formation professionnelle. Ces deux institutions, novatrices à l'époque, on le sait, avaient cette particularité de réunir sous le même toit l'enseignement général et professionnel. Bien plus, elles visaient à revaloriser l'enseignement professionnel en le maintenant le plus près possible de l'enseignement général.

Rappelons que c'était là rompre avec une tradition qui avait rendu très difficile le développement d'une formation professionnelle et technique aux niveaux secondaire et collégial. Arthur Tremblay, un des principaux artisans de cette réforme, avait pu lui-même mesurer au milieu des années 50, les limites, le peu de faveur dont jouissaient alors les écoles de métiers et de technologie <sup>194</sup> : malgré un essor important dans les années d'après-guerre, ces écoles en fait n'atteignaient encore qu'une faible fraction des jeunes Québécois (soit 4 % des 13-20 ans) <sup>195</sup>. On peut déjà en conclure très clairement que la classe ouvrière québécoise n'avait pas reçu à l'école une formation professionnelle. On espérait [213] cependant qu'il en irait autrement avec l'entrée en scène des polyvalentes et des cégeps.

Il ne fait pas de doute qu'un effort considérable a été consenti pour enclencher et maintenir le mouvement de réforme. La province a été couverte par un réseau d'environ trois cents écoles polyvalentes offrant un large éventail de formations spécialisées ; on a aussi érigé un réseau de plus de quarante-cinq institutions d'enseignement collégial offrant toutes et chacune un enseignement professionnel à côté d'un enseignement général <sup>196</sup>.

Ce vaste réseau est cependant loin d'être unifié : dure toujours la démarcation entre le général et le professionnel qui, comme on le verra, est majeure. Bien plus, à l'intérieur même du réseau professionnel existe

---

<sup>194</sup> Voir Contribution à l'étude des problèmes et des besoins de l'enseignement dans la province de Québec, Québec, Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, 1955.

<sup>195</sup> Voir Rapport du Comité d'étude sur l'enseignement technique et professionnel, Gouvernement du Québec, 1962, tome I, Tableau 9, p. 35.

<sup>196</sup> Ministère de l'Éducation, La formation professionnelle des jeunes, p. 15.

une nette stratification des programmes entre eux. En fait, une pyramide des enseignements s'est instituée en fonction des métiers et professions. Ainsi, comme l'indique le schéma suivant, les différents paliers de la formation professionnelle correspondent aux niveaux hiérarchiques des postes de travail. Pour donner un aperçu d'ensemble de la formation professionnelle dans le champ scolaire, nous avons ajouté ici le niveau universitaire.

### Schéma 1

#### Champ scolaire et postes de travail

Programmes	Postes
<b>Secondaire</b>	
Professionnel court	Manœuvres
Professionnel long	Ouvriers, ouvrières semi-spécialisé(e)s ou spécialisées
<b>Collégial</b>	
Professionnel	Techniciens et techniciennes, les « semi-professionnel(le)s »
<b>Université</b>	
Programmes professionnels	Grandes professions (v.g. médecine, génie, etc.)
des « grandes » ou « petites » professions	Petites professions (v.g. nursing, École de technologie supérieure)

Cette correspondance est peut-être grossière, mais elle illustre le fait que les statuts des savoir-faire sont intimement liés aux positions auxquelles ils mènent dans la structure des occupations.

[214]

Si dans son dispositif institutionnel l'école prévoit pour certains jeunes des cursus spécifiques dans le cas du professionnel, elle instaure du même coup, sinon dans l'intention du moins dans les faits, des sorties quasi définitives. C'est ce qui se produit au secondaire avec les programmes court et long, c'est aussi ce qui se produit au cégep avec le programme professionnel.



Par ailleurs, on sait maintenant que malgré la volonté de décloisonner le général et le professionnel, ces deux ordres d'enseignement se sont reconstitués après la réforme, comme de véritables réseaux, conservant l'un vis-à-vis l'autre une grande étanchéité<sup>197</sup>. En conséquence, s'engager dans un programme professionnel c'est quasi irrémédiablement s'engager sur une voie de sortie et se donner à peu près pas de chance de passer à un niveau supérieur de formation.

De tout cela découle un constat majeur : *c'est qu'il n'y a pas une véritable continuité dans le réseau d'enseignement professionnel des niveaux inférieurs aux niveaux supérieurs*. Au fond on pourrait dire qu'il y a un réseau professionnel secondaire, un réseau professionnel collégial et un réseau professionnel universitaire.

### ***La scolarisation au professionnel dans les années 70***

Ce développement des programmes d'enseignement professionnel avait évidemment été élaboré avec l'intention de donner plus largement accès à une formation pratique. Qu'en est-il résulté concrètement ?

Au début des années 70, *13 % des jeunes du secondaire et 47,3 % des jeunes du collégial* se retrouvaient dans les réseaux d'enseignement professionnel (voir Tableau 1). Ce n'était pas négligeable mais au regard des objectifs de l'enseignement professionnel, tels que fixés dans le cadre de la réforme scolaire, on était loin du compte. En effet, on avait alors prétendu, dans une perspective bien technocratique, que les nouveaux aménagements institutionnels permettraient à la plupart des jeunes de recevoir une première formation professionnelle. Notamment, au niveau collégial, il avait été prévu que plus de la moitié (60 % environ) des étudiants se dirigeraient vers l'enseignement professionnel.

---

<sup>197</sup> Voir Alain Massot, Cheminements scolaires dans l'école québécoise après la Réforme, *Les cahiers d'A.S.O.P.E.*, vol. V, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval, Québec, 1979.

Tel n'a pas été le cas, comme nous venons de le noter, dans les années qui ont immédiatement suivi la réforme. Par ailleurs, du début à la fin des années 70, même si le mouvement général de scolarisation s'est poursuivi, le secteur de l'enseignement professionnel s'est, lui, [215] relativement peu élargi. Au niveau secondaire, de 1972 à 1982, les effectifs du secteur professionnel sont passés de 13 % à 18 % (voir Tableau 1). Au niveau collégial, ils se sont maintenus à 47 % de 1972-1973 à 1977-1978. Par la suite, ils ont légèrement augmenté pour atteindre 51 % en 1982-1983. Comment expliquer ce faible développement de l'enseignement professionnel ?

**Tableau 1**

Proportions des étudiant(e)s du professionnel par rapport à l'ensemble des étudiant(e)s inscrit(e)s au secondaire et au collégial, 1972-1973 à 1983

	1972-73	1977-78	1982-83	1983 84
<b>Secondaire</b>				
Professionnel	83 067	100 296	74 111	64 889
Total des inscriptions	639 448	533 820	410 867	404 571
Proportion du professionnel	13 %	18,7 %	18 %	16 %
<b>Collégial</b>				
Professionnel	40 386	56 356	62 166	70 177
Total des inscriptions	85 247	118 340	131 264	137 115
Proportion du professionnel	43,7 %	47,6 %	51,2 %	51,2 %

Source : *Principales statistiques de l'éducation*, Direction des études économiques et démographiques, Québec, ministère de l'Éducation, Éditions de juillet 1983 et de juillet 1984.

À notre avis, un des principaux facteurs de cet état de choses, renvoie au niveau élevé des aspirations scolaires qui se sont développées dans l'après-guerre et qui, comme nous l'avons déjà signalé, manifestent un changement dans les rapports aux études de différents groupes sociaux (classe, sexe, ethnie). Dans ce contexte, *la pression s'est portée sur le secteur général d'enseignement* dans la mesure même où il permettait de conserver l'espoir d'une carrière scolaire dont le point terminal serait éventuellement l'université.

Un deuxième facteur est important. Il s'applique surtout à l'enseignement secondaire. À ce niveau, malgré les progrès de la scolarisation, persistent de forts taux d'abandon des études : ces taux atteignaient plus de 40 % au début des années 70 et environ 30 % à la fin de cette période <sup>198</sup>. Ainsi, bon nombre de jeunes qui auraient pu ou dû poursuivre des études au professionnel-secondaire, sont tout simplement « disparus dans la nature ».

[216]

À première vue, invoquer simultanément ces deux facteurs peut sembler contradictoire : dans un cas, le faible attrait de l'enseignement professionnel proviendra d'aspirations scolaires élevées, dans l'autre, d'un taux lui aussi élevé d'abandons scolaires. Le paradoxe se dénoue cependant si on prend en considération la tendance quasi structurelle à la dévaluation de l'enseignement professionnel et technique. La légitimité de l'école dans le champ de la formation pratique est faible, on le sait. Et quand il s'agit de métiers dont le contenu « théorique » est peu développé, il devient alors tentant d'aller se former « sur le tas » à moins de vouloir poursuivre des études supérieures, et alors le choix du programme général s'impose. Nous y reviendrons.

### *De quelques effets de la crise*

Ceci dit, et bien qu'on puisse d'une certaine façon se l'expliquer, il demeure assez étonnant que les jeunes ne se soient pas orientés plus nombreux vers les programmes d'enseignement professionnel dans une période où le chômage allait augmentant et où leur situation sur le marché du travail devenait particulièrement précaire. On aurait pu, en effet, penser qu'il y aurait eu un mouvement beaucoup plus prononcé vers des programmes d'enseignement menant plus directement et plus certainement à des emplois.

Tel n'a pas été le cas pour les années 70, mais qu'advient-il au moment où, en 1980-1982, la crise économique atteint des sommets ?

---

<sup>198</sup> C'est ce qui implique entre autres les taux de diplômés du secondaire présentés ultérieurement soit au Tableau 2 de la page 218.

Que nous disent les statistiques de fréquentation scolaire des 4 ou 5 dernières années ?

En premier lieu, on observe un mouvement accru de rétention, ou plus exactement de refoulement, des jeunes dans les institutions scolaires. Et cela, de l'école secondaire, où le taux d'abandon n'a cessé de diminuer, jusqu'à l'université. Ce premier mouvement s'explique assez bien : beaucoup de garçons et de filles n'ont pas d'autre place où s'insérer que celle que leur réserve l'école. Il faudra voir cependant si, les possibilités d'emploi se développant, on n'assistera pas à un retrait de cette marée de jeunes vers les institutions scolaires. On peut en effet penser que la montée actuelle des taux de scolarisation est partiellement artificielle.

Un deuxième mouvement, beaucoup plus paradoxal, indique une baisse des effectifs de l'enseignement professionnel au niveau secondaire. Cette baisse est d'abord attribuable à une réforme de ce secteur mise en marche par le ministère de l'Éducation. Cette réforme [217] vise, pour l'essentiel, à reporter après le secondaire V la formation professionnelle. Elle amène à « vider » progressivement les programmes actuels d'enseignement professionnel, en particulier le programme court qui constitue, selon certains, un véritable « tiers monde » scolaire <sup>199</sup>. Mais il y a une autre cause à cette désaffectation et elle rejoint nos propos antérieurs. En effet, à l'occasion d'un travail sur le terrain, on m'a indiqué que plusieurs jeunes, devant l'incertitude de leur avenir professionnel, décidaient de retourner au général, avec l'espoir de se reclasser, soit dans un autre programme professionnel du secondaire (v.g. le supplémentaire <sup>200</sup>), soit de passer au collégial. Il n'est pas possible de mesurer exactement l'ampleur de ce phénomène mais il est significatif.

Enfin, un dernier mouvement va, lui, dans le sens prévu. Ainsi, au niveau collégial, en même temps que les taux de scolarisation s'élèvent, les effectifs étudiants en enseignement professionnel ont, comme nous

---

<sup>199</sup> Cette expression est récusée par le ministère de l'Éducation comme on l'imagine bien. Voir ministère de l'Éducation, *La formation professionnelle des jeunes*, p. 14.

<sup>200</sup> Le supplément est une année scolaire qui se fait après le secondaire V. On peut soit y compléter un cours professionnel long ou soit y faire un professionnel intensif après un secondaire général.

l'avons signalé, augmenté pour atteindre 51 % en 1982-1983 et en 1983-1984.

Ce double phénomène de rétention dans le milieu scolaire et d'orientation plus prononcée vers des secteurs professionnels s'observe aussi au niveau universitaire. Les effectifs étudiants continuent de croître malgré la crise et l'augmentation de diplômés a été marquée surtout dans les domaines de l'administration et des sciences appliquées.

Il y aurait donc, tout compte fait, sous l'impact de la crise, une rétention plus grande des jeunes dans le système scolaire dont une fonction de « gardiennage » se trouve ainsi mise en évidence. Mais il y a aussi la tendance des jeunes du collégial et de l'universitaire à s'orienter vers des secteurs plus professionnels et plus susceptibles de déboucher sur des emplois.

### *La production des diplômés*

C'est par le phénomène de la diplomation que nous terminerons notre survol de la morphologie du champ de la formation professionnelle au Québec. Toute la matérialité et la centralité qu'a prises dans les échanges sociaux, la possession de cet objet symbolique, le diplôme, justifie en soi qu'on s'y arrête. Par ailleurs, établir le tableau des diplômés et des non-diplômés, permettra de préciser les contours des mouvements de scolarisation dont nous avons déjà fait état.

[218]

Une étude, sous cet angle du système scolaire des premiers niveaux, laisse voir que plus de la moitié des jeunes sortent encore de l'école sans diplôme ou uniquement avec un diplôme général d'enseignement secondaire. Et cela, bien que la situation se soit considérablement améliorée au cours des 10 ou 15 dernières années. Allons-y voir de plus près.

Les démographes Robert Maheu et Daniel Maisonneuve établissaient à 46 % en 1976 et à 36 % en 1981 la proportion de jeunes

qui abandonnaient l'école secondaire sans avoir en main un diplôme <sup>201</sup>. Plus récemment, un document du ministère de l'Éducation situait l'évolution de la probabilité d'obtenir un diplôme d'enseignement secondaire à 45,5 % en 1972 et à 72 % en 1984. Tout se passe donc comme si à la fois des aspirations scolaires élevées et la situation tout à fait précaire de l'emploi amenaient non seulement les jeunes à rester à l'école, mais aussi les forçaient à acquérir un diplôme et souvent un diplôme général.

**Tableau 2**

Proportions de jeunes recevant un diplôme d'études secondaires, pour les années 1972, 1976, 1983, 1984

	Général	Prof, long	Prof, court	Ensemble
1972	35,4	8,9	1,2	45,5
1976	42,8	9,2	1,9	53,9
1983	54,4	12,5	3,7	70,6
1984	57,9	10,3	3,5	71,7

Source : *Statistiques de l'éducation, préscolaire, primaire, secondaire*, Direction générale de la recherche et de la prospective, M.É.Q., Québec, septembre 1985, Tableau 3.5.

Par ailleurs, une très grande majorité des jeunes qui ont un diplôme général poursuivent leurs études au niveau collégial. Si on se fie aux dernières statistiques à ce sujet, le taux d'accès à l'enseignement collégial, pour une cohorte, serait de 56 % <sup>202</sup>.

Au niveau collégial, on trouve le même phénomène qu'au secondaire : une majorité de jeunes sortent avec un diplôme général, soit 65 % d'entre eux en 1979 et 63 % en 1983. Par contre, la proportion de jeunes qui reçoivent un diplôme collégial est beaucoup plus restreinte que celle du secondaire. Ainsi en 1980, selon une estimation

<sup>201</sup> « La progression des élèves au secondaire et au collégial », *Cahiers québécois de démographie*, XI, 2 (août 1982) 138-166.

<sup>202</sup> *Statistiques de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire*, Direction générale de la recherche, M.É.Q., Québec, septembre 1985, Tableau 3.6.

de Maheu et Maisonneuve, elle aurait été de 27 % <sup>203</sup>. C'est donc dire que, pour une très grande majorité des jeunes d'une cohorte, la formation première est alors terminée.

[219]

Ainsi, si on suppose qu'en 1983 ou 1984, 30 % des jeunes obtiennent un diplôme collégial, la situation dans cette cohorte, selon une estimation que nous extrapolons en partie des résultats obtenus par Maheu et Maisonneuve, serait alors la suivante :

1. Environ 27 % ont un diplôme général du collégial et peuvent poursuivre au niveau universitaire ;
2. Environ 23 % ont un diplôme professionnel, soit 9 % un diplôme collégial, et 14 % un diplôme secondaire ;
3. Environ 28 % ont un diplôme général du niveau secondaire ;
4. Environ 28 % n'ont aucun diplôme.

De ce rapide survol, on peut conclure deux choses. Premièrement, le phénomène de la diplomation s'accélère, en particulier, le diplôme d'enseignement secondaire général tend à s'universaliser. Deuxièmement, se trouve ici réaffirmé que l'école est bien... l'école, c'est-à-dire que le système de valeurs qu'elle privilégie et auquel adhère une proportion importante de jeunes est de l'ordre de la culture générale et de la culture « cultivée » qui garde continuellement des distances par rapport à des savoir-faire techniques et pratiques.

Ce n'est évidemment pas le hasard qui explique le phénomène de prépondérance de la culture générale à ces premiers niveaux de la pyramide scolaire. En réalité l'ordre scolaire est commandé d'en haut, c'est-à-dire de là où il tire, dans la hiérarchie qui est la sienne, toute sa légitimation, soit les savoirs et connaissances homologués et institués dans le champ universitaire. Mais pour y arriver, il faut que les jeunes sachent attendre et s'en tiennent, au moins en période de prospérité, à la

---

<sup>203</sup> Voir Robert Maheu, « L'accès à l'université » dans *Cahiers québécois de démographie*, XI, 3 (décembre 1982) 407-411.

« bonne » attitude à tenir face à la connaissance, soit un certain désintéressement.

### *Stratégies et mouvements des groupes sociaux*

Parmi les multiples forces externes qui agissent sur l'appareil scolaire, celles des grands groupes sociaux (classes, sexe, ethnie) sont particulièrement déterminantes. Elles se manifestent dans les stratégies que ces groupes élaborent vis-à-vis l'école. Et c'est sous l'effet de ces stratégies que l'enseignement professionnel devient ou se maintient comme voie de relégation, c'est-à-dire comme voie seconde, non pas uniquement en termes de nombre, mais bien en termes de statut et de considération.

[220]

Ces actions des groupes sociaux se révèlent quand on s'arrête à l'étude des caractéristiques spécifiques des jeunes inscrits dans les différents programmes d'études.

Au secondaire, les jeunes des classes populaires sont sur-représentés dans le professionnel long et cette tendance est encore plus prononcée dans le professionnel court. Au niveau collégial, le partage des jeunes entre le professionnel et le général s'opère dans le même sens qu'au secondaire, comme le souligne l'analyse de Louise Laforce et Alain Massot et comme l'avait relevé antérieurement celle d'Escande <sup>204</sup>.

Le corollaire de cela, c'est que les familles de classes moyennes cherchent à éviter que leurs enfants se retrouvent au professionnel et tendent à les maintenir dans des voies générales qui assureront leur « salut » de classe <sup>205</sup>.

Par ailleurs, l'appartenance sexuelle joue aussi dans les orientations vers le professionnel mais cette fois uniquement au niveau collégial. Tout se passe en effet comme si, au secondaire, une partie des filles

---

<sup>204</sup> Louis Laforce, Alain Massot, « Les inégalités sociales dans l'école québécoise des années soixante-dix » dans Renée Cloutier, Jean Moisset, Roland Ouellet, *L'analyse sociale de l'éducation*, Montréal, Boréal Express, 1983 ; Claude Escande, *Les classes sociales au cégep*, Montréal, Parti-Pris, 1973.

<sup>205</sup> Il s'agit là d'une expression de Pierre Bourdieu.



avaient un sursis : elles sont moins nombreuses que les garçons dans le professionnel court et, dans l'ensemble, un peu moins nombreuses à se retrouver au professionnel (30,4 % contre 34,9 % pour les garçons) <sup>206</sup>. L'inverse se produit cependant au niveau collégial où elles sont plus nombreuses que les garçons dans le secteur professionnel (40,5 % contre 33,6 %) <sup>207</sup>.

On ne peut s'empêcher de souligner ici une caractéristique majeure que révèle chez les filles l'enseignement professionnel. Nulle part mieux que là peut-être on ne voit à quel point leur itinéraire scolaire est tributaire des « niches » les plus traditionnelles qu'elles occupent sur le marché du travail. Au secondaire, elles sont massivement, soit *aux deux tiers, dans les cours de commerce et de secrétariat*, l'autre tiers se partageant principalement entre les soins esthétiques, la couture et les services de santé. Le même phénomène se produit au niveau collégial de façon à peine moins prononcée <sup>208</sup>. Tout se passe comme si, dans le secteur professionnel, ces clivages sociaux étaient accentués sous l'action conjuguée des arbitrages culturels que véhicule l'école et du poids d'une destination imminente à un marché du travail encore profondément divisé selon le sexe.

Cette parenthèse nécessaire étant faite, on retient que les filles, au niveau collégial, s'orientent en plus grand nombre dans le programme d'enseignement professionnel.

[221]

Enfin, à ces observations liées à l'appartenance de classe et au sexe, s'ajoute la propension des jeunes *francophones* à s'inscrire en plus grand nombre que les anglophones dans les programmes de formation professionnelle. Par exemple, selon les données d'ASOPE, en secondaire V seulement, 12 % des étudiant(e)s du secteur anglophone sont au professionnel alors qu'il y en a 41 % dans le secteur francophone <sup>209</sup>.

---

<sup>206</sup> Voir annexe, Tableau C.

<sup>207</sup> *Idem.*

<sup>208</sup> Voir Suzanne Messier, *Les femmes ça compte*, Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, 1984, Tableau 2107, p. 67.

<sup>209</sup> Alain Massot, *op. cit.*, p. 118 et 123.

Ainsi donc, sans que le recrutement soit tout à fait homogène, il y a une nette tendance à ce que ce réseau de l'enseignement professionnel soit occupé d'abord par des jeunes venant des classes populaires, des jeunes francophones et, au collégial, par des filles. On sait la place de ces groupes sociaux dans une société comme la nôtre.

À cela, on pourrait ajouter d'autres indices de la position seconde des programmes d'enseignement professionnel : ils sont avant tout développés dans le secteur public ; ils sont composés, au secondaire surtout, de jeunes qui ont des dossiers académiques faibles, etc.

Malgré ce qu'on vient de dire, on ne peut cependant pas considérer les programmes professionnels comme de pures et simples voies de relégation. Ils ne sont pas uniformément saisis sous ce jour. En fait, c'est dans cet espace social qu'on voit le plus clairement apparaître des résistances aux valeurs académiques que l'école véhicule. L'absentéisme, les comportements délinquants comme le vandalisme, les refus d'apprendre ce que propose l'école, sont autant de possibles manifestations de résistance. Mais cette résistance n'est pas que pure négation, elle est, comme l'a montré Willis, affirmation des valeurs liées au travail et à la « vraie » vie <sup>210</sup>. Et elle trouve à s'exprimer et à se justifier dans le reproche fait à l'école et à la culture scolaire d'être coupées du « vrai » monde. C'est là un reproche constant que les écoliers et écolières de tous les niveaux adressent à l'école mais qui prend un efficace particulier chez ces jeunes du secondaire qui abandonneront leurs études à brève échéance pour entrer sur le marché du travail. Ce qui est le cas de plus de 40 % des jeunes puisque l'on sait que 28 % n'obtiendront pas de diplôme secondaire et que 14 % auront un diplôme du professionnel long ou court.

Il y a dans la mise à jour de la culture de cette « quasi-moitié » du monde une recherche à poursuivre. Avec l'espoir de définir une pédagogie plus ancrée dans la vie réelle, malgré le poids des forces sociales et culturelles qui, de l'extérieur aussi bien que de l'intérieur même de l'école, tendent à éroder les efforts de changement.

---

<sup>210</sup> Paul Willis, *Learning to Labour*, Saxon House, 1978.

[222]

## ÉCOLE ET MARCHÉ DU TRAVAIL

Partie intégrante de la formation scolaire, l'enseignement professionnel ne s'en distingue pas moins, comme nous venons de le constater. Et cette démarcation par rapport à l'enseignement général lui vient pour une bonne part de ses relations particulières avec le marché du travail et avec les multiples occupations qui sont au coeur de l'activité économique, sociale et culturelle.

Mais si la formation professionnelle est placée vis-à-vis le champ de l'économie dans une situation de dépendance, elle cherche aussi à conserver une certaine autonomie, ce qui l'amène à s'opposer (à des degrés divers) aux impératifs du marché.

Cette position à la fois de dépendance et d'opposition de l'école professionnelle est en réalité une position structurelle. C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner des décalages qui existent entre l'école et l'économie, ni des reproches que l'on fait continuellement à l'institution scolaire d'être peu adaptée aux besoins réels en fait de main-d'oeuvre et aux conditions concrètes dans lesquelles le travail s'exerce.

Cette situation inconfortable de l'enseignement professionnel peut être décrite de la façon suivante : pour ses anciens compagnons et ses anciennes compagnes du monde du travail, l'enseignant du professionnel n'est jamais assez « pratique » (s'il n'est pas déjà jugé déphasé à cause de l'évolution de la technologie et des modes d'organisation du travail). Cependant ce même enseignant est jugé trop « pratique » par ses collègues du général. Et il semble que cette situation se reproduise aux différents échelons de la formation professionnelle, de l'école secondaire jusqu'à l'université. Ainsi à ce dernier niveau, les « praticiens » représentés par des corporations (v.g. Collège des médecins, Barreau, etc.) obligent les « apprentis » à se soumettre à une sanction qui est la leur, alors même qu'ils ont déjà acquis leurs titres académiques. Il est clair que par cette action, les grandes corporations professionnelles tendent à déconsidérer, et à contenir du même coup, le pouvoir de certification de l'institution d'enseignement.

De tels faits et considérations, il ressort que l'interface École-Travail ne se prête pas facilement à l'analyse. Il y a cependant un certain nombre de recherches et de données qui éclairent ces relations. Voyons rapidement ce qu'il en est.

[223]

### *Scolarisation et « performance » sur le marché du travail*

La mise en rapport de la formation et de l'emploi est chose courante au moins depuis le célèbre « qui s'instruit, s'enrichit » lancé au moment de la Révolution tranquille. Des recherches récentes ont confirmé que non seulement ce slogan était vrai dans les années 60, mais qu'il le demeure.

Bien sûr, les études secondaires complétées ne valent plus ce qu'elles valaient il y a vingt ou trente ans. Mais de façon générale, il est évident que si on est plus scolarisé on gagne plus. Et on observe des écarts impressionnants entre les revenus des jeunes diplômés de l'université et ceux des diplômés du secondaire professionnel, comme l'indiquent sans équivoque les documents *Relance* du ministère de l'Éducation <sup>211</sup>.

La scolarisation n'affecte pas seulement les revenus mais aussi les chances de se trouver un emploi. En effet, malgré un taux élevé de chômage chez certains étudiants sortant du système universitaire, ce taux dans l'ensemble est beaucoup moins élevé que celui, par exemple, des diplômés du professionnel des niveaux collégial et secondaire <sup>212</sup>.

Comme on pouvait bien s'en douter, ce n'est pas seulement le niveau qui joue mais aussi le fait d'être ou non diplômé et le genre de diplôme obtenu, c'est-à-dire un diplôme d'enseignement général ou un diplôme d'enseignement professionnel. Ainsi, quel que soit le niveau, les

---

<sup>211</sup> Voir Marc Audet, *Relance* 1980, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles, ministère de l'Éducation, Gouvernement du Québec, 1982 ; voir aussi sur cette question André Allaire, Paul Bernard et Jean Renaud, « Qui s'instruit s'enrichit ? » dans *Possibles*, III, 3-4 (printemps-été 1979) : 13-33.

<sup>212</sup> Marc Audet, *op. cit.*

chances de se trouver un emploi sont plus grandes si on est effectivement diplômé comme l'indiquent bien les résultats de l'opération *Relance* (voir le Tableau 3). La force du titre se manifeste ici et on peut voir, par exemple, que la possession d'un diplôme chez les membres des groupes sociaux qui sont l'objet de discrimination, comme les femmes, est un atout particulièrement précieux. Cette observation a des conséquences pratiques très importantes. Elle laisse entrevoir qu'un réaménagement de la formation professionnelle, qui proposerait des titres de moindre valeur ou entraînerait une probabilité de moindre diplomation chez certains groupes, pourrait constituer pour eux un désavantage et un recul de leur position sociale d'autant plus sérieux qu'ils sont plus démunis. Ce serait le cas notamment de ces jeunes des classes populaires qui suivent le programme professionnel (long) du secondaire. Pour eux, le titre constitue une garantie, minime sans doute, mais malgré tout une garantie en quelque sorte « légale » de la possession de connaissances qui les « habilitent » à occuper un poste. Et c'est le seul titre de « noblesse » qu'ils peuvent négocier sur le marché du travail.

[224]

**Tableau 3**

Taux de chômage des sortants des niveaux collégial et secondaire,  
selon le sexe, 1980-1981  
(environ un an après la fin de leurs études)

	COLLÉGIAL				SECONDAIRE							
	Général		Professionnel		Général		Supplémentaire		Prof. long.		Prof. court	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Diplômé(e)s	28,9	15,7	22	17,8	27,5	28,4	35,3	31,6	35,9	31,3	48,7	52,2
Non-diplômé(e)s	33,6	28,4	27,5	21,2	32,9	46,7	38,4	42,3	38,3	43,0	50,1	58,4

Source : Lucie Vézina, Paul Corbeil, *Relance au collégial*, Direction des politiques et plans, M.É.Q., Gouvernement du Québec, 1984 ; des mêmes auteurs, *Relance au secondaire*, Direction des politiques et plans, M.É.Q., Gouvernement du Québec, 1984.

[225]

Généralement, la scolarisation dans les programmes professionnels comparée à celle qui se poursuit dans les programmes généraux mène de façon plus certaine à un emploi surtout quand il s'agit de programmes plus élaborés comme ceux des niveaux collégial et universitaire <sup>213</sup>. De plus, par les années passées, ce sont les filles diplômées du professionnel collégial ou du professionnel long de niveau secondaire qui, parmi les finissants de ces deux niveaux, ont trouvé le plus facilement des emplois. Cependant, au cours des toutes dernières années ces tendances se brouillent en partie, faut-il croire, sous la pression de la récession. Ainsi, en 1980-1981, au niveau secondaire, on voit plus de finissantes du professionnel long en chômage que de finissantes du général et, au niveau collégial, se produit le même phénomène ; on voit aussi les diplômés du général trouver plus facilement de l'emploi que ceux du professionnel. Il se peut que certaines de ces variations soient passagères. C'est ce que semble indiquer des données plus récentes sur les diplômés du secondaire <sup>214</sup>. Quoi qu'il en soit, ces taux de chômage parlent d'eux-mêmes. En particulier, on peut constater l'inanité du programme professionnel court dont les diplômés sortent pour, dans un cas sur d'eux, se retrouver au chômage au même titre, ou à peu près, que les non-diplômés.

La relégation, on le voit bien ici, ne se joue pas seulement dans le champ scolaire mais se continue par la place qui est faite à ces jeunes, dans le champ économique. Il faut cependant, pour rendre compte de cette réalité, admettre que les difficultés d'arrimage entre l'école et l'économie ne touchent pas également tous les jeunes, mais d'abord ceux des programmes d'enseignement professionnel de niveau secondaire (diplômés ou non), c'est-à-dire des jeunes francophones des classes populaires. *Ce sont eux qui viennent en premier lieu constituer les bras et les mains de ce marché du travail secondaire, caractérisé par des emplois à temps partiel, temporaires et à faibles revenus. Les conditions de vie qui leur sont faites nécessitent un continuel renflouage par des politiques sociales elles-mêmes, on le sait*

---

<sup>213</sup> Il faut cependant tenir compte dans le cas du général que ces étudiants et étudiantes restent dans de larges proportions aux études et par conséquent ne cherchent pas d'emploi.

<sup>214</sup> *Statistiques de l'éducation*, M.É.Q., septembre 1985.

*maintenant, mal adaptées aux situations de ces couches importantes de jeunes.*

Il fallait au départ présenter, même grossièrement, cette trame tissée autour des rapports école-travail qui sont le lieu par excellence de l'enseignement professionnel. On s'en est cependant tenu à une perspective d'arithmétique sociale ou plus exactement à une « arithmétique politique » selon les termes du sociologue anglais Halsey <sup>215</sup>. Pour aller plus profondément dans l'analyse de la formation professionnelle, il faut aborder la question de la qualification.

[226]

### ***La qualification : grandes tendances***

La qualification est au coeur de la transaction milieu de travail-école. Elle est aussi au coeur de la problématique du développement économique et du « virage technologique » qu'a proposée récemment le gouvernement péquiste. C'est dans ces perspectives qu'il en sera ici question. Mais on doit au départ rappeler rapidement ce qu'elle implique.

Définie de la façon la plus simple, la qualification est un état qui indique que l'on dispose de certains savoirs, savoir-faire et savoir-être. Dans la perspective économique, la force et la prégnance de cette notion se sont confirmées dans les années 50 et 60. C'est alors, rappelons-le, que des économistes parmi ceux-là mêmes qui sont à l'origine du néolibéralisme tels que Becker, ont démontré la rentabilité et la productivité de l'éducation, plus exactement de la scolarisation <sup>216</sup>. Un lien étroit a été ainsi construit entre scolarisation et développement économique. La sociologie intervient à son tour dans l'analyse de cette réalité quand *elle redéfinit la qualification, non comme un simple état, non comme un facteur de développement économique mais comme un*

---

<sup>215</sup> Voir A.H. Halsey et autres, *Origins and Destinations, Family, Class and Education in Modern Britain*, Oxford, Clarendon Press, 1980.

<sup>216</sup> Voir Gary Becker, *Human Capital : A Theoretical and Empirical Approach*, New York, Columbia University Press, 1974.

*enjeu de luttes sociales entre des groupes sociaux* : classes sociales, sexes, ethnies, corporations professionnelles, etc.

C'est dans cette perspective de rapports conflictuels que prennent sens les grands mouvements qui attirent maintenant l'attention comme les processus de *déqualification* décrits entre autres par Braverman, ou encore la *surqualification* dont on ne cesse de nous donner des exemples <sup>217</sup>.

Les questions de déqualification, de surqualification sont extrêmement complexes. Elles renvoient à de multiples stratégies des groupes sociaux et concernent à la fois qualifications des travailleurs et celles des postes de travail.

Ici comme ailleurs, on a vu des anciens métiers disparaître et ainsi des travailleurs être déqualifiés ; on a vu des emplois et des fonctions être déqualifiés ; on a vu se gonfler les exigences pour occuper un poste ; on a vu des travailleurs jugés surqualifiés pour les fonctions qu'ils occupent.

On pourrait citer de multiples exemples de ces processus de qualification-déqualification. Le plus évident est peut-être la dévaluation des titres scolaires étroitement liée à leur prolifération. C'est l'effet pervers de la scolarisation : luttant pour maintenir ou améliorer leur [227] position dans les structures sociales, certains groupes, dans leur mouvement même de qualification, se déqualifient.

Il existe au Québec un exemple important des luttes menées autour de la qualification : c'est cette volonté, portée par le mouvement national, de voir les francophones rattraper les anglophones sur le plan des qualifications qu'exigent les postes de commande dans le domaine économique. Il y a eu à cet égard un rattrapage certain réalisé au cours des vingt dernières années, comme nous l'avons montré dans une

---

<sup>217</sup> Les travaux des sociologues sur ces questions sont nombreux, on le sait. Je n'en citerai ici que quelques-uns à titre de référence : Harry Braverman, *Travail et capitalisme monopoliste ; La dégradation du travail au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Maspero, 1976 ; Colloque de Dourdan, *L'emploi : enjeux économiques et sociaux*, Paris, Maspero, 1982 ; Michel Freyssenet, *La division capitaliste du travail*, Paris, Savelli, 1977 ; Benjamin Coriat, *L'atelier et le chronomètre*, Paris, Éditions Bourgeois, 1979, chap. 7 ; Pierre Bourdieu, Luc Boltanski, « Le titre et le poste », *Actes de la recherche en sciences sociale*, n° 2, 1975, p. 95-107.



analyse des places et stratégies des groupes ethniques dans l'enseignement universitaire québécois <sup>218</sup>. Cependant, dans ce cas-là comme dans d'autres, le rattrapage n'a pas été complet. Il faut convenir qu'il n'est pas facile d'opérer une remontée, dans la mesure même où celui qu'on veut rejoindre avance lui aussi et souvent rapidement.

Par-delà cette concurrence autour des titres et des postes entre francophones et anglophones, peut-on dégager de grandes tendances en ce qui concerne la qualification et situer, par rapport à cela, le système de formation professionnelle ? Par exemple, observe-t-on, malgré le développement considérable du système québécois, une déqualification de fractions importantes de la main-d'oeuvre ? Bernard, Renaud, Berthiaume ont quant à eux déjà répondu qu'il n'y a pas eu au Québec déqualification générale au sens où Braverman l'entend <sup>219</sup>. La complexité de la question invite cependant à la prudence.

Si on songe, dans le contexte actuel, aux retombées de l'informatique dans différents secteurs du travail, l'hypothèse de la déqualification est plausible. Certaines activités fabricatrices seront assurées de plus en plus par différents dispositifs techniques. Ainsi, les savoirs et les habiletés d'une partie de la main-d'oeuvre seront éventuellement déqualifiés à la suite de leur incorporation dans les machines. Mais au contraire, soutiendront certains, des innovations technologiques vont exiger des travailleurs plus qualifiés et élimineront les tâches les plus routinières.

Peut-on vraiment répondre à cette question ? Cela semble difficile ; en même temps il est clair qu'il s'agit d'un enjeu pour les sociétés comme la nôtre qu'on dit postindustrielles. Reposons la question dans une autre perspective en partant cette fois d'un postulat : nos sociétés exigent pour leur développement économique une main-d'oeuvre de plus en plus qualifiée. Ce postulat trouve appui sur quelques réalités connues : on ne peut nier, en effet, que nos sociétés soient des sociétés où les savoirs occupent une place centrale et ils sont mis à l'œuvre [228] dans la transformation des choses et des êtres, donc dans la production ;

---

<sup>218</sup> Voir Pierre Dandurand avec la collaboration de Michel Trépanier, *Rapports ethniques et champ universitaire au Québec*, Département de sociologie, Université de Montréal, 1985.

<sup>219</sup> « Éducation, qualification professionnelle et carrière au Québec » dans *Sociologie et Sociétés* XII, 1 (avril 1980) 31-36.

on ne peut nier, par ailleurs, que l'extrême concurrence entre groupes sociaux, dont la plus apparente est sans doute celle qui existe entre les groupes nationaux, soit au coeur de cette mise en œuvre<sup>220</sup>. Ces postulats admis, il reste encore à répondre à des questions qui demeurent difficiles : à quels types de qualifications prépare-t-on ? Qui est qualifié et comment ces différentes qualifications sont-elles distribuées ? Nous avons fourni dans notre première partie, des éléments de réponses à ces interrogations. Nous avons alors observé que nous disposons, entre autres, d'un système de formation de la main-d'oeuvre très hiérarchisé, que la formation professionnelle occupe peu de place avant le niveau collégial et qu'il y a des écarts très considérables entre les qualifications des jeunes sortant du secondaire sans diplôme et celles des diplômés universitaires.

De là on peut tirer déjà une autre observation : notre système de distribution des qualifications, tel qu'il existe actuellement, est inégalitaire et cela malgré l'effort important de démocratisation des dernières décennies. À moins d'un changement radical des rapports de force entre les classes sociales, cette situation risque peu d'évoluer.

Les hypothèses les plus vraisemblables au sujet des grandes tendances de la qualification sont donc que le lot des connaissances nécessaires au développement économique continuera à s'accroître et rapidement et que, par ailleurs, en dépit des luttes sociales plus ou moins fortes et ouvertes autour de la distribution et de l'appropriation des qualifications, les écarts continueront à se maintenir, sinon à s'aggraver.

Ce sont les promesses implicites du « virage technologique » : on enseignera le traitement de texte au secondaire, la programmation au collégial et l'informatique, les mathématiques et l'ingénierie à l'université. Il est probable par ailleurs que l'introduction des

---

<sup>220</sup> Il est cependant bien clair à nos yeux que la croissance considérable du système scolaire n'obéit pas à la seule exigence de quelque développement économique. Au contraire, nous sommes portés à croire qu'au sens strict les impératifs de ce développement pourraient être satisfaits avec une fraction relativement petite d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée. En d'autres mots, comme Bourdieu, Boudon, Collins en font la preuve, si l'appareil scolaire prend des dimensions pléthoriques, c'est bien qu'il répond à d'autres logiques que celle d'ordre économique. Mais rien n'empêche que cette logique-là soit un de ses fondements.

ordinateurs à l'élémentaire et au secondaire, qui pourrait peut-être ouvrir à une connaissance plus large de la technologie, n'aura comme principal impact que la constitution d'une masse de jeunes consommateurs de P.C., de Coleco et d'Apple.

En terminant, on peut au moins souhaiter que la réforme de l'enseignement professionnel (et aussi celle de l'enseignement général) de niveau secondaire prévoie une ouverture plus large sur le champ de la technologie et de la science, et que l'apprentissage d'un métier soit basé sur un ensemble de connaissances et de savoir-faire assez diversifié pour assurer une polyvalence. Il y a déjà des orientations dans [229] ce sens dans les propositions de renouveau de la formation professionnelle formulées par le ministère de l'Éducation. Il faudrait s'assurer qu'elles soient développées et rendues applicables.

***Connaissances :  
valeur d'usage, valeur d'échange***

Si les questions de qualification dont nous venons de parler sont questions de productivité, elles sont aussi questions de connaissance et ont ainsi un rapport direct à la culture. C'est précisément cette optique qui fait l'objet de notre dernière partie. Dans le rapport formation professionnelle-marché du travail, il y a une dimension souvent laissée dans l'ombre mais qui mérite qu'on s'y arrête : il s'agit du rapport entre le lot des savoirs que les groupes et les individus possèdent et l'utilisation qu'ils en font dans leurs activités professionnelles.

Notre hypothèse est qu'une somme considérable de connaissances de différentes natures, mais non « homologuées », sont, consciemment ou non, utilisées dans le travail salarié. Il s'agit de quelque chose comme une formation professionnelle « souterraine » comme on parle d'une économie « souterraine ».

Prenons un premier exemple : en même temps que l'industrialisation dans les sociétés de type capitaliste, le développement des techniques de production a permis d'utiliser comme main-d'oeuvre, comme force de travail, des masses de travailleurs et de travailleuses apparemment sans qualification. C'est l'émergence de ce que Benjamin Coriat nomme

l'ouvrier-masse <sup>221</sup>. En réalité, dans toute production industrielle, sont utilisés des savoirs et savoir-faire appris dans le milieu familial, dans la petite production domestique. Les employeurs ont intérêt à ne pas reconnaître ces savoir-faire, à ne pas leur reconnaître une valeur d'échange. Il est clair que cette tendance existe toujours. Et c'est sans doute la force la plus considérable qui tend à dévaluer continuellement la diplomation scolaire.

Ceci dit, on peut transposer au Québec cette utilisation des savoirs et savoir-faire d'une main-d'oeuvre. Le maintien d'une importante enclave de petite production agricole a fourni, quand on y pense bien, une force de travail toute trouvée pour l'industrie : l'apprentissage que les garçons et filles faisaient dans la sphère de production domestique pouvait servir aux fins de la production industrielle <sup>222</sup>. Il y a des exemples qui sont particulièrement clairs : le travail des femmes dans le textile, le travail des hommes dans l'industrie forestière.

[230]

La monopolisation par l'école de la production et de la distribution légitime des savoirs nous a peut-être fait perdre de vue les apprentissages « hors les murs ». On peut penser que c'est là histoire du passé. Rien n'est moins certain.

Prenons, pour preuve, un deuxième exemple. Il est tiré celui-là de l'enquête faite sur les pratiques d'éducation des adultes par la Commission Jean <sup>223</sup>. Elle a mis en évidence le fait que 39 % des adultes avaient eu des pratiques autodidactes dans l'année ayant précédé le sondage (1980). Même si ces apprentissages couvraient une grande variété d'objets où les métiers semblaient occuper peu de place, l'intérêt de ce phénomène demeure. Il fournit en effet un indice de l'importance des apprentissages qui se font en dehors des institutions d'enseignement.

---

<sup>221</sup> Coriat, L'Atelier et le Chronomètre, chap. 7.

<sup>222</sup> Pierre Dandurand, « Crise, État et politique de main-d'oeuvre », *Revue internationale d'action communautaire* X, 50 (automne 1983) 101-116.

<sup>223</sup> . Commission d'études sur la formation des adultes, *Sondage sur les adultes québécois et leurs activités éducatives*, Annexe 2, chap. 4, Gouvernement du Québec, 1982.

Le troisième exemple vient d'entrevues récentes menées auprès des jeunes garçons et filles du secondaire professionnel long et court. Il y a d'abord une première observation qui est fort simple mais révélatrice : chez les filles du professionnel court, inscrites dans un stage-année, c'est-à-dire dans un poste tel celui qui leur reviendra si elles trouvent de l'emploi, l'activité de travail correspond aux menus travaux domestiques qui sont encore le lot des filles. Cet exemple, en lui-même, n'est peut-être pas très convaincant : l'apprentissage professionnel dans ce programme est près du niveau zéro. Cependant, il nous a amené à être plus attentif aux savoir-faire acquis en dehors de l'école. En particulier, un certain nombre de jeunes garçons nous ont mentionné le fait qu'ils poursuivaient des travaux, soit avec leur père, leur oncle, leur frère, dans les mêmes métiers que ceux qu'ils apprenaient ou avaient appris à l'école ou dans des métiers connexes (v.g. menuiserie, soudure, débosselage). On peut penser qu'ils y puisent informellement des connaissances qui ont valeur d'usage sur le marché du travail, bien qu'elles ne soient pas reconnues ni sur le plan scolaire ni dans le rapport salarial.

Ces observations rejoignent de toute évidence celles que Gérald Fortin avait faites, il y a maintenant plus de 30 ans, auprès des familles d'agriculteurs : il y montrait l'important parrainage du père entraînant ses fils à l'agriculture et aux métiers forestiers <sup>224</sup>. Et une étude bien contemporaine de Pierre Côté sur une vingtaine de jeunes décrocheurs du professionnel court nous révèle la persistance de ces pratiques dans les familles d'agriculteurs. Bien plus, selon Côté, et par là il rejoint nos propres observations, ce rôle du père s'étendrait aux familles de petits propriétaires et même aux familles ouvrières <sup>225</sup>.

[231]

Jusqu'à quel point, dans d'autres milieux, pour les filles et pour les garçons, pourrait-on relever des phénomènes semblables ? Il est difficile d'y répondre mais on imagine déjà que des qualités de tenue corporelle et de langage parlé, qui s'acquièrent d'abord et surtout dans

---

<sup>224</sup> Gérald Fortin, « [Les changements socio-culturels dans une paroisse agricole](#) », *Recherches sociographiques* II, 2 (1961) 151-170.

<sup>225</sup> Les décrocheurs de l'enseignement professionnel court : leur abandon scolaire et leur insertion sociale et professionnelle, Québec, et INRS- Éducation, septembre 1984.

le milieu familial, constituent des « qualifications » essentielles pour certains postes de travail. Que deviennent-elles dans les transactions des contrats de travail ? C'est là une des avenues possibles de recherche.

\* \* \*

Le tour d'horizon que nous avons fait n'est pas complet. Malgré cela, nous espérons que les éléments d'information sur l'état actuel de la formation professionnelle et les réflexions sur les structures et pratiques qui sont à l'origine de ces connaissances pourront aider à mieux en voir les tenants et les aboutissants.

En bout de piste et pour le moment, un certain nombre de constats et d'interrogations s'imposent. Il est d'abord clair que, dans l'état actuel des choses, il existe une remarquable symétrie entre la hiérarchie des postes dans la structure économique et l'étagement des programmes de formation professionnelle dans le champ scolaire. Il est aussi clair que les grands clivages sociaux qui opposent les groupes dans une société comme la nôtre, soit les classes sociales, les hommes et les femmes, les ethnies, se retrouvent dans le champ scolaire et dans celui de la formation professionnelle.

Par ailleurs, on a mis en évidence le fait que la qualification constitue un véritable enjeu et un enjeu considérable puisqu'il concerne le contrôle sur les connaissances. C'est l'éclairage qu'on doit, à notre avis, donner aux processus de déqualification, de surqualification. À partir de là, il apparaît nécessaire que la réforme de l'enseignement professionnel assure, particulièrement au secondaire, une large ouverture sur l'univers de la technologie et que la formation à un métier se fasse à partir d'un ensemble de connaissances génériques qui permettent une compréhension plus large et, par conséquent, garantissent une polyvalence.

Plus profondément, cependant, une véritable réforme devrait proposer une pédagogie mieux adaptée à la majorité des jeunes. Et l'une des tâches de la recherche devrait être de fournir une meilleure connaissance de la culture des jeunes de diverses appartenances et,

[232]

aussi, de la culture scolaire. De telles connaissances pourraient en effet guider le renouveau pédagogique souhaitable. On dispose actuellement de peu de recherches sur cette question. C'est d'ailleurs ce qui explique que nous n'en avons pas traité davantage. Par contre, comme plusieurs études l'ont déjà montré, la jeunesse accorde une grande valeur au travail et manifeste un grand désir d'autonomie <sup>226</sup>. Comment se fait-il qu'on ne réussisse pas à rendre cohérent, par rapport à ces valeurs, le projet de l'école ? Comment se fait-il que des connaissances acquises ailleurs, et que beaucoup de jeunes valorisent, soient laissées au vestiaire ? L'école est-elle si impériale qu'il lui faille dévaluer tous les savoirs « hors les murs » ? Voilà quelques questions que suggère notre tour d'horizon.

Cependant, quelles que soient les réponses apportées à ces questions, on sait déjà que les jeunes ne partent pas tous égaux, qu'une proportion importante d'entre eux sortent de l'école sans diplôme et que, parmi les diplômés, ceux du professionnel sont peu nombreux. Il n'empêche que c'est dans l'occupation d'un métier, d'une profession (et dans la création d'une famille) qu'ils disent vouloir donner sens à leur vie. On peut, de fait, penser que c'est à travers ces projets qu'ils construiront leur identité sociale et culturelle.

## NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[233]

[234]

[235]

---

<sup>226</sup> . Ce sont aussi des orientations semblables qui caractériseraient les jeunes dans les pays de L'O.C.D.E. Voir O.C.D.E., *Les études et le travail vus par les jeunes*, Paris, 1983.

[236]

## ANNEXE

Tableau A

Indice\* de rétention des jeunes jusqu'à la fin du secondaire

Année	%
1960-61	24,2 %
1965-66	61,3 %
1970-71	81,1 %
1975-76	(non disponible)
1980-81	84,9 %

\* Nous utilisons le terme indice parce que ce pourcentage inclut une fraction de jeunes qui ont été retardés dans le cursus scolaire.

Source : Statistique Canada, *L'éducation au Canada, Revue statistique pour la période 1960-71*, cat. 81-229, Ottawa, 1973 ; Statistique Canada, *L'éducation au Canada, Revue statistique pour 1980-1981*, cat. 81-229, Ottawa, 1982.

Tableau B

Évolution des taux de fréquentation scolaire, Québec, 1960-1980

Âge	1960	1965	1970	1976	1980
14-17	43,9	74	98,4	78,3	76,8
18-21	—	—	—	23,6 (coll.) 13,0 (univ.)	26,1 (coll.) 14,9 (univ.)
				36,6	41,0
22-24	—	—	—	3,2	3,5
18-24	11	14,7	17,5	23,1	25,3

Source : Statistique Canada, *L'éducation au Canada, 1980-81*, cat. 81-229, Ottawa, 1982, p. 120 ; Statistique Canada, *L'éducation au Canada, 1960-61 à 1970-71*, cat. 81-229, Ottawa, 1973, pp. 208-209.



[237]

**Une société des jeunes ?**  
Troisième partie : L'insertion dans les milieux de travail

## “Les jeunes et le marché du travail.” \*

**Claude LEMELIN**

### INTRODUCTION

[Retour à la table des matières](#)

Les difficultés des jeunes sur le marché du travail sont connues de tous. Par exemple, au Québec, en mai 1985, le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans s'élevait à 18,7 %. Ce taux est très élevé ; cependant il s'agit d'un taux agrégé, susceptible de masquer une réalité complexe et, notamment, des disparités importantes.

Dans une première section, nous utilisons des données statistiques de base afin de mieux cerner la situation des jeunes sur le marché du travail et d'en décrire l'évolution depuis vingt ans.

Une deuxième section suggère des éléments visant à préciser les caractéristiques propres du marché du travail des jeunes.

Dans une troisième section, enfin, nous regroupons les principales conclusions d'études récentes portant sur ce marché. Nous évaluons

---

\* L'auteur tient à remercier ses assistants, Robert Baril et Benoît Robidoux, qui ont travaillé à la compilation des données. Il participe, avec Francine Mayer et Paul-Martel Roy, à une recherche sur l'insertion des jeunes dans le marché du travail, subventionnée par le Conseil des recherches en sciences humaines du Canada (n° de subvention : 410-84-1251).

Il est responsable des erreurs que ce texte pourrait contenir et ses collègues ou assistants ne partagent pas nécessairement ses opinions.

l'influence de divers facteurs susceptibles de faire varier le taux de chômage, nous identifions certaines caractéristiques personnelles reliées au succès professionnel et nous insistons sur la dimension dynamique du marché du travail.

[238]

La conclusion ne fera que reprendre les éléments que nous jugeons les plus importants.

## SECTION I QUELQUES DONNÉES STATISTIQUES

Les communications des économistes ont souvent quelque chose de frustrant : au pire, elles se drapent d'un ensemble de données statistiques qui ont la prétention de constituer le point final de la discussion ; au mieux, elles ensevelissent l'interlocuteur sous une pléthore de chiffres et donnent l'impression qu'on peut faire dire n'importe quoi aux chiffres, qualificatif qui, espérons-le, ne convient pas à cette première section de notre exposé.

Le taux de chômage des jeunes Québécois âgés de 15 à 24 ans s'élevait à 18,7 % en mai 1985. Le chiffre apparaîtra scandaleux à plusieurs qui en concluront que la société québécoise a choisi de ne pas utiliser les ressources humaines de 18,7 % de ses jeunes citoyens, qui n'ont rien d'autre à faire que d'offrir leurs services à l'appareil productif et d'attendre.

C'est contre une telle interprétation que nous réagissons ici. À notre exemple, le lecteur obligeant pourra conclure, non pas que l'on peut faire dire n'importe quoi aux données statistiques, mais qu'une interprétation simple de ces données n'est pas toujours facile.

Pour mieux cerner le problème et favoriser la discussion et la réflexion, nous avons choisi de ne retenir que quelques données de base et de les présenter sous la forme de seize propositions <sup>227</sup>.

---

<sup>227</sup> L'essentiel de ces données est tiré de trois publications de Statistique Canada : Statistique Canada, *La population active, mai 1985*, Ottawa, ministère des Approvisionnement et Services Canada, 1985.

**Proposition 1** — Le taux de chômage des jeunes Québécois s'élevait à 18,7 % en mai 1985.

Le taux de chômage se définit comme le rapport entre le nombre de chômeurs et la population active. Pour être classifié comme chômeur, il ne suffit pas de ne pas avoir d'emploi ; il faut également soit chercher un emploi, soit être prêt à travailler et avoir été mis à pied récemment, soit être prêt à travailler et être assuré de commencer un emploi dans les prochaines semaines. La population active comprend les chômeurs et ceux qui ont un emploi. En mai 1985, le Québec comptait 1 108 000 jeunes âgés de 15 à 24 ans ; de ce nombre, 576 000 avaient un emploi et 132 000 correspondaient à la définition de chômeur. Disons tout de suite que ce chiffre de 18,7 % est énorme. *Nonobstant tout ce qui suit, ce qui vient d'être dit constitue notre commentaire le plus important.*

[239]

**Proposition 2** — Le taux de chômage est un peu plus élevé chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes.

Le taux de 18,7 % est une donnée agrégée susceptible de recouvrir bien des disparités. À ce taux correspondent notamment des taux de chômage de 16,9 % pour les jeunes femmes et de 20,3 % pour les jeunes hommes. On observe une différence allant dans le même sens pour l'ensemble du Canada. Par contre, au Canada comme au Québec, le taux de chômage est plus élevé chez les femmes adultes que chez les hommes adultes.

**Proposition 3** — Le taux de chômage des jeunes est plus élevé que celui des adultes.

En mai 1985, le taux de chômage des adultes québécois âgés de 25 à 54 ans s'élevait à 10,2 %. Il était de 9,7 % chez les hommes adultes et de 10,8 % chez les femmes adultes.

---

Statistique Canada, *La population active, décembre 1984*, Ottawa, ministère des Approvisionnements et Services Canada, 1985.

Statistique Canada, *Statistiques chronologiques sur la population active — chiffres réels, facteurs saisonniers et données désaisonnalisées*, Ottawa, ministère des Approvisionnements et Services Canada, 1985.

**Proposition 4** — Le taux de chômage varie avec l'âge, même à l'intérieur du groupe des jeunes.

Le taux de 18,7 % est la moyenne pondérée d'un taux de 20,3 % observé chez les jeunes âgés de 15 à 19 ans et de 17,9 % pour les jeunes au début de la vingtaine. Notons cependant que le taux de chômage est beaucoup plus élevé chez les jeunes âgés de 17 à 19 ans que chez les jeunes de 15 ou 16 ans.

**Proposition 5** — Ces trois dernières propositions valent également pour l'ensemble du Canada.

Le taux de chômage des jeunes s'élevait à 16,6 % au Canada en mai 1985. Il était de 18,0 % chez les jeunes hommes, de 15,1 % chez les jeunes femmes et de 8,8 % chez les adultes âgés de 25 à 54 ans. Il était plus élevé chez les jeunes qui n'avaient pas 20 ans. En fait, à cet égard, tout ce qui distingue le Québec du reste du Canada, ce sont des taux plus élevés.

**Proposition 6** — Les caractéristiques mentionnées plus haut ne tiennent pas au caractère non désaisonnalisé des données utilisées.

Le taux de chômage fluctue au cours de l'année, au gré des saisons, et les données recueillies sur une base mensuelle peuvent s'avérer trompeuses. Si l'on fait référence aux données recueillies au Québec pour l'ensemble de 1984, on obtient un taux de chômage de 19,8 % chez les jeunes, plus élevé chez les jeunes hommes (20,6 %) que chez [240] les jeunes femmes (18,8 %), plus élevé que chez les adultes âgés de 25 à 54 ans (11,1 %), plus élevé parmi le groupe de jeunes sous la vingtaine (22,9 %) que chez les autres jeunes (18,3 %), plus élevé chez les jeunes âgés de 17 à 19 ans (24,6 %) que chez les jeunes âgés de 16 ou 17 ans (16,3 %) et plus élevé que pour l'ensemble des jeunes Canadiens (17,9 %).

**Proposition 7** — L'analyse du chômage chez les jeunes doit tenir compte de la fréquentation scolaire.

Souvent, la participation au marché du travail n'est qu'une activité d'appoint chez des jeunes dont l'essentiel du temps est consacré aux études. Il importe de distinguer les jeunes qui fréquentent l'école à plein temps des autres jeunes, d'autant plus que les premiers peuvent faire partie également de la population active. Si la distinction importe, c'est que, parmi les 1 108 000 jeunes québécois, 35,8 % fréquentaient l'école

à plein temps en mai 1985, 46,8 % l'avaient fait en mars 1985 et 39,6 % l'avaient fait en mars et entendaient poursuivre en septembre 1985. Les trois propositions qui suivent prennent comme point de référence la fréquentation scolaire en mai 1985.

**Proposition 8** — Quand on ne fait référence qu'aux jeunes qui ne fréquentent pas l'école, le taux de chômage des jeunes s'accroît.

L'exclusion des jeunes qui fréquentent l'école à plein temps fait passer le taux de chômage des jeunes de 18,7 % à 20,8 % au Québec en mai 1985. Les taux des jeunes âgés de 15 à 19 ans et de 20 à 24 ans passent respectivement de 20,3 % à 28,9 % et de 17,9 % à 18,7 %. S'il faut admettre que la crainte du chômage retient sans doute à l'école bien des jeunes qui préféreraient travailler s'ils en avaient la chance, on doit reconnaître que la fréquentation scolaire masque également les difficultés très grandes de ceux qui ne vont plus à l'école. À ce point de vue, il nous semble qu'on a trop insisté sur le chômage des diplômés de l'enseignement supérieur.

Il faut se garder de se livrer à une interprétation abusive issue de la comparaison du taux de chômage égal à 20,8 % chez les jeunes hors du système scolaire et du taux de 10,2 % s'appliquant aux adultes. Cette comparaison souffre en effet d'un biais dans la mesure où l'abandon scolaire n'est pas l'effet du hasard mais est en corrélation directe avec les aptitudes personnelles et le milieu familial. On risque alors de ne retenir parmi les jeunes que ceux qui sont les plus susceptibles d'éprouver des difficultés sur le marché du travail <sup>228</sup>. De [241] plus, on peut se demander si l'école ne constitue pas une forme de travail, à mettre sur le même pied que le fait de détenir un emploi rémunérateur. Après tout, l'éducation n'est-elle pas, surtout du point de vue de l'étudiant, une forme d'investissement en capital humain ? C'est ainsi que l'on peut calculer de nouveaux indicateurs de succès.

**Proposition 9** — Si l'on ajoute à la population active les jeunes qui sont à l'école à plein temps, les chômeurs représentent 13,3 % des jeunes actifs.

---

<sup>228</sup> Un lecteur me signale qu'un biais contraire existe également : certains jeunes en effet ne quittent l'école que s'ils sont raisonnablement sûrs de décrocher un emploi.

On comptait en mai 1985, au Québec, 286 000 jeunes qui fréquentaient l'école à plein temps et qui ne faisaient pas partie de la population active, telle que définie plus haut. Si l'on ajoute ces 286 000 jeunes aux 708 000 autres qui constituent la population active, les 132 000 jeunes chômeurs ne représentent plus que 13,3 % des 994 000 jeunes sur le marché du travail ou aux études à plein temps. Les taux correspondants s'établissent à 9,7 % pour les jeunes qui n'ont pas atteint la vingtaine et à 16,6 % pour les autres. Quand on tient compte des étudiants, le chômage apparaît plus important chez les jeunes âgés de plus de 19 ans que chez les autres.

**Proposition 10** — Si l'on retranche du nombre de chômeurs ceux qui fréquentent l'école à plein temps, les chômeurs représentent 12,5 % des jeunes actifs, selon la définition de la population active donnée dans le paragraphe précédent.

Comme il a été indiqué plus haut, un étudiant dont la principale activité est les études peut être considéré aux fins des données statistiques comme un chômeur. Pour ce faire, il n'a qu'à faire des démarches pour obtenir un emploi à temps partiel. Selon les estimations de Statistique Canada, 8 000 jeunes Québécois étaient dans cette situation en mai 1985. C'est ainsi que les 124 000 chômeurs, qui ne fréquentaient pas l'école à plein temps, représentaient 12,5 % des jeunes qui constituaient la population active ou qui étaient à l'école avec un statut d'étudiant à plein temps. Les pourcentages s'établissaient à 8,4 % pour les jeunes de moins de 20 ans et à 16,3 % pour les autres.

Le but de ces indicateurs n'est pas de nier l'existence du problème important du chômage des jeunes mais de rappeler que ce problème ne peut être analysé de façon systématique sans référence à l'école <sup>229</sup>, <sup>230</sup>. Cela étant dit, nous continuons, dans ce qui suit, à faire référence au

---

<sup>229</sup> On retrouve cette idée dans les travaux de M. Feldstein et D.T. Ellwood, « Teenage Unemployment : What is the Problem ? » dans R.B. Freeman et D.A. Wise, *The Youth Labor Market Problem : its Nature, Causes and Consequences*, Chicago, N.B.E.R. et University of Chicago Press, 1982 et M. Wachter et C. Kim, « Time Series Changes in Youth Unemployment » dans R.B. Freeman et D.A. Wise, *op. cit.*

<sup>230</sup> À l'inverse, on pourrait également noter que parmi les jeunes inactifs se trouvent plusieurs chômeurs découragés et que, pour nous répéter, des jeunes ne sont à l'école que parce qu'ils ne peuvent trouver un emploi.

taux de chômage pour préciser l'évolution du succès des jeunes sur le marché du travail depuis 1966.

[242]

**Proposition 11** — Le taux de chômage des jeunes est, depuis vingt ans, plus élevé que celui des adultes ; cependant, l'écart entre ces deux taux s'est accru depuis 1966.

En Amérique du Nord, le taux de chômage des jeunes a toujours eu tendance à être plus élevé que celui des adultes ; tel n'a pas toujours été le cas dans les autres pays de l'O.C.D.E. Il est plus significatif de noter que l'écart a crû régulièrement depuis 1966, alors que le taux de chômage des jeunes Québécois était de 6,8 % et celui des adultes âgés de 25 à 54 ans s'élevait à 3,7 %.

**Proposition 12** — Nonobstant la tendance à l'augmentation, le taux de chômage des jeunes s'avère particulièrement sensible à la conjoncture économique.

L'écart entre les taux de chômage des jeunes et des adultes a tendance à se rétrécir en période de conjoncture économique favorable, c'est-à-dire en période de forte activité économique. On a observé ce phénomène aux alentours de 1973-1974, de 1979-1980 et, il faut le souligner, depuis 1984. Aussi n'est-il pas surprenant de découvrir que c'est en 1982 et en 1983 que le taux de chômage des jeunes a été le plus élevé, gravitant autour de 25 %, et que l'écart entre le taux de chômage des jeunes et celui des adultes a été le plus grand.

**Proposition 13** — Le contexte démographique ne peut, à lui seul, expliquer la détérioration de la position relative des jeunes sur le marché du travail, même s'il peut expliquer la raison pour laquelle le problème du chômage des jeunes perd peu à peu de son importance.

Aux yeux de plusieurs commentateurs des années 1970, le problème aigu du chômage des jeunes pouvait, en partie, s'expliquer par l'entrée massive sur le marché du travail des jeunes issus de l'explosion des naissances de la période d'après-guerre. Cette interprétation ne saurait, selon nous, mener bien loin dans l'explication de l'augmentation du taux de chômage des jeunes de 1965 à 1983. En effet, le rapport de la

population des jeunes sur la population des adultes âgés de 25 à 54 ans n'a cessé de diminuer depuis 1970, passant de 0,530 à 0,410 en 1984 <sup>231</sup>.

La diminution du poids des jeunes au sein de la population s'accompagne cependant d'un phénomène intéressant. En effet, les jeunes comptent, depuis plusieurs années déjà, pour des proportions de plus en plus petites du nombre total de chômeurs. Ils représentaient 45 % des chômeurs en 1966, plus de 51 % en 1973 et 1974, et [243] seulement 35 % en 1984. À ce point de vue, le chômage des jeunes était un problème social plus important dans les années 1970 <sup>232</sup>.

**Proposition 14** — Si les taux de chômage des jeunes ont beaucoup augmenté au cours des vingt dernières années, il ne s'ensuit pas pour autant que la proportion des jeunes qui occupent un emploi a diminué.

Le taux de chômage est un indicateur de succès sur le marché du travail qui s'avère fragile car il repose sur la notion d'activité, qui est censée représenter la volonté de travailler. Il est difficile de distinguer chômage et inactivité : certaines personnes peuvent renoncer à chercher un emploi parce qu'elles ne croient pas qu'il existe des possibilités, d'autres peuvent affirmer en chercher un sans qu'elles ne se montrent très sérieuses ou systématiques. Voilà pourquoi on a eu recours récemment à d'autres indicateurs de succès. Un de ceux-là est le rapport emploi-population.

Sur la base de ce critère, la détérioration du marché du travail des jeunes apparaît beaucoup moins dramatique entre 1966 et 1984. Il est en effet difficile de déceler une tendance à la baisse dans ce rapport qui, cependant, fluctue avec la conjoncture économique. Égal à 0,517 en 1966, il est tout près de 0,46 en 1970, 1971 et 1972, il dépasse la marque de 0,51 en 1979, 1980 et 1981, il s'écroule à 0,456 en 1982 mais il remonte à 0,497 pour l'ensemble de l'année 1984.

**Proposition 15** — L'explication du chômage des jeunes doit faire référence au taux d'activité et à son évolution.

---

<sup>231</sup> Les taux d'activité des femmes se sont accrus au cours de cette période.

<sup>232</sup> On retrouve cette thèse dans les travaux américains de R. Freeman, « The Evolution of the American Labor Market, 1949-80 » dans M. Feldstein, *The American Economy in Transition*, Chicago, N.B.E.R. et University of Chicago Press, 1980.



Si le taux de chômage des jeunes s'est accru au cours de la période considérée alors que le rapport emploi-population apparaît plus ou moins stable, c'est que le taux d'activité des jeunes, défini comme le rapport entre la population désireuse de travailler, qu'elle ait ou pas un emploi, et la population totale, a augmenté. Ce taux d'activité fluctue au gré de la conjoncture économique mais, égal à 0,555 en 1966, il croît tout au long des années 1970 pour atteindre 0,624 en 1981 ; il tombe à 0,593 en 1982, année vraiment terrible, mais atteint de nouveau 0,620 en 1984.

Cette tendance nous semble très importante et il faut la mettre en parallèle avec l'augmentation des taux de fréquentation scolaire. On pourrait en effet penser qu'une fréquentation scolaire accrue fait diminuer le taux d'activité des jeunes. Or, il n'en fut rien au Québec entre 1966 et 1984. Une explication systématique de l'évolution du [244] chômage des jeunes ne peut faire abstraction du comportement différent des jeunes qui ont tendance à ne plus séparer aussi clairement participation au marché du travail et études.

**Proposition 16** — Le chômage n'est qu'une partie du problème de l'insertion des jeunes sur le marché du travail.

Nous nous sommes limité plus haut à l'analyse de l'emploi, du chômage et de l'activité sur le marché du travail. Il existe bien d'autres critères du succès des jeunes : heures travaillées, salaire, intérêt de l'emploi, etc. Cela mérite d'être rappelé d'autant plus qu'il n'est pas sûr que, sur la base de ces critères, la situation des jeunes ne se soit pas aussi détériorée au cours des ans. Selon certains, les salaires relatifs des jeunes et surtout ceux des nouveaux diplômés ont baissé de façon significative au cours des années 1970 : cette baisse aurait rendu moins difficile l'obtention d'un emploi pour les jeunes. Il est évident qu'on a tendance à sous-estimer les problèmes des jeunes sur le marché du travail quand on ne fait référence qu'à l'emploi <sup>233</sup>. Selon d'autres, la

---

<sup>233</sup> C'est notamment la thèse de R.B. Freeman et J.L. Medoff, « The Youth Labor Market Problem in the United States : an Overview » dans R.B. Freeman et D.A. Wise, *op. cit.*

détérioration du marché du travail chez les jeunes aurait davantage pris la forme d'emplois de moins grande qualité <sup>234</sup>.

## SECTION II

### ÉLÉMENTS D'INTERPRÉTATION DE L'EXPÉRIENCE DES JEUNES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Même si l'expérience des jeunes sur le marché du travail a fait l'objet de nombreuses analyses en science économique au cours des dernières années, il est encore difficile, aujourd'hui, de définir les grandes lignes d'une interprétation que l'on pourrait qualifier de dominante. Les raisons de cette difficulté sont multiples.

D'abord, il n'y a pas, surtout quand il s'agit des jeunes, un critère unique de succès sur le marché du travail ; il faut tenir compte des aspects dynamiques de leur insertion. Doit-on évaluer ce succès par le fait d'avoir ou pas un emploi, par le taux de rémunération, par le nombre d'heures travaillées, par la stabilité de l'emploi, par son intérêt, par les possibilités de promotion qu'il offre ? La question mérite d'être posée car la corrélation entre ces divers critères peut être négative. Les emplois qui offrent les meilleures chances d'avancement ne sont pas toujours les mieux rémunérés. À la thèse d'un marché du travail dual constitué [245] de bons emplois, bien rémunérés, stables et assurant des possibilités de promotion et de mauvais emplois, mal rémunérés, instables et n'offrant aucune possibilité de formation sur le tas, on peut opposer le concept d'investissement en capital humain dans l'entreprise, mis de l'avant par Becker : plusieurs emplois permettraient d'acquérir des compétences qui seraient à l'origine de revenus futurs plus élevés mais il y aurait, à détenir ces emplois, un coût inhérent à un manque à gagner qui réduirait les taux présents de rémunération <sup>235</sup>.

---

<sup>234</sup> On pourra consulter les travaux de R.W. Rumberger, « The Economic Decline of College Graduates : Fact or Fallacy ? » dans *Journal of Human Resources*, XV, 1 (hiver 1980) 99-112.

<sup>235</sup> Pour une exposition de la théorie du marché du travail dual, on peut consulter l'ouvrage de R.B. Doeringer et M.J. Piore, *Internal Labor Markets and*

À cette première difficulté s'ajoute une deuxième, liée au caractère progressif et non pas instantané de la transition de l'école au marché du travail. L'attachement des jeunes qui font partie de la population active au marché du travail ne serait pas toujours très fort. La jeunesse serait une phase de transition où là plus qu'ailleurs il serait difficile de distinguer entre loisir, inactivité, études, travail et activités ménagères. Il serait alors difficile, comme il a été mentionné plus haut, de bien distinguer entre l'inactivité et le chômage, volontaire à l'occasion.

De plus, la quête d'un emploi revêtirait des formes différentes dans le cas des jeunes, en plus d'avoir un caractère ambigu. Les jeunes auraient davantage recours à des stratégies d'essais et erreurs par lesquelles ils se livreraient à une expérimentation en cours d'emploi. Les jeunes seraient tout autant à la recherche de leurs aptitudes et de leurs intérêts que d'un emploi <sup>236</sup>.

Voilà sans doute pourquoi plusieurs économistes se sont montrés davantage préoccupés par les aspects dynamiques de l'insertion des jeunes sur le marché du travail et par les effets durables de ce qui apparaît à première vue comme une expérience négative. Dans certains cas, le chômage pourrait être une forme déguisée de recherche d'emploi et pourrait mener à des revenus futurs plus élevés. Pour certains, une longue période de chômage aurait un impact défavorable sur leur succès professionnel futur beaucoup plus grand que de courtes périodes de chômage entrelacées de périodes d'emploi. La durée serait plus à craindre que la fréquence <sup>237</sup>. Cette interprétation est cependant sujette à caution. Pour d'autres le chômage signifie principalement une perte

---

*Manpower Analysis*, Lexington, Mass., Lexington Books, 1971, ainsi que celui de L.C. Thurow, *Generating Inequality*, New York, Basic Books, 1975, qui repose davantage sur l'idée de compétition pour les emplois. La thèse de Becker est exposée dans G.S. Becker, *Human Capital*, New York, N.B.E.R. et Columbia University Press, 1964.

<sup>236</sup> Sur ce sujet, on pourra lire le court commentaire de W.K. Viscusi, « Comment » dans R.B. Freeman et D.A. Wise, *op. cit.*

<sup>237</sup> Cette thèse est défendue notamment par B.E. Becker et S.M. Hills, « The Long-Run Effects of Job Changes and Unemployment Among Male Teenagers » dans *Journal of Human Resources*, XVIII, 2 (printemps 1983) 197-212. On peut également consulter, sur ce thème, B.E. Becker et S.M. Hills, « Teenage Unemployment : Some Evidence of the Long-run Effects on Wages » dans *Journal of Human Resources*, XV, 3 (été 1980) 354-372.

d'expérience qui aura dans le futur une influence néfaste sur les taux de rémunération <sup>238</sup>.

[246]

### SECTION III

## QUELQUES RÉSULTATS DE TRAVAUX EMPIRIQUES

Même si les économistes ne sont pas tous d'accord sur le caractère dramatique du chômage des jeunes, certains allant même jusqu'à voir dans des taux élevés de chômage le résultat de choix de modes de vie, il n'en demeure pas moins que la situation des dernières années a provoqué plusieurs études économiques visant à préciser les causes de l'augmentation du taux de chômage des jeunes et à préciser les comportements des jeunes sur le marché du travail.

Cette section entend présenter de façon succincte certains de ces travaux et les principales conclusions que l'on peut en tirer. Elle a été divisée en trois parties : dans la première, on fera état des travaux qui tentent d'expliquer l'évolution chronologique des indicateurs globaux de succès ; dans la deuxième, on insistera davantage sur les principaux déterminants des disparités de succès des jeunes sur le marché du travail ; enfin, dans une dernière partie, on abordera le thème de l'aspect dynamique de l'insertion.

### *Les déterminants de l'évolution du succès de l'ensemble des jeunes*

Les études qui cherchent à identifier les principales causes de la détérioration du marché du travail des jeunes depuis le milieu ou la fin des années 1960 les regroupent habituellement sous trois grands titres :

---

<sup>238</sup> Il existe une bonne synthèse de certains écrits sur le sujet dans le texte de présentation de R.B. Freeman et D.A. Wise, « The Youth Labor Market Problem : its Nature, Causes and Conséquences » dans R.B. Freeman et D.A. Wise, *op. cit.*

variables de la demande, variables de l'offre et facteurs politiques ou institutionnels <sup>239</sup>.

On s'entend généralement dans ces travaux pour reconnaître le rôle prépondérant de la demande globale dans l'explication des variations du taux de chômage des jeunes. La détérioration de la conjoncture économique semble la cause principale des taux de chômage élevés observés chez les jeunes. On insiste également beaucoup sur la grande élasticité du taux de chômage des jeunes par rapport à la conjoncture économique : le taux de chômage des jeunes réagit davantage que celui des adultes à des changements de cet ordre.

En fait, cette conclusion semble si bien établie — la conjoncture économique est une variable tellement centrale — que l'on hésite à mentionner d'autres facteurs, moins importants, dont l'énumération pourrait nous la faire oublier.

[247]

Rappelons néanmoins que le chômage des jeunes est également influencé par les moindres possibilités de la région ou du quartier qu'ils habitent, que le type d'emplois disponibles importe, les jeunes ayant tendance à se retrouver dans le secteur des services ou à occuper des postes d'ouvriers non qualifiés, et que la relation de substitution entre les jeunes et les femmes adultes ou les travailleurs immigrants n'est pas toujours établie : le retour de leur mère sur le marché du travail n'aurait pas nécessairement entraîné un chômage plus considérable chez les jeunes.

Le rôle des facteurs d'offre est moins bien établi que celui de la conjoncture économique. Il pourrait exister une substitution imparfaite entre les jeunes et les travailleurs adultes si bien qu'un changement dans le rapport entre les deux populations se traduirait par des variations dans

---

<sup>239</sup> La synthèse qui suit repose lourdement sur les textes suivants : L. Bussière, *Les déterminants du taux de chômage des jeunes au Canada (1961-1983)*, mémoire de maîtrise. Département des sciences économiques, UQAM, 1985 ; P. Fortin, *L'aggravation et la concentration du chômage des jeunes au Québec : les faits et les politiques*, Cahier n° 8306, Québec, Groupe de recherche en politique économique, Département d'économie, Université Laval, 1983 ; R.B. Freeman, « Economic Determinants of Geographic and Individual Variation in the Labor Market Position of Young Persons » dans R.B. Freeman et D.A. Wise, *op. cit* ; M. Wachter et C. Kim, *op. cit*.

les indicateurs de succès des jeunes sur le marché du travail. Les variations des flux démographiques semblent avoir eu davantage d'impact sur les taux de salaire des jeunes que sur leur taux de chômage.

De la même façon, l'augmentation du taux de fréquentation scolaire aurait contribué à la diminution du taux d'activité beaucoup plus qu'à la diminution du taux de chômage<sup>240</sup>. Enfin, la baisse des taux de fécondité aurait diminué les taux de chômage des jeunes femmes mais pas ceux des jeunes hommes, bien au contraire.

L'analyse des interventions publiques sur le marché du travail a, quant à elle, une portée pratique immédiate. Même si les conclusions apparaissent fragiles quelquefois, on peut penser que des niveaux élevés de salaire minimum ont un effet fâcheux sur l'emploi des jeunes, notamment des jeunes sous la vingtaine, tout comme des politiques plus généreuses d'assurance-chômage ont tendance à accroître le taux de chômage des jeunes, particulièrement chez ceux qui ont atteint la vingtaine.

### *Les déterminants des disparités individuelles de succès*

Les agrégats qui furent nos points de référence jusqu'ici — taux de chômage, taux d'activité, rapport emploi-population — risquent de cacher d'importantes disparités entre les individus. Après tout, ce ne sont pas tous les jeunes qui chôment à un moment donné. Il importe donc de mieux connaître ces disparités et d'identifier les caractéristiques personnelles qui leur sont associées.

[248]

Les diverses études micro-économiques qui ont porté sur ce sujet font référence à l'emploi, au salaire ou au nombre de semaines travaillées ; mais il faut tout de suite noter que les diverses caractéristiques personnelles sont des facteurs qui n'influencent pas

---

<sup>240</sup> Répétons cependant qu'au cours des vingt dernières années les taux de fréquentation scolaire et les taux d'activité des jeunes ont augmenté simultanément.

toujours dans le même sens ces indicateurs de succès sur le marché du travail.

Ces travaux s'inspirent beaucoup de la notion d'investissement en capital humain : le succès professionnel en début de carrière serait le résultat d'apprentissages préalables réalisés non seulement à l'école mais également au sein de la famille et en milieu de travail. Les trois principaux facteurs retenus sont donc l'éducation, la famille et l'expérience <sup>241</sup>.

Il serait inutile d'insister sur l'influence bénéfique de l'éducation sur le succès professionnel des individus si on n'avait pas, pendant longtemps, attiré l'essentiel de l'attention sur le problème du chômage des nouveaux diplômés. Pour reprendre les propos de Cousineau, le chômage des nouveaux diplômés n'est qu'un sous-problème du problème du chômage des jeunes <sup>242</sup>. Encore aujourd'hui, l'éducation demeure au total un moyen pour les individus d'alléger leurs difficultés sur le marché du travail.

Plutôt que de tenter d'infirmer la thèse d'une relation positive entre le nombre d'années d'études et le succès professionnel, on a tenté d'analyser le rôle de variables plus qualitatives. Par exemple, on a vérifié que si la performance académique à l'école semble accroître les salaires et le nombre d'heures travaillées, l'inscription à un programme professionnel serait loin de toujours exercer l'impact favorable attendu. Il importe ici de préciser à quel niveau d'études se donne le programme d'études professionnelles ; ces études semblent avoir un impact plus favorable si elles reposent sur une solide formation générale. Études professionnelles et formation générale apparaissent davantage comme des compléments que des substituts.

---

<sup>241</sup> Dans ce qui suit, nous faisons principalement référence aux études suivantes : R.H. Meyer et D.A. Wise, « High School Preparation and Early Labor Force Experience » dans R.B. Freeman et D.A. Wise, *op. cit.* ; D.T. Ellwood, « Teenage Unemployment : Permanent Scars or Temporary Blemishes » dans R.B. Freeman et D.A. Wise, *op. cit.* ; M. Corcoran, « The Employment and Wage Consequences of Teenage Women's Nonemployment » dans R.B. Freeman et D.A. Wise.

<sup>242</sup> Voir J.M. Cousineau, *Le marché du travail des diplômés universitaires au Québec*, Québec, Conseil des Universités, 1979.

Le milieu familial ne joue pas un rôle aussi important. Une origine sociale favorable semble mener à des rémunérations légèrement plus élevées mais ne semble pas exercer une influence sur l'emploi. Notons cependant l'importante influence du milieu familial sur la décision des jeunes de poursuivre des études. Par le biais de l'éducation, l'influence totale du milieu familial sur le succès professionnel demeure importante.

Le rôle de l'expérience apparaît, quant à lui, énorme tant sur l'emploi que sur le taux de rémunération. En fait, toute forme d'expérience semble valable : selon Meyer et Wise, même l'expérience acquise [249] pendant que le jeune était aux études a une portée à la fois importante et durable.

Il en va de même quant à la formation acquise sur le tas. La participation à des programmes de formation accroît les salaires et le nombre de semaines travaillées. Il n'est pas sans intérêt de mettre en parallèle cette conclusion et une autre qui jugeait négligeable l'influence d'une inscription à des programmes d'études professionnelles plutôt que générales au niveau secondaire. Ainsi, l'école serait capable de grandes choses, mais dans des domaines qui sont traditionnellement les siens.

Il faut insister sur la relation négative entre le chômage d'une part et l'âge ou l'expérience d'autre part. La probabilité de chômage diminue en effet de façon significative avec l'âge et cette relation semble tenir pour beaucoup à une expérience plus longue dans l'emploi détenu <sup>243</sup>. Ceci nous incite à aborder de façon plus systématique le problème du caractère progressif de l'insertion sur le marché du travail et l'aspect dynamique du fonctionnement de ce marché.

---

<sup>243</sup> Cette thèse est soutenue par L. Leighton et J. Mincer, « Labor Turnover and Youth Unemployment » dans R.B. Freeman et D.A. Wise, *op. cit.*



### *Incidence et durée du chômage ; persistance des premières expériences*

Au cours des dernières années, on s'est interrogé sur certains aspects plus dynamiques de l'expérience des jeunes sur le marché du travail à partir, notamment, de données longitudinales.

Le taux de chômage d'un groupe peut être élevé soit parce que la probabilité de devenir chômeur y est grande soit parce que les périodes de chômage y sont longues. Or, ces deux causes ont des implications bien différentes. Si le chômage des jeunes est une question de fréquence, on peut penser qu'il est davantage lié à des phénomènes de mobilité ou de roulement de la main-d'oeuvre, voire de recherche d'emploi : les jeunes risquent peu d'en mourir mais tous risquent d'être atteints. Si le chômage des jeunes est une question de durée, cependant, le problème pourra être plus grave. Il provoquera de grandes inégalités entre les jeunes. On pourrait alors penser que le chômage est dû à une insuffisance de la demande globale et à une pénurie d'emplois.

Dans le but de choisir entre ces deux interprétations, on a fait l'analyse de matrices de transition <sup>244</sup>. Après avoir défini trois états — le travail, [250] le chômage et l'inactivité — on a relié, eu égard à ces états, les divers statuts des individus observés à des moments différents. On obtient ainsi des probabilités de stabilité dans un état et de transition d'un état à un autre.

La mobilité des jeunes ressort clairement de l'analyse de ces matrices de transition. En effet, les probabilités d'être successivement dans deux états différents sont plus élevées chez les jeunes que chez les adultes. Cette mobilité diminue cependant avec l'âge : les probabilités de passage d'un état à un autre sont très fortes chez les jeunes âgés de 15 à 19 ans mais baissent quand les jeunes atteignent la vingtaine pour

---

<sup>244</sup> L'étude américaine la plus longue connue des matrices de transition est celle de K.B. Clark et L.W. Summers, « The Dynamics of Youth Unemployment » dans R.B. Freeman et D.A. Wise, *op. cit.*

Ces travaux ont été repris au Canada par A. Hasan et P. Debroucker, *Chômage et dynamique du marché du travail au Canada*, Ottawa, Conseil Économique du Canada, 1985 et, dans le cas québécois, par F. Mayer et R.M. Roy, *Aspects dynamiques et implications théoriques de la structure du chômage au Québec*, Cahier n° 8408L, LABREV, UQAM, 1984.

se rapprocher des probabilités observées chez les adultes. De plus, les probabilités diffèrent chez les groupes de jeunes qui sont à l'école et ceux qui n'y vont plus.

Ces matrices de transition indiquent également que la différence entre chômage et inactivité est floue chez les jeunes : les périodes de chômage se prolongent souvent en périodes d'inactivité. Le taux de chômage apparaît donc comme un concept fragile dans le cas des jeunes : d'une part, plusieurs jeunes inactifs pourraient être des chômeurs découragés et, d'autre part, des chômeurs pourraient manifester un faible intérêt pour le marché du travail.

De tous ces travaux, on peut conclure que si l'incidence du chômage est plus élevée chez les jeunes, la durée des périodes de chômage n'y est pas plus longue que chez les adultes. Il ne s'ensuit cependant pas que le chômage des jeunes soit un phénomène sans trop de conséquences, lié à une grande mobilité de la main-d'oeuvre. En effet, même si la majorité des périodes de chômage apparaissent courtes, une grande part du chômage est le fait d'une minorité de jeunes qui sont victimes d'un chômage de longue durée. Le chômage des jeunes est donc une source importante d'inégalités parmi les jeunes.

Une expérience malheureuse sur le marché du travail pourrait également avoir un impact sur le succès professionnel subséquent du jeune. On peut donc se demander si le chômage, un nombre faible d'heures ou de semaines travaillées et de faibles salaires chez les jeunes sont annonciateurs de mauvaises expériences à venir.

La réponse à cette question de la persistance est difficile car elle ne porte pas seulement sur la corrélation entre des phénomènes observés à différentes périodes mais également sur les canaux qui donnent naissance à cette corrélation. Il semble en effet bien établi que les jeunes qui éprouvent des difficultés en début de carrière en éprouveront [251] également plus tard. Ce qu'il faut déterminer c'est le pourquoi de ce fait <sup>245</sup>.

Un premier canal est évident : les salaires, la probabilité d'avoir un emploi et les heures ou les semaines travaillées sont déterminés en partie par des caractéristiques personnelles observables, dont plusieurs

---

<sup>245</sup> La description des canaux de transmission s'inspire ici de la classification de R.M. Meyer et D.A. Wise, *op. cit.*

ont déjà été mentionnées. Ces caractéristiques sont souvent stables et la persistance ne saurait surprendre.

L'hétérogénéité des individus constitue un deuxième canal. Les jeunes ont également plusieurs autres caractéristiques, qu'on a du mal à identifier ou qu'il est difficile de mesurer, qui déterminent en partie le succès professionnel et qui pourraient être stables. Il n'est que de penser à la motivation. La stabilité des caractéristiques personnelles non observables semble jouer un rôle important.

Par ailleurs, les chocs auxquels le marché du travail est soumis peuvent recouvrir plusieurs périodes. Par exemple, l'effondrement du cours des matières premières peut affecter une région minière pendant plusieurs années, entraînant ainsi du chômage pendant plusieurs périodes consécutives.

C'est le quatrième canal, la dépendance des états, qui est le plus intéressant pour notre propos. La dépendance des états se résume à l'influence que peut exercer une expérience précise, observée à un moment donné, sur des expériences subséquentes. On peut imaginer au moins deux types de facteurs qui nous portent à penser que le fait de chômer ou de travailler un très petit nombre d'heures ou de semaines mènera à une probabilité plus grande de chômer ou de travailler peu pendant les périodes subséquentes. D'abord, les activités sur le marché du travail peuvent modifier les aptitudes, les attitudes ou les préférences d'une personne : on peut apprendre à aimer travailler ou, encore, s'habituer au chômage ou à l'inactivité. Ensuite, l'expérience antérieure des travailleurs peut être une source de signaux pour les employeurs éventuels : un jeune qui a beaucoup chômé apparaîtra moins intéressant à un employeur qu'un autre qui a travaillé beaucoup plus.

Les méthodes utilisées pour évaluer ces divers canaux sont complexes mais, même si les résultats apparaissent fragiles, on peut en retenir une synthèse provisoire <sup>246</sup>. La persistance vaut à la fois pour les salaires, la probabilité d'avoir un emploi et les semaines travaillées ; elle diminue avec l'espacement des périodes considérées mais ne disparaît pas complètement. Pour des intervalles donnés, la persistance

---

<sup>246</sup> On pourra consulter les travaux de R.M. Meyer et D.A. Wise, *op. cit.*, de D.T. Ellwood, *op. cit.* et de M. Corcoran, *op. cit.*, sur ce sujet.

[252] augmente avec l'âge : elle est plus forte entre 19 et 20 ans qu'entre 16 et 17 ans.

La stabilité des caractéristiques personnelles observables ne parvient pas à expliquer complètement la persistance. Par ailleurs, dans le cas de l'emploi ou du taux de rémunération observés à deux périodes différentes, la persistance attribuable aux trois derniers canaux n'apparaît pas très grande et, surtout, ne semble pas liée à des phénomènes de dépendance des états.

Si tel était le cas, il y aurait de quoi se réjouir : une mauvaise expérience en début de carrière laisserait peu de séquelles. C'est cependant compter sans une persistance attribuable à la dépendance des états et reliant d'un côté chômage et heures travaillées et, de l'autre, taux de rémunération. Ainsi, le fait de chômer ou de travailler peu laisserait des traces sur les revenus futurs.

Le chômage des jeunes signifie une perte d'expérience, un manque d'acquisition de compétences, qui accompagnent le jeune pendant plusieurs années et qui se traduisent par des revenus futurs inférieurs. L'expérience compte pour beaucoup sur le marché du travail et la nécessité d'amener les jeunes à en acquérir est telle qu'on pourrait faire peu de cas de la crainte de les cantonner dans des emplois culs-de-sac.

\* \* \*

Que peut-on conclure de cet amas de données statistiques, d'éléments de théorie et de conclusions plus ou moins bien établies ?

On permettra à un économiste, dont le principal champ d'intérêt est l'économie de l'éducation, de passer rapidement sur la dimension macro-économique du problème. Il apparaît évident que les grandes interventions récentes de l'État ont rarement favorisé les jeunes sur le marché du travail. La lutte à l'inflation, dans la mesure où elle a accru le chômage, a eu des effets dévastateurs sur les jeunes toujours très sensibles à la conjoncture économique. De la même façon, même si elles ont pour prétention de protéger ceux qui touchent des salaires peu élevés, les politiques de salaire minimum élevé sont susceptibles d'accroître le chômage des jeunes.

[253]

Il me semble plus utile d'insister sur les effets que peut avoir l'éducation sur le succès professionnel des jeunes. On aura vu apparaître ce thème à plusieurs reprises dans cet exposé et il n'est pas sans intérêt d'y revenir, d'autant plus que ce retour nous permet de rappeler les disparités de succès des jeunes.

Dans la première section, nous avons montré que le fait de tenir compte de la fréquentation scolaire des jeunes modifiait notre représentation du marché du travail des jeunes. Ce qui importe, ce n'est pas de montrer que le nombre de jeunes qui ne fréquentent pas l'école à plein temps et qui sont en quête d'emploi représente beaucoup moins que 18,7 % de la population totale, mais de rappeler qu'il existe, au sein de ceux qui ont quitté l'école, une proportion importante de jeunes en difficulté sur le marché du travail. Souvent sous-scolarisés, ces jeunes sont en difficulté à bien des égards.

La présence de jeunes fréquentant l'école à plein temps est susceptible de brouiller bien des images. C'est ainsi que si les taux de chômage des jeunes ont augmenté considérablement depuis vingt ans, il est plus difficile de conclure, pour la même période, à une baisse dans le rapport emploi-population. Il faudrait en savoir davantage sur la hausse du taux d'activité des jeunes, qui pouvait être difficilement prévisible en tenant compte de l'augmentation des taux de fréquentation scolaire<sup>247</sup>. Certes, l'accroissement des taux d'activité des jeunes femmes y est pour quelque chose mais il se pourrait également que les taux d'activité de ceux qui fréquentent l'école aient, eux aussi, augmenté. Faut-il y voir une baisse de confiance à l'égard de l'école de la part de ceux qui la fréquentent ? Ou encore, une autre manifestation de l'incertitude ou de l'instabilité accrue de ces jeunes ? La détérioration du marché du travail pourrait avoir également repoussé vers l'école des jeunes dont l'intérêt principal est le travail.

On a indiqué, dans la section III, que l'éducation est encore aujourd'hui l'une des caractéristiques personnelles les plus importantes dans la détermination du succès sur le marché du travail. S'il faut le répéter, c'est qu'on a, selon nous, peut-être trop insisté sur le chômage des nouveaux diplômés d'université. Même si l'éducation n'est plus aussi rentable qu'à la fin des années 1960, il est difficile d'imaginer que

---

<sup>247</sup> Il semble bien qu'une part de l'augmentation du taux de fréquentation scolaire s'explique par les études à temps partiel.

le succès professionnel puisse passer par l'abandon scolaire. Cela étant dit, il faut admettre que le rôle de l'école dans la préparation à la vie professionnelle n'a rien de mécanique. C'est une impression qui se dégage au vu du peu de succès de certains programmes de formation [254] professionnelle. Il faudrait sans doute réapprendre à exiger de l'école de bien exercer ses fonctions traditionnelles de formation générale et d'apprentissage de la discipline personnelle plutôt que de lui demander en toute occasion de se substituer au marché du travail qui joue, lui aussi, un rôle de formation.

S'il est une conclusion plus ou moins assurée que l'on peut inférer des analyses récentes portant sur le marché du travail des jeunes, c'est bien qu'il importe de les tenir actifs soit à l'école soit au travail. Cette activité a en effet l'avantage supplémentaire de transmettre des attitudes ou des compétences qui ne seront pas perdues dans le futur.

### **NOTES**

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[255]

[256]

[257]

**Une société des jeunes ?**  
Troisième partie : L'insertion dans les milieux de travail

## “Une génération et une société sacrifiées ?”

**Danielle RIVERIN-SIMARD \***

[Retour à la table des matières](#)

Que peuvent faire les aînés sur le marché du travail sans la présence massive des jeunes ? Vont-ils réussir à assurer l'évolution socio-économique de toute la collectivité ? Vont-ils parvenir à leur propre épanouissement personnel au travail ? Pourront-ils se définir comme des aînés dans le sens traditionnel du terme ? Quelle sera la réorganisation socio-économique et interpersonnelle qui s'effectuera ? Les chercheurs ont fourni très peu d'indices prospectifs permettant de répondre à ces questions cruciales. Ils sont des aînés qui ne semblent pas du tout s'être arrêtés à l'impact, personnel ou collectif, de sous-représentativité d'une partie fort importante de la jeunesse. Doit-on attendre à l'an 2000 pour que les faits, une fois réunis, permettent d'effectuer une lecture convenable d'une société qui aurait négligé une et même plusieurs générations ? Sera-t-il trop tard à ce moment-là ? Même si « la science est l'un des mythes le plus important de notre époque » (Dumont, 1981, p. 334), la recherche n'a-t-elle pas un rôle social de premier plan à jouer ?

---

\* Nous tenons à remercier Mmes Mary McCowan et Suzanne Blondeau, assistantes graduées à l'Université Laval, de leur précieuse contribution au relevé des écrits pertinents.

*Si jeunesse savait.  
Si vieillesse pouvait...*

L'ancien adage permettrait peut-être de prédire que sans le concours substantiel de la jeunesse, les aînés à eux seuls n'ont pu réaliser l'évolution de la société. Cet adage est le témoin direct d'une conception [258]

fonctionnaliste de la socialisation où la principale préoccupation est de maintenir l'ordre social établi malgré l'invasion des néophytes (Bengston, Furlong et Laufer, 1983). Il est également la manifestation très claire du concept de culture postfigurative de Mead (1979) dans laquelle la socialisation s'effectue à sens unique où les jeunes apprennent par les aînés. Ce vieil adage a été fortement ébranlé, du moins théoriquement, par d'autres concepts plus récents. Par exemple Troll et Bengston (1982) parlent de socialisation bilatérale et Mead (1979) introduit l'idée d'une culture préfigurative. Dans les deux cas, on met l'accent sur les apprentissages que les aînés doivent effectuer par les jeunes afin d'assurer une saine évolution sociale. Le vieil adage aurait pu alors se modifier ainsi.

*Si jeunesse apprenait par la vieillesse.  
Si vieillesse apprenait par la jeunesse.*

Malgré cette reformulation possible, on n'obtient pas davantage de réponses à la question de l'identification de la nature et du degré d'impact de la sous-représentativité de la jeunesse, au sein de la main-d'oeuvre dite active, sur les aînés et la collectivité. Pour ce faire, on devrait peut-être comprendre que la situation actuelle, où apparaît une disproportion de la représentation des jeunes et des aînés sur le marché du travail, est possiblement l'inverse de celle qui prévalait lors de la formulation de l'ancien adage.

*Si vieillesse savait,  
et si jeunesse pouvait.*



Cet adage ainsi transposé, qui semble s'avérer le juste reflet de la situation socio-économique actuelle, serait peut-être une façon différente de poser le problème. Il s'agit de la nécessité urgente de comprendre toutes les conséquences de la sous-représentativité de la jeunesse sur les aînés et la collectivité. Nous affichons immédiatement nos couleurs en qualifiant cette nécessité comme étant urgente. « Peut-on comprendre (ou chercher à comprendre, ajouterions-nous) sans adhérer d'une certaine façon », écrivait Dumont (1981, p. 334).

La première partie du présent document sera consacrée à l'état de la recherche concernant l'impact de la sous-représentativité des jeunes du marché du travail. Cet impact sera divisé selon qu'il touche la société en général (aspect macro-analytique) ou les divers sous-groupes d'aînés (aspect micro-analytique). La deuxième partie tentera de fournir plusieurs suggestions de recherche pertinentes.

[259]

## ÉTAT DE LA RECHERCHE

Depuis le début de la crise socio-économique, les écrits pertinents, québécois ou autres, ont souvent fait référence aux effets négatifs du sort réservé aux jeunes. Tout en possédant des réponses encore bien incomplètes, on peut anticiper que ces conséquences sont malheureusement fort nombreuses et surtout très sérieuses chez les 12-30 ans pour qui le marché du travail est devenu difficilement accessible. Chez les 12-21 ans, par exemple, on a pu déjà observer : 1. une baisse de motivation ressentie lors de leur formation générale ou professionnelle dans les diverses institutions scolaires ; 2. de l'anxiété et du stress causés par un certain sentiment d'inutilité sociale, etc. Chez les 22-30 ans, on a décrit régulièrement les nombreuses occasions ratées d'acquérir de l'expérience professionnelle, de développer diverses habiletés occupationnelles essentielles ; on a constaté aussi une augmentation du taux de suicide ou du recours à divers dérivatifs pour affronter ou oublier la situation socio-économique déplorable dans laquelle ils sont plongés. Les écrits soulignent également toute la question du moratoire beaucoup trop prolongé et souvent néfaste relié à leur dépendance socio-économique à l'endroit de la société, etc.

En mettant en évidence les effets négatifs du sort socio-économique réservé aux jeunes, les chercheurs relèguent au second plan les incidences de ce phénomène sur l'ensemble de la communauté. Surtout, ils oublient de se pencher sur les conséquences de ce phénomène sur les aînés eux-mêmes. On utilise à juste titre des termes dramatiques, poignants ou tragiques dans le premier cas ; on parle même du sacrifice d'une génération. Les qualificatifs sont plus sobres, modestes ou même doucereux dans le deuxième cas ; on parle de vieillissement de la population « dite active ». Cet état de la recherche nous amène-t-il à conclure que les degrés de gravité de ce double phénomène soient si différents ? Doit-on alors croire que la sous-représentativité des jeunes, au sein de la main-d'oeuvre dite active, n'aurait que des conséquences nulles ou négligeables sur la collectivité ou sur les aînés eux-mêmes ? Doit-on en déduire que la complémentarité des divers sous-groupes d'âges sur le marché du travail n'apparaît pas une condition essentielle à l'accélération de l'évolution socio-économique ? Doit-on également présumer que les chercheurs, à l'instar de la collectivité, se bornent à s'apitoyer sur le sort socio-économique réservé aux jeunes sans vérifier parallèlement [260] si les aînés sont eux-mêmes de ce fait sérieusement affaiblis ou amoindris ? Doit-on par ailleurs considérer que les chercheurs tiennent pour acquis que les adultes, présents sur le marché du travail, soient auto-suffisants et amplement aptes à faire fonctionner, à eux seuls, les rouages socio-économiques d'une façon adéquate et satisfaisante ?

Après avoir vérifié auprès de trois banques de données (*Repère*, *Sociological Abstracts*, *Social Sciences Citation Index*) et, après avoir effectué notre propre inventaire dans le domaine de la psychologie, nous avons dégagé les points suivants <sup>248</sup>. Le premier est un commentaire général relatif aux écrits nord-américains, qui rejoint celui que formulaient Lagree et Lew-Fai (1983, p. 12) au sujet des publications européennes : « On est frappé par le contraste important qui ressort dès lors que l'on compare le nombre d'articles de presse, voire de sondages, de déclarations, de prises de position sur la réalité sociale de la jeunesse à celui beaucoup plus modeste des recherches et études. » La question plus particulière de l'impact de la sous-

---

<sup>248</sup> Il ne faut pas oublier que ces relevés sont toujours arbitraires ou incomplets malgré le choix de mots clés les plus judicieux et la connaissance de l'apport respectif des divers périodiques ou recueils d'écrits.

représentativité des jeunes du marché du travail touchant les aînés et la collectivité se situe à l'intérieur de celui des cinq grands axes ou modes d'approche du phénomène des jeunes identifié par Lagree et Lew-Fai (1983). Il s'agit de l'approche qui étudie les mécanismes de la transformation sociale par les cohortes, cycles de vie ou générations. Selon ces auteurs, ce secteur n'est à peu près pas investigué en France ou en Europe comparativement aux États-Unis. Si l'on regarde les travaux concernant l'analyse des générations, on peut situer la question de l'impact de la sous-représentativité des jeunes touchant les aînés et la collectivité à l'intérieur d'un des cinq thèmes majeurs identifiés par Troll et Bengston (1982). Il s'agit du thème de la continuité et la discontinuité entre les groupes d'âge qui s'avère, selon ces auteurs, un domaine de recherche sous-développé. Dans le présent document, nous ferons état de la recherche en subdivisant la question de l'impact de la sous-représentativité des jeunes en ce qui concerne d'abord la société en général puis les divers sous-groupes d'aînés.

### *Absence des jeunes et société*

#### *Impact de l'absence des jeunes*

Très peu d'études traitent de cet aspect. On retrouve surtout des prédictions très globales de désordre social. On pourrait par exemple [261] citer Tipps et Gordon (1985), Kandel et Lesser (1972) ou Mead (1979) qui parlent de schisme ou de fossé de générations. Les fonctionnalistes, quant à eux, affirment que la société agit comme un système social interrelié et intégré : lorsque ses composantes institutionnelles ne sont pas équitablement représentées, l'aliénation et la rébellion font vraisemblablement leur apparition. Ces prédictions de désordre collectif s'inspirent en partie des études sur les organisations politiques ou sociales. Par exemple, à la fin de ses recherches, Feuer (1969), conclut que plus longtemps elle reste à l'écart d'une organisation politique, plus aigu sera le conflit de la jeunesse avec les autres générations.

À la suite d'une revue de quelques écrits pertinents, Eisenstadt (1965), Troll et Bengston (1982), Tipps et Gordon (1985) concluent

dans le même sens. Plus la société sera fermée aux jeunes, plus la probabilité d'aliénation peut se développer à l'intérieur de cette cohorte, conduisant possiblement à un conflit élargi ou à la désorganisation sociale. Au Québec, plusieurs déclarations de principe ont été émises en ce sens. Par exemple, le Conseil supérieur de l'éducation indique que « le sacrifice d'une génération peut devenir notre propre suicide collectif » (1983, p. 1). Dans un autre ordre d'idées, l'impact de la sous-représentativité des jeunes se limite à des commentaires apparemment très égocentriques. On se plaint du fardeau fiscal provoqué par l'absence des jeunes et on exprime la crainte (inspirée certes par une mentalité post-figurative) de ne pouvoir entraîner les jeunes à assurer le suivi des actions entreprises par les aînés.

En somme, on peut tirer en 1985 les mêmes conclusions que l'Unesco (1979, p. 42) : « En théorie, on s'accorde à reconnaître qu'une société incapable de fournir des emplois productifs à ses nouvelles générations est historiquement condamnée, mais dans la pratique, les conséquences qui découlent de ce principe sont loin d'être tirées. » Les faits observés pourraient même aller à l'encontre de ces déclarations de principes. Par exemple, Bellemarre et Poulin (1983, p. 19) prétendent que la société véhiculerait le mythe du surplus. Les aînés ou la collectivité ne verraient pas la mise en œuvre de toutes les ressources humaines disponibles comme étant essentielle au progrès social et économique d'une société. Devant l'état si restreint de la recherche concernant l'identification de l'impact de la sous-représentativité des jeunes du marché du travail sur la collectivité et les aînés, nous devons inventorier les écrits touchant des thèmes connexes. Nous traiterons par ce biais, dans les paragraphes suivants, de la présence nécessaire des jeunes ainsi que de leur apport spécifique.

[262]

### *Nécessaire présence des jeunes*

Plusieurs affirmations ou même des professions de foi touchent la nécessaire présence des jeunes dans les quelques premières lignes des documents pertinents. Par la suite ces mêmes écrits glissent très vite sur d'autres préoccupations. Nous avons relevé quelques-unes de ces

déclarations. La jeunesse serait irremplaçable : « Tout le monde sait qu'aucune société n'est suffisamment riche pour sous-utiliser sa jeunesse, cette formidable et irremplaçable ressource humaine » (Secrétariat à la jeunesse, 1984, p. 5). La jeunesse serait un facteur essentiel de progrès :

La jeunesse oblige les adultes à se remettre en question, à bousculer certaines traditions établies, à faire pénétrer dans la société des idées et des valeurs novatrices. En ce sens, elle est historiquement facteur de progrès (Lagree et Lew-Fai, 1983, p. 3).

La jeunesse est un levain d'idéal :

Il est tragique de constater qu'une société qui dans un contexte difficile, connaîtra au cours des deux prochaines décennies de profondes mutations dans sa culture, son économie, sinon sa politique, se prive à ce point du concours de la jeunesse, ce levain d'idéal et d'imagination créatrice qui, pourtant, devrait remplir un rôle moteur dans la mise au point d'innovations libératrices dans tous les domaines (Dion, 1983, p. 11).

La jeunesse est essentielle pour un avenir viable : « Ce n'est qu'avec la participation des jeunes, qui possèdent cette connaissance de l'inconnu, que nous pourrions bâtir un avenir viable » (Mead, 1979, p. 104). Quoique les différents auteurs relevés sont facilement prêts à admettre, en principe, que les jeunes apportent dynamisme, créativité, etc., il reste que peu d'études ont tenté de démontrer « en quoi » et « comment » les jeunes sont effectivement nécessaires à l'évolution socio-économique d'une collectivité.

### *Spécificité de l'apport de la jeunesse*

Selon Troll et Bengston (1982), il y a plusieurs points majeurs où la jeunesse offre une spécificité. Il s'agit tout d'abord de contact neuf (« fresh contact »). Malgré de nombreuses critiques (Ackock et Bengston, 1980), ce concept avancé par Mannheim en 1952 semble conserver encore toute sa crédibilité : il suggère que la jeunesse entame

sa vie d'adulte (ou expérimente les réalités sociales de plus en plus [263] complexes) sans se référer à l'organisation ou aux catégorisations des événements historiques qui dirigent ou inspirent les aînés. Précisément à cause de ce manque d'expériences antérieures, la jeunesse percevrait le monde d'une nouvelle façon et créerait des alternatives uniques de culture ou de style de vie.

La perception différenciée du temps est un deuxième point majeur qui distingue la jeunesse des aînés (Bengston, Furlong et Laufer, 1983 ; Troll et Bengston 1982). Les différentes générations ne perçoivent pas le futur de la même façon étant donné leurs positions relatives en regard de la croissance, du maintien ou du déclin biologique. La jeunesse expérimente la croissance et perçoit le temps comme étant infini ; les aînés s'approchent petit à petit d'une période de déclin et ressentent plus durement la finitude de leur temps de vie. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les historiens sociaux ont tenté de vérifier la thèse voulant que le rythme des changements dans les idées et les institutions politiques soit associé à l'émergence de nouvelles générations biologiques (Bengston et Black, 1973). Dans les recherches sur le développement de l'individu, les efforts méthodologiques ont porté sur la contribution relative des facteurs ontogénétiques ou historiques (les travaux de Baltes, 1968 ; Cattell, 1971 ; Schaie, 1965 ; Levinson, 1978). Malgré les résultats de ces diverses études, il n'en demeure pas moins que l'analyse du lien entre la perception du temps et le changement s'avère encore plutôt sous-étudiée, autant en sociologie qu'en psychologie (Bengston, Furlong et Laufer, 1983 ; Neugarten et Datan, 1973). La controverse qui perdure chez les chercheurs en est une manifestation. Selon Bengston, Furlong et Laufer (1983), Ackock et Bengston (1980), Troll et Bengston (1982), certains concluent que l'âge en soi (ou la perception différenciée du temps) ne conduit pas à un ensemble particulier d'attitudes ou de valeurs et que l'impact du mouvement des jeunes sur le changement social serait minime. D'autres, au contraire, ont observé que la cohorte des jeunes avait réellement provoqué des changements dans les valeurs, croyances et styles de société. On a même souligné que les jeunes apportent non seulement des alternatives mais des formes culturelles nouvelles. Citons, par exemple, Roszak 1969 ; Mead, 1979 ; Reich, 1970 ; Goslin, 1969. Ceci serait dû, semble-t-il, autant à l'unicité des événements historiques vécus qu'à la perception différenciée du temps.

Malgré ces caractéristiques admises, il arrive qu'à certaines époques les jeunes générations ne se présentent pas comme des agents de changements sociaux ; ils ne se seraient pas avérés des catalyseurs [264] efficaces pour conscientiser leur sous-groupe ou sensibiliser la société au fait qu'ils forment une entité suffisamment distinctive («unit génération») (Mannheim, 1952). Par ailleurs, pour complexifier ou élargir la problématique de la spécificité de l'apport de la jeunesse, il faudra peut-être reconnaître la possibilité que l'importance accordée à ce sous-groupe, en tant que force singulière de croissance ou de changement social, soit devenue moins évidente. Cette importance serait fortement mise en question par celle grandissante qu'on accorde au principe du développement continu de l'adulte tout au long de sa vie (Lagree et Lew-Fai, 1983; Ronsenmayr et Allerbeck, 1979; Dannefer, 1984). En somme, la recherche touchant l'impact de la sous-représentativité des jeunes du marché du travail sur l'ensemble de la collectivité peut être considérée comme étant encore à sa phase embryonnaire. Il en est de même des questions connexes de la nécessaire présence des jeunes ou de la spécificité de leur apport.

### *Absence des jeunes et sous-groupes d'aînés*

La recherche concernant ce thème est rarissime malgré les efforts fournis par la sous-discipline dite sociologie de la stratification par âge (mise en relief dès 1972 par Riely, Johnson et Foner). Outre les pressions sociales créées sur les travailleurs âgés pour qu'ils laissent la place aux jeunes, il n'y a pas, à notre connaissance, d'étude qui traite de l'impact de l'absence de la jeunesse sur les divers sous-groupes traversant différents moments de leur vie au travail. Pas de déclarations de principe, pas d'articles de journaux, rien. Les chercheurs en tant qu'aînés ne semblent vraiment pas s'inquiéter des conséquences de ce phénomène quant à leur vécu journalier ou quant à leur évolution personnelle au travail. Pourtant... c'est peut-être quotidiennement et au coeur de chaque aîné au travail, que ces conséquences sont les plus profondes et indélébiles.

## SUGGESTIONS DE RECHERCHE

Devant la rareté d'études relatives à la nature ou au degré de l'impact sur les aînés et la collectivité de la sous-représentativité de la jeunesse du marché du travail, plusieurs interrogations sont survenues. Nous voulons en énumérer quelques-unes afin de stimuler un mouvement de recherche en ce sens. Nos suggestions seront regroupées autour [265] des deux thèmes centraux de la première partie de ce document. Mais auparavant, pour en bien situer les prémisses, nous indiquerons les éléments théoriques qui sous-tendent ces diverses suggestions.

### *Absence des jeunes et société*

#### *Éléments théoriques*

Ces éléments théoriques pourraient s'inspirer de plusieurs approches. Nous nous sommes arrêtée aux propos de Bengston, Furlong et Laufer (1983). Laufer se réfère à une approche « structuraliste-fonctionnaliste » ainsi qu'à une approche « interactionniste-interpersonnaliste » de l'analyse des générations. Il prétend qu'il est encore prématuré d'élaborer toute théorie générale concernant le rôle des générations émergeant dans le cours du changement social. Il s'inspire de l'analyse systémique, et en particulier du concept de « rétroaction », pour expliciter le processus du changement social. La rétroaction implique un processus continu qui : a) définit les buts ; b) articule les moyens alternatifs de les réaliser ; c) observe l'effet de ces diverses alternatives ; d) sélectionne ou maintient les meilleurs moyens parmi ces alternatives (ou change les buts originalement établis). À l'intérieur de ce processus de changement social, Bengston et autres empruntent à Mannheim le concept de « contact neuf » pour expliciter le rôle particulier tenu par la jeunesse. Ils concluent que la jeunesse jouit d'une position privilégiée et unique pour participer à un tel processus de rétroaction. Étant donné leur liberté plus grande à l'égard des engagements reliés au statut d'adulte, leur ouverture idéologique relative, leurs perspectives nouvelles à propos



des institutions et des buts culturels, ils se présenteraient alors comme les candidats les plus vraisemblables, à l'intérieur d'une société, pour procéder à l'innovation de valeurs et de comportements.

### *Interrogations*

Si on postule que la jeunesse est un facteur essentiel au changement social et de la collectivité, la sous-représentativité des jeunes sur le marché du travail provoque-t-elle réellement une carence, voire même une atrophie dans l'évolution socio-économique de la collectivité ? Par ailleurs, « si l'affirmation est l'envers de la négation dont elle se nourrit » (Dumont, 1981, p. 195), est-ce que ce phénomène de l'impact de la [266] sous-représentativité des jeunes peut s'expliquer simplement par l'inverse des éléments théoriques précédents ? Les postulats établissant la nécessité de la jeunesse au sein d'une société sont-ils suffisants en soi pour expliciter l'impact de cette sous-représentativité sur le marché du travail ? Le tout est différent de la somme de ses parties, nous dit-on. Un tout tronqué est-il différent de la somme des soustractions dont il a été l'objet ? Quand il y a carence nutritionnelle dans un quelconque organisme (exemple : rareté de vitamine C on ne peut définir cet organisme seulement comme une entité saine à qui il manque un élément important, car un dynamisme ou une réorganisation biologique s'effectue pour pallier, du moins temporairement, les conséquences négatives. Quant à la sous-représentativité des jeunes au sein du marché du travail, y a-t-il une réorganisation qui s'effectue ? Si oui, quelle est-elle et quelles sont les différentes formes qu'elle pourrait prendre ?

On pourrait imaginer par exemple qu'en pareilles circonstances se crée une *société à pontages*. Que ce soit dans le domaine de l'ingénierie ou de la chirurgie, le pontage est une opération à caractère provisoire ou temporaire qui consiste en une union artificielle de certains éléments. Une société à pontages serait celle au sein de laquelle il y a divers modes inventoriés pour créer des liens provisoires et artificiels avec les différents sous-groupes absents mais nécessaires à sa survie. Par exemple, on pourrait observer au sein de la main-d'oeuvre dite active, des efforts pour créer des liens indirects ou même ténus avec la jeunesse par le biais de diverses instances sociales ou politiques. Ces

liens pourraient également se traduire par une attention plus marquée aux multiples expressions de la jeunesse (modes, contestations), ou par des efforts *ad hoc* d'insertion de cette dernière au sein de programmes spéciaux d'embauche.

Une autre manifestation d'une société à pontages serait la redistribution des rôles socio-économiques pour pallier la sous-représentativité de la jeunesse. Selon Bengston, Furlong et Laufer (1983, p. 67) les rôles respectifs traditionnels des jeunes et des aînés sont tels que les cohortes plus âgées ne pourraient créer elles-mêmes l'émergence de nouveaux buts, ni développer ou vérifier les modèles de comportements alternatifs que comporte l'effort d'actualisation de ces innovations. Le rôle des aînés serait plutôt de promouvoir l'adoption de ces orientations ou comportements novateurs qui sont générés par la jeunesse. Dans une société à pontages, une des façons de développer collectivement de nouvelles alternatives serait peut-être de faire jouer par certains [267] membres de la génération fortement représentée le rôle de la jeunesse. Par exemple, est-il possible que les derniers aînés embauchés au sein d'un organisme employeur ou d'une équipe de travail aient tendance, devant des pressions sociales tacites, à jouer le rôle des jeunes arrivants, même si leur entrée sur le marché du travail date de 5 à 10 ans ? Ces dernières recrues conserveraient-elles leur naïveté et tenteraient-elles de jouer le rôle de régénérateurs habituellement caractéristique des jeunes arrivants ? Est-il possible que d'autres aînés découvrent des possibilités de créativité et d'innovation et jouent le rôle traditionnellement réservé aux jeunes ? Est-il possible également que la spécificité de l'apport de la jeunesse soit temporairement remplacée et que les aînés s'imaginent avoir des liens suffisants avec ce même sous-groupe ? Dans ce cas, ces liens seraient-ils non seulement artificiels mais possiblement illusoire ou irréels ? En somme pour assurer une certaine cohésion entre les générations, et surtout la survie de la collectivité, il se formerait peut-être un réaménagement qui ressemblerait à une *société à pontages*. Cette société d'une organisation insolite, inhabituelle ou possiblement « abracadabrante » fabriquerait des liens artificiels provisoires à l'occasion de périodes historiques marquées par la sous-représentativité d'une génération donnée.

Plusieurs autres questions très importantes restent également sans réponses. Par exemple, la jeunesse est-elle le groupe le plus susceptible d'amorcer les actions nécessaires à l'émergence de nouvelles valeurs

sociales ? La nécessité de la jeunesse, tant posée en prémisse, se vérifie-t-elle dans les faits ? Si oui, comment ? En regard de la spécificité de l'apport des jeunes, quel est le type particulier de questionnement provoqué par les jeunes qui serait susceptible de favoriser l'évolution de la collectivité ? Par exemple, observe-t-on des différences de productivité, d'expansion ou de renouvellement au sein des entreprises privées ou publiques selon qu'il y a présence ou absence notable de jeunes ? Enfin, cette jeunesse qui perçoit le temps (ou « leur temps ») comme étant presque infini, qu'apporte-t-elle à des aînés qui commencent à ressentir à divers degrés la finitude de leur propre vie de travail ? Lorsqu'il y a dialogue entre un jeune et un aîné, qu'apporte cette confrontation de deux perspectives si différentes de situation dans le temps ? Par exemple, au sein de projets d'expansion économique précis, ou tout simplement lors du déroulement d'une réunion, quels sont les différents styles d'intervention selon qu'il y a absence ou présence marquée de la jeunesse ? Quels sont les apports distinctifs d'un comportement agressif, contestataire ou critique chez [268] un aîné et chez un jeune ? En somme, il y aurait tout un programme de recherches à entreprendre si on veut identifier des éléments de réponse à la question complexe de l'impact de la sous-représentativité des jeunes sur l'ensemble de la collectivité socio-économique.

### *Jeunes et sous-groupes d'aînés*

#### *Éléments théoriques*

Pour mieux circonscrire l'impact de la sous-représentativité des jeunes sur les divers sous-groupes d'aînés, on pourrait combiner, par exemple, certains éléments théoriques empruntés à plusieurs disciplines. Selon Siegel et Reynolds (1980), l'étude des générations se fait à la fois par l'analyse des cycles de vie et celle de la sociologie du changement social. L'analyse des cycles de vie, qui est essentiellement investiguée par la sous-discipline de la psychologie développementale, se situe dans les théories évolutives que l'on oppose aux théories (Super, 1985). Ce dernier courant, largement dominé par les théories psychanalytiques, néo-analytiques ainsi que par les théories de

l'apprentissage, met l'accent sur les acquis réalisés durant l'enfance et l'adolescence. La période adulte ne consisterait qu'en un processus de stabilisation des traits précédemment formés. Les théories évolutives postulent plutôt que les humains ont la capacité de changer toute leur vie durant et, ce, tant dans leurs dimensions intra-individuelles, interpersonnelles qu'intra-culturelles. Selon la conception cyclique, il y a évolution personnelle lorsque l'adulte se détache des structures antérieurement établies pour les réorganiser d'une façon plus adaptée aux nouvelles situations. Les auteurs parlent alors de transition-structuration (Levinson, 1978), changement-stabilité (Werner, 1948), différenciation-intégration (Whitbourne et Weinstock, 1979). Pour se détacher des structures antérieurement établies, il faut des dissonances cognitives ou affectives qui amènent des périodes de remises en question comportant des choix à reformuler ainsi que des besoins, intérêts ou compétences à redéfinir ou à réévaluer en fonction de la réalité objective. On pourrait, à l'aide des écrits de Mead (1979), postuler que la jeunesse est responsable, entre autres facteurs, des remises en question vécues par les aînés. Selon cette anthropologue, les aînés doivent, à cause de la permanence du changement, adopter une culture préfigurative dans laquelle ils tirent des leçons de la jeunesse. Cette dernière pourrait donc être considérée comme un facteur essentiel et même vital, dans l'évolution des aînés.

[269]

### *Interrogations*

Si on postule que la présence des jeunes est essentielle à l'évolution personnelle des aînés, qu'est-ce que la sous-représentativité peut provoquer chez l'un ou l'autre de ces derniers, situés à des moments différents dans la marche continue du temps ? Qu'est-ce que cela signifie par exemple, dans la vie personnelle ou occupationnelle d'un aîné de 35 ans, si ce dernier ne côtoie pas les jeunes sur le marché du travail ? Qu'en est-il des aînés de 40 ou de 50 ans placés dans la même situation ? Au moyen d'histoires de vie, il y aurait possibilité de questionner l'impact de la sous-représentativité des jeunes sur la destinée occupationnelle des divers sous-groupes d'aînés. Dans ce sens, nous nous inspirons des résultats d'une recherche menée auprès de 800

adultes québécois (Riverin-Simard, 1984) qui reconstitue, d'une certaine façon, un modèle d'histoires de vie occupationnelle. À l'aide d'entrevues semi-structurées qui portaient sur cinq années de rétrospective et cinq années de prospective du vécu au travail, cette recherche a permis d'identifier neuf étapes d'une vie de travail. Ces étapes sont les suivantes : atterrissage sur la planète travail (23-27 ans), à la recherche d'un chemin prometteur (28-32 ans), aux prises avec une course occupationnelle (33-37 ans), essai de nouvelles lignes directrices (38-42 ans), en quête du fil conducteur de son histoire (43-47 ans), affairement à une modification de trajectoire (48-52 ans), à la recherche d'une sortie prometteuse (53-57 ans), transfert de champ gravitationnel (58-62 ans), aux prises avec la gravité de la planète retraite (63-67 ans). Leur recherche a fait l'objet de deux critiques majeures : a) les résultats de l'étude ont été rapportés surtout sous l'angle « ontogénique » plutôt que « socio-génique » ; dans l'identification des cohortes, on aurait donné trop d'importance à l'âge biologique et pas assez à la similarité des événements historiques vécus. Sur ce point Grand'Maison (1984, p. 13) signalait en tant que préfacier ceci : « Tout au plus voudrais-je signaler le peu de place accordée au fond de scène sociologique [...] qui ne sont pas sans retentir sur le cheminement vocationnel des adultes d'aujourd'hui. » b) Les résultats feraient trop état du discours de la classe aisée comparativement à celui des classes moyenne et défavorisée. Indépendamment de ces critiques, il apparaît utile de s'appuyer sur une recherche typiquement québécoise. Les paragraphes suivants feront état de nos interrogations concernant les sept derniers sous-groupes d'aînés (entre 33 et 67 ans) identifiés par Riverin-Simard.

[270]

### *Les aînés de 33-37 ans en l'absence des jeunes*

L'adulte de 33-37 ans semble se retrouver bon gré mal gré aux prises avec une course occupationnelle. Il semble se trouver tout à coup au sein d'une piste de course où les règles du jeu sont l'obligation d'avancer à un rythme accéléré et de surmonter rapidement les obstacles. L'impact de l'absence des jeunes de la vingtaine aurait-elle pour effet d'enlever une grande partie du support motivationnel nécessaire pour procéder à

cette intensification du rythme de leur carrière ? — L'adulte de 33-37 ans, sans eux, pourrait-il juger beaucoup moins important ou nécessaire de se hâter pour cumuler des exploits occupationnels ? Ou, au contraire, la compétition serait-elle beaucoup moins stressante en l'absence à l'horizon d'une jeunesse dotée d'une formation ou d'une perspective très différente et novatrice ? — Par ailleurs, cet adulte de 33-37 ans s'interroge sur les meilleures façons de mener cette course occupationnelle, souvent à la faveur de contacts avec des collègues. Est-ce que l'absence de l'avis des plus jeunes signifierait un éventail d'avenues beaucoup plus modéré, sobre ou même sans audace ? — L'adulte de 33-37 ans identifie son âge à une période de performance optimale. Il semble très motivé — dans le sens d'un dépassement et d'un rendement maximum. En l'absence des jeunes, cette motivation risque-t-elle d'être amoindrie ? Les buts visés par cet adulte risquent-ils d'être plus difficiles à atteindre si les jeunes ne sont pas là pour magnifier l'aspect dynamique, novateur ou même révolutionnaire de ses diverses réalisations ? Est-il juste de croire que ces derniers s'avèrent habituellement de précieux partisans de tous les initiateurs de projets socio-économiques ? — Dans la vingtaine, la perception du temps est fonction du futur à construire ; à 33-37 ans, cette perception est davantage marquée par le présenté vivre pleinement. L'adulte de 33-37 ans a-t-il besoin du contact des jeunes qui lui suggéreraient indirectement de redonner à la prospective toute l'importance qui lui revient ? Ces derniers lui rappellent-ils tacitement la nécessité d'une planification socio-économique à long terme ?

### *Les aînés de 38-42 ans en l'absence des jeunes*

L'adulte de 38-42 ans se retrouve face à une série d'échecs ou de réussites partiels ou totaux ; quelle leçon doit-il tirer de tout cela ? se demande-t-il. En présence d'aînés seulement, cet adulte s'expose-t-il à être confronté, lors de ses remises en question, à des réactions ou influences très sages et très réalistes mais parfois freinantes ou [271] démotivantes ? Les messages des gens de la vingtaine sont-ils irréalistes ou idéalistes mais également dynamiques, empreints de fraîcheur et de l'ambition de bâtir le monde de demain ? Les réponses que l'adulte de 38-42 ans tire de son questionnement risquent-elles

d'être moins constructives faute d'avoir côtoyé les jeunes adultes de la vingtaine ? Ou, au contraire, est-il beaucoup moins menaçant de procéder à un renouvellement de sa philosophie de vie sans la présence d'une jeunesse qui risque d'alourdir ce processus déjà difficile de questionnement ou même de crise ? — Cet adulte s'interroge, entre autres, sur son identité occupationnelle et ses valeurs de travail. Il se demande : est-il encore temps de changer ? selon quelle modalité vais-je continuer ma vie de travail ? C'est donc une période névralgique que celle où il fait le point quant à son occupation. En présence de plus âgés, cet adulte de 38-42 ans risque-t-il d'avoir l'impression que toute correction s'avère un peu inutile ? L'effort de mobilité occupationnelle apparaît-il souvent de moindre importance chez les aînés et semble-t-il parfois plus valorisé par les jeunes de la vingtaine ? — Toutes les remises en question des 38-42 ans sont accentuées par la conscience de l'éphémère qui fait que l'âge joue souvent un rôle de modérateur du développement. En présence de collègues majoritairement aînés, cet adulte risque-t-il d'obéir plus facilement au préjugé néfaste de l'effet potentiellement ralentisseur de l'âge ?

### *Les aînés de 43-47 ans en l'absence des jeunes*

L'adulte de 43-47 ans semble être en quête du fil conducteur de son histoire occupationnelle qui expliquerait son vécu passé, présent et à venir. Cet adulte est conscient qu'il ne peut plus se soustraire à ces moments nécessaires de réflexion sur sa vie. La recherche du fil conducteur l'amène à reconnaître un élément fondamental nouveau, à savoir l'échéance de sa propre histoire (années qui restent à vivre sur le marché du travail). Pour qu'il puisse réagir positivement devant cette prise de conscience parfois difficile, il lui faut se rendre simultanément compte du caractère illimité que peut revêtir la suite de sa trajectoire occupationnelle. La présence des jeunes pourrait-elle s'avérer un facteur positif à cet égard ? En les côtoyant, augmenterait-il ses chances de mieux se remémorer les aspirations qu'il entretenait lorsqu'il avait leur âge ? Pourrait-il alors davantage se rendre compte de l'évolution dont il a été lui-même le sujet ? Pourrait-il prendre plus facilement conscience qu'il va de soi que les intérêts ou les ambitions, même les plus valorisés antérieurement, peuvent être affadis ? Pourrait-il [272]

mieux accepter que les valeurs les plus chères ou fondamentales de son histoire occupationnelle passée doivent peut-être céder leur place à d'autres valeurs plus adaptées à son évolution actuelle et à venir ? Ou au contraire, se sent-on plus utile et novateur, à 43-47 ans, lorsque les jeunes ne sont pas là pour rappeler, tacitement, que déjà vingt années de sa vie de travail se sont écoulées et que le bilan en est peut-être moins brillant que celui qui avait été anticipé ?

### *Les aînés de 48-52 ans en l'absence des jeunes*

Le sous-groupe des 48-52 ans veut essentiellement procéder à une modification de sa trajectoire. À la suite d'un renouvellement de sa conception du travail, il s'affaire maintenant à un changement dans son agir vocationnel. Après avoir été en quête du fil conducteur de son histoire, l'adulte de 48-52 ans est en possession d'une banque d'informations sur l'évolution de son identité vocationnelle et du monde occupationnel. Il veut utiliser toutes ces données pour réorienter sa trajectoire vers un compromis pouvant respecter l'ensemble des exigences personnelles, occupationnelles ou sociales. Cette étape de vie au travail risque-t-elle d'être beaucoup moins dynamique ou active s'il n'y a pas la présence des plus jeunes ? — À 48-52 ans, cet adulte se perçoit aux confins de la jeunesse et de la sagesse. Il est agréablement surpris d'être encore jeune et d'avoir accumulé beaucoup d'expérience. Sans la présence des jeunes, risque-t-il d'être moins enclin à exploiter d'une façon optimale sa situation ? Ou au contraire, est-il dérangent de se sentir encore jeune et prêt à modifier des aspects de sa carrière en présence d'une jeunesse (la vraie, celle-là ! qui semble détenir beaucoup plus d'éléments favorables pour procéder à ces remaniements. — Dans certains cas, cet adulte de 48-52 ans, s'expose à une sclérose occupationnelle et considère l'avancement en âge comme un obstacle majeur à toute modification de trajectoire. Au contact des jeunes, pourrait-il plus sûrement retrouver une certaine capacité d'inventorier ses possibilités d'un changement positif dans la poursuite de sa carrière ? Se permettrait-il ainsi de tenter de reculer sans cesse les frontières de son propre dépassement ?



### *Les aînés de 53-57 ans en l'absence des jeunes*

Après avoir été aux confins de la jeunesse et de la sagesse, l'adulte de 53-57 ans semble tout à coup à la recherche d'une sortie [273] prometteuse du marché du travail. Il sent le besoin de tracer, plus ou moins sommairement, le bilan cumulatif de sa contribution exclusive ou unique. Malgré l'abolition de l'âge obligatoire de la retraite au Québec, cet adulte semble considérer qu'il vit une dernière étape avant le compte à rebours précédant son départ. Cette situation le rendra-t-il d'autant plus frustré ou inquiet s'il n'arrive pas à identifier concrètement une certaine suite ? Pourra-t-il imaginer comment son travail pourra être fidèlement poursuivi sans la présence d'une relève active et dynamique déjà en place ? Ou, au contraire, l'absence de la jeunesse rendra-t-elle moins atroce et moins brutale la fatale réalité de la fin prochaine du périple occupationnel, puisque de jeunes arrivants forceraient l'adulte de 53-57 ans à se définir comme un futur retraité ? — Cet individu de 53-57 ans se sent abruptement en face de l'implacable éventualité de ce départ qui pourtant n'aura probablement lieu que dans dix ans. Surgissent alors des questions angoissantes sur le voisinage de la mort, sur la précarité de la vie en général et surtout de sa vie en particulier. Sans la présence des jeunes, personnifiant en quelque sorte la confiance indéfectible dans la vie biologique ou occupationnelle, les questions que se pose l'adulte de 53-57 ans risquent-elles de s'avérer encore plus angoissantes ? S'il est envahi par un intense questionnement personnel, il se peut que cet adulte s'en trouve d'autant diminué quant à son apport socio-économique potentiel. Lui sera-t-il difficile, en l'absence des jeunes, de retrouver sa volonté de concevoir et d'implanter des programmes inédits ou d'explorer certaines avenues nouvelles ? La présence des jeunes pourrait-elle le confronter à l'urgence de réactiver ses compétences afin de poursuivre sa contribution à l'évolution socio-économique de la collectivité ?

### *Les aînés de 58-62 ans en l'absence des jeunes*

L'adulte de 58-62 ans, après avoir été à la recherche d'une sortie prometteuse, a atteint un stade très particulier où il est tout près de franchir le point zéro de ses années sur le marché du travail et les tous premiers moments de la retraite. Il vit de diverses façons ce passage : ou bien il se situe face au marché du travail et il s'interroge sur les moyens de s'y accrocher ou de s'en détacher ; ou bien il se situe face à la retraite et cherche des tactiques qui puissent en retarder l'approche ou en devancer l'échéance. Il fait des réflexions-testaments ; il songe à faire donation des lignes directrices de son cheminement vocationnel, adoptées lors de ses 38-42 ans et éprouvées par la suite. Ses réflexions-testaments [274] portent sur diverses exigences : relever des défis, jouir d'un certain degré de liberté au travail, reconnaître en l'expérience une composante essentielle de la sagesse, entretenir inlassablement son esprit de combativité, repenser sa vie et la revivre chaque jour. On peut se demander si un individu de 58-62 ans pourrait encore avoir le goût de léguer ses réflexions-testaments si les jeunes sont absents de son milieu de travail. Aurait-il autant le désir d'extérioriser et d'explicitier sa lecture spécifique, originale et expérimentée du marché du travail si des jeunes ne font pas partie de son auditoire ? Par ailleurs, la présence des jeunes serait-elle susceptible d'aider l'adulte de 58-62 ans à réagir positivement face à ses limites physiologiques ? Les jeunes le stimuleraient-ils à s'imposer des exigences toujours nouvelles malgré de nécessaires périodes d'adaptation ? Les jeunes pourraient-ils faire que cet adulte se taille des projets renouvelés et ne se définisse pas par le seul déclin de ses forces ? Ou, au contraire, est-il plus facile d'accepter certaines limites de son être physiologique quand il n'y a pas de témoins jeunes qui, sans le vouloir, rappellent que, jadis, ses conditions de santé étaient nettement meilleures ?

### *Les aînés de 63-67 ans en l'absence des jeunes*

L'adulte de 63-67 ans se retrouve bon gré mal gré aux prises avec la réalité de la retraite. Il ne peut plus y échapper à plus ou moins brève échéance. Cette situation provoque chez lui différentes réactions : souvent il refuse cette réalité ou tente de l'occulter. Parfois, il en accepte le côté positif et s'engage dans un effort d'exploitation de tous les facteurs disponibles afin de poursuivre un développement vocationnel accéléré. L'absence de jeunes créerait-elle des réactions dans différents sens ? Cet adulte se sent-il très fautif de faire partie de la population « active » alors que les plus jeunes en sont absents ? Risque-t-il de penser à quitter hâtivement le marché du travail alors qu'il a potentiellement une contribution spécifique à offrir ? Se créerait-il un certain déséquilibre collectif important si la société tentait de faire fonctionner les rouages socio-économiques sans les jeunes de la vingtaine et sans les aînés de la soixantaine ? — La possibilité des gens de 63-67 ans de mieux s'intégrer lors de leur retraite effective est de poursuivre leur cheminement d'une façon adaptée en changeant d'occupation ou en allégeant leur horaire de travail. Cette adaptation à un statut de retraité risque-t-elle d'être compromise par le sort socio-économique réservé aux jeunes ? Cet adulte risque-t-il de se sentir de trop dans presque [275] toutes les formes d'occupations, même celles qui sont bénévoles ou à temps partiel. Pourtant ceci lui permettrait certes d'être actif jusqu'à sa mort biologique et d'avoir ainsi un apport positif dans l'évolution socio-économique. Par ailleurs, le fort sentiment d'inutilité sociale ressenti par ce nouveau retraité serait-il amenuisé par l'absence des jeunes en ce sens que ces derniers, tout comme lui, se retrouvent à l'écart de l'activité socio-économique ?

En somme, il y aurait encore ici tout un programme de recherches nécessaire pour identifier et mesurer l'impact de cette absence d'interaction d'une jeunesse qui se retrouve au seuil de sa vie de travail et des aînés qui se situent à différentes étapes de leur carrière au fil des ans. En l'absence des jeunes, les aînés s'exposent-ils à planifier une décélération trop hâtive ou trop intense de leur engagement occupationnel ? La force et le goût du risque des jeunes stimulent-ils les aînés à exploiter continuellement leurs compétences ? La vigueur de la jeunesse aide-t-elle les aînés à réagir contre une diminution d'entrain ou une certaine usure face à des séries d'échecs ou d'événements

pénibles ? Ou au contraire, l'absence des jeunes laisse-t-elle croire aux aînés qu'ils seront moins bousculés par la compétition, moins secoués par des idées nouvelles ou moins chambardés dans leurs actions ou démarches de réalisation d'un projet de société ? Enfin y a-t-il des étapes de vie au travail où l'impact de l'absence des jeunes risque d'être plus marqué ou capital ?

\* \* \*

En recherche, tout reste à faire concernant la question de l'impact de la sous-représentation de la jeunesse en milieu de travail sur la collectivité et les aînés. Pourtant des réponses à cette question permettraient aux chercheurs d'apporter un éclairage nouveau à la société, de la sensibiliser sur les conséquences négligées de ce phénomène et de la seconder dans les prises de décisions ou les virages qui s'imposent. Des réponses à cette question favoriseraient également une prise de conscience encore plus aiguë (ou débouchant sur l'action) de la complémentarité essentielle de tous les sous-groupes d'âge pour garantir une évolution socio-économique accélérée de la collectivité. « Pour qu'un équilibre soit durable, il faut que tous ceux qui font partie du système participent à sa gestion, et non pas seulement ceux qui en contrôlent temporairement une partie » (Mead, [276] 1979, p. 12). Surtout, des réponses à cette question apporteraient aux jeunes la possibilité de mieux saisir l'ampleur et la nature du rôle socio-économique, qu'ils doivent jouer et ainsi de mieux identifier les moyens qu'ils pourraient prendre pour déclencher une offensive pertinente, visant à créer les conditions appropriées d'un tel rôle. En somme, des réponses à cette question permettraient à toute la société d'être plus consciente des nombreuses et peut-être irréversibles répercussions néfastes d'une situation socio-économique qui risque de se traduire par le double et pénible constat d'une génération et d'une société sacrifiées. Il semble impératif que vieillesse (ou aînesse) en arrive à savoir et jeunesse à pouvoir.

## NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[277]

## Bibliographie

ACKOCK, A.C. et V.L. BENGSTON, « Socialization and attribution processes : actual vs perceived similarities among parents and youth » dans *Journal of marriage and the family*, XLII, 3 (1980) 501-515.

BALTES, P.B., « Longitudinal and cross-sectional sequences in the study of age and génération effects » dans *Human development*, 11 (1968) 145-171.

BELLEMARRE, D. et L. POULIN, *Le plein emploi Pourquoi ?* UQAM (LABREV) Institut de recherche appliquée sur le travail, 1983.

BENGSTON, V.L. et K.D. BLACK, « Intergenerational relations and continuities in Socializations », dans BALTES, P.B. et SCHAIK, K.W. (Éd.), *Life-span developmental psychology*, N.Y, Academic Press, 1973, 208-235.

BENGSTON, V.L., M.J. FURLONG et R.S. LAUFER, « Time aging and the continuity of social structure : thèmes and issues in generational analysis » dans *Journal of Social Issues*, XXXIX, 4 (1983) 45-71.

BENGSTON V.L. et J.A. KUYPERS, « Generational differences and the developmental stake » dans *Aging and Human Development*, 2 (1971) 249-260.

CATTELL, R.B., *Abilities : their structure, growth and action*, Boston, Houghton-Mifflin, 1971.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION, *Pour que les jeunes adultes puissent espérer. Avis sur la formation des jeunes et leur insertion sociale et professionnelle*, Québec, Bibliothèque nationale du Québec, mai 1983.

DANNEFER, D., « Adult development and social theory : a paradigmatic reappraisal » dans *American Sociological Review*, 49 (1984) 110-116.

DION, L., « Le Québec en mal de sa jeunesse » dans *Le Devoir*, 1<sup>er</sup> août 1983, p. 11.

DUMONT, F., *L'anthropologie en l'absence de l'homme*, Paris, P.U.F., 1981.

EISENSTADT, S.N., *From generation to generation*, Glencoe, The Free Press, 1965.

FEUER, L., *The conflict of generations*. N.Y., Basic Books, 1969.

GOSLIN, D.A., « Introduction » dans D. Goslin (Éd.), *Handbook of socialization theory and research*, Chicago, Rand McNally, 1969.

GRAND'MAISON, J., « Préface » dans D. RIVERIN-SIMARD, *Étapes de vie au travail*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1984, p. 9-15.

KANDEL, D. et G. LESSER, *Youth in two words*, San Francisco, Jossey-Bass, 1972.

LAGREE, J.D. et P. LEW-FAÏ, (Éd.) *La jeunesse en questions*. Rapport réalisé à la demande du ministre délégué à la Jeunesse et aux Sports de la [278] Mission de recherche du ministère de l'Urbanisme et du Logement, Paris, La Documentation française, 1983.

LEVINSON, D.J., *The seasons of a man life*, N.Y., A.A. Knopf, 1978.

MANNHEIM, K., « The sociological problem of generations » dans K. MANNHEIM, *Essays on the sociology of Knowledge*, N.Y., Oxford University Press, 1952.

MEAD, M., *Le fossé des générations*, Paris, Denoël/Gonthier (Traduit de l'américain par Jean Clairevoie et William Desmond), 1979.

NEUGARTEN, B.L. et N. DATAN, « Sociological perspective in the life cycle » dans RB. BALTES et K.W. SCHAIE (Éd.), *Life-span developmental psychology : personality and socialization*, N.Y., Academic Press, 1973, p. 53-68.

REICH, C.A., *The greening of America*, N.Y., Random House, 1970.

RILEY, M.W., M. JOHNSON et A. FONER, *Aging and society : a sociology of age stratification*, vol. 3, N.Y., Russel Sage foundation, 1972.

RIVERIN-SIMARD, D., *Étapes de vie au travail*, Éd. Saint-Martin, 1984.

ROSENMAYR, L. et K. ALLERBECK, « Youth and society » dans *Current sociology*, XXVII, 2-3 (1979) 1-362.

ROSZAK, T., *The making of a counter culture*, Garden City, N.Y., Doubleday, 1969.

SCHAIE, K.W., « A general model for the study of developmental problems » dans *Psychological Bulletin*, 64 (1965) 92-107.

SECRETARIAT À LA JEUNESSE, *Changeons le mode d'emploi : symposium sur les jeunes et l'emploi*. Québec, Bibliothèque nationale du Québec, 1984.

SUPER, D., « Exploration des frontières de développement vocationnel » dans *Consultation Nationale*, vol. 8, 1985, 271-299.

TIPPS, H.C. et H.A. GORDON, « Inequality at work : race, sex and under-employment » dans *Social indicators research*, XVI, 1 (janvier 1985) 35-51.

TROLL, L.E. et V.L. BENGSTON, « Intergenerational relations throughtout the life span » dans B.B. WOHLMAN (Éd.), *Handbook of developmental psychology*, N.Y., Prentice-Hall, 1982, p. 890-912.

UNESCO, « L'incidence de la situation économique sur l'accès des jeunes à l'éducation, la culture et le travail » dans *Jeunesse et travail*, Paris, 1979.

WERNER, H., *Comparative psychology of mental development*, N.Y., International University Press, 1948.

WITHBOURNE, S. K. et C.S. WEINSTOCK, *Adult development : the différenciation of expérience*, N.Y., EIRW, 1979.

[279]

**Une société des jeunes ?**  
Troisième partie : L'insertion dans les milieux de travail

## “COMMENTAIRES ET ÉCHANGES”

**Fernand TOUSSAINT**

**COMMENTAIRE DE BASE :**

**M. Normand Maurice**  
**professeur à la Polyvalente Le Boisé**

[Retour à la table des matières](#)

*M. Maurice se définit d'abord comme praticien auprès de jeunes dont le dénominateur commun est l'école secondaire, où ils se trouvent souvent en situation d'échec, « échoués » à la manière des baleines, sans efforts personnels véritables pour s'en tirer. Son rôle, dit-il, est de tenter de les « renflouer » par des actions concrètes faisant appel aux ressources mêmes de ces jeunes, principe qui produit dans son milieu des résultats surprenants. C'est pourquoi, au-delà des esprits théoriques et tout en renonçant à un commentaire qui tiendrait compte de l'ensemble du texte de M. Fortin, il préfère s'arrêter à certains points particuliers se rapportant à des situations liées à son expérience.*



### ***Les élèves des programmes professionnels peuvent réussir***

*« Les diplômés des programmes professionnels « long » et « court » n'ont pas plus de succès dans leur quête d'emploi que les décrocheurs des mêmes programmes, et ils ont beaucoup moins de succès que les diplômés et les décrocheurs du programme général. »*

*Cette affirmation de M. Fortin (p. 1) ne semble pas décrire une situation générale, aux yeux de M. Maurice. Ainsi, sur le plan de la réussite scolaire, à la polyvalente Le Boisé, 90 % des élèves du professionnel [280] long obtiennent leur diplôme d'études secondaires générales et s'assurent ainsi l'accès au cégep en plus d'avoir acquis une grande fierté d'eux-mêmes.*

### ***Scolariser ou préparer à l'emploi ?***

*« Tout comme Dandurand, Lemelin rappelle l'extraordinaire concentration du temps chômé parmi une minorité de jeunes qui sont sous-scolarisés et qui proviennent de milieux familiaux ou de régions industrielles désavantagés. »*

*En réaction à ce passage du texte de M. Fortin (p. 3), M. Maurice pense que chez plusieurs, la sous-scolarisation est la conséquence d'un sous-développement personnel dû à un contexte familial plus pauvre. Faut-il alors travailler à « scolariser » ces jeunes, à leur faire assimiler un programme abstrait, ordonné et progressif de connaissances ? Ce serait une erreur. Il faut plutôt les « brancher » sur les grandes sources de développement personnel : la vie, l'environnement, la société, eux-mêmes.*

*Dans cette perspective, le ministère de l'Éducation fait fausse route, affirme M. Maurice, en reportant la formation professionnelle après le secondaire V. Les jeunes décrocheront avant : ce qu'ils veulent, ce sont des habiletés de travail et non de faire un peu plus d'arts plastiques ou de taper sur un ballon. Et le rôle de l'école secondaire n'est pas de former des gens de métier immédiatement acceptables par les corporations.*

*L'atelier de culture à l'école secondaire est là pour répondre à des intérêts particuliers. C'est un accrocheur centré sur la vie et procurant aux jeunes, parla réussite, des gratifications significatives immédiates. Son effet mobilisateur et stimulant s'exerce aussi sur les décrocheurs : 80 % de ces décrocheurs réussiront leur secondaire IV à la polyvalente Le Boisé.*

### ***Que faire avec de jeunes sous-développés inemployables ?***

*Parlant des « puissants mécanismes de protection chez les adultes » face à la concurrence des jeunes, situation que mentionne M. Pierre Fortin (p. 13), M. Maurice estime que ces mécanismes semblent d'autant plus forts que les jeunes sont absents, incapables de [281] s'organiser à cause de leur propre sous-développement, qui les rend souvent inemployables. À certains égards, ils n'ont pas encore développé un minimum de sens des responsabilités et, une fois embauchés, ils cherchent à se grégariser et à protéger leur sous-développement par le syndicat. Incapables de comprendre la situation d'ensemble de l'entreprise, ils constituent même parfois pour elle un danger véritable à cause de leur insouciance.*

*Que faire pour eux à l'école ? Regrouper ces décrocheurs, ces « échoués », les mettre franchement en face de leur sous-développement et, à travers des projets concrets (v.g. la récupération de papier), leur redonner motivation et fierté et les pousser à devenir les meilleurs parmi les jeunes citoyens.*

*Le fait de se dépasser et de réaliser des choses valables et reconnues par son milieu social favorise en outre le développement de l'entrepreneurship.*

### ***Deux remarques complémentaires***

*La première : on peut agir sur l'économie générale en modifiant certains comportements, par exemple, le tri des déchets à la source signifie la création de 10 000 emplois au Québec. Une approche*

*nouvelle des habitudes et des modes de transport pourrait avoir un effet analogue.*

*La seconde : le politique devient déterminant dans l'économie ; mais le sous-développement d'une partie importante de l'électorat rend impossibles des choix qui s'imposeraient. Par exemple, comment susciter un débat éclairé sur le libre échange ? Comment susciter des alternatives que le peuple ne comprend pas ou ne peut concevoir ?*

*Un des moyens, c'est d'identifier, de définir et d'exploiter à fond des rôles sociaux à la mesure des jeunes, aussi incrustés dans la vie réelle et aussi utiles que les rôles dévolus à l'adulte. C'est de permettre aux jeunes de découvrir leur identité par le travail. Des jeunes éclairés et motivés peuvent avoir une influence étonnante dans leur milieu : ils peuvent, par exemple, sensibiliser leurs parents à certains problèmes (v.g. la surmédication), les amener à faire des choix à partir d'un ordre de valeurs (v.g. face au problème de la pollution) et devenir créateurs d'une nouvelle société par leur engagement personnel.*

*La société consent des ressources gigantesques dans le domaine de l'éducation. Les jeunes représentent un potentiel, une énergie qu'on [282] sous-estime. Si l'école devenait un immense regroupement de ces jeunes, sérieusement engagés, peut-on imaginer, conclut M. Maurice, ce qu'ils représenteraient pour la société ?*

## ÉCHANGES

*L'analyse de la question de l'insertion des jeunes dans les milieux de travail met vite en lumière les nombreux facteurs qui rendent cette insertion complexe et aléatoire. La qualité de la formation professionnelle acquise à l'école ne garantit pas par elle-même la réussite de cette insertion. Très souvent déterminantes, la conjoncture économique et la problématique sous-jacente pèsent lourdement sur les possibilités d'emploi.*

*Les crises économiques cycliques, la raréfaction des emplois, les politiques et les structures sociales, la rigidité des règles et des pratiques syndicales, autant de réalités se dressent comme des obstacles majeurs à l'entrée des jeunes dans les milieux de travail, où*

*leur absence relative est sentie finalement comme un appauvrissement collectif. Que faire dans un tel contexte ? À travers des motifs sérieux d'inquiétude, peut-on déceler certaines raisons d'espérer ? Les échanges qui suivent l'exposé de M. Fortin permettent de cerner davantage cette question aux multiples visages.*

### **La présence nécessaire des jeunes**

*Une première évidence semble rallier l'ensemble des participants : la présence des jeunes est essentielle dans les milieux de travail comme dans l'ensemble des rouages actifs de la société. Cette présence, on ne peut considérer que les adultes doivent la « donner » aux jeunes ; les jeunes y ont droit en vertu de leur qualité de jeunes citoyens.*

*Toutefois, en dépit des discours sur la sous-représentation actuelle des jeunes et de ses effets négatifs sur la créativité des aînés et sur le dynamisme de la société, on entretient encore bien des préjugés à leur endroit et on ne se sent pas encore assez « blessé », diminué, par leur absence. À ce point de vue, les générations sont peu solidaires et on est loin d'une société de partage. Un indice du peu de sensibilité à ce sujet et du manque d'interrogation sur la voie à suivre dans l'avenir : le peu de recherches systématiques sur la question.*

[283]

*Certaines initiatives connues pourraient inspirer de nouvelles orientations. Ainsi, au Portsmouth College, une politique d'embauche fait en sorte que la pyramide des âges des professeurs soit toujours la même. Pourquoi pas chez nous, demande un intervenant ? Par exemple dans certains départements de cégeps ? Les préjugés idéologiques et un patronage mesquin bloquent trop souvent la porte à des jeunes, même les meilleurs.*

### **Une conjoncture vraiment alarmante ?**

*Un passage d'allure plutôt optimiste du texte de M. Pierre Fortin, entre autres, provoque bien des réactions : « Le pessimisme ambiant sur la nature présumément structurelle du chômage élevé est un thème*

*récurrent dans l'histoire économique lorsqu'une récession prolongée frappe nos sociétés, comme pendant les années trente, au tournant des années soixante et, maintenant, au début des années quatre-vingt. À chaque fois, la reprise a fini par s'enclencher et les problèmes « structurels » ont fondu comme neige au soleil. Les « générations sacrifiées » ont rebondi dans toute leur vigueur » (p. 16).*

*Cet optimisme est-il fondé ? Les discours courants sont-ils exagérément alarmistes ? N'y a-t-il que des aspects négatifs à la situation actuelle ? Les participants n'apportent pas des réponses univoques à ces interrogations.*

*Certains, plutôt optimistes, croient à l'évolution rassurante que révèlent les courbes historiques de l'économie et du chômage. Le mauvais moment à passer achèverait donc. Par ailleurs, les périodes de crise économique comporteraient certains effets positifs. Elles favoriseraient l'émergence de certains jeunes diplômés qui créent des activités, découvrent de nouveaux modèles de formation et de travail et forcent ainsi les aînés à évoluer.*

*À un autre point de vue, le chômage n'engendre pas nécessairement chez tous les jeunes une image d'eux-mêmes à jamais diminuée. Plusieurs se perçoivent simplement en attente d'exercer un métier et non comme chômeurs ; le délai qui leur est imposé leur permet de vivre d'autres expériences enrichissantes.*

*Enfin, la régression démographique pourrait contribuer à la solution de certains problèmes actuels d'emploi chez les jeunes. Ainsi, phénomène quasi paradoxal, si on s'arrête à la proportion de jeunes [284] qui travaillent par rapport à la population totale des travailleurs, on découvre que le taux d'activité des jeunes a augmenté depuis 1968, en dépit de la hausse du taux de scolarisation, laquelle peut avoir eu pour effet de retarder l'entrée sur le marché du travail.*

*Cette vision des choses ne réussit pas toutefois à rassurer de nombreux intervenants. Les raisons de leur pessimisme sont*

- *Le taux de chômage des jeunes peut baisser relativement ; mais si ce chômage continue à affecter toujours certaines couches particulières de jeunes, en l'occurrence les plus démunis, le problème demeure entier à cet égard.*

- *La possibilité de la reprise cyclique de notre économie serait davantage rassurante et convaincante si on pouvait cerner davantage certains facteurs dont les effets peuvent être profonds et persistants plus qu'on croit. Ce sont notamment l'évolution du concept de division internationale du travail, l'obligation du Canada de se réorganiser en termes de moyens de production et enfin les effets plus ou moins stimulants du salaire minimum par rapport à ce qu'offrent l'assurance-chômage et l'aide sociale.*
- *Divers modèles de production, plus structurels que conjoncturels, sont en train de naître. Certaines expériences révèlent (par exemple à Saint-Jérôme) qu'en dépit d'un fort développement économique régional, le taux de chômage ne s'abaisse pas et la compétitivité d'une entreprise n'est pas assurée par le nombre d'emplois disponibles. La reprise économique pourra avoir Heu mais, à cause de la mécanisation notamment, les règles du partage de l'enrichissement collectif risquent des changements tels que moins de personnes en profiteront vraiment et que l'écart continuera de s'accroître entre les pauvres et les riches.*
- *La résurgence cyclique des crises économiques semble une fatalité. Quelles en sont les causes profondes ? On semble difficilement les comprendre. Une action sur ces causes elles-mêmes se heurte à des réalités d'une grande complexité ; la multitude des facteurs de changements doit tempérer l'optimisme face aux « merveilleux défis » que pose la conjoncture.*
- *Dans cette conjoncture, où les jeunes tentent de trouver du travail, il faut regarder avec circonspection la statistique des emplois occupés. De même que l'économie « souterraine » du travail au noir n'est pas comptabilisée ni comptabilisable malgré son ampleur, le fait que beaucoup de jeunes travaillent n'épuise pas la question. [285] Il y a travail et travail ! Les jeunes acceptent souvent pour survivre ces « jobbines », ces tâches « plates » dont personne ne veut, ce qui diminue leur taux de chômage. En même temps, à l'instar des émigrés en certains pays, ne condamne-t-on pas ainsi les jeunes à une certaine forme de prolétariat ?*

### *Les rigidités de la société*

*Dans un contexte où la souplesse et l'imagination s'imposent si l'on veut assurer un emploi au plus grand nombre possible de jeunes, la plupart des participants semblent faire consensus sur un point : de nombreuses « rigidités » sociales se dressent comme des obstacles souvent infranchissables. Le texte de M. Pierre Fortin et de M. Simon Langlois y font un large écho. Cette « rigidification » de la société touche tout le monde d'une certaine façon ; elle atteint plus profondément les jeunes qui ont à se tailler une place dans les diverses sphères de l'activité sociale et économique.*

*La critique de ces rigidités, dont celle du syndicalisme, ne signifie pas que l'on remette en question certains grands acquis, conquis de haute lutte, et certains programmes qui relevaient à l'origine d'objectifs louables, telle une meilleure protection des travailleurs, des consommateurs, des chômeurs. Elle doit surtout porter, en toute lucidité, sur leurs effets négatifs à maints égards.*

*Dans ce sens, des intervenants dénoncent certaines règles syndicales qui font primer l'ancienneté sur la compétence, entravent ainsi l'accès de nombreux jeunes au travail, les empêchent, par l'effet des passages forcés d'un champ de travail à un autre (supplantation), de mettre à profit leur formation spécifique, ou encore leur font perdre ultimement un emploi déjà détenu.*

*Cette rigidité déborde toutefois le champ du travail. Elle s'étend progressivement à l'ensemble de la société et de ses institutions, en particulier à l'école. Les multiples droits revendiqués ou obtenus, et traduits dans diverses chartes ou conventions, ne sont pas équilibrés par une égale sensibilité aux devoirs correspondants. Il s'ensuit une situation conflictuelle où les droits des uns se heurtent aux droits des autres dans des milieux hautement réglementés, normalisés, bureaucratisés. Aussi n'est-il pas surprenant que les jeunes / soient souvent laissés pour compte.*

[286]

### *Un système à ajuster*

*À grands maux, grands remèdes. Que pourraient-ils être pour un système malade, si complexe et si dysfonctionnel quant à sa capacité de conserver un certain équilibre et de créer des emplois pour tous ? Plusieurs participants suggèrent un certain nombre de correctifs ou de pistes de recherche. Soulignons-en quelques-uns mis de l'avant sans pour autant faire toujours l'objet de consensus :*

- Des efforts s'imposent pour approfondir le projet de société et les modes de partage de l'enrichissement collectif que l'on veut se donner. Dans cette recherche de la meilleure égalité des chances et du plein emploi, les jeunes revendiquent leur place, notamment dans les décisions entourant les conventions de travail des secteurs public et parapublic.*
- Le taux global de chômage cache souvent des situations particulières. Ainsi, 50 % du chômage des jeunes est probablement subi par 5 à 10 % de ces jeunes, en l'occurrence les moins instruits, les moins bien formés. Un effort prioritaire s'imposerait pour corriger la situation de ces jeunes désavantagés.*
- Le haut taux de taxation, véritable confiscation frappant les jeunes recevant l'aide sociale et qui acceptent un emploi (réduction d'un dollar pour chaque dollar gagné) est une puissante invitation à l'économie souterraine. Même si celle-ci favorise les échanges de services et les solidarités, il faudrait en voir les effets à long terme sur l'emploi des jeunes.*
- De nombreux facteurs, internes ou externes, en milieu de travail, contribuent à la raréfaction des emplois pour les jeunes. Les motivations, la super-organisation du travail, les politiques et les taux de rémunération, la qualité et la stabilité des emplois, les critères d'ancienneté en sont des exemples.*



- *En tout ceci, les conventions collectives jouent un rôle important. Aussi est-il souhaitable que des propositions patronales et syndicales indiquent une volonté d'ouverture plus grande à l'emploi des jeunes. Par exemple, s'il est acceptable que les salaires s'élèvent, ne serait-il pas souhaitable d'en réaménager les échelles, de sorte qu'un salaire d'entrée plus bas augmente le nombre d'emplois ou prévienne les mises à pied ? Certains disent craindre les effets permanents à la baisse d'une telle mesure. Elle apparaît tout de même comme une possibilité à explorer afin que les salaires [287] fluctuent et non les emplois. Une telle pratique a déjà permis à des pays d'Europe de traverser des crises économiques en usant d'une souplesse très rentable pour l'économie et l'emploi.*
- *Le chômage technologique fait partie de l'histoire des changements que nous avons connus. Cependant, la baisse des emplois dans un secteur est ordinairement compensée par la création d'emplois dans d'autres secteurs. La pénurie des emplois est plutôt due aux mesures anti-inflationnistes des gouvernements. Par ailleurs, la division internationale du travail oblige à des ajustements dont les modalités adéquates sont à trouver : mesures compensatoires pour les secteurs touchés ? dépréciation de la monnaie ? Les champs de recherche demeurent largement ouverts en tout ceci.*

### ***Le courage de dire les choses***

*Quelques intervenants trouvent encourageants les propos de M. Pierre Fortin et de M. Normand Maurice : des solutions sont possibles, des « poignées » existent pour commencer à saisir le réel... À leurs yeux, la parole de M. Normand Maurice apparaît franche et fraîche : elle soulève les problèmes concrets du milieu scolaire ; elle ose dire aux jeunes qu'ils sont en état d'échec possible ; elle montre que l'école n'a pas réussi à éliminer les inégalités malgré les discours égalitaristes des quinze dernières années.*

*En tout ceci, on peut douter que des propos comme ceux de M. Maurice soient vraiment écoutés par ceux qui détiennent la parole, les*

*statistiques, la capacité d'agir. Les discours de la « grande sociologie » ne sont pas nécessairement faux ; ils sont incomplets. Ils proposent des solutions un peu à l'ancienne, à la manière d'un raisonnement abstrait : on fait accroire aux jeunes qu'ils sont tous égaux, on abolit les voies, on abolit le secteur professionnel court, on camoufle le sort de nombreux jeunes en difficulté par des approches floues et inefficaces...*

*En réalité, la majorité des enseignants tiendraient probablement aux voies (on y revient en France) et à un enseignement professionnel qui ne soit pas une « voie de garage ». Dans cette optique, la sélection des élèves prend un sens positif si elle est faite dans un but de réintégration et non de division. Ainsi, à partir d'échecs, comme à ta polyvalente Le Boisé, on peut amorcer un virage grâce à une pédagogie et à des projets qui rejoignent les jeunes sur le plan des motivations, de l'affectivité et de la socialisation.*

[288]

*Cette perspective en rejoint une autre, fondamentale : la formation des jeunes en général, au même titre que celle des adultes au travail. À cet égard, on fait ressortir combien la qualité de la formation constitue un atout précieux pour obtenir et conserver un emploi. Plus que sur des critères douteux, telle l'ancienneté, on devrait mettre plutôt l'accent sur la recherche de l'excellence et se donner les moyens appropriés d'y parvenir.*

*De cette façon, au moment de leur insertion dans les milieux de travail, les jeunes pourraient être plus compétitifs et leur stabilité dans l'emploi, plus grande.*

[289]

Une société des jeunes ?

## Quatrième partie

# LA PARTICIPATION AUX PROJETS ET AUX DÉCISIONS

[Retour à la table des matières](#)

[290]

[291]

**Une société des jeunes ?**

Quatrième partie : La participation aux projets et aux décisions

**“La participation des jeunes  
aux projets et aux décisions.”**

**Jacques DUFRESNE**

[Retour à la table des matières](#)

La jeunesse est-elle « cette maladie dont on finit toujours par guérir » ? Est-elle au contraire le véritable âge d'or ? On aura une conception bien différente de la participation chez les jeunes selon que l'on choisira la première définition ou la seconde.

Si l'on pense qu'être jeune c'est être inachevé et, à la limite, malade, la participation souhaitable c'est alors la participation aux modèles, aux archétypes, à tout ce qui nourrit, à tout ce qui donne forme et énergie. Le mot participation prend dans ce cas son sens littéral : celui qui participe est la partie qui tente de s'intégrer au tout. Participer c'est recevoir sa part.

Si l'on pense au contraire que la jeunesse est avant tout le lieu du dynamisme, de la fraîcheur, de la créativité, participer, pour les jeunes, c'est donner. C'est alors la société qui reçoit. Ou qui se prive d'un apport essentiel si elle n'est pas en mesure d'accueillir la part des jeunes.

Dans les trois documents que j'ai eu à méditer de façon toute spéciale, c'est la seconde définition qui a été retenue. Il fallait s'y attendre puisque la conception positive de la jeunesse est implicitement contenue dans le sens le plus courant du mot participation.

Après avoir réfléchi à haute voix sur ces textes, je montrerai comment le discours sur la participation pourrait être renouvelé par une

approche située dans le prolongement de la première définition de la jeunesse.

Vincent Lemieux traite de la participation des jeunes à la politique. Il en traite de façon stendhalienne, si j'ose dire. Les mouvements [292] politiques, dit-il, naissent, se cristallisent et se sclérosent, comme la passion amoureuse analysée par Stendhal.

Vincent Lemieux distingue trois grands mouvements dans l'histoire politique québécoise depuis un siècle. Il les appelle générations. De la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'aux années 1930, il y a eu la génération libérale ; ensuite la génération unioniste dont Duplessis fut le maître ; la génération péquiste a commencé à la fin des années soixante.

Dans la vie de chaque génération, quatre étapes : l'émergence, la progression, la stagnation et l'effacement.

Le rapport des jeunes à l'État varie avec ces étapes. Au moment de la formation d'une génération les jeunes se dirigent vers la formation politique qui la représente, en deviennent membres actifs et sympathisants. Au cours de la phase de progression, les mêmes jeunes, qui ont déjà un peu vieilli, accèdent à la participation à l'État. Leur participation au mouvement politique tend à diminuer. La phase de stagnation est commencée pour ce dernier.

Si cette thèse est juste, la génération péquiste serait actuellement dans une phase de stagnation, ce qui expliquerait pourquoi peu de jeunes y participent.

On en arrive par déduction, à partir de la thèse de Vincent Lemieux, à la conclusion que la génération nouvelle naîtra des cendres de l'un des grands partis politiques — il en fut ainsi dans le passé — et qu'en réaction contre le Parti québécois, elle sera non nationaliste et non interventionniste, à moins qu'elle ne récupère l'idée nationaliste en la combinant avec un parti pris pour le secteur privé.

Je disais que cette thèse rappelle les analyses de Stendhal sur l'amour. L'analogie avec les catégories qu'utilisent les géologues pour dater les âges de la terre est encore plus frappante. Vincent Lemieux nous fait entrevoir la vie politique comme une alternance de périodes de glaciation et de réchauffement. Et de même que certaines espèces disparaissent pendant les périodes de glaciation pour resurgir pendant les périodes de réchauffement, de même la participation des jeunes

diminue pendant la période de stagnation pour reprendre à la nouvelle émergence.

Il y a dans cette analyse je ne sais quoi d'olympien qui est de nature à rassurer tous ceux qui estiment la jeunesse en perdition, en mal d'être, chaque fois qu'elle s'éloigne de la chose politique. Mais non ! Elle [293] s'adapte tout simplement. Et en fuyant ainsi la glaciation, ou la stagnation, elle fait preuve de santé.

Mais de quoi s'occupent les jeunes pendant les périodes de retrait de la politique, à quoi participent-ils ? On est tenté de compléter la thèse de Vincent Lemieux en faisant appel à la première définition de la jeunesse et au type de définition qui y correspond.

Pendant les périodes de retrait de la politique les jeunes s'occupent de leurs bonheur et salut individuels. Ils se tournent vers les modèles, les maîtres à sentir, à penser, à prier. Ce faisant, ils constituent les réserves de vie et d'idées qui vont leur permettre de jouer un rôle positif déterminant dans une prochaine période d'émergence.

La participation des jeunes serait ainsi soumise à de grands rythmes, analogues aux rythmes cosmiques ; ils accumulent des réserves, ils reçoivent de la société pendant la période nocturne ; ils donnent, ils dépensent leurs réserves pendant la période diurne.

Le rôle et la responsabilité des adultes varient en fonction de ces périodes. Pendant la période nocturne, un solide encadrement, une certaine rigidité sociale donc, sont sans doute nécessaires. Il est plus facile de recevoir une formation dans ces conditions que dans la liberté du plein jour.

Incidentement on peut soutenir que la jeunesse qui a fondé le mouvement péquiste était issue d'institutions d'enseignement où l'encadrement était incontestablement beaucoup plus fort qu'il ne le fut par la suite. Au cours des années cinquante on ne faisait guère de politique dans les collèges classiques ; on en faisait encore moins dans les écoles secondaires. On étudiait cependant. On se nourrissait intellectuellement et spirituellement d'une façon telle qu'on allait avoir ensuite assez de souffle pour lancer de grands projets. (Certains diront, non sans quelques bonnes raisons, que c'est malgré tout le souffle qui a manqué, après le référendum surtout.)

On peut dire que pendant les années cinquante les adultes ont assumé leurs responsabilités face aux jeunes, compte tenu de la phase où ils se trouvaient, en leur fournissant l'encadrement dont ils avaient besoin. Quand les jeunes furent prêts à donner, après avoir reçu, à passer de la participation aux modèles à la participation aux mouvements politiques, les adultes de nouveau ont su faire face à la situation. On se souvient de la façon dont les cabinets des ministres libéraux du début des années soixante se sont remplis de jeunes, qui, dans bien des cas, eurent tout de suite des fonctions importantes à remplir.

[294]

Cela nous oblige à nous interroger sur l'attitude actuelle des adultes face aux jeunes. Dans la mesure où ils ont besoin d'encadrement pour se préparer à la prochaine génération, les jeunes reçoivent-ils des adultes tout l'appui nécessaire ? Dans la mesure où ils sont déjà prêts « à donner », à s'insérer dans les mouvements politiques et dans le monde du travail, sont-ils vraiment accueillis comme ils le furent au début des années soixante ?

J'ai pour ma part la très nette impression que les adultes font actuellement les choses à l'envers. Ils sont mous, gélatineux, même là où ils devraient être un peu rigides, structurés en tout cas : quant à l'éducation dont ils sont les maîtres ; ils sont rigides là où ils devraient être souples : dans leur façon de faire participer les jeunes au monde du travail et de la politique. Ils ont la colonne vertébrale à la place des poumons et inversement.

C'est précisément des rigidités sociales que traite le second document que j'ai eu à étudier, celui de M. Simon Langlois.

M. Langlois examine les rigidités sociales sous quatre angles différents : 1) la certification des connaissances, 2) l'institutionnalisation du marché du travail, 3) la régulation étatique, 4) les politiques d'emploi.

La certification des connaissances — à ne pas confondre avec une éducation structurée favorisant la participation à des modèles — de même que la spécialisation étroite qu'elle implique est, selon Simon Langlois, une des principales causes des difficultés d'insertion sociale chez les jeunes. Au Québec, nous rappelle-t-il, l'enseignement

professionnel est de plus en plus spécialisé, mais il se fait de moins en moins en liaison avec le monde du travail. On constate le même phénomène à l'université.

« Il suffit, écrit Simon Langlois, qu'un domaine d'emploi devienne saturé pour que soient immédiatement réduits au chômage tous les diplômés dont la formation a été orientée vers ce dernier. »

« La spécialisation des connaissances, précise-t-il également, ne signifie pas qu'il existe un lien fonctionnel étroit entre les connaissances académiques et le travail accompli en emploi ou dans le poste occupé. »

En poussant très loin la spécialisation on a aussi, bien entendu, créé des attentes spécifiques, précises et élevées chez les diplômés, attentes que ne peut satisfaire le marché du travail.

« Le développement de la certification, — je cite toujours M. Langlois — a créé des conditions encore plus difficiles pour les non-diplômés, [295] qui se voient exclus d'un nombre élevé d'emplois pour lesquels le diplôme est exigé même s'il n'est pas fonctionnel. »

Le marché du travail a donc ses rigidités propres qui s'ajoutent à celles du système scolaire. La demande d'expérience pertinente, lorsqu'elle est érigée en système comme c'est trop souvent le cas, devient une rigidité qu'il est pratiquement impossible de surmonter.

La fréquence des changements d'emploi, qui entraîne une trop grande mobilité, constitue une autre forme de rigidité. Il a été démontré, nous dit Simon Langlois, que le chômage des jeunes est directement associé aux changements fréquents d'emploi.

Quant à la primauté à l'ancienneté, qui existe autant là où il n'y a pas de syndicat que là où il y en a, est-il nécessaire de rappeler qu'elle est la forme par excellence de la rigidité, surtout quand elle va jusqu'à la « Supplantation » (*bumping*) ? En cas de compression de personnel dans un secteur donné, les travailleurs dont l'emploi est mis en cause peuvent aller déplacer des collègues dans des secteurs ou départements différents de l'entreprise, jusqu'au dernier embauché, qui est généralement un jeune.

La régulation étatique, toujours selon Simon Langlois, ne fait que renforcer les rigidités du monde du travail. On songe par exemple à la Loi sur les corporations professionnelles qui, en autorisant le tarif minimum — dans le cas du notariat par exemple — et en interdisant la



publicité, empêche les jeunes de se faire rapidement une place au soleil. Le salaire minimum peut également avoir des effets négatifs sur l'emploi des jeunes.

Simon Langlois attire notre attention sur un certain nombre de lois ou règlements votés au cours des trente dernières années :

- Loi sur les corporations professionnelles,
- Loi sur le salaire minimum,
- Loi de protection du consommateur,
- Loi sur les relations propriétaire-locataire,
- Loi anti-scab.

La société québécoise se caractérise de plus en plus « par le découpage des rapports sociaux en problèmes — relations de travail, égalité pour les femmes, santé, etc. — et en clientèles prises en charge par les lois et les appareils de l'État ».

« Ce découpage s'est traduit par l'apparition de droits particularisés : droit à la santé, droit au logement, droit à l'égalité. »

[296]

Citant J.-J. Simard, Simon Langlois note « que la notion bourgeoise de *droit* s'est substituée à l'idée de *devoir* ».

(Incidentement, l'auteur a laissé passer ici une belle occasion de faire une incursion dans le débat sur le droit *de* et le droit *à*.)

Il fallait s'y attendre, les conclusions de Simon Langlois ne sont guère optimistes :

1. L'écart entre le salaire moyen des jeunes travailleurs et celui d'un ouvrier moyen de 45 à 55 ans s'est élargi depuis 1950.
2. Les jeunes sans emploi ni prestation de chômage peuvent survivre sous la dépendance de leur famille ou de l'État, mais l'aide qui leur est consentie est moindre que celle qui est consentie aux autres groupes sociaux.
3. Les jeunes ont un accès moindre aux ressources mais sont néanmoins davantage exposés aux risques.

Simon Langlois propose les remèdes suivants :

1. revoir les programmes gouvernementaux ;
2. identifier ce qui ne va pas dans l'école et y apporter des correctifs plutôt que d'offrir des programmes spéciaux aux décrocheurs ;
3. améliorer l'organisation du système scolaire qui, actuellement, oriente les jeunes vers des impasses ; mettre un frein à la spécialisation trop étroite et à la certification qui s'ensuit ;
4. sensibiliser tous les intervenants : entreprises, firmes, syndicats, autres travailleurs pour éliminer les formes de rigidité qui bloquent l'entrée des jeunes dans le monde du travail ;
5. inventer une nouvelle organisation du travail.

Ces propositions, ces espoirs, soulèvent une question qui devrait occuper une place centrale dans ce colloque. Cette nouvelle organisation du travail, dont la nécessité se fait sentir, qui va la proposer ? Soyons plus précis : ce sont les verrous de la primauté à l'ancienneté qu'il faudrait d'abord faire sauter. Tous ceux qui sont inscrits à ce colloque pourraient poser un premier geste parce qu'ils appartiennent, sauf exception, à un milieu de travail régi par la loi de l'ancienneté.

Se pourrait-il que les solutions surgissent d'elles-mêmes, mais dans la marginalité, dans l'illégalité même, comme c'est le cas actuellement dans le secteur de la santé, où beaucoup de jeunes trouvent dans [297] des pratiques alternatives un lieu d'accomplissement personnel et d'insertion sociale que ne leur offre plus un système de santé devenu trop rigide ?

Que peut-on attendre, chez les jeunes, de la spontanéité sociale ? Le document de Madeleine Gauthier fait apparaître quelque espoir de ce côté.

Madeleine Gauthier fait l'histoire des mouvements des jeunes pour toute la période correspondant à ce que Vincent Lemieux a appelé les

générations unionistes (années 30 à 70) et péquistes (années 70 à nos jours).

Son hypothèse est que « les associations de jeunes seraient des lieux d'élaboration de la société en ce qu'elles concocteraient les valeurs, les idéologies de la société à venir et en ce qu'elles prépareraient les futurs leaders de cette société ».

Partant de *La Relève* des années trente, puis de *La Nouvelle Relève* des années quarante, de la J.E.C., fondée ici en 1935, Madeleine Gauthier fait l'histoire des mouvements de jeunes jusqu'à nos jours. L'UGEQ, la contestation dans les Cégeps, l'ANEQ, tout y est passé en revue.

Je note d'abord que l'analyse de Madeleine Gauthier apporte une confirmation à la thèse de Simon Langlois sur les générations. Pendant les années soixante, coïncidant avec la génération péquiste, les associations de jeunes — on pense à l'ANEQ — sont nombreuses, vivantes, dynamiques. Mais à partir de 1970, pendant la période correspondant à la progression péquiste, le silence se fait peu à peu dans les associations de jeunes. Les éléments les plus dynamiques passent du côté de l'État.

Ce silence dure-t-il encore ? Madeleine Gauthier est plutôt d'avis que les associations de jeunes commencent à reparaître, ce qui indiquerait, conformément toujours à la thèse de Vincent Lemieux, qu'une nouvelle génération est en voie d'émergence.

Parmi les nouvelles organisations, on remarque des groupes autoorganisés comme le RAJ, mais aussi des organisations et des regroupements subventionnés comme IMAJ 85, ONET, les coopératives étudiantes d'habitation. Il y a aussi des organismes issus des programmes gouvernementaux : Module Jeunes travailleurs, Contact Jeunesse. Certains mouvements anciens, comme la J.O.C. et la J.E.C. semblent retrouver un second souffle. La place des jeunes est toutefois encore très limitée dans le mouvement syndical.

[298]

Certaines orientations générales se dessinent dans ces mouvements très divers :

1. méfiance à l'égard des institutions politiques, peur d'être récupéré, manipulé, etc. (tout en acceptant et en revendiquant l'aide de l'État, cependant) ;
2. méfiance envers diverses autres institutions, dont les syndicats ;
3. rejet du nationalisme et de l'idée d'indépendance ;
4. accent mis sur l'édification d'une société écologiste et pacifiste ;
5. emploi fréquent de l'expression « du Québec », comme si la partie était une chose acquise ;
6. création d'associations parallèles, non désireuses de s'institutionnaliser, en réaction à des problèmes précis ;
7. nouveaux types de manifestations : grève de la faim, camping, etc.

Je me permettrai d'ajouter une dimension psychologique à ces analyses portant sur les aspects sociaux, économiques et politiques de la participation des jeunes.

Ce qui me frappe chez les jeunes, depuis de nombreuses années, c'est la montée de l'indifférence, mal qui n'est évidemment pas propre à la jeunesse, même s'il est, chez elle, plus dramatique. La montée de ce mal, qui est lié à notre civilisation comme telle, est une cause de non-participation largement indépendante des facteurs repérés par les trois auteurs que nous avons étudiés.

C'est par un effet de contraste que j'ai redécouvert récemment l'indifférence. J'ai comme amis deux jeunes dans la vingtaine qui vivent depuis trois ans dans une solitude monacale, sur les bords d'un grand lac du Moyen-Nord du Québec. Ils n'ont ni électricité, ni contact radio avec l'extérieur. Ils vivent de chasse, de pêche, de l'entretien de quelques chalets perdus et de la vente de peaux. D'octobre à mai ils ont le temps de contempler les étoiles et d'observer les animaux. Ce qu'ils font avec un enthousiasme enchanteur.

Ces solitaires sont les êtres les plus sociables que je connaisse. La dernière fois que je les ai rencontrés, ils n'avaient pas entendu le bruit d'un moteur depuis quinze jours. La qualité de leur hospitalité et de leur

attention à mon endroit m'a rappelé les plus beaux passages de l'Odyssée : étranger sois le bienvenu ! Ils se souvenaient des moindres détails de ma visite précédente faite trois mois auparavant. Face à eux, [299] je me sentais distrait, dispersé, indifférent à tout, à tous et à moi-même peut-être.

Une fois de plus je devais me rendre à cette pénible évidence : dans la multitude des sollicitations qui nous remplissent quotidiennement du bruit de l'univers plus que de son harmonie, qui nous appellent si souvent à la surface que nous n'avons pas le loisir de nous déposer au fond de nous-mêmes, dans cette distraction perpétuelle qu'on appelle vie active, il y a un anesthésique qui gèle la sensibilité, qui énerve et use à la fois la faculté d'attention.

Les jeunes sont plus exposés que jamais à ce poison : discothèques bruyantes, walkman, écrans de tous genres : télévision, ordinateur, cinéma. Dans l'indifférence qui en résulte inévitablement, comment accorder, aux êtres proches comme aux causes lointaines, cette attention qui attendrit les bêtes et les pierres quand elle est dans sa plénitude ?

C'est pourquoi le remède que je propose à la non-participation des jeunes, c'est un noviciat écologique comme celui que vivent mes deux amis. Incidemment ils viennent d'entrer dans le mouvement Green Peace, bien décidés à défendre la nature qui les entoure, et qu'ils aiment, avec autant d'énergie que les fondateurs de Green Peace en ont mis à protéger les dernières baleines. Ils ont déjà posé des gestes très courageux contre des braconniers utilisant des méthodes inqualifiables. Au même moment, ils découvrent la poésie et les étoiles. La carapace d'indifférence s'est brisée.

[300]

[301]

**Une société des jeunes ?**

Quatrième partie : La participation aux projets et aux décisions

**“Les rigidités sociales  
et l’insertion des jeunes  
dans la société québécoise.”**

**Simon LANGLOIS**

[Retour à la table des matières](#)

Le Québec éprouve beaucoup de difficulté à assurer l'insertion sociale des jeunes dans la société globale ; le passage de l'adolescence à la vie active est problématique pour bon nombre d'entre eux, comme en témoigne avec évidence le chômage observé chez les moins de trente ans. Mais le taux de chômage des jeunes, s'il est souvent choisi comme principal indicateur de cette difficile insertion sociale, donne cependant une vue partielle des difficultés auxquelles ils doivent faire face. Au chômage élevé, il faut ajouter le sous-emploi fréquent des compétences, la poursuite des études souvent forcée par l'absence de débouchés ou l'obligation de se réorienter vers d'autres domaines d'études sitôt un premier diplôme obtenu, la dépendance de la famille d'origine ou de l'État et, parfois, le mal de vivre sa vie d'adolescent et de jeune adulte qui peut aller jusqu'au suicide. Les recherches récentes sur la pauvreté au Québec révèlent que la proportion des jeunes a augmenté de façon marquée dans le contingent des pauvres, ce qui illustre bien jusqu'à quel point les jeunes parviennent maintenant plus difficilement à obtenir leur part dans la société actuelle, que ce soit par le biais de leur travail salarié ou par celui de l'accès aux politiques sociales (bourse d'études, aide sociale, etc.) dont ils retirent moins de profits que d'autres groupes.

Les analyses et les explications des difficultés rencontrées par les jeunes que nous venons d'évoquer sont nombreuses et souvent complexes. Les économistes ont bien montré comment la crise économique, les mutations qui affectent l'appareil de production (avènement de nouvelles technologies, vieillissement des secteurs traditionnels, etc.)

[302]

ou les grandes politiques macro-économiques avaient un impact sur la création d'emplois et partant rendaient plus difficile l'entrée des jeunes sur le marché du travail (voir, par exemple, Freeman et Wise, 1982). D'autres chercheurs ont mis l'accent sur les aspects démographiques, montrant que le taux de chômage des jeunes est élevé parce que le nombre de jeunes demandeurs d'emploi a été particulièrement grand ces dernières années (Feldstein et Ellwood, 1982)<sup>249</sup>. Mais la référence aux caractéristiques démographiques des cohortes de jeunes de 15-30 ans ne suffit pas à fixer le contexte macro-sociologique dans lequel prend place leur entrée sur le marché du travail ; il faut aussi tenir compte des caractéristiques des autres groupes d'âge avec lesquels ils sont en quelque sorte en compétition (au sens de la théorie des jeux). Ainsi, L.Y. Jones (1980) montre que la génération issue du baby-boom de l'après-guerre 1939-1945, dont les membres ont pour la plupart entre 30 et 40 ans, occupe beaucoup de place sur le marché du travail et il compare cette génération à une immense vague qui bouscule les autres générations ; en outre, pour la première fois dans l'histoire, les femmes de cette génération sont à peu près aussi nombreuses que les hommes sur le marché du travail. Ce sont les fils et filles de cette génération qui ont pleinement profité de la période de

---

<sup>249</sup> Cette insistance sur les aspects démographiques apparaît dans une étude récente du ministère d'État à la Jeunesse (Ottawa) sur les jeunes : « La population des 15 à 19 ans a atteint un sommet il y a plusieurs années et elle a commencé à baisser. N'eût été de cette baisse, la situation du marché du travail durant la récession aurait sans nul doute été bien pire. La population des jeunes de 20 à 24 ans est à son sommet et a commencé elle aussi à décroître. Les perspectives d'avenir des jeunes dépendront surtout des changements démographiques et économiques » (Ministère d'État à la Jeunesse, *Cap sur les jeunes*, 1984, p. 41). Selon ce document gouvernemental et selon les projections du ministère fédéral des Finances, le taux de chômage des jeunes restera très élevé (autour de 15-20 %) d'ici la fin de la décennie, malgré la baisse démographique qui vient d'être évoquée.

croissance des années soixante et soixante-dix, notamment lorsque les appareils de l'État ont fait le plein de leurs effectifs au Québec et ailleurs dans le monde. Cette croissance rapide ne pouvait pas être indéfinie et son arrêt signifie qu'il y a peu de nouvelles ouvertures pour les nouveaux venus. Quelle que soit la justesse d'une telle analyse, elle a l'avantage de montrer que la situation des personnes appartenant à une cohorte donnée — les jeunes de moins de 30 ans en 1985 — ne peut être analysée indépendamment des autres groupes d'âge, comme l'illustrent bien par exemple les travaux de R. Easterlin (1980) sur les taux de fécondité observés dans différentes cohortes aux États-Unis.

Pour d'autres analystes enfin, les problèmes rencontrés par les jeunes sur le marché du travail s'expliquent aussi par leurs caractéristiques personnelles : absence de qualifications adéquates, peu d'attrait pour le travail ou aspirations trop élevées, instabilité, etc. Ces facteurs souvent évoqués paraissent devoir être eux-mêmes expliqués, car ce sont autant d'aspects qui, comme le chômage, révèlent la difficile insertion sociale des jeunes évoquée plus haut.

Nous n'insisterons pas sur ces études macro-économiques ou microsociologiques de la situation des jeunes. Notre réflexion portera plutôt [303] sur un aspect un peu moins documenté qui est susceptible d'éclairer sous un angle différent les difficultés rencontrées par les jeunes : les *rigidités sociales*. Nous entendons par là les contraintes qui sont codifiées formellement et qui sont susceptibles d'affecter les comportements des acteurs sociaux, notamment des jeunes. Ces contraintes prennent d'abord la forme de lois et réglementations adoptées par l'État dans le but de réguler les actions quotidiennes des différents acteurs sociaux. Dans une étude portant sur l'ensemble des lois passées par les différents gouvernements du Québec entre 1944 et 1980, Vincent Lemieux (1984) a montré qu'elles étaient devenues au fil des années de plus en plus complexes en multipliant les relations de contrôle visant différentes catégories d'acteurs. Ce qui signifie que les rigidités sociales ont eu tendance à s'accroître au Québec depuis une trentaine d'années. Mais ces rigidités ne découlent pas seulement de la codification légale qui contraint différents publics ou diverses catégories d'acteurs ; elles résultent aussi de *l'institutionnalisation des relations sociales* — notamment dans le domaine des relations de travail — et de la mise en place des appareils qui prennent en charge ou



qui contrôlent divers aspects de la vie quotidienne : santé, scolarisation, bien-être, consommation, etc.

Les rigidités sociales peuvent être souhaitées et voulues comme telles par les lois ou par les contrôles exercés par divers appareils. C'est le cas des lois qui constituent les corporations professionnelles, dont le nombre a considérablement augmenté au Québec après les années soixante-dix ou des réglementations qui visent à contrôler l'accès à l'exercice de différents métiers (dans la construction, les transports, etc.). Mais les rigidités sociales peuvent aussi être des effets pervers ou des effets inattendus et non prévus découlant de lois ayant une finalité propre ou résultant de l'action de certains intervenants. Un exemple illustrera l'existence de cet effet pervers : la Loi du salaire minimum, si elle favorise l'augmentation du niveau de vie de certains travailleurs, peut provoquer par ailleurs le chômage d'autres travailleurs (très souvent des jeunes) ou empêcher la création d'emplois à cause de l'augmentation des coûts de production. Cet exemple montre comment une intervention étatique peut avoir des effets bénéfiques pour les uns mais des effets pervers et néfastes pour les autres, effets qui ne sont pas bien sûr recherchés comme tels.

Sans prétendre être exhaustif, nous proposons d'analyser dans les paragraphes qui suivent un certain nombre de rigidités qui caractérisent l'organisation sociale au Québec et de dégager comment elles peuvent affecter l'insertion sociale des jeunes. Nous avons retenu les types [304] suivants de rigidités : la certification des connaissances, l'institutionnalisation du marché du travail, la réglementation étatique et les politiques d'emploi. Ces rigidités n'affectent pas seulement l'emploi des jeunes ; elles ont un impact beaucoup plus large, puisqu'elles rendent difficile l'intégration sociale des jeunes dans la société des adultes.

## LA CERTIFICATION DES CONNAISSANCES

La certification des connaissances est la première forme importante de rigidités sociales contre laquelle se butent les jeunes et qui est déterminante pour tout le reste de leur vie active. Ce terme — emprunté non sans raison au langage juridique — définit la reconnaissance officielle des connaissances académiques acquises dans les institutions spécialisées, non seulement par le biais d'un diplôme mais aussi par le crédit qui lui est attaché (prestige de l'institution qui le décerne, etc.). La certification des connaissances s'est d'abord développée dans le système scolaire lui-même afin d'uniformiser le passage d'une étape à une autre du cursus scolaire, le diplôme servant de porte d'entrée à un niveau scolaire supérieur (R. Collins, 1979). Normalement, il faut avoir passé avec succès les examens et avoir satisfait aux exigences requises pour l'obtention d'un diplôme avant de passer à un niveau d'études plus avancé. Ce qui est vrai du système scolaire l'est maintenant aussi du marché du travail, l'obtention d'un emploi exigeant de plus en plus un titre scolaire.

Les professions traditionnelles ont été pendant longtemps à peu près les seules positions sur le marché du travail à exiger formellement un titre officiel sanctionnant des connaissances acquises en dehors du marché du travail dans des institutions d'enseignement. Au cours des dernières décennies le modèle des professions s'est étendu considérablement au Québec, comme en témoignent la naissance de plusieurs corporations professionnelles nouvelles et l'avènement des para-professions ; on compte maintenant plus de 40 corporations professionnelles diverses, qui regroupent environ 180 000 membres. Plus largement et en l'espace de quelques années, non seulement au Québec mais dans la majorité des sociétés industrialisées, la certification des connaissances s'est étendue à presque tous les domaines de travail et elle est devenue une sorte de préalable à l'entrée dans la plupart des métiers et des positions sur le marché du travail, à tel point que le diplôme est même souvent une exigence bloquant [305] l'accès à des positions pour lesquelles la qualification scolaire requise n'est pas absolument nécessaire. Ainsi, la plupart des grandes villes du Québec ont fixé il y a déjà longtemps le diplôme d'études secondaires

comme minimum requis pour postuler un emploi de col-bleu. Il y a quelques années, le métier de journaliste recrutait surtout des personnes ayant abandonné leur cours classique ou n'ayant pas réussi à terminer des études universitaires et il n'y avait pas de filière scolaire précise préparant des diplômés à exercer cette fonction. De nos jours, le candidat journaliste doit avoir un diplôme quelconque (diplôme d'études collégiales en techniques de journalisme, diplôme universitaire en journalisme ou en communication, ou autre diplôme de premier cycle) ; en d'autres termes, le candidat à un emploi de journaliste doit pouvoir certifier ses connaissances auprès du futur employeur <sup>250</sup>.

Certains domaines de travail ont résisté plus que d'autres à ce processus de certification. C'est le cas des banques et des assurances : les fonctions d'encadrement et les postes de direction dans les banques ont presque toujours été confiés à des personnes formées par l'entreprise et évaluées sur la base de l'expérience personnelle acquise au sein de cette dernière et sur la base de leurs qualités personnelles bien plus que sur leurs titres scolaires. D'ailleurs, les banques sont encore très réticentes à confier directement des postes de cadres à des M.B.A., par exemple, sans que ceux-ci aient fait leurs preuves à différents échelons de l'entreprise. On le voit, les banques ont toujours été réticentes à entrer dans le jeu de la certification des connaissances, du moins pour combler les postes de cadres ; c'est sans doute ce qui explique qu'il n'y ait pas encore dans les universités de certificat ou de majeure en gérance d'institutions de crédit. Par contre, l'offre abondante de diplômés, résultant de la démocratisation et de l'extension du système scolaire, a quand même eu pour effet de hausser les exigences d'entrée dans les domaines de travail dans lesquels la certification des connaissances joue un moins grand rôle. On ne peut plus devenir caissier avec seulement une 9<sup>e</sup> ou une 10<sup>e</sup> année, comme c'était encore possible il y a quelques années. Même chose dans le domaine des assurances. Traditionnellement, les vendeurs d'assurances et même les courtiers étaient formés sur le tas par l'entreprise sans diplôme préalable. Or, ces

---

<sup>250</sup> On se souviendra que la Fédération québécoise des journalistes s'était opposée il y a quelques années à la mise sur pied de programmes d'études en journalisme, soutenant plutôt que ces professionnels devaient provenir de divers horizons ; à l'époque, la Fédération voyait mal comment une institution d'enseignement pouvait certifier officiellement des connaissances qui ne pouvaient qu'être apprises sur le tas, dans la pratique quotidienne.

dernières années, on a mis sur pied des programmes d'études, au niveau collégial notamment, pour former des spécialistes en assurances et les firmes elles-mêmes ont haussé leurs exigences quant au recrutement des nouveaux candidats, qui doivent dans bien des cas détenir un D.E.C. ou un [306] diplôme universitaire, alors qu'auparavant il était possible de devenir vendeur d'assurances sans avoir complété des études secondaires. La certification des connaissances contribue ainsi à bloquer une voie de mobilité sociale qui a déjà été importante pour des personnes faiblement scolarisées.

La certification des connaissances ne doit pas être confondue avec la spécialisation de plus en plus étroite des domaines d'apprentissage. Celle-ci est une des formes que peut prendre le processus de certification. Or c'est précisément cette voie qu'a suivie le développement du système scolaire au Québec. Les domaines de spécialisation se sont constamment étendus et différenciés à tous les paliers du système scolaire. La liste des programmes de formation professionnelle n'a cessé de s'allonger depuis vingt ans au Québec, du secondaire jusqu'à l'université, soit par l'addition de domaines nouveaux (l'informatique, par exemple), soit par différenciation d'un domaine existant. Dans le cas du Québec, on peut parler de certification des connaissances au sens strict du terme, parce que l'apprentissage scolaire est pratiquement indépendant du marché du travail, même si plusieurs programmes comprennent des stages pratiques, car ceux-ci sont la plupart du temps très limités. Il y a ici une sorte de paradoxe : au Québec, l'enseignement professionnel est devenu très spécialisé et en quelque sorte ajusté à des domaines précis de travail, mais il s'effectue sans grandes liaisons avec le monde du travail, contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays, notamment en Allemagne (R.F.A.) et en Autriche où existe un système dualiste assurant la formation professionnelle à la fois dans l'école et dans l'entreprise, l'école assurant la formation de base et l'entreprise, la spécialisation des jeunes par le biais d'apprentissage en emplois subventionné <sup>251</sup>.

---

<sup>251</sup> Doit-on attribuer aux *Berufsschulen* autrichiens le faible taux de chômage observé chez les jeunes ? Sans doute pas entièrement, compte tenu du fait que le taux de chômage dans l'ensemble de la population est très bas dans ce pays. Une chose est certaine cependant : le nombre de décrocheurs est beaucoup moins élevé dans ces pays qui assurent une meilleure liaison entre enseignement et apprentissage pratique en milieu de travail.

On observe aussi une différenciation des disciplines enseignées à l'université et une multiplication des programmes de formation. Prenons l'exemple des sciences de l'administration, qui se sont fractionnées en sous-spécialités ayant chacune un département universitaire. On ne forme plus de diplômés en commerce ou en administration, mais plutôt des spécialistes en marketing, en comptabilité, en recherche opérationnelle, en gestion des ressources humaines, etc. On observe le même processus de fractionnement dans bien d'autres domaines, notamment en sciences de la santé ou en sciences sociales. Par exemple, les communications et le journalisme ont acquis depuis quelques années une reconnaissance officielle et institutionnelle, avec leurs programmes d'études, leurs titres scolaires, leur corps professoral, etc. La gérontologie est en train de faire de même, passant d'abord [307] par la voie étroite du certificat, avant de devenir spécialité reconnue, avec son propre département, un programme d'études plus étendu, etc. Ce dernier exemple illustre fort bien le processus de certification : d'ici quelques années, il faudra un titre précis pour exercer des fonctions ayant trait au domaine que veut couvrir la gérontologie, fonctions qui sont actuellement exercées par des techniciens en assistance sociale, des travailleurs sociaux, des sociologues, des bénévoles non diplômés, des préposés aux malades, etc. La multiplication récente des certificats dans les universités québécoises (encouragée il est vrai par la formule de financement des institutions universitaires) pousse à sa limite ce processus de certification en encourageant la mise sur pied des programmes courts qui offrent soit un apprentissage minimum d'une discipline (certificat en sociologie, etc.), soit l'apprentissage d'une fonction précise à exercer sur le marché du travail (certificat en gestion des services touristiques, certificat en enseignement moral, certificat en enseignement religieux, etc.).

La liste des diplômes de toutes sortes est maintenant tellement longue — et complexe — que l'État a développé une classification des titres scolaires — la classification C.L.A.R.D.E.R. — qui est en quelque sorte le pendant du D.O.T. (*Dictionary of Occupational Titles*) de Statistique Canada. Au travail en miettes correspond maintenant la formation en miettes. Le Québec a probablement poussé plus loin que d'autres sociétés cette parcellarisation de la formation en multipliant les programmes longs et courts, les disciplines et les filières de formation,

à tel point que l'ensemble du système scolaire prend de plus en plus l'allure d'une mosaïque.

La certification des connaissances, qui s'est effectuée dans le sens d'une spécialisation étroite, a eu d'importantes conséquences inattendues.

Elle a d'abord probablement contribué au chômage des nouveaux diplômés. L'étroitesse de la spécialisation rétrécit le marché potentiel du travail. À quel type d'emploi peut prétendre un diplômé en santé-sécurité au travail, en techniques de radiologie ou en gestion des ressources humaines, sinon à un emploi dans ces domaines précis ? Il suffit qu'un domaine d'emploi devienne saturé pour réduire immédiatement au chômage les diplômés dont la formation a été potentiellement orientées vers ce dernier. L'existence d'une filière de formation menant à la certification des connaissances dans une spécialité crée aussi des problèmes d'emploi pour les diplômés des autres filières qui voient ce domaine fermé pour eux, souvent sans [308] raison puisqu'une part importante des apprentissages se fait de toute façon sur le tas, dans la pratique.

Par ailleurs, la certification des connaissances ne signifie pas qu'il existe un lien fonctionnel étroit entre les connaissances académiques et le travail accompli en emploi ou dans le poste occupé. Bien au contraire. La plupart des recherches montrent que ce lien est assez ténu et lâche, notamment dans les disciplines non officiellement reconnues comme professionnelles. Et encore, les recherches sur la fonctionnalité de la formation portent pour la plupart sur de jeunes diplômés : à mesure qu'ils vieillissent et acquièrent de l'expérience, le lien entre formation et emploi s'atténue largement. La spécialisation trop étroite est maintenant contestée de toutes parts. L'une des principales conclusions d'un colloque récent sur les jeunes en France était précisément de lutter contre la spécialisation dans le système scolaire (voir Métailié et Thineaud, 1978) <sup>252</sup>.

---

<sup>252</sup> « Une correspondance moins étroite entre la formation et l'emploi implique le rejet d'un monopole d'une quelconque filière d'insertion professionnelle. En outre, la recherche de modalités d'insertion plus diversifiées et la lutte contre les tendances hypersélectives qui se manifestent depuis plusieurs années exigent un minimum d'égalités des chances entre les filières. [...] Il convient de faire en sorte que le devenir professionnel et donc social de l'individu ne

Second effet pervers : en spécialisant à outrance, on a créé des attentes spécifiques, précises et élevées chez les diplômés que ne peut rapidement satisfaire le marché du travail, et l'organisation actuelle du système scolaire a créé des aspirations mal ajustées aux chances réelles. D'où une énorme déception et un désenchantement qui attendent plusieurs diplômés, à quoi s'ajoute l'impression d'avoir été floués par le système. Par ailleurs, le système scolaire actuel produit beaucoup de brouillage, à cause de ses filières multiples et compliquées et surtout parce qu'il force les étudiants à préciser très tôt leurs champs d'intérêt.

Enfin, le développement de la certification des connaissances a créé des conditions encore plus difficiles pour les non-diplômés, pour les non-certifiés qui se voient exclus d'un nombre élevé d'emplois pour lesquels le diplôme est exigé, même si dans les faits cette formation s'avère souvent peu fonctionnelle, du moins dans un bon nombre de cas. L'un des paradoxes de la démocratisation scolaire est probablement de rendre plus difficile l'accès des non-diplômés aux emplois. La situation des décrocheurs est particulièrement pénible, car sans le diplôme minimal d'études secondaires, ils pourront beaucoup plus difficilement trouver un emploi, même de non-qualifié ; aussi, n'est-il pas étonnant qu'ils constituent une part importante du contingent des jeunes chômeurs, comme le montrent plusieurs études récentes <sup>253</sup>.

---

soit pas définitivement conditionné par le type de filière d'insertion professionnelle qu'il a connu » (Jean Prieur, 1978, p. 462).

<sup>253</sup> Voir par exemple l'étude du ministère d'État à la Jeunesse, *Un nouveau profil statistique des jeunes au Canada*, Ottawa, 1984.

[309]

## L'INSTITUTIONNALISATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Lorsqu'ils entrent sur le marché du travail, les jeunes doivent aussi composer avec les règles qui en régissent le fonctionnement et avec les rigidités qui s'y développent soit explicitement, soit comme conséquences inattendues du système d'action que constitue l'entreprise.

Le manque d'expérience pertinente est un obstacle auquel se butent les jeunes à la recherche d'un emploi. L'exigence de l'expérience devient même une forme de rigidité difficile à contrer lorsqu'elle est en quelque sorte érigée en système ou lorsqu'elle est gonflée de façon marquée comme c'est le cas dans certains concours et cette règle sert en fait souvent à limiter les inscriptions à un concours qui autrement attirerait beaucoup de candidats. Les jeunes sont plus touchés que les autres parce que le savoir-faire pratique et l'habileté dans l'accomplissement des tâches ne s'acquièrent pas à l'école. Ces qualités sont en fait le sous-produit du travail lui-même et l'aptitude professionnelle n'est pas, par rapport au marché du travail, une donnée exogène.

Mais le manque d'expérience n'est pas seulement un obstacle lors de l'entrée sur le marché du travail ; il continue aussi à causer des difficultés aux jeunes après leur entrée dans l'entreprise. Il semble en effet que le problème de l'emploi chez les jeunes tiennent moins à la durée de la période de chômage qu'à la *fréquence* des périodes de non-emploi. Ce qui se traduit, en début de vie active, par une sorte de jeu à sautemouton d'un emploi à un autre, comme en témoigne la longueur du curriculum vitae que présente de nos jours le jeune à la recherche d'un emploi <sup>254</sup>. Comment expliquer cette relative instabilité et cette grande

---

<sup>254</sup> « It is by now firmly established that high unemployment among youths is associated with high *frequency* of unemployment, not long duration of unemployment. To put it another way, the problems of jobs for the young is



mobilité ? Plusieurs recherches montrent que l'entrée sur le marché du travail est un processus assez long et que les jeunes procèdent souvent par essais-erreurs avant que leurs intérêts ne se cristallisent (voir Granovetter, 1974, ou Marcia Friedman, 1969). Le changement fréquent d'emploi en début de carrière fait en quelque sorte partie de la stratégie de recherche d'une position ou d'un travail satisfaisant.

Cependant d'autres facteurs concourent aussi à favoriser l'instabilité en emploi et le chômage des jeunes au début de leur carrière. Une fois entrés sur le marché du travail, les jeunes travailleurs font face à d'autres formes de rigidités institutionnelles, dont la principale est [310] probablement la primauté accordée à l'ancienneté. Derniers embauchés, ils seront aussi les premiers à être mis à pied lorsque les difficultés rencontrées par l'entreprise entraîneront des compressions de personnel. La règle de la priorité d'emploi accordée en fonction de l'ancienneté joue systématiquement contre les jeunes non seulement pour l'accès aux emplois, mais aussi pour les promotions. Les crises économiques et les récessions qui provoquent des restrictions de personnel risquent donc d'affecter doublement les jeunes : le marché des nouveaux emplois se rétrécit et un certain nombre d'entre eux sont rejetés des positions qu'ils occupent sur le marché du travail parce que la règle de la primauté à l'ancienneté les amène à supporter une grande part des coupures de personnel.

D'où vient cette priorité accordée à l'ancienneté ? Elle ne découle pas de la codification des relations de travail, conséquence de l'avènement du syndicalisme ; nous verrons plus loin que le régime de négociations patronales-syndicales n'a fait que rigidifier davantage — et parfois même jusqu'à l'absurde — une situation de fait qui caractérise toute entreprise. La règle de la primauté accordée à l'ancienneté apparaît largement répandue dans les entreprises et dans les secteurs d'emplois non syndiqués, et elle ne peut pas être interprétée comme une conséquence des luttes syndicales ou comme un phénomène d'osmose des secteurs syndiqués vers les entreprises non syndiquées. L'économiste américain Lester Thurow (1983) soutient que le primat de la séniorité est en quelque sorte le sous-produit du contrat implicite qui lie l'employé à la firme et qu'elle est une composante

---

not that they are hard to find but that they do not last very long » (R.E. Hall, 1982, p. 475).

essentielle à la productivité du travail ; pour lui, c'est l'entreprise qui a tout intérêt à garder à son emploi les travailleurs qui ont davantage d'expérience et un savoir-faire étendu, ce qui joue systématiquement à l'encontre des jeunes ou des personnes nouvellement embauchées.

Plusieurs raisons expliquent le primat de la séniorité. D'abord, les connaissances pratiques et le savoir-faire des employés sont acquis en bonne partie sur les lieux mêmes du travail, souvent à un coût élevé pour l'entreprise, et il apparaît plus rentable de mettre à pied l'employé qui a le moins d'expérience, même si celui qui est gardé en emploi commande un salaire plus élevé ; dans la même veine, le coût de l'apprentissage empêche le recrutement systématique de nouveaux employés susceptibles de remplacer à moindre coût ceux qui sont en place lorsque le taux de chômage ou l'offre de main-d'œuvre sont élevés. Pour Thurow, cette explication par les coûts est incomplète et insuffisante, notamment parce qu'elle s'inscrit dans une perspective [311] trop individualiste. En particulier, elle n'explique pas la rigidité des salaires, qui ne s'affaissent pas systématiquement lorsque l'offre de travail, notamment de la part des jeunes, est abondante. Pour lui, l'explication doit être cherchée plutôt du côté des caractéristiques de l'équipe de travail et non de celles des individus qui la composent. La productivité dans une entreprise est largement tributaire de la circulation d'informations et de la coopération qui s'instaurent entre les travailleurs. En particulier, la maîtrise des habiletés, le développement des connaissances pratiques et la mise en œuvre des savoir-faire quotidiens nécessitent un transfert de connaissances et un encadrement par les travailleurs les plus âgés, qui assurent, entre autres, l'entraînement des plus jeunes. Si les travailleurs les plus expérimentés avaient l'impression qu'ils seraient en train de former des concurrents plus jeunes susceptibles de les remplacer à un moindre coût à la première occasion, la collaboration et le transfert de connaissances s'arrêteraient rapidement et chacun d'eux adopterait une stratégie individualiste, et de leur non-coopération résulterait une baisse de la productivité. Pour Thurow, *la règle de la séniorité dans l'entreprise émerge comme une conséquence nécessaire du système d'interaction au sein de l'équipe de travail* et elle en assure le bon fonctionnement.

Les conventions collectives ont en quelque sorte durci et rigidifié la pratique quotidienne du primat accordé à l'ancienneté en en faisant une règle absolue, codifiée explicitement dans des prescriptions peu

flexibles. Dans le but de protéger les travailleurs ayant le plus longuement investi dans les entreprises, la codification formelle de la préséance de l'ancienneté peut cependant avoir elle-même des effets contre-productifs, tout à fait opposés aux effets attendus, décrits plus haut, de cette pratique. Une codification trop rigide de l'ancienneté peut aller jusqu'à jouer de façon *systematique* contre les jeunes travailleurs et produire en même temps une détérioration du climat de travail en instaurant l'insécurité. C'est le cas notamment lorsque la règle de l'ancienneté provoque ou force la mobilité d'un secteur de travail à un autre, d'une équipe de travail à une autre.

La règle de la supplantation dans les grandes entreprises offre un exemple de rigidité en matière d'ancienneté qui peut être néfaste pour les jeunes et contre-productif pour l'ensemble de l'entreprise. En cas de compression de personnel dans un secteur donné, les travailleurs dont l'emploi est mis en cause peuvent aller déplacer des collègues dans les secteurs ou départements différents de l'entreprise s'ils ont plus d'ancienneté que ces derniers ; ceux-ci seront mis à pied, à moins de déplacer eux-mêmes d'autres travailleurs. Cette pratique a le [312] désavantage « d'aller chercher » là où se trouve le dernier embauché — très souvent le plus jeune — pour le mettre à pied, tel le dernier pion qui tombe dans un jeu de dominos.

Lorsque la Laiterie Laval de Québec a acheté les actifs de la Laiterie Cité au début des années quatre-vingts, l'intégration des deux entreprises, jusque-là concurrentes, a occasionné d'importantes mises à pied ; les titulaires des postes supprimés ont été priés de partir, mais ils pouvaient supplanter d'autres employés ayant moins d'ancienneté qu'eux, dans une autre unité de travail. Ainsi, les livreurs de produits laitiers pouvaient supplanter les employés de l'entrepôt, qui eux pouvaient faire de même des employés affectés à la production, etc. Bref, les plus jeunes employés ont en grande partie supporté les frais de la réorganisation des deux entreprises qui ont fusionné leurs activités. Plus largement, une véritable « psychose du *bumping* » s'est emparée de tous les employés, affectant grandement le moral et la productivité des équipes de travail.

Cet exemple de rigidité montre comment des jeunes peuvent être, à cause de leur âge et de leur moins grande expérience, davantage exposés aux risques du chômage. Il peut aussi arriver que des normes rigides bloquent l'entrée des jeunes sur le marché du travail dans

certains domaines. Ainsi, si un poste d'enseignant s'ouvre au primaire — disons en première année —, un professeur en disponibilité ayant enseigné toute sa vie au secondaire pourra postuler prioritairement cet emploi et passer devant une jeune diplômée qui s'est spécialisée en enseignement primaire et qui peut même avoir deux à trois ans d'expérience pertinente à titre de suppléante au primaire. La première personne a bien sûr des droits acquis que son syndicat cherche à protéger le mieux possible. Mais la jeune personne qui s'est préparée plus immédiatement à enseigner au primaire n'a-t-elle pas elle aussi des « droits » au même titre que le syndiqué ?

Mais le privilège accordé à l'ancienneté sur le marché du travail n'est pas la seule contrainte qui risque d'affecter les jeunes. En fait, c'est tout le marché du travail qui s'est institutionnalisé, avec l'avènement d'un grand nombre de lois régissant les relations de travail et avec la codification bureaucratique des relations de travail dans les entreprises syndiquées et même dans les grandes entreprises non syndiquées, codification qui découle dans ce dernier cas de la taille elle-même de la firme (voir Gordon et *al.*, 1982 ; Kimberly, 1976 ; Kalleberg et Althausen, 1981). Valérie K. Oppenheimer a montré comment l'institutionnalisation du marché du travail avait permis aux travailleurs [313] d'âge moyen de consolider leurs positions — et en particulier leurs salaires — au détriment des jeunes<sup>255</sup>. À cause de la priorité accordée à l'ancienneté, l'âge devient en quelque sorte un « lieu » de rapports conflictuels. Gérard Adam soutient que « les mesures prises pour maintenir au travail ceux qui sont dans la force de l'âge risquent de susciter de nouvelles formes de ségrégation sociale : celles qui sont liées aux différences d'âge » (Adam, 1978, p. 43). Que l'âge soit le théâtre de rapports conflictuels n'est pas une observation nouvelle : Georges Duby a bien montré comment, au Moyen Âge, les détenteurs du patrimoine définissaient la jeunesse de façon à ce que les jeunes nobles ne puissent prétendre trop tôt à la succession.

Dans les sociétés industrielles le marché du travail est mouvant, ce qui implique que des professions ou des métiers sont en déclin alors que

---

<sup>255</sup> « There is the growing institutionalization of labor markets, providing greater job security for middle-aged workers via seniority rules and other provisions. As a consequence, the relative income position of older workers was improving and that of younger males was declining » (Oppenheimer, 1983, p. 350).

d'autres connaissent une croissance ou sont moins exposés au risque du chômage. De nouvelles découvertes, l'application de nouvelles technologies, la réorganisation des relations commerciales entre les États ou les mutations de la démographie : ce sont là autant de facteurs qui influencent la stabilité des métiers et qui obligent les titulaires de certains emplois en déclin à se recycler. Or, le primat de la séniorité et encore plus la codification rigide de cette pratique dans certaines conventions collectives provoquent un déplacement du risque ou de l'exposition au chômage d'un métier donné vers un groupe d'âge donné : les plus jeunes.

## LA RÉGULATION ÉTATIQUE ET LES POLITIQUES D'EMPLOI

Les gouvernements provincial et fédéral ont promulgué depuis trente ans un nombre considérable de lois et ils ont édicté encore davantage de règlements affectant les rapports entre l'État et les citoyens et les relations que les citoyens entretiennent entre eux. Cette intervention fixe un cadre rigide à l'intérieur duquel s'exercent les conduites individuelles. La Loi de la protection du consommateur contraint les vendeurs à respecter un certain nombre de règles ; l'État accorde à plusieurs corporations professionnelles le privilège de fixer les prix minima pour les actes posés ; l'État fixe le salaire minimum qui doit être payé dans les entreprises ; l'État régit les relations entre propriétaires et locataires, entre les travailleurs et les entreprises, etc.

Globalement, l'intervention de l'État se distingue par son caractère extensif et universel, comme Vincent Lemieux l'a bien montré dans [314] ses travaux empiriques sur le passage du patronage au réglage (voir notamment Lemieux 1971, 1982) <sup>256</sup>. Par ailleurs, l'intervention

---

<sup>256</sup> « Le régleur élabore ou applique des mesures qu'il veut les plus générales possible, de façon à y inclure de nombreux cas particuliers. Le patron au contraire traite chaque cas dans sa spécificité, dans l'élaboration des mesures gouvernementales et surtout dans leur application. [...] En termes logiques cette fois, on peut dire que le réglage s'exerce en extension alors que le patronage s'exerce en compréhension » (V. Lemieux, 1982, p. 341 ; l'italique est de nous).

gouvernementale s'appuie sur la mise en place d'un grand nombre d'appareils que G. Fortin a décrits récemment comme étant « de plus en plus contrôlants et de moins en moins contrôlables et contrôlés » (Fortin, 1982, p. 359). Plus largement, la société québécoise contemporaine est caractérisée par le découpage des rapports sociaux en problèmes (relations de travail, égalité pour les femmes, santé, etc.) en en clientèles prises en charge par des lois et des appareils, entraînant ainsi une dépendance grandissante vis-à-vis l'expertise, qui a été bien mise en évidence dans plusieurs études publiées par Jean-Jacques Simard (1982, 1979). Ce découpage du social ouvre la voie à la multiplication des lois et règlements et des appareils chargés de les appliquer et d'encadrer des clientèles spécifiques : enfants en garderie, jeunes, vieux, handicapés, etc., et il s'est traduit par l'apparition de droits particularisés : droit à la santé, droit au logement, droit à l'égalité, etc., que les travaux de Simard ont encore une fois mis en évidence, notamment lorsqu'il soutient que la notion bourgeoise de droit s'est substituée à l'idée de devoir (Simard, 1982, p. 416). Le projet de charte des jeunes, mis de l'avant durant l'Année internationale de la jeunesse, proposait la reconnaissance de dix-huit droits différents : bel exemple qui pousse à la limite le fractionnement et le découpage du social.

Comment dès lors concilier ce qui fait la spécificité du mode de gouverne défini par Lemieux (la portée universelle et l'extension de la réglementation) avec la tendance au découpage du social et l'avènement des *droits spécifiques* mis en évidence par Simard ? En d'autres termes, à mesure que se multiplient les lois, règlements et appareils, et à mesure que se diversifient les clientèles et les groupes visés par les politiques, ne risque-t-on pas de voir apparaître de plus en plus de conflits potentiels entre les publics concernés ? Mais surtout, ne risque-t-on pas de voir émerger des effets pervers non prévus ou plutôt non voulus explicitement qui peuvent être néfastes pour certains groupements ? Si l'État intervient en fixant de façon trop rigide le prix des logements, sous prétexte d'assurer le *droit* au logement, ne risque-t-il pas de provoquer, dans le système actuel d'économie de marché, une baisse de la construction de nouveaux logements et partant, de remettre en question ce même *droit* ? Jusqu'à quel point la réglementation dans le secteur de la construction n'encourage-t-elle pas le travail au noir des ouvriers ?

[315]

Revenons sur la fixation du salaire minimum. L'objectif de cette mesure est louable, car elle vise à assurer une meilleure rémunération du travail pour les petits salariés. Mais lorsque le taux du salaire minimum augmente à un niveau plus élevé que celui qui est en vigueur dans les sociétés voisines, ne risque-t-il pas de nuire à la création de nouveaux emplois (ou même, au maintien des emplois existants) en augmentant le coût de toute la main-d'œuvre ? Si cela est juste, il est permis de croire que les jeunes seront peut-être plus que les autres affectés par le chômage ou la perte d'emploi entraînés potentiellement par cette mesure, pour les raisons évoquées plus haut (voir Welch, 1976 ou Mincer, 1976). Ainsi, l'économiste P. Fortin soutient qu'une augmentation de 1 % du salaire minimum menace environ 1 400 emplois dans une économie ouverte comme celle du Québec. Le *droit* au travail et le *droit* à une juste rémunération paraissent ici difficilement conciliables. Un autre économiste, Robert E. Hall, avance que le salaire minimum a surtout pour effet d'accroître le roulement de la main-d'œuvre, parce que l'employeur est incité à couper la durée du temps de travail et à rationaliser davantage le nombre des travailleurs en emploi et les heures travaillées, et que ce roulement affecte surtout les jeunes <sup>257</sup>. Lester Thurow a, quant à lui, montré comment la hausse du salaire minimum provoquait une augmentation du chômage chez les jeunes principalement, tout en favorisant certains travailleurs adultes, notamment les femmes (Thurow, 1983, p. 26).

La réglementation de la pratique professionnelle peut aussi créer des difficultés pour les jeunes diplômés qui doivent recruter leur première clientèle. Les quarante corporations professionnelles au Québec fixent des règles qui peuvent dans certains cas être préjudiciables aux jeunes. Ainsi, l'État permet à sept corporations professionnelles de déterminer un tarif de base, empêchant notamment les plus jeunes, entre autres, d'offrir leurs services à des prix plus bas dans le but de se constituer une clientèle. De même, les avocats ne peuvent pas faire de publicité pour

---

<sup>257</sup> « The shockingly low average duration of jobs held by teenagers — less than three months — may be an important consequence of the minimum wage. If so, high unemployment among youths can be traced in part to the minimum wage, which makes them become unemployed too often even though it does not inhibit job-finding one they are unemployed » (R.E. Hall, 1982, p. 492).

se faire connaître, ce qui a pour effet de mécontenter surtout les jeunes qui débute dans la pratique du droit.

Nous ne disposons pas encore d'analyse d'ensemble des effets pervers qui découlent de la réglementation étatique. Certains d'entre eux ont été mis en évidence dans les analyses néo-individualistes de l'intervention de l'État ou dans des critiques d'inspiration conservatrice ; ces analyses s'appuient sur l'existence de tels effets pour remettre en question l'intervention de l'État, et faire la promotion de l'économie de marché sans insister cependant sur ses effets pervers.

[316]

## PROGRAMMES ET POLITIQUES D'EMPLOI

Les gouvernements provincial et fédéral sont intervenus pour tenter de contrer le chômage des jeunes, mais en proposant surtout des programmes *ad hoc* qui s'inscrivent en marge du marché du travail et qui n'apportent pas de solutions permanentes aux difficultés rencontrées par les jeunes (Jeunesse Canada au travail, les projets PIL des années 1970, etc.). Par exemple, une partie considérable des fonds d'un important programme fédéral, la Caisse Perspective Jeunesse, relevant de la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada et disposant en 1984 d'environ un milliard de dollars, a été affectée à des programmes de création d'emplois temporaires ou encore à des programmes de formation des jeunes. En 1984-1985, le gouvernement fédéral a accordé cent cinquante millions de dollars en fonds additionnels à la Caisse Perspective Jeunesse. Plus de la moitié de ce montant (52,6 % ou 79 millions \$) a financé cinq programmes *ad hoc* de formation : Emploi et perfectionnement jeunesse, Option formation jeunesse. Alternance travail-études et Alphabétisation, Caisse d'accroissement des compétences professionnelles ; le reste a été affecté principalement à la création d'emplois d'été (Été-Canada, Environnement 2000). D'une année à l'autre, les programmes changent de nom, mais leur finalité est au fond la même : occuper temporairement le temps des jeunes à des travaux souvent marginaux et tenter d'améliorer leur formation. L'État dépense beaucoup d'argent



pour l'éducation et la formation des jeunes (24,5 milliards \$ au Canada en 1984-85), mais doit aussitôt recycler une partie de ces jeunes dans divers programmes de formation dès leur sortie du système scolaire dans le but d'accroître ce que les textes gouvernementaux appellent leur *employabilité*.

Au Québec, ces dernières années, on a tenté d'encourager plus systématiquement l'accès des jeunes au marché du travail. L'État a subventionné les entreprises qui acceptaient d'engager un jeune n'ayant pas encore de poste régulier au moyen d'un bon d'emploi attaché à l'individu et payé à l'entreprise. Si elle avait l'avantage d'orienter les jeunes vers le « vrai » marché du travail, cette mesure ne s'attaquait cependant pas aux causes des problèmes rencontrés par les jeunes. Ainsi, l'allocation du bon d'emploi exigeait le maintien en poste pendant une période minimum de vingt semaines. Une fois cette période écoulée, une partie des jeunes engagés grâce à ce programme ont été mis à pied, notamment parce qu'ils ont été les premières victimes [317] d'une période économique difficile peu de temps après la mise en route du programme. Globalement, ce programme n'a pas pu contrer ce qui joue contre les jeunes dans le processus d'institutionnalisation du marché du travail. En février 1985, le bon d'emploi a été réorienté afin de favoriser l'intégration des jeunes dans le vrai marché du travail. Le nouveau programme, Bon d'emploi plus, oblige l'employeur qui accepte d'y participer de garder à son emploi le jeune pendant deux ans et l'allocation gouvernementale augmente tous les six mois, passant de 20 % à 40 % du salaire de l'employé. Ce programme touchera environ 3 000 bénéficiaires en 1985, au lieu de 40 000 depuis son entrée en vigueur.

Un autre programme mis de l'avant récemment par le gouvernement du Québec — les options Déclic — s'adresse aux jeunes, bénéficiaires d'aide sociale et aptes au travail. Ce programme comprend trois volets : les stages en milieu de travail, les stages communautaires et le retour aux études pour les décrocheurs. Le but de ces trois volets est d'accroître l'*employabilité* des jeunes afin qu'ils puissent au terme de leur participation au programme augmenter leurs chances de se trouver un emploi. L'objectif de ces programmes est certes valable en soi, mais force est de constater, encore une fois, qu'un bon nombre des postes

offerts aux jeunes ont été créés dans des secteurs marginaux ou encore pour des fins *ad hoc* : bref, en marge du marché du travail <sup>258</sup>.

Si ces programmes s'adressent aux jeunes bénéficiaires d'aide sociale comptent un bon nombre de réussites, le bilan d'ensemble risque somme toute d'être assez mince, du moins pour ce qui est de l'intégration des jeunes au marché du travail, notamment parce que les grandes entreprises et les firmes syndiquées ont été réticentes à y participer. On le voit, l'implantation d'un tel programme s'est heurtée à l'une des principales formes de rigidité que nous avons identifiée plus haut : l'institutionnalisation du marché du travail.

Il faut cependant ajouter que la mise en route des programmes s'adressant aux jeunes, bénéficiaires d'aide sociale et aptes au travail, s'est faite dans un contexte macro-économique difficile, le Québec sortant à peine d'une dure période de récession. Les entreprises étaient occupées à se restructurer et les syndicats étaient quant à eux sur la défensive, occupés très souvent à protéger des emplois existants et des acquis menacés par la restructuration en cours. Sans compter que la promotion de l'emploi des jeunes les moins qualifiés visés par [318] ces trois programmes intervient dans un contexte de réorientation de l'emploi, marqué tant par les avancées des nouvelles technologies que par une plus grande ouverture vers le libre-échange. Bref, les options Déclis ont probablement permis à nombre de jeunes d'acquérir un peu d'expérience, mais elles n'ont pas changé grand-chose aux règles du jeu qui régissent le marché du travail. Elles n'ont en rien modifié les rigidités sociales qui affectent les jeunes. Bien au contraire, en voulant améliorer les capacités personnelles des jeunes, les options Déclis se sont plutôt elles-mêmes heurtées aux rigidités sociales et leur impact s'en est lourdement ressenti.

Plus largement, il est permis de penser que tous ces programmes *ad hoc* à l'intention des jeunes qui se sont multipliés depuis dix ans ont même un effet pervers important en marginalisant en quelque sorte les jeunes en quête d'emploi et en les maintenant à la frange du marché du travail. En d'autres termes ces programmes, par définition non récurrents mais qui reviennent en fait d'année en année sous des

---

<sup>258</sup> Sans compter les cas d'entreprises qui ont profité de ces programmes pour engager une main-d'œuvre bon marché sans permettre aux jeunes d'acquérir une expérience valable susceptible d'être mise à profit ailleurs.

identifications diverses, risquent en quelque sorte d'institutionnaliser l'aide aux jeunes, en les inscrivant à la marge du marché du travail. Si cela est juste, ces programmes *ad hoc*, tels qu'ils existent actuellement, peuvent même devenir des formes de rigidités en orientant systématiquement les jeunes en difficulté vers des voies éloignées du marché du travail.

\* \* \*

Les jeunes dans la société québécoise actuelle font face à un double problème. D'un côté, ils retirent une part moins grande des ressources disponibles. Cela apparaît évident pour ce qui est de l'emploi, puisque la proportion des jeunes en chômage est très élevée. Il en va de même pour les salaires. Les travaux de plusieurs chercheurs — dont Easterlin — ont montré que les jeunes travailleurs d'aujourd'hui perçoivent des gains moindres, par rapport aux autres groupes de travailleurs plus âgés, qu'il y a trente ans. L'écart entre le salaire moyen des jeunes travailleurs âgés de moins de 24 ans et le salaire ouvrier moyen observé dans le groupe des 45-55 ans, a augmenté des années cinquante aux années quatre-vingts. Easterlin en conclut que les jeunes parvenaient à tirer de meilleurs revenus de leur travail il y a trente ans. Nous n'avons pas effectué d'analyse semblable pour le Québec, mais il est permis de croire qu'une pareille observation peut être faite pour [319] notre société. Enfin, les jeunes sans emploi et sans prestations de chômage sont dépendants de leur famille ou de l'État, mais l'aide qu'ils reçoivent est plus restreinte que celle qui est consentie aux autres groupements sociaux. Bref, qu'ils soient au travail, au chômage ou sans emploi, les jeunes ont vu en quelque sorte leur situation se détériorer.

À ce constat pessimiste, il faut en ajouter un autre : si les jeunes ont un accès moindre aux ressources, ils sont aussi davantage exposés aux risques, ce qui accentue encore les inégalités auxquelles ils doivent faire face, notamment le risque de perdre leur emploi en cas de difficultés économiques.

Nous avons tenté de montrer dans cet essai comment plusieurs formes de rigidités sociales pouvaient jouer contre les jeunes, soit en diminuant leur part des ressources, soit en augmentant les risques

auxquels ils doivent faire face. Au fil des ans et sans trop qu'on s'en rende compte très explicitement, diverses formes, maintenant cristallisées, de relations sociales ont été mises en place avec pour résultat de rendre plus difficile l'insertion sociale des jeunes, et notamment parce que s'est institutionnalisé un rapport de force qui semble jouer systématiquement contre les jeunes sur le marché du travail.

Certains chercheurs soutiennent que les difficultés des jeunes — et en particulier le chômage auquel ils sont davantage exposés — disparaîtront en bonne partie d'elles-mêmes avec la baisse accélérée de la natalité. Cette vision est beaucoup trop optimiste. Il est vrai que la diminution du nombre des jeunes atténuera leurs problèmes vis-à-vis l'emploi. Mais elle ne les fera pas disparaître, car les rigidités joueront contre les jeunes, même si ceux-ci sont moins nombreux. Bien plus, des économistes et des démographes soutiennent que la décroissance de la population s'accompagnera d'une décroissance économique qui affectera la création et le maintien des emplois, et qu'il est par conséquent dangereux de soutenir que la décroissance démographique permettra de faire diminuer le chômage (voir G. Mathews, 1984).

Est-il possible d'agir collectivement afin de contrer l'effet des rigidités sociales évoquées et, plus largement, afin de favoriser l'intégration sociale des jeunes autrement qu'en les impliquant dans des programmes sans issue ? Sans aucun doute.

Il nous semble nécessaire d'identifier ce qui ne va pas *dans* l'école elle-même, et avoir le courage d'y apporter les correctifs nécessaires. D'autres pays arrivent à limiter le nombre des décrocheurs. Pourquoi [320] acceptons-nous encore que le taux en soit si élevé ? Plusieurs initiatives prises à un niveau local, tel l'Atelier de culture mis sur pied par Normand Maurice et ses collègues à Victoriaville, ou l'ouverture de l'école Marie-Anne à Montréal, montrent avec évidence qu'il est possible d'intervenir avec succès pour dispenser une formation aux étudiants du secondaire. Par ailleurs, ne faut-il pas questionner l'organisation actuelle du système scolaire qui nous semble souvent orienter les jeunes vers des impasses ? On ne pourra pas éviter, dans les années qui viennent du moins, la certification des connaissances que nous avons évoquée plus haut. Mais on pourrait certainement arrêter la

tendance à la certification dans des domaines de plus en plus étroits et spécialisés.

Plus largement, la solution au problème passe sans doute par une réorganisation du travail dont les contours restent à préciser, sinon à inventer : temps de travail et postes de travail partagés, gestion plus souple de l'organisation du travail, diminution de la semaine de travail, etc. Plusieurs travailleurs accordent leur préférence à une augmentation du temps libre, notamment à la fin du cycle de leur vie active ou durant certaines périodes (l'été, entre autres), même si elle implique une diminution de revenus. Dans un récent ouvrage très critique de l'organisation actuelle du travail et surtout du règne de la marchandise, André Gorz propose de mettre l'accent sur la recherche du temps disponible comme mesure de la vraie richesse ; la véritable révolution passe par une réduction du temps de travail et une réduction des salaires : travailler moins, vivre mieux, même avec un revenu moindre.

## NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[321]

[322]

## BIBLIOGRAPHIE

ADAM, Gérard. « Pour une nouvelle conception de l'emploi », dans A.M. MÉTAILLIÉ et J.M. THIVEAUD, *Les jeunes et le premier emploi*, Paris, Association des âges, 1978, 443-447.

BROWN, Charles. « Dead-end Jobs and Youth Unemployment », dans Freeman et Wise (éd.), *The Youth Labor Market Problem*, Chicago, University of Chicago Press, 1982, 427-452.

COLLINS, Randall. *The Credential Society*, New York, Academic Press, 1979, 222 p.

EASTERLIN, R.A. *Population, Labor Force and Long Swings in Economic Growth : The American Experience*, New York, Columbia University Press, 1968.

FELDSTEIN, Martin et David T. ELLWOOD. « Teenage Unemployment : What is the Problem ? », dans Richard B. FREEMAN et David A. WISE, *The Youth Labor Market Problem : Its Nature, Causes and Consequences*, Chicago, University of Chicago Press (éd.), 1982, 17-33.

FORTIN, Gérard. « Les mots pour le dire », dans F. DUMONT et Y. MARTIN (éd.), 1982, *Imaginaire social et représentations collectives*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1982, 357-360.

FREEDMAN, Marcia. *The Process of Work Establishment*, New York, Columbia University Press, 1969.

FREEMAN, R. et D.A. Wise. *The Youth Labor Market Problem : Its Nature, Causes, and Consequences*, Chicago, The University of Chicago Press, 1982.

GORZ, André. *Les chemins du paradis*, Paris, Galilée, 1983, 249 p.

GRANOVETTER, Mark. *Getting a job*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1974.

JONES, Landon Y. *Great Expectations. America and the Baby Boom Generation*, New York, Coward, McCann and Geoghegan, 1980.

HALL, Robert E. « The minimum wage and job turnover in markets for young workers », dans R.B. FREEMAN et D.A. WISE (éd.), *The Youth Labor Market Problem : Its Nature, Causes, and Consequences*, Chicago, The University of Chicago Press, 1982, 475-492.

LANPHIER, C. Michael et Ann PEREZ. *Jeunesse Canada : problèmes et perspectives. Une revue de la littérature*, Ottawa, Direction de l'analyse des tendances sociales, Secrétariat d'État, 1983, 65 p.

LEMIEUX, Vincent. « La révolution tranquille, du patronage au réglage », dans F. DUMONT et Y. MARTIN (éd.). *Imaginaire social et représentations collectives*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1982, 335-342.

[323]

MINCER, J. « Unemployment effects of minimum wages ». *Journal of Political Economy*, 84, 1976, 87-104.

MINISTÈRE D'ÉTAT À LA JEUNESSE. *Cap sur les jeunes*, Ottawa, Approvisionnement et services Canada, cat. : LU-2-88, 1984.

OPPENHEIMER, Valérie K. *Work and Family*, New York, Academic Press, 1980.

SIMARD, J.-Jacques. *La longue marche des technocrates*, Montréal, Éditions coopératives Saint-Martin, 1979.

\_\_\_\_\_, « Détournements des mineurs. L'éducation québécoise à l'heure de la bureaucratie scolaire », dans F. DUMONT et Y. Martin (éd.), *Imaginaire social et représentations collectives*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1982, 405-427.

THUROW, Lester. *Dangerous Currents : the State of Economics*, New York, Vintage Books, 1983.

WELCH, F. « Minimum wage legislation in the United States », dans O. ASHENFELTER et J. BLUM (éd.), *Evaluating the labor market effects of social programs*, Industrial Relations section, Princeton University, 1976, 1-38.

[324]

[325]

**Une société des jeunes ?**

Quatrième partie : La participation aux projets et aux décisions

**“L’État et les jeunes.”**

**Vincent LEMIEUX**

[Retour à la table des matières](#)

Dans cette communication nous étudierons la relation entre l’État et les jeunes à travers le jeu des partis politiques, dans une perspective générationnelle. Nous verrons que la participation spécifique des jeunes aux projets et aux décisions de l’État ne peut être que temporaire. En de nombreuses périodes, dont l’actuelle, les jeunes sont absents ou presque de ces projets et décisions. Nous terminerons par quelques réflexions sur la situation présente et sur celle du proche avenir.

**TROIS TYPES DE RELATIONS  
À L’ÉTAT**

De nombreux travaux sur le Québec ont exploité la distinction plutôt impropre entre le « national » et le « social », en référence, d’une part, aux problèmes posés par les relations politiques externes du Québec avec son environnement, en particulier avec l’État central et, d’autre part, aux problèmes politiques internes à la société québécoise. Pour bien comprendre la relation des jeunes à l’État et les phénomènes de génération politique, il faut ajouter des relations d’un autre type, en partie indépendantes des deux autres : ce sont les relations proprement



gouvernementales, par rapport aux relations extrasociétales (le « national ») et aux relations intrasociétales (le « social ») <sup>259</sup>.

Les relations proprement gouvernementales renvoient aux attributions positives ou négatives qui tiennent aux activités de cette organisation particulière qu'est l'appareil étatique. C'est, par exemple, l'attribution de postes dans la fonction publique, les relations de l'administration [326] avec ses publics. Les phénomènes d'honnêteté et de corruption, de bonne ou de mauvaise gestion gouvernementale appartiennent aussi à ce type. Il est évident que dans bien des cas la dimension proprement gouvernementale des activités de l'État ne peut être dissociée de la dimension extrasociétale ou de la dimension intrasociétale, mais dans les perceptions des participants tout au moins, il y a une certaine autonomie du gouvernemental. Les citoyens insatisfaits de leurs relations avec les services d'un ministère n'y voient pas nécessairement des implications extrasociétales ou intrasociétales. Les clients heureux de leur association avec un patron politique les voient encore moins. Une approche systémique de ces phénomènes ne peut manquer de poser des liens là où les participants à l'action n'en voient guère, mais il demeure que les relations à l'État de type extrasociétal, gouvernemental et intrasociétal sont des systèmes partiels doués d'une certaine autonomie.

## LES PHÉNOMÈNES DE GÉNÉRATION

L'histoire politique du Québec, au cours des cent dernières années, peut être résumée sommairement par trois grands phénomènes de génération qui comportent des différences entre eux, mais aussi un certain nombre de traits communs.

À une génération libérale qui s'est formée à la fin du siècle dernier avec la montée de Laurier, a succédé au milieu des années 1930 une génération unioniste dont Duplessis fut le maître. À cette génération unioniste a succédé au tournant des années 1970 une génération péquiste, dont la vivacité semble s'être tarie récemment. Il est d'ailleurs

---

<sup>259</sup> Cette division est inspirée, entre autres, de Jean-William Lapierre, dans son livre *L'analyse des systèmes politiques*. Paris, PUF, 1973.

fatal qu'une génération politique finisse par perdre de sa vigueur et soit remplacée par une autre. Mais l'émergence d'une génération nouvelle ne peut se faire qu'à certaines conditions, qui ne sont pas toujours remplies quand la génération précédente n'arrive plus à se perpétuer.

Mannheim <sup>260</sup>, dans son étude classique sur le problème des générations, a montré qu'une génération se caractérise par la localisation similaire de ses membres dans un tout social. Cette localisation similaire ainsi que la conscience qui en est prise se produisent dans des périodes de déstabilisation, où des changements sociaux accélérés amènent les nouvelles cohortes d'électeurs à se définir différemment des groupes d'âge qui les ont précédées dans le temps.

[327]

Dans la suite du texte le terme de génération politique désignera l'ensemble des électeurs appartenant aux cohortes dont la majorité tout au moins relative des membres s'identifie de façon généralement intense et durable à un parti mobilisateur, qui sera nommé parti générationnel.

À l'intérieur d'une génération politique, on distinguera des couches générationnelles qui renvoient à l'étalement de la génération dans le temps. Ainsi, il a été montré <sup>261</sup> que les électeurs nés entre 1940 et 1944 constituent une première couche de la génération péquiste, moins majoritaire que les couches générationnelles d'électeurs nés dans la deuxième moitié des années 1940 et dans les années 1950.

Les premières couches générationnelles sont mobilisées par des précurseurs, et les suivantes le sont de plus par des leaders des premières couches générationnelles. Le vieillissement des précurseurs et des premiers leaders, identifiés à la génération politique, explique, avec d'autres facteurs, qu'après un certain temps un parti générationnel cesse de mobiliser la majorité des nouveaux électeurs.

---

<sup>260</sup> Karl Mannheim, « The problem of generations », dans *Essays on The Sociology of Knowledge*, New York, Oxford University Press, 1952, p. 276-320.

<sup>261</sup> Voir à ce propos André Blais et Richard Nadeau « La clientèle du oui » dans Jean Crête (dir.), *Comportement électoral au Québec*, Chicoutimi, Gaétan Morin, 1984, p. 326.

Ajoutons que les générations libérale et unioniste, qui ont précédé la génération péquiste, ont sans doute ceci de particulier que l'adhésion des jeunes au parti générationnel a été rendue possible, dans bien des cas, par le virage préalable de leurs parents. C'est du moins l'hypothèse qu'on peut faire, étant donné ce que l'on sait du vote dans les familles il y a cinquante ou cent ans. Mais peut-être que les jeunes électeurs ont joué un rôle plus actif qu'on pense au moment du réalignement partisan de leurs parents, dans les villes surtout, lieu des mobilités horizontales et verticales propices aux changements d'identification partisane <sup>262</sup>.

Quoi qu'il en soit, les conditions sont remplies à la fin du siècle dernier pour un réalignement partisan où les nouveaux électeurs en viennent à s'identifier très majoritairement au Parti libéral. Le Parti conservateur qui a gouverné le plus souvent depuis la Confédération apparaît usé sur le plan gouvernemental, d'autant plus qu'il est affligé par de continuelles dissensions internes. Sur le plan extrasociétal la pendaison de Riel et la question des écoles du Manitoba détournent du Parti conservateur des électeurs mobilisés par Mercier puis par Laurier, figures « nationales » bien plus imposantes que celles des chefs conservateurs. Sur le plan intrasociétal enfin, les transformations structurelles de l'économie et les difficultés conjoncturelles du début des années 1890, jointes à un certain dédouanement du Parti libéral auprès de l'Église, grâce à Laurier, ne peuvent manquer d'attirer les [328] nouveaux électeurs — et les autres — vers le Parti libéral. Aux élections de 1897, le parti obtient la faveur des jeunes, dont plusieurs sont regroupés dans des clubs libéraux qui font de l'action politique à travers le Québec <sup>263</sup>.

La génération libérale, qui a émergé dans les années 1880 avec le Parti national de Mercier, semblait être arrivée à son terme au début des années 1910, avec la défaite de Laurier (en 1911). Mais l'imposition de la conscription par le Parti conservateur fédéral allait réalimenter l'aversion de la majorité des électeurs du Québec, et en particulier des

---

<sup>262</sup> À ce propos on pourra lire, entre autres, Henry W. Riecken, « Primary groups and political party choice », dans Eugene Burdick et Arthur J. Brodbeck (éd.), *American Voting Behavior*, Glencoe, The Free Press, 1959, p. 162-183.

<sup>263</sup> Ce fait est signalé dans Jean-Louis Roy, *Les programmes électoraux du Québec*, tome I, Montréal, Leméac, 1970, p. 87.

jeunes, envers ce parti. Le Parti libéral en profita pour prolonger sa domination jusqu'au milieu des années 1930.

En ces années toutes les conditions sont à nouveau réunies pour qu'apparaisse une nouvelle génération politique. Le gouvernement libéral est accusé de corruption et le célèbre comité des comptes publics vient dramatiser ces accusations. L'entourage du premier ministre Taschereau est mis en cause. La crise économique qui sévit depuis le début des années 1930 fait que les conditions intrasociétales du réalignement partisan sont également remplies. Enfin, la dimension extrasociétale n'est pas prééminente, dans un premier temps, même si l'Action libérale nationale porte des revendications de cet ordre, mais elle le deviendra à l'occasion des élections de 1939 et de 1944. Cette dernière élection viendra consacrer le réalignement et le remplacement de la génération libérale par une génération unioniste qui semble avoir attiré à elle la majorité des nouveaux électeurs jusqu'au début des années 1950 <sup>264</sup>.

Les élections provinciales de 1960 et de 1962 manifestent la montée d'une nouvelle génération dans des conditions qui, à nouveau, sont favorables au réalignement. Le gouvernement de l'Union nationale apparaît comme corrompu, par des pratiques excessives de patronage, aux yeux des nouveaux jeunes électeurs. La fin des années 1950 et le début des années 1960 sont les premières années de récession, après la prospérité des années d'après-guerre. Comme plusieurs auteurs <sup>265</sup> l'ont montré, la société québécoise est aussi travaillée à ce moment par des changements structurels irréversibles, sous l'effet conjugué de l'industrialisation, de l'urbanisation et de la scolarisation. Le nationalisme de l'Union nationale apparaît trop négatif et mal ajusté aux exigences d'un gouvernement moderne.

Ce n'est toutefois pas le Parti libéral qui allait profiter de l'appui de la nouvelle génération. Dès 1966 plusieurs jeunes appuyaient le RIN <sup>266</sup>

---

<sup>264</sup> L'absence de sondages électoraux, à cette époque, rend toutefois cette affirmation discutable.

<sup>265</sup> Voir en particulier les études rassemblées dans Jean-C. Falardeau (dir.), *Essais sur le Québec contemporain*, Québec, PUL, 1953.

<sup>266</sup> Un sondage, dont la validité est toutefois douteuse, fait en 1966 pour le compte du Parti libéral par la Société de mathématique appliquée, indiquait que 25 % des étudiants avaient l'intention de voter pour le RIN.

[329] et, à partir de 1970, le Parti québécois allait mobiliser les nouveaux électeurs, surtout les plus instruits, et ce jusqu'au début des années 1980 <sup>267</sup>.

Cette capacité de mobilisation s'est tarie depuis quelques années. Les conditions semblent remplies pour l'apparition d'une nouvelle génération politique : discrédit de l'action gouvernementale, remise en question du nationalisme québécois, changements de société qui affectent tout particulièrement les jeunes. Mais ni le Parti libéral, ni les petits partis existants apparaissent capables, actuellement, de devenir le véhicule d'une génération politique nouvelle <sup>268</sup>.

Avant de nous interroger sur l'avenir, nous allons voir comment le rapport des jeunes à l'État varie selon les phases traversées par les générations politiques.

## LES ÉTAPES GÉNÉRATIONNELLES

On peut distinguer trois phases dans les cycles générationnels. Par ailleurs une génération politique donnée traverse deux fois la première de ces phases, une première fois à son début et une seconde fois à sa fin : il y aurait donc quatre phases dans la « vie » d'une génération, comme le montre le Graphique 1 : celle de l'émergence, celle de la progression, celle de la stagnation et celle de l'effacement.

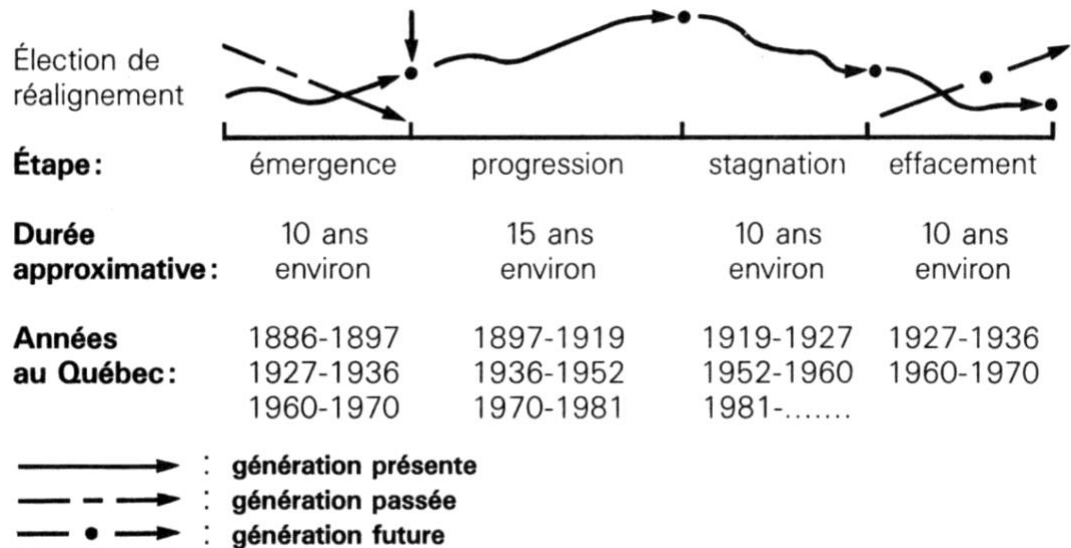
---

<sup>267</sup> À ce propos voir Blais et Nadeau, « La clientèle du oui ».

<sup>268</sup> C'est l'occasion d'insister sur la nécessité de l'existence d'un parti mobilisateur pour qu'une nouvelle génération politique prenne forme.

### GRAPHIQUE I

Les quatre étapes traversées par une génération politique, leur durée approximative, et leur application à l'histoire politique du Québec



[330]

Ce graphique un peu simplificateur exige un certain nombre de précisions :

1. De façon générale le graphique exprime la capacité de mobilisation d'un parti ou d'un groupe de partis « générationnels » auprès des jeunes électeurs. C'est par exemple le Parti conservateur et l'Action libérale nationale, puis leur fusion en l'Union nationale de 1927 à 1936 à l'étape de l'émergence, l'Union nationale étant le parti mobilisateur aux étapes subséquentes.

2. Les étapes sont définies par les années d'élections générales, même si les années pertinentes pour ce qui est de la mobilisation sont peut-être autres. Par exemple, il est bien possible que l'Union nationale ait continué de faire des progrès dans la mobilisation des jeunes électeurs jusqu'au milieu des années 1950, et non seulement jusqu'en 1952. Il semble toutefois que 1952 marque un temps d'arrêt à cet égard et appartienne déjà à la phase de la stagnation.

3. Le point charnière entre l'étape de l'émergence et celle de la progression est celui d'une élection de réalignement, c'est-à-dire d'un changement structurel durable dans les allégeances partisans. Un certain accord existe pour considérer que depuis 1867 il y a eu trois élections de réalignement au Québec : 1897, 1936 et 1970 <sup>269</sup>.

4. Le nombre d'années compris dans chacune des étapes est évidemment approximatif, d'autant plus que les frontières définies par les années d'élections sont discutables. Au total le cycle d'une génération politique s'étend sur une époque de 30 à 40 ans. Ce qui indiquerait que la prochaine élection de réalignement, au Québec, ne viendrait pas avant le début du siècle prochain et que l'émergence d'une nouvelle génération politique n'arriverait pas avant les années 1990.

5. La durée des étapes est variable, à cause surtout des variations de la conjoncture politique (les effets de période, en analyse générationnelle <sup>270</sup>). Les deux guerres mondiales, en particulier, ont affecté le déroulement des cycles générationnels : la première a contribué à prolonger bien au-delà de quinze ans la progression de la génération libérale, et la deuxième a freiné momentanément celle de la génération unioniste. Le graphisme « ondulé » des étapes indique justement que ces phénomènes de conjoncture peuvent expliquer des déviations temporaires par rapport à la tendance générale.

---

<sup>269</sup> C'est du moins la conclusion à laquelle arrivent Jean Crête, Hélène Gaboury et Françoise Ouellet dans leur communication « Changements électoraux et politiques », présentée au congrès annuel de l'Association canadienne de science politique, à Montréal, le 2 juin 1985. Sur l'élection de 1970 comme élection de réalignement, voir Vincent Lemieux, Marcel Gilbert et André Blais, *Une élection de réalignement*, Montréal, Les Éditions du Jour, 1970.

<sup>270</sup> Sur cette notion voir, entre autres, Vincent Lemieux, Réjean Landry et Jean Crête, « Les générations politiques au Québec » dans Kenneth C. Courtis *et al.*, (dir.), *Socialisations et idéologies, approches nouvelles et recherches récentes*, Cahier du Laboratoire d'études politiques et administratives, Université Laval, mai 1983, p. 121-140.

[331]

## LES VARIATIONS DANS LE RAPPORT DES JEUNES À L'ÉTAT

Le rapport des jeunes à l'État varie, évidemment, avec les étapes de la mobilisation, comme on peut le montrer brièvement à propos des générations libérale, unioniste ou péquiste qui se sont succédé au Québec depuis 1897.

À l'étape de l'émergence, le parti mobilisateur de la génération précédente n'arrive plus à convaincre un bien grand nombre de nouveaux électeurs de l'appuyer. Ce fut manifestement le cas de l'Union nationale dans les années 1960. Des jeunes de plus en plus nombreux se portent vers la parti de la génération nouvelle ; ils n'occupent pas de postes de direction sur la scène politique, mais ils sont très actifs dans le parti ou dans des groupes qui en sont proches. Cela se produit à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, comme il a été noté plus haut, mais aussi dans les années 1930, à l'occasion de la crise économique, ainsi que dans la deuxième moitié des années 1960, autour du RIN puis du Parti québécois. Dans cette phase la participation à la politique est relativement grande — en réaction contre la génération précédente — mais la participation à l'État est relativement faible.

L'étape suivante est celle de la progression. Le parti de la génération montante mobilise une proportion de plus en plus grande de nouveaux électeurs. Les premiers supporteurs du parti, qui ont de 30 à 50 ans à l'époque de la progression, occupent des postes de commande dans le parti, au gouvernement ou dans l'administration. Cette participation culmine à la fin de l'étape de la progression, soit les années 1910 dans le cas de la génération libérale, la fin des années 1940 dans le cas de la génération unioniste et la fin des années 1970 dans le cas de la génération péquiste. La participation à la politique de la part des diverses couches générationnelles demeure relativement élevée, et la participation à l'État l'est également, à la différence de la période précédente.



Cette participation à l'État demeure élevée dans la phase de la stagnation, soit que le parti de la génération présente demeure au gouvernement, soit que les différentes couches générationnelles continuent d'occuper les postes de direction dans l'appareil administratif et dans les organismes autonomes. Mais la participation à la politique, entendue comme compétition entre les partis et les autres groupes qui se définissent par rapport aux partis, perd de sa vigueur. En particulier les couches de nouveaux électeurs qui continuent d'opter pour le parti de la génération présente ne sont plus très actifs en [332] politique, ni quantitativement, ni qualitativement. C'est un des problèmes du Parti québécois depuis la victoire de 1981.

Dans la dernière étape, celle de l'effacement, qui marque la fin d'une génération mais aussi l'émergence d'une génération nouvelle, la génération présente devient de moins en moins active dans l'appareil étatique et dans la compétition politique. Le parti générationnel peut arriver à se maintenir au gouvernement, comme ce fut le cas du Parti libéral, de 1927 à 1936, ou encore il peut y revenir pour de derniers mandats, comme le firent le Parti conservateur, de 1891 à 1897, et l'Union nationale, de 1966 à 1970. Il demeure que par rapport aux étapes précédentes la participation à l'activité étatique est relativement faible.

Le Tableau 1 résume les caractéristiques de la participation des couches générationnelles à chacune des quatre étapes qui ont été distinguées.

**Tableau 1**

La participation relativement grande (+) ou relativement faible (-) des couches générationnelles à la politique et à l'État, à chacune des quatre étapes du cycle générationnel

Étapes	Participation des couches générationnelles à la politique	Participation des couches générationnelles à l'État
Émergence	+	-
Progression	+	+
Stagnation	-	+
Effacement	-	

Pour ce qui est plus particulièrement des jeunes, c'est aux étapes de l'émergence et de la progression que leur participation à la politique est la plus élevée, alors que leur participation à l'État n'est importante, éventuellement, qu'à l'étape de la progression.

Encore y a-t-il des différences à cet égard entre les partis générationnels. L'Union nationale, formée par la fusion et du « vieux » parti conservateur et du « jeune » parti de l'Action libérale nationale a fait moins de place aux jeunes dans l'État que le Parti québécois. D'autant moins que la tendance conservatrice, représentée par Duplessis, l'a emporté sur la tendance libérale nationale représentée par Gouin.

[333]

La comparaison entre le premier cabinet Duplessis, en 1936, et le premier cabinet Lévesque, en 1976, est intéressante à cet égard. Quinze ministres font partie du premier cabinet Duplessis, contre vingt-quatre dans le premier cabinet Lévesque. En 1976, la moitié des ministres ont moins de 40 ans, alors qu'en 1936 le cinquième seulement des ministres appartiennent à cette classe d'âge. À l'autre extrémité, un sur cinq des ministres de Duplessis a 55 ans ou plus, alors qu'aucun des ministres de Lévesque se retrouve dans cette catégorie. La moyenne d'âge des ministres de 1936 est de 49 ans, celle des ministres de 1976 n'est que de 42 ans <sup>271</sup>.

## RÉFLEXIONS FINALES

Si l'approche générationnelle qui a été proposée ici est exacte, elle n'annonce rien de très réjouissant pour les jeunes d'ici les cinq ou dix prochaines années. Nous serions actuellement, pour quelques années encore, dans la phase dite de stagnation, où le parti de la génération présente, le Parti québécois, a cessé depuis cinq ans environ de mobiliser la majorité des nouveaux électeurs, sans que le parti de la

---

<sup>271</sup> Ces compilations ont été faites par Serge Robitaille dans le cadre d'une recherche sur les générations de décideurs au Québec.

génération future émerge encore. Autrement dit, nous traversons une période comparable aux années 1920 et aux années 1950.

Comme le montre le Tableau 1, la phase de la stagnation se caractérise par une participation relativement faible des couches générationnelles, et plus particulièrement des jeunes, à la politique. La participation des couches générationnelles à l'État est relativement grande, mais il s'agit des couches premières de la génération présente et non des couches nouvelles, c'est-à-dire des jeunes. Ces deux caractéristiques décrivent assez bien la situation actuelle.

Il est difficile de prévoir quel parti succédera au Parti québécois comme parti mobilisateur de la génération future. Nul n'aurait pu prévoir dans les années 1920 que ce serait l'Union nationale, parti de l'alliance entre les conservateurs et de jeunes libéraux dissidents. Nul n'a prévu dans les années 1950 que ce serait le Parti québécois, formé à l'origine de libéraux dissidents (encore une fois...) et d'éléments nationalistes du Ralliement national (R.N.), avec en plus l'apport du Ralliement pour l'indépendance nationale (RIN).

Instruit par les expériences passées, on peut faire l'hypothèse qu'un des deux grands partis actuels sera partie prenante au mouvement d'où sortira le parti de la génération nouvelle, comme le fut le cas du [334] Parti libéral dans les années 1890, et des éléments dissidents en son sein, dans les années 1930 puis dans les années 1960. Selon l'approche générationnelle, le parti de la génération future se définirait aussi contre la formule de gouverne du parti de la génération précédente. Il serait donc non nationaliste et non interventionniste. À moins que, comme dans les années 1960, un des deux éléments de la formule soit récupéré, en l'occurrence le nationalisme, et que se forme une espèce de nouvelle Union nationale, combinant la foi nationaliste avec le parti pris pour le secteur privé.

Ce ne sont là que spéculations, qui seront probablement contredites par les jeux toujours imprévisibles de la politique. Ce qui importe pour les jeunes en quête d'une nouvelle formule n'est pas d'attendre qu'elle arrive mais de participer malgré tout aux jeux politiques qui lui donneront forme. Ils pourront en cela s'inspirer de Max Weber, qui écrivait à la fin d'une conférence sur le métier et la vocation d'homme politique :

La politique consiste en un effort tenace et énergique pour tarauder des planches de bois dur. Cet effort exige à la fois de la passion et du coup d'œil. Il est parfaitement exact de dire, et toute l'expérience historique le confirme, que l'on n'aurait jamais pu atteindre le possible si dans le monde on ne s'était pas toujours et sans cesse attaqué à l'impossible. [...]. Celui qui est convaincu qu'il ne s'effondrera pas si le monde, jugé de son point de vue, est trop stupide ou trop mesquin pour mériter ce qu'il prétend lui offrir, et qui reste néanmoins capable de dire « quand même ! », celui-là seul a la « vocation » de la politique <sup>272</sup>.

[335]

### NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[336]

---

<sup>272</sup> Max Weber, « Le métier et la vocation d'homme politique » dans *Le Savant et le politique*, Paris, Plon, 1959, p. 200-201.

[337]

**Une société des jeunes ?**

Quatrième partie : La participation aux projets et aux décisions

**“Les associations  
de jeunes.”**

**Madeleine GAUTHIER**

**INTRODUCTION**

[Retour à la table des matières](#)

Diverses questions viennent spontanément au sociologue qui s'interroge sur la place qu'occupent les associations<sup>273</sup> de jeunes dans la société. Sont-elles des reproductions de la société, des microsociétés qui reflètent en petit les enjeux, les valeurs de la société globale ? Ne seraient-elles pas plutôt des lieux d'élaboration de la société en ce qu'elles concocteraient les valeurs, les idéologies de la société à venir et en ce qu'elles prépareraient les futurs leaders de cette société ? Le seul fait qu'elles soient ou bien le produit des générations nouvelles ou bien qu'elles s'adressent à leurs forces vives et à leur dynamisme amplifie la tendance à opter pour la seconde hypothèse. Qu'en disent les auteurs qui ont analysé cette question et surtout qu'en est-il dans les faits aujourd'hui. Quel rapport entretiennent les associations de jeunes avec la société globale ?

Deux perspectives permettront d'envisager cette question : les analyses effectuées sur les associations de jeunes dans le passé et une

---

<sup>273</sup> J'entends par « associations de jeunes », les regroupements à caractères social, religieux, syndical ou politique organisés par les jeunes pour les jeunes ou par des adultes ou des institutions mais pour les jeunes et dans leur intérêt.

étude des associations actuelles à partir de la presse écrite \*, de documents [338] émanant de ces mouvements et d'analyses éparses. Certains documents nous font remonter jusqu'en 1884 <sup>274</sup>. Ces analyses renseignent sur les circonstances d'émergence des associations et sur leur environnement social, économique et politique. Elles nous permettront d'interroger la situation actuelle qui n'a pas encore été l'objet de beaucoup d'attention des chercheurs.

## LES ASSOCIATIONS D'HIER ET LES ANALYSES QUI EN TRAITENT

Le peu de travaux sur cette question au cours des dernières années n'est sans doute que le corollaire du long silence des jeunes eux-mêmes, silence qui a fait dire à Lise Bissonnette à propos d'un article sur les jeunes écrit par une jeune dans les pages du *Devoir* qu'elle attendait cela depuis trois ans <sup>275</sup>. Un article de la *Revue internationale d'action communautaire* présente les mouvements de jeunes — le mot « mouvement » est entendu ici dans son sens de regroupement spontané autant que structuré — comme un phénomène de résistance, un révélateur des fissures et des contradictions du système social. Il s'agit d'une étude réalisée dans une Suisse à l'abri des graves problèmes de chômage que connaissent les autres pays européens mais non épargnée par les révoltes des jeunes au cours des années 1980 et 1981 : manifestations et affrontements violents <sup>276</sup>.

---

\* J'ai utilisé les dossiers recueillis par les services de la « division de la documentation de presse » de la bibliothèque de l'Assemblée nationale à partir de 1972 et le dossier de presse personnel de Fernand Harvey sur la contestation étudiante de la fin des années 1960.

<sup>274</sup> Sylvio Leblond, « Une contestation étudiante en 1884 », *L'information médicale et paramédicale*, (15 avril 1969) : 24-25. L'auteur de cet article décrit une contestation étudiante en 1884 à propos d'un règlement de l'Université Laval de Montréal qui obligeait les étudiants à porter la toge et la toque pour aller au cours.

<sup>275</sup> Mireille Simard, « De la Révolution tranquille à la génération tranquille », *Le Devoir*, 7 novembre 1979.

<sup>276</sup> G. Bérout, « Valeur travail et mouvements de jeunes », *Revue internationale d'action communautaire*, Les jeunes et le chômage, 8/48, (1982) : 5-29. Dans

La Documentation française a publié un volume sur les « Orientations de la recherche et les sources documentaires en sciences sociales » intitulé *La jeunesse en question*, où les références bibliographiques à des études sur des associations de jeunes tant en langue française qu'en langue anglaise sont à peu près inexistantes après le début des années 1970. Les rares titres qu'on y trouve concernent ou bien les mouvements d'Action catholique de jeunes, le scoutisme, les groupes de loisir, la presse des jeunes, ou bien les mouvements spontanés qui se présentent sous l'angle de la contre-culture <sup>277</sup>. Un des auteurs de ce livre, Jacques Jenny, observe que c'est à la suite d'un mouvement historique concret, mai 1968 en France, qu'une problématique « foncièrement macrosociologique » est apparue concernant les rapports jeunesse-société <sup>278</sup>.

Qu'en est-il au Québec ? Ici, comme en France, c'est après une période d'effervescence du côté de la jeunesse que les études sur les associations se font jour. Force est de constater que ces études ne [339] sont pas non plus très nombreuses et qu'elles ont été publiées au cours des années 1970 <sup>279</sup>. Que nous apprennent-elles des associations qu'elles décrivent, des milieux qui les ont portées, de leur signification sociale et culturelle ?

C'est sous l'angle des ruptures qui ont jalonné le développement de la société québécoise que André J. Bélanger analyse des regroupements qui ont eu valeur de mouvements <sup>280</sup>, c'est-à-dire qu'ils ont servi d'impulsion au changement dans certains secteurs de la société et qui

---

la table des matières le mot mouvement est au singulier, et il est au pluriel dans le titre du texte.

<sup>277</sup> Par exemple, I. Diener et E. Supp, *Ils vivent autrement*, Paris, Stock 2, 1982, 299 p.

<sup>278</sup> La Documentation Française, *La jeunesse en questions, Orientations de la recherche et sources documentaires*, Paris, 1983, p. 28.

<sup>279</sup> En plus des études dont il sera question plus loin, mentionnons : « La révolte étudiante », *Socialisme* 69, 16 (janv. — mars 1969) : 85-115 ; Richard Simoneau, « Les étudiants, les dirigeants et l'université : Doctrines étudiantes et doctrines universitaires », *Recherches sociographiques*, XIII, 3 (1972) : 343-363 ; Gilles Pronovost, « Les idéologies étudiantes au Québec », *Idéologies au Canada français 1940-1976*, tome II, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1981, p. 109-130.

<sup>280</sup> André J. Bélanger, *Ruptures et constantes*, Montréal, Hurtubise HMH, 1977, 219 p.

ont particulièrement concerné les jeunes dans deux cas : *La Relève* (1934) et *La Nouvelle Relève* (1941-1948), et la JEC (1935 à...). Les deux associations sont présentées comme un besoin ressenti au moment de la crise. La première regroupait des jeunes issus de la bourgeoisie de profession libérale. Elle a été caractérisée par son humanisme idéaliste condamnant l'individualisme de la bourgeoisie qui avait conduit jusque-là à la décomposition sociale, et valorisant « la société des hommes »<sup>281</sup>. Le Québécois était ainsi replacé dans le contexte universel de « l'humanité laborieuse »<sup>282</sup>.

Cette intention de totalité inspirée d'Emmanuel Mounier devait faire contrepoids aux aspirations nationalistes de l'intelligentsia incarnées par Lionel Groulx et son messianisme historique<sup>283</sup>. En quoi ce regroupement de jeunes autour de la publication d'une revue fut-il rupture dans la société des années 30 ? André J. Bélanger répond :

Cette ouverture occasionnée par la crise remet en cause le repli sur soi qui avait immobilisé nos idéologies depuis la victoire de l'ultramontanisme<sup>284</sup>.

*La Relève* sortait le Québec de diverses traditions qui apparaissaient comme autant d'enfermements : celle de Bourassa qui prônait la tempérance, la justice et la charité comme remède à la crise, ou celle qui considérait que la crise était d'abord nationale. Comme ses intentions n'allaient pas jusqu'à remettre en cause la structure sociale, cette revue n'a pas permis d'aller au-delà d'une révolution des

<sup>281</sup> *Id.*, p. 23.

<sup>282</sup> *Id.*, p. 17.

<sup>283</sup> Les abbés Lionel Groulx et Émile Chartier ont fondé l'ACJC (Association catholique de la jeunesse canadienne-française) en 1903. Ses buts étaient à la fois nationalistes et religieux. Voir sur cette association J. Lacoursière, J. Provencher et D. Vaugeois, *Canada-Québec, Synthèse historique*, Ottawa, Éditions du Renouveau pédagogique Inc., 1973, p. 465 ; un *Mémoire de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française* (ACJC) datant de 1951 et conservé au Collège de Lévis ; et Everett C. Hugues, « Action Catholique and Nationalism : A Memorandum on the Church and Society in French Canada, 1942 », dans Stewart Crysedale et Les Wheatcroft, *Religion in Canadian Society*, Toronto, Macmillan, 1976, p. 173-190. Il y eut à la même époque la Ligue nationaliste d'Olivar Asselin fondée en 1903, expression de la révolte de la jeunesse contre les vieux partis. Voir J. Lacoursière, *op. cit.*, p. 465.

<sup>284</sup> A. Bélanger, *op. cit.*, p. 24.



consciences. Jean-Charles Falardeau dit des jeunes de *La Relève* que ce qui les a caractérisés, « ce sont des activités de renaissance plutôt que les stigmates de la crise économique <sup>285</sup> ».

La JEC, quant à elle, doit être reliée à l'impératif, pour l'Église des années 30, de « renouer avec le monde ». Cette association en milieu étudiant, pourtant d'Église, a opéré la brèche qui devait sans cesse ensuite s'élargir dans l'emprise cléricale au Québec. André J. Bélanger ira jusqu'à affirmer : « la rupture pour une bonne partie de l'intelligentsia [340] québécoise prend là sa source <sup>286</sup> ». La JEC devint le lieu de fermentation de valeurs qui n'existaient pas jusque-là : une volonté de déborder le cadre religieux par l'acceptation du monde et de la possibilité de s'engager dans ce monde, une riposte au communisme par le corporatisme social et un appel à la liberté créatrice pour faire face au désespoir des années de crise. La JEC se tient à l'écart de deux réalités, comme *La Relève* d'ailleurs : la politique et le nationalisme. Cela vaut jusqu'aux années 1960 où elle s'ouvre à la politique à travers ses programmes : « la vie est une, indivisible <sup>287</sup> ».

Cette association, par son ouverture au réel, a donné lieu à l'organisation de la « cité étudiante » avec ses services de toutes sortes : caisses, coopératives, syndicalisme étudiant, journaux. Elle devenait ainsi une école d'organiseurs. Elle a aussi été l'occasion d'expériences qui ouvraient à la dimension internationale. Bref, elle a contribué à la laïcisation du milieu et des idées et a constitué de ce fait, selon les mots de Bélanger, un « visa idéologique » en étant ce groupe qui, à l'intérieur du catholicisme, a contribué à la valorisation du monde.

Dans les *Idéologies au Canada français* <sup>288</sup>, Fernand Dumont décrit une autre association de jeunes qui montre bien la diversité des jeunesse des années 30. Il s'agit des Jeune-Canada (1932) qui, à la suite d'un manifeste publié par l'Association des étudiants de l'Université de Montréal, dénoncent les « capitalistes étrangers » et les « trusts », protestent contre « la faible représentation des francophones dans

<sup>285</sup> Jean-Charles Falardeau, « La génération de “La Relève” », *Recherches sociographiques*, VI, 2 (1965) : 123.

<sup>286</sup> A. Bélanger, *op. cit.*, p. 36.

<sup>287</sup> *Id.*, p. 97.

<sup>288</sup> Fernand Dumont et al., *Idéologies au Canada français 1930-1939*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, 361 p.

l'administration centrale » et vont même jusqu'à prôner, en de rares occasions cependant, certaines formes de séparatisme.

Sur les mouvements d'Action catholique des jeunes, il faut aussi mentionner l'étude substantielle de Gabriel Clément, *Histoire de l'Action catholique au Canada français* <sup>289</sup>. Est-il besoin de rappeler que cette analyse fut commandée par la Commission d'étude sur les laïcs et l'Église mise sur pied à la suite de ce qu'il a été convenu d'appeler « la crise de l'Action catholique ». Cette crise, une parmi tant d'autres, s'est caractérisée par une confrontation entre les mouvements spécialisés, en particulier les mouvements de jeunes sous le leadership de la JEC, et l'épiscopat canadien. Selon les mots de Gabriel Clément :

... cette crise fut causée par des problèmes financiers : mais elle déborda rapidement cet aspect et constitua une remise en cause radicale de l'existence même des mouvements spécialisés <sup>290</sup>.

Ironie du sort où les mouvements, qui interrogèrent fortement les décisions de l'institution-mère en optant pour la transformation des [341] structures sociales et non plus seulement pour un travail d'éducation, furent renvoyés à eux-mêmes et ne s'en remirent sans doute jamais, du moins jamais en tant que mouvement de revendication ou de pression que l'histoire a pu leur reconnaître à certains moments <sup>291</sup>.

Gabriel Clément traite aussi de la JOC. Il ne le fait pas pour la JRC (ou JAC) à cause de l'ampleur qu'aurait prise sa recherche historique s'il y avait inclus tous les mouvements d'Action catholique. Parmi les caractéristiques de cette association de jeunes en milieu ouvrier, l'auteur en relève un certain nombre qui peuvent être autant de signes de rupture avec une tradition ou des valeurs qui avaient prévalu jusque-là. L'accent mis sur le milieu plutôt que sur la paroisse et le refus d'être « une œuvre d'Église » qui se penche de façon élitiste sur le milieu ouvrier ont

---

<sup>289</sup> Gabriel Clément, *Histoire de l'Action catholique au Canada français*. Commission d'étude sur les laïcs et l'Église, Montréal, Fides, 1972, 331 p.

<sup>290</sup> *Id.*, p. 288.

<sup>291</sup> *Id.*, « La JOC, mouvement d'éducation ou de pression collective », p. 177 ; « Distanciation de l'Église officielle », p. 267.

signifié pour l'Église la reconnaissance que la société se construisait en dehors d'elle <sup>292</sup>.

Ce regroupement de jeunes ouvriers a développé non seulement le sens des responsabilités chez ses membres, mais son organisation même, à travers son enquête annuelle pour découvrir « un problème criant du milieu », a conduit à la mise sur pied d'une multitude de services, « rempart » selon l'expression de Clément contre le communisme qui lui a tendu la main à plusieurs reprises <sup>293</sup> et le libéralisme idéologique et moral <sup>294</sup> : un camp d'été pour les jeunes ouvriers, un Service d'aide aux désemparés (les laissés-pour-compte de la crise économique), l'Organisation jociste des loisirs, le SPM (Service de préparation au mariage), le Service du soldat, le Service aux aides familiales. Même abstention vis-à-vis la politique que la JEC jusque dans les années 1960 mais, par ailleurs, proposition d'un « plan pour la suppression radicale du chômage » à la Commission Purvis en 1936 <sup>295</sup>, information des jeunes concernant le syndicalisme jusqu'à avoir un représentant, à titre consultatif, au Conseil confédéral des syndicats <sup>296</sup>.

La JOC connut de multiples crises ou remous : remises en question internes, insertion difficile dans la paroisse et face à la hiérarchie, désaffectation pour le mouvement dans les années d'après-guerre, et à la fin des années 1940, perception d'une société en mutation face à laquelle il faut préciser ses buts. Des événements sociaux d'importance devinrent l'occasion d'un renouvellement, tels la grève d'Asbestos et l'appui du journal de la JOC aux revendications syndicales qui lui valurent les foudres d'une partie de l'épiscopat. La vision sociale des choses en fut changée : d'une vision corporatiste qu'on reconnaît comme idéaliste, on passe à une acceptation des choses telles qu'elles [342] se passent y compris la perspective du conflit <sup>297</sup> et plus tard, la conscience de la priorité des problèmes du travail <sup>298</sup>. Dans les années 1960, la JOC comme la JEC devint davantage revendicatrice,

---

<sup>292</sup> *Id.*, p. 22.

<sup>293</sup> *Id.*, p. 37.

<sup>294</sup> *Id.*, p. 44.

<sup>295</sup> *Id.*, p. 41.

<sup>296</sup> *Id.*, p. 43.

<sup>297</sup> *Id.*, p. 139.

<sup>298</sup> *Id.*, p. 147.

reconnaissant par là l'impact de la réalité politique face aux problèmes du travail <sup>299</sup>.

Parmi les travaux qui débordent le cadre des articles de revue, celui de Jacques Lazure <sup>300</sup> ouvre la voie aux études à caractère macrosociologique et fortement documentées des années 70. L'auteur analyse la contestation étudiante de la fin des années 60 en termes de révolution.

En un sens, toute révolution est autant un retour aux sources qu'une brisure tragique avec le présent et le passé. En même temps qu'elle projette avec force les individus et les sociétés vers des horizons inconnus et troublants, elle les ramène secrètement au plus creux et au meilleur d'eux-mêmes, pour leur faire découvrir de nouveau les valeurs qu'ils avaient négligées ou même reléguées dans les plis les plus profonds de leur inconscient <sup>301</sup>.

C'est ainsi que Lazure décèle dans la révolution de la jeunesse des années soixante une triple dimension : socio-politique, scolaire, sexuelle. L'idéologie indépendantiste qui caractérise la révolution socio-politique s'exprime dans des associations où se retrouvent les jeunes, le FRAP, le FLQ, le PQ, ou encore autour de la revue *Parti-Pris*. La révolution scolaire trouve son assise dans les regroupements d'étudiants ou d'associations d'étudiants qui alimentent les manifestations dont on trouve un large écho dans la presse de l'époque, dans les journaux étudiants et dans quelques articles de revue.

---

<sup>299</sup> *Id.*, p. 180.

<sup>300</sup> Jacques Lazure, *La jeunesse du Québec en révolution, Essai d'interprétation*, les Presses de l'Université du Québec, 1970, 141 p.

<sup>301</sup> *Id.*, p. 10.

Qui étaient les protagonistes de cette révolution que d'autres appellent plus communément la contestation <sup>302</sup> ou la crise <sup>303</sup> ? Les articles de Recherches sociographiques qui traitent des « Idéologies et politiques étudiantes » à cette époque identifient quelques associations étudiantes. *La Presse étudiante nationale* (PEN) aurait eu une part de responsabilité dans la syndicalisation du milieu étudiant. L'idée d'un regroupement d'associations étudiantes a germé au cours de l'un de ses congrès en 1962. Elle a fait son chemin de façon telle que l'Union générale des étudiants du Québec était fondée en 1964. Cette fondation impliquait le retrait des étudiants universitaires québécois de la Fédération nationale des étudiants universitaires canadiens (FNEUC). Ce fait à lui seul révèle la tendance nationaliste de l'UGEQ. Cette même année, en février 1964, se tenait le Congrès des mouvements de jeunesse du Québec (CMJQ) où se sont fortement [343] exprimées deux tendances : celle, politisée, qui voulait en faire un organisme de pression, l'autre, un lieu d'échanges et de rencontres <sup>304</sup>. Cette tentative de réunir des associations aussi disparates que l'AGEUM et la JOC n'eut pas de lendemain.

L'UGEQ, par ses orientations, préparait, d'une certaine façon, ce qui allait se passer quelques années plus tard. Elle favorisait la prise de conscience des étudiants face à leurs responsabilités sociales et politiques. Elle prônait leur participation aux affaires étudiantes et réclamait la démocratisation de l'éducation par l'abolition des frais de scolarité <sup>305</sup>.

---

<sup>302</sup> Voir Yves Leclerc, « La contestation permanente », *La Presse*, 19 octobre 1968, p. 11 ; Gilbert Tarrab, « Contestation et participation », *Le Devoir*, 23 octobre 1968, p. 9 ; Maurice Champagne, « Une solution à la contestation étudiante », *Le Devoir*, 5 novembre 1968, p. 4 ; « La réponse du ministre de l'Éducation à l'occupation et à la contestation étudiantes », *La Presse*, 19 octobre 1968, p. 12.

<sup>303</sup> Claude Ryan, « La responsabilité des autorités dans la crise des CEGEP », *Le Devoir*, 14 nov. 1968, p. 4.

<sup>304</sup> G. Clément, *op. cit.*, p. 181.

<sup>305</sup> Voir Paul R. Bélanger et François Béland, « Points de repères historiques de la pratique politique étudiante ». *Recherches sociographiques*, XIII, 3 (1972) : 399-404 ; Louis Maheu, « L'UGEQ et le syndicalisme étudiant », *Socialisme* 65, 5 (1965) : 34-49 ; Guy Bertrand et Louis Maheu, « Syndicalisme étudiant ». *Socialisme* 65, 6 (1965) : 98-105 ; Michèle

La contestation étudiante prend effectivement forme suite à une année où certaines associations étudiantes telle l'AGEUM (Association générale des étudiants de l'Université de Montréal) qui décide, en 1967, « de centrer principalement son attention sur les problèmes académiques » et la JEC qui publie un document et organise des colloques sur la même question dans les cégeps et les écoles secondaires<sup>306</sup>. Assez curieusement, c'est dans les cégeps que la contestation éclate à l'automne 1968. Il se trouve cependant peu d'analyses qui éclairent sur le sujet, les articles de *Recherches sociographiques* se limitant à la contestation universitaire. Il faut cependant souligner la parution d'un article dans *Maintenant* qui explique ce fait par les structures nouvelles des cégeps qui n'offraient pas l'encadrement des collèges traditionnels.

Ces étudiants réunis dans les cégeps étaient donc plus instables et plus susceptibles de réagir collectivement pour apaiser le sentiment d'insécurité qu'ils ressentaient dans cette structure lourde et mal rodée<sup>307</sup>.

L'auteur avait auparavant pris soin de situer cette crise dans le contexte d'une révolution culturelle qui secouait l'Occident et qui s'attaquait aux vices fondamentaux du système : la distribution du pouvoir et la fausse démocratie. Un article de la revue *Sept-Jours* associe de fait la contestation universitaire d'ici (l'UGEQ emboîte le pas et « descend dans la rue » le 24 octobre 1968) à ce qui se passe outre-Atlantique :

De Laval à Montréal, l'idéologie mise de l'avant en ce domaine est pratiquement jumelle de celle des étudiants de la Sorbonne<sup>308</sup>...

---

Beauchamp, « Objectif de L'U.G.E.Q. : des réformes à la base », *Maintenant*, 51 (mars 1966) : 106-107.

<sup>306</sup> André Charbonneau, « Les étudiants bougent », *Maintenant*, 74 (fév.-mars 1968) : 47.

<sup>307</sup> Jean-Pierre Bélanger, « La contestation d'octobre », *Maintenant*, 82 (janv. 1969) : 26.

<sup>308</sup> Michel Alexandre, « L'agitation étudiante au Québec », *Sept-Jours*, 14 septembre 1968, p. 20.

Même si certains se prennent à rêver dans la décennie actuelle d'un milieu étudiant organisé autour d'associations représentatives fortes en ayant comme arrière-plan la nostalgie des associations étudiantes [344] de la Révolution tranquille, tout n'était pas que consensus et belle unanimité à cette époque. L'article de Paul R. Bélanger et L. Maheu décrit justement le fractionnement du milieu étudiant qui a donné lieu à divers types d'associations : la tendance nationaliste qui se précise et qui aboutira à des manifestations comme celle qui s'est tenue contre « le Bill 63 », ou à l'engagement pour certains dans un parti politique fondé à l'automne 1968, le Parti québécois (PQ) ; la tendance bourgeoise, celle principalement des facultés de commerce, qui réclament la dissolution de l'AGEL ; la solidarité avec la classe ouvrière des TEQ (Travailleurs étudiants du Québec) qui se retrouveront dans le FLP (Front de libération populaire) et ensuite dans le FRAP (Front d'action politique) <sup>309</sup>. Ce fractionnement lié à la fragilité de la structure syndicale de l'UGEQ contribuera à son éclatement en 1969 <sup>310</sup>.

Ce fut ensuite le long silence de ces étudiants ou bien rentrés dans l'ordre ou bien occupés à la construction d'un parti politique et à sa prise du pouvoir ou à d'autres activités qu'il faudra essayer de dépister plus loin. Les analyses ne nous parlent pas des jeunes du milieu rural. Gabriel Clément s'en explique comme on l'a vu plus haut. Le *Coopérateur agricole* nous apprend cependant qu'il existe des Cercles de jeunes ruraux regroupés en fédérations régionales depuis 1951 <sup>311</sup>. Des anciens membres de ces cercles sont devenus rien de moins que président d'Agropur ou président de l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Les analyses des associations de jeunes qui ont précédé les années 1970 révèlent certaines caractéristiques de ces associations. Si elles opèrent une brèche dans les valeurs d'une époque, elles sont cependant, sur d'autres plans, liées à leur temps car elles véhiculent des valeurs

---

<sup>309</sup> Paul R. Bélanger et Louis Maheu, « [Pratique politique étudiante au Québec](#) », *Recherches sociographiques*, XIII, 3 (1972) : 309-342.

<sup>310</sup> François Béland, « L'anti-congrès », *Recherches sociographiques*, XIII, 3 (1972) : 397.

<sup>311</sup> « À l'A.J.R. : Lancement d'un livre biographique », *Le coopérateur agricole*, X, 6 (1981) : 38.

propres à chaque époque : tantôt humanistes, tantôt nationalistes, tantôt corporatistes, tantôt syndicalistes, etc.

Elles sont sans nul doute des écoles de chefs. Elles ne sont jamais le fait de toute une jeunesse : parfois celui d'une classe [*La Relève*], parfois celui des leaders « naturels » (JEC, JOC), parfois celui d'une majorité d'étudiants mais fortement contestée (AGEL).

Elles préfigurent, dans la société, les institutions ou les organisations et certaines de leurs caractéristiques. Elles surgissent et reformulent leurs objectifs lors des périodes mouvementées de la vie en société : crise économique des années 30, grève d'Asbestos, Révolution tranquille. Elles s'affirment ainsi comme étant une réponse des jeunes aux problèmes de leur temps.

[345]

Au cours des décennies qui ont précédé celle de 1960, la plupart des associations ont été dues à l'initiative du monde adulte : des membres du clergé, des enseignants, des organisations professionnelles en milieu rural.

## LES ANIMÉES 1970 OU UN CERTAIN SILENCE DES ASSOCIATIONS DE JEUNES

Au début des années 1970, les associations de jeunes comme celles qui avaient tenu le haut du pavé dans la décennie 1960 sont si peu vigoureuses qu'elles donnent l'impression de ne pas exister, tout simplement. Même chez les scouts <sup>312</sup>, le nombre d'adhérents diminue. D'autres organismes ont pris la relève ; ce sont les partis politiques où l'on retrouve d'ailleurs des noms qui tenaient la vedette lors des manifestations de l'UGEQ au milieu des années 1960 et de la crise des cégeps à la fin de la décennie. Pour n'en nommer que quelques-uns, mentionnons Bernard Landry et Pierre Marais de la première vague, Claude Charron et Louise Harel de la seconde. Une ancienne de la JEC

---

<sup>312</sup> Maurice Huot, « Pour les jeunes », *Montréal-Matin*, 13 janvier 1974, p. 10.



des années de crise, Léa Cousineau, se trouve à la tête de l'opposition à la Ville de Montréal.

C'est dans ces années, cependant, qu'apparaissent les analyses des associations qui ont marqué le passé, comme si la période de répit dans l'effervescence des mouvements de jeunesse laissait place à l'intériorisation des valeurs et des transformations auxquelles ces mouvements avaient donné lieu. Que ces changements s'appellent prise de conscience de la réalité politique, réveil d'un nationalisme indépendantiste, réforme des structures de participation tant dans les institutions académiques que dans d'autres à caractère social (présence des usagers sur les conseils d'administration) et même politique (démocratisation des partis politiques sur le modèle du Parti québécois), les revendications étudiantes des années 1960 semblent avoir franchi un certain nombre de barrières structurelles.

Si les années 1970 donnent l'impression d'un certain mutisme en ce qui concerne les associations étudiantes, c'est peut-être parce que les médias ne leur ont pas accordé autant d'importance qu'au cours des années 1960, leur attention étant davantage tournée vers l'effervescence politique et la crise économique qui ont secoué ces années. Il serait injuste de ne pas souligner les quelques tentatives de mobilisation qui ont marqué ce laps de temps et qui préparaient ce qui allait se passer dans les années 1980.

[346]

De rares mouvements de gauche comme le F.L.E. (Front de libération étudiant) à Montréal en 1972 ont protesté contre « la répression » dans les écoles secondaires. Les étudiants n'ont pas suivi et ce type de mouvement n'a pas fait long feu. Deux ans plus tard, une autre voie se dessine, dans un cégep cette fois, celle d'une affiliation possible d'une association étudiante à la CSN (Confédération des syndicats nationaux) (Jonquière, 1974).

Ce qui s'est appelé « le conflit des prêts et bourses » en 1974 (l'argent n'entre pas), a donné naissance à l'ANEQ (Association nationale des étudiants du Québec) et à la perspective d'une renaissance d'un mouvement étudiant unique qui représenterait les étudiants des

universités et des collèges<sup>313</sup>. Vers la fin de la décennie, cette fédération d'associations étudiantes entreprend la bataille de la gratuité des frais de scolarité qui s'exprime par de multiples et longs débrayages dans certains cégeps. Le bureau du ministre de l'Éducation à Montréal se voit occupé de même que le bureau régional du Parti québécois à Québec. Peine perdue, les étudiants retournent en classe ; rien n'est réglé. Un nouvel assaut mobilise l'ANEQ au printemps de 1979, le projet de changer la Loi d'assurance-chômage (mesures Cullen concernant la Loi C-14). L'Association réussit à en faire retarder l'application.

Les diverses associations étudiantes sont loin de faire l'unanimité quant aux façons de réagir face à l'État. Un certain nombre se détachent de l'ANEQ pour former le RAEU (Regroupement d'associations étudiantes universitaires). Le RAEU n'attend plus « tout » de l'État-providence. Il veut promouvoir la décentralisation des pouvoirs, prendre en main les secteurs où l'État n'est pas engagé. Il vise davantage la concertation que la confrontation et ne se prive pas d'utiliser la technique du lobbying bien que cela n'écarte pas le recours à des manifestations plus ouvertes comme ce fut le cas en 1980 pour appuyer un étudiant accusé d'avoir détourné le revenu des loyers dans les résidences universitaires pour protester contre la hausse des frais.

Le silence des jeunes de la première moitié des années 1970 inquiète les générations qui se sont déjà installées sur le marché du travail ou dans des carrières politiques. Celles-ci multiplient les enquêtes<sup>314</sup> qui leur donnent une vision plutôt pessimiste des jeunes, du moins dans l'analyse qu'elles en font et qui laissent transparaître la nostalgie de la jeunesse bouillonnante — la leur sans doute — de la décennie

---

<sup>313</sup> Pierre Bélanger, *Le mouvement étudiant québécois : son passé, ses revendications et ses luttes (1960-1983)*, Montréal, ANEQ, 1984, 208 p.

<sup>314</sup> À ce sujet, voir Marianne Favreau, « Très peu politisés, les étudiants du secondaire sont inquiets de leur avenir », *La Presse*, 19 mars 1975, p. E-2 ; Richard Côté, « Portrait de famille de la jeunesse québécoise », *Le Soleil*, 19 septembre 1975, p. A-5 ; Lise Bissonnette, « Une certaine jeunesse, Données passagères d'une enquête-maison », *Le Devoir*, 18 septembre 1975, p. 2 ; Gilles Constantineau, « Les 15-25, Le travail d'une vie, 20 ans d'enquête au cégep de Ste-Foy et bientôt 1/2 million de réponses d'élèves », *Dimanche-Matin*, 27 mai 1979 ; Huguette Roberge, « Au cégep de Sainte-Foy, les étudiants sont peu politisés », *La Presse*, 23 octobre 1979, p. B-17.

précédente. Le 9 avril 1974, un article de *La Presse* sous la plume de Jules Leblanc, parle d'anciens leaders étudiants qui, s'ils jettent un [347] regard critique sur leurs expériences passées, jugent sévèrement les étudiants des années qui ont suivi :

Dans notre temps, a-t-il dit (Robert Nelson), on ne se battait pas pour ça (« empêcher qu'on exige des étudiants qu'ils paient à l'avance leurs frais de scolarité »), mais pour la gratuité scolaire. De plus, dans notre temps, on n'aurait pas laissé un petit groupe se battre ainsi tout seul.

Selon les enquêtes, les jeunes seraient peu politisés, plutôt conservateurs, inquiets de leur avenir. Ces enquêtes seront plus abondantes dans les années 1980 et donneront des résultats encore plus sombres puisque les titres des journaux qualifieront les jeunes de conformistes, de génération éteinte, de jeunesse en difficulté <sup>315</sup>.

Comme cette jeunesse ne semble pas s'organiser elle-même, les adultes décident, eux, de l'organiser ! C'est au cours de cette décennie que l'on voit poindre certains organismes d'aide à la jeunesse dont le nombre croîtra de façon exponentielle au cours des années 80. Pour n'en nommer que quelques-uns, citons : Jeunesse Canada Monde (1971), le projet Katimavik (1977, Secrétariat d'État du Canada), les Auberges de Jeunesse « nouvelle-vague » (1974), un projet de la Banque de Montréal pour les 18-23 ans (1974), des Centres de dépannage pour les jeunes (Rimouski, 1972 ; Montréal, 1975 ; Québec, 1978), l'Institut de formation et de rééducation de Montréal (1975), les Maisons de jeunes (1975) <sup>316</sup>.

Que dire de ces festivals qui donnent aux jeunes l'occasion de fêter et de s'exprimer au point de vue artistique (le Festival de la jeunesse des

---

<sup>315</sup> Lire « Les jeunes Québécois, bien plus conformistes qu'on ne le croit ! », *Journal de Québec*, 21 juin 1980, p. 9 ; Paule Des Rivières, « Les jeunes d'aujourd'hui : modestes, tolérants, réalistes », *Le Devoir*, 10 juillet 1980, p. 3 ; Denis Lessard, « Un jeune sur 5 « en difficulté » », *Le Soleil*, 25 mai 1984, p. A-1 et A-2 ; Nathalie Petrowski, « La génération éteinte », *Le Devoir*, 15, 16, 17 et 18 octobre 1984, p. 1 et 8, 1 et 10, 1 et 12.

<sup>316</sup> Sur les Maisons de jeunes, voir la série d'articles suivante : Nicole Beauchamp, « Les Maisons de jeunes au Québec », *La Presse*, 25, 26, 27, 28 avril 1983, p. B-1, A-2, A-2, A-2.

pays francophones en 1974), et aux adultes celle de répéter sur la place publique leurs éternels conflits, telle la querelle des drapeaux au sujet de la délégation canadienne au Festival mondial de la jeunesse à Cuba en 1978. L'ANEQ a refusé d'y participer à cause de ses positions en matière de politique internationale. Elle remettait en question des orientations pro-soviétiques de l'organisation responsable du festival.

La tranquillité tout au moins apparente des mouvements étudiants au cours de la décennie 1970 suscite une interrogation qui pourrait servir d'hypothèse de recherche pour une étude plus approfondie des associations de jeunes au cours de cette période. N'assistons-nous pas, pendant ces années, à la récupération par l'université et le collège des revendications étudiantes (UGEQ) et des services (JEC) qui avaient fait la force des associations étudiantes des décennies précédentes ? Participation des étudiants à tous les paliers de la vie universitaire, [348] organisation de la vie étudiante par le biais des Services de loisirs, des Services de vie étudiante, des journaux universitaires (*Au fil des événements, Forum*), etc. ? La « construction » de la cité étudiante à laquelle la JEC conviait ses militants ou l'autogestion que prônait l'UGEQ en milieu étudiant ont été récupérées par le système universitaire. Une question reste toujours ouverte : l'accessibilité générale à l'université par le biais de la gratuité scolaire. Les associations étudiantes se succéderont des années 60 à nos jours mais conserveront ce cheval de bataille. Les unes mettront l'accent sur la gratuité, les autres sur une sorte d'étapisme qui pourrait y conduire.

Une autre explication est apportée par le jeune historien auteur d'une histoire sur *Le mouvement étudiant québécois : son passé, ses revendications et ses luttes (1960-1983)* :

Après avoir connu les grandes mobilisations d'octobre '68, le mouvement étudiant a rapidement sombré dans une période plus difficile où la répression administrative était devenue la pièce maîtresse, la dernière carte, affirmait-on, pour réussir à mettre au pas ceux et celles qui osaient, dans le milieu étudiant, s'exprimer et s'affirmer publiquement <sup>317</sup>.

---

<sup>317</sup> P. Bélanger, *op. cit.*, p. 53.

## LES NOMBREUSES ASSOCIATIONS DES ANNÉES 1980

La fin des années 1970 laissait présager un éclatement des associations étudiantes par la scission ANEQ-RAEU. Un autre phénomène pointait à l'horizon : l'apparition en grand nombre des organismes d'aide à la jeunesse. Si, dans certains types d'organisations, les jeunes ont l'initiative, celle-ci est plus ou moins grande, plus ou moins favorisée dans d'autres. Faut-il écarter de cette étude les associations ou organisations de jeunes qui n'originent pas de ces derniers ? Il aurait fallu dans les étapes antérieures soustraire à l'analyse les mouvements d'Action catholique spécialisée, le scoutisme, l'ACJC qui ont eu à leur base une intuition et une impulsion de la part des aînés. C'est pourquoi il faut continuer de considérer comme association de jeunes les regroupements où ils se retrouvent majoritairement qu'ils en aient eu et conservé l'initiative, ou pas. La diversité de ces regroupements nous incitera à les classer selon un certain nombre de types. Comme il existe des centaines d'associations, il faudra se contenter de quelques exemples pour illustrer les divers types. *Le Répertoire des ressources jeunesse 85* dénombre au-delà de deux milles noms d'organismes, programmes ou services qui s'adressent aux jeunes. Plusieurs sont [349] des organismes gouvernementaux (moins de la moitié), la plupart des autres sont d'origine privée, dont un bon nombre dus à l'initiative des jeunes eux-mêmes <sup>318</sup>.

L'absence d'études, à l'exception de répertoires, nous oblige à une approche de type classificatoire. Comme on le verra, chacune de ces associations pourrait donner lieu à une monographie. Encore faudrait-il un peu de recul pour ce faire. Seul le mouvement étudiant, à travers l'UGEQ et une de ses expressions contemporaines, l'ANEQ, a eu droit à ce traitement dans l'étude de l'historien Pierre Bélanger. Et encore là, une critique reproche à l'auteur de céder « le pas au polémiste » lorsqu'il

---

<sup>318</sup> Secrétariat d'État, *Répertoire des organisations canadiennes de la jeunesse*, Ottawa, fév. 1968, 209 p ; Secrétariat à la Jeunesse, IMAJ 85 et Éditions Convergence, *Répertoire des ressources jeunesse 85*, Québec, Direction générale des publications gouvernementales et Éditions Convergence, 1985, 711 p.

s'agit des années 1980 et du RAEU <sup>319</sup>, ce sur quoi on ne peut être que d'accord parce que l'auteur ne traite à peu près pas de ce qui se passe dans les associations étudiantes autres que l'ANEQ.

La classification que nous construirons sera élaborée à partir de divers critères inspirés tant par l'origine de ces associations que par leurs organisations et leurs finalités. Par-dessus tout, le critère ultime sera celui qui nous a inspiré cette étude, c'est-à-dire l'analyse de l'un des moyens traditionnellement utilisés par les jeunes pour faire valoir leur point de vue, répondre à leurs besoins et revendiquer leur place au soleil, celui des associations de jeunes. Ainsi, au sujet de la pénurie d'emplois ; c'est la recherche de solutions proposées par les jeunes eux-mêmes qui a incité l'I.Q.R.C. à aller voir de ce côté (recherche sur le chômage et la culture en cours).

Comment se présentent les associations de jeunes au début des années 1980 ? Lorsqu'on les a laissées à la fin des années 1970, le RAEU venait d'amputer l'ANEQ de plusieurs de ses associations universitaires, et le développement des organismes d'aide à la jeunesse laissait présager de l'éparpillement de la jeunesse en de multiples lieux. Quelles associations occupent l'avant-scène des principaux débats ?

### *Associations auto-organisées*

Un premier type d'associations que l'on pourrait qualifier d'autoorganisées par rapport à celles qui sont promues par des personnes ou des institutions extérieures aux jeunes eux-mêmes se retrouvent en milieu étudiant. Les associations étudiantes ont connu des hauts et des bas à travers l'histoire selon les objectifs qui ont mobilisé leur attention. À part une interruption de quelques années fin 1960 et début 1970, le milieu étudiant s'est facilement prêté à un tel type d'organisations : la proximité des jeunes, l'occupation de mêmes locaux [350] favorisant les contacts interpersonnels donnent lieu à la mise sur pied d'organisations. Le débat restera toujours ouvert à savoir si ces organisations sont représentatives ou pas du milieu étudiant. Les nostalgiques des années 1960 reliront avec intérêt un article de Paul

---

<sup>319</sup> François Gloutnay, « Les jeunes, vous connaissez ? », *Relations*, 509 (avril 1985) : 108-109.

Bernard publié en 1967 : « Mouvements étudiants : évolution ou stagnation ? » où l'auteur s'interroge sur cette question en partant du fait que la polarisation des étudiants autour d'un même combat ne s'est toujours effectuée que de façon sporadique.

On s'imagine une classe étudiante forte, très « idéologisée », puissamment organisée. Puis on s'aperçoit que le projet de création de structures régionales pour le syndicalisme étudiant, tant de fois mis de l'avant par l'Union Générale des Étudiants du Québec, avance à très petits pas ; fait plus impressionnant encore, une quarantaine seulement des dix mille étudiants de l'Université de Montréal assistent au congrès spécial de leur association générale, pourtant convoqué en pleine période de crise <sup>320</sup>.

Les associations étudiantes, comme aux époques antérieures d'ailleurs, cheminent de crise en crise, de polarisation en démobilisation. Ainsi la crise interne de l'ANEQ fin des années 1970 et début 1980 ne donnera pas lieu à sa disparition ou à son sabotage mais à un dédoublement qui divise le milieu universitaire autour de deux orientations antagonistes : l'idée de revendication d'un côté, celle de concertation de l'autre. Faut-il le rappeler, à l'Université Laval, par exemple, la dissolution de l'AGEL à la fin des années 1960 a laissé un vide qui n'a été comblé qu'en 1981 au moment de la fondation de la CADEUL (Confédération des associations d'étudiants et d'étudiantes de l'Université Laval). Le monde étudiant des années 1980 ploie alors « sous le couvert des sigles » <sup>321</sup>. Le RVSNEQ (Regroupement pour un véritable syndicat national étudiant du Québec) naît en 1982 à Trois-Rivières. Il a comme objectif de rassembler les associations étudiantes pour la défense du droit à l'éducation <sup>322</sup>. Le GST (Groupe socialiste des travailleurs) tente aussi de créer son association nationale. En 1982, la FAECQ tient son congrès de fondation et dénonce l'orientation de l'ANEQ, qui cherche en tout un rapport de force qui pénaliserait les étudiants eux-mêmes. Une tentative de front commun des fédérations

---

<sup>320</sup> Paul Bernard, « Mouvements étudiants : évolution ou stagnation ? », *Maintenant*, 62 (fév. 1967) : 53-59.

<sup>321</sup> François Gloutnay, « Les étudiants sous les sigles », *Relations*, 487 (janv-fév. 1983) : 6.

<sup>322</sup> P. Bélanger, *op. cit.*, p. 191.

étudiantes à l'intérieur du CCU (Comité de coordination unitaire) ne dura que ce que peut durer un organisme qui prône l'unité pour l'unité.

Est-ce à cause d'un certain réalisme devant les échecs répétés des actions revendicatrices de l'ANEQ ou du désir de se retrouver entre [351] universitaires <sup>323</sup> que le RAEU (Regroupement des associations des étudiants des universités) décide de devenir une formation autonome ? Ne serait-ce pas plutôt l'orientation « marxiste » de l'ANEQ qui ne fait pas consensus en milieu étudiant ? Les leaders de l'ANEQ ne s'en cachent d'ailleurs pas <sup>324</sup>. Toujours est-il que cette dernière décide elle aussi de devenir plus réaliste à la suite de crises répétées. « Il semble que l'ANEQ se préoccupe maintenant de « coller » aux gens qu'elle représente », commente un journaliste de *La Presse* <sup>325</sup>.

Les sujets de revendication, même s'ils se résument bien souvent à la question de la gratuité scolaire ou accessibilité générale à l'éducation ou encore à la question des prêts-bourses, prennent une couleur différente à chaque époque. Les années 1960 avaient été marquées par la volonté de participer aux structures de pouvoir de l'université et à la réforme pédagogique, par l'opposition au « bill 63 » et la revendication pour la francisation de l'Université McGill. La représentation étudiante au niveau des facultés, des conseils d'administration étant acquise, d'autres objectifs mobilisent les forces à partir de la fondation de l'ANEQ en 1975. Tantôt ce sera le Livre blanc sur la politique d'éducation (1978), la lutte contre le chômage (1979), l'élaboration d'une charte des droits des étudiants universitaires (1981) qui retiendront l'attention. La multiplicité des objets de revendication se retrouve dans la liste qui suit, énumération qui est loin d'être exhaustive, il va sans dire : occupation pour l'obtention d'un local à l'Université Laval (1981), coalition ANEQ-RAEU contre les restrictions budgétaires (1981), remise en question de la formation et de la place de l'étudiant dans la société (1982), dénonciation de la lenteur de l'aide aux étudiants (1983), réaction au projet de loi-cadre sur la reconnaissance des organisations étudiantes (1983). Ce dernier point devient l'occasion

<sup>323</sup> « Trois démissions forcées à l'exécutif de l'Association nationale des étudiants », *Le Devoir*, 15 mars 1980, p. 5.

<sup>324</sup> Marianne Favreau, « Vague de désaffiliations, l'ANEQ garde confiance dans l'unité étudiante », *La Presse*, 26 avril 1979, p. B-1.

<sup>325</sup> « L'ANEQ se réorganise », *La Presse*, 23 août 1980, p. C-15.



d'une profonde division au sein des associations étudiantes et marque l'échec des mobilisations de l'ANEQ. Dans un camp d'orientation à Saint-Liguori en 1982 et intitulé « Le temps des remises en question », le RAEU se propose d'adopter une attitude moins revendicatrice face aux problèmes étudiants et plus positive. C'est ainsi qu'il recherchera des solutions « concrètes et réalisables », une plus grande solidarité communautaire, une approche non dogmatique face aux divers groupes qui composent la société et plus particulièrement l'université <sup>326</sup>. L'année 1984 sera celle des colloques concernant l'emploi <sup>327</sup>.

Si certains étudiants se sont laissés séduire par le halo de l'engagement politique au cours des années 1960, les représentants de l'ANEQ des [352] années 1980 sont plutôt réservés en ce sens. C'est un organisme indépendant des associations étudiantes, le MÉOUI (Mouvement étudiant pour le oui), qui tentera au moment du référendum de sensibiliser à la question de l'indépendance du Québec un milieu étudiant considéré par les sondages comme peu politisé.

Une autre caractéristique des associations étudiantes des années 1980, c'est le recours à des demandes de subventions pour assurer leur survie, les cotisations ne suffisant plus. Elles rejoignent en cela une multitude de groupes de jeunes (attitude qui est loin d'être l'apanage des regroupements de jeunes, cependant). À l'occasion de l'Année internationale de la jeunesse ou encore dans le cadre de programmes gouvernementaux de création d'emplois (Programme Canada au travail, Programme accès-carrière), il y a possibilité de financer les salaires d'un certain nombre de permanents. Cette question du salaire des permanents a toujours été la pierre d'achoppement des mouvements de jeunesse. N'est-ce pas une question financière (répartition des argents

---

<sup>326</sup> RAEU, *Le temps des remises en questions*, Camp d'orientation Saint-Liguori, 6, 7, 8 août 1982.

<sup>327</sup> RAEU (Regroupement des associations étudiantes universitaires du Québec), *Travailler, thématique. Colloque national d'étudiant sur l'emploi*, Université de Montréal, sans date, 26 p., miméo ; Sylvie Drouin, « Compte rendu du Colloque national étudiant sur l'emploi, Vers une meilleure concertation des intervenants ». *Matricule*, II, 7 (27 nov. 1984) : p. 10, 11 et 24 ; Madeleine Gauthier, « Deux jeunesses, deux chômeurs », *Le Devoir*, 6 décembre 1984, p. 13.

dans l'Église) qui a été à l'origine de la crise de l'Action catholique au milieu des années 1960 <sup>328</sup> ?

D'autres groupes s'auto-organisent en marge du milieu étudiant. Des questions ponctuelles suscitent des mobilisations. Ainsi le chômage persistant chez les moins de trente ans a donné lieu à une multitude de regroupements parallèles aux organismes sociaux étatiques, parfois même inspirés par eux. Pour n'en nommer que quelques-uns, mentionnons le Regroupement des chômeurs et chômeuses du Québec <sup>329</sup>, le Regroupement des sans-emploi <sup>330</sup>, le Regroupement des sacrifiés <sup>331</sup>, l'Association pour la défense des droits sociaux du Québec métro <sup>332</sup>, et le plus revendicateur de tous qui est un regroupement d'une quinzaine d'organismes, le RAJ (Regroupement autonome des jeunes) <sup>333</sup>. Ce dernier a été créé en réaction au Groupe des « 32 » qui devait faire suite au Sommet québécois de la jeunesse dont nous parlerons plus loin. Il est à l'origine d'une série de manifestations toutes plus spectaculaires les unes que les autres : occupation des locaux du Centre Travail-Québec (février et novembre 1984 et avril 1985), protestation contre les stages en entreprise (mai 1984), appui à un gréviste de la faim (juin 1984), invasion des locaux des Forces armées (juin 1984), jeûne devant la Bourse de Montréal (juin 1984), manifestation pour dénoncer l'attitude du gouvernement envers les jeunes (octobre 1984), critique des projets de madame Marais, ministre de l'Emploi et de la Sécurité du revenu (janvier 1985), campement sur le lac Osisko entre Rouyn et Noranda (février 1985), perturbation [353] d'une simulation boursière (mars 1985), dénonciation du symposium sur l'emploi et les jeunes (mai 1985) et Marche pour l'emploi (juin 1985). Le RAJ, comme son manifeste du 15 novembre 1983 le laisse

<sup>328</sup> Cf. G. Clément, *op. cit.*, p. 288-294.

<sup>329</sup> Pierre Martel, « Des jeunes réunis pour parler économie et emplois », *Le Soleil*, 21 mars 1984, p. F-8.

<sup>330</sup> « Des jeunes dénoncent un projet de Marais », *Le Soleil*, 5 avril 1983, p. D-10.

<sup>331</sup> Albert Beaudry, « Le regroupement des sacrifié(e)s », *Relations*, 487 (janv.-fév. 1983) :7.

<sup>332</sup> « Des jeunes dénoncent un projet de Marais », *Le Soleil*, 5 avril 1983, p. D-10.

<sup>333</sup> Natalie Boisseau, « Une jeunesse morcelée ». *Droit de passage*, V, 1 (1984) : 29.

entendre <sup>334</sup>, réussit à réunir dans un même élan un certain nombre de causes qui s'étendent de l'aide sociale au travail et à l'éducation en passant par les revendications des mouvements féministes et ceux pour la paix.

Un tel mouvement qui rassemble les plus batailleurs des jeunes chômeurs et assistés sociaux ne réussit jamais à regrouper plus que quelques centaines de jeunes <sup>335</sup> malgré une couverture quasi exceptionnelle des médias, en particulier de la presse écrite francophone au Québec. Une seule exception : la Grande marche de l'emploi qui a rassemblé à Montréal un millier de jeunes venant de Rouyn, Québec, Thetford Mines et Drummondville en juin 1985. Cette marche commémorait celle de 1935. Le reproche le plus souvent formulé à l'endroit du RAJ, c'est qu'il démobiliserait les jeunes en brandissant le spectre de la récupération et de l'exploitation sans qu'il se demande ce qu'il peut proposer en retour. « Mais est-ce qu'on a le droit de ne rien faire au nom d'une récupération possible <sup>336</sup> ? », rétorquent les militants du RAJ.

Le mouvement ENGAIJ (Ensemble dans les groupes d'action-jeunesse) qui s'annonce comme la contrepartie du RAJ <sup>337</sup> a justement comme préoccupation de proposer des solutions concrètes : création d'un fonds de solidarité <sup>338</sup>, appui à un projet d'implication des étudiants dans la transformation de l'immeuble Saint-Jean-Bosco en foyer pour anciens combattants et personnes âgées <sup>339</sup>, création de « groupes ressources » pour jeunes diplômés avides d'offrir leur expertise <sup>340</sup>. ENGAIJ a présenté un mémoire aux audiences publiques sur le travail et la révision du Code du travail à la Commission consultative sur le

---

<sup>334</sup> Regroupement autonome des jeunes. *Manifeste du 15 novembre 1983*.

<sup>335</sup> Carole Beaulieu, « Le RAJ perturbe la simulation boursière », *Le Devoir*, 21 mars 1985, p. 6.

<sup>336</sup> Michel Corbeil, « Symposium emploi et jeunes. Les contestataires n'ont pas la vérité absolue (Boudreault) », *Le Soleil*, 15 mai 1985, p. A-6.

<sup>337</sup> « Engaj veut créer un fonds de solidarité », *La Presse*, 6 juin 1984, p. C-8.

<sup>338</sup> Idem.

<sup>339</sup> J.-Claude Rivard, « Saint-Jean-Bosco : les étudiants de Laval tiennent à s'impliquer ». *Le Soleil*, 4 octobre 1984, p. A-15.

<sup>340</sup> ENGAIJ (Ensemble dans les groupes d'action jeunesse), *Les groupes ressources*, Sainte-Foy, s.d., 9 p. (miméo).

travail le 21 novembre 1984 <sup>341</sup>. Le mouvement y dénonce la société corporative et la répartition du travail, réclame l'égalité d'accès au travail, l'alternance travail-formation, le partage des responsabilités et des risques dans l'entreprise sous forme de cogestion ou de coopératisme, la reconnaissance et la valorisation de l'implication des usagers en ce qui concerne les relations de travail dans les services.

D'autres causes suscitent des regroupements tels l'Année internationale de la Jeunesse (IMAJ 85 ou Initiative d'animation jeunesse) <sup>342</sup>, la réponse à un problème de pollution (ONET), une initiative dans la solution à la pénurie de logements (Coopérative étudiante d'habitation), l'indépendance du Québec (OJIQ ou Organisation des jeunes pour [354] l'indépendance du Québec), les services pour jeunes en difficulté (Bureau de consultation jeunesse).

Plusieurs de ces organismes sont nés sous l'impulsion d'une initiative privée (jeunes, organisme confessionnel, club social, etc.), mais survivent grâce à des subventions de l'État. Ces organismes pourraient se classer selon les fonctions qu'ils remplissent auprès des jeunes. Dans certains cas, ils constituent un soutien pour faire face à certaines difficultés (« Boulot vers » <sup>343</sup>, « Le Harnac » <sup>344</sup>, la « Ferme à Mathurin » <sup>345</sup>, « Concertation-Jeunesse-Rive-Sud » <sup>346</sup>, « Bureau de Consultation-Jeunesse » <sup>347</sup>). Dans d'autres cas, ils se fixeront comme objectifs d'effectuer des études. Une recherche sur la prostitution

---

<sup>341</sup> ENGAJ (Ensemble dans les groupes d'action jeunesse), *Les relations de travail d'une société corporatiste, à l'heure d'un nouveau contrat social*, Mémoire déposé aux audiences publiques sur le travail et la révision du code du travail à la Commission consultative sur le travail, Sainte-Foy, 21 novembre 1984, 12 p. + 24 p. (miméo).

<sup>342</sup> Marjolaine Thibeault, « IMAJ '85 », *Idées et pratiques alternatives*, hiver 85, p. 36-37.

<sup>343</sup> Martha Gagnon, « Boulot vers ; Une bouée de sauvetage », *La Presse*, 2 mars 1985, p. H-1.

<sup>344</sup> Pierre Bellemare, « 'Le Hamac' : un dépanneur pour jeunes en difficulté », *La Presse*, 24 fév. 1985, p. 64.

<sup>345</sup> Claude Masson, « Heureuse initiative à Lauzon », *Le Soleil*, 27 juil. 1983, p. A-19.

<sup>346</sup> Gilles Pépin, « Depuis plus d'un an à Lévis. Soupe communautaire, moment de concertation pour chômeurs », *Le Soleil*, 11 fév. 1985, p. A-15.

<sup>347</sup> Huguette Roberge, « Inquiétudes sur l'avenir du Bureau de Consultation-Jeunesse », *La Presse*, 14 janv. 1984, p. B-3.

juvénile<sup>348</sup> illustre ces cas. Bon nombre sont des organismes de revendication comme « Intégration-Jeunesse »<sup>349</sup>. En cette période de chômage, plusieurs s'improvisent centres de placement ; c'est le cas de « Patro-Placement »<sup>350</sup>. Des organismes issus de l'initiative des jeunes ont parfois quelques difficultés à se faire reconnaître avec leurs critères propres. Ainsi « Place des jeunes » à Cabano qui devait créer des emplois pour 50 jeunes a retourné à l'État une subvention de 73 000 dollars faute de ne pouvoir s'entendre avec Travail-Québec<sup>351</sup>.

### *Associations originant de programmes gouvernementaux*

D'autres organismes originent de programmes gouvernementaux, mais se constituent en prolongement des institutions officielles existantes comme les bureaux de placement que l'on crée spécialement pour les jeunes tels « Module jeunes travailleurs »<sup>352</sup> ou « Contact-Jeunesse » pour aider les jeunes à s'établir en affaires<sup>353</sup>. Concernant la réhabilitation des délinquants, on retrouve les « Travaux communautaires Jeunesse »<sup>354</sup>, « L'Atelier de travail industriel »<sup>355</sup>. Le « Mouvement québécois des chantiers »<sup>356</sup> propose aux jeunes d'effectuer des travaux communautaires en échange de nourriture,

<sup>348</sup> Michel Corbeil, « Prostitution juvénile : Des Jeunes attaquent le problème », *Le Soleil*, 13 mars 1985, p. C-10.

<sup>349</sup> Nathalie Petrowski, « Intégration-Jeunesse et les « biscuits soda » de la colère », *Le Devoir*, 19 sept. 1984, p. 7.

<sup>350</sup> Martial Lapointe, « Patro-Placement : 81 jeunes se trouvent un emploi », *Journal de Québec*, 9 fév. 1985, p. 6.

<sup>351</sup> Jean-Didier Fessou, « Des jeunes retournent une subvention à l'État », *Le Soleil*, 29 novembre 1984.

<sup>352</sup> Pierre Asselin, « Le « Module jeunes travailleurs » de Québec, Un service de placement qui apprend », *Le Soleil*, 24 nov. 1984, p. A-12.

<sup>353</sup> « Contact-Jeunesse, un organisme pour aider les jeunes à s'établir en affaires », *Le Devoir*, 3 fév. 1984, p. 9.

<sup>354</sup> Monique Giguère, « Las Travaux communautaires Jeunesse, Leur clientèle aura triplé en trois ans », *Le Soleil*, 10 mars 1984, p. A-6.

<sup>355</sup> Jean-Claude Paquet, « L'Atelier de travail industriel, Un moyen de réhabilitation sociale des délinquants », *Le Soleil*, 23 sept. 1984, p. A-11.

<sup>356</sup> Yvan Lépine, « Le Mouvement québécois des chantiers. Un groupe pour ceux qui veulent se rendre utiles », *Le Soleil*, 4 août 1984, p. A-11.

logement et divertissement. Il est financé par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Les Maisons de jeunes, initiatives de la base, reçoivent maintenant une grande part de leur financement du ministère des Affaires sociales qui a vu son budget à ce chapitre passer de 250 000 dollars à 3,7 millions en quatre ans <sup>357</sup>.

[355]

### *Associations rattachées à une institution*

Certains mouvements qui ont eu, dans le passé, un point de départ institutionnel donnent l'impression de retrouver un second souffle. Ainsi, la JOC renaît au début de 1980, mais un article de journal la décrit comme « bien changée » :

Dans sa littérature 1980, le mot « chrétienne », qui a remplacé le « catholique » d'autrefois, ne revient pas souvent. À la place, les mots chômage, lutte de classes, classe ouvrière, droits des travailleurs <sup>358</sup>...

La JOC reprend cependant la méthode des enquêtes qu'elle rend publiques au moment de manifestations de masse comme ce fut le cas en 1981. Deux cents jeunes se rendent au parlement et dénoncent « une société qui tue le goût de vivre chez des milliers de jeunes », jeunes sans travail, non-syndiqués pour un fort pourcentage comme le révèle l'enquête. En 1982, les résultats de l'enquête soulignent la difficulté pour les jeunes assistés sociaux de vivre convenablement avec leur maigre prestation. En 1984-1985, c'est le peu de sécurité du revenu qui retient l'attention, les jeunes qui travaillent se retrouvant le plus souvent dans des emplois non syndiqués et précaires.

La JEC fait aussi sa réapparition « publique » par la publication d'une enquête sur l'implication des étudiants et des étudiantes à l'école secondaire où elle conclut « que dans l'école d'aujourd'hui, bien peu de place est faite à la responsabilité étudiante réelle, sans contrôle ni

<sup>357</sup> « Un mouvement en pleine expansion ». *Le Soleil*, 25 août 1984, p. A-4.

<sup>358</sup> Paul Roy, « C'est la semaine de la jeunesse ouvrière, La JOC renaît, mais bien changée », *La Presse*, 17 mars 1980, p. D-11.

censure de la part des adultes <sup>359</sup> ». La JEC est surtout présente dans les écoles secondaires de huit diocèses du Québec.

Le scoutisme, comme tous les mouvements de jeunes dans les années 1970, tirait de l'arrière dans son recrutement ; il reprend de plus belle dans les années 1980. De même en est-il pour les Cercles des jeunes naturalistes qui, pour parler le langage du temps, se disent écologistes depuis 50 ans <sup>360</sup>. Ces mouvements n'atteindront jamais, cependant, le membership qu'ils avaient lors des « belles années ».

Si le milieu étudiant et le milieu ouvrier jeunes reçoivent un certain appui des grandes institutions religieuses ou syndicales — des manifestations de la JOC et du RAJ ne trouvent-elles pas leur point de départ devant les édifices de la CSN <sup>361</sup> ? —, qu'en est-il des jeunes du milieu rural ? Ils sont sans doute les mieux encadrés institutionnellement parce qu'ils se retrouvent à l'intérieur des structures de l'Union des producteurs agricoles, dans des organisations à eux.

[356]

La Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) compte 1 300 membres, des jeunes de 16 à 35 ans qui veulent s'établir sur une ferme. L'Association de la jeunesse rurale du Québec regroupe 2 000 membres de 12 à 18 ans dans 62 cercles <sup>362</sup>. Le rapport d'activités de la dernière assemblée annuelle de la FRAQ fait état de projets et de propositions concernant les quotas, le crédit agricole, la banque de terres, la fiscalité, la formation, l'épargne-établissement, l'environnement, la ferme familiale et la sécurité à la ferme <sup>363</sup>.

Les grandes centrales syndicales autres que l'UPA n'ont pas nécessairement, à l'intérieur de leurs structures, une instance qui

<sup>359</sup> Jean-Pierre Proulx, « Une enquête de la JEC, Les étudiants sont en majorité 'passifs et démobilisés' », *Le Devoir*, 21 mai 1985, p. 3.

<sup>360</sup> Florian Bernard, « Les jeunes naturalistes, Écologistes depuis 50 ans », *La Presse*, 14 mai 1981, p. C-1.

<sup>361</sup> Lire Jean-Charles Grenier, « Deux cents jocistes réclament du travail », *Le Soleil*, 17 juin 1981, p. H-16 ; et Michel Corbeil, « Un groupe de jeunes tient son congrès de fondation à Québec », *Le Soleil*, 15 mars 1984, p. B-4.

<sup>362</sup> Association de la jeunesse rurale du Québec (A.J.R.Q.), *Rapport annuel, 1984-1985*, 4 p. + 21 p. (miméo).

<sup>363</sup> La fédération de la relève agricole du Québec, *Assemblée générale annuelle*, mars 1985, 15 p. + 7 p. (miméo).

ressemblerait à une quelconque association de jeunes. Les problèmes des jeunes les préoccupent, comme on l'a laissé entendre plus haut. La FTQ (Fédération des travailleurs du Québec) n'avouait-elle pas à sa « Rencontre jeunesse-FTQ » de janvier 1985 :

Au sein du mouvement syndical, l'absence des jeunes se fait cruellement sentir. Nous manquons de leur dynamisme et de leurs idées. Dans nos institutions mêmes, il y a une place pour eux <sup>364</sup>.

Cette place est cependant toujours limitée par l'espace qu'occupent ceux qui ont la sécurité d'emploi. Comme le soulignait un entrefilet de *La Presse*, le 27 janvier 1985 :

La FTQ, bien qu'elle se sent [s/c] solidaire des jeunes, n'a nullement l'intention de modifier ses clauses d'ancienneté pour permettre l'embauche de nouveaux employés dans les entreprises.

Les partis politiques font aussi place aux jeunes : les « Jeunes péquistes » et la « Commission-jeunesse du Parti libéral du Québec ». Cette dernière a été particulièrement active au dernier congrès du parti en mars 1985. Elle a réussi à faire adopter deux mesures « coûteuses » : la parité de l'aide sociale aux moins de 30 ans et le maintien du gel des frais de scolarité dans les universités <sup>365</sup>.

### ***Rassemblements organisés par les jeunes eux-mêmes***

Serait-il possible de parler des associations de jeunes sans mentionner ces grands rassemblements de la jeunesse qui donnent temporairement lieu à des structures où se trouvent impliqués des jeunes à des degrés divers ? Le « Sommet de la jeunesse » fut l'un de ceux-là. L'événement mériterait à lui seul qu'on lui consacre une

---

<sup>364</sup> FTQ, « Document d'appui », *Rencontre jeunesse-FTQ*, Montréal, 25-26 janvier 1985, p. 12.

<sup>365</sup> Marie-Agnès Thellier, « Parité de l'aide sociale et frais de scolarité, Les jeunes ont montré leur force », *Le Devoir*, 4 mars 1985, p. 1.



monographie. Les raisons « latentes » qui l'on motivé, les objectifs [357] « manifestes » qu'on lui a fixés, les péripéties de sa préparation et son dénouement inattendu furent le lieu d'enjeux qui expriment bien la diversité de cette jeunesse qu'on voulait regrouper sous un même toit.

L'organisation de ce Sommet, issu lui-même d'IMAJ 85 dont on a parlé plus haut, prévoyait le regroupement de 5 000 jeunes dans des sommets régionaux et de 1 500 lors d'un sommet québécois. L'objectif décrit par le président de l'organisme, Pierre Noreau, était d'appeler les jeunes « à réfléchir sur leur situation comme jeunes au début des années 80 »<sup>366</sup>. Les thèmes suggérés dans les documents d'appui se regroupaient autour de questions concernant le pouvoir, le travail et son organisation, les mouvements sociaux, les problèmes sociaux, la famille, l'école, la condition féminine et masculine, le marché du travail, le temps libre<sup>367</sup>. Cet organisme créé par et pour les jeunes (15-29 ans) visait l'idéal de la concertation, ce qui a conduit les organisateurs à doter son conseil d'administration de membres représentatifs de toutes les tendances politiques au Québec. Ces jeunes ont voulu s'assurer que leurs sources de financement seraient diversifiées et ont fait appel à leurs aînés en ce sens. C'est ainsi que s'est constitué un comité des amis de la jeunesse sous la présidence de Leon Dion, professeur à l'université Laval.

Dans les faits, l'idéal de concertation qui devait permettre aux jeunes de trouver leur place dans la société et de se donner les moyens d'y parvenir a rencontré bien des obstacles, et ce, à l'intérieur des groupes de jeunes eux-mêmes. L'indépendance des organisateurs fut mise en doute lorsqu'on a découvert que plusieurs d'entre eux avaient milité dans le MÉOUI (Mouvement étudiant pour le oui) lors du référendum de 1980. Les moins scolarisés ne se sentaient pas à l'aise de s'exprimer. On (y compris l'ANEQ et le CEREF, Centre étudiant de recherche et de formation) en vint rapidement à l'utilisation des gros mots comme « récupération », « manipulation » et « noyautage » repris par la suite

---

<sup>366</sup> Pierre Noreau, « Le Sommet québécois de la jeunesse, Relever le défi de la concertation », *Le Soleil*, 26 avril 1983, p. A-13.

<sup>367</sup> Sommet québécois de la jeunesse, *S'unir pour s'en sortir*. Cahier thématique, 1983, 88 p.  
Sommet québécois de la jeunesse. *S'unir pour s'en sortir*. Rapport officiel des résolutions, 1983, 186 p.

par une cohorte de journalistes <sup>368</sup>. Les attaques venant de toutes parts réussirent même à ébranler le conseil d'administration dont quatre membres démissionnèrent à la mi-juillet accusant ce dernier de trop de faiblesse devant les « pratiques gauchistes » de salissage et de déstabilisation.

Chaque sommet régional, certains manqués faute de participants (Beauce), a donné lieu soit à des critiques sévères, soit à des revendications d'un type nouveau selon les organisations de jeunes qui réussissaient à s'y imposer. C'est ainsi que le Sommet devint l'occasion d'exprimer un refus catégorique à ce qui s'annonçait comme [358] une espèce de « service civil » dans les politiques gouvernementales pour remédier au problème du chômage chez les jeunes. On réclamait des emplois valorisants et un revenu décent garanti pour les moins de 30 ans. Plusieurs en ont profité pour remettre en question le projet de loi 32 sur la reconnaissance des associations étudiantes, cher au ministre Laurin <sup>369</sup>. L'unanimité s'est faite cependant autour de la question de la protection de l'environnement. Il serait un peu long de vouloir résumer les 2 000 propositions qui furent acheminées au sommet national ! Mentionnons que celui-ci faillit échouer faute d'un financement adéquat sans compter les tiraillements idéologiques qui n'ont cessé de l'assaillir. D'après les estimations des journalistes, le nombre des délégués fut de 600 à 850.

Une caractéristique des débats des jeunes à ce sommet et qui tranche avec ceux des années antérieures fut le refus de se prononcer sur la question de l'indépendance du Québec trop liée pour eux à la partisanerie politique et, par ailleurs, l'acceptation d'un modèle de société écologique et pacifique. Sur la question de l'indépendance, le vote fut si divisé qu'il a laissé place à toutes les interprétations possibles : leçon au gouvernement en place, option pour un « parti

---

<sup>368</sup> Voir Anne-Marie Voisard, « Le sommet compromis des jeunes », *Le Soleil*, 1<sup>er</sup> juin 1983, p. A-14 ; Lise Bissonnette, « Les plus paternels s'ignorent », *Le Devoir*, 15 juin 1983, p. 6.

<sup>369</sup> Damien Gagnon, « Laurin souhaite des associations d'étudiants ». *Le Soleil*, 22 janv. 1981, p. A-13.

vert », etc. On n'a pas encore fini de pérorer sur la signification à accorder à ce sommet et à ses suites avortées <sup>370</sup>.

Une autre particularité de ce sommet fut la mise en évidence de la préoccupation des aînés de voir les jeunes se regrouper, exprimer leurs doléances et chercher des solutions à leurs difficultés d'insertion dans la société. Du souci de Camille Laurin, alors ministre de l'Éducation, de voir le milieu étudiant se doter d'associations représentatives en passant par le rôle actif joué par Jean-Pierre Charbonneau, député et responsable du Secrétariat à la jeunesse lors du sommet, jusqu'aux sollicitudes du « comité des amis de la jeunesse », qu'est-ce que les adultes ont voulu exprimer aux jeunes ? « Parlez ; dites n'importe quoi, mais quelque chose pour rassurer les autorités », ira jusqu'à proposer aux jeunes une journaliste du quotidien *Le Soleil* <sup>371</sup>.

### *Rassemblements organisés par l'État*

À deux moments, depuis le début des années 1980, l'État a suscité des regroupements de jeunes qu'on pourrait difficilement faire entrer dans la catégorie des associations de jeunes, mais qui témoignent de la préoccupation du monde adulte de voir les jeunes se réunir et dire quelque chose. La première initiative de ce genre a été le colloque [359] sur les jeunes et le travail organisé conjointement par la revue *Critère* et le Secrétariat permanent des conférences socio-économiques du gouvernement du Québec. Divers ateliers permettaient aux 600 participants dont la majorité provenait du milieu jeune de s'exprimer sur les thèmes suivants : vivre à l'école, la formation et l'emploi, l'entreprise comme milieu de vie, les emplois d'avenir <sup>372</sup>.

Les symposiums régionaux sur les jeunes et l'emploi animés par le Secrétariat à la jeunesse en 1984-1985 ont permis à un certain nombre

<sup>370</sup> Michel Corbeil, « La Confédération de la jeunesse est à l'agonie », *Le Soleil*, 24 octobre 1984, p. G-1.

<sup>371</sup> Anne-Marie Voisard, « Sommets et paroles de jeunes », *Le Soleil*, 8 juillet 1983, p. A-11.

<sup>372</sup> *Colloque, Les jeunes et le travail*, Rapport, Montréal, Secrétariat permanent des conférences socio-économiques et revue *Critère*, 15, 16 mars 1981, 179 p.

de jeunes de vivre, pendant quelques semaines, une période d'entraînement qui les préparait à exprimer aux intervenants socioéconomiques de chacune des régions du Québec leurs besoins et leurs attentes face au marché du travail. D'où provenaient ces jeunes ? Ils devaient, dans une proportion de 80 %, être ce que l'on appelle communément des sous-scolarisés, c'est-à-dire des jeunes qui ont quitté l'école avant même d'avoir obtenu un diplôme d'études secondaires. Ils ont été choisis par l'intermédiaire des Centres locaux de services communautaires (CLSC) et des centres d'emplois pour les jeunes établis parallèlement à Travail-Québec. Ces jeunes, au symposium tenu à Québec, se sont présentés eux-mêmes :

Nous sommes les enfants de la Révolution tranquille. Nous sommes nés alors que tous les rêves étaient permis. Mais, aujourd'hui, on a grandi et voilà que l'avenir s'est rétréci. Nous sommes les jeunes qui vivent quotidiennement le problème de l'emploi ou si l'on préfère le problème du chômage <sup>373</sup>.

### *Caractéristiques des associations contemporaines*

Les associations de jeunes des années 1980 présentent une foule de caractéristiques que n'avaient pas les regroupements des décennies précédentes. La première de ces caractéristiques, celle qui saute aux yeux de ceux qui s'intéressent aux jeunes sous quelque angle que ce soit, c'est leur nombre et leur variété. Le milieu jeune n'est cependant pas le seul à être atteint du syndrome de l'éclatement des lieux de regroupement. Le milieu religieux, celui de la santé et tant d'autres ont connu ce phénomène une décennie auparavant. De même, issue de la « Conspiration du Verseau », l'idée de « réseaux », plutôt que celle d'« organisations » qui fait trop référence à des structures et à des institutions a-t-elle trouvé au Québec une « terre de prédilection ».

La multiplicité des regroupements, leur petite taille dans un grand nombre de cas, la difficulté d'entreprendre des actions communes [360] constituent autant de révélateurs d'un éclatement du milieu jeune à

---

<sup>373</sup> Les jeunes du symposium de Québec, *Déclaration commune*, Québec, 21 mai 1985, 5 p. (miméo).

l'image de celui de la société plus large. À travers cet éclatement, cependant, certaines orientations commencent à poindre qui constitueront peut-être les consensus des décennies à venir. Par exemple, sur un plan qui peut paraître négatif pour ceux qui ont été les artisans de la Révolution tranquille, une méfiance des institutions politiques — peut-on reprocher cette attitude à ceux qui n'y ont pas trouvé leur profit ! — apparaît constamment en filigrane. Peur d'être récupérés, manipulés, reproches et rejets des politiques gouvernementales, mises en place d'organismes parallèles pour répondre à des besoins supposément assumés par l'État, voilà autant de façon pour les jeunes des associations d'ébranler l'édifice que leurs pères ont bâti. Cette méfiance s'étend aussi envers les autres institutions qui se sont imposées au cours des mêmes années comme le syndicalisme à qui ils attribuent des visées corporatistes.

Pas étonnant alors que, sans mettre de côté l'idée d'indépendance du Québec, on rejette l'idée partisane qui lui est associée et que l'on se démarque de l'une ou l'autre des orientations nationalistes qui ont caractérisé un certain nombre d'associations déjeunes dans le passé. L'accent est davantage mis sur l'édification d'une société écologique et pacifique. L'idée d'indépendance ou d'autonomie, pour ceux qui la prônent encore, est envisagée comme moyen pour atteindre ces objectifs. Par ailleurs, un grand nombre d'associations de jeunes ajoutent tout naturellement le qualificatif « du Québec » à leur appellation comme si l'idée de la « patrie » était un fait acquis.

Les associations d'un type nouveau que d'aucuns pourraient qualifier de parallèles<sup>374</sup> se démarquent des associations précédentes sous plusieurs autres aspects. Par exemple, en comparaison avec l'ANEQ, qui tente désespérément de « couvrir » tout le milieu étudiant, toutes celles qui sont nées de problèmes ou de besoins ressentis ne semblent pas avoir de prétention à la représentativité pas plus qu'elles ne réclament de participer aux structures en place. La tendance est plutôt de s'en retirer, d'user de prudence devant une institutionnalisation possible. C'est vrai dans le cas des Maisons de jeunes, par exemple.

Ce type d'association pose, par sa seule existence, un diagnostic tant sur les problèmes des jeunes qu'il veut régler (chômage, pauvreté, loisirs, inadaptation à l'école, isolement, prostitution, drogue, etc.) que

---

<sup>374</sup> Voir « Les cultures parallèles », [Questions de culture](#), 3 (1982) 171 p.

sur les institutions officielles (école, famille, services sociaux et de santé, centres d'emploi) qui seraient censées le faire.

[361]

De nouveaux types de manifestations apparaissent aussi. Les grèves de la faim, le camping à des endroits stratégiques et à la puissance d'évocation symbolique évidente sont de celles-là. Les marches, les occupations et autres « carabinades » traditionnelles n'ont évidemment plus grand pouvoir auprès de ceux qui ont eux-mêmes brandi des pancartes une ou deux décennies auparavant. C'est comme s'il fallait maintenant aller jusqu'à payer de son propre corps le droit d'être entendu. Ce type d'action contraste avec celui des poseurs de bombes de la fin des années 1960 et du début des années 1970. Il participe peut-être de cette même attitude qui pousse un certain nombre de jeunes à se retourner contre eux-mêmes à travers le suicide, le Québec détenant un des plus hauts taux de suicide au monde chez les jeunes hommes.

Les idéologies sous-jacentes aux manifestations ont aussi changé. Le radicalisme marxiste des années 1970 s'atténue. La révolution fait place au pacifisme, le nationalisme à l'écologisme, le collectivisme au réseau, au petit groupe ou à l'individu. L'individu doit désormais être considéré comme un tout en échange constant avec le « grand tout » qui ne s'identifie pas toujours au découpage institutionnel de la réalité sociale ambiante. Certains auteurs parlent dans ce cas de contre-culture <sup>375</sup>.

Les générations plus âgées semblent abasourdies par ces transformations et leur sollicitude n'a d'égale que leur panique en face d'une génération qui ne leur propose pas d'interlocuteurs soi-disant représentatifs. Loi pour la reconnaissance des associations étudiantes, initiatives et subventions gouvernementales ; déclarations, soutien financier, support organisationnel des leaders socio-économiques ; voilà autant de façons qui semblent dire la nostalgie des aînés pour un monde jeune organisé, structuré, revendicateur à son image qui est celle des décennies précédentes.

---

<sup>375</sup> Serge Proulx, « 2. Générations politiques, contre-cultures et nouveaux mouvements sociaux », sous la dir. de Serge Proulx et Pierre Vallières, *Changer de société*, Montréal, Québec-Amérique, 1982, p. 57-78.

Hélas, trois fois hélas pour les nostalgiques de l'unanimité, de l'égalité et de l'engagement politique ! Par le biais de ses types d'associations et de ses revendications, c'est sur sa diversité — diversité de besoins, d'intérêts et d'attentes — que la jeunesse actuelle attire l'attention et sur la faiblesse des institutions existantes à y répondre.

\* \* \*

[362]

Les analyses des associations de jeunes nous les montrent comme étant des facteurs de changement. Tantôt ruptures, tantôt révolution, elles apparaissent comme brèche dans le paysage social des périodes où elles s'affirment. Il est entendu que le seul rappel que nous faisons ici de certains travaux en ce sens ne nous permet pas de savoir si d'autres éléments ont contribué à l'approfondissement de ces brèches ni d'examiner dans les détails quelles circonstances les ont favorisées. Le cas de la JEC et des Cégeps à la fin des années 60 semble montrer que la remise en question des institutions réussit si le contexte général le permet ou si l'institution elle-même fléchit. Cette approche révèle l'intérêt qu'il y aurait à effectuer une sociologie des associations à travers les organisations de jeunes de tous les milieux, à des moments différents de l'histoire, dans une perspective comparative.

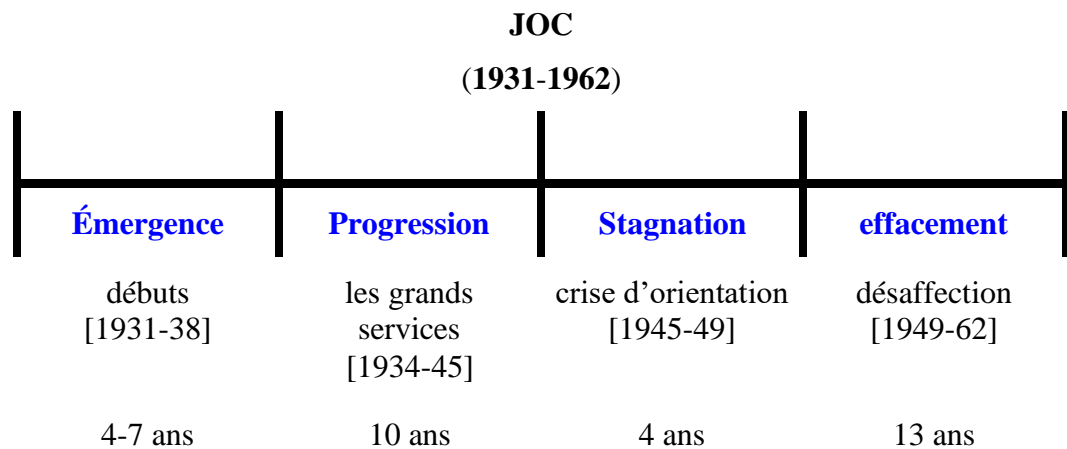
Les années contemporaines fournissent un matériau extraordinaire tant par le nombre d'associations qui surgissent de toutes parts — les médias d'information nous en font découvrir au moins une par jour — que par leur variété. Ce foisonnement rappelle, en le multipliant cependant, celui des années 30. Des conjonctures socio-économiques particulières favoriseraient-elles certains types d'expressions des jeunes plus que d'autres ?

Le texte de Vincent Lemieux intitulé « L'État et les jeunes » et intégré à cet ouvrage collectif propose un modèle d'analyse des « générations politiques » qui pourrait peut-être s'appliquer ici aux « associations de jeunes ». En effet, les associations de jeunes comme les générations politiques, émergent, progressent, stagnent et s'effacent selon des durées plus ou moins longues. À la différence des partis politiques, cependant, ce n'est pas autour d'une seule association (un

parti) que se regroupent les jeunes. Chose curieuse, malgré leur nombre et leur diversité, les associations de jeunes suivent sensiblement les mêmes séquences temporelles. En d'autres termes, ce n'est pas la mobilisation autour d'une association qui constitue la vague, mais l'existence en même temps d'un certain nombre d'associations qui ont un cycle semblable.

En prenant l'exemple de la JOC et en lui appliquant le graphique de Vincent Lemieux intitulé « Les quatre étapes traversées par une génération politique, et leur application à l'histoire politique du Québec », on obtient ceci :

[363]



Dans ce cas, qui est aussi celui de la JEC, un réalignement a lieu au début des années 60 qui atteindra un sommet au milieu de la décennie pour sombrer ensuite graduellement dans le silence jusqu'aux années 80. Un sommet exceptionnel de vitalité des associations de jeunes se trouve au milieu des années 60 : congrès de la PEN (1962), fondation de l'UGEQ (1964), Congrès des mouvements de jeunesse (1964).

Un autre rapprochement, encore plus percutant dans le cadre d'une recherche d'explication macro-sociologique, concerne la superposition des séquences temporelles des générations politiques et des générations d'associations de jeunes. Au moment où les associations de jeunes sont en progression et atteignent leur sommet (milieu des années 40 et des années 60), les générations politiques sont ou faibles ou en formation (les années 40 et le début des années 60). Au moment où la génération



péquistes commencent à stagner, les associations de jeunes reprennent vie (1981 à 1985).

Cette constatation permet de formuler un certain nombre d'hypothèses à savoir : a) que les associations de jeunes pourraient préparer la relève des générations politiques et b) que les associations de jeunes apparaîtraient lorsque l'insatisfaction face à l'État et à ses services s'accroît ou encore lorsque le parti au pouvoir ne réussit plus à mobiliser les jeunes.

Une question dont il faudra bien débattre un jour concerne le grand intérêt qui s'exprime chez les aînés, ces dernières années, à voir les jeunes se regrouper et parler. S'agit-il d'un phénomène nouveau, d'un phénomène unique dans l'histoire ? Qu'en est-il dans d'autres sociétés ? Comment l'expliquer ?

Cette communication ne peut se permettre d'aller au-delà de la constatation et de la formulation d'hypothèses. Elle souhaite cependant [364] ouvrir la possibilité d'études plus approfondies et d'échanges sur une réalité qui, aux étapes précédentes, avait, entre autres caractéristiques, celle de présager l'avenir.

## **NOTES**

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[365]

[366]

[367]

[368]

[369]

[370]

[371]

**Une société des jeunes ?**

Quatrième partie : La participation aux projets et aux décisions

**“COMMENTAIRES  
ET ÉCHANGES.”**

**Fernand TOUSSAINT**

**COMMENTAIRE DE BASE :**

**M. Pierre Noreau, FTQ**

[Retour à la table des matières](#)

*M. Noreau pose d'abord un principe et fait une constatation. Qui dit décision dit pouvoir de décision. Or, les jeunes ne sont pas présents au niveau des structures de décision. D'où cette société parallèle en train de se créer et cette propension de certains groupes de jeunes à demeurer en marge de la société.*

***L'autonomie des jeunes et l'encadrement par les adultes***

*Un retour sur l'histoire permet de saisir les différents comportements passés des jeunes et ceux des adultes face aux jeunes.*

*Au cours des années 30 à 60, les associations de jeunes recevaient de la part des adultes et de leurs organisations, en particulier de l'Église, un encadrement très marqué. Souvent créées par des adultes et orientées vers l'émergence d'élites, ces associations — v.g. la J.O.C., la J.E.C. — faisaient facilement la jonction avec certains grands organismes nationaux existants, telle l'Union catholique des*

*cultivateurs ; elles s'y intégraient et participaient donc naturellement à certaines orientations sociales.*

*Les associations de jeunes d'aujourd'hui doivent leur naissance aux jeunes eux-mêmes et sont relativement autonomes. Elles forment leurs propres cadres et assurent ainsi leur propre encadrement.*

[272]

*M. Noreau voit un peu de paternalisme chez M. Dufresne quand ce dernier préconise un encadrement plus fort par des adultes, ce qui contraste avec la spontanéité dont il se fait le promoteur quant à l'action des jeunes.*

### ***Les nouvelles pratiques des jeunes***

*Les effets de l'évolution historique évoquée apparaissent très positifs pour M. Noreau. Des pratiques nouvelles ont ainsi pu naître, qui auraient été freinées au point de départ par un encadrement trop rigide de la part des adultes. Trois exemples : le RAJ, le Sommet de la jeunesse, la manifestation des jeunes lors du quarantième anniversaire d'Hiroshima.*

*Contrairement à certains regroupements de jeunes toujours demeurés encadrés par des adultes (v.g. les scouts et guides) et plutôt silencieux socialement parlant, les associations autonomes de jeunes prennent l'initiative de faire appel à l'opinion publique et de la sensibiliser à certaines réalités.*

*Cette stratégie se révèle efficace à court terme comme à long terme. Ainsi, à court terme, l'action de ces groupes autonomes n'est pas étrangère au fait que 70 % des programmes gouvernementaux pour assistés sociaux s'adressent aux jeunes. Les jeunes ont contribué à leur création par des pressions sur les gouvernements et par l'appui qu'ils sont allés chercher dans le public.*

*À long terme, à cause de leur plus grande « visibilité » publique et du caractère exemplaire de leurs pratiques, ces associations autonomes de jeunes finissent par influencer les jeunes œuvrant à l'intérieur d'autres structures. Par exemple, une telle « contamination »*

*amène les jeunes de certains partis politiques à modifier leur style d'action et à le rendre plus percutant.*

### ***Quelques distinctions***

*On parle, souvent en les confondant, de groupes et de mouvements, de mouvements de jeunes et de mouvements étudiants. Quelques distinctions s'imposent.*

*Les mouvements étudiants, plutôt structurés, se retrouvent le plus souvent dans les institutions d'enseignement. Les mouvements de [373] jeunes, plus spontanés, moins structurés, ont des frontières plus larges et regroupent autant des étudiants que des jeunes chômeurs et des jeunes travailleurs.*

*On retrouve de nombreux groupes de jeunes, mais un mouvement regroupant l'ensemble des jeunes demeure à venir. A-t-il quelque chance de naître un jour ? Oui si les jeunes peuvent faire l'unité autour de certains problèmes communs et réussissent à fonder leur crédibilité sur des moyens sérieux.*

*À cet égard, l'exemple des mouvements de femmes est significatif. En constituant des dossiers substantiels, convaincants, et en mobilisant les femmes à l'intérieur de collectifs autour d'objectifs communs, ces mouvements ont réussi à s'imposer dans le public et auprès des gouvernements. Il se pourrait donc, à l'instar de la cause féministe, que les opinions des jeunes, défendues par de petits groupes autonomes, puissent un jour influencer l'opinion publique par l'intermédiaire d'un mouvement unifié de jeunes.*

### ***Une question d'objectifs***

*La multiplicité des groupes de jeunes n'est pas moindre que la diversité des objectifs qu'ils poursuivent : ils sont écologistes, féministes, pacifistes, etc. Ce fait confirme la grande tolérance des jeunes quant au pluralisme qui est un fait chez eux comme dans la société. Certains appellent ce comportement de l'indifférence. En réalité, les jeunes acceptent les différences, ce qui est un fait positif.*

*Quoi qu'il en soit, on peut le constater, l'objectif d'autrefois de changer le monde fait place aujourd'hui à celui de vivre mieux ou plus décemment.*

### ***La capacité d'adaptation des jeunes***

*Comme l'histoire de la collectivité, l'évolution des jeunes est marquée par des périodes creuses, des points morts, des gestes manqués. Les jeunes s'adaptent en se recyclant à leur manière. Ils servent ainsi d'incubateurs à des comportements de société à venir.*

*Que dire du phénomène des jeunes non organisés ? Il faudrait en parler. Mais les gestes individuels qu'ils posent ne sont-ils pas en eux-mêmes un fait politique révélateur ?*

[374]

## ÉCHANGES

*Parler de la participation des jeunes aux projets et aux décisions, c'est situer d'emblée les jeunes dans une dynamique sociale où se posent concrètement, d'une part, la question des rapports entre les adultes et leurs structures et, d'autre part, celle des jeunes et de leurs organisations. C'est aussi susciter une réflexion sur de nombreuses dimensions sous-jacentes, notamment sur le sens des responsabilités des jeunes, sur la dualité encadrement-autonomie et intégration-marginalité, de même que sur les rigidités sociales freinant la participation des jeunes. C'est aussi évoquer des perspectives sociales, économiques et politiques plus larges qui peuvent stimuler et canaliser la participation des jeunes ou la décourager et la disperser.*

*Les échanges qui ont suivi le commentaire de M. Noreau ont permis d'explorer quelques facettes de cette problématique et de cerner certaines raisons d'espérer ou de désespérer de l'avenir à cet égard.*

### ***Les jeunes, des indifférents ? des irresponsables ?***

*Il a déjà été question de la propension à l'individualisme et de la montée de l'indifférence chez les jeunes face à l'évolution sociale et politique. Un peu plus, et on les taxerait d'irresponsabilité. Ces perceptions sont-elles fondées ? Rendent-elles justice à l'ensemble des jeunes ?*

*Sur ce point, un consensus semble se faire assez vite : pour rendre compte de la réalité, il faut analyser de plus près les attitudes des jeunes ainsi que les modalités de leur implication dans leur milieu.*

*Les jeunes seraient plus méfiants qu'indifférents à l'endroit des mécanismes de participation et de leur engagement personnel en faveur de certaines causes promues par des adultes. Le passé leur est un enseignement. Par exemple, s'ils n'appuient plus inconditionnellement certaines luttes syndicales, c'est que les syndicats ont parfois trompé leur foi en une solidarité réciproque. De même, de nombreux jeunes estiment maintenant s'être fait avoir dans l'embrigadement idéologique des années 70, notamment celui des groupes marxistes-léninistes. Leurs alliances se font donc plus sélectives, plus prudentes.*

*On ne saurait pour autant conclure que les jeunes ont fermé la porte à la participation. Au contraire, estiment la plupart des intervenants, [375] les jeunes participent sans doute plus qu'autrefois, mais par des moyens différents et dans des domaines d'une plus grande diversité.*

*Ce qui semble les caractériser maintenant, c'est leur propension, individuellement et collectivement, à se gérer eux-mêmes, à prendre en main leur environnement immédiat (le quartier, l'institution scolaire) et à utiliser des moyens « ad hoc » simples et des structures légères, souples, temporaires, proches des individus concernés, ils ont horreur du « BIG ». Aux grands collectifs qui régissent tout de haut et de loin, ils préfèrent le « SMALL », l'action au ras du sol. Ce phénomène des groupes spontanés et souvent éphémères n'exclut toutefois pas l'existence de groupes durables chez les jeunes.*

*Ainsi, il semble que dans les institutions d'enseignement, par exemple, plus de jeunes qu'autrefois s'engagent dans des activités autres que leurs études. De la même manière, on retrouve dans les*

*quartiers populaires une fréquente participation des jeunes à la recherche communautaire de solutions à des problèmes concrets. En plus de cette action individuelle des jeunes avec les adultes de leur milieu, on peut estimer que quelque cinq mille groupes de jeunes travaillent à changer de l'intérieur la société québécoise. On ne peut donc parler de démobilisation.*

*Bref, malgré un certain scepticisme de la jeunesse quant à la participation, beaucoup de jeunes s'engagent dans des projets, élargissent le champ de leurs préoccupations et se donnent des moyens nouveaux pour agir sur le réel. Cette forme de bénévolat engagé toucherait près de 18 % des jeunes de certaines catégories d'âge.*

*Un intervenant en conclut que cette espèce de volonté chez les jeunes de contrôler leur environnement immédiat est porteuse d'avenir politique. En ce sens, si un parti politique pouvait canaliser cette énergie, ce serait le gage d'une décentralisation de la politique au Québec.*

### ***Les rapports jeunes-adultes en matière de participation***

*Le caractère commun de certains problèmes, la prédominance des adultes dans les lieux et les instances de décision, et une certaine tradition de leur part à vouloir encadrer les organisations de jeunes, voilà quelques-uns des faits qui sous-tendent la question de la participation des jeunes aux projets et aux décisions.*

[376]

*Est-il préférable que les jeunes organisent leurs activités exclusivement sous le signe de l'autonomie ? Leurs projets doivent-ils s'articuler avec ceux des adultes ? En matière de participation, peut-on concevoir une harmonisation dynamique de l'action des jeunes et de celle de leurs aînés ?*

*La discussion semble dégager une première conviction largement partagée : l'avenir des jeunes ne doit pas se bâtir dans la marginalité et il serait socialement malsain que se construisent entre jeunes et adultes des univers totalement clos sur eux-mêmes.*

*Heureusement, on n'en est pas encore là. Les jeunes, surtout en milieux populaires, se retrouvent souvent, dans leur quartier, à lutter à part entière avec des adultes à l'intérieur de projets communs. Ils sont donc capables d'ouverture. Des influences réciproques entre les strates d'âge sont donc possibles et réelles : les jeunes entraînent parfois les adultes dans leur sillage ; l'inverse se produit aussi. C'est l'effet de locomotive.*

*De leur propre initiative, surtout en milieu scolaire, les jeunes font aussi spontanément appel à l'appui des adultes dans certaines de leurs revendications. Le temps d'une lutte et ils se replient sur eux-mêmes dans leur fière autonomie sans vouloir s'embarasser de formes institutionnalisées de participation. Les jonctions peuvent être éphémères mais les ponts demeurent.*

*En dépit du désir manifeste des jeunes d'orienter leurs organisations et leurs projets dans la plus grande autonomie possible, plusieurs intervenants n'en continuent pas moins de croire en la vertu et en la nécessité d'un certain encadrement par les adultes. L'hypothèse plausible est même avancée que les jeunes, notamment à l'école secondaire, souhaitent foncièrement recevoir un encadrement ferme mais stimulant, rassurant et compréhensif.*

*On souligne toutefois l'importance de distinguer d'abord à quels jeunes, de quel âge, de quels niveaux (secondaire, collégial, universitaire) et sur quoi porterait un tel encadrement. La réponse à ces questions déterminera la nature, l'ampleur et les modalités de cet encadrement.*

*Ceci étant précisé, on voit à l'encadrement des jeunes dans le système scolaire des avantages réels. Par cette pratique d'incitation et de support, les adultes peuvent contribuer à ce que naissent des projets (impossibles ou improbables autrement), à ce qu'ils se réalisent avec des moyens appropriés et qu'ils s'appuient sur une structure stable.*

*Dans cette optique, il est malheureux d'opposer spontanéité et encadrement : la spontanéité peut être plus forte et plus créatrice encore [377] si elle jouit d'un encadrement souple, incitatif, efficace. Ce serait encore le cas en bien des milieux scolaires ouverts où les adultes dépassent l'attentisme au sujet des initiatives des jeunes et tentent de les susciter, de les encourager et de les supporter.*



*En somme, conclut un participant, s'il est dans l'ordre des choses que la jeune génération se mobilise elle-même, elle y gagnera doublement si elle reçoit l'appui des adultes. De toute façon, que ce soit par l'action individuelle engagée, par l'action de groupes de pairs ou par l'intégration à l'action des adultes, les jeunes se préparent à transposer comme adultes en d'autres milieux des apprentissages et des acquis précieux en vue de participations plus larges encore.*

### ***Des obstacles à vaincre***

*La participation, de toute évidence, est un problème complexe où entrent en jeu tant des attitudes bien enracinées que des pratiques déjà solidement orientées. Par ailleurs, les jeunes sont les témoins d'un système éducatif, économique et social mis en place par leurs aînés et porteur de rigidités et de déficiences qui découragent chez plusieurs la confiance d'y pouvoir changer quelque chose. Le peu de volonté des adultes de changer quoi que ce soit incite peu, en effet, à l'engagement personnel des jeunes.*

*Un exemple : la rigidité du critère ancienneté dans le monde du travail, que les jeunes mentionnent souvent. Pour sa part, le mouvement syndical attend qu'on lui prouve que ce critère est vraiment nocif avant de le remettre lui-même en question. En outre, certains craignent que des mesures pour abolir ou atténuer cette rigidité en faveur d'une catégorie de citoyens ne créent par le fait même d'autres rigidités, d'autres formes d'asservissement.*

*Un intervenant, entre autres, préconise une approche plus globale. Il déplore le manque de perspectives d'ensemble, ou écosystémiques, dans les débats. Selon lui, on s'attaque aux symptômes plutôt qu'aux causes. On continue à percevoir les adultes, les jeunes, les chômeurs, les travailleurs, comme appartenant à des systèmes sans liens organiques, contrairement au corps et ses organes, à l'arbre et ses parties.*

*En ce sens, le problème serait davantage celui d'une société malade que celui d'une jeunesse déroutante à maints égards. S'attaquer au [378] problème central signifie donc d'abord regarder les grands problèmes qui assaillent la société, tels la violence, la superficialité des*

*rapports humains, la discrimination, la dépendance des jeunes, la destruction de l'environnement, le manque d'articulation des objectifs sociaux, la marche vers la guerre nucléaire... La conscience claire de la cause des discriminations, en un sens les structures compartimentées, permettrait de mieux s'attaquer à la racine du mal. La mobilisation et la participation des jeunes prendraient alors pour ceux-ci une signification plus motivante.*

*Une orientation globale en ce sens s'impose d'autant plus, ajoute un autre intervenant, que la détérioration profonde de la situation de quelque cent mille jeunes (chômage, pauvreté, absence d'identité sociale...) peut conduire, advenant le déclencheur approprié, à un rapport de forces majeur et dramatique au Québec.*

*Chez d'autres intervenants, on est plutôt d'avis que, sans attendre l'avènement de modifications radicales de l'ensemble de la société, il faut œuvrer dès maintenant à certains changements dans le système scolaire, notamment au sujet de la formation professionnelle, sans cesse à reprendre au moment de l'arrivée des jeunes sur le marché du travail.*

*Bref, dans la mesure où les adultes montreront leur volonté manifeste de changer vraiment certaines réalités au profit des jeunes, dans la même mesure ceux-ci trouveront un puissant stimulant en faveur de leur participation.*

### ***Quelques domaines à explorer***

*Comment ne pas souligner enfin la richesse du thème traité sous l'angle de la recherche à mener ? Quelques intervenants suggèrent certains champs d'exploration où des recherches systématiques viendraient combler une véritable carence de données fiables.*

*Ainsi, on pourrait refaire l'histoire du Québec à travers l'histoire des mouvements de jeunes : on sait si peu sur certaines époques ! On pourrait aussi cerner de plus près la relation entre la ligne continue des générations politiques et la ligne continue des générations de jeunes, la première semblant précéder la seconde de cinq à dix ans : on serait mieux en mesure de voir comment les associations de jeunes préparent la relève politique.*

[379]

*Il serait intéressant aussi d'explorer la question de la santé psychologique et de la socialisation à travers les formes d'entraide et de socialisation dans les groupes de jeunes. On pourrait aussi, face au phénomène de prise en charge des jeunes par eux-mêmes, mesurer leur capacité de se régénérer eux-mêmes et leurs perceptions de l'aide qu'ils attendent en réalité des adultes. Une recherche sur la vie associative, sur l'action bénévole et sur les modèles utilisés ouvrirait des perspectives éclairantes sur l'activité des jeunes et ce qui l'inspire.*

*L'établissement de rapports entre les résultats de ces recherches, les pratiques des jeunes et les décisions politiques assurerait une meilleure compréhension de l'influence des jeunes dans notre société.*

[380]

[381]

Une société des jeunes ?

# Cinquième partie

## EN GUISE DE CONCLUSION

[Retour à la table des matières](#)

[382]

[383]

Une société des jeunes ?  
Cinquième partie : En guise de conclusion  
“SYNTHÈSE  
DE LA SÉANCE FINALE.”

Fernand TOUSSAINT

[Retour à la table des matières](#)

*Cette séance visait surtout à dégager des impressions d'ensemble et à formuler des orientations d'action. Quelque dix-huit participants ont pu intervenir durant le temps accordé. La synthèse qui suit reflète, selon le cas, des idées qui semblaient faire un consensus ou qui étaient mises de l'avant par un ou quelques intervenants.*

***Un haut degré de satisfaction***

*Les premiers mots de la plupart des intervenants expriment d'abord un sentiment commun de grande satisfaction à la suite de ce colloque. Les raisons en sont multiples : elles concernent tant la bonne organisation générale du colloque que la richesse des interrelations personnelles, la qualité des communications, la valeur des approches utilisées et l'ouverture des perspectives quant au contenu.*

*La diversité des participants, eu égard à leur âge, leur spécialisation et leur milieu de travail, a permis, par un dialogue amical, un riche échange de connaissances, d'analyses, d'intuitions, d'expériences vécues, d'hypothèses, de pistes de recherche et d'action. Tout en regrettant que peu de jeunes aient accepté de participer au colloque, on exprime son appréciation à l'égard des deux jeunes leaders présents qui ont reflété les préoccupations de la jeunesse.*

*On met aussi en lumière la stimulante dynamique de confrontation entre les chercheurs et les praticiens. Si les premiers, parfois plus théoriquement, permettent une meilleure compréhension des [384] phénomènes d'ensemble, les seconds, par leurs expériences vécues et leurs analyses empiriques, rendent compte du réel immédiat et des possibilités concrètes d'agir. Aussi est-il encourageant d'entendre, entre autres, un praticien parler avec espoir des bons contacts établis avec quelques chercheurs et de la perspective de projets communs.*

*Bref, en facilitant une meilleure connaissance mutuelle et l'étude approfondie du thème sur une base interdisciplinaire, le colloque aura permis à chacun et chacune de nouvelles solidarités, une connaissance plus profonde des faits et un élargissement de ses horizons sur la problématique des jeunes et sur certaines voies d'avenir.*

*Le colloque a aussi démontré la fécondité d'une approche axée sur l'analyse des âges, des générations et de leurs clivages. Il deviendra ainsi plus facile et plus naturel d'intégrer aux recherches à venir une façon de poser les problèmes en tenant compte des générations, des perspectives historiques et des contextes conjoncturels.*

*L'appréciation des participants porte aussi sur la valeur incontestable des communications, écrites et verbales, présentées au colloque ; elles forment un dossier remarquable, une somme imposante de données factuelles, d'analyses et de pistes de travail. Cette problématique des jeunes dans la société contemporaine reçoit de ce fait un éclairage inédit qui sera précieux pour tous ceux, chercheurs et praticiens, qui œuvrent à la formation des jeunes et à leur insertion sociale.*

### ***Quelle vision garde-t-on des jeunes ?***

*Comme avec des coups de pinceau sur une vaste fresque, chaque participant, par des faits objectifs, des intuitions, des expériences vécues, a contribué à une compréhension plus profonde de la problématique analysée. Quelle image semble-t-on garder des jeunes au terme de cette analyse ?*

*D'abord une perception plus précise du potentiel créateur des jeunes, de la valeur de leurs idées et de leur rôle essentiel quant à*

*l'équilibre des générations dans les divers secteurs de l'activité humaine. D'où le souhait formulé que les jeunes, du fait de leur contribution spécifique, hâtent la solution de bien des problèmes en s'engageant en grand nombre dans les divers organismes, municipaux ou nationaux, où se prennent des décisions sur l'avenir de la société.*

[385]

*On retient ensuite une meilleure connaissance de la diversité des jeunes, de leurs groupes d'appartenance, de leurs associations, de leurs nouvelles pratiques, de leurs initiatives, de leurs luttes, de leurs attitudes et comportements, ainsi que des problèmes qui se posent à tous ou à certaines catégories d'entre eux dans leurs tentatives de s'intégrer à la société et d'y jouer un rôle actif. En même temps, on dit craindre que la pyramide actuelle des âges et les difficultés d'intégration des jeunes ne favorisent la création de sociétés parallèles. Et l'on se demande où — famille ? milieux de travail ? — se feront les « retrouvailles » entre les âges et les générations...*

*Dans cette exploration de la réalité des jeunes, il fut heureux que, tout en référant, au besoin, à la grande problématique sociale, on ne dilue pas, on ne camoufle pas les problèmes des jeunes en insistant sur les éléments des problèmes sociaux. Il était sans doute préférable de ne pas prendre finalement d'options rigides quant à la « planète des jeunes », parfois perçue comme totalement isolée de celle des adultes. Cet « entre-deux » permet de mieux s'adapter à une réalité fluide et changeante.*

*À cet égard, continue-t-on, on a parfois peut-être généralisé en employant l'appellation « les jeunes ». Comme l'y invitaient certaines communications, notamment celles de M. Jacques Lazure, de M. Henri Tremblay et de M. Fernand Dumont, la différenciation des modes de vie, des itinéraires et des âges constitue un prisme à travers lequel on doit constamment voir les jeunes et leurs rapports avec la société. Sans quoi, on s'expose à leur sujet au danger d'une vue statique.*

*Sous cet angle, on n'a peut-être pas assez insisté sur le fait que, à l'intérieur de cette période de leur vie (18-30 ans) où on les définit comme jeunes, on retrouve chez eux une grande mobilité et une croissance souvent accélérée qui constituent une des spécificités de leur expérience.*

*La réalité montre en effet combien sont nombreux et imprévisibles les cheminements des jeunes dans leur passage d'un mode de vie à un autre. Le film Les enfants des normes II illustre bien, par rapport au film Les enfants des normes I, la capacité des jeunes, dans un court délai, de passer à d'autres jugements sur eux-mêmes, sur autrui, sur leurs expériences scolaires, ainsi qu'à d'autres modes de vie faisant autrement appel à leur sens des responsabilités.*

*Une vision nuancée des jeunes passe donc par la reconnaissance de cette spécificité liée à leur diversité intrinsèque ainsi qu'à la grande [386] mobilité de leurs cheminements et de leurs styles de vie. Elle doit appréhender tout le réel. Par exemple, en matière d'engagement des jeunes, notre vision ne doit pas s'arrêter qu'à ceux qui percent (les « locomotives ») et connaissent parfois un destin exceptionnel, mais aussi rejoindre ceux qui demeurent dans l'ombre (les « wagons ») et dont le destin est plus ordinaire.*

*On pourrait rattacher à cette perspective une facette plutôt inconnue de la réalité des jeunes : l'intégration sociale des jeunes immigrants. Le colloque est demeuré silencieux sur ce point. La volonté d'intégration culturelle manifestée par le gouvernement envers ces jeunes immigrants devrait s'accompagner d'une compréhension agissante face aux difficultés considérables qu'ils rencontrent, du fait de leur statut, dans leurs tentatives d'accéder au marché du travail.*

*Dans la même ligne d'idées, quelle perspective peut-on retenir pour l'ensemble des jeunes vis-à-vis le marché du travail ? En rappel et en complément de la séance de la veille, on évoque trois axes :*

- *Les difficultés se concentrent chez un sous-groupe très spécifique, celui des quelque 100 000 jeunes de 18-25 ans, dont la courte durée des emplois correspond à une grande fréquence et à une longue durée de chômage. Ce fait rappelle la nécessité de programmes gouvernementaux appropriés et de la recherche de voies inédites par lesquelles l'école, grâce à une formation repensée, fournirait à ces jeunes des possibilités nouvelles.*
- *L'axe structure-conjoncture conditionne une part de l'avenir de l'emploi des jeunes. Le changement technologique suppose des redéploiements de ressources humaines d'un secteur de*



*production à un autre. En outre, la montée du tiers monde sur les marchés mondiaux influence les fluctuations de notre économie. À l'obligation morale d'accepter une nouvelle division internationale du travail, s'ajoute celle d'une transition qui soit humaine afin d'éviter qu'un sabotage de notre économie ne place les jeunes dans une position plus précaire encore que celle qu'ils vivent actuellement.*

- *Sur le plan démographique, on a connu, et on connaîtra encore pendant plusieurs années, une raréfaction du nombre de jeunes sur le marché du travail (soit — 3,5 % par année pour un total de 45 000 jeunes de 15-24 ans au cours des dernières années). Par contre, il y a convergence des modèles entre garçons et filles. Le taux de leurs activités est significatif : on compte 80 % des filles et 90 % des garçons (hors école) de niveau secondaire et de niveau [387] collégial sur le marché du travail, comparativement à quelque 20 % il y a trente ans. Cette convergence se retrouve aussi dans les types d'occupation : dans certains secteurs, on compte maintenant une fille pour un garçon comparativement à une fille pour dix garçons il y a dix ou quinze ans.*

### ***Les rapports entre la recherche et l'action***

*Dans un colloque regroupant des chercheurs et des praticiens, il était inévitable que se révèlent des sensibilités et des manières de voir différentes face aux problèmes des jeunes. Cette dualité est féconde : elle assure la nécessaire complémentarité des analyses de la réalité. Même l'impatience d'agir des praticiens s'avère stimulante pour les chercheurs. Ceux-ci, parfois peu enclins à dépasser les constats, peuvent y trouver une incitation à proposer des solutions et à participer à la définition des situations.*

*Un consensus se dégage donc : il est souhaitable de systématiser la jonction sur le terrain entre les chercheurs et les praticiens, entre les chercheurs et les jeunes, ceux qui essaient de comprendre les problèmes et sont capables d'une collaboration loyale.*

*Le colloque avait à traiter d'une problématique très complexe à cause de la diversité de ses composantes et des relations à établir entre elles. Un intervenant laisse entendre qu'il aurait pu être mieux équipé pour traiter d'une telle complexité et déboucher sur des pistes d'action concrètes. Un compromis serait sans doute possible entre les vues d'ensemble d'un phénomène, nécessaires mais parfois déroutantes, et la dispersion de l'attention sur trop d'aspects particuliers à la fois. Ainsi, lors d'un autre colloque éventuel, il serait souhaitable de cerner des aspects précis, de les éclairer dans toutes leurs dimensions par une présentation exhaustive des résultats de recherche pertinents et de rechercher systématiquement des solutions concrètes. Cette approche systémique, exigeante en soi, serait sûrement très utile à ceux qui œuvrent sur le terrain.*

*À cet égard, une certaine distanciation se serait progressivement opérée depuis une quinzaine d'années entre les planificateurs et les intervenants dans les divers milieux. Au début de cette période, les planificateurs, souvent des chercheurs, auraient été plus sensibles à la nécessité de l'action. Aujourd'hui, on semble plutôt considérer que seuls les intervenants sur le terrain sont des gens d'action. La présente [388] conjoncture laisse bien voir pourtant la nécessité, sinon l'urgence, d'établir des rapports plus directs entre la recherche et l'action.*

*Tous les types de recherche n'ont toutefois pas le même impact concret. Selon le cas, la recherche peut viser exclusivement à donner une image générale d'un phénomène ; elle peut aussi chercher en plus à comprendre l'action et ses articulations avec une problématique précise ; elle peut enfin se mettre directement au service de l'action sur le terrain.*

*Sans enlever rien à la valeur des autres types de recherches, la recherche-action répond davantage aux attentes des praticiens. Aussi ceux-ci devraient-ils prendre plus souvent l'initiative de faire appel aux chercheurs. Et pourquoi pas la réciproque ?*

*Une mise en garde se fait enfin entendre concernant la recherche et l'action : il faut éviter de tenter d'appliquer des solutions de type réductionniste à des situations d'ensemble. Car les conséquences pourraient, sous d'autres aspects, être pires que le problème abordé.*

### ***Où sont les solutions ?***

*Si le colloque a comblé ses participants par l'abondance des données, des éclairages et des pistes de réflexion, il n'a pas pour autant débouché sur un consensus quant à des solutions concrètes et applicables dès maintenant à l'une ou l'autre des situations étudiées.*

*En réalité, en dépit d'un grand foisonnement d'idées, le colloque ne visait pas à élaborer une espèce de plan opérationnel à mettre en œuvre incessamment. Son objectif était plutôt d'ouvrir des pistes de travail pouvant être prises en compte par les participants, explorées davantage, confrontées aux réalités, et utilisées finalement dans l'action-terrain et la recherche.*

*Cette apparente lenteur à agir peut sembler déconcertante et frustrante pour les praticiens et les jeunes qui proclament l'urgence que la réflexion conduise aux gestes concrets ; elle découle de la diversité des points de vue, de la nature même du cheminement des idées, et du temps requis pour l'émergence de pratiques réelles.*

*Quoi qu'il en soit, un consensus semble manifeste sur un point : les pistes de réflexion ouvertes au colloque sont éclairantes et riches de possibilités. Mais comment, connaissant mieux l'ampleur des [389] changements évoqués, ne pas ressentir un sentiment d'inquiétude et même d'angoisse quant à la « faisabilité » des réformes requises ? Car l'organisation sociétale, par ses « rigidités », fait en sorte que les solutions aux problèmes ne sont jamais simples, il en est de même pour les établissements d'enseignement : pensons, par exemple, au caractère dysfonctionnel de certaines polyvalentes quant à l'aménagement des aires de séjour ; cette réalité empêche des regroupements structurés des élèves et la création d'un véritable milieu de vie. C'est pourquoi, estime-t-on, c'est d'abord plus par des débats que par des mesures coercitives qu'on en arrivera à des buts communs et à une volonté collective d'agir.*

*D'un autre côté, sans attendre cette heureuse alliance des intelligences et des volontés, on insiste sur le fait que bien des éléments de solutions résident dans les expériences rapportées par certains participants au cours du colloque. Certains témoignages entendus résonnent comme des cris exprimant soit de la désespérance face au*

*sort de tant de jeunes, soit de l'espoir fondé sur les résultats de certaines initiatives. Que ce soit à la polyvalente Le Boisé (Bois-Francs), à l'école Marianne (Montréal), au Centre Mariebourg ou dans certains groupes de jeunes, il se vit des initiatives porteuses d'avenir. Démarche hautement souhaitable, les chercheurs, les analystes, le Secrétariat à la jeunesse et le ministère de l'Éducation devraient aller y voir de plus près pour s'en inspirer.*

*En somme, les solutions d'ensemble ne peuvent originer d'une seule source. Si l'État a la responsabilité première d'imprimer certaines grandes orientations au système d'éducation et au développement économique et social, il serait malsain de sombrer dans la dépendance à son endroit et de le considérer comme un État-providence, comme un pourvoyeur universel face aux besoins. Au contraire, seule une mobilisation générale des personnes et des institutions concernées conduira à des changements assumés collectivement et durables dans le temps.*

### ***Les adultes et leur rôle d'éducateurs***

*Le thème du colloque a permis une excellente analyse des rapports entre les jeunes et la société, entre les jeunes et les adultes. La mise en évidence de l'importance des modèles pour les jeunes confrontés à une évolution culturelle plutôt diffuse et chaotique, a ramené l'attention sur le rôle essentiel des adultes dans l'éducation des jeunes.*

[390]

*Si, depuis une quinzaine d'années, on a constaté la difficile adaptation des jeunes aux nouvelles institutions scolaires (v.g. école secondaire, cégep) ; si on constate l'émergence de tant de modèles, souvent éphémères, chez les jeunes ; si on perçoit chez ceux-ci certaines formes d'indifférence à l'endroit de la société des adultes, la faiblesse des adultes et des éducateurs n'en serait-elle pas en bonne partie responsable ?*

*Éduquer, dit-on, c'est proposer. C'est permettre aux jeunes une salutaire confrontation avec les valeurs, les modèles et les vues des choses mises de l'avant par les adultes. Eux-mêmes tiraillés, face aux valeurs ambiantes, par leur propre incertitude ou par une certaine*

*neutralité à la mode dans les milieux d'éducation, les adultes n'ont pas su, trop souvent, présenter quelque chose de consistant aux jeunes.*

*Une expérience comme celle des « ateliers de culture » à Victoriaville, par exemple, montre bien comment des adultes audacieux, dont les valeurs sont clairement affirmées, peuvent entraîner des jeunes en difficulté au dépassement personnel et à un engagement social exemplaire.*

*À cette affirmation des adultes, à ce rôle d'éducateur assumé de façon plus probante, quelle voie conduira le mieux ? Par la promotion de modèles théoriques ? Par des discours sur les valeurs ? On a plutôt la conviction, quels que soient les milieux, que c'est par leur excellence professionnelle, l'enthousiasme dans leur métier, leur engagement social, leurs comportements et leur capacité d'affirmer leur idéal que les adultes peuvent le mieux assumer leur rôle d'éducateurs de la jeunesse.*

### ***En guise de conclusion***

*Le président de l'Institut québécois de recherche sur la culture, M. Fernand Dumont rappelle les deux grands objectifs visés par ce colloque : réunir des données de recherches sur les jeunes et leurs problèmes, permettre une sorte de confrontation entre les chercheurs et les praticiens (aussi des chercheurs, en fait, dit-il). Le premier objectif, comme en témoignent les commentaires sur la qualité des textes, fut incontestablement atteint. Le second le fut aussi, certes, même si ceux du terrain ont pu ressentir une certaine frustration, la recherche ayant un peu « tiré la couverture » de son côté. Ce fait s'explique néanmoins par l'intention clairement affichée de permettre aux chercheurs de soumettre leurs travaux et leurs démarches à la réflexion des autres.*

[391]

*Il n'y a donc pas UNE conclusion à tirer, ajoute M. Dumont. Ce colloque fut une pause dans les travaux respectifs afin de s'éclairer, se confronter, s'interroger. Une pause qui nous laisse avec un horizon plus large et plus précis quant à ceux pour lesquels nous travaillons quotidiennement.*

*M. Dumont souligne que tous les auteurs des textes ont travaillé bénévolement, ce qui ne les a pas empêchés d'y apporter un grand soin. Dans un monde où tout doit par ailleurs le plus souvent être payé, une telle générosité mérite d'être mise en lumière.*

*Ceux et celles qu'on appelle les « gens du terrain » sont aussi venus bénévolement. Ils ont ainsi témoigné de cette générosité qui caractérise la jeunesse, mais aussi certains adultes, dont ils sont des représentants exemplaires.*

*M. Dumont se réjouit du climat de fraternité qui a régné tout au long du colloque, ce qui n'est pas sans rapport avec la générosité. Parmi l'héritage, parfois contestable sous certains aspects, que les adultes peuvent transmettre à la jeunesse, il existe encore des valeurs éminemment précieuses. Ce sont justement la générosité et la fraternité.*

[392]

[393]

## LES PUBLICATIONS DE L'I.Q.R.C.

### I. Les conditions féminine et masculine ; les générations ; la famille

1. Denise Lemieux et Lucie Mercier. *La recherche sur les femmes au Québec : bilan et bibliographie*. Coll. « Instruments de travail » n° 5, 1982, 339 pages. 14,25 \$
2. Renée Cloutier, Gabrielle Lachance, Denise Lemieux, Madeleine Préclaire et Luce Ranger-Poisson. *Femmes et culture au Québec*. Coll. « Documents préliminaires » n° 3, 1982, 107 pages. 6,00 \$
3. Alain Vinet, Francine Dufresne et Lucie Vézina. *La condition féminine en milieu ouvrier : une enquête*. Coll. « Identité et changements culturels » n° 3, 1982, 222 pages. 18,50 \$
4. Yolande Cohen. *Les thèses québécoises sur les femmes*. Coll. « Instruments de travail » n° 7, 1983, 124 pages. 8,00 \$
5. Denise Lemieux. *Les petits innocents. L'enfance en Nouvelle-France*. 1985, 205 pages. 12,00 \$

### II. Les communautés ethnoculturelles

1. David Rome, Judith Nefsky et Paule Obermeir. *Les Juifs du Québec — Bibliographie rétrospective annotée*. Coll. « Instruments de travail » n° 1, 1981, 319 pages. 13,00 \$

2. Gary Caldwell et Éric Waddell, dir. *Les anglophones du Québec : de majoritaires à minoritaires*. Coll. « Identité et changements culturels » n° 1, 1982, 482 pages. 14,00 \$
3. Gary Caldwell et Éric Waddell, editors. *The English of Quebec : from majority to minority status*. Coll. « Identité et changements culturels » n° 2, 1982, 466 pages. 14,00 \$
4. Gary Caldwell. *Les études ethniques au Québec — Bilan et perspectives*. Coll. « Instruments de travail » n° 8, 1983, 108 pages. 10,50 \$
5. Honorius Provost. *Les premiers Anglo-Canadiens à Québec — Essai de recensement (1759-1775)*. Coll. « Documents de recherche » n° 1, 2<sup>e</sup> édition, 1984, 71 pages. 7,50 \$
6. Tina Ioannou. *La communauté grecque du Québec*. Coll. « Identité et changements culturels » n° 4, 1984, 337 pages. 18,00 \$

[394]

7. Pierre Anctil et Gary Caldwell. *Juifs et réalités juives au Québec*. 1984, 371 pages.
8. Jean-Pierre Dupuis, Andrée Fortin, Gabriel Gagnon, Robert Laplante et Marcel Rioux. *Les pratiques émancipatoires en milieu populaire*. Coll. « Documents préliminaires » n° 2, 1982, 178 pages. 9,00 \$
9. Jean Bourassa. *Le travailleur minier, la culture et le savoir ouvrier*. Coll. « Documents préliminaires » n° 4, 1982, 79 pages. 5,25 \$

### III. La culture populaire

1. Yvan Lamonde, Lucia Ferretti et Daniel Leblanc. *La culture ouvrière à Montréal (1880-1920) : bilan historiographique*. Coll. « Culture populaire » n° 1, 1982, 178 pages. 9,00 \$
2. Danielle Nepveu. *Les représentations religieuses au Québec dans les manuels scolaires de niveau élémentaire (1950-1960)*. Coll. « Documents préliminaires » n° 1, 1982, 97 pages. 6,50 \$



3. Jean-Pierre Dupuis, Andrée Fortin, Gabriel Gagnon, Robert Laplante et Marcel Rioux. *Les pratiques émancipatoires en milieu populaire*. Coll. « Documents préliminaires » n° 2, 1982, 178 pages. 9,00 \$
4. Jean Bourassa. *Le travailleur minier, la culture et le savoir ouvrier*. Coll. « Documents préliminaires » n° 4, 1982, 79 pages. 5,25 \$
5. Sophie-Laurence Lamontagne. *L'hiver dans la culture québécoise (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*. 1983, 197 pages. 11,50 \$
6. Joseph Laliberté. *Agronome-colon en Abitibi*. Coll. « Littérature quotidienne » n° 1, 1983, 157 pages. 12,00 \$
7. Benoît Lacroix et Jean Simard, *Religion populaire, religion de clercs ?* Coll. « Culture populaire » n° 2, 1984, 444 pages. 22,00 \$
8. Benoît Lacroix et Madeleine Grammond. *Religion populaire au Québec. Typologie des sources — Bibliographie sélective (1900-1980)*. Coll. « Instruments de travail » n° 10, 1985, 175 pages. 15,00 \$
9. Andrée Fortin. *Le Rézo. Essai sur les coopératives d'alimentation au Québec*. Coll. « Documents de recherche » n° 5, 1985, 282 pages. 17,00 \$
10. Jean-Pierre Dupuis. *Le ROCC de Rimouski. La recherche de nouvelles solidarités*. Coll. « Documents de recherche » n° 6, 1985, 282 pages. 17,00 \$

#### IV. La création et la diffusion de la culture

1. Jean-Robert Faucher, André Fournier et Gisèle Gallichan. *L'information culturelle dans les médias électroniques*. Coll. « Diagnostics culturels » n° 1, 1981, 167 pages. 7,00 \$
2. Angèle Dagenais. *Crise de croissance: le théâtre au Québec*. Coll. « Diagnostics culturels » no 2, 1981, 73 pages. 5,00 \$

3. Yvan Lamonde et Pierre-François Hébert. *Le cinéma au Québec — Essai de statistique historique (1896 à nos jours)*. Coll. « Instruments de travail » n° 2, 1981, 481 pages. 18,00 \$
- [395]
4. François Colbert. *Le marché québécois du théâtre*. Coll. « Culture savante » n° 1, 1982, 112 pages. 8,00 \$
  5. Jean-Pierre Charland et Nicole Thivierge. *Bibliographie de l'enseignement professionnel au Québec (1850-1980)*. Coll. « Instruments de travail » n° 3, 1982, 284 pages. 14,00 \$
  6. Vivian Labrie. *Précis de transcription de documents d'archives orales*. Coll. « Instruments de travail » n° 4, 1982, 220 pages. 11,00 \$
  7. Sylvie Tellier. *Chronologie littéraire du Québec*. Coll. « Instruments de travail » n° 6, 1982, 352 pages. 18,50 \$
  8. Jean-Pierre Charland. *Histoire de l'enseignement technique et professionnel*. 1982, 485 pages. 25,50 \$
  9. Nicole Thivierge. *Écoles ménagères et instituts familiaux: un modèle féminin traditionnel*. 1982, 478 pages. 25,50 \$
  10. Yvan Lamonde. *L'imprimé au Québec: aspects historiques (18<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles)*. Coll. « Culture savante » n° 2, 1983, 370 pages. 18,00 \$
  11. Yvan Lamonde. *Je me souviens. La littérature personnelle au Québec (1860-1980)*. Coll. « Instruments de travail » n° 9, 1983, 278 pages. 17,00 \$
  12. Claude Savary, dir. [\*Les rapports culturels entre le Québec et les États-Unis\*](#). 1984, 353 pages. 17,00 \$
  13. Pierre Lavoie. *Pour suivre le théâtre au Québec. Les ressources documentaires*. Coll. « Documents de recherche » n° 4, 1985, 521 pages. 22,00 \$
  14. Jacques Dufresne, Fernand Dumont et Yves Martin. *Traité d'anthropologie médicale. L'Institution de la santé et de la maladie*. Presses de l'Université du Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, Presses Universitaires de Lyon, 1985, XVIII-1 245 pages. 49,95 \$

15. Léon Bernier et Isabelle Perrault. *L'artiste et l'œuvre à faire*. « La pratique de l'art 1 », 1985, 518 pages. 30,00 \$
16. Marcel Fournier. *Les générations d'artistes suivi d'entretiens avec Robert Roussil et Roland Giguère*. « La pratique de l'art 2 », 1986, 202 pages. 18,00 \$
17. Yvan Lamonde et Esther Trépanier. *L'avènement de la modernité culturelle au Québec*. 1986, 320 pages. 20,00 \$

## V. Les régions du Québec

1. Jules Bélanger, Marc Desjardins et Yves Frenette. *Histoire de la Gaspésie*. Coll. « Les régions du Québec », Boréal Express, Montréal, 1981, 807 pages. 29,95 \$
2. Jean-Claude Marsan. *Montréal, une esquisse du futur*. 1983, 325 pages. 15,00 \$
3. André Dionne. *Bibliographie de l'île Jésus*. Coll. « Documents de recherche » n° 2, 1983, 324 pages. 18,50 \$
4. Serge Gauthier et collaborateurs. *Bibliographie de Charlevoix*. Coll. « Documents de recherche » n° 3, 1984, 320 pages. 18,00 \$

[396]

5. Serge Gauthier et collaborateurs. *Guide des archives de Charlevoix*. 1985, VIII-97 pages. 6,00 \$
6. Serge Laurin et Richard Lagrange. *Bibliographie des Laurentides*. Coll. « Documents de recherche » n° 7, 1985, 390 p. 18,00 \$
7. Yves Hébert. *Bibliographie de la Côte-du-Sud*. Coll. « Documents de recherche », n° 8, 1986, 339 p. 18,00 \$

## VI. Hors chantier

1. Paul Aubin. *Bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada (1966-1975)*. 2 tomes — 1981, 1 425 pages, 22 000 titres. 60,00 \$
2. Gabrielle Lachance. *La culture contemporaine face aux industries culturelles et aux nouvelles technologies*. Rapport-synthèse, Rencontre franco-québécoise sur la culture, Québec-Montréal, du 4 au 8 juin 1984, 145 pages. 7,00 \$
3. *Statistiques culturelles du Québec, (1971-1982)*. 1985, XLII-932 pages. 45,00 \$
4. Paul Aubin et Louis-Marie Côté. *Bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada/Bibliography of the History of Quebec and Canada (1976-1980)*. 2 tomes — 1985, LTIV-1 316 pages, 20 000 titres. 60,00 \$

## VII. « Questions de culture »

1. *Cette culture que l'on appelle savante*. 1981, 190 pages. 15,00 \$
2. *Migrations et communautés culturelles*. 1982, 159 pages. 15,00 \$
3. *Les cultures parallèles*. 1982. 172 pages. 15,00 \$
4. *Architectures : la culture dans l'espace*. 1983. 210 pages. 15,00 \$
5. *Les régions culturelles*. 1983, 189 pages. 12,00 \$
6. *La culture et l'âge*. 1984, 198 pages. 12,00 \$
7. *La culture : une industrie ?* 1984, 216 pages. 12,00 \$
8. *Présences de jeunes artistes*. 1985, 190 pages. 12,00 \$
9. *Identités féminines : mémoire et création*. 1986, 199 pages. 12,00 \$

## VIII. Collection Diagnostic

1. Laurent Laplante. *Le suicide*. 1985, 126 pages. 7,95 \$
2. Jacques Dufresne. *La reproduction humaine industrialisée*. 1986, 126 pages. 7,95 \$
3. Gérald LeBlanc. *L'école, les écoles, mon école*. 1986, 110 pages. 7,95 \$

#### **IX. Collection Edmond-de-Nevers**

1. Lucie Robert. *Le manuel d'histoire de la littérature canadienne de Mgr Camille Roy*, 1982, 198 pages. 11,00 \$
2. Réal Brisson, *La charpenterie navale à Québec sous le régime français*. 1983, 320 pages. 19,50 \$
3. Hélène Lafrance. *Yves Thériault et l'institution littéraire québécoise*. 1984, 174 pages. 13,50 \$
4. Hélène Laforce. *Histoire de la sage-femme dans la région de Québec*. 1985, 237 pages. 19,50 \$
5. Michel Sarra-Bournet. *L'Affaire Roncarelli. Duplessis contre les Témoins de Jéhovah*. 1986, 196 pages. 18,00 \$

#### **X. Rapports de recherche et manuscrits à diffusion limitée \***

1. Louise Rondeau. *Le récit de fin du monde : orientations méthodologiques de recherche*. Québec, IQRC, 1982, 70 pages.
2. Michelle Trudel-Drouin. *Vie quotidienne en Nouvelle-France : un choix de textes*. Montréal, IQRC, 1982, 166 pages.
3. Paule Chouinard. *Anthologie de poèmes québécois sur les saisons*. Montréal, IQRC, 1983, 1 350 pages.

---

\* disponibles sur demande à l'IQRC, 14, rue Haldimand, Québec, G1R 4N4, (418) 643-4695.

4. Mireille Perreault. *Marchandisation, industrialisation de la culture*. Rimouski, IQRC, 1983, 72 pages.
5. Carmen Quintin. *Les pratiques émancipatoires dans deux coopératives d'habitation de la région montréalaise*. Montréal, IQRC, 1983, 124 pages.
6. Gary Caldwell, Paule Obermeir *et al.* *Out-migration of 1971 English Mother-tongue High School Leavers from Quebec : eleven years after*. Lennoxville, IQRC et Anglo Quebec en Mutation Committee, 1984, 37 pages.

## XI. Banques de données sur support informatique

1. Jean-Pierre Chalifoux. *Le livre et la lecture au Québec au XX<sup>e</sup> siècle*. Montréal, IQRC, 1982. (8 000 titres) \*\*.
2. Paul Aubin et collaborateurs. HISCABEQ. *Bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada (1946-1980)*. Montréal, IQRC, 1981, (57 000 titres — mise à jour trimestrielle) \*\*\*.

---

\*\* accessible sur demande à la Centrale des bibliothèques, 1685, rue Fleury est, Montréal, H2C 1T1, (514) 381-8891.

\*\*\* Pour s'abonner à HICABEQ, communiquer avec IST-informathèque Inc. Service d'assistance technique :

Code régional	Numéro à composer
514	284-1100
418, 514, 613, 819	1-800-361-6165
416, 519, 705, 506, 902	1-800-361-7469

## XII. Documents audio-visuels \*

- 1 Arthur Lamothe. Culture amérindienne. Archives (vingt documents produits par les Ateliers audio-visuels du Québec).

[398]

---

\* disponibles sur demande à l'IQRC, 14, rue Haldimand, Québec, G1R 4N4, (418) 643-4695.

[399]

Une société des jeunes ?

## Liste des participants

[Retour à la table des matières](#)

Audy, Pierre. Centre éducatif C.E.T.E.C. (Carrefour d'éducation, de travail et de culture), Rouyn.

Baby, Antoine. Sciences de l'éducation, Université Laval.

\* Benjamin, Claude. Commissaire général du Québec à l'exposition universelle de Vancouver, ex-président du Conseil supérieur de l'éducation. Bernier, Léon. Chercheur, I.Q.R.C.

Bernier, Roland. Ex-conseiller en affaires étudiantes, cégep de Sainte-Foy. Boily, Nicole. Membre du comité de consultation sur la politique familiale, Montréal.

Canac-Marquis, Jean. Directeur du Service de l'éducation aux adultes, Commission scolaire de Saint-Jérôme.

Chagnon, Roger. Directeur, École Marie-Anne (centre-pilote de retour aux études), Montréal.

Côté, Pierre. Travailleur social, CLSC, Matane.

\* Dagenais, Denise. Professeur agrégé. Institut d'économie appliquée, H.E.C., Montréal.

Dandurand, Pierre. Sciences de l'éducation, Université de Montréal.

Dandurand, Renée. Chercheure, I.Q.R.C.

Dufresne, Jacques. Journaliste. Chercheur, I.Q.R.C.

---

\* L'astérisque au début du nom indique que c'est un membre du comité directeur



\* Dumont, Fernand. Département de sociologie. Université Laval.  
Président et directeur scientifique de l'I.Q.R.C.

Fortin, Pierre. Département d'économique. Université Laval.

Gagnon, Jean-Marc. animateur de la rencontre. Science-Impact.

\* Gauthier, Madeleine. Chercheure, I.Q.R.C.

Hade, Raymond. Coordonnateur famille/jeunesse, Loisirs Saint-Jérôme.

\* Jacques, Léo. Secrétaire général, I.Q.R.C.

Lamy, Georges. Directeur administratif, I.Q.R.C.

\*Langlois, Simon. Département de sociologie, Université Laval. <sup>376</sup>

[400]

Laperrière, Ann. Département de sociologie, U.Q.A.M.

Lazure, Jacques. Département de sociologie, U.Q.A.M.

Lemelin, Clément. Département d'économique, U.Q.A.M.

Lemieux, Denise. Chercheure, I.Q.R.C.

Lemieux, Vincent. Département de science politique, Université Laval.

Maurice, Normand. Professeur, Polyvalente Le Boisé, Victoriaville.

Messier, Nicole. Responsable du secteur jeunesse, Centre de services sociaux du Centre du Québec, Trois-Rivières.

Morency, Julie. Groupe ENGAI (Ensemble dans les groupes d'action-jeunesse).

\* Morin, Rosaire. Conseiller au bureau du président, Hydro-Québec.

Noreau, Pierre, Ex-président du Sommet de la jeunesse, conseiller à la F.T.Q.

Quiviger, Claude. Directeur, Centre Mariebourg, Montréal-Nord.

Riverin, Danielle, Sciences de l'éducation, Université Laval.

Rodrigue, Norbert. Conseiller syndical, C.S.N., Montréal.

Romedier, Jean-Marie. Directeur, Service de l'analyse des tendances sociales, Secrétariat d'État, Ottawa :

Sévigny, Robert. Département de sociologie, Université de Montréal.

Toussaint, Fernand. Rédacteur des documents de synthèse. A fait carrière dans l'éducation (C.E.Q., M.E.Q., C.S.E.).

Tremblay, Henri. A œuvré au ministère de l'Éducation. Depuis peu au Centre de développement pour la productivité (Conseil du Trésor).

Tremblay, Jacques. Directeur général du magazine *Droit de passage*, revue destinée aux jeunes.

Tremblay, Paul. Responsable de la formation pastorale pour le diocèse de Chicoutimi. Sciences de l'éducation, U.Q.A.C. Ex-président du Comité catholique du C.S.E., Chicoutimi.

Trottier, Claude. Sciences de l'éducation. Université Laval.

Vanasse, Claude. Responsable de l'Année internationale de la jeunesse, Secrétariat à la jeunesse, Québec.